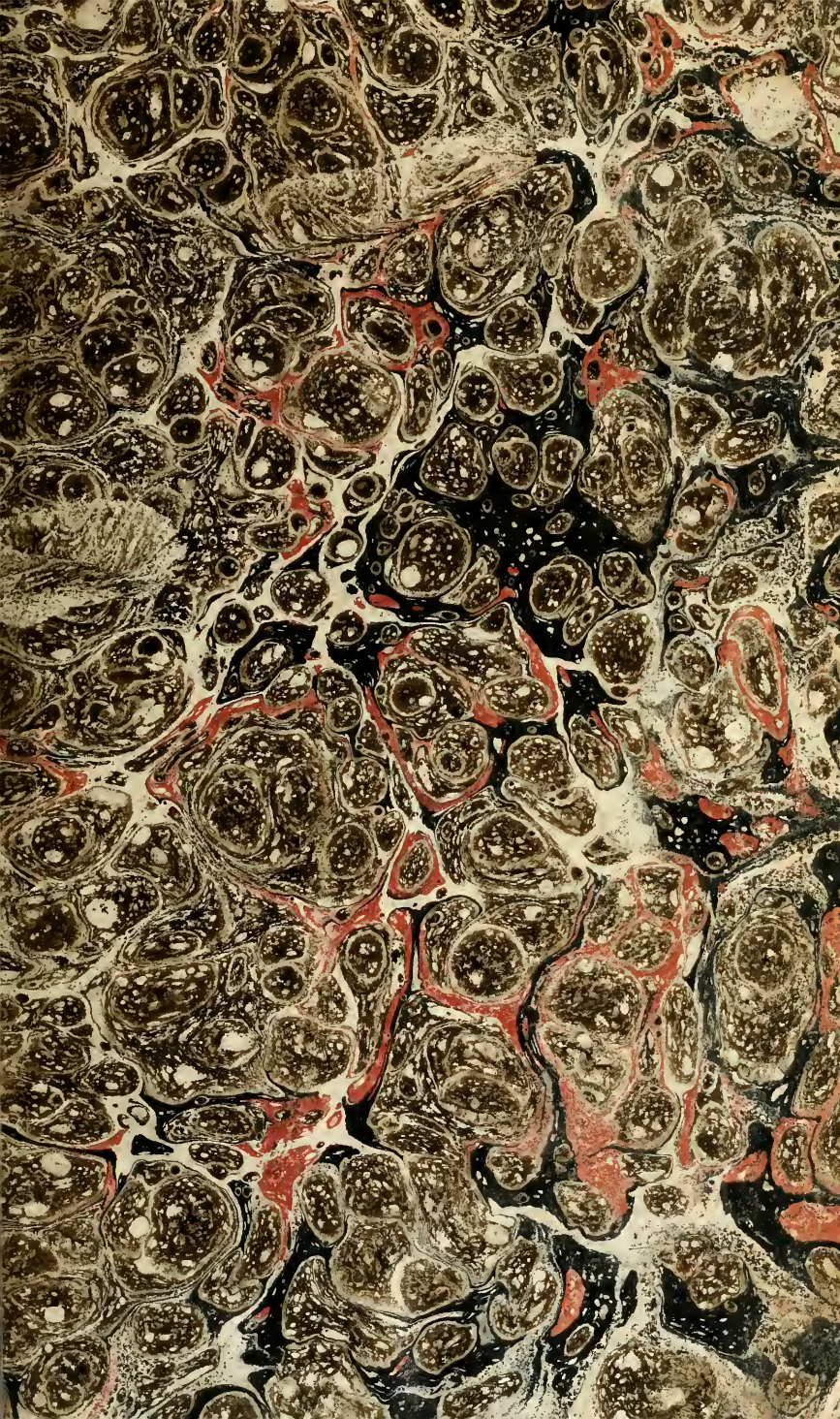

# ŒUVRES

COMPLÈTES

# DE ROLLIN.

---

TOME VINGT-CINQUIÈME.

A PARIS,

CHEZ
FIRMIN DIDOT, PÈRE ET FILS, Libraires, rue Jacob, n° 24;
LOUIS JANET, Libraire, rue St-Jacques, n° 59;
BOSSANGE, Libraire, rue de Tournon, n° 6;
VERDIÈRE, Libraire, quai des Augustins, n° 25.

# ŒUVRES

COMPLÈTES

# DE ROLLIN.

NOUVELLE ÉDITION,

ACCOMPAGNÉE D'OBSERVATIONS ET D'ÉCLAIRCISSEMENTS HISTORIQUES,

PAR M. LETRONNE,

MEMBRE DE L'INSTITUT

(ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

---

## TRAITÉ DES ÉTUDES.

TOME I.

PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,

IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

DCCC XXI.

LIBRARY
JUL 1970
UNIVERSITY OF TORONTO

AMPLISSIMO

# RECTORI

ET ALMÆ

# UNIVERSITATI PARISIENSI.

---

NIHIL mihi neque optatius contingere potuit, neque honorificentius, *amplissime rector, alma studiorum parens,* quàm ut opus hoc, vestro præsertim hortatu susceptum, vestris quoque auspiciis liceret in lucem emittere. Cupiebam jamdudùm, datâ occasione aliquâ, gratum memoremque animum testari erga optimam matrem, cui secundùm Deum omnia debere me profiteor. Educatus in sinu vestro a pueritiâ, vestræque lacte doctrinæ enutritus, si quid est in me litterarum, si quod veritatis studium desideriumque pietatis, totum id scilicet e vestris hausi fontibus, quos pauperi æquè ac diviti, ignoto ac nobili patere, ego sum cum multis jucundissimè expertus. Vos me toto studiorum decursu salubribus imbutum præceptis, per varios deindè magisterii deductum gradus, et

honore apud vos summo non semel decoratum, post multos demùm annos donâstis rude, otiique non ignobilis usurâ frui concessistis.

Orat. pro Planc. n. 66.

Sed quoniam, ut aiebat olim vir sapientissimus, otii nostri non minùs quàm negotii rationem extare oportet; nec licet homini probo, multò minùs christiano, languori desidiæque se dedere: en vobis offero fructus otii mei, utinam a nativâ academici soli bonitate non omninò degeneres!

Vestra me auctoritas impulit, ut id operis auderem aggredi. Electus a vobis qui fundatam recèns apud nos gratuitam juventutis institutionem *Ludovico XV* publicâ oratione gratularer, conatus eram paucis exponere quàm acri studio et curâ in id hactenùs incubuisset Universitas, ut pueri apud se non litteras modò, sed multò magis probitatem et religionem addiscerent. Quod tunc non potueram nisi strictim et leviter pro brevitate temporis attingere, id vos jussistis latiùs a me pleniùsque tractari. Etsi tanto me oneri imparem sentiebam, malui prudentiam in me quàm obsequium desiderari, meque statim accinxi ad scribendum, gallico quidem sermone, quo pluribus usui esse possem apud nostrates. Confectum mediâ jam parte opus judiciis vestris permitto, magnum laboris præmium laturus, si vobis ille videbitur nonnihil posse studiosæ juventuti afferre utilitatis.

In hisce qui modò prodeunt libris fuit mihi præcipua mens (ut nunc de moribus et pietate sileam),

scripto consignare usurpatam jamdiù apud vos docendi rationem ac methodum, quæ vivâ voce hactenùs et per manus tradita ad nos usque pervenit; et hoc qualicumque vestræ in instituendis pueris disciplinæ monumento verum ac sincerum politioris litteraturæ gustum contra varias temporis vices et injurias, si fieri potest, integrum et illibatum tueri. Viget ille nunc quidem quàm maximè apud vos et per totam latè Galliam, felicibus sensim incrementis ad summum ferè apicem perductus. Clara grandium rerum miraculis ætas *Ludovici Magni*, maximè verò præstantium ingeniorum ferax, repræsentavit apud nos fausta Augusti tempora, Galliæque nostræ nunquàm intermorituris operibus famam peperit immortalem. Sed quò videtur altiùs hoc in genere gallici nominis provecta laus, hoc timendum magis, ne, quia conscendere ulteriùs vix potest, paulatim decidat, et ad ima labatur.

Ausim autem dicere, servandi illius depositi curam non minimâ ex parte diligentiæ ac fidei vestræ esse commissam. Voluerunt augustissimi reges nostri, quibus nobilem ortum debet *primogenita regum filia* Universitas, publicam apud vos patere cujuslibet quidem scientiæ officinam, sed earum imprimis artium, quibus ad præclaram dicendi vim acui ingenia et expoliri solent. Istic domicilium, istic patriam, istic firmam velut arcem *reginæ rerum* eloquentiæ assignârunt, ubi illa græcis latinisque irrigata fontibus, et antiquo educata

cultu, sub austeræ severitatis custodiâ tutò crescceret, nec se casta virgo sineret unquàm cincinnis, et fuco, et meretricio quocumque ornatu contaminari.

Creditam vobis fuisse hujus in scribendo salubritatis tuendæ curam dum contendo, absit ut officii nostri partes inconsultâ temeritate extollere altiùs videar, quasi absolutos omnibus numeris oratores, poetas, philosophos, quo nihil ferè majus ac difficilius est, e scholis nostris prodire intelligam. Muneris nostri est inchoare et informare opus, prima quasi lineamenta ducendo, non ad summam absolutionem perfectionemque perducere. Commonstramus pueris certum finem quò tendere, tutum iter quod ingredi, errores et pericula quæ vitare debeant. Uno verbo, firmissima a nobis totius operis fundamenta ponuntur : jaciuntur vera, sincera, incorrupta bonarum omnium artium semina. Quanta sit autem seminis virtus, quanta fundamenti vis, quamvis utraque lateant et in obscuro sint, nemo non intelligit. Vel in primis puerorum ætatulis elucent ingenii quidam igniculi, quibus admonemur nullam esse tam infirmam ætatem, quæ non possit jam recto imbui, et sanè judicandi vim vel a teneris combibere. In perlustrandis Veterum scriptis, modò peritus viæ dux adsit, licet carpentem undique cum delectu quæ se dant obviàm, libare egregium nativæ venustatis florem, aut potiùs amplam colligere frugum et fructuum

copiam, quibus pueri, ceu quotidiano cibo aliti, non nisi optimis assuescant. Talibus nutrimentis educata mens, et Veterum sapore tincta, paulatim colorat se ac roborat; ita ut insidens in eis ex illa familiari Antiquorum consuetudine species pulchritudinis eximia quædam, altèque animis impressa, rapiat etiam non cogitantes ad similitudinem suî, eisque atticæ elegantiæ et romanæ urbanitatis gustum ingeneret.

Indè existunt summi in republica litteraria viri. Indè pullulavit seges illa eminentium in unoquoque genere scriptorum, quibus tantoperè enituit *Ludovici XIV* ætas, et adhuc nostra floret; quos antiquum sapere, et Athenarum ac Romæ opibus redundantes ad scribendum venisse, nulli non vetustatis paulùm scienti apparent.

Est igitur officii nostri, quibus alma studiorum parens Universitas publicam docendi provinciam imposuit, illius nomine et jussu tanquam in excubiis stare vigiles et arrectos, ne præclarum illud nationis nostræ bonum in ipsâ stirpe degeneret: ne juvenes recentis lasciviæ deliciis capti, pro solido ingenii fructu nitentes flosculos adament: ne, ut sunt improvidi et inanibus faciles, fallacibus insidiis, quæ sæpè sub grandium nominum obtentu latent, deludi se patiantur. Nam tenduntur undique puerorum ingeniis insidiæ, nisi curæ sit nobis eos contra gliscentem pravorum judiciorum corruptelam assiduâ lectione Veterum, necnon et Re-

centium in quibus pariter succus ille et sanguis incorruptus sanioris eloquentiæ vigeat, velut sepimento munire.

Has academici muneris partes nullo non tempore tentârunt tueri diligenter periti, quibus semper floruit Universitas, magistri. Sed fatendum est acriores multò quàm anteà industriæ faces exarsisse, ex quo *Ludovicus XV*, constitutâ apud nos gratuitâ juventutis educatione, novum se conditorem Universitatis, litterarumque et hominum litteratorum munificum parentem professus est. Nova indè nobis animorum alacritas, novi spiritus accesserunt. Suppudebat nos, litteraturæ, eloquentiæ, philosophiæ, hoc est ingenuarum omninò et perliberalium artium magistros, instar mercenariorum, tam nobilem operam vendere, et aliam a discipulis, quàm quæ a gratæ voluntatis affectu proficiscitur, exigere mercedem ejusmodi laboris, quem nec perire oportet, nec decet venire. Ab hac nos indecoræ servitutis molestia tandem aliquandò vindicavit principis optimi propensa in nos benignitas. His velut illustribus primitiis ineuntis vitæ et regni primordia consecrare voluit, seseque ad benefaciendi consuetudinem tali rudimento exercere. Nondùm maturus ad imperandum, dando cœpit agere principem. Nondùm habilis sceptro gerendo manus, nec tractandis adhuc armis idonea, largiendo vires suas feliciter experta est.

Eccujus apud nos animum non accendit, eccui

non acres admovit stimulos tam amari digna, tam digna celebrari omni ævo augusti principis beneficentia? Scriptis hi seu græcè, seu latinè, seu gallicè versibus; orationibus illi palàm habitis diverso tempore; alii editis in lucem varii generis operibus; omnes, quæ prima et præcipua lex ab Universitate nobis imponitur, expletâ privatim officii sui vice perdiligenter et perstrenuè: pro suis quisque viribus allaborant ut principis optimi beneficium apud benè memores, nec regiâ benignitate prorsùs indignos, collocatum esse videatur. Liceat mihi quoque pro meo modulo venire in partem communis industriæ et æmulationis, et vectigalis operæ aliquid labori cæterorum adjungere, ut ita saltem pateat quàm sim vobis semperque futurus sim, *amplissime rector, alma studiorum parens*, sincero grati animi affectu et pleno reverentiæ obsequio addictus ac devotus.

C. ROLLIN,

antiquus rector, et emeritus
professor eloquentiæ.

# A MONSEIGNEUR

# LE RECTEUR,

# ET A L'UNIVERSITÉ,

## MÈRE DES SCIENCES.

---

MONSEIGNEUR,

MESSIEURS[1],

Rien ne pouvait être ni plus flatteur ni plus glorieux pour moi que de faire paraître sous vos auspices un ouvrage entrepris principalement par vos ordres. Je souhaitais depuis long-temps de trouver quelque occasion de témoigner publiquement ma vive et sincère reconnaissance pour l'Université, que je regarde comme ma mère, et à qui je compte tout devoir après Dieu. Élevé dans son sein dès mon enfance, nourri du lait de sa doctrine, si j'ai acquis quelque connaissance des lettres, si j'ai quelque amour de la vérité, quelque goût de la piété,

[1] Ce sont les chefs des sept compagnies de l'université, qui composaient le tribunal de M. le recteur.

c'est à l'Université que j'en suis redevable. J'ai puisé de si grands biens dans ces sources libérales que vous tenez ouvertes également aux pauvres et aux riches, à ceux qui sont sans naissance et aux premiers de la noblesse, comme je l'ai heureusement éprouvé avec un grand nombre d'autres. C'est vous qui, après m'avoir formé par de salutaires leçons pendant le cours de mes études, après m'avoir fait passer par les différents degrés de la profession publique, et m'avoir plus d'une fois honoré de la première dignité de votre corps, m'avez enfin, au bout d'un service de plusieurs années, accordé une retraite où je pusse jouir d'un honorable repos.

Mais comme, selon la maxime d'un des hommes les plus sages de l'antiquité, nous ne devons pas être moins en état de rendre compte de notre loisir que du temps de nos occupations, et qu'il n'est pas permis à un honnête homme, encore moins à un chrétien, de se livrer à l'inaction et à la mollesse, voici que je vous offre les fruits de mon loisir, fruits qui vous appartiennent, puisqu'ils sont nés sur votre fonds : heureux s'ils ne dégénèrent point de la bonté du terroir qui les a portés!

C'est votre autorité qui m'a engagé dans cette entreprise. Choisi par vous pour rendre de publiques actions de graces au roi au sujet de l'instruction gratuite qu'il vient de fonder tout récemment parmi nous, j'avais tâché d'exposer en peu de mots quels avaient toujours été l'attention et le zèle

de l'Université pour former les jeunes gens, non-seulement aux lettres, mais bien plus encore à la probité et à la religion. Ce que je n'avais pu que montrer en gros et effleurer légèrement, à cause de la brièveté du temps qui m'était prescrit, vous m'avez ordonné de le traiter avec plus d'étendue. Je sentais bien qu'un pareil ouvrage était au-dessus de mes forces. Mais j'ai mieux aimé paraître manquer de prudence que de docilité : j'ai mis sur-le-champ la main à la plume, et j'ai pris le parti d'écrire en français, afin de pouvoir être entendu d'un plus grand nombre de nos compatriotes. Voici la première moitié de l'ouvrage que je soumets à votre jugement : et je me tiendrai bien récompensé de mon travail, si vous le regardez comme pouvant être de quelque utilité pour la jeunesse.

Dans cette partie qui paraît aujourd'hui, ma principale vue a été (pour ne point toucher ici à ce qui concerne la piété et les bonnes mœurs) de mettre par écrit et de fixer la méthode d'enseigner usitée depuis long-temps parmi vous, et qui jusqu'ici ne s'est transmise que de vive voix et comme par une espèce de tradition; d'ériger, autant que j'en suis capable, un monument durable des règles et de la pratique que vous suivez dans l'instruction de la jeunesse, afin de conserver dans toute son intégrité le vrai goût des belles-lettres, et de le mettre à l'abri, s'il est possible, des altérations et des injures du temps. Ce goût règne aujourd'hui

parmi vous et dans toute la France ; et par d'heureux et insensibles accroissements il est parvenu presque au comble de la perfection. Le siècle de Louis-le-Grand, siècle fameux par tant de merveilles, et sur-tout fécond en grands et puissants génies, nous a retracé l'image du savant et poli siècle d'Auguste, et, par des ouvrages qui ne périront jamais, a acquis à notre France une gloire immortelle. Mais plus nous voyons que s'est élevée à un haut point cette gloire du nom français, plus il est à craindre que, ne pouvant plus croître aujourd'hui, elle ne commence peut-être à déchoir et à dégénérer d'elle-même.

Or, j'ose dire ici que la garde de ce précieux dépôt est principalement remise en vos mains et confiée à votre fidélité. Nos rois, à qui doit sa naissance l'Université de Paris, dont le plus glorieux titre est celui de *fille aînée des rois*, nos rois ont voulu que l'on trouvât dans votre sein une école publique pour toutes les sciences, mais sur-tout pour ce genre de connaissances qui élève et forme les esprits au grand art de bien dire. Ils ont prétendu, en fondant votre compagnie, fonder pour l'éloquence, qui a mérité d'être appelée *la reine de l'univers*, un domicile, une patrie, une citadelle assurée : afin qu'arrosée des sources de l'antiquité grecque et latine, elle n'admît jamais le mélange d'une nouveauté séduisante ; afin qu'élevée, pour ainsi dire, par vos mains dans le goût antique, et

gardée sous une austère tutèle contre l'audace des corrupteurs, jamais elle ne se laissât altérer par le fard, par l'afféterie, ni par tous les ornements indignes de sa pureté.

Quand j'avance que vous êtes chargés du soin de conserver ce bon goût dans les ouvrages d'esprit, je ne prétends point, par une témérité inconsidérée, étendre nos fonctions au-delà de leurs justes bornes, ni soutenir qu'au sortir de nos écoles ceux qui s'y sont formés soient parvenus à tout ce qu'il y a presque de plus difficile au monde, c'est-à-dire, soient des orateurs, des poëtes, des philosophes parfaits. Notre devoir est de commencer et de crayonner l'ouvrage, d'en tracer les premiers traits, et non pas de le porter à la dernière perfection. Nous montrons aux jeunes gens le but certain auquel ils doivent tendre, la route assurée qu'ils doivent tenir, les illusions et les dangers qu'ils doivent éviter. En un mot, nous posons les fondements solides de tout l'ouvrage : nous jetons la bonne semence, la semence choisie, pure, exquise, de tous les beaux-arts. Or, qui ne sait quelle est la force de la semence dans les productions de la terre, quelle est l'importance des fondements dans les édifices? Tout dépend des principes; et néanmoins ces principes ne paraissent point et demeurent enterrés. Dès les premières et plus tendres années, les enfants font briller comme des étincelles

et des traits d'esprit qui nous avertissent qu'il n'y a point d'âge si faible qui déja ne puisse prendre la teinture du vrai, et commencer à se former au bon goût. Dans les écrits des Anciens qu'on leur fait lire ils peuvent aisément, pourvu qu'ils aient un bon guide, choisissant parmi tant de choses excellentes qui se présentent de toute part, cueillir comme une fleur exquise d'agrément naturel et délicat; ou plutôt, faire une ample récolte de fruits admirables pour leur bonté, dont ils feront leur nourriture ordinaire, et par là s'accoutumeront à ne goûter que ce qu'il y a de plus parfait. L'esprit, formé et nourri de ce suc de l'antiquité, le transforme en sa substance, et, se fortifiant peu-à-peu, en vient au point que l'idée du beau, que l'on s'est rendue familière par l'habitude avec les Anciens, et qui s'est profondément gravée dans l'ame, y produit son effet même sans que l'on y pense, et rend l'ouvrage conforme au modèle, même sans la réflexion de l'artisan; en un mot, fait renaître dans les hommes d'aujourd'hui le goût de l'élégance attique et de l'urbanité romaine.

Ainsi se forment les grands hommes dans la république des lettres. C'est de cette source qu'est sorti ce nombreux essaim d'écrivains excellents en tout genre qui ont fait l'ornement du siècle de Louis XIV, et qui brillent encore aujourd'hui. Tous ils ont eu le goût antique; et il suffit d'une légère connaissance de l'antiquité pour reconnaître que

tous ils n'ont entrepris d'écrire qu'après s'être enrichis des dépouilles de Rome et d'Athènes.

C'est donc une obligation pour nous, que l'Université, mère des beaux-arts, a chargés de la fonction publique d'enseigner, c'est à nous qu'il convient d'être comme en sentinelle sous son nom et par ses ordres, veillant avec une attention infinie à empêcher que ce bien si précieux à notre nation ne dégénère dans la racine et dans le principe; que les jeunes gens épris des charmes de ces faux brillants dont la mode s'introduit parmi nous, au lieu de fruits solides, ne courent après de petites fleurs qui n'ont qu'un vain éclat; et que, comme ils sont peu capables de se tenir sur leurs gardes, et faciles à se laisser séduire aux apparences trompeuses, ils ne tombent dans des espèces d'embuscades qui les attendent, souvent cachées à l'abri des plus grands noms; car il y a des embûches tendues de toutes parts pour surprendre les esprits des jeunes gens, à moins qu'à cette corruption et à ce mauvais goût, qui croît de jour en jour, nous n'opposions une puissante barrière en les fortifiant par la lecture assidue des Anciens, et de ceux des Modernes en qui règne pareillement le goût épuré de la saine éloquence.

Ce devoir de la profession académique n'a jamais été négligé parmi nous : toujours les habiles maîtres qui dans tous les temps ont fait la gloire de l'Université se sont efforcés de le remplir. Mais il faut

avouer qu'aujourd'hui notre zèle est animé par un aiguillon plus pressant que jamais, depuis que le roi, en fondant parmi nous l'instruction gratuite, s'est montré, par cette magnificence vraiment royale, le second fondateur de notre Université, et le père des lettres et des hommes lettrés. Ce bienfait a échauffé notre ardeur, il nous a rehaussé le courage. Ce n'était pas sans quelque sentiment de honte que, nous glorifiant d'être par état professeurs et maîtres de littérature, d'éloquence, de philosophie, c'est-à-dire des arts les plus nobles et les plus libéraux, nous nous voyions, presque semblables à des mercenaires, forcés de mettre à prix des services d'un ordre si relevé. Nous étions affligés d'avoir à exiger de nos disciples une autre récompense que celle de la reconnaissance et du bon cœur pour un travail qui ne doit pas être perdu, mais qu'il ne convient pas de vendre. Enfin la bonté et la libéralité du roi nous ont délivrés de cette servitude également pénible et indécente. C'est par ces illustres prémices qu'il a voulu consacrer les commencements de sa vie et de son règne, et se former par un si glorieux début à l'heureuse habitude de répandre les bienfaits. Dans un âge où il n'exerce pas encore le pouvoir qui lui appartient, c'est en donnant qu'il commence à user des droits de la royauté. Cette aimable et auguste main qui porte le sceptre sans être en état de le manier, trop faible encore pour faire usage

des armes, se plaît à essayer ses forces par la magnifique distribution de ses dons.

Qui d'entre nous ne s'est pas senti échauffé d'un nouveau feu par cette libéralité si digne de notre amour, si digne de nos louanges immortelles? à qui n'a-t-elle pas valu cet enthousiasme tant vanté chez les poëtes? Nous nous sommes efforcés à l'envi de témoigner notre reconnaissance, les uns par des pièces de vers en grec, en latin, en français; les autres par des harangues publiques prononcées en diverses occasions; quelques-uns par des ouvrages sur différentes matières de littérature; tous par une fidélité et une ardeur plus parfaite que jamais à remplir le premier et le principal des devoirs que l'Université nous impose, qui est celui des leçons que nous donnons à nos disciples : en un mot, chacun, selon ses forces, s'est cru obligé de tâcher de faire connaître que le bienfait du roi tombait sur des cœurs reconnaissants, sur des hommes qui ne sont pas tout-à-fait indignes de ses royales bontés.

Dans cette émulation universelle, dans ce renouvellement général d'un zèle si louable, qu'il me soit permis aussi de me présenter pour y tenir ma place, et de payer un faible tribut, qui puisse au moins être un témoignage de la sincère et vive reconnaissance, et du profond respect avec lequel je suis, etc.

# DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

## PREMIÈRE PARTIE.

### RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR LES AVANTAGES DE LA BONNE ÉDUCATION.

L'UNIVERSITÉ de Paris, fondée par les rois de France pour travailler à l'instruction de la jeunesse, se propose dans cet emploi si important trois grands objets, qui sont : la science, les mœurs, la religion. Elle songe premièrement à cultiver l'esprit des jeunes gens et à l'orner par toutes les connaissances dont ils sont alors capables. Ensuite, elle s'applique à rectifier et à régler leur cœur par des principes d'honneur et de probité, pour en faire de bons citoyens. Enfin, elle tâche d'achever et de perfectionner ce qu'elle n'a fait qu'ébaucher jusque-là, et elle travaille à mettre pour ainsi dire le comble à son ouvrage en formant en eux l'homme chrétien.

L'instruction des jeunes gens a trois objets.

C'est là le but que se sont proposé nos rois en établissant l'université : et c'est aussi l'ordre des devoirs qu'ils lui ont eux-mêmes prescrits dans les divers réglements qu'ils lui ont donnés pour la mettre en état de répondre à leurs vues. Celui de Henri IV de glorieuse mémoire commence par ces mots : « La félicité des royaumes et « des peuples, et sur-tout d'un état chrétien, dépend de « la bonne éducation de la jeunesse, où l'on a pour but de « cultiver, de polir par l'étude des sciences l'esprit encore

« brut des jeunes gens; de les disposer ainsi à remplir « dignement les différentes places qui leur sont destinées, « sans quoi ils seraient inutiles à la république; enfin, de « leur apprendre le culte religieux et sincère que Dieu « exige d'eux, l'attachement inviolable qu'ils doivent à « leurs pères et mères et à leur patrie, le respect et l'obéis- « sance qu'ils sont obligés de rendre au prince et aux « magistrats. » *Quum omnium regnorum et populorum felicitas, tum maximè reipublicæ christianæ salus, a recta juventutis institutione pendet : quæ quidem rudes adhuc animos ad humanitatem flectit; steriles alioquin et infructuosos reipublicæ muniis idoneos et utiles reddit; Dei cultum, in parentes et patriam pietatem, erga magistratus reverentiam et obedientiam promovet.*

Nous allons examiner chacun de ces trois objets en particulier, et nous tâcherons de montrer combien il est nécessaire de les avoir toujours en vue dans l'éducation des jeunes gens.

---

## PREMIER OBJET DE L'INSTRUCTION.

### AVANTAGES DE L'ÉTUDE DES BEAUX-ARTS ET DES SCIENCES POUR FORMER L'ESPRIT.

Difference que l'étude met entre les hommes.

Pour concevoir une juste idée de l'importance des fonctions de ceux qui sont destinés à apprendre aux jeunes gens les langues, les belles-lettres, l'histoire, la rhétorique, la philosophie, et les autres sciences qui conviennent à cet âge, et pour connaître combien de telles études peuvent contribuer à la gloire d'un royaume, il ne faut que considérer la différence que les bonnes études mettent, non-seulement entre les particuliers, mais aussi entre les peuples.

Les Athéniens n'occupaient pas un fort grand terrain dans la Grèce : mais jusqu'où leur réputation ne s'étendit-elle point ! En portant les sciences à leur perfection, ils portèrent leur propre gloire à son comble. La même école forma des hommes rares en tout genre. De là sortirent les grands orateurs, les fameux capitaines, les sages législateurs, les habiles politiques. Cette source féconde répandit les mêmes avantages sur tous les beaux-arts qui semblent y avoir le moins de rapport : la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture. Elle les rectifia, les ennoblit, les perfectionna ; et, comme s'ils étaient sortis de la même racine et nourris de la même sève, elle les fit tous fleurir en même temps.

Rome, devenue la maîtresse du monde par ses victoires, en devint l'admiration et le modèle par la beauté des ouvrages d'esprit qu'elle produisit presque en tout genre ; et par là elle s'acquit sur les peuples qu'elle avait soumis à son empire une autre sorte de supériorité, infiniment plus flatteuse que celle qui ne vient que des armes et des conquêtes.

L'Afrique, autrefois si fertile en beaux esprits et en grandes lumières, est tombée par l'oubli des belles-lettres dans une stérilité entière, et même dans la barbarie, dont elle porte le nom, sans que, pendant le cours de tant de siècles, elle ait produit un seul homme qui se soit distingué par quelque talent, et qui ait fait ressouvenir du mérite de ses ancêtres, ou qui s'en soit souvenu lui-même. On en peut dire autant de l'Égypte en particulier, qui avait été considérée comme la source de toutes les sciences.

Le contraire est arrivé parmi les peuples de l'Occident et du Septentrion. Ils ont été long-temps regardés comme grossiers et barbares, parce qu'ils étaient sans goût pour les ouvrages d'esprit. Mais, aussitôt que les bonnes études

y ont pénétré, ils ont donné de grands hommes qui ont égalé en toute sorte de littérature et de profession ce que les autres nations avaient eu de plus solide, de plus éclairé, de plus profond, et de plus sublime.

On voit tous les jours qu'à mesure que les sciences passent chez de nouveaux peuples, elles les transforment en d'autres hommes, et qu'en leur donnant des inclinations et des mœurs plus douces, une police mieux réglée, des lois plus humaines, elles les tirent de l'obscurité où ils avaient langui jusque-là, et de la grossièreté qui leur était naturelle. Ils deviennent ainsi une preuve évidente que, dans les différents climats, les esprits sont à peu près les mêmes; que les sciences seules y mettent une si honorable distinction; que, selon qu'elles sont ou cultivées ou négligées, elles élèvent ou rabaissent les nations, qu'elles les tirent des ténèbres ou les y replongent, et qu'elles semblent décider de leur destinée.

Mais, sans parcourir l'histoire, il suffit d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe dans la nature. Elle nous montre la différence infinie que la culture met entre deux terres, d'ailleurs assez semblables. L'une, parce qu'elle est abandonnée, demeure brute, sauvage, hérissée d'épines. L'autre, remplie de toutes sortes de grains et de fruits, ornée d'une agréable variété de fleurs, rassemble dans un petit espace tout ce qu'il y a de plus rare, de plus salutaire, de plus délicieux, et devient par les soins de son maître un heureux abrégé de toutes les beautés des saisons et des régions différentes. Il en est ainsi de notre esprit, et nous sommes toujours payés avec usure du soin que nous prenons de le cultiver. C'est ce fonds que tout homme qui sent la noblesse de son origine et de sa destinée est chargé de mettre en valeur; ce fonds (1) si riche et si fer-

(1) Nihil est feracius ingeniis, iis præsertim quæ disciplinis exculta sunt. » (Cic. *Orat.* n. 48.)

tile, si capable de productions immortelles, et seul digne de toute son attention.

En effet, l'esprit se nourrit et se fortifie par les sublimes vérités que l'étude lui fournit. Il croît et grandit pour ainsi dire avec les grands hommes dont il étudie les ouvrages, de même qu'on prend les manières et les sentiments de ceux avec qui l'on vit ordinairement. Il se pique, par une noble émulation, d'atteindre à leur gloire, et il l'espère par la vue du succès qu'ils ont eu. Il oublie sa propre faiblesse, et il fait d'heureux efforts pour s'élever avec eux au-dessus de lui-même. Stérile quelquefois de son propre fonds, et renfermé dans des bornes très-étroites, il invente peu, et s'épuise aisément. Mais l'étude supplée à sa stérilité, et lui fait tirer d'ailleurs ce qui lui manque. Elle étend ses connaissances et ses lumières par des secours étrangers, porte plus loin ses vues, multiplie ses idées, les rend plus variées, plus distinctes, plus vives : elle lui apprend à envisager les vérités par plusieurs faces, lui découvre la fécondité des principes, et l'aide à en tirer les conséquences les plus éloignées.

L'étude donne à l'esprit de l'élévation et de l'étendue.

Nous naissons dans les ténèbres de l'ignorance, et la mauvaise éducation y ajoute beaucoup de faux préjugés. L'étude dissipe les premières, et corrige les autres. Elle donne à nos pensées et à nos raisonnements de la justesse et de l'exactitude. Elle nous accoutume à mettre de l'ordre et de l'arrangement dans toutes les matières dont nous avons ou à parler ou à écrire. Elle nous présente pour guides et pour modèles les hommes les plus éclairés et les plus sages de l'antiquité (1), qu'on peut bien appeler en ce sens, avec Sénèque, les maîtres et les précepteurs du genre humain. En nous prêtant leur discernement et leurs

L'étude donne de la justesse.

(1) « Quam venerationem parentibus meis debeo; eamdem illis præceptoribus generis humani, a quibus tanti boni initia fluxerunt. » (Senec. *Epist.* 64.)

yeux, elle nous fait marcher avec sûreté à la lumière que portent devant nous ces guides choisis, qui, après avoir passé par l'examen rigoureux de tant de siècles et de tant de peuples, et avoir survécu à la ruine de tant d'empires, ont mérité par un suffrage unanime d'être pour tous les âges suivants les arbitres souverains du bon goût, et les modèles achevés de ce que la littérature a de plus parfait.

L'étude donne de la capacité pour les affaires.

Mais l'utilité de l'étude ne se borne pas à ce qu'on appelle *science;* elle donne aussi de la capacité pour les affaires et pour les emplois.

Paul Émile, qui remporta une célèbre victoire sur Persée, dernier roi des Macédoniens, savait bien comment se formaient les plus grands hommes. Plutarque observe le soin particulier qu'il prit de l'éducation de ses enfants. Il ne se contenta pas de leur faire apprendre leur propre langue par règles, comme c'était alors la coutume; il leur fit aussi étudier la langue grecque. Il leur donna toutes sortes de maîtres, de grammaire, de rhétorique, de dialectique, outre ceux qui devaient les instruire de l'art militaire; et il assistait lui-même, le plus souvent qu'il lui était possible, à tous leurs exercices. Quand il eut vaincu Persée, il ne daigna pas même jeter les yeux sur les richesses immenses qui se trouvèrent dans ses trésors. Il permit seulement à ses enfants, qui, selon l'historien, aimaient fort les lettres (1), de prendre les livres de la bibliothèque de ce roi.

Le succès répondit aux soins d'un père si éclairé et si attentif. Il eut l'avantage de donner à Rome un second Scipion l'Africain, vainqueur de Carthage et de Numance, et qui ne fut pas moins recommandable par son goût merveilleux pour les belles-lettres et pour toutes les sciences

(1) Μόνα τὰ βιβλία τοῦ βασιλέως συλλογραμματοῦσι τοῖς υἱέσιν ἐπέτρεψεν ἐξελέσθαι. (Plut. in *Æmilio*, § 28.) — L.

que par ses vertus militaires (1). Ce grand homme avait toujours auprès de lui, soit pendant la paix, soit pendant la guerre, l'historien Polybe et le philosophe Panétius, qu'il honorait d'une amitié particulière. « Personne (dit un « historien en parlant de Scipion) ne savait mieux que lui « entremêler le repos et l'action, ni mettre plus à profit les « vides que lui laissaient les affaires. Partagé entre les oc- « cupations de la guerre et celles de la paix, entre les armes « et l'étude, ou il exerçait son corps dans les dangers, ou « il cultivait son esprit par les sciences. » Il y a apparence que c'est de lui que Cicéron dit (2) qu'il avait toujours entre les mains les ouvrages de Xénophon ; car je ne sais si cela peut aussi convenir au premier Scipion.

Lucullus (3) tira aussi un grand secours de la lecture des bons auteurs et de l'étude de l'histoire. En le voyant paraître tout d'un coup à la tête des armées, on admira sa capacité consommée. Il était parti de Rome sans avoir encore un grand usage de l'art militaire, dit Cicéron, et il arriva en Asie capitaine tout formé et parfait. C'est que son génie excellent, cultivé par l'étude des beaux-arts, lui tint lieu d'expérience, qui semble pourtant ne pouvoir se suppléer.

(1) « Scipio tam elegans liberalium studiorum omnisque doctrinæ et auctor et admirator fuit, ut Polybium Panætiumque, præcellentes ingenio viros, domi militiæque secum habuerit. Neque enim quisquam hoc Scipione elegantiùs intervalla negotiorum otio dispunxit, semperque aut belli aut pacis serviit artibus : semper inter arma ac studia versatus, aut corpus periculis, aut animum disciplinis exercuit.» (Vell. Paterc. l. 1, cap. 13.)

(2) « Africanus semper socraticum Xenophontem in manibus habebat.» (Cic. lib. 2, *Tusc. Quæst.* n. 62.)

(3) « Magnum ingenium Luculli, magnumque optimarum artium studium, tum omnis liberalis et digna homine nobili ab eo percepta doctrina... Ab eo laus imperatoria non admodùm expectabatur... Sed incredibilis quædam ingenii magnitudo non desideravit indocilem usûs disciplinam. Itaque, quum totum iter et navigationem consumpsisset partim in percontando a peritis, partim rebus gestis legendis, in Asiam factus imperator venit, quum esset Româ profectus rei militaris rudis.» (Lib. 4, *Academ. Quæst.* n. 1 et 2.)

Brutus passait une partie des nuits à s'instruire de l'art militaire par les relations des campagnes des plus fameux capitaines, et ne comptait pas pour perdu le temps qu'il donnait à lire les historiens, et sur-tout Polybe, sur les ouvrages duquel on le trouva occupé à travailler peu de temps avant la fameuse bataille de Pharsale.

Il n'est pas difficile de comprendre que le soin particulier que les Romains prirent, dans les derniers temps de la république, de bien cultiver l'esprit des jeunes gens, devait naturellement ajouter un nouveau mérite et un nouveau lustre aux grandes qualités qu'ils avaient d'ailleurs, en les mettant en état d'exceller également dans les exercices des armes et du barreau, et de soutenir avec un pareil succès les emplois de l'épée et ceux de la robe.

Il arrive quelquefois que des généraux d'armée, faute d'avoir cultivé leur esprit par l'étude des belles-lettres, diminuent eux-mêmes l'éclat de leurs victoires par des relations sèches, informes, languissantes; et que leur plume soutient mal les exploits de leur épée. Ils sont en cela bien différents de César, de Polybe, de Xénophon et de Thucydide, qui, par la vivacité de leurs peintures, transportent le lecteur sur le champ de bataille, lui rendent raison de la disposition des troupes et du terrain, des commencements et des progrès du combat, des inconvénients survenus et des remèdes appliqués, des balancements différents, et de leurs causes; et par ces divers degrés le conduisent comme par la main à l'événement.

On en peut dire autant des négociations, des magistratures, des intendances, des commissions; en un mot, de tous les emplois qui obligent à parler, soit en public, soit en particulier; à écrire, à rendre compte de son ministère; à ménager les esprits, à les gagner, à les persuader : et quel emploi y a-t-il qui n'exige presque tous ces devoirs?

Rien n'est plus ordinaire que d'entendre des gens du

monde, qu'une longue expérience et de sérieuses réflexions ont instruits, se plaindre amèrement de ce que leur éducation a été négligée, et regretter de n'avoir pas été nourris dans le goût des sciences, dont ils commencent trop tard à connaître l'usage et le prix. Ils avouent que ce défaut les a éloignés des emplois importants, ou les a laissés fort au-dessous de leurs charges, ou les a même fait succomber sous leur poids.

Autres avantages de l'étude.

Lorsque, dans de certaines occasions d'éclat et dans des places distinguées, on voit un jeune magistrat, cultivé par les belles-lettres, s'attirer des applaudissements du public, qui est le père qui ne desirât pas un tel fils? et qui est le fils un peu sensé qui ne desirât pas un tel succès? Tous alors s'accordent à sentir l'avantage des sciences. Tous comprennent combien elles sont capables d'élever un homme au-dessus de son âge, et quelquefois même au-dessus de sa naissance.

Mais, quand cette étude ne servirait qu'à acquérir l'habitude du travail, à en adoucir la peine, à arrêter et à fixer la légèreté de l'esprit, à vaincre l'aversion pour une vie sédentaire et appliquée, et pour tout ce qui assujettit et captive, ce serait déja un très-grand avantage. En effet, elle retire de l'oisiveté, du jeu, de la débauche. Elle remplit utilement les vides de la journée, qui pèsent si fort à tant de personnes, et rend très-agréable un loisir (1) qui, sans le secours des belles-lettres, est une espèce de mort, et comme le tombeau d'un homme vivant. Elle met en état de juger sainement des ouvrages qui paraissent; de lier société avec les gens d'esprit; d'entrer dans les meilleures compagnies; de prendre part aux entretiens les plus savants; de fournir de son côté à la conversation, où sans cela on demeurerait muet; de la rendre plus utile

(1) « Otium sine litteris mors est, et hominis vivi sepultura. » (Senec. *Epist.* 28.)

et plus agréable, en mêlant les faits aux réflexions, et relevant les uns par les autres.

J'avoue que souvent, dans les conversations, dans les affaires, dans les discours même que l'on a à composer, il n'est point question d'histoire grecque ou romaine, de philosophie, de mathématique; cependant l'étude (1) de ces sciences, quand elle est bien faite, donne à l'esprit une justesse, une solidité, une précision, une grace même dont les connaisseurs s'aperçoivent facilement.

Mais il est temps de passer au second avantage qu'on doit retirer de l'étude, et à la seconde vue que les maîtres doivent se proposer dans l'instruction des jeunes gens, qui est de régler leurs mœurs et de former en eux l'honnête homme.

---

## SECOND OBJET DE L'INSTRUCTION.

### SOIN DE FORMER LES MOEURS.

Nécessité de travailler à former les mœurs.

Si l'instruction n'avait pour but que de former l'homme aux belles-lettres et aux sciences; si elle se bornait à le rendre habile, éloquent, propre aux affaires et si, en cultivant l'esprit, elle négligeait de régler le cœur, elle ne répondrait pas à tout ce qu'on a droit d'en attendre, et ne nous conduirait pas à une des principales fins pour lesquelles nous sommes nés. Pour peu qu'on examine la nature de l'homme, ses inclinations, sa fin, il est aisé de reconnaître qu'il n'est pas fait pour lui seul, mais pour la société. La Providence l'a destiné à y remplir quelque emploi. Il est membre d'un corps dont il doit procurer

(1) « Ipsa multarum artium scientia etiam aliud agentes nos ornat; atque, ubi minimè credas, eminet et excellit. » (*Dialog. de Orat.* c. 32.)

les avantages; et, comme dans un grand concert de musique, il se doit mettre en état de bien soutenir sa partie, pour rendre l'harmonie parfaite.

Mais, dans cette variété infinie de fonctions qui partagent et occupent les hommes, les emplois que l'état a le plus d'intérêt de voir bien remplis sont ceux qui s'exercent par les talents de l'esprit, et qui demandent des connaissances supérieures, et plus relevées. Les autres arts, les autres professions, peuvent être négligés jusqu'à un certain point sans que l'état en reçoive un si notable préjudice. Il n'en est pas de même des emplois qui exigent de la conduite et de la sagesse, puisqu'ils donnent le mouvement à tout le corps de l'état, et qu'ayant plus de part à l'autorité, ils influent plus directement dans les succès du gouvernement et dans la félicité publique.

Il n'y a que la probité qui remplisse dignement les postes.

Or, c'est la vertu seule qui met les hommes en état de bien remplir les postes publics. Ce sont les bonnes qualités du cœur qui donnent le prix aux autres, et qui, en faisant le vrai mérite de l'homme, le rendent aussi un instrument propre à procurer le bonheur de la société. C'est la vertu qui lui donne le goût de la véritable et de la solide gloire; qui lui inspire l'amour de la patrie et les motifs pour la bien servir; qui lui apprend à préférer toujours le bien public au bien particulier, à ne trouver rien de nécessaire que le devoir, rien d'estimable que la droiture et l'équité, rien de consolant que le témoignage de sa conscience et l'approbation des gens de bien, rien de honteux que le vice. C'est la vertu qui le rend désintéressé pour le conserver libre; qui l'élève au-dessus des flatteries, des reproches, des menaces et des malheurs; qui l'empêche de céder à l'injustice, quelque puissante et quelque redoutable qu'elle soit; et qui l'accoutume, dans toutes ses démarches, à respecter le jugement durable et incorrup-

tible de la postérité, et à ne lui point préférer une fausse et courte lueur de gloire, qui s'évanouit avec la vie comme une légère fumée.

La fin de toutes les études est de rendre l'homme meilleur.

Voilà ce que se proposent les bons maîtres dans l'éducation de la jeunesse. Ils estiment peu les sciences, si elles ne conduisent à la vertu. Ils comptent pour rien la plus vaste érudition, si elle est sans probité. Ils préfèrent l'honnête homme à l'homme savant, et, en instruisant les jeunes gens de ce que l'antiquité a de plus beau, ils songent moins à les rendre habiles qu'à les rendre vertueux, bons fils, bons pères, bons maîtres, bons amis, bons citoyens.

Sans cela en effet faudrait-il faire tant de cas de ces sortes d'études qui, selon l'expression d'un sage païen, ne seraient propres qu'à nourrir l'orgueil, et seraient incapables de corriger aucun défaut? *ex studiorum liberalium vanâ ostentatione, et nihil sanantibus litteris.* Serviraient-elles à quelqu'un pour guérir ses faux préjugés, ou pour affaiblir ses passions? Le rendraient-elles plus courageux, plus juste, plus libéral? *Cujus ista errores minuent? cujus cupiditates prement? Quem fortiorem, quem justiorem, quem liberaliorem facient?*

Senec. Epist. 59.

Id. de Brev. vit. cap. 14.

Sénèque avait emprunté cette solide pensée de la philosophie de Platon, qui établit en plusieurs endroits de ses écrits ce grand principe, que le but de l'éducation et de l'instruction des jeunes gens, aussi-bien que du gouvernement des peuples, est de les rendre meilleurs; et que quiconque s'écarte de cette fin, quelque mérite qu'il paraisse avoir d'ailleurs, n'est point véritablement digne de l'estime ni de l'approbation du public. C'est le jugement que ce grand philosophe portait de l'un des plus illustres citoyens d'Athènes, qui avait long-temps gouverné la république avec une réputation extraordinaire, qui avait rempli la ville de temples, de théâtres, de statues, d'édifices

Plat. in Gorgia.

publics; qui l'avait ornée par les monuments les plus célèbres, et rendue toute brillante d'or; qui avait épuisé ce que la sculpture, la peinture et l'architecture ont de plus beau et de plus grand, et avait établi dans ses ouvrages le modèle et la règle du goût de toute la postérité. Mais Platon demandait si l'on pouvait nommer un seul homme, citoyen ou étranger, esclave ou libre, à commencer par ses propres enfants, que Périclès eût rendu par ses soins plus sage et plus homme de bien. Il remarquait très-judicieusement qu'il avait au contraire, par sa conduite, fait perdre aux Athéniens les vertus de leurs ancêtres, et qu'il les avait rendus paresseux, mous, causeurs, curieux, amateurs des folles dépenses, admirateurs des choses vaines et superflues. D'où il laissait à conclure que c'était à tort qu'on donnait de si grandes louanges à son administration, puisqu'il n'en méritait pas plus qu'un écuyer qui, s'étant chargé de dresser un beau cheval, ne lui aurait appris qu'à broncher, qu'à être rude, pesant, vicieux, ombrageux.

Il est aisé de faire l'application de ce principe à l'étude des belles-lettres et des sciences. Il nous apprend, non à les négliger, mais à en tirer tout le fruit qu'on en doit attendre; à les considérer, non comme notre fin, mais comme des moyens qui peuvent nous y conduire. Elles n'ont pas pour objet immédiat la vertu (1); mais elles y préparent; et elles sont à son égard ce que les premiers éléments de la grammaire sont à l'égard des belles-lettres mêmes et des sciences, c'est-à-dire des instruments très-utiles, si l'on sait en faire un bon usage.

(1) Quare ergo liberalibus studiis filios erudimus? Non quia virtutem dare possunt, sed quia animum ad accipiendam virtutem præparant. Quemadmodùm prima illa, ut antiqui vocabant, litteratura, per quam pueris elementa traduntur, non docet liberales artes, sed mox percipiendis locum parat: sic liberales artes non perducunt animum ad virtutem, sed expediunt. » (Senec. *Epist.* 88.)

Manière de former les mœurs.

Or, l'usage qu'on en doit faire est de se servir adroitement de tout ce qui se rencontre de maximes, d'exemples et d'histoires remarquables dans la lecture des auteurs, pour inspirer aux jeunes gens de l'amour pour la vertu et de l'horreur pour le vice.

Nécessité d'opposer à la corruption naturelle de l'homme, et au torrent des mauvaises coutumes, de bons exemples et de bons principes.

Il y a dans le cœur de l'homme, depuis sa corruption, une malheureuse fécondité pour le mal, qui altère bientôt dans les enfants le peu de bonnes dispositions qui y reste, si les parents et les maîtres ne travaillent continuellement à nourrir et à faire croître ces faibles semences du bien, restes précieux de l'ancienne innocence; et s'ils n'arrachent avec un soin infatigable les ronces et les épines qu'un si mauvais fonds pousse sans cesse.

Cette pente naturelle au mal est fortifiée le plus souvent dans les jeunes gens par tout ce qui les environne. Y a-t-il beaucoup de pères qui sachent (1) jusqu'où l'on doit porter la retenue et la circonspection en présence des enfants, ou qui veuillent se gêner jusqu'au point de ne jamais tenir devant eux aucun discours qui puisse former quelque faux préjugé dans leur esprit? Tout ne retentit-il pas autour d'eux des louanges que l'on donne à ceux qui amassent de gros biens, qui ont un grand équipage, qui font bonne chère, qui sont logés et meublés magnifiquement? Ne se forme-t-il pas de tous ces suffrages comme un cri public et une voix (2) bien plus dangereuse que celle des Sirènes dont parle la Fable, qui, après tout, n'était entendue qu'aux environs du rocher qu'elles habitaient, au lieu que celle-ci se fait entendre dans toutes les villes, et presque dans toutes les maisons? Rien ne se dit impunément (3) devant les en-

(1) « Maxima debetur puero reverentia. » (Juv. [*Sat.* XIV, 47].)

(2) Illa vox, quæ timebatur, erat blanda, non tamen publica: at hæc, quæ timenda est, non ex uno scopulo, sed ex omni terrarum parte circumsonat. » (Sen. *Epist.* 31.)

(3) « Nulla ad aures nostras vox

fants. Un mot d'estime ou d'admiration échappé à un père sur les richesses suffit pour en allumer en eux un desir qui croîtra avec l'âge, et ne s'éteindra peut-être jamais.

A toutes ces voix enchanteresses il est donc nécessaire d'en opposer une qui se fasse entendre au milieu de ce bruit confus d'opinions dangereuses, et qui dissipe tous ces faux préjugés. Les jeunes gens ont besoin (s'il m'est permis de me servir de ce terme) d'un moniteur fidèle et assidu(1), d'un avocat qui plaide auprès d'eux la cause du vrai, de l'honnête, de la droite raison; qui leur fasse remarquer le faux qui règne dans presque tous les discours et toutes les conversations des hommes, et qui leur donne des règles sûres pour faire ce discernement.

Mais qui sera ce moniteur? Le maître chargé de leur éducation en fera-t-il la fonction? et sera-ce par des leçons réglées qu'il entreprendra de les instruire sur ce point? Au seul nom de leçons ils prennent l'alarme, ils se tiennent sur leurs gardes, et leur esprit se ferme à tout ce qu'on leur dit, comme si l'on avait dessein de leur dresser des embûches.

Il faut leur donner des maîtres qui ne leur soient point suspects, et dont ils ne puissent se défier. Pour les préserver ou les guérir de la contagion du siècle présent(2), il faut les transporter dans d'autres pays et d'autres temps, et opposer au torrent des fausses maximes et des mauvais

impunè perfertur.» (Id. *Epist.* 94.)

« Admirationem nobis parentes auri argentique fecerunt: et teneris infusa cupiditas altiùs sedit, crevitque nobiscum.» (Id. *Epist.* 115.)

(1) « Sit ergo aliquis custos, et aurem subindè pervellat, abigatque rumores, et reclamet populis laudantibus... Necessarium est admoneri, et habere aliquem advocatum bonæ mentis, eque tanto fremitu falsorum, unam denique audire vocem... quæ tantis clamoribus ambitiosis exsurdato salutaria insusurret.» (Id. *Epist.* 34.)

(2) « Si velis vitiis exui, longè a vitiorum exemplis recedendum est... Ad meliores transi. Cum Catonibus vive, cum Lælio, etc. » (Id. *Epist* 104.)

exemples qui entraînent presque tout le monde les maximes et les exemples des grands hommes de l'antiquité, dont les auteurs qu'ils ont entre les mains leur parlent. Ils écoutent volontiers les leçons que leur font un Camille, un Scipion, un Cyrus : et ces sortes d'instructions, cachées et comme déguisées sous le nom d'histoire, font d'autant plus d'impression sur eux, qu'elles paraissent moins recherchées, le pur hasard semblant les leur présenter.

Opposer à l'amour des richesses et des plaisirs, qui devient le goût dominant, les exemples de l'antiquité qui y sont contraires.

Le goût de la véritable gloire et de la véritable grandeur se perd tous les jours parmi nous de plus en plus. Des hommes nouveaux (1), enivrés de leur subite fortune, et dont les dépenses insensées ne peuvent venir à bout d'épuiser les biens immenses, nous accoutument à ne trouver rien de grand et d'estimable que les richesses, et des richesses énormes; à regarder non-seulement la pauvreté, mais même une honnête médiocrité comme une honte insupportable; à faire consister tout le mérite et tout l'honneur dans la magnificence des bâtiments, des meubles, des équipages, des tables.

Quel contraste l'histoire ancienne n'oppose-t-elle pas à ce mauvais goût! Elle nous montre des consuls et des dictateurs qu'on allait prendre à la charrue. Quelle bassesse en apparence! Mais ces mains (2) endurcies par des travaux rustiques soutenaient l'état chancelant et sauvaient la république. Loin de songer à s'enrichir (3), ils refusaient l'or qu'on leur présentait, trouvant qu'il était plus beau

(1) « Homines novi... omnibus modis pecuniam trahunt, vexant : tamen summâ lubidine divitias suas vincere nequeunt. » (Sallust. *Catil.* cap. 20.)

(2) « Sed illæ rustico opere attritæ manus salutem publicam stabilierunt. » (Val. Max. lib. 4, c. 4.)

(3) « Curio ad focum sedenti magnum auri pondus Samnites quum attulissent, repudiati ab eo sunt. Non enim aurum habere, præclarum sibi videri dixit, sed iis qui haberent aurum imperare. » (Cic. *de Senect.* n. 55.)

de commander à ceux qui en avaient que de le posséder eux-mêmes. Les plus grands hommes, comme Aristide chez les Grecs, qui avait gouverné les finances de toute la Grèce pendant plusieurs années, Valérius Publicola, Ménénius Agrippa, et tant d'autres Romains, mouraient souvent sans laisser de quoi fournir aux frais de leurs funérailles, tant la pauvreté était en honneur chez eux, et les richesses méprisées. On voyait un vénérable vieillard, illustré par plusieurs triomphes (1), manger au coin de son feu les légumes qu'il avait lui-même cultivés et cueillis dans son jardin. Ils ne se piquaient pas d'habileté à ordonner un repas (2) : mais en récompense ils savaient bien l'art de vaincre les ennemis dans la guerre et de gouverner les citoyens dans la paix. Magnifiques dans les temples et dans les édifices publics (3), et ennemis déclarés du luxe des particuliers, ils se contentaient pour eux-mêmes de maisons fort modestes, qu'ils ornaient des dépouilles des ennemis, et non de celles des citoyens.

Auguste, qui avait élevé l'empire romain au plus haut point de grandeur où il ait jamais été, et qui, à la vue des superbes bâtiments dont il avait enrichi Rome (4), se vantait avec complaisance, mais avec vérité, qu'il laissait toute de marbre une ville qu'il avait trouvée toute de brique ; Auguste, dis-je, pendant tout son règne, qui dura plus de quarante ans, ne s'écarta jamais en rien de l'ancienne simplicité de ses pères. Ses maisons (5), soit à la

(1) « Fabricius ad focum cœnat illas ipsas radices, quas in agro repurgando triumphalis senex vulsit. » ( Senec. *de Provid.* cap. 3.)

(2) « Parùm scitè convivium exorno... At illa multò optuma reipublicæ doctus sum, hostes ferire, etc. » (Sallust. *Jugurth.* cap. 85.)

(3) « In suppliciis deorum magnifici, domi parci. » (Id. in *Catil.* c. 9.)

(4) « Urbem excoluit adeò, ut jure sit gloriatus, marmoream se relinquere, quam lateritiam accepisset. » ( Suet. in *Aug.* cap. 28. )

(5) « Habitabat ædibus neque laxitate neque cultu conspicuis. » (Ibid. cap. 72.)

« Instrumenti ejus et supellectilis

ville, soit à la campagne, n'avaient rien de magnifique. Il conserva toujours des meubles dont le luxe des particuliers aurait rougi dans la suite. Il coucha toujours dans la même chambre, sans en changer, comme les autres, selon les saisons. Il ne porta presque jamais d'autres habits que ceux que l'impératrice Livie ou sa sœur Octavie avaient filés.

Des traits de cette sorte frappent les jeunes gens. Et qui n'en serait touché? On les aide à faire les réflexions que Sénèque dit qu'il faisait en voyant dans une maison de campagne de Scipion l'Africain des bains d'une extrême simplicité, au lieu que de son temps on en avait porté la magnificence à un excès incroyable. J'ai un grand plaisir (1), dit-il, lorsque je compare les mœurs de Scipion avec les nôtres. Ce grand homme, la terreur de Carthage et l'honneur de Rome, après avoir cultivé son champ de ses propres mains, venait prendre le bain dans cet obscur réduit, habitait sous ce petit toit, se contentait d'une salle pavée si grossièrement. A qui maintenant une telle médiocrité suffirait-elle? On croit être logé pauvrement et sordidement, si les richesses et la magnificence n'éclatent même dans les bains.

O quelle merveille (2)! s'écrie-t-il ailleurs, de voir un homme qui avait passé par le commandement des armées,

parcimonia apparet etiam nunc, residuis lectis atque mensis, quorum pleraque vix privatæ elegantiæ sint.» (Suet. in *Aug.* cap. 73)

(1) « Magna me voluptas subit contemplantem mores Scipionis ac nostros. In hoc angulo ille Carthaginis horror, cui Roma debet quòd tantùm semel capta est, ablnebat corpus laboribus rusticis fessum: exercebat enim opere se, terramque (ut mos fuit priscis) ipse subigebat. Sub hoc ille tecto tam sordido stetit: hoc illum tam vile pavimentum sustinuit. At nunc quis est qui sic lavari sustineat? Pauper sibi videtur ac sordidus, nisi parietes magnis et pretiosis orbibus refulserint.» (Sen. *Epist.* 86.)

(2) « O quantum erat seculi decus, imperatorem triumphalem, censorium, et (quod super omnia hæc est) Catonem, uno caballo esse contentum, et ne toto quidem! partem enim sarcinæ, ab utroque latere dependentes, occupabant.» (Id. *Epist.* 87.)

le gouvernement des provinces, les honneurs du triomphe, et la plus honorable magistrature de Rome; et, pour dire encore quelque chose de plus grand, de voir Caton n'avoir pour tout équipage qu'un seul cheval, qui portait avec son maître tout son petit bagage! Y a-t-il aucune leçon de philosophie qui puisse être plus utile que de telles réflexions?

De quel poids ne sont point les admirables paroles de ce même Scipion dont nous venons de parler, par lesquelles il déclare à Masinissa qu'entre toutes les vertus la continence est celle dont il se pique le plus, et que les jeunes gens n'ont pas tant à craindre de la part des ennemis armés que de la part des voluptés qui environnent cet âge de tous côtés; et que quiconque a su leur mettre un frein et les dompter, a remporté une victoire plus glorieuse que n'était celle qu'ils venaient de remporter contre Syphax! *Non est, non (mihi crede) tantum ab hostibus armatis ætati nostræ periculum, quantum ab circumfusis undique voluptatibus. Qui eas suâ temperantiâ frenavit ac domuit, næ multò majus decus majoremque victoriam sibi peperit, quàm nos Syphace victo habemus.* Tit.-Liv. l. 30, n. 14

Il était en droit de parler ainsi après l'exemple de sagesse qu'il avait donné quelques années auparavant à l'égard d'une jeune et belle princesse qu'on lui amena parmi les prisonniers de guerre. Ayant appris qu'elle était promise en mariage à un jeune seigneur du pays, il la fit garder chez lui avec autant de retenue que si elle avait été dans la maison maternelle. Quand ce seigneur fut arrivé, il la lui remit entre les mains, après lui avoir fait un discours plein de cette grandeur et de cette noblesse romaine qui ne se trouve presque plus que dans les livres; et pour mettre le comble à une si belle action, il ajoute à la dot de cette princesse la rançon que le père et la mère lui avaient apportée pour racheter leur fille. Cet exemple est

d'autant plus merveilleux (1), que Scipion était alors jeune, sans engagement, et vainqueur. Une telle générosité lui gagna les cœurs de tous les peuples d'Espagne (2), et le leur fit regarder comme un dieu descendu du ciel sous une forme humaine, qui se rendait maître de tout, moins par la force des armes que par ses bienfaits et par sa générosité. Remplis d'admiration et de reconnaissance, ils firent graver cette action sur un bouclier (3) d'argent dont ils firent présent à Scipion : présent infiniment plus estimable et plus glorieux que tous les trésors et que tous les triomphes.

Accoutumer les jeunes gens à préférer aux actions les plus éclatantes celles de bonté et de générosité.

Par ces exemples on accoutume les jeunes gens à sentir le beau ; à goûter la vertu ; à n'estimer et n'admirer que le vrai mérite ; à juger sainement des hommes, non par ce qu'ils paraissent, mais par ce qu'ils sont ; à ne point suivre les préjugés populaires ; et sur-tout à ne se laisser point

(1) « Eximiæ formæ virginem.... accersitis parentibus et sponso inviolatam tradidit, et juvenis, et cœlebs, et victor. » (Val. Max. lib. 4, c. 3.)

(2) « Venisse diis simillimum juvenem, vincentem omnia, quum armis, tum benignitate ac beneficiis. » (Tit. Liv. lib. 26, n. 50.)

(3) M. Massieux, dans sa Dissertation sur les Boucliers votifs, remarque que Scipion, retournant à Rome, emporta ce bouclier, qui, au passage du Rhône, périt avec une partie du bagage. Il était demeuré dans ce fleuve jusqu'à l'an 1656, que quelques pêcheurs le trouvèrent. Il est aujourd'hui dans le cabinet du roi.

= Spon est le premier qui ait vu, dans le sujet représenté sur ce bouclier, la *Continence de Scipion*. L'opinion de cet antiquaire fut adoptée généralement, et reproduite par Massieux, Montfaucon, Drakenborch (dans son édition de Silius Italicus), etc.

Winckelmann prouve que cette explication est insoutenable, et qu'il faut voir dans ce sujet *Briséis rendue à Achille*. M. Millin a développé l'opinion de Winckelmann, et l'a confirmée par de nouveaux rapprochements (*Monuments inédits*, 2e livraison).

Ce monument n'a jamais pu être un bouclier votif : tous les boucliers de ce genre portent une inscription ou une tête au milieu. On croit généralement que c'est un de ces *plateaux*, appelés par les Grecs δίσκοι, πίνακες ; par les Latins, *lances*, *tympana*, dont les riches ornaient leurs somptueux buffets.

D'après le style de la sculpture, on pense que ce monument est du temps de Septime Sévère. — L.

éblouir par un vain éclat d'actions brillantes, qui souvent dans le fond n'ont rien de solide et de grand.

On leur apprend à préférer les actions de bonté et de libéralité à celles qui attirent le plus les yeux et l'admiration des hommes; et, par cette raison, à ne pas moins estimer Scipion l'Africain, second de ce nom, lorsque, adopté dans une riche famille, il abandonne tout son bien à son frère aîné, que lorsqu'il renversa Carthage et Numance.

On leur insinue qu'un service rendu généreusement à un ami dans le pressant besoin l'emporte sur les victoires les plus éclatantes. C'est la belle réflexion que fait Cicéron dans un de ses plaidoyers. L'endroit est des plus éloquents; et l'on ne manque pas d'en expliquer tout l'art, et d'en développer toutes les beautés aux jeunes gens : mais on n'oublie pas aussi de les rendre attentifs à l'excellente maxime qui le termine. Cicéron expose d'un côté les vertus guerrières de César (1), qu'il met dans tout leur jour

(1) « Multas equidem C. Cæsaris virtutes, magnas incredibilesque cognovi. Sed sunt cæteræ majoribus quasi theatris propositæ, et penè populares : castris locum capere, exercitum instruere, expugnare urbes, aciem hostium profligare; hanc vim frigorum, hiememque, quam nos vix hujus urbis tectis sustinemus, excipere; his ipsis diebus hostem persequi, tum quum etiam feræ latibulis se tegant, atque omnia bella jure gentium conquiescant : sunt ea quidem magna, quis negat? Sed magnis excitata sunt præmiis ad memoriam hominum sempiternam. Quò minùs admirandum est eum facere illa, qui immortalitatem concupiverit. Hæc mira laus est, quæ non poetarum carminibus, non annalium monumentis celebratur, sed prudentium judicio extenditur : equitem romanum, veterem amicum suum, studiosum, amantem, observantem sui, non libidine, non turpibus impensis cupiditatum atque jacturis, sed experientiâ patrimonii amplificandi, labentem excepit, corruere non sivit, fulsit et sustinuit re, fortunâ, fide, hodièque sustinet, nec amicum pendentem corruere patitur; nec illius animi aciem perstringit splendor sui nominis, nec mentis quasi luminibus officit altitudo fortunæ et gloriæ. Sint sanè illa magna, quæ reverà magna sunt. De judicio animi mei, ut volet, quisque sentiat. Ego enim hanc in tantis opibus, tantâ fortunâ, liberalitatem in suos, memoriam amicitiæ, reliquis omnibus virtutibus antepono. » (*Pro Rabir. Post.*, n. 42, 43, 44.)

en le représentant comme vainqueur, non-seulement des ennemis, mais encore des saisons; et de l'autre, la protection généreuse qu'il accorde à un ancien ami tombé dans la disgrace, et réduit à la disette par un malheur imprévu : et après avoir pesé comme dans la balance de la vérité ces deux sortes de qualités, il prononce en faveur de la dernière. « Voilà, dit-il, ce qu'on doit appeler une « action véritablement grande et digne d'admiration. Qu'on « pense tout ce qu'on voudra du jugement que j'en porte; « mais, pour moi, je crois devoir préférer à toutes les « autres vertus de César celle qui, dans une si grande for- « tune et une si haute élévation, le rend attentif aux besoins « d'un ancien ami, et sensible à sa misère. »

Réflexions sur le point d'honneur et sur les duels.

Je finirai ces remarques par un trait d'histoire bien capable d'instruire la jeune noblesse. Eurybiade, Lacédémonien, généralissime de la flotte des Grecs alliés armée contre les Perses, ne pouvant souffrir que Thémistocle, chef des Athéniens, encore tout jeune, soutînt trop vivement un avis contraire au sien, leva la canne sur lui avec un geste menaçant et des paroles piquantes. Que feraient nos jeunes officiers dans une pareille conjoncture? Thémistocle, sans se troubler ni s'émouvoir : *Frappe*, dit-il, *mais écoute :* Πάταξον μὲν, ἄκουσον δέ. Eurybiade, surpris d'une telle modération, écouta en effet; et ayant, selon l'avis du jeune Athénien, donné le combat dans le détroit de Salamine, il remporta cette célèbre victoire qui sauva la Grèce et acquit à Thémistocle une gloire immortelle.

Un maître entendu sait profiter d'une telle occasion, et il ne manque pas de faire observer aux jeunes gens que, ni chez les Grecs ni chez les Romains, ces vainqueurs de tant de peuples, qui étaient certainement de bons juges du point d'honneur, et qui savaient bien en quoi consistait la véritable gloire, il n'y a jamais eu pendant une si longue suite de siècles un seul exemple de duel particulier. Cette

barbare coutume de s'entr'égorger, quelquefois pour une seule parole échappée par hasard, et de laver dans le sang de ses meilleurs amis une prétendue injure; cette barbare coutume, dis-je, qu'il nous plaît d'appeler noblesse et grandeur d'ame, était inconnue à ces fameux conquérants. « Ils réservaient, dit Salluste, leur haine et « leur ressentiment pour les ennemis, et ne savaient dis- « puter que de gloire et de vertu avec leurs concitoyens. » *Jurgia, discordias, simultates cum hostibus exercebant : cives cum civibus de virtute pugnabant.*

Sallust. Cat. c. 9.

La connaissance du caractère et des vertus des grands hommes porte à les imiter.

On remarque avec raison que rien n'est plus capable d'inspirer des sentiments de vertu (1), et de détourner du vice, que la conversation des gens de bien, parce qu'elle s'insinue peu à peu, et qu'elle pénètre jusqu'au cœur. Les entendre, les voir souvent, tient lieu de préceptes. Leur présence seule, lors même qu'ils se taisent, parle et instruit. C'est là le fruit que l'on doit principalement tirer de la lecture des auteurs. Elle nous met, pour ainsi dire, en liaison avec tout ce que l'antiquité a eu de plus grands hommes. Nous conversons, nous voyageons, nous vivons avec eux. Nous entendons leurs discours : nous sommes témoins de leurs actions. Nous entrons insensiblement dans leurs sentiments et dans leurs maximes. Nous prenons d'eux cette noblesse et cette grandeur d'ame, ce désintéressement, cette haine de l'injustice, cet amour du bien public, qui éclatent de toutes parts dans leur vie.

Les réflexions sur les mœurs doivent être courtes.

Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je croie qu'il faille beaucoup insister sur les réflexions de morale. Les préceptes qui regardent les mœurs, pour faire impression,

(1) » Nulla res magis animis honesta induit, dubiosque et in pravum inclinabiles revocat ad rectum, quàm bonorum virorum conversatio. Paulatim enim descendit in pectora : et vim præceptorum obtinet frequenter audiri, aspici frequenter. Occursus meherculè ipse sapientium juvat : et est aliquid quod ex magno viro vel tacente proficias. » (Sen. *Epist.* 94.)

doivent être courts et vifs, et lancés comme un trait. C'est le moyen le plus sûr de les faire entrer dans l'esprit, et de les y faire demeurer. *Non multis opus est, sed efficacibus. Faciliùs intrant, sed et hærent.* C'est Sénèque qui parle ainsi : et il ajoute une comparaison bien propre à ce sujet. Il en est (1), dit-il, de ces réflexions comme de la semence. Elle est peu de chose en elle-même : mais, si elle tombe dans une terre bien préparée, elle se développe peu-à-peu, et par des accroissements insensibles, de très-petite qu'elle était d'abord, elle s'étend et s'élève considérablement. Ainsi les préceptes dont nous parlons ne sont quelquefois qu'un mot, qu'une courte réflexion ; mais ce mot, cette réflexion, qui paraissent dans le moment même comme tombés et perdus, produiront leur effet dans le temps.

Il ne faut donc pas s'attendre que cet effet soit prompt, et encore moins qu'il soit général. C'est beaucoup qu'un petit nombre en profite ; et ce petit nombre ne laissera pas d'être utile à la république. C'est la réflexion que faisait Cicéron en traitant une matière pareille à celle dont je parle ; et il avait marqué auparavant (2) qu'on ne pouvait rendre un plus grand et plus important service à l'état que de travailler à l'instruction de la jeunesse, sur-tout dans un temps où, à cause de la licence effrénée des mœurs, elle avait besoin d'être retenue et arrêtée par tous les moyens imaginables.

(1) « Seminis modo spargenda sunt : quod quamvis sit exiguum, quum occupavit idoneum locum, vires suas explicat, et ex minimo in maximos auctus diffunditur. Idem facit oratio. Nam latè patet, si aspicias : in opere crescit. Pauca sunt quæ dicuntur : sed si illa animus benè exceperit, convalescunt et exsurgunt. Eadem est, inquam, præceptorum conditio, quæ seminum. Multùm efficiunt, etsi angusta sunt : tantùm, ut dixi, idonea mens rapiat illa, et in se trahat. » (Senec. *Epist.* 38.)

(2) « Quod munus reipublicæ afferre majus meliusve possumus, quàm si docemus atque erudimus juven-

## TROISIÈME OBJET DE L'INSTRUCTION.

### ÉTUDE DE LA RELIGION.

Ce que nous venons de dire du soin que doivent avoir les maîtres de faire remarquer à leurs disciples les maximes et les exemples de vertu qui se rencontrent dans les auteurs ne tend encore qu'à former dans les jeunes gens l'honnête homme, l'homme de probité, le bon citoyen, le bon magistrat. C'est beaucoup, à la vérité; et quiconque est assez heureux pour y réussir, rend un grand service au public. Cependant, s'il bornait là son travail, il aurait lieu de craindre le reproche que nous lisons dans l'Évangile : *Que faites-vous en cela de particulier? Les païens ne le font-ils pas aussi?*

Sans l'étude de la religion les écoles chrétiennes ne différeraient pas de celles des païens.

Matth. 5, 47.

En effet, ils ont porté sur cette matière la délicatesse à un point qui doit nous faire rougir. Je me contenterai de rapporter ici quelques traits de Quintilien, l'un des maîtres du paganisme qui a eu en même temps le plus d'habileté et le plus de probité.

Soins merveilleux des païens au sujet des mœurs

Dans l'excellente rhétorique qu'il nous a laissée, songeant à former un orateur parfait (1), il pose pour principe qu'il ne peut être tel, s'il n'est homme de bien; et par une conséquence nécessaire, il exige de lui non-seulement le talent de la parole, mais encore toutes les vertus morales.

tutem, his præsertim moribus atque temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrenanda atque coercenda sit? Nec verò id effici posse confido, quod ne postulandum quidem est, ut omnes adolescentes se ad studia convertant. Pauci utinam! quorum tamen in republica latè patere poterit industria. » (Cic. *de Divin.* 2, n. 4, 5.)

(1) « Oratorem instituimus illum perfectum, qui esse, nisi vir bonus, non potest : ideòque non dicendi modò eximiam in eo facultatem, sed omnes animi virtutes exigimus. » (Quint. in *Proœm.* lib. 1.)

Les précautions qu'il prend pour l'éducation de celui qu'on destine à un si noble emploi sont étonnantes. Attentif (1) à son élève dès le berceau, et sachant quelle est la force des premières impressions, sur-tout pour le mal, il veut que, dans le choix de tout ce qui l'approche, de tout ce qui l'environne, nourrice, domestiques, enfants de même âge, on ait soin, avant tout, des bonnes mœurs.

Il regarde l'aveugle indolence (2) des pères et des mères à l'égard de leurs enfants, et leur négligence à conserver en eux le précieux trésor de la pudeur, comme la source de tous les désordres. Que ne dit-il point (3) contre cette molle éducation, à laquelle on donne le nom de bonté et de tendresse, et qui n'est propre qu'à énerver tout à-la-fois et le corps et l'esprit! Combien (4) recommande-t-il d'écarter de la maison paternelle tous les mauvais discours et tous les mauvais exemples, de peur que les enfants n'en soient infectés avant que d'en connaître le danger, et que l'habitude du mal ne devienne en eux une seconde nature!

Il veut (5) qu'on réprime avec soin les premières saillies

(1) « Et morum quidem in his hand dubiè prior ratio est... Naturâ tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percipimus... Et hæc ipsa magis pertinaciter hærent, quæ deteriora sunt.» (Quint. lib. 1, c. 1.)

(2) « Cæca ac sopita parentum socordia..... Negligentia formandi custodiendique in ætate primâ pudoris. » (Ibid. cap. 3.)

(3) « Utinam liberorum nostrorum mores non ipsi perderemus!... Mollis illa educatio, quam indulgentiam vocamus, nervos omnes et mentis et corporis frangit. » (Ibid.)

(4) « Omne convivium obscœnis canticis strepit; pudenda spectantur. Fit ex his consuetudo, deindè natura. Discunt hæc miseri antequàm sciant vitia esse.» (Ibid.)

(5) « Protinùs ne quid cupidè, ne quid improbè, ne quid impotenter faciat, monendus est puer. » (Lib. 1, cap. 4.)

« Ii quoque versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senectutem, et impressa animo rudi, usque ad mores proficiet... Etiam dicta clarorum virorum ediscere inter lusum licet. » (Ibid., cap. 2.)

des passions; qu'on mette tout à profit pour les mœurs; que les exemples ou modèles que leur donneront les maîtres à écrire renferment des sentences, des maximes utiles pour la conduite de la vie, et qu'on leur fasse apprendre aussi par manière de divertissement les paroles des grands hommes.

Mais quand il s'agit du choix d'un précepteur, d'un régent, de quelles expressions se sert-il! L'homme le plus vertueux ne l'est point encore assez selon lui : la discipline la plus exacte l'est encore trop peu : *Et præceptorem eligere sanctissimum quemque (cujus rei præcipua prudentibus cura est), et disciplinam quæ maximè severa fuerit, licet.* La raison qu'il en rend est admirable. C'est, dit-il, afin que la sagesse du maître conserve leur innocence dans cet âge encore tendre, et que, dans la suite, lorsqu'ils deviendront plus difficiles à gouverner, sa gravité, leur imposant du respect, les retienne dans le devoir : *Ut et teneriores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, et ferociores a licentia gravitas deterreat.* Lib. I, c. 3. Lib. II, c. 2.

L'un des plus beaux endroits de Quintilien et des plus connus, est celui où il traite la célèbre question s'il est avantageux d'instruire les enfants dans le particulier, ou s'il faut les envoyer aux écoles publiques. Il embrasse le dernier sentiment, et en apporte plusieurs raisons qui paraissent très-fortes. Mais (1) il déclare dès le commencement que, si les écoles publiques étaient dangereuses pour les mœurs, quelque utiles qu'elles pussent être pour les sciences, il ne faudrait point balancer, et que la vertu est infiniment préférable à l'éloquence.

Quand il traite de la lecture des auteurs, il avertit que cette matière demande de grandes précautions (2), afin

(1) « Si studiis quidem scholas prodesse, moribus autem nocere constaret, potior mihi ratio vivendi honestè, quàm vel optimè dicendi, videretur. » (Lib. I, cap. 2.)

(2) « Cætera admonitione magnà

que les jeunes gens, dans un âge où tout ce qui entre dans leur esprit y laisse de profondes traces, n'apprennent rien non-seulement qui ne soit beau, mais encore plus qui ne soit bon et honnête. Dans cette vue (1) il leur interdit absolument la lecture des ouvrages trop libres et licencieux : il ne leur permet celle des comédies que dans un temps où les mœurs seront en sûreté; et il recommande de faire choix, non-seulement des auteurs, mais aussi des endroits de celui qu'on leur fait lire. « Pour moi, « dit-il, j'avoue qu'il y a de certaines parties d'Horace que « je ne voudrais pas expliquer. » *Horatium in quibusdam nolim interpretari.*

Outre les préceptes et les exemples de vertu que fournira la lecture ordinaire, il souhaite que le professeur insinue adroitement chaque jour dans ses explications quelque principe, quelque maxime utile pour la conduite: *Plurimus ei de honesto ac bono sit sermo;* parce que ce qui est dit de vive voix (2) par un maître que de bons écoliers ne manquent jamais d'aimer et de respecter, fait une bien plus grande impression que des paroles mortes. Quintilien s'explique ainsi en parlant de la manière de corriger les compositions : mais cela est encore plus vrai pour ce qui regarde les mœurs.

Paraît-il manquer quelque chose à une telle exactitude? Les maîtres chrétiens semblent-ils pouvoir aller plus loin? et tous vont-ils même jusque-là? Cependant,

egent : imprimis ut teneræ mentes tracturæque altiùs quidquid rudibus et omnium ignaris insederit, non modò quæ diserta, sed vel magis quæ honesta sunt, discant. » (Lib. 1, cap. 5.)

(1) « Amoveantur, si fieri potest: si minùs, certè ad firmius ætatis robur reserventur... quum mores in tuto fuerint.... In his, non auctores modò, sed etiam partes operis elegeris. » (Ibid.)

(2) « Licet enim satis exemplorum ad imitandum ex lectione suppeditet, tamen viva illa, ut dicitur, vox alit pleniùs, præcipuèque præceptoris quem discipuli, si modò rectè sunt instituti, et amant, et verentur. » (Lib. 2, cap. 2.)

si leur justice, si leur délicatesse en ce point ne passe celle des païens, il est bien sûr *qu'ils n'entreront point dans le royaume des cieux*. Ainsi, après qu'on a travaillé à former dans les jeunes gens l'honnête homme, l'homme de probité, il reste encore quelque chose de plus essentiel et de plus important, qui est de former en eux l'homme chrétien. Ces premières qualités sont par elles-mêmes d'un très-grand prix : mais la piété en est comme l'ame, et les rehausse infiniment. Quand celle-ci dans la suite, affaiblie et obscurcie par les passions, vient à disparaître, on est bien heureux que les vertus morales demeurent; et ce serait beaucoup que les personnes en place et destinées à gouverner les autres conservassent toujours une probité romaine. C'est pourquoi l'on ne peut trop s'appliquer à jeter dans l'esprit des jeunes gens ces heureuses semences, et à y poser ces principes.

La principale vue de l'université est de former les jeunes gens à la piété.

Mais le but de tous nos travaux, la fin de toutes nos instructions doit être la religion. Quoique nous n'en parlions pas toujours, nous devons l'avoir toujours dans l'esprit, et ne la perdre jamais de vue. Pour peu qu'on soit attentif aux anciens réglements de l'université à l'égard des maîtres et des écoliers, aux différentes prières et aux solennités qu'elle a prescrites pour implorer le secours de Dieu, aux processions publiques qu'elle a ordonnées dans chaque saison de l'année, aux jours fixes et marqués où elle fait interrompre les études publiques pour laisser le temps de se mieux disposer à la célébration des grandes fêtes et à la réception des sacrements, il est aisé de reconnaître que l'intention de cette pieuse mère est de consacrer et de sanctifier les études des jeunes gens par la religion, et qu'elle ne les porte si long-temps dans son sein que pour les enfanter de nouveau à Jésus-Christ : *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis.* Gal. 4, 19.

Réglement de l'université pour faire apprendre aux écoliers des sentences tirées de l'Écriture sainte.

C'est par cette même vue qu'elle a ordonné que dans toutes les classes, outre les autres exercices de piété, les écoliers réciteraient chaque jour quelques sentences tirées de l'Écriture sainte, et sur-tout du nouveau Testament, afin, dit-elle, que les autres études soient comme assaisonnées par ce divin sel : *quibus si addatur quotidiana Scripturæ sacræ quantulacumque mentio, hoc velut divino sale reliqua puerorum studia condientur.* Elle consent que l'on tire des auteurs païens la beauté et la délicatesse des expressions et des pensées : ce sont de précieux vases qu'on a droit d'enlever aux Égyptiens. Mais elle craindrait que dans ces coupes empoisonnées on ne présentât encore aux jeunes gens le vin de l'erreur, comme s'en plaignait saint Augustin, si, parmi tant de voix profanes dont retentissent continuellement les écoles, celle de Jésus-Christ, l'unique maître des hommes, ne s'y faisait entendre : *Petamus sanè a profanis scriptoribus sermonis elegantiam, et ab iis verborum optimam supellectilem mutuemur. Sunt illa quasi pretiosa vasa, quæ ab Ægyptiis furari sine piaculo licet. Sed absit ut in iis (quemadmodùm olim Augustinus de suis magistris conquerebatur) incautis adolescentibus vinum erroris ab ebriis doctoribus propinetur. Quí autem poterimus id vitare periculi, nisi tot profanis ethnicorum hominum vocibus inseratur divina vox, christianisque scholis, ut decet, quotidiè intersit, imò præsideat, unus hominum magister, Christus?* Elle regarde ce pieux exercice comme un préservatif salutaire et comme un antidote efficace pour prévenir et pour fortifier les jeunes gens, au sortir des études, contre les attraits du plaisir, contre les fausses maximes du siècle corrompu, et contre la contagion du mauvais exemple : *Scilicet ætas illa simplex, docilis, innocens, plena candoris et modestiæ, necdùm imbuta pravis artibus, accipiendo Christi evangelio maximè ido-*

*nea est. Sed, proh dolor! brevi illam morum castitatem inficiet humanarum opinionum labes, seculi contagio, consuetudinisque imperiosa lex : brevi omnia trahens ad se blandis cupiditatum lenociniis voluptas tenerum puerilis innocentiæ florem subvertet, nisi contra dulce illud venenum adolescentium mentes severis Christi præceptis, tanquam cœlesti antidoto, muniantur.*

Le parlement, qui veille à l'observation des statuts de l'université, dans un réglement général qu'il a fait pour l'un de ses colléges, enjoint au principal de tenir la main à ce que *les écoliers ne passent jamais un jour sans apprendre par mémoire une ou deux maximes de l'Écriture sainte, suivant l'esprit des statuts de la faculté des arts.*

Réglement du parlement sur le même sujet.

Arrêt du 27 juin 1703.

Les courtes réflexions que le professeur ajoute de vive voix sur la sentence que l'on doit apprendre, jointes à l'instruction qui se fait régulièrement dans chaque classe tous les samedis, et à l'étude de l'histoire sainte, suffiront aux jeunes gens pour leur donner une teinture raisonnable de la doctrine chrétienne. Et s'ils ne l'apprennent pas dans cet âge, quand le pourront-ils faire? Ne sait-on pas que pour l'ordinaire le temps qui suit les études est emporté par le vain amusement des bagatelles et des plaisirs, ou par l'occupation des affaires?

Utilité de la lecture de l'Écriture sainte.

Les principes puisés dans la lecture de l'Écriture sainte serviront, comme l'a sagement remarqué un habile écrivain (1) de ce siècle, à rectifier une infinité de choses qui se rencontrent dans les ouvrages des auteurs profanes, « et qui y ont été écrites par l'esprit du démon, « dans le dessein de tromper les hommes par un faux « agrément, qui nous rend les vices aimables lorsqu'ils « sont représentés avec un tour ingénieux. »

A la lueur de ce flambeau on découvrira, dans les écrits des païens, et ces précieuses étincelles de vérité

Remarquer dans les auteurs païens

(1) M. Nicole.

tout ce qui a rapport à la religion.

qui y brillent de toutes parts au sujet de la Divinité et de la religion, et les erreurs grossières que la superstition y a mêlées. Car il n'y a que la révélation divine qui puisse nous servir de guide et nous conduire sûrement à travers ce mélange de ténèbres et de lumières. Sans elle, qu'ont été les peuples les plus estimés pour leur esprit et pour leur savoir, sinon un amas d'hommes aveugles, insensés, privés d'intelligence et de sagesse? C'est l'idée que nous en donne l'Écriture en plus d'un endroit. Les Grecs et les Romains étaient des nations civilisées, polies, pleines de personnes habiles dans les sciences et dans les arts. On y trouve des orateurs, des philosophes, des politiques. Plusieurs même sont législateurs, interprètes des lois, ministres de la justice. Et néanmoins, parmi tant de personnes intelligentes aux yeux des hommes, Dieu ne découvre que des enfants et des insensés : *Dominus de cœlo prospexit super filios hominum, ut videat si est intelligens... Non est usque ad unum.*

Deut. 32, 21.

Ps. 13, 2-5.

Demandez aux sages de ces nations ce qu'ils adorent; ce qu'ils espèrent du culte qu'ils rendent à leurs divinités, ce qu'ils sont eux-mêmes, et ce qu'ils feront; quelle est la source et la règle des devoirs; quelle est l'origine de l'autorité des magistrats, quelle est la fin des républiques : vous serez étonnés de voir que ces sages seront des enfants par rapport à ces importantes questions, peu différents des abeilles et des fourmis qui vivent en républiques, et qui gardent de certaines lois sans savoir ce qu'elles font.

Traces du péché originel.

Ils ont entrevu quelque chose des suites du péché originel, mais sans en démêler la source et le principe. Peut-on décrire les misères de l'homme naissant d'une manière plus vive que le fait Pline dans sa belle préface du septième livre? Il représente ce superbe animal, destiné, dit-il, à commander à tout l'univers, dans un dénuement général de

tout secours, dans les larmes, dans les douleurs, gisant dans un berceau pieds et mains liés, rebut infortuné de la nature qui semble l'avoir traité en marâtre plutôt qu'en mère, commençant sa triste vie par des supplices, sans qu'on puisse lui reprocher d'autre crime que celui d'être né. *Jacet manibus pedibusque devinctis, flens, animal cæteris imperaturum, et a suppliciis vitam auspicatur; unam tantùm ob culpam, quia natum est.* Toute la conclusion que Pline tire de cet état, c'est qu'il est bien étonnant que l'homme, après de tels commencements, puisse conserver quelque sentiment d'orgueil. *Heu, dementiam ab iis initiis existimantium ad superbiam se genitos!*

Ut non sit satis æstimare, parens melior homini an noverca fuerit.

Cicéron, dans un livre que nous avons perdu, et dont saint Augustin nous a conservé quelques précieux fragments, avait fait avant Pline une peinture presque toute semblable de l'état de l'homme, excepté qu'il y ajoute des traits qui caractérisent encore mieux les suites du péché originel, en marquant du côté de l'ame l'assujettissement bas et servile où naît l'homme à toutes sortes de passions, et la pente malheureuse qui le porte aux vices et aux déréglements; de sorte pourtant qu'on aperçoit encore en lui quelques rayons échappés de lumière et quelques étincelles de raison. *In libro tertio de Republica Tullius hominem dicit, non ut a matre, sed ut a noverca natura editum in vitam, corpore nudo, fragili et infirmo; animo autem anxio ad molestias, humili ad timores, molli ad labores, prono ad libidines: in quo tamen inesset tanquam obrutus quidam divinus ignis ingenii et mentis.*

St. August. lib. 4, contr. Julian. c. 12, n. 60.

Xénophon, dans la Cyropédie, parle d'un jeune seigneur mède qui, ayant succombé à une tentation dont il n'avait pas cru d'abord devoir même se défier, tant il comptait sur ses forces, avoue à Cyrus sa faiblesse, et reconnaît qu'il y avait en lui deux ames, dont l'une, qui le poussait au bien, l'emportait quand ce prince était présent, et

Lib. 6.

l'autre, qui l'entraînait au mal, devenait victorieuse dès qu'il disparaissait. Voilà la concupiscence bien marquée.

Les philosophes même en ont été frappés, et se sont approchés de la foi chrétienne, comme l'observe saint Augustin, en regardant (1) les erreurs et les misères dont cette vie est pleine comme un effet de la justice divine qui punissait ainsi certaines fautes commises dans une autre vie, qui n'en étaient pas moins réelles et effectives, quoiqu'elles leur fussent inconnues.

Ce mélange étonnant que nous sentons en nous de bassesse et de grandeur, de faiblesse et de force, d'amour pour la vérité et de crédulité pour l'erreur, de desir de la félicité et d'asservissement à la misère, qui est l'état où l'homme se trouve depuis le péché d'Adam, était pour eux une énigme inexplicable. Ils éprouvaient en eux-mêmes toutes ces contrariétés, mais ils en ignoraient la cause, comme saint Augustin le remarque de Cicéron : *Rem vidit, causam nescivit.* Et comment auraient-ils pu la connaître (2), eux qui ignoraient absolument les saintes Écritures, qui seules nous donnent le dénouement de ces difficultés, en nous apprenant la chute du premier homme et les suites du péché originel?

St. August. contr. Julian. c. 12, n. 60.

Mais, quand on a une fois posé les principes que la révélation nous apprend sur toutes ces matières, alors les écrivains profanes (3), par de légers changements dans leurs expressions et dans leurs sentiments, peuvent devenir chrétiens, comme le remarque saint Augustin, et

(1) Ex quibus humanæ vitæ erroribus et ærumnis fit, ut interdùm veteres illi.... qui nos ob aliqua scelera suscepta in vita superiore pœnarum luendarum causâ natos esse dixerunt, aliquid vidisse videantur.» (Cic. in *Hortensio*, apud S. Aug. *contra Jul.* lib. 4, cap. 15, n. 78.)

(2) « Harum litterarum illi atque hujus veritatis expertes, quid de hac re sapere potuerunt? » (Ibid. cap. 15.)

(3) « Paucis mutatis verbis atque sententiis, christiani fierent. » (S. Aug. *de Doct. Christi*, cap. 4.)

nous sont d'une grande utilité, même pour la religion.

Traces de plusieurs autres vérités de la religion.

On y voit par-tout des preuves éclatantes de l'immortalité de l'ame, aussi-bien que des récompenses et des peines de l'autre vie. Par-tout on y remarque la nécessité et l'existence d'un être suprême, indépendant, éternel, dont la providence s'étend à tout et entre dans les moindres détails; dont la bonté prévient tous les besoins de l'homme et le comble de biens; dont la justice punit les désordres publics par des calamités publiques, et se laisse fléchir par le repentir; dont la puissance infinie dispose des royaumes et des empires, et décide souverainement du sort des particuliers et des peuples. On remarque que cet être, présent et attentif à tout, écoute les prières, reçoit les vœux, intervient dans les serments, et en punit les violateurs; qu'il porte sa lumière dans les profondeurs les plus obscures des consciences, et en trouble le repos; qu'il enlève aux uns la prudence, la réflexion, le courage, et qu'il les donne aux autres; qu'il protége l'innocence, favorise la vertu, hait le vice, et le punit souvent dès cette vie; qu'il se plaît à humilier les superbes, et à ôter aux injustes le pouvoir dont ils abusent.

Quel usage un maître habile ne fait-il pas de toutes ces importantes vérités, et de beaucoup d'autres semblables, qui, reparaissant tous les jours sous de nouvelles faces, forment peu à peu dans l'esprit une conviction secrète, intérieure, et comme naturelle, contre laquelle l'infidélité, dans la suite, a bien moins de force!

Faire remarquer les endroits des auteurs païens où il est parlé du christianisme.

Il n'est pas inutile non plus, pour faire sentir aux jeunes gens le bonheur inestimable qu'ils ont d'être nés dans le sein de la religion chrétienne, de leur faire remarquer avec quel mépris les plus illustres d'entre les auteurs païens ont parlé du christianisme naissant, qui jetait pourtant dès-lors un si grand éclat et une si vive lumière. Je n'en rapporterai que deux ou trois endroits.

Tacite (1), en parlant de l'embrasement de Rome, dont tout le monde regardait Néron comme l'auteur, dit que « ce prince voulut étouffer cette créance générale, en re- « jetant la cause et la haine de l'incendie sur ceux que le « peuple appelait chrétiens, et qu'il les fit tourmenter par « des supplices horribles. C'étaient, dit-il, des gens in- « fames, et qui étaient en horreur à tout le monde, comme « coupables des crimes les plus détestables. Ils tirent leur « nom, continue cet historien, d'un Christ, que Ponce « Pilate, lieutenant en Judée, avait fait exécuter sous « Tibère. Cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée « pour quelque temps, pullulait tout de nouveau, non- « seulement dans la Judée, qui était le lieu de sa nais- « sance, mais dans Rome même, qui est le rendez-vous « et comme l'égout de toutes les ordures du monde. » Il ajoute ensuite qu'ils ne furent pas tant convaincus du crime dont on les accusait, que de la haine du genre humain : *Haud perindè in crimine incendii, quàm odio humani generis convicti sunt.* Suétone, en parlant de cet embrasement de Rome, nous donne la même idée du christianisme, qu'il regarde comme une superstition nouvelle mêlée de magie : *Afflicti suppliciis christiani, genus hominum superstitionis novæ ac maleficæ.*

In Ner. cap. 16.

Ces grands génies, dit M. de Tillemont en rapportant ce fait, qui avaient tant de soin de rechercher la vérité dans l'histoire et dans des choses indifférentes, n'avaient que de la froideur pour la chose qu'il leur importait le plus de savoir. Ils condamnaient dans leurs ouvrages l'in-

(1) « Abolendo rumori Nero subdidit reos, et quæsitissimis pœnis affecit, quos per flagitia invisos vulgus christianos appellabat. Auctor nominis ejus Christus, qui Tiberio imperitante per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat. Repressaque in præsens exitiabilis superstitio rursùs erumpebat, non modò per Judæam, originem ejus mali, sed per urbem etiam, quò cuncta undique atrocia aut pudenda confluunt celebranturque. » (Tacit. *Annal.* lib. 15, cap. 44.)

justice des princes qui punissaient avant que de s'assurer du crime ; et ils ne rougissaient pas de commettre la même injustice en haïssant pour des crimes inconnus ceux en qui ils ne voyaient rien qu'ils ne fussent contraints de louer.

On croit avec raison que ce que dit Quintilien (1) de *l'auteur de la superstition judaïque, qui a ramassé un peuple pernicieux à tous les autres peuples*, doit s'entendre de Jésus-Christ même, et non de Moïse : parce que, dans ces premiers temps, il était assez ordinaire de confondre les chrétiens avec les Juifs. Il devrait paraître étonnant qu'un homme du caractère de Quintilien, si raisonnable d'ailleurs et si modéré, et qui eut le bonheur d'entrer dans une maison remplie d'illustres chrétiens (2), et féconde même en martyrs, eût ainsi parlé du christianisme, si l'on ne savait que la foi n'est point le fruit de la raison et du bon esprit, mais un don tout gratuit de la miséricorde divine. Un écrivain capable de porter l'excès de la flatterie jusqu'à reconnaître pour dieu un empereur tel que Domitien, était digne de blasphémer contre Jésus-Christ et contre sa religion.

Rien n'est plus célèbre que la lettre de Pline le jeune à l'empereur Trajan au sujet des chrétiens. On y voit l'attachement au christianisme traité d'entêtement, d'opiniâtreté, de folie, et, sous ce vain prétexte, puni du dernier supplice, comme le plus énorme de tous les crimes. Pline ne sait si dans cette matière le repentir peut mériter le pardon, ou s'il est inutile de cesser d'être chrétien quand une fois on l'a été ; si c'est le nom seul qu'on punit

(1) « Est conditoribus urbium infamiæ, contraxisse aliquam perniciosam cæteris gentem, qualis est primus judaicæ superstitionis auctor. » (QUINTIL. lib. 3, cap. 9.)

(2) Quintilien fut chargé de l'éducation de deux jeunes princes, enfants de Flavius Clemens, qui eut l'honneur de souffrir pour Jésus-Christ, aussi bien que Domitile, sa femme, et une autre Domitile, sa nièce.

en eux, ou les crimes attachés à ce nom : « Ceux que j'ai « mis à la question, dit-il, assuraient que toute leur faute « ou leur erreur avait été qu'à un certain jour marqué « ils s'assemblaient avant le lever du soleil pour chanter « alternativement les louanges de Christ comme d'un dieu : « qu'ils s'engageaient par serment, non à commettre quel- « que crime, mais à ne faire ni vol, ni larcin, ni adultère; « à observer inviolablement leur parole; à ne point nier « un dépôt qu'on leur redemanderait : qu'après cela ils se « retiraient, et se rassemblaient encore pour prendre en « commun leur repas, dans lequel il n'y avait rien de « criminel. » Il avoue pourtant qu'il a fait mener au supplice ceux qui ont persisté dans leur aveu, ne doutant pas que, quand le christianisme ne les eût pas rendus criminels, leur obstination et leur opiniâtreté inflexible ne méritât d'être punie.

La réponse de l'empereur fut « qu'il ne fallait faire au- « cune recherche contre les chrétiens : mais si on les dé- « fère, dit-il, et si on les accuse en justice, il faut les « punir; de sorte pourtant que ceux qui soutiendront « n'être point chrétiens, et qui le justifieront par les effets, « c'est-à-dire en sacrifiant à nos dieux, soient traités « comme innocents.... Au reste, ajoute Trajan, dans nul « genre de crime l'on ne doit recevoir des libelles et des « dénonciations qui ne soient souscrites de personne : car « cela est d'un pernicieux exemple, et très-éloigné de nos « maximes. »

Combien de pareils endroits fournissent-ils de réflexions propres à faire comprendre aux jeunes gens la sainteté et la pureté de la religion chrétienne, l'aveuglement volontaire et criminel des plus beaux esprits du paganisme, l'injustice criante des princes les plus modérés et les plus sages qu'aient jamais eus les Romains, et la contradiction manifeste de leurs édits contre les chrétiens, où l'on voit

que, pour les condamner, il a fallu renoncer non-seulement à toute équité, mais encore au bon sens et à la droite raison! « Ordonnance impériale, s'écrie Tertul- « lien en parlant de la lettre de Trajan, pourquoi vous « combattez-vous vous-même? Si vous ordonnez la con- « damnation d'un crime, pourquoi n'en ordonnez-vous « pas la recherche? et si vous en défendez la recherche, « pourquoi n'en ordonnez-vous pas l'absolution? » Il me semble qu'on ne doit point laisser sortir du collége les jeunes gens sans leur avoir fait lire ces sortes de passages d'auteurs païens, dont plusieurs portent avec eux une preuve de la sainteté et de la vérité de notre religion, et qui sont si capables de leur en inspirer du respect.

Tert. Apol. cap. 2.

Mais le moyen le plus sûr et le plus efficace pour insinuer aux jeunes gens des sentiments de piété, c'est que le maître en soit lui-même bien pénétré. Alors tout parle en lui, tout est instructif, tout inspire de l'estime et du respect pour la religion, lors même qu'il s'agit de tout autre chose. Car c'est ici l'affaire du cœur encore plus que celle de l'esprit : et pour la vertu, aussi-bien que pour les sciences, la voie des exemples est bien plus courte et plus sûre que celle des préceptes (1).

Le moyen d'inspirer aux autres la piété est d'en être soi-même pénétré.

Ce caractère dominait souverainement dans saint Augustin; et le récit qu'il nous a laissé de la manière dont il instruisait ses disciples peut être d'une grande utilité pour les écoliers aussi-bien que pour les maîtres. On y voit que la qualité la plus essentielle d'un maître chrétien est d'avoir pour ses disciples cet amour de jalousie dont parle saint Paul, qui allume en lui un zèle ardent pour leur salut, et le rende extrêmement sensible à tout ce qui peut y donner la moindre atteinte.

2. Cor. 11, 2.

Ce grand saint, après sa conversion, s'était retiré à la

(1) « Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla. » (Sen. *Epist.* 6.)

St. August. lib 1, de Ordin. c. 10.

campagne avec quelques amis, et il y instruisait deux jeunes gens, nommés Licent et Trygèce. Il avait établi des conférences réglées, où il les faisait parler sur différents sujets que l'on proposait. Chacun soutenait son sentiment, et répondait aux questions et aux difficultés qu'on lui faisait. On écrivait tout ce qui se disait de part et d'autre. Il échappa un jour à Trygèce une réponse qui n'était pas tout-à-fait exacte, et qu'il souhaitait qu'on ne mît point par écrit. Licent (1), de son côté, insista vivement au contraire, et demanda qu'elle fût écrite. On s'échauffa de part et d'autre, comme cela est naturel à des jeunes gens, dit saint Augustin, ou plutôt à tous les hommes, qui sont pleins de vanité et d'orgueil.

Saint Augustin fit une réprimande assez forte à Licent, qui en rougit sur-le-champ. L'autre, ravi du trouble et de la confusion où il voyait son émule, ne put dissimuler sa joie. Le saint, pénétré d'une vive douleur en voyant le secret dépit de l'un et la maligne joie de l'autre, et les apostrophant tous deux : « Est-ce donc ainsi, leur « dit-il, que vous vous conduisez ? Est-ce là cet amour « de la vérité dont je me flattais, il n'y a qu'un moment, « que vous étiez l'un et l'autre embrasés ? » Après plusieurs remontrances, il finit ainsi : « Mes chers enfants, « n'augmentez pas, je vous en conjure, mes misères, qui « ne sont déja que trop grandes. Si vous sentez combien « je vous considère et je vous aime, combien votre salut « m'est cher ; si vous êtes persuadés que je ne me sou- « haite rien à moi-même de plus avantageux qu'à vous ; « enfin si, en m'appelant votre maître, vous croyez me « devoir quelque retour d'amour et de tendresse, toute

(1) « Quum Trygetius verba sua scripta esse nollet, urgebat Licentius ut manerent ; puerorum scilicet more, vel potiùs hominum, proh nefas ! penè omnium : quasi verò gloriandi causâ inter nos illud ageretur.

« la reconnaissance que je vous demande, est que vous « soyez gens de bien : *Boni estote.* » Ses larmes coulèrent alors abondamment, et achevèrent ce que son discours avait commencé. Les disciples attendris ne songèrent plus qu'à consoler leur maître par un prompt repentir pour le présent, et par de sincères promesses pour l'avenir.

La faute de ces jeunes gens méritait-elle donc que le maître en fût si touché? N'est-ce pas l'ordinaire de ces sortes de disputes? et vouloir en bannir cette vivacité et cette sensibilité, ne serait-ce pas éteindre toute ardeur d'étude, et émousser la pointe d'un aiguillon nécessaire à cet âge?

Ce n'était point la pensée de saint Augustin. Il ne songeait qu'à retenir dans de justes bornes une noble émulation, et à l'empêcher de dégénérer en orgueil, qui est la plus grande maladie de l'homme. Il était bien éloigné de vouloir la guérir par une autre, qui n'est peut-être pas moins dangereuse, je veux dire la paresse et l'indolence. « Que je serais à plaindre (1), dit-il, d'avoir « de tels disciples, en qui un vice ne pût se corriger que « par un autre vice! »

Voilà une délicatesse de sentiments qui ne se trouve point parmi les païens. Ils conviennent, à la vérité, que l'ambition dont nous parlons ici est un vice; mais, par une contradiction assez bizarre, ils le donnent comme un vice qui devient souvent dans les jeunes gens une source de vertus : *Licet ipsa vitium sit ambitio, frequenter tamen causa virtutum est;* et (2) ils font tout ce qui est nécessaire pour nourrir et pour augmenter cette maladie. Quintil. l. 1, cap. 3

(1) Me miserum, si necesse erit, tales etiam nunc perpeti, à quibus vitia decedere sine aliorum vitiorum successione non possunt!

(2) Huic vitio (cupiditati gloriæ) non solùm non resistebant, verùm etiam id excitandum et accendendum esse censebant, putantes hoc utile esse reipublicæ. (S. Aug. lib. 5, *de Civitate Dei*, cap. 13.)

Il n'y a que le christianisme qui remédie à tout, qui déclare généralement la guerre à tous les vices, et qui puisse rétablir l'homme dans une entière santé. La philosophie, avec ses plus beaux préceptes, ne va point jusque-là.

Soumettre et rapporter tout à la religion.

Il faut donc, pour rassembler en peu de mots ce que j'ai dit jusqu'ici, il faut que la raison, après avoir orné l'esprit de son disciple de toutes les sciences humaines, et fortifié son cœur par toutes les vertus morales, le remette entre les mains de la religion, pour lui apprendre à faire un usage légitime de tout ce qu'elle lui aura enseigné, et à le consacrer par là en le rendant éternel. Elle doit l'avertir que, sans les leçons de ce nouveau maître, tout son travail ne serait qu'un vain amusement, puisqu'il se terminerait à la terre, au temps, à une gloire frivole, à un bonheur fragile; que ce nouveau guide peut seul mener l'homme à son principe, le reporter dans le sein de la Divinité, le mettre en possession du souverain bien où il tend, et remplir ses desirs immenses par une félicité sans bornes. Enfin, le dernier avis qu'elle doit lui insinuer, et le plus important de tous, c'est d'écouter avec une entière docilité les sublimes leçons que la religion lui donnera, de lui soumettre toute autre lumière, et de regarder comme le plus grand bonheur et le plus indispensable devoir de faire servir à sa gloire toutes ses connaissances et tous ses talents.

---

# SECONDE PARTIE.

PLAN ET DIVISION DE CET OUVRAGE.
RÉFLEXIONS GÉNÉRALES SUR CE QU'ON APPELLE *LE GOÛT*.
OBSERVATIONS PARTICULIÈRES SUR CET OUVRAGE.

## I. *Plan et division de cet ouvrage.*

En supposant toujours les trois différents objets que les maîtres doivent se proposer dans l'instruction de la jeunesse, et dont il a été parlé dans la première partie de ce discours préliminaire, je diviserai cet ouvrage en six parties.

La première aura pour principal objet la grammaire et l'intelligence des langues qu'on doit apprendre au collége, qui sont : la langue française, la grecque, et la latine.

Dans la seconde je parlerai de la poésie.

La troisième sera plus étendue, et regardera la rhétorique. C'est là principalement que j'essaierai de former le goût des jeunes gens en leur mettant devant les yeux les principales règles que les maîtres de l'art nous ont laissées sur ce sujet, et en joignant à ces règles des exemples tirés des meilleurs auteurs latins et français, dont je tâcherai quelquefois de développer les beautés.

L'histoire fera la quatrième partie. Je comprends sous ce nom l'histoire sainte, qui est le fondement de toutes les autres; la fable, moins ancienne que la vérité, mais qui l'a suivie de près, et qui en a tiré sa naissance en l'altérant et la corrompant; l'histoire grecque, qui renferme aussi celle de quelques autres peuples; et enfin

l'histoire romaine. Les antiquités et les coutumes de l'une et de l'autre nation, aussi-bien que ce qui regarde la chronologie et la géographie, entreront dans le traité de l'histoire.

La philosophie, avec les sciences qui y ont quelque rapport, fera la matière de la cinquième partie.

A ces cinq parties j'en ajouterai une sixième, qui serait d'un grand usage si elle était bien traitée. Outre plusieurs articles qui auront été omis, ou qui n'auront pu entrer dans le reste de l'ouvrage, elle renfermera le détail du gouvernement intérieur des classes et du collége : la manière de conduire les jeunes gens, de connaître leur caractère, leur humeur, leurs penchants, leurs défauts, et de les leur faire connaître à eux-mêmes; l'attention qu'on doit avoir à leur former l'esprit et le cœur, moins par les instructions publiques que dans des conversations particulières, qui soient libres, aisées, familières, sans gêne, sans contrainte, sans artifice, et telles que les jeunes gens puissent prendre une confiance entière en leurs maîtres.

Comme dans cet ouvrage j'aurai souvent à parler du bon goût par rapport aux belles-lettres et à l'éloquence, qu'il me soit permis auparavant de faire sur cet article quelques réflexions générales, qui aideront à en faire sentir l'importance et la nécessité.

## II. *Réflexions générales sur ce qu'on appelle* le bon goût.

Le goût, tel que nous le considérons ici, c'est-à-dire par rapport à la lecture des auteurs et à la composition, est un discernement délicat, vif, net et précis, de toute la beauté, la vérité et la justesse des pensées et des expressions qui entrent dans un discours. Il distingue ce qu'il y a de conforme aux plus exactes bienséances, de propre à chaque caractère, de convenable aux différentes circonstances. Et pendant qu'il remarque, par un senti-

ment fin et exquis, les graces, les tours, les manières, les expressions les plus capables de plaire, il aperçoit aussi tous les défauts qui produisent un effet contraire, et il démêle en quoi précisément consistent ces défauts, et jusqu'où ils s'écartent des règles sévères de l'art et des vraies beautés de la nature.

Cette heureuse qualité, que l'on sent mieux qu'on ne peut la définir, est moins l'effet du génie que du jugement, et d'une espèce de raison naturelle perfectionnée par l'étude. Elle sert dans la composition à guider l'esprit et à le régler. Elle fait usage de l'imagination, mais sans s'y livrer, et en demeure toujours maîtresse. Elle consulte en tout la nature, la suit pas à pas, et en est une fidèle expression. Sobre et retenue au milieu de l'abondance et des richesses, elle dispense avec mesure et avec sagesse les beautés et les graces du discours. Elle ne se laisse jamais éblouir par le faux, quelque brillant qu'il soit. Elle est également blessée du trop et du trop peu. Elle sait s'arrêter précisément où il faut, et retranche sans regret et sans pitié tout ce qui est au-delà du beau et du parfait (1). C'est le défaut de cette qualité qui fait le vice de tous les styles corrompus; de l'enflure, du faux brillant, des pointes : lors, dit Quintilien, que le génie est destitué de jugement et qu'il se laisse tromper par l'apparence du beau : *quoties ingenium judicio caret, et specie boni fallitur.* Lib. 8, c. 3

Ce goût, simple et unique dans son principe, se varie et se multiplie en une infinité de manières; de sorte pourtant que, sous mille formes différentes, en prose ou en vers, dans un style étendu ou serré, sublime ou simple, enjoué ou sérieux, il est toujours le même, et porte par-tout

(1) « Recideret omne quod ultra perfectum traheretur. » (Hor. lib. 1, *Sat.* 10.) « Quidquid est ultra virtutem. » (Quintil. lib. 8, cap. 3.)

un certain caractère de vrai et de naturel qui se fait d'abord sentir à quiconque a du discernement (1). On ne peut pas dire que le style de Térence, de Phèdre, de Salluste, de César, de Cicéron, de Tite-Live, de Virgile, d'Horace, soit le même. Ils ont tous néanmoins (2), s'il est permis de parler ainsi, une certaine teinture d'esprit qui leur est commune, et qui, dans cette diversité de génie et de style, les rapproche et les réunit, et met une différence sensible entre eux et les autres écrivains qui ne sont pas marqués au coin de la bonne antiquité.

J'ai dit que ce discernement était une espèce de raison naturelle perfectionnée par l'étude. En effet, tous les hommes apportent avec eux en naissant les premiers principes du goût, aussi-bien que ceux de la rhétorique et de la logique. La preuve en est (3) qu'un bon orateur est presque toujours infailliblement approuvé du peuple, et qu'il n'y a sur ce point, comme le remarque Cicéron, aucune différence de sentiment et de goût entre les ignorants et les savants.

Il en est ainsi de la musique et de la peinture. Un concert dont toutes les parties sont bien composées et bien exécutées, tant pour les instruments que pour les voix, plaît généralement. Qu'il y survienne quelque discordance, quelque cacophonie, elle révolte ceux-mêmes qui ignorent absolument ce que c'est que musique. Ils

(1) « Quod sentitur latente judicio, velut palato. » (QUINTIL. lib. 6, cap. 3.)

(2) « Sua cuique proposita lex, suus decor est.... Habet tamen omnis eloquentia aliquid commune. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 2.)

« Nec refert quòd inter se specie differant, quum genere consentiant... Omnes eamdem sanitatem eloquentiæ ferunt: ut, si omnium pariter libros in manum sumpseris, scias, quamvis in diversis ingeniis, esse quamdam judicii ac voluntatis similitudinem et cognationem. » (*Dialog. de Orat.* cap. 25.)

(3) « Nunquam de bono oratore, aut non bono, doctis hominibus cum populo dissensio fuit. » (CIC. in *Brut.* n. 185.)

ne savent pas ce qui les choque, mais ils sentent que leurs oreilles sont blessées. C'est que la nature leur a donné du goût et du sentiment pour l'harmonie. De même un beau tableau charme et enlève un spectateur qui n'a aucune idée de peinture. Demandez-lui ce qui lui plaît, et pourquoi cela lui plaît, il ne pourra pas aisément en rendre compte ni en dire les véritables raisons; mais le sentiment fait à-peu-près en lui ce que l'art et l'usage font dans les connaisseurs.

Il en faut dire autant du goût dont nous parlons ici. Presque tous les hommes en ont en eux-mêmes les premiers principes, quoique dans la plupart ils soient peu développés faute d'instruction ou de réflexion, et qu'ils soient même étouffés ou corrompus par une éducation vicieuse, par de mauvaises coutumes, par les préventions dominantes du siècle et du pays.

Quelque dépravé néanmoins que soit le goût, il ne périt pas entièrement : il en reste toujours dans les hommes des points fixes, gravés au fond de leur esprit, dans lesquels ils conviennent et se réunissent. Quand ces semences secrètes sont cultivées avec quelque soin, elles peuvent être conduites à une perfection plus distincte et plus démêlée. Et s'il arrive que ces premières notions soient réveillées par quelque lumière dont l'éclat rende les esprits attentifs aux règles immuables du vrai et du beau, qui en découvre les suites naturelles et les conséquences nécessaires, et qui leur serve en même temps de modèle pour en faciliter l'application, on voit ordinairement les plus sensés se détromper avec joie de leurs vieilles erreurs, corriger la fausseté de leurs anciens jugements, revenir à ce qu'un goût épuré et sûr a de plus juste, de plus délicat et de plus fin, et y entraîner peu-à-peu tous les autres.

On peut s'en convaincre par le succès de certains grands

orateurs, ou de quelques auteurs fameux, qui, par leurs talents naturels, savent rappeler ces idées primitives, et faire revivre ces semences cachées dans l'esprit de tous les hommes. En peu de temps ils réunissent en leur faveur les suffrages de ceux qui font le plus usage de leur raison, et bientôt ils enlèvent les applaudissements des personnes de tout âge et de toute condition, des ignorants aussi-bien que des savants. Il serait facile de marquer parmi nous la date du bon goût qui y règne dans tous les arts, aussi-bien que dans les belles-lettres et dans les sciences; et, en remontant dans chaque genre jusqu'à la source, on verrait qu'un petit nombre d'heureux génies a procuré cette gloire et cet avantage à la nation.

Ceux-mêmes qui, dans des siècles plus cultivés, sont sans étude et sans belles-lettres, ne laissent pas de prendre une teinture du bon goût dominant, qui se mêle sans qu'ils s'en aperçoivent dans leurs conversations, dans leurs lettres, dans leurs manières. Il y a peu de nos guerriers aujourd'hui qui n'écrivissent plus correctement et plus élégamment que Ville-Hardouin, et les autres officiers qui vivaient dans un siècle encore grossier et barbare.

On doit conclure de tout ce que je viens de dire, que l'on peut donner des règles et des préceptes sur ce discernement; et je ne sais pourquoi Quintilien, qui en fait avec raison un si grand cas, prétend que cette qualité ne peut non plus s'acquérir par l'art que le goût et l'odorat:
Q. l. 6, c. 5. *non magis arte traditur, quàm gustus aut odor;* à moins qu'il ne veuille dire qu'il y a des esprits si grossiers, et tellement éloignés de ce discernement, qu'on pourrait croire que c'est en effet la nature seule qui le donne.

Je ne crois pas même que cette pensée de Quintilien soit vraie par rapport à l'exemple dont il se sert, du moins pour ce qui regarde le goût. Il ne faut qu'examiner ce qui arrive à de certaines nations qu'une longue habi-

tude attache fortement à des ragoûts bizarres et fort extraordinaires. Elles s'accordent sans peine à louer des liqueurs exquises, des viandes délicates, des mets apprêtés avec art par une main habile. Elles apprennent bientôt à discerner les finesses de l'assaisonnement, quand un maître savant en ce genre les y rend attentives, et à les préférer à la grossièreté barbare de leur ancienne nourriture. Quand je parle ainsi, ce n'est pas que je trouve ces nations fort à plaindre d'être privées d'une intelligence et d'une habileté qui nous est devenue si funeste. Mais on peut juger par là de la ressemblance qui se trouve entre le goût par rapport aux sens et au corps, et le goût par rapport à l'esprit; et combien le premier est propre à peindre les caractères du second.

Le bon goût dont nous parlons ici, qui est celui de la littérature, ne se borne pas à ce qu'on appelle sciences: il influe comme imperceptiblement sur les autres arts, tels que sont l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique. C'est un même discernement qui introduit partout la même élégance, la même symétrie, le même ordre dans la disposition des parties; qui rend attentif à une noble simplicité, aux beautés naturelles, au choix judicieux des ornements. Au contraire, la dépravation du goût dans les arts a toujours été un indice et une suite de celle de la littérature. Les ornements chargés, confus, grossiers des anciens édifices gothiques, et placés pour l'ordinaire sans choix, contre les bonnes règles, et hors des belles proportions, étaient l'image des écrits des auteurs du même siècle.

Le bon goût de la littérature se communique même aux mœurs publiques et à la manière de vivre. L'habitude de consulter les règles primitives sur une matière conduit naturellement à en faire de même sur d'autres. Paul Émile, si habile et si entendu en tout genre, ayant donné,

Plutarque, dans la vie de Paul Émile.

après la conquête de la Macédoine, une grande fête à toute la Grèce, et ayant remarqué qu'on en trouvait l'ordonnance infiniment plus élégante et plus belle qu'on ne l'attendait d'un homme de guerre, répondit qu'on avait tort de s'en étonner, « que le même génie qui apprend à « bien ranger une armée en bataille apprend aussi à bien « ordonner une fête. »

Mais, par un renversement tout-à-fait étrange, et cependant ordinaire, et qui est une grande preuve de la faiblesse ou plutôt de la corruption de l'esprit humain, cette délicatesse même, cette élégance que le bon goût de la littérature et de l'éloquence a coutume d'introduire dans l'usage de la vie, pour les bâtiments, par exemple, et pour les repas, venant peu à peu à dégénérer en excès et en luxe, introduit à son tour le mauvais goût dans la littérature et dans l'éloquence. C'est ce que Sénèque nous développe d'une manière fort ingénieuse dans une de ses lettres, où il semble s'être peint lui-même sans s'en apercevoir.

Sen. Epist. 114.

Un de ses amis lui avait demandé (1) d'où pouvait venir le changement qu'on voyait quelquefois arriver dans l'éloquence, et qui entraînait presque tous les esprits dans certains défauts, comme d'affecter des figures hardies et outrées, des métaphores hasardées sans mesure et sans retenue, des pensées si courtes et si brusques, qu'elles laissent plutôt à deviner ce qu'elles veulent dire qu'elles ne le disent.

Sénèque répond à cette question par un proverbe usité

(1) « Quare quibusdam temporibus provenerit corrupti generis oratio, quæris; et quomodò in quædam vitia inclinatio ingeniorum facta sit... quare aliàs sensus audaces et fidem egressi placuerint, aliàs abruptæ sententiæ et suspiciosæ, in quibus plus intelligendum est quàm audiendum : quare aliqua ætas fuerit, quæ translationis jure uteretur invereundè? »

chez les Grecs (1) : Telle est la vie, telles sont les paroles : *Talis hominibus fuit ratio, qualis vita.* Comme un particulier se peint dans son discours (2), ainsi le style dominant est quelquefois une image des mœurs publiques. Le cœur entraîne l'esprit (3), et lui communique ses vices aussi-bien que ses vertus. Lorsque, dans les meubles, dans les bâtiments, dans les repas, on se fait un mérite de se distinguer des autres par de nouveaux raffinements et par une recherche étudiée de tout ce qui est hors de l'usage commun, le même goût se communique à l'éloquence, et y porte aussi la nouveauté et le désordre. L'esprit (4), accoutumé à ne plus suivre de règles dans les mœurs, n'en suit plus dans le style. On ne veut plus rien que de nouveau, de brillant, d'extraordinaire, de hasardé. On ne s'attache qu'à des pensées minces et puériles, ou hardies et outrées jusqu'à l'excès. On affecte un style peigné et fleuri, et une élocution éclatante, qui n'a que du son, et rien de plus.

(1) Il paraît que ce proverbe ou plutôt cette *sentence* est une pensée de Solon, qui disait : *Le discours est l'image des actions*, Ὁ λόγος εἴδωλόν ἐστι τῶν ἔργων (Diog. Laert. I, 58); pensée reproduite par Démocrite : Λόγος ἔργου σκίη, *le discours est l'ombre de l'action* (Diog. Laert. IX, 38; Plut. *de liber. Educat.* p. 9).

Térence a dit de même :

Mihi quale ingenium haberes, fuit indicio oratio tua.

(*Heautontimor.* II, 4, 4).

Bentley a parlé de cette pensée dans une de ses dissertations (*Respons. ad Boyle*, pag. 104. *Lennep. version*). — L.

(2) « Quemadmodùm uniuscujusque actio dicenti similis est, sic genus dicendi aliquandò imitatur publicos mores. »

(3) « Si disciplina civitatis laboravit, et se in delicias dedit, argumentum est luxuriæ publicæ orationis lascivia... Non potest alius esse ingenio, alius animo color. »

(4) « Quum assuevit animus fastidire quæ ex more sunt, et illi pro sordidis solita sunt; etiam in oratione quod novum est quærit..... Modò id, quod nuper increbuit, pro cultu habetur audax translatio ac frequens.... Non tantùm in genere sententiarum vitium est, si aut pusillæ sunt et pueriles, aut improbæ, et plus ausæ quàm salvo pudore licet : sed si floridæ sunt, et nimis dulces, si in vanum exeunt et sine effectu, nihil ampliùs quàm sonant. »

Et ce qui répand ces sortes de défauts (1) est ordinairement l'exemple d'un homme seul qui s'est fait de la réputation, qui est devenu à la mode, qui s'est rendu maître des esprits, et qui donne le ton aux autres. On se fait honneur de le suivre ; on l'étudie, on le copie, et son style devient la règle et le modèle du goût public.

Comme donc dans une ville (2) le luxe des tables et des habits est une marque que les mœurs y sont peu réglées, ainsi la licence du style, quand elle est publique et générale, montre que les esprits sont dépravés et corrompus.

Pour remédier au mal (3), pour réformer dans le style les expressions et les pensées, il faut purifier la source d'où elles partent. C'est l'esprit qu'il faut guérir. Quand il est sain et vigoureux, l'éloquence l'est aussi : mais elle est faible et languissante quand l'esprit l'est devenu, et qu'il s'est laissé affaiblir et énerver par la volupté et par les délices. En un mot, c'est lui qui est le maître, qui commande et qui donne le mouvement à tout ; et tout le reste suit ses impressions.

Il fait remarquer ailleurs qu'un style trop étudié et trop recherché est la marque d'un petit génie (4). Il veut qu'un

(1) « Hæc vitia unus aliquis inducit, sub quo tunc eloquentia est: cæteri imitantur, et alteri tradunt.»

(2) « Quomodò conviviorum luxuria, quomodò vestium, ægræ civitatis indicia sunt : sic orationis licentia, si modò frequens est, ostendit animos quoque, a quibus verba exeunt, procidisse. »

(3) « Oratio nulli molesta est, nisi animus labat. Ideo ille curetur. Ab illo sensus, ab illo verba exeunt.... Illo sano ac valente, oratio quoque robusta, fortis, virilis est ; si ille procubuit, et cætera sequuntur ruinam.... Rex noster est animus. Hoc incolumi cætera manent in officio, parent, et obtemperant... Quum verò cessit voluptati, artes quoque ejus actusque marcent, et omnis ex languido fluidoque conatus est. »

(4) « Nimis anxium esse te circa verba et compositionem, mi Lucili, nolo : habeo majora quæ cures. Quære quid scribas, non quemadmodum.... Cujuscumque orationem videtis sollicitam et politam, scito animum quoque non minùs esse pusillis occupatum. Magnus ille remissiùs loquitur et securiùs : quæcumque dicit, plus habent fiduciæ quàm curæ. Nosti complures juvenes,

orateur, sur-tout quand il traite des matières graves et sérieuses, soit moins attentif aux mots et à l'arrangement qu'aux choses et aux pensées. Quand vous voyez un discours travaillé et poli avec tant de soin et d'inquiétude, vous pouvez conclure, dit-il, qu'il part d'un esprit médiocre, et occupé de petites choses. Un écrivain qui a l'esprit grand et élevé ne s'arrête point à de telles minuties. Il pense et parle avec plus de noblesse et de grandeur, et l'on voit dans tout ce qu'il dit un certain air aisé et naturel, qui marque un homme riche de son propre fonds, et qui ne cherche point à le paraître. Ensuite il compare cette sorte d'éloquence fleurie et fardée à des jeunes gens bien frisés et poudrés, et qui sont toujours devant le miroir et à la toilette : *barbâ et comâ nitidos, de capsulâ totos.* On ne peut rien attendre de grand et de solide de tels caractères. Il en est de même des orateurs. Le discours est comme le visage de l'esprit : s'il est peigné, ajusté, fardé, c'est un signe qu'il y a quelque chose de gâté dans l'esprit, et qu'il n'est pas sain. Une telle parure où il y a tant d'art et d'étude n'est point un ornement digne de l'éloquence : *non est ornamentum virile, concinnitas.*

Qui ne croirait, en entendant parler ainsi Sénèque, qu'il était ennemi déclaré du mauvais goût, et que personne n'était plus capable que lui de s'y opposer et de le prévenir? Et cependant ce fut lui, plus que tout autre, qui contribua à gâter les esprits et à corrompre l'éloquence. J'aurai lieu d'en parler ailleurs, et je le ferai d'autant plus volontiers, qu'il semble que ce mauvais goût de pensées brillantes et d'une sorte de pointes, qui est proprement le caractère de Sénèque, veuille prendre le dessus dans

barbâ et comâ nitidos, de capsulâ totos : nihil ab illis speraveris forte, nihil solidum. Oratio vultus animi est : si circumtonsa est, et fucata et manufacta, ostendit illum quoque non esse sincerum, et habere aliquid fracti. » (*Epist.* 115.)

notre siècle. Et je ne sais si ce ne serait point un indice et un présage de la ruine dont l'éloquence est menacée parmi nous, et dont le luxe énorme qui règne plus que jamais et la décadence presque générale des mœurs sont peut-être aussi de funestes avant-coureurs.

Il ne faut quelquefois, comme le remarque Sénèque, et comme lui-même en est un exemple, il ne faut qu'un seul homme, mais d'un grand nom, et qui, par de rares qualités, se sera acquis un grand crédit, pour introduire ce mauvais goût et ce style corrompu. On veut, par une secrète ambition, se distinguer de la foule des orateurs et des écrivains de son temps, et ouvrir une nouvelle carrière, où l'on marche plutôt seul à la tête de nouveaux disciples qu'à la suite des anciens maîtres. On préfère la réputation de bel esprit à celle de bon esprit, le brillant au solide, le merveilleux au naturel et au vrai. On aime mieux parler à l'imagination qu'au jugement, éblouir la raison que la convaincre, surprendre son approbation que la mériter. Et pendant qu'un tel homme, par une espèce de prestige et par un doux enchantement, enlève l'admiration et les applaudissements des esprits superficiels, qui font la multitude; les autres écrivains, séduits par l'attrait de la nouveauté et par l'espérance d'un pareil succès, se laissent insensiblement aller au torrent, et le fortifient en le suivant. Ainsi ce nouveau goût déplace sans effort l'ancien goût, quoique meilleur : il passe bientôt en loi, et entraîne toute une nation.

C'est ce qui doit réveiller dans l'université l'attention des maîtres pour prévenir et empêcher, autant qu'il est en eux, la ruine du bon goût : et, chargés, comme ils le sont, de l'instruction publique de la jeunesse, ils doivent regarder ce soin comme une partie essentielle de leur devoir. Les coutumes, les mœurs, les lois des anciens peuples ont changé; elles sont souvent opposées à notre

caractère et à nos usages, et la connaissance peut nous en être moins nécessaire. Les faits sont passés sans retour; les grands événements ont eu leur cours sans en faire attendre de semblables; les révolutions des états et des empires ont peut-être peu de rapport à notre situation présente et à nos besoins, et par là deviennent moins intéressantes. Mais le bon goût, qui est fondé sur des principes immuables, est le même pour tous les temps; et c'est le principal fruit qu'on doive faire tirer aux jeunes gens de la lecture des anciens, qu'on a toujours regardés avec raison comme les maîtres, les dépositaires, les gardiens de la saine éloquence et du bon goût. Enfin, parmi tout ce qui peut contribuer à la culture de l'esprit, on peut dire que cette partie est la plus essentielle, et celle que l'on doit préférer à toutes les autres.

Ce bon goût ne se borne pas aux belles-lettres : il regarde aussi, comme on l'a déja insinué, tous les arts, toutes les sciences, toutes les connaissances. Il consiste alors dans un certain discernement juste et exact, qui fait sentir ce qu'il y a dans chacune de ces sciences et de ces connaissances de plus rare, de plus beau, de plus utile, de plus essentiel, de plus convenable ou de plus nécessaire à ceux qui s'y appliquent; jusqu'où, par conséquent, il en faut porter l'étude, ce qu'on en doit écarter, ce qui mérite un travail particulier et une préférence sur tout le reste. On peut, faute de ce discernement, manquer à l'essentiel de sa profession sans qu'on s'en aperçoive; et ce défaut n'est pas si rare qu'on le penserait. Un exemple tiré de la Cyropédie de Xénophon rendra la chose plus sensible.

Le jeune Cyrus, fils de Cambyse, roi des Perses, avait eu long-temps pour le former dans l'art militaire un maître, sans doute le plus habile et le plus estimé de son temps. Un jour Cambyse, s'entretenant avec son fils, le mit sur l'article de son maître, dont ce jeune prince avait

une fort grande idée, et de qui il prétendait avoir appris généralement tout ce qui est nécessaire pour bien commander des troupes. Votre maître, lui dit Cambyse, vous a-t-il donné quelques leçons d'économie, c'est-à-dire de la manière dont il faut pourvoir aux besoins d'une armée, préparer des vivres, prévenir les maladies, songer à la santé des soldats, fortifier leurs corps par de fréquents exercices, exciter parmi eux l'émulation, savoir se faire obéir, se faire estimer, se faire aimer des troupes? Sur chacun de ces points, et sur beaucoup d'autres que le roi parcourut, Cyrus répondait qu'on ne lui en avait jamais dit un mot, et que tout cela était nouveau pour lui. Et que vous a-t-il donc montré? A faire des armes, répondit le jeune prince, à monter à cheval, à tirer de l'arc, lancer un javelot, dessiner un camp, tracer un plan de fortification, ranger des troupes en bataille, en faire la revue, les voir marcher, défiler, camper. Cambyse se mit à rire, et fit entendre à son fils qu'on ne lui avait rien enseigné de ce qu'il y a de plus essentiel pour un bon officier et pour un habile général; et dans une seule conversation, qui mériterait certainement d'être bien étudiée par les jeunes gens de qualité destinés à la guerre, il lui en apprit infiniment plus que n'avait fait pendant plusieurs années ce maître si renommé.

On peut en chaque profession tomber dans le même inconvénient, ou parce qu'on n'est point assez attentif au but essentiel qu'on doit se proposer dans l'étude qu'on fait, ou parce qu'on n'a pour guide que la coutume, et qu'on suit aveuglément les traces de ceux qui nous ont précédés. Rien n'est plus utile que la connaissance de l'histoire. Mais si l'on se contente de charger sa mémoire d'une multitude infinie de faits qui seront peu curieux et peu intéressants, si l'on ne s'arrête qu'à des dates ou à des difficultés de chronologie ou de géographie, si l'on

ne se met point en peine de connaître le génie, les mœurs, le caractère des grands hommes dont il y est parlé, on aura beaucoup appris, et l'on saura peu de chose. Une rhétorique peut être fort étendue, entrer dans un grand détail de préceptes, définir fort exactement chaque trope et chaque figure, en bien marquer la différence, traiter fort au long de pareilles questions agitées autrefois très-vivement par les anciens rhéteurs, et ressembler avec cela à cette rhétorique dont parle Cicéron, qui n'était capable que d'apprendre à ne point parler ou à mal parler. *Scripsit artem rhetoricam Cleanthes, sed sic, ut, si quis obmutescere concupierit, nihil aliud legere debeat.* On peut, dans la philosophie, employer un temps considérable à des disputes épineuses et abstraites, apprendre même une infinité de choses belles, rares, curieuses, et négliger l'essentiel de cette étude, qui est de former le jugement et de régler les mœurs. En un mot, la qualité la plus nécessaire, non-seulement pour l'art de parler et pour les sciences, mais pour toute la conduite de la vie, est ce goût, cette prudence, ce discernement qui apprend en chaque matière et en chaque occasion ce qu'il faut faire, et comment il faut le faire. *Illud dicere satis habeo, nihil esse, non modò in orando, sed in omni vitâ, prius consilio.*

Cic. de Fin. lib. 4, n. 7.

Quintil. l. 6, cap. 5.

### III. *Observations particulières sur cet ouvrage.*

Mon dessein, dans cet ouvrage, n'est pas de donner un nouveau plan d'études ni de proposer de nouvelles règles et une nouvelle méthode d'instruire la jeunesse, mais seulement de marquer ce qui s'observe sur ce sujet dans l'université de Paris (1), ce que j'y ai vu pratiquer par

(1) C'est pour cela que j'avais d'abord intitulé cet ouvrage, *Traité des études classiques*, parce qu'il me semblait que ce titre convenait mieux au dessein que j'avais d'exposer ce qui se pratique dans les classes : mais plusieurs de mes amis ont cru que je devais le changer, et j'ai suivi leur conseil.

mes maîtres, et ce que j'ai tâché moi-même d'y observer en suivant leurs traces. Ainsi, à l'exception d'un très-petit nombre d'articles, où je pourrai hasarder quelques vues particulières, par exemple sur la nécessité d'apprendre la langue française par principes, et de donner plus de temps à l'histoire, je ne ferai dans tout le reste que rapporter fidèlement tout ce qui s'exécute depuis long-temps dans les colléges de l'université. Je prie le lecteur de vouloir bien prendre en ce sens tout ce qu'il trouvera dans cet ouvrage sous le nom d'observations et de préceptes, quoique je paraisse par-tout dire ce qu'il faut faire, et non ce qui se fait actuellement, n'ayant pu, pour l'ordre et la clarté, m'exprimer autrement.

Je dois aussi dès le commencement déclarer que mon intention n'est point d'instruire les professeurs, sur-tout ceux qui ont de l'âge et de l'expérience. C'est d'eux que je voudrais tirer des lumières sur la manière d'enseigner; et j'en ai consulté plusieurs dont les avis m'ont beaucoup servi. Mais peut-être que cet ouvrage pourra être de quelque utilité pour de jeunes maîtres qui n'ont point encore d'usage, pour de jeunes gens studieux qui ont de l'esprit et de la bonne volonté, mais qui, n'ayant pas trouvé d'abord de bons guides et de bons conducteurs, ont besoin qu'on leur montre la route qu'ils doivent tenir pour se conduire eux-mêmes dans leurs études, et pour se mettre en état de conduire les autres.

Une de mes principales vues dans les observations que j'ai faites sur ce sujet, sur-tout dans celles qui regardent la rhétorique, a été de fixer, s'il se pouvait, par ces remarques, le bon goût qui règne depuis long-temps dans l'université, et qui s'y est conservé comme par tradition et de vive voix, en passant des maîtres aux disciples.

Pour ne point parler au hasard et ne rien avancer qui ne soit fondé en raison, je commence ordinairement, sur

chaque matière que je traite, par établir des règles et des principes, que je tire des plus habiles maîtres de l'art, et sur-tout de Cicéron et de Quintilien. J'applique ensuite leurs préceptes à des exemples tirés des bons auteurs, tant latins que français.

Je cite beaucoup de passages latins des deux auteurs que je viens de nommer, qui sont mes principaux guides, et je me flatte qu'on ne m'en saura pas mauvais gré. Ce sont pour l'ordinaire des endroits choisis, éclatants, et qui sont comme la fleur de la plus pure latinité et des modèles excellents de la plus saine éloquence. Ces passages me semblent par eux-mêmes très-propres à former le goût, ce qui est ma principale vue. J'ai fait aussi grand usage de Sénèque, qui est riche en pensées solides et en belles expressions, quoique son style, par beaucoup d'autres endroits, soit fort défectueux.

On aurait pu ne point citer tous ces passages, fondre seulement leurs pensées dans l'ouvrage, qui aurait été ainsi plus uniforme et plus original, et cacher soigneusement toutes les traces de ces vols. Je n'ignore pas que c'est là l'usage qu'on doit faire de la lecture. Un auteur, semblable en cela aux abeilles (1), qui composent leur miel du suc qu'elles ont su adroitement cueillir sur diverses fleurs, doit tourner en sa propre substance les pensées et les beautés qu'il trouve dans les anciens; il doit, par l'usage qu'il en fait et par le tour qu'il leur donne, se les rendre

(1) « Apes debemus imitari, quæ vagantur, et flores ad mel faciendum idoneos carpunt: et quæ collegerunt, in hunc saporem mixturâ quâdam et proprietate spiritûs sui mutant..... Nos quoque has apes debemus imitari, et quæcumque ex diversâ lectione congessimus separare; deindè, adhibitâ ingenii nostri curâ et facultate, in unum saporem varia illa libamenta confundere: ut, etiamsi apparuerit undè sumptum sit, aliud tamen esse, quàm undè sumptum est, appareat. » (SENEC. *Epist.* 84.)

si propres, qu'elles deviennent son bien, et qu'encore qu'on découvre d'où elles sont tirées, elles paraissent avoir comme changé de nature en passant par ses mains. Mais, comme il s'agit ici de donner des préceptes d'éloquence et des règles du bon goût, j'ai cru que je devais citer mes auteurs et produire mes garants, dont le nom seul peut donner du poids à mes réflexions.

Je ne me suis pas fait une loi de traduire toujours littéralement ces passages, et je me contente souvent d'en exprimer le sens dans mes remarques. La nouvelle traduction de Quintilien m'a été d'un grand secours. Je l'ai employée, sans m'y asservir, et j'ai pris la liberté d'y faire quelques changements, aussi-bien que dans la plupart des autres dont j'ai fait usage. Celle d'Homère, faite par madame Dacier, m'a aussi beaucoup servi. J'ai pourtant quelquefois préféré la traduction que M. Boivin a faite de quelques livres de ce poëte : elle fait desirer que tout le reste soit achevé de la même main. *La Manière de bien penser* du P. Bouhours m'a fourni de solides réflexions sur ce qui regarde les pensées : ce livre est très-propre à former le goût, et peut beaucoup aider les maîtres qui le liront avec attention et avec quelque précaution. J'ai puisé dans les savants écrits qui ont paru de notre temps sur les livres saints une partie de ce que j'ai dit sur l'éloquence sacrée. En un mot, tout ce qu'il y a de meilleur dans cet ouvrage n'est point de moi : et que m'importe d'où il soit, pourvu qu'il se trouve utile à la jeunesse, ce qui est le seul but que j'ai dû me proposer ?

Je n'ai garde de me faire honneur des richesses d'autrui : il y aurait en cela quelque chose de plus que de l'imprudence (1). Je souhaiterais seulement qu'elles pussent couvrir ma pauvreté, et que cette foule de beautés

(1) « Est benignum, et plenum ingenui pudoris, fateri per quos profeceris. » (C. Plin. in præfat.)

étrangères qui ornent mon ouvrage fît oublier, ou du moins excuser les défauts qui me sont personnels.

Il pourra venir dans l'esprit de quelques personnes que cet ouvrage, qui est principalement destiné pour l'université, et qui traite des études qui s'y font, aurait dû être composé en latin ; et cette pensée paraît fort raisonnable et fort naturelle.

Il aurait peut-être été de mon intérêt de prendre ce parti ; et j'aurais pu mieux réussir en écrivant dans une langue à l'étude de laquelle j'ai employé une partie de ma vie, et dont j'ai beaucoup plus d'usage que de la langue française. Je ne rougis point de faire cet aveu, afin qu'on soit plus disposé à me pardonner bien des fautes qui me seront échappées dans un genre d'écrire qui est presque nouveau pour moi. Depuis que j'ai achevé les trois premiers livres, qui regardent la grammaire, la poésie et la rhétorique, j'ai lu un ouvrage composé en latin sur le même sujet, qui aurait pu me détourner de faire le mien dans la même langue, ne pouvant pas me flatter d'atteindre à la beauté du style qui y règne. C'est le livre du P. Jouvency, jésuite, qui a long-temps enseigné la rhétorique à Paris avec beaucoup de réputation et de succès. Il a pour titre : *De ratione discendi et docendi.* Ce livre est écrit avec une pureté et une élégance, avec une solidité de jugement et de réflexions, avec un goût de piété, qui ne laissent rien à desirer, sinon que l'ouvrage fût plus long et que les matières y fussent plus approfondies : mais ce n'était pas le dessein de l'auteur.

Plusieurs raisons m'ont déterminé à ne point écrire en latin. Premièrement, il me paraît que cela aurait été directement contraire au but que je me suis proposé, qui est d'instruire des jeunes gens qui ne sont pas encore fort habiles, et qui n'ont pas assez de connaissance de la langue latine pour l'entendre aussi facilement que celle

de leur pays. J'ai dû, ce me semble, au défaut des autres attraits qui manqueront à cet ouvrage, leur en faire trouver quelqu'un dans la facilité qu'ils auront à le lire; et, n'ayant pu y répandre des fleurs, en écarter au moins les épines.

D'ailleurs j'ai cru devoir ne me pas borner à former des hommes éloquents en latin, mais porter mes vues plus loin avec l'université, en songeant principalement à ceux qui doivent un jour faire usage de l'éloquence et des belles-lettres dans la langue française : et c'est ce qui m'a déterminé à ajouter à mon ouvrage des exemples tirés des auteurs français. Enfin il m'a paru avantageux de mettre tous les pères, et les mères même, à portée de lire ce traité sur les études, et de connaître par ce moyen ce qu'il est nécessaire qu'on apprenne à leurs enfants.

Mais je dois les avertir qu'ils auraient tort de s'attendre à trouver d'abord dans un maître toute l'étendue des connaissances par lesquelles je marque qu'on doit cultiver l'esprit des jeunes gens, belles-lettres, philosophie, histoire sacrée et profane, géographie, chronologie, et beaucoup d'autres choses de ce genre. Où trouve-t-on de tels maîtres? Je serais bien injuste et bien déraisonnable d'exiger d'eux ce que je reconnais n'avoir pas moi-même, et dont j'étais encore bien plus éloigné quand j'entrai dans la profession. Il suffit d'y porter quelque fonds d'esprit, de la docilité, du desir d'apprendre, et quelque teinture des principes de toutes ces connaissances. Et mon dessein est d'en répandre assez dans cet ouvrage pour mettre un jeune maître en état d'en donner quelque idée à ses disciples.

Il ne me reste, en finissant cet avant-propos, qu'à
Sap. 7-16. prier Dieu, *dans la main de qui nous sommes nous et nos discours*, de vouloir bénir mes bonnes intentions, et

de rendre cet ouvrage utile à la jeunesse, dont l'instruction m'est toujours chère, et me paraît faire encore partie de ma vocation et de mon devoir dans le tranquille loisir que la divine providence m'a procuré.

# TRAITÉ
# DES ÉTUDES,

OU

DE LA MANIÈRE

## D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER

LES BELLES-LETTRES.

---

# LIVRE PREMIER.

---

## AVANT-PROPOS.

Avant que d'entrer dans le détail des différents exercices propres à former la jeunesse dans les études publiques, ce qui était d'abord mon unique but, j'ai été conseillé d'insérer ici quelques courtes réflexions sur ce que l'on doit faire apprendre aux enfants dans les premières années, et même sur les études qui peuvent convenir aux jeunes personnes de l'autre sexe jusqu'à un âge plus avancé. On sent bien que je ne dois traiter que très-superficiellement ce double sujet, étranger à mon premier plan, et qui est ici comme un hors-d'œuvre. L'habileté des maîtres et l'attention des pères et des mères sérieusement occupés de l'éducation de leurs

enfants suppléeront aisément à ce qui pourra manquer à ce petit traité.

---

# CHAPITRE PREMIER.

## DES EXERCICES QUI CONVIENNENT AUX ENFANTS DANS L'AGE LE PLUS TENDRE.

Je dois avertir dès le commencement que souvent les avis que je donne ici et dans la suite pour un sexe sont également utiles à l'autre : il sera aisé d'en faire le discernement et l'application.

### § I. *A quel âge on peut commencer à faire étudier les enfants.*

Un auteur bien sensé, dont je fais grand usage dans mes livres, et qui a donné d'excellentes règles sur l'éducation de la jeunesse (c'est Quintilien), examine une question fort agitée dès son temps, et qui partageait les sentiments, savoir à quel âge il faut commencer à faire étudier les enfants. Quelques-uns [1] pensaient qu'on ne devait point les appliquer à l'étude avant l'âge de sept ans, parce qu'avant ce temps ils n'ont ni l'esprit assez ouvert pour profiter des leçons qu'on leur donnerait, ni le corps assez robuste pour soutenir un travail sérieux.

Quintilien pense d'une manière différente, et il

[1] « Quidam litteris instituendos, qui minores septem annis essent, non putaverunt, quòd illa prima ætas et intellectum disciplinarum capere, et laborem pati non possit.» (Quintil. lib. I, cap. I.)

appuie son sentiment de l'autorité de Chrysippe, célèbre philosophe stoïcien, qui avait traité à fond la matière de l'éducation. Ce philosophe donnait à la vérité trois ans aux nourrices; mais il voulait que dès-lors elles s'appliquassent à former les mœurs des enfants, et à réprimer en eux les premières saillies des passions qui commencent déja à se faire sentir dans cet âge tendre, et qui croissent avec eux insensiblement, si l'on n'a soin de les étouffer dans leur naissance. Or [1], dit Quintilien, si cet âge est susceptible de soins par rapport aux mœurs, pourquoi ne le sera-t-il pas aussi par rapport à l'étude? Que peuvent-ils faire de mieux depuis qu'ils sont en état de parler? car il faut bien qu'ils fassent quelque chose. Je sais bien (c'est toujours le même auteur qui parle) que, dans tout le temps dont il s'agit, ces enfants ne pourront pas autant avancer qu'ils le feront dans la suite en une seule année. Mais pourquoi mépriser ce petit gain [2], et ne pas mettre à profit cette avance, quelque médiocre qu'elle soit? Car cette année qu'on aura ainsi gagnée sur l'enfance accroîtra à celles qui suivent, et, somme totale faite, mettra l'enfant en état d'apprendre plus de choses qu'il n'aurait fait sans cela. Il faut donc tâcher de ne pas perdre ces premières années, d'autant plus que les commencements de l'étude ne demandent presque que de la mémoire; et l'on sait que les enfants n'en manquent pas.

Je trouve encore un autre avantage dans cette pratique; c'est de plier de bonne heure l'esprit des enfants.

[1] « Cur autem non pertineat ad litteras ætas, quæ ad mores jam pertinet?»

[2] « Cur hoc, quantulumcumque est, lucrum fastidiamus?.... Hoc per singulos annos prorogatum, in summam proficit; et, quantum in infantia præsumptum est temporis, adolescentiæ acquiritur. »

de les accoutumer à une sorte de règle, de les rendre plus dociles et plus soumis, et d'empêcher une dissipation aussi contraire souvent à la santé du corps qu'à l'avancement de l'esprit.

J'en puis ajouter un troisième, qui n'est pas moins considérable. La Providence a mis dans les enfants une grande curiosité pour tout ce qui est nouveau, une facilité merveilleuse à apprendre une infinité de choses dont ils entendent parler, un penchant naturel à imiter les grandes personnes, et à se mouler sur leurs exemples et sur leurs discours. En différant la culture de ces jeunes esprits, on renonce à toutes ces heureuses préparations que la nature leur a données en naissant. Et, comme la nature ne peut être oisive, on les oblige à tourner vers le mal ces premières dispositions destinées à faciliter le bien.

Quintilien n'ignorait pas qu'on pouvait lui objecter l'extrême faiblesse des enfants dans les années dont il s'agit, et le danger qu'il y a d'user, par des efforts prématurés, des organes encore tendres et délicats, qu'une contention un peu forte peut déranger pour toujours. Je n'ai pas [1], dit-il, si peu de connaissance de la faible complexion des enfants, que je prétende qu'on doive dès-lors les presser vivement, et exiger d'eux une forte application. Il veut que ce soit un jeu, et non une étude; un amusement, et non un travail sérieux. On peut leur raconter des histoires agréables, mais courtes et détachées; leur faire de petites questions qui soient à leur portée, et dont on leur fournisse

[1] « Nec sum adeò ætatum imprudens, ut instandum teneris protinùs acerbè putem, exigendamque plenam operam.... Lusus hic sit. Et rogetur, et laudetur, et nonnunquam scisse se gaudeat. »

la réponse par la manière adroite dont on les interroge ; leur laisser le plaisir de croire que c'est de leur propre fonds qu'ils l'ont tirée, afin de leur inspirer le desir d'apprendre ; les louer de temps en temps, mais avec sobriété et sagesse, pour leur donner de l'émulation, sans trop enfler leur amour-propre ; répondre à leurs questions, et toujours avec justesse et selon la vérité ; refuser quelquefois de les laisser étudier quand ils le demandent, pour augmenter leur ardeur par cet innocent artifice ; n'employer jamais dans cet âge la contrainte ni la violence, et encore moins la punition, pour les faire travailler. Car la grande application des gouvernantes, et des maîtres qui leur succèdent, est d'éviter que les enfants, qui ne peuvent pas encore aimer l'étude, n'en conçoivent de l'aversion par l'amertume qu'ils y trouvent dans ces premières années.

Je sais que quelques personnes de mérite ont pensé autrement que Quintilien, et je suis bien éloigné de les condamner. Le savant M. Le Fèvre de Saumur ne parla à son fils ni de grec ni de latin avant qu'il eût atteint dix ans : et cependant, à la fin de sa quatorzième année, qui est le temps où il mourut, il avait lu et entendait parfaitement plusieurs auteurs tant grecs que latins. M. Le Fèvre lui-même n'avait commencé l'étude de ces langues qu'à douze ans. Ces exemples sont rares, et ce n'est point sans de solides raisons que la coutume contraire a prévalu.

Il s'agit maintenant d'examiner à quelles sortes d'études on peut appliquer les enfants depuis environ trois ans jusqu'à six ou sept, qui est le temps où ils entrent pour l'ordinaire au collége.

## § II. *De la lecture et de l'écriture.*

Il semble que le premier des soins d'une gouvernante ou d'un maître auprès des enfants est de leur apprendre à lire. On leur procure par là une grande avance, la lecture étant un moyen de les occuper, de les rendre curieux, et de jeter agréablement dans leur esprit une multitude d'idées plus justes, plus utiles, plus capables de les former, que toutes celles qui leur viendraient en abandonnant leur enfance au hasard, ou à la petitesse des vues de ceux qui les environnent.

Mais je dois avertir qu'il y aurait un extrême danger à leur faire d'abord de la lecture un travail sérieux, et à leur montrer le moindre chagrin lorsqu'ils n'y réussissent pas bien. Peut-être est-ce là une des causes du dégoût que plusieurs enfants contractent dès-lors, et qu'ils conservent toute leur vie, pour tout ce qui s'appelle étude et science. La vue d'un livre les remplit de tristesse, parce qu'elle réveille en eux un souvenir confus des reproches et des larmes qui se joignaient toujours à leurs premières lectures.

Il faut [1] donc faire en sorte que la lecture ne soit pour eux qu'un jeu et un amusement, et cela n'est pas si difficile qu'on le pense. Au lieu de leur présenter dès le commencement un livre, où tout est pour eux inintelligible, il serait, ce semble, beaucoup mieux de ne leur montrer que quelques lettres séparées, qu'ils apprendront peu-à-peu à nommer et à assembler. On peut écrire proprement ces lettres sur différentes cartes,

[1] « Amet quod cogitur discere, ut non opus sit, sed delectatio; non necessitas, sed voluntas. » (S. Hieron. *ad Gaudent.*)

afin qu'ils puissent les manier, et les accoutumer à jeter ces cartes sur une table en nommant la lettre qui se présente. Quintilien approuve [1] fort une coutume qui se pratiquait de son temps pour animer les enfants à apprendre, et qui revient assez à ce que je viens de dire : c'était de leur donner des figures de lettres d'ivoire, où quelque autre chose de semblable qu'ils soient bien aises de toucher, de regarder, de nommer. Saint Jérôme, dans sa belle lettre à Læta [2], lui donne le même conseil; et l'on voit bien que dans tout cet endroit il n'a presque fait que copier Quintilien, quoiqu'il ne le nomme point.

Il y a des maîtres qui se servent de deux boules de bois (l'ivoire conviendrait encore mieux), dont ils font tailler la première à cinq facettes, sur chacune desquelles ils écrivent une voyelle. Ils font tailler la seconde à dix-huit facettes, sur chacune desquelles est une consonne. L'enfant jette l'une ou l'autre de ces deux boules, et s'accoutume à nommer la lettre qui paraît en haut. Puis, les jetant l'une et l'autre ensemble, il s'accoutume de même à assembler la consonne et la voyelle qui paraissent chacune de leur côté. Comme cet exercice est une espèce de jeu pour un enfant, il s'y plaît, et apprend aisément, et pour l'ordinaire assez promptement, à distinguer toutes les lettres et à les réunir. On peut imaginer d'autres moyens aussi faciles et aussi agréables.

[1] « Non excludo autem id quod notum est, irritandæ ad discendum infantiæ gratiâ, eburneas etiam litterarum formas in lusum offerre; vel, si quid aliud, quo magis illa ætas gaudeat, inveniri potest, quod tractare, intueri, nominare jucundum sit. » (Quint. lib. I, cap. I.)

[2] « Fiant ei litteræ vel buxeæ, vel eburneæ, et suis nominibus appellentur: ludat in eis, ut lusus ipse eruditio sit. »

On a proposé depuis peu au public une nouvelle manière d'apprendre aux enfants à lire, qu'on appelle le *bureau typographique* : c'est M. du Mas qui en est l'auteur. A ce mot de nouveauté, il est assez ordinaire et assez naturel qu'on entre en défiance, et qu'on se tienne sur ses gardes; disposition qui me paraît fort sage et fort raisonnable, quand elle nous porte à examiner de bonne foi et sans prévention ce qu'on nous propose de nouveau. Mais il n'y aurait rien de plus opposé à l'équité et à la droite raison que de rejeter et de condamner une invention précisément parce qu'elle est nouvelle. On doit, au contraire, savoir bon gré à un auteur, quand même il ne réussirait pas parfaitement, d'avoir proposé au public ses vues et ses pensées : c'est uniquement par ce moyen que les arts et les sciences se perfectionnent. Il faut donc, pour juger sainement de la nouvelle méthode de lire dont il s'agit, l'examiner avec un esprit impartial et libre de tout préjugé.

Le *bureau typographique* est une table beaucoup plus longue que large, sur laquelle on place une sorte de tablette qui a trois ou quatre étages de petites loges, où l'on trouve les différents sons de la langue exprimés par des caractères simples ou composés sur autant de cartes. Chacune de ces logettes indique par un titre les lettres qui y sont renfermées. L'enfant range sur la table les sons des mots qu'on lui demande, en les tirant de leurs loges, comme fait un imprimeur en tirant des cassetins les différentes lettres dont il compose ses mots; et c'est ce qui a fait donner à ce bureau l'épithète de *typographique*.

Cette manière d'apprendre à lire, outre plusieurs

autres avantages, en a un qui me paraît fort considérable; c'est d'être amusante et agréable, et de n'avoir point l'air d'étude. Rien n'est plus fatigant ni plus ennuyeux dans l'enfance que la contention de l'esprit et le repos du corps. Ici l'enfant n'a point l'esprit fatigué; il ne cherche point avec peine dans sa mémoire, parce que la distinction et le titre des loges le frappent sensiblement. Il n'est point contraint à un repos qui l'attriste en le tenant toujours collé à l'endroit où on le fait lire. Les yeux, les mains, les pieds, tout le corps est en action. L'enfant cherche ses lettres, il les tire, il les arrange, il les renverse, il les sépare, et les remet dans leurs loges. Ce mouvement est fort de son goût, et convient extrêmement au caractère vif et remuant de cet âge.

On cite un grand nombre d'enfants de trois et quatre ans sur qui l'on a fait une heureuse épreuve de cette méthode, et j'en ai été témoin. Ce que je sais encore par moi-même, c'est qu'elle a fort réussi à l'égard d'un enfant de qualité à qui je m'intéresse, en lui ôtant un dégoût horrible qu'il avait pour toute application et pour toute étude, où il n'allait presque jamais qu'en pleurant; au lieu que maintenant le bureau fait sa joie, et ne lui coûte des larmes que quand il s'en voit privé.

Un autre avantage qu'a cette méthode, c'est que le même maître peut exercer à-la-fois plusieurs enfants au même bureau (ce qui peut allumer entre eux une utile émulation), et qu'un enfant peut aussi s'y exercer ou y jouer tout seul, sans le secours du maître.

De quelque méthode que l'on se serve pour apprendre à lire (car elles ont toutes leur utilité, et

l'ancienne peut réussir et réussit en effet dans un grand nombre d'enfants quand ils sont bien enseignés), l'on demande s'il faut commencer la lecture par le français ou par le latin.

Il me semble qu'il n'y a aucun danger à commencer d'abord par le latin, parce que dans cette langue tout se prononce uniformément, et que le son répond toujours à l'expression des caractères qui se présentent à la vue, ce qui facilite beaucoup la lecture; au lieu que dans le français il y a quantité de lettres qu'on n'exprime point par le son, ou qu'on prononce tantôt d'une façon, tantôt d'une autre. Mais, comme la lecture du latin ne présente à l'enfant que des sons vides de sens, et que l'ennui doit naturellement accompagner un exercice où il ne comprend rien, on ne saurait trop tôt l'amener au français, afin que le sens l'aide à lire et l'habitue à penser.

Je crois pourtant qu'il y a ici une distinction à faire. Des personnes instruites à fond par une longue expérience de tout ce qui regarde les écoles, et que j'ai consultées sur cette matière, sont persuadées que, dans les écoles des pauvres et dans celles de la campagne, il est nécessaire de commencer par la lecture du français, et j'entre fort dans leur sentiment. Car, outre que les enfants apprennent à lire plus volontiers quand ils entendent ce qu'ils lisent, et que l'on sait par expérience que, lorsqu'ils savent lire le français, ils peuvent lire le latin, une raison beaucoup plus forte justifie cet usage. On voit communément, soit à la ville, soit à la campagne, que les pères et mères retirent leurs enfants des écoles aussitôt qu'ils peuvent en tirer quelques services. De là il arrive souvent,

quand on commence par le latin, que les enfants sortent des écoles avant qu'ils sachent lire en français, et qu'ils sont privés pour toute leur vie de l'avantage qu'ils tireraient pour leur salut de la lecture des livres de piété.

Quand un enfant commence à lire dans le français, il faut lui expliquer clairement et succinctement tous les mots qui sont nouveaux pour lui (et ils le sont presque tous dans un âge si tendre), et choisir pour sa lecture ceux qui lui sont le plus familiers, et qui entrent le plus ordinairement dans l'usage. *Jour, nuit, soleil, lune, étoiles; pain, eau, fontaine, rivière, habit, linge*, etc. On lui explique tous ces mots, et d'autres semblables, d'une manière agréable.

Quand il joint les mots ensemble, on lui donne à lire des phrases courtes, qui renferment quelque histoire ou quelque chose de curieux. *Caïn tua son frère Abel par envie de sa vertu.* On explique ce qu'étaient Caïn et Abel; ce que c'est que l'envie; pourquoi Caïn portait envie à son frère. *Tous les hommes étant devenus méchants, Dieu les fit périr par le déluge.* On marque que le déluge est une grande inondation qui couvrit d'eau toute la terre. *Noé, qui seul était juste, se sauva avec sa famille par le moyen de l'arche.* On dit que l'arche était un grand vaisseau long et carré, et couvert en forme de coffre. On en montre l'image telle qu'on la trouve dans le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury : car les images plaisent infiniment aux enfants. *Dieu, pour éprouver la foi et l'obéissance d'Abraham, lui ordonna de lui immoler son fils Isaac; mais il l'arrêta, comme il était près de l'égorger.* On lui montre l'image, et on lui en explique toutes les parties, dont il

ne manque pas lui-même de demander l'explication. *Les petits d'une poule se retirent sous ses ailes quand ils craignent quelque danger.* On explique tous les termes qui sont nouveaux. *Le berger avec ses chiens garde son troupeau, et le défend contre les loups.* Il serait à souhaiter qu'on eût beaucoup d'images pareilles, faites exprès pour les enfants, qui les instruiraient en les amusant, et qu'il y eût aussi des livres composés pour eux, où l'on trouvât en gros caractères des mots, des phrases, et de petites histoires qui leur convinssent.

Un maître habile et attentif, en expliquant les histoires que j'ai d'abord rapportées, glisse un petit mot pour inspirer l'horreur du vice, l'amour de la vertu, l'obéissance que l'on doit aux ordres de Dieu.

Le meilleur avis qu'on puisse donner aux personnes chargées d'apprendre à lire aux enfants, c'est de consulter ceux qui ont étudié cette matière, et qui ont ajouté à leurs réflexions une longue expérience. Pour moi, si je me trouvais en pareil cas, j'avoue que je serais fort embarrassé, et je ne trouverais point d'autre moyen de me tirer de cet embarras que de prendre conseil de personnes habiles et expérimentées en ce genre.

On a introduit à Paris depuis plusieurs années, dans la plupart des écoles des pauvres, une méthode qui est fort utile aux écoliers, et qui épargne beaucoup de peine aux maîtres. L'école est divisée en plusieurs classes. J'en prends ici une seulement, savoir celle des enfants qui joignent déja les syllabes; il faut juger des autres à proportion. Je suppose que le sujet de la lecture est *Dixit Dominus Domino meo, Sede à dextris meis.* Chaque enfant prononce une syllabe, comme *Di :* son

émule, qui est vis-à-vis de lui, continue la suivante, *xit;* et ainsi du reste. Toute la classe est attentive : car le maître, sans avertir, passe tout d'un coup du commencement d'un banc au milieu, ou à la fin, et il faut continuer sans interruption. Si un écolier manque dans quelque syllabe, le maître donne sur la table un coup de baguette sans parler, et l'émule est obligé de répéter comme il faut la syllabe qui a été mal prononcée. Si celui-ci manque aussi, le suivant, sur un second coup de baguette, recommence la même syllabe, jusqu'à ce qu'elle ait été prononcée correctement. J'ai vu avec un singulier plaisir, il y a plus de trente ans, cette méthode pratiquée heureusement à Orléans, où elle a pris naissance par les soins et l'industrie de M. Garot, qui présidait aux écoles de cette ville. L'école que je visitai était de plus de cent écoliers, et il y régnait un profond silence. Un maître chargé d'une nouvelle école ne ferait-il pas sagement de visiter celles qui réussissent le mieux, et de les prendre pour modèles? J'en dis autant à proportion des personnes que l'on met auprès des enfants pour leur donner les premières instructions.

L'écriture doit suivre d'assez près la lecture. M. Le Fèvre, que j'ai déja cité, ne veut pas qu'à cet âge on se mette fort en peine de la beauté du caractère. Pourvu qu'un enfant ait la main légère, il est content, et n'en demande pas davantage. Il croit même que, quand dès-lors on peint fort bien, ce qui ne se peut faire que par une application lente et froide, ce n'est pas une bonne marque pour l'esprit. Il aime mieux dans les enfants du feu et de la vivacité qui ne leur permet pas de s'astreindre scrupuleusement à l'exactitude des règles. D'ailleurs, pour les conduire à la perfection de

l'écriture, il faut y mettre tous les jours un temps considérable, qui peut être employé plus utilement. Il suffit donc qu'un jeune homme écrive légèrement et d'une manière lisible. Lorsqu'il sera arrivé à sa quinzième ou seizième année, il en fera plus en quatre mois pour la beauté de la main qu'il n'en aurait fait en quatre années consécutives dans un âge moins avancé.

Quintilien, en homme sensé, et qui veut qu'on mette tout à profit dans l'éducation des jeunes gens, recommande fortement aux maîtres qui apprennent à écrire [1] de ne leur pas donner à copier des exemples dont les mots soient mis au hasard et dépourvus de sens, mais d'avoir soin que ces exemples renferment quelque maxime utile et qui porte à la vertu. Car, ajoute-t-il, ce qu'on apprend dans ces tendres années, se gravant profondément dans la mémoire, nous suit jusqu'à la vieillesse, et influe sur la conduite de la vie. Il me suffit d'avertir que c'est un païen qui parle ainsi.

Quand j'ai dit que la lecture était le premier exercice de l'enfance, je n'ai pas prétendu exclure toute instruction avant que l'enfant fût en état de lire. Il y en a qui n'arrivent que lentement à cette petite science, et il n'est pas convenable de perdre tout le temps qui la précède. On peut le leur faire mettre à profit en leur racontant de vive voix et leur répétant à beaucoup de reprises les mêmes choses qu'ils apprendront quelques années après dans les livres, quand ils sauront y lire : comme quelques réponses du Catéchisme historique,

[1] « Ii versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senectutem, et impressa animo rudi usque ad mores proficiet. » (QUINTIL. lib. I, cap. I.)

quelques vers des fables de La Fontaine, et d'autres choses pareilles; le tout par forme de divertissement, et sans que jamais on les gronde de les apprendre avec peine et de les mal réciter.

Je viens maintenant aux études auxquelles il convient de faire passer les enfants, quand ils sont un peu fermes dans la lecture.

## § III. *Étude du Catéchisme historique.*

Je commence par le Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury : je parle du premier, qui est fait pour les enfants. On ne peut faire trop de cas ni trop d'usage de cet excellent livre, ni trop admirer le goût exquis de ce pieux et savant auteur, qui, par esprit de religion et par charité pour les enfants, s'est appliqué particulièrement à étudier leur génie et leur portée, à se rabaisser jusqu'à leur faiblesse, à prendre leur langage, et pour ainsi dire à bégayer avec eux. Voilà donc le premier livre qu'il faut mettre entre les mains des enfants, et qu'il faut leur apprendre, même avant qu'ils sachent lire, comme je l'ai déja marqué.

Les pères de famille, si chacun était bien instruit et soigneux d'instruire ses enfants et ses domestiques, devraient en être les premiers maîtres et les premiers catéchistes. Je lis avec un plaisir singulier ce que M. Fleury raconte d'un de ses amis, dans le discours préliminaire de son Catéchisme. « Je connais un homme « entre autres, dit-il, qui est passablement instruit de sa « religion, sans avoir jamais appris par cœur les caté- « chismes ordinaires, sans avoir eu pendant l'enfance « d'autre maître que son père. Dès l'âge de trois ans, ce

« bon homme le prenait sur ses genoux le soir après « s'être retiré, lui contait familièrement, tantôt le sacri- « fice d'Abraham, tantôt l'histoire de Joseph, ou quel- « que autre semblable : il les lui faisait voir en même « temps dans un livre de figures, et c'était un divertis- « sement dans la famille de répéter ces histoires. A six ou « sept ans, quand cet enfant commença à savoir un peu « de latin, son père lui faisait lire l'Évangile et les livres « les plus faciles de l'ancien Testament, ayant soin de « lui expliquer les difficultés. Il lui est resté toute sa vie « un grand respect et une grande affection pour l'Écri- « ture sainte et pour tout ce qui regarde la religion. » Voilà le fruit d'une éducation chrétienne; voilà le devoir des pères qui sont instruits, et qui ne sont pas trop occupés par leurs emplois. Telle était la pratique des premiers et des plus saints siècles de l'Église, où les enfants étaient bien instruits de la religion chrétienne par le soin des seuls parents, et sans le secours des catéchismes, n'y ayant pas encore pour-lors de catéchistes publics et d'office pour la jeunesse.

Les mères ne peuvent s'excuser sur leurs grandes occupations; elles ont beaucoup de loisir. Le soin de l'éducation des enfants jusqu'à l'âge dont nous parlons roule principalement sur elles, et fait partie de ce petit empire domestique que la Providence leur a spécialement assigné. Leur douceur naturelle, leurs manières insinuantes, si elles savaient y joindre une autorité douce, mais ferme, les mettent en état d'instruire avec succès leurs enfants. Je connais plusieurs mères qui ont rempli parfaitement ce devoir; une entre autres qui n'a jamais laissé son enfant seul avec des domestiques, et qui l'a elle-même parfaitement instruit de tout ce qu'un

enfant peut savoir jusqu'à l'âge de près de six ans, où elle l'a remis entre les mains d'un précepteur capable de tenir sa place et d'entrer dans ses vues.

J'ai dit que l'éducation des enfants roulait principalement sur les mères. Cela est encore plus vrai à la campagne qu'à la ville : parce que, pendant que les hommes sont occupés à des travaux pénibles et nécessaires (et ils le sont pendant presque toute l'année), il n'y a que les femmes à qui il puisse rester quelque loisir. C'est ce qui marque l'étroite et l'indispensable obligation où sont les seigneurs de villages d'y établir des écoles de filles, et le soin particulier que les pasteurs doivent donner à cette partie de leur troupeau, qui seule fait toute la ressource et toute l'espérance d'un village. Car ces filles deviendront mères de famille; et si elles ont eu le bonheur d'être bien instruites dans leur jeunesse, elles communiqueront le même avantage à leurs enfants.

Pour revenir au Catéchisme historique, qui que ce soit qui se charge de l'enseigner aux enfants doit commencer par leur lire le récit historique qui précède les demandes; ou, ce qui serait beaucoup mieux, le leur faire de vive voix. On pourrait, si cela ne les fatigue point, leur en faire une seconde lecture, pour les mettre plus en état de le comprendre. On ne demande encore jusqu'ici que leurs oreilles, et un peu d'attention, que le maître peut s'attirer par la manière gaie et agréable dont il leur lira ou leur fera ce récit. Après cela on passera aux demandes et aux réponses, qu'on répétera chacune plusieurs fois, afin que l'enfant les entende parfaitement. On se contentera d'abord de lui faire ap-

prendre les réponses, soit de vive voix s'il ne sait pas encore lire, soit par la lecture qu'il en fera lui-même en particulier. On lui fera ainsi étudier tout de suite la première partie du Catéchisme, qui est tout historique, et qui renferme vingt-neuf articles ou leçons. Ce sera là comme une première couche que l'on mettra dans l'esprit de l'enfant; et l'on aura grand soin de lui faire considérer toutes les figures, à quoi il se portera avec joie, et de lui en expliquer toutes les parties. J'ai vu avec admiration une jeune demoiselle de qualité, âgée de quatre ans seulement, et qui ne savait pas encore lire, à qui l'on avait appris le Catéchisme historique tout entier, sur lequel elle répondait sans hésiter, dans quelque endroit du livre qu'on la mît.

L'invention des figures est excellente. Les images sont très-propres à frapper l'imagination des enfants et à fixer leur mémoire : c'est proprement l'écriture des ignorants. Il serait à souhaiter que ces figures fussent faites de bonne main, et par d'habiles graveurs. Elles en plairaient beaucoup plus, attacheraient davantage les yeux, et par là feraient plus d'impression sur les esprits. Mais la dépense rendrait ces livres inaccessibles aux pauvres, et c'est pour eux qu'on doit principalement travailler. Serait-ce une libéralité indigne d'un prince, d'un grand seigneur, ou d'un homme extrêmement riche, que d'en faire lui-même la dépense, et de gratifier le public, sans distinction de riches et de pauvres, d'un don qui serait fort utile à tous, et qui ferait un honneur immortel au donateur?

Après qu'on aura parcouru de la sorte le Catéchisme historique, on le recommencera, en y joignant les

demandes, et les lui faisant aussi apprendre par cœur, parce qu'elles sont naturellement jointes aux réponses, et en contiennent souvent le précis.

Enfin, quand l'enfant saura bien les demandes et les réponses, et qu'il y sera très-ferme, on lui fera apprendre par cœur le récit historique qui les précède. Mais, pour ce qui regarde ce récit, il ne faut point l'assujettir servilement à redire les mêmes mots qu'il aura appris. On ne doit point être fâché qu'il les change quelquefois, pourvu que ce soit sans changer le sens : car c'est une preuve assurée qu'il aura compris la chose, au lieu qu'il y a sujet d'en douter quand il dit les mêmes paroles.

Ces trois différentes répétitions, qui seront toujours accompagnées de quelques changements et de quelque addition, auront par ce moyen la grace de la nouveauté, ne dégoûteront point les enfants, et se graveront profondément dans leur mémoire et dans leur esprit.

De cette première partie du Catéchisme, purement historique, on les fera passer dans la seconde, qui contient la doctrine chrétienne, et par conséquent des instructions plus sérieuses. On y observera les mêmes règles que dans la première.

Dans l'une et dans l'autre, l'habileté des gouvernantes et des maîtres consiste à ne pas borner leurs soins à exercer la mémoire d'un enfant en lui faisant réciter par cœur ce qu'il a appris, mais à commencer déja à lui former le jugement, autant que son âge en est capable, en lui proposant de petites questions proportionnées à sa faiblesse, en dérangeant l'ordre des demandes, en lui faisant expliquer à lui-même

ses réponses, et par mille autres moyens industrieux que l'affection et le zèle inspirent à un maître qui se fait un plaisir de son devoir.

Cet exercice du catéchisme historique, qui ne remplira qu'une légère partie de la journée, réglé comme je l'ai marqué, et renouvelé de temps en temps par des répétitions réitérées plus d'une fois, occupera trois ou quatre années de l'enfance, et la conduira jusqu'à la sixième ou septième année, où commenceront des études un peu plus sérieuses.

## § IV. *Les Fables de La Fontaine.*

En même temps qu'on occupera l'enfant à cet exercice, on lui fera apprendre par cœur quelques fables de La Fontaine, en choisissant d'abord les plus courtes et les plus agréables. On aura soin de lui expliquer clairement et brièvement tous les termes qu'il n'entend point; et après qu'on lui aura lu plusieurs fois une fable, et qu'on la lui aura fait répéter de mémoire, on l'accoutumera à en faire de lui-même un récit simple et naturel. On ne saurait croire combien cette pratique peut être utile à un enfant dans la suite. Pour la lui faciliter, le maître fera d'abord lui-même ce récit, et lui apprendra par son exemple comment il faut s'y prendre. Je n'ai pas besoin d'avertir qu'il faut commencer par exposer aux yeux de l'enfant l'image qui est en tête de la fable et qui en renferme le sujet, et la lui faire bien comprendre : rien n'est plus divertissant pour lui.

Quand il en aura bien appris une par cœur, et qu'il la saura parfaitement, on lui apprendra à la déclamer,

en l'accompagnant du ton et du geste convenables à la matière. Le maître pourra consulter ce qui sera dit dans la suite sur les règles de la prononciation. On l'accoutumera ainsi de bonne heure à exprimer comme il faut les voyelles et les consonnes, à en faire sentir la force, à appuyer sur celles qui demandent qu'on s'y arrête, à ne point manger certaines syllabes, sur-tout les finales, à faire de certains repos selon la différence de la ponctuation, en un mot à prononcer avec grace, clarté et justesse. On doit être fort attentif à leur faire prendre un ton naturel, et à leur faire éviter une sorte de glapissement ordinaire aux enfants, qui les suit jusque dans les classes, et souvent dans un âge encore plus avancé.

## § V. *La Géographie.*

On donnera aussi chaque jour un certain temps à la géographie. Elle sera pour eux un divertissement plutôt qu'une étude, si le maître sait l'assaisonner de petites histoires agréables et de faits curieux à l'occasion des pays et des villes dont on leur parlera. Ces histoires et ces faits se trouvent dans les livres de géographie : il en faut faire un triage, et ne choisir que ce qui pourra plaire à l'enfant.

Il y a plusieurs méthodes d'enseigner la géographie, qui la plupart sont fort bonnes, pourvu qu'on y soit fidèle, et qu'elles soient toujours accompagnées de l'inspection des cartes : car c'est ici une science des yeux. Parmi ces différentes méthodes, il me semble qu'on doit préférer celles qui, au lieu de supposer de l'esprit aux enfants, ou d'avoir besoin d'être aidées

par leur esprit, aident plutôt l'esprit des enfants, et les amusent par un agréable exercice.

On commencera d'abord par exposer à leurs yeux la mappemonde, qui est la carte du monde entier; ou plutôt le globe terrestre, beaucoup plus propre à leur donner une juste idée de la figure de la terre. On aura soin de leur faire entendre les termes de cet art, qui seront nécessaires, en les mettant à leur portée : *continent, mer, île, presqu'île, golfe, détroit*, etc.

On peut enseigner la géographie par des divisions exactes et par des détails savants; mais cette méthode charge beaucoup la mémoire, et ne dédommage presque par aucun plaisir de l'ennui inséparable d'une longue file de noms propres.

Il serait, ce me semble, plus utile de conduire et de faire voyager l'enfant sur une carte, sans y remarquer autre chose que quelque particularité amusante, qui, étant liée avec la figure du pays, aide la mémoire à en conserver le nom et la situation.

Je suppose, par exemple, qu'on veuille faire connaître l'Asie à un jeune enfant qui sait les termes ordinaires. Je voudrais me contenter de lui en faire parcourir toutes les côtes, en l'avertissant de ce que chaque pays a de remarquable.

L'Asie, lui dirais-je, commence où finit l'Afrique, qui y est jointe par l'isthme de Suez, que vous voyez entre la mer Méditerranée et la mer Rouge. Cette mer est appelée *Rouge*, parce que c'était proche de cette mer qu'habitaient les Iduméens descendus d'Esaü ou Édom, dont le nom signifie *rouge*, ou *de poil roux*.

L'Arabie, que cette mer baigne, se partage en trois : la Pétrée, la Déserte, et l'Heureuse.

La Pétrée est ici à l'extrémité, ou vers le fond de la mer Rouge. C'est là que les Israélites demeurèrent durant quarante ans, après avoir passé à pied sec le lit de la mer Rouge, qui s'était retirée. Remarquez-y le mont Sinaï, où Dieu donna aux Hébreux la loi comprise dans le Décalogue, et beaucoup d'autres réglements. L'Arabie Pétrée prend son nom de l'ancienne ville de Pétra, qui ne subsiste plus.

La Déserte prend son nom de ses vastes solitudes. On y trouve les villes de la Mecque, Médine, et Elcatif. La Mecque est fameuse par la naissance du faux prophète Mahomet. On y a bâti une mosquée considérable, où tous les ans et de tous côtés se rend en caravanes un grand nombre de pélerins. Médine est le lieu de sa sépulture. Le Catif ou Elcatif est située sur le bord du golfe Persique. C'est là que se fait le commerce des perles, et qu'on tire des nacres, que les plongeurs vont arracher le long des rochers de l'île de Baharen, qui est vis-à-vis. On explique à l'enfant ce que c'est que ces *perles* et ces *nacres*, et comment on les pêche, et ce que signifie ce mot *plongeurs*.

L'Arabie Heureuse porte ce nom parce qu'elle produit des plantes fort estimées. On y trouve le café, qui est la graine d'un petit fruit rouge comme un bigarreau. On y trouve le baume et l'encens, qui sont des résines d'une agréable odeur, et qui découlent de l'écorce de deux arbrisseaux.

C'est dans ce golfe que se jettent le Tigre et l'Euphrate.

Ensuite on rencontre l'empire de Perse, dont les

principales villes sont Ispahan, Tauris, Schiros ou Schiras, et Bander Abassi. Ispahan et Tauris ont des marchés ou places publiques si spacieuses, qu'on y met dix mille hommes en bataille. On voit à Shiras [1] les magnifiques ruines de l'ancienne Persépolis. Bander Abassi est le plus beau port de Perse [2]. On y fait aujourd'hui le commerce que faisaient autrefois les Portugais dans la petite île d'Ormus, à l'entrée du golfe dont on les a chassés.

Assez près de là est la montagne de Chiampa, où l'on trouve des terres de différentes couleurs. L'éclat en est si vif, qu'on n'a jamais pu imiter la beauté de leurs toiles peintes, qui souffrent plusieurs savonnages sans rien perdre de leur vivacité.

En continuant ainsi à parcourir toutes les côtes, et en revenant sur les mêmes endroits, sans changer ce que l'on veut que le jeune homme apprenne, il se fait un jeu de ces connaissances, qui l'amusent, et s'arrangent dans sa mémoire sans aucune contention.

On peut aussi, quand le jeune homme a déja fait quelques progrès dans la géographie, le faire voyager sur la carte. Le faire aller, par exemple, de Paris à Rome, en lui faisant passer la mer; et le faire revenir de Rome à Paris par terre, en lui faisant prendre une autre route. Ces petits changements le divertissent, et, chemin faisant, on lui apprend mille curiosités dans tous les lieux qu'il parcourt.

[1] « Non pas à Schiras, mais à 12 lieues N.-O. de cette ville. Ces ruines sont connues dans le pays sous le nom de *Tchilminar*, c'est-à-dire les *quarante colonnes*. — L.

[2] Il est maintenant bien déchu : l'entrepôt des Anglais est à Bassora. — L.

## § VI. *La Grammaire française.*

Il me reste à parler de la grammaire française, qui doit être apprise aux enfants dès qu'ils en seront capables, et ils le sont pour l'ordinaire de bonne heure. Il est honteux que nous ignorions notre propre langue; et, si nous voulons parler vrai, nous avouerons presque tous que nous ne l'avons jamais étudiée. Je ne m'arrêterai point ici aux réflexions que l'on peut faire sur ce sujet : je parlerai dans la suite assez au long de ce qui regarde cette étude. La prudence du maître peut seule, dans l'âge dont il s'agit, en régler et le temps et la manière. Il prendra dans une grammaire française ce qu'il jugera le plus nécessaire aux enfants et le plus à leur portée, réservant pour un autre temps ce qui lui paraîtra trop abstrait et trop difficile : car il est à souhaiter que l'on continue cet exercice pendant tout le cours des études.

Voilà à-peu-près ce que je crois qui doit occuper les enfants jusqu'à l'âge de six ans : auquel temps on pourra commencer à les mettre au latin, dont l'intelligence leur deviendra bien plus facile par l'étude qu'ils auront faite de la grammaire française; car les principes de ces deux langues sont communs en bien des choses.

Il ne faut pas croire que ce que je propose ici soit au-dessus de la force des enfants. J'en ai entendu un tout récemment qui n'a que six ans répondre dans une assez nombreuse assemblée sur le Catéchisme historique tout entier, dont il récitait à l'ouverture du livre tous les endroits qui se présentaient, tant le narré que les

demandes et les réponses. Il rendit compte aussi de la plupart des termes de géographie, des quatre parties du monde en général, et de la France dans un assez grand détail. Il exposa avec beaucoup de netteté plusieurs règles de la grammaire française; et c'est ce qui m'étonna le plus. Il déclama quelques fables de La Fontaine avec beaucoup de grace; et il était prêt à répondre sur les principes du blason, mais le temps ne le permit pas.

Je sais bien qu'on n'en doit pas attendre autant de tous les enfants, et je n'ai cité cet exemple que pour montrer de quoi ils sont capables quand ils sont bien conduits. Lors même qu'on en rencontre du caractère de celui dont je parle, qui se portent d'eux-mêmes au travail, et qui en font leur plaisir, ce qui est fort rare et fort heureux, on doit être extrêmement attentif à modérer leur ardeur, et à la renfermer dans de justes bornes. Rien n'est plus flatteur, et pour des parents, et pour un maître, que de voir ainsi réussir un enfant dans un âge si peu avancé : mais, je crois pouvoir le dire, rien en même temps n'est si dangereux. Car, si l'on se livre de part et d'autre à ce plaisir, et qu'on ne ménage pas avec assez de soin la santé d'un enfant, on court risque de la ruiner pour toujours par une attention trop suivie, qui épuise les esprits sans qu'on s'en aperçoive, et qui use insensiblement des fibres et des organes qui sont alors d'une extrême délicatesse.

Ce danger est grand, mais il n'est pas ordinaire. On a bien plus souvent besoin d'inspirer de l'ardeur aux enfants que de la modérer; et c'est en cela que je fais consister la principale habileté d'un maître. Mais, pour faire aimer l'étude, il faut qu'il commence par se faire

aimer lui-même; et il y réussira infailliblement s'il agit toujours par raison, et jamais par humeur. Je traiterai cette matière fort au long quand j'exposerai les devoirs des parents et des maîtres dans l'éducation des enfants. Je me contente ici de les avertir qu'ils ne peuvent être trop attentifs à jeter de l'émulation dans leur esprit. Les exercices, à l'âge dont je parle, doivent être plutôt un divertissement qu'une étude. Il faut les varier, les abréger, les interrompre quelquefois entièrement pour prévenir l'ennui et le dégoût; proposer à l'enfant de petites récompenses [1], et choisir celles qui font le plus de plaisir à cet âge : s'il est naturellement lent à apprendre, ne lui point faire de vifs reproches, et ne le point traiter durement, de peur qu'il ne se rebute, et qu'il ne porte dans un âge plus avancé la haine pour toute étude, dont il n'a senti que l'amertume dans son enfance, n'en pouvant pas comprendre encore l'utilité. Il faut, au contraire, l'exciter, l'encourager, le louer même, pour peu qu'il réussisse; lui opposer quelque compagnon dont le succès et les louanges piquent son amour-propre, sur qui il se réjouisse de l'avoir emporté, et par qui il soit fâché d'avoir été vaincu. Ce sont là d'innocents artifices dont saint Jérôme, en copiant Quintilien, conseille à une dame chrétienne d'user à l'égard de sa fille, qui n'avait alors que cinq ou six ans, et sur l'éducation de laquelle il lui donne

[1] « Syllabas jungat ad præmium, et quibus illa ætas deliniri potest, munusculis invitetur. Habeat et in discendo socias, quibus invideat, quarum laudibus mordeatur. Non objurganda est, si tardior sit, sed laudibus excitandum est ingenium. ut et vicisse gaudeat, et victa doleat. Cavendum imprimis ne oderit studia; ne amaritudo eorum, præcepta in infantia, ultra rudes annos transeat. » (S. Hieron. lib. 2, *epist.* 15 *ad Lætam.*)

d'admirables préceptes. Des mères chrétiennes exigent de moi que j'en donne aussi quelques-uns sur le même sujet, et je ne puis me refuser à un desir si juste et si raisonnable. Je dois cette marque de reconnaissance aux témoignages d'estime que les dames même me donnent pour mon Traité des Études, dont j'étais bien éloigné de croire que la lecture pût leur causer quelque plaisir.

## CHAPITRE II.

### DE L'ÉDUCATION DES FILLES.

Monsieur de Fénelon, archevêque de Cambrai, commence l'excellent livre qu'il a composé sur cette matière par se plaindre que l'éducation des filles est presque généralement négligée; et cette plainte n'a que trop de fondement. Quoiqu'on fasse beaucoup de fautes dans celle des garçons, on est pourtant assez communément persuadé qu'elle est d'une grande importance pour le bien public. Le long temps que l'on destine à leurs études, les maîtres qu'on leur donne, les dépenses que l'on fait dans cette vue, sont autant de preuves qu'on a sur ce sujet d'assez justes idées. Mais, sous prétexte qu'il ne faut pas que les filles soient savantes, et que la curiosité les rend vaines et précieuses, on ne se met pas beaucoup en peine de les instruire, comme si l'ignorance était l'apanage de leur sexe. C'est une erreur grossière, et extrêmement préjudiciable à l'état, que de négliger ainsi l'éducation des filles.

On doit s'y proposer une double fin, aussi-bien que dans celle des garçons, qui est de former le cœur et

de cultiver l'esprit. Je commencerai par la première partie, qui est la plus importante, mais que je traiterai fort succinctement, parce que les avis que je donnerai dans la suite sur ce sujet par rapport aux garçons conviennent également aux filles.

## ARTICLE PREMIER.

### *Nécessité et manière de former les mœurs des filles dès la plus tendre enfance.*

Saint Jérôme, en écrivant à Læta, dame d'une grande qualité, sur l'éducation de sa fille, et à d'autres mères chrétiennes, dit d'excellentes choses sur cette matière. J'en ferai usage, aussi-bien que du livre de M. de Fénelon.

J'avertis dès le commencement les mères et les gouvernantes, que je considère ici et qu'elles doivent considérer avec moi les filles comme sorties tout récemment des fonts baptismaux, comme y ayant fait des vœux solennels en présence de Jésus-Christ, dont les parents, les maîtres et les maîtresses sont rendus dépositaires; comme y ayant renoncé à toutes les pompes et à toutes les vanités du siècle; et comme devant par conséquent être élevées dans des principes conformes aux engagements qu'elles y ont pris, non pour quelques années seulement, mais pour toute leur vie. Je ne crois pas qu'on trouve cet avertissement déraisonnable; et cependant il suffit seul pour établir toutes les règles d'une bonne éducation.

Comme les prémices de toutes choses sont dues spécialement à Dieu, les premières pensées et les premières

paroles d'un enfant doivent être consacrées par la piété. La joie d'une mère chrétienne [1], telle que sainte Paule, doit être d'entendre sa fille, d'une voix faible et d'une langue bégayante, prononcer le doux nom de Jésus-Christ, à qui elle a été vouée dans le baptême.

Cette consécration demande qu'une fille [2], devenue le temple du Seigneur, n'entende et ne dise jamais rien qui ne respire la crainte de Dieu; que les paroles contraires à l'honnêteté soient pour elle un langage étranger et inconnu, auquel elle ne comprenne rien; qu'elle ignore absolument les chansons mondaines; que ses lèvres encore tendres commencent au contraire à chanter les divins cantiques de David.

Dès que l'âge permettra d'exercer sa mémoire [3], qu'on lui fasse apprendre par cœur quelques versets choisis de l'ancien ou du nouveau Testament, qu'elle récitera régulièrement à sa mère, et qui seront comme sa tâche de chaque jour, et comme un bouquet composé de fleurs cueillies dans les saintes Écritures, qu'elle lui offrira tous les matins.

Qu'elle n'ait aucune liaison avec des enfants d'un sexe différent, et qu'on ne lui donne pour la servir que des filles d'un caractère sage et d'un esprit réglé et sûr. La science du monde peut leur être utile jusqu'à un

[1] « Parvulæ adhuc lingua balbutiens Christi alleluia resonabat. » (S. Hieron. *ad Lætam.*)

« Non debeo silentio præterire, quanto (S. Paula) exultaverit gaudio, quòd Paulam, neptem suam, audierat in cunis et crepitaculis balbutiente linguâ alleluia cantare. » (*Ad Eustoch.*)

[2] « Sic erudienda est anima, quæ futura est templum Dei. Nihil aliud discat audire, nihil loqui, nisi quod ad timorem Dei pertinet. Turpia verba non intelligat: cantica mundi ignoret. Adhuc tenera lingua psalmis dulcibus imbuatur. » (*Ad Lætam.*)

[3] « Reddat tibi pensum quotidiè de scripturarum floribus carptum. » (Ibid.)

certain point : mais qu'elles se donnent bien de garde d'en communiquer à leur élève l'air contagieux et les maximes pernicieuses. Car dans cet âge il faut bien peu de chose pour nuire à la pureté et à l'innocence d'un enfant : c'est une fleur tendre et délicate, que le moindre souffle empesté peut corrompre et faire périr en un moment.

Saint Jérôme recommande fortement qu'on n'accoutume point ces créatures innocentes aux airs mondains, et [1] qu'on ne les fasse point boire dans la coupe empoisonnée de Babylone; qu'on ne leur inspire point du goût pour les frivoles ornements du siècle; qu'on ne gâte et qu'on ne déshonore point leur visage par le fard et le rouge.

Ce n'est pas qu'il veuille qu'on tienne une jeune fille dans un état entièrement opposé à celui du monde pour l'habillement et les manières, ni qu'on lui refuse les ornements qui conviennent à son âge et à sa condition. Ce refus ne servirait qu'à irriter ses desirs et à les rendre plus violents [2]. Elle verra les autres mieux parées qu'elle, et leur portera envie. Le sexe aime naturellement la parure. Une mère sage accordera à cette pente naturelle tout ce qui ne sera point contraire aux règles de la modestie chrétienne. Sa vue sera, en lui permettant l'usage de ces ornements, de lui en inspirer peu-

[1] Provide ne bibat de aureo calice Babylonis. » (*Ad Gaudent.*)

« Cave ne aures ejus perfores : ne cerussâ et purpurisso consecrata Christo ora depingas : nec collum auro et margaritis premas : nec caput gemmis oneres : nec capillum irrufes, et ei aliquid de gehennæ ignibus auspiceris. » (*Ad Lætam.*)

[2] « Si ipsa non habuerit, habentes alias non videbit ? φιλόκοσμον genus femineum est..... Quin potiùs habendo satietur : et cernat laudari alias, quæ ista non habeant : meliusque est ut satiata contemnat, quàm non habendo habere desideret. » (*Ad Gaudent.*)

à-peu le mépris et le dégoût ; et elle aura soin de faire en sorte que des personnes respectées dans le monde louent en présence de sa fille celles qui seraient vêtues plus modestement.

Il en sera ainsi dans tout le reste. Une fille, dit M. de Cambrai, qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est bientôt tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Il vaut beaucoup mieux qu'elle s'accoutume peu-à-peu au monde, auprès d'une mère pieuse et discrète, qui ne lui en montre que ce qu'il lui convient d'en voir, qui lui en découvre les défauts dans l'occasion, et qui lui donne l'exemple de n'en user qu'avec modération pour le seul besoin.

Le choix d'une gouvernante est l'affaire la plus importante que puisse avoir une mère. Elle doit l'avoir long-temps demandée à Dieu par des prières humbles et ferventes, et l'avoir méritée par des intentions pures et par un desir sincère de procurer à sa fille une éducation véritablement chrétienne. Je ne m'étendrai point ici sur cette matière : on peut consulter ce qui sera dit dans la suite sur le choix, sur les qualités et sur les devoirs d'un précepteur.

Le moins qu'on puisse exiger d'une gouvernante, c'est qu'elle ait le sens droit, un esprit docile, une humeur traitable et une véritable crainte de Dieu. Une mère éclairée et prudente suppléera facilement au reste. Elle s'appliquera dans des conversations aisées et familières à la former par ses avis, qu'elle accompagnera toujours d'une douceur et d'une bonté qui les fassent passer jusqu'au cœur : car, sans cela, les avis les plus

sages ne feront que révolter l'amour-propre, et trouveront tous les accès fermés.

Un des premiers soins d'une mère est de s'instruire d'abord elle-même à fond de tout ce qui est nécessaire pour bien élever des enfants. Elle trouvera ce secours dans le livre que M. de Fénelon a composé sur l'éducation des filles, qui est fort court et fort intelligible. Elle en doit faire une étude particulière qui aille jusqu'à le lui rendre familier, et le faire lire plusieurs fois à la gouvernante. Ce n'est pas encore assez. Prenez, dit M. de Fénelon lui-même à une mère qui l'avait consulté sur ce sujet, prenez la peine de lire ce livre avec elle. Donnez-lui la liberté de vous arrêter sur tout ce qu'elle n'entend pas, et dont elle ne se sent pas persuadée. Ensuite mettez-la dans la pratique; et à mesure que vous verrez qu'elle perd de vue, en parlant à l'enfant, les règles de ce livre qu'elle était convenue de suivre, faites-le lui remarquer doucement en secret.

Cette application, continue M. de Cambrai, vous sera d'abord pénible; mais songez qu'en qualité de mère c'est là votre devoir essentiel. D'ailleurs vous n'aurez pas long-temps de grandes difficultés là-dessus; car cette gouvernante, si elle est sensée et de bonne volonté, en apprendra plus en un mois par sa pratique et par vos avis que par de longs raisonnements. Bientôt elle marchera d'elle-même dans le droit chemin. Vous aurez encore cet avantage pour vous décharger, qu'elle trouvera tout faits dans ce petit ouvrage les principaux discours qu'il faut tenir aux enfants sur les plus importantes maximes, en sorte qu'elle n'aura presque qu'à les suivre. Ainsi elle aura devant ses yeux un recueil des

conversations qu'elle doit avoir avec l'enfant sur les choses les plus difficiles à lui faire entendre. C'est une espèce d'éducation pratique qui la conduira comme par la main.

A ce livre de M. de Fénélon il faut joindre l'admirable préface du Catéchisme historique de M. l'abbé Fleury, qui renferme ce que l'on peut desirer de plus solide et de plus sensé sur la manière d'instruire les enfants et de leur enseigner la religion.

Voilà ce qui doit faire l'étude des mères, des gouvernantes, des religieuses chargées de l'instruction des filles, et, je puis ajouter, des précepteurs à qui l'on confie le soin des jeunes enfants. Si l'on s'appliquait sincèrement et de bonne foi à mettre en pratique les excellents avis renfermés dans ces deux ouvrages, il n'y aurait pas lieu de se plaindre, comme on le fait si souvent, du peu de succès de l'éducation des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe.

S'il m'était permis de me joindre à ces deux grands hommes, sans me comparer à eux pour le mérite ni pour la réputation, j'ajouterais qu'on pourra peut-être trouver dans le septième livre de cet ouvrage, où je traite du gouvernement intérieur des classes et du collége, quelques réflexions utiles aux personnes chargées de l'éducation, soit des filles, soit des garçons.

Je ne puis mieux finir ce premier article, qui concerne les mœurs, que par une réflexion importante que me fournit M. de Fénélon : je ne ferai que le copier.

Le plus grand obstacle à la bonne éducation des filles, est l'irrégularité de la conduite des parents. Tout le reste est inutile, s'ils ne veulent concourir eux-mêmes

dans ce travail. Le [1] fondement de tout est qu'ils ne donnent à leurs enfants que des maximes droites et des exemples édifiants. C'est ce qu'on ne peut espérer que d'un très-petit nombre de familles. Souvent une mère qui passe sa vie au jeu, à la comédie et dans des conversations indécentes, se plaint d'un ton grave qu'elle ne peut pas trouver une gouvernante capable d'élever ses filles. Mais qu'est-ce que peut la meilleure éducation sur des filles à la vue d'une telle mère? Souvent encore on voit des parents qui, comme dit saint Augustin, mènent eux-mêmes leurs enfants aux spectacles publics et à d'autres divertissements, qui ne peuvent manquer de les dégoûter de la vie sérieuse et occupée dans laquelle ces parents mêmes les veulent engager. Ainsi ils mêlent le poison avec l'aliment salutaire. Ils ne parlent que de sagesse, mais ils accoutument l'imagination volage des enfants aux violents ébranlements des représentations passionnées et de la musique; après quoi ils ne peuvent plus s'appliquer. Ils leur donnent le goût des passions, et leur font trouver fades les plaisirs innocents. Après cela ils veulent encore que l'éducation réussisse, et ils la regardent comme triste et austère si elle ne souffre ce mélange du bien et du mal.

Il est temps de passer à la seconde partie de ce petit traité.

[1] « Te habeat magistram : te rudis miretur infantia. Nihil in te et in patre suo videat, quod si fecerit, peccet. Mementote, vos parentes virginis, magis eam exemplis doceri posse, quàm voce. » (S. Hieron. *epist. ad Lætam.*)

## ARTICLE II.

### *Des études qui peuvent convenir aux jeunes filles.*

Ce que j'ai dit qu'on pouvait faire apprendre aux enfants jusqu'à l'âge de six ou sept ans est, à peu de chose près, commun à ceux de l'un et de l'autre sexe. Il s'agit maintenant d'examiner quelles sortes d'études peuvent convenir aux filles dans un âge plus avancé.

### § I. *L'étude de la langue latine convient-elle aux filles?*

La première question qui se présente à l'esprit est de savoir si l'on doit permettre aux filles d'apprendre la langue latine. On ne peut douter que parmi elles il n'y en ait beaucoup aussi capables de cette étude que les garçons : le sexe par lui-même ne met point de différence dans les esprits. On a vu des femmes réussir dans les sciences autant que les hommes. Pour ne point parler de beaucoup d'autres, madame Dacier, qui a illustré notre siècle, ne le cédait en rien à la vaste érudition de son mari; et, d'un consentement général, l'emportait beaucoup sur lui pour la finesse du goût et la délicatesse du style.

Mais ce n'est point sur ce principe que la question dont il s'agit doit être décidée. Le monde n'est point gouverné au hasard. Les différents états qui le partagent ne sont point abandonnés à notre caprice. Il y a une providence qui règle les conditions, et qui assigne à chacun ses devoirs. Parmi les hommes, plusieurs

sont destinés à des emplois qui demandent une certaine étendue de connaissances pour en bien remplir les fonctions. Et comme les langues grecque et latine ouvrent l'entrée à toutes les sciences et en sont comme la clef, voilà pourquoi on les fait apprendre à ceux des jeunes gens que l'on prévoit devoir être un jour appelés aux emplois où ces connaissances sont nécessaires.

Il n'en est pas ainsi des femmes. Elles ne sont point destinées à instruire les peuples, à gouverner les états, à faire la guerre, à rendre la justice, à plaider des causes, à exercer la médecine. Leur partage est renfermé dans l'intérieur de la maison, et se borne à des fonctions non moins utiles, mais moins laborieuses, et plus conformes à la douceur de leur caractère, à la délicatesse de leur complexion, et à leur inclination naturelle. Il faut bien que ce partage de fonctions entre les hommes et les femmes soit fondé dans la nature, puisqu'il est le même dans tous les temps et dans tous les pays. Il est vrai que l'histoire nous montre des femmes qui ont excellé dans le métier de la guerre, dans le gouvernement des états, dans l'étude des sciences : mais ces exemples sont rares, et ne doivent être regardés que comme des exceptions, qui, loin de détruire la règle générale, ne servent qu'à la confirmer.

On peut donc conclure de tout ce que je viens de dire, que l'étude de la langue latine, généralement parlant, ne convient point aux personnes du sexe.

Mais il y a des cas particuliers où non-seulement elle peut être permise à de jeunes filles, mais où elle leur devient en quelque sorte nécessaire, ou du moins où elle leur serait d'un grand secours pour toute leur

vie. Je parle de celles qui se destinent à l'état religieux, et qui, par leur profession même, seront obligées à chanter ou à réciter l'office de l'église en latin. Ne serait-ce pas pour elles une grande consolation d'entendre ce qu'elles chantent, de se joindre aux sentiments du prophète-roi, aussi-bien qu'à ses paroles, et de ne pas faire à son égard la simple fonction d'un écho qui répète des mots sans y rien comprendre? Ne semble-t-il pas que c'est à ces saintes vierges, qui sont les anges de la terre, non-seulement par leur pureté, mais par l'honneur qu'elles ont d'être occupées continuellement à chanter les louanges du Seigneur, que c'est à elles, dis-je, que David adresse ces paroles d'un psaume : *Chantez, chantez des psaumes à notre Dieu; chantez des psaumes à notre roi....; mais chantez-les avec goût et avec intelligence*[1]. Comme s'il leur disait : Les psaumes que prononce votre bouche sont la moindre partie du tribut que vous devez à votre Dieu. L'esprit doit en avoir l'intelligence, et le cœur les sentiments. Serait-ce une pratique blâmable dans les maisons religieuses, d'apprendre la langue latine aux novices et aux jeunes professes pour les mettre en état d'entendre au moins le Bréviaire et l'Écriture sainte? Il y en a qui pourraient porter cette étude plus loin (et l'on en a plusieurs exemples), et qui pourraient arriver jusqu'à l'intelligence des saints pères. Cette étude, qui ne tendrait qu'à éclairer, qu'à nourrir, qu'à fortifier la piété, doit-elle être interdite à une religieuse?

Il y a une route particulière pour les jeunes filles qui songeraient ainsi à apprendre le latin; et on doit

[1] *Psallite sapienter.* L'hébreu porte, *intelligenter.*

la leur abréger le plus qu'il est possible. La composition des thèmes doit être absolument retranchée, et l'on doit tout réduire à l'intelligence et à l'explication du latin. Pour cela, les principes sont absolument nécessaires. Ils sont comme les fondements de cette connaissance; et l'on sait ce que c'est que de bâtir sans fondement. J'avoue que ce travail n'est point agréable et qu'il satisfait peu l'esprit. La légèreté de l'âge et la vivacité d'un caractère actif et prompt ont peine à s'y assujettir. Mais, sans cela, on n'ira jamais à pas sûr dans l'intelligence du latin; on sera toujours incertain, flottant, hésitant : au lieu qu'un travail de quelques mois, soutenu avec courage et persévérance, pour se rendre ferme et inébranlable dans l'étude des déclinaisons et des conjugaisons, épargnerait pour le reste du temps presque toute peine et tout dégoût; et ces premières épines qui se présentent d'abord, étant une fois arrachées, ne laisseraient plus que le soin ou plutôt le plaisir de cueillir des fleurs et de se nourrir de fruits agréables. Je marquerai dans la suite de cet ouvrage la manière dont il faut s'y prendre pour enseigner utilement ces premiers principes.

Il semble que M. de Fénélon ne bornait pas cette étude simplement aux jeunes filles qui songeraient à entrer en religion. « Je ne voudrais faire apprendre le « latin, dit-il en général, qu'aux filles d'un jugement « ferme et d'une conduite modeste; qui sauraient ne « prendre cette étude que pour ce qu'elle vaut; qui « renonceraient à la vaine curiosité; qui cacheraient « ce qu'elles auraient appris, et qui n'y chercheraient « que leur édification. » J'en connais quelques-unes de ce caractère, élevées avec un soin infini dans des fa-

milles chrétiennes où tout respire la religion; qui sont destinées pour le monde, mais sans en avoir le goût et les maximes; qui joignent à une piété éclairée un esprit très-solide et capable de toutes les sciences. On leur a fait apprendre le latin; et elles y ont fait un tel progrès, qu'elles sont parvenues à entendre parfaitement et sans peine les lettres de saint Jérôme, de saint Paulin, de saint Cyprien, et à en faire des traductions avec une justesse et une élégance qui feraient honneur aux plus habiles maîtres. On ne les a point renfermées dans l'étude seule du latin. On leur a fait apprendre tout ce qui convient à des filles qui doivent être dans le monde, et qui deviendront des mères de famille. Quand les qualités et les dispositions dont je viens de parler se rencontrent dans de jeunes filles, les pères et les mères ne doivent point, ce me semble, s'opposer au desir qu'elles auraient d'apprendre la langue latine.

Il y a encore d'autres personnes du sexe à qui il peut être permis d'apprendre le latin; des vierges et des veuves chrétiennes qui, vivant dans le monde, mais en étant séparées d'esprit et de cœur, ont entièrement renoncé à ses dangereux plaisirs. Pourquoi leur interdirait-on cette consolation et cette joie, qui est la seule qu'elles se soient réservée, sur-tout la rapportant principalement à la piété, et cherchant dans cette étude un moyen de réciter les psaumes avec plus d'attention et de ferveur, et de mieux entendre les saintes Écritures? N'ont-elles pas d'illustres exemples pour justifier leur conduite? Sainte Marcelle, sainte Paule, sainte Eustoquie, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus grand à Rome pour la naissance, pour les richesses, pour les dignités. Elles ne laissaient aucun

repos à saint Jérôme, qui leur tenait lieu de maître dans l'étude des saints livres; et il nous marque lui-même qu'il avait expliqué à sainte Paule, et à sainte Eustoquie sa fille, l'ancien et le nouveau Testament tout entiers, et que leur zèle avait été jusqu'à apprendre l'hébreu pour se rendre plus habiles dans l'intelligence des saints livres. Mais ce qui fait le plus parfait éloge de cette ardeur pour l'étude, c'est qu'elle ne servit qu'à sanctifier ces illustres dames romaines, et à augmenter en elles la piété et l'humilité; de sorte qu'elles se dépouillèrent de tout pour suivre dans une entière pauvreté un Dieu fait pauvre et anéanti pour elles.

Epist. ad Eustoch. l. 3, epist. 8.

En supposant, comme je le fais, que l'étude de la langue latine ne convient point au commun des filles, à quoi faut-il donc les appliquer quand elles sont dans un âge plus avancé? C'est ce que je vais exposer d'une manière succincte.

## § II. *Lecture. Écriture. Arithmétique.*

Je suppose que dans les années précédentes les jeunes filles ont appris à bien lire et à bien écrire; c'est une partie de l'éducation des filles, qui est trop négligée. Il est honteux, dit M. de Cambrai, mais ordinaire, de voir des femmes qui ont de l'esprit et de la politesse ne savoir pas bien prononcer ce qu'elles lisent : ou elles hésitent, ou elles chantent en lisant; au lieu qu'il faut prononcer d'un ton simple et naturel, mais ferme et uni. Elles manquent encore plus grossièrement pour l'orthographe. On ne doit pas leur faire un crime de cette ignorance presque générale dans leur sexe, et

qui, par cette raison, semble ne le pas déshonorer. Mais pourquoi ne tâcherait-on pas de bonne heure à prévenir ce reproche en leur apprenant à écrire correctement? Ce soin ne demande pas un grand travail. Une légère connaissance de la grammaire française pour distinguer les différentes parties du discours, pour savoir décliner et conjuguer, pour connaître les diverses manières de ponctuer, voilà à quoi se borne, par rapport aux filles, la science qui leur est nécessaire pour ce point. Ces règles se trouvent dans toutes les grammaires françaises. Un maître habile en fera le choix, et en très-peu de temps et très-peu de leçons mettra une jeune fille en état d'écrire très-correctement.

Il sera bon que les jeunes filles apprennent les quatre opérations de l'arithmétique, qui leur seront fort utiles, et même nécessaires, pour remplir des devoirs dont je parlerai dans la suite.

### § III. *Lecture des poëtes. Musique. Danse.*

La lecture des comédies et des tragédies, même de celles qui paraissent n'avoir rien de contraire à la modestie et aux bonnes mœurs, peut être fort dangereuse pour cet âge. Car, outre que cette lecture conduit presque infailliblement au desir de les voir représenter par des acteurs qui y ajoutent de l'ame et de la vie, l'imagination vive des jeunes personnes saisit avidement tout ce qui flatte les sens et qui est favorable à la cupidité; et presque tout la réveille dans ces sortes de poésies. Tout ce qui peut faire sentir l'amour, dit M. de Cambrai, plus il est adouci et enveloppé, plus

il me paraît dangereux. Les deux tragédies sacrées de Racine, *Esther* et *Athalie*, n'ont point ce danger pour les filles, et on peut leur en faire apprendre des endroits choisis.

La musique, aussi-bien que la poésie, demande de grandes précautions. Les plus sages législateurs du paganisme ont cru que rien n'était plus pernicieux à une république bien policée que d'y laisser introduire une musique efféminée. Des mères chrétiennes, pour peu qu'elles soient instruites, doivent comprendre jusqu'où elles sont obligées de porter la délicatesse sur ce point.

Premièrement, soit dans la maison paternelle, soit dans les couvents, on ne doit pas appliquer si tôt les jeunes filles à apprendre à chanter et à jouer des instruments. Une expérience presque universelle montre que l'étude de la musique les dissipe extraordinairement, et leur inspire du dégoût et de l'aversion pour toutes les autres occupations, qui sont néanmoins infiniment plus importantes et plus essentielles à cet âge.

En second lieu, une mère chrétienne ne doit jamais permettre qu'on mette entre les mains de sa fille ces sortes de pièces de musique qui ne respirent qu'un air mondain, et ne contiennent que des maximes antichrétiennes, où il semble qu'on a pris à tâche de rétablir le paganisme avec toutes ses divinités; où l'amour, l'ambition, la vengeance, en un mot, où toutes les passions règnent et sont mises en honneur. N'est-ce pas rétracter ouvertement les vœux de son baptême que d'approuver et de permettre cet usage, qui y est si directement contraire? Est-il raisonnable que l'autorité des maîtres de musique, souvent peu religieux, l'em-

porte sur celle des saints pères, qui sont nos maîtres pour la religion? Croit-on n'avoir point de reproche à se faire d'obliger de saintes religieuses, dont la demeure retentit continuellement des cantiques du Seigneur, à souffrir qu'on enseigne en leur présence à de jeunes filles confiées à leurs soins des cantiques qui semblent composés à dessein de contredire ouvertement l'Évangile? Des motets, et il y en a d'excellents; les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, quelques cantiques que l'on peut choisir ailleurs, ne suffiraient-ils pas? Et quand il y manquerait quelque chose pour ce goût fin et délicat en matière de musique, le dédommagement par rapport aux mœurs ne doit-il être compté pour rien?

Je ne sais pas comment la coutume de faire apprendre à grands frais aux jeunes filles à chanter et à jouer des instruments est devenue si commune, et est regardée comme une partie essentielle de leur éducation. J'entends dire que, dès qu'elles sont établies dans le monde, elles n'en font plus aucun usage. Pourquoi donc y donner pendant la jeunesse un temps si considérable, qui pourrait être employé à des choses plus utiles, et non moins agréables, comme serait, entre autres, le dessin, qui peut beaucoup servir aux ouvrages dont les dames ont coutume de s'occuper?

La danse aussi fait ordinairement une des parties les plus essentielles de l'éducation des filles, et l'on y consacre sans peine beaucoup de temps et beaucoup d'argent. On ne s'attend pas que j'entreprenne ici d'en faire l'éloge ou l'apologie. Je me borne à examiner simplement et sans prévention quel est, sur cet article, le devoir d'une mère chrétienne et raisonnable. Comme il y a des études destinées à cultiver et à orner l'esprit,

il y a aussi des exercices propres à former le corps; et l'on ne doit pas les négliger. Ils contribuent à régler la démarche, à donner un air aisé et naturel, à inspirer une sorte d'honnêteté et de politesse extérieure qui n'est pas indifférente dans le commerce de la vie, et à faire éviter des défauts de grossièreté et de rusticité qui sont choquants, et qui marquent peu d'éducation. Mais il suffit pour cela d'apprendre à de jeunes personnes à ne point s'abandonner à une molle nonchalance, qui gâte et corrompt toute l'attitude du corps; à se tenir droites, à marcher d'un pas uni et ferme, à entrer décemment dans une chambre ou dans une compagnie, à se présenter de bonne grace, à faire une révérence à propos; en un mot, à garder toutes les bienséances qui font partie de la science du monde, et auxquelles on ne peut manquer sans se rendre méprisable. Voilà, ce me semble, à quoi naturellement doit tendre l'exercice dont je parle; et j'ai vu avec joie des maîtres à danser de la première réputation se renfermer dans ces bornes pour satisfaire aux desirs de mères chrétiennes, qui joignent à une grande naissance une piété encore plus grande.

Il n'est pas nécessaire que je m'arrête ici à montrer combien tout ce qui est au-delà de ce que je viens de marquer peut devenir dangereux pour de jeunes demoiselles, et combien les suites en peuvent être funestes. Une dame un peu jalouse de sa réputation ne serait pas contente qu'on lui fît un mérite d'exceller dans le chant et dans la danse. C'est la remarque que fait Salluste, en disant de Sempronia, dame de naissance, mais absolument décriée pour les mœurs, « qu'elle chan- « tait et dansait avec plus d'art et de grace qu'il ne con-

In Bello Catilin.

« venait à une honnête femme : *psallere, saltare ele-*
« *gantiùs quàm necesse est probæ.* »

## § IV. *Étude de l'histoire.*

L'étude la plus propre à orner l'esprit des jeunes demoiselles, et même à leur former le cœur, est celle de l'histoire. Elle leur ouvre un vaste champ, qui peut les occuper utilement et agréablement pendant plusieurs années. On trouvera dans la suite de cet ouvrage quelques réflexions plus étendues sur la manière dont il faut s'appliquer à cette étude.

### 1. *Histoire sainte.*

L'ordre des temps demande qu'on commence par l'histoire sainte. Comme elle est le fondement de la religion, il faut s'y arrêter plus que sur toutes les autres, et faire en sorte qu'une jeune fille la possède en perfection. Elle lui sera d'un grand usage tout le reste de sa vie, soit pour entendre les instructions publiques, soit pour lire en particulier avec fruit les livres de piété. Car, dans les unes et dans les autres, on suppose que l'auditeur et le lecteur sont instruits des faits de l'histoire sainte, et par cette raison on se contente de les leur indiquer en un mot : mais c'est un langage étranger pour ceux à qui cette histoire est inconnue, et le nombre en est grand.

Outre cet avantage, qui est certainement bien considérable, mais qui ne regarde que les années suivantes, il y en a un autre actuel et présent, qui est encore d'une plus grande importance. M. Fleury et M. de Fé-

nelon ont tous deux remarqué que l'étude de l'histoire sainte, sans parler de l'agrément qui s'y trouve par la beauté et la grandeur des événements, et qui la rend par cette raison bien plus utile à la jeunesse, est la manière la plus sûre et la plus solide de l'instruire à fond et pour toujours de la religion. Ces histoires paraissent allonger l'instruction; mais véritablement elles l'abrégent, et lui ôtent la sécheresse des catéchismes, où les mystères sont détachés des faits. Aussi voyons-nous que saint Augustin, dans l'admirable ouvrage qui a pour titre, *de la manière d'instruire les simples*, n'en prescrit point d'autre que celle dont nous parlons ici. Et cette méthode ne lui était point particulière ni d'une nouvelle invention; c'était la méthode et la pratique universelle de l'Église, observées dans tous les temps. Elle consistait à montrer, par la suite de l'histoire, la religion aussi ancienne que le monde; Jésus-Christ attendu dans l'ancien Testament, et Jésus-Christ régnant dans le nouveau. C'est le fond de l'instruction chrétienne.

De catechizandis rudibus.

Cela demande un peu plus de temps et de soin que l'instruction à laquelle beaucoup de gens se bornent. Mais aussi, on sait véritablement la religion quand on sait ce détail; au lieu que, quand on l'ignore, on n'en a que des idées confuses. Le temps que les jeunes filles mettront à apprendre cette histoire sera donc pour elles un temps bien utilement employé.

Je suppose qu'elles en ont déja une idée abrégée par l'étude qu'elles ont faite du Catéchisme historique, qui a servi de préparation à une connaissance plus étendue et plus détaillée. Elles la trouveront dans le livre qui a pour titre, *Abrégé de l'histoire et de la morale de*

*l'ancien Testament*, imprimé depuis peu d'années, et dont on a déja fait quatre éditions. Il est merveilleusement propre pour les jeunes personnes, parce qu'il est composé avec beaucoup de clarté, et souvent dans les termes mêmes de l'Écriture sainte, dont la divine simplicité est préférable à tout ce que l'art a de plus pompeux et de plus brillant. Une jeune fille en apprendra tous les jours un chapitre. On pourra même d'abord se contenter de la moitié d'un chapitre : car il vaut mieux qu'elle en apprenne moins, et qu'elle le sache mieux. On prendra un jour, comme le samedi, pour lui faire répéter ce qu'elle aura appris pendant la semaine, et de même un jour chaque mois. De cette sorte, les leçons nouvelles ne feront point oublier les anciennes. Il est bon, pour exercer et affermir sa mémoire, qu'elle s'accoutume à rendre l'histoire fidèlement, et telle qu'elle est dans le livre, sans pourtant exiger une exactitude scrupuleuse, qui aille jusqu'à n'oser changer aucun mot; pourvu qu'elle en substitue qui aient le même sens, on doit être content. Car, avant tout, la grande attention doit être de lui rendre cette étude agréable, et d'en écarter autant qu'il se pourra toutes les épines.

Après qu'elle aura récité son histoire, la gouvernante ou le maître pourront lui faire quelques petites questions pour lui former l'esprit et le jugement, pour lui apprendre à parler et à s'exprimer, et pour l'accoutumer à faire des réflexions sur ce qu'elle lit. Ainsi, quand on verra Joseph vendu par ses frères, calomnié par la femme de Putiphar, mis en prison, on paraîtra étonné, et on demandera à la jeune fille si c'est ainsi que Dieu récompense ses fidèles serviteurs. Elle trouvera facilement ce qu'il faut répondre à cette question.

Quand on verra le même Joseph élevé en gloire, on la priera d'examiner par quelles voies Dieu l'y a conduit; et par les interrogations mêmes qu'on lui fera on l'aidera à observer que les obstacles mêmes que les hommes avaient prétendu mettre à sa grandeur sont devenus des moyens efficaces pour l'y faire arriver, et que telle est ordinairement la conduite de la Providence à l'égard des hommes.

Quand Dieu donne sa loi aux Israélites sur la montagne de Sinaï au milieu des éclairs et des tonnerres, et qu'un moment après ce même peuple la viole dans le premier et le plus important des dix commandements en adorant le veau d'or, on demande à la jeune fille d'où a pu venir une prévarication si subite, si énorme, si générale; et s'il a manqué quelque chose à ce peuple, dans la manière dont il a accepté cette loi, qui paraît pourtant bien respectueuse et bien soumise, puisqu'il tremble devant la majesté du Dieu qui lui parle, et qu'il promet sans restriction et sans exception d'observer inviolablement tout ce que le Seigneur lui commandera. On la conduira peu-à-peu à répondre que la faute du peuple, en promettant ainsi d'accomplir exactement les ordonnances de Dieu, a été de n'avoir compté que sur ses propres forces pour accomplir ces ordonnances, de n'avoir pas connu sa faiblesse et son impuissance à tout bien, et de n'avoir pas recouru par la prière à celui qui seul pouvait le mettre en état de lui obéir.

Quand la jeune personne ne trouve pas d'elle-même les réponses, on les lui fournit, et on tâche de les lui rendre intelligibles par la manière facile et claire dont on les lui explique. J'ai toujours souhaité, pour le secours des personnes chargées de l'éducation des filles,

et je puis bien ajouter aussi de celle des garçons, qu'on trouvât dans quelque livre ces réflexions toutes digérées et toutes préparées. La Providence procure encore ce secours à la jeunesse. L'auteur de l'Abrégé de l'histoire sainte dont j'ai parlé, a ajouté au récit des histoires qu'il a rendu plus complet des réflexions qui m'ont paru fort solides, et très-propres à instruire du fond de la religion, non-seulement les jeunes gens, mais beaucoup d'autres personnes. Les maîtres ou maîtresses commenceront par s'en bien instruire eux-mêmes : après quoi ils seront fort en état d'en instruire les autres, en se proportionnant à leur force, et prenant de ces réflexions ce qui convient à leur âge.

Quand les jeunes personnes, au bout d'une ou de plusieurs années, savent raisonnablement l'histoire sainte, il y a une manière de la leur remettre devant les yeux, et de leur en faire rappeler les principaux événements, qui peut leur être fort utile, et qui ne peut manquer de leur être fort agréable : je l'ai pratiquée avec beaucoup de succès lorsque j'étais chargé de la conduite d'un collége. Je suppose que la jeune fille a plusieurs compagnes qui font les mêmes études qu'elle; sinon la mère ou la gouvernante en tiendront la place. On propose quelque matière, et l'on ramasse tous les exemples que l'on en trouve dans l'histoire sainte. Chaque personne fournit le sien à son rang, ou alternativement si l'on n'est que deux; et cela en très-peu de mots, et simplement pour indiquer le fait. J'en donnerai ici quelques exemples.

*Confiance en Dieu dans les plus extrêmes dangers.*

Abraham près de perdre son fils en l'immolant.

Jacob délivré de la colère de Laban, puis de celle d'Ésaü.

Moïse enfermé entre l'armée de Pharaon et la mer Rouge.

Les Gabaonites, près d'être exterminés comme les autres peuples de Chanaan, trouvent le moyen de se dérober à l'anathême commun.

Gédéon, avec trois cents hommes, marche contre les Madianites.

Combat de David contre Goliath.

David près d'être saisi par Saül, qui le poursuivait sur une colline.

Asa attaqué par Zara, roi d'Éthiopie, qui avait un million d'hommes.

Élisée enfermé dans la ville de Dothan, et poursuivi par Achab.

Samarie réduite à la dernière extrémité, et sauvée.

Confiance d'Ézéchias assiégé dans Jérusalem par Sennachérib.

Suzanne condamnée à mort, et conduite au supplice.

Les trois jeunes hommes dans la fournaise.

Daniel dans la fosse aux lions.

Jonas jeté dans la mer.

Béthulie réduite à l'extrémité, et délivrée par Judith.

Les Juifs condamnés à périr, et délivrés par Esther, etc.

*Réflexions sur le même sujet.*

On peut quelquefois engager une jeune personne à développer un fait en le racontant plus au long : par là elle s'accoutume et apprend à narrer. Mais ce qui est encore plus important, c'est de mêler au récit des faits quelques courtes réflexions, et, s'il se peut, les lui faire trouver à elle-même en l'interrogeant d'une manière qui les lui rende faciles. J'en rapporterai trois ou quatre sur la matière qui vient d'être proposée.

1. C'est lorsque le danger est le plus pressant, et qu'il ne paraît aucune ressource du côté des hommes, qu'on doit le plus compter sur la protection de Dieu. C'est ce que prouvent clairement la délivrance de David, lorsque Saül, arrivé presque à l'extrémité d'une colline d'où il ne pouvait se tirer, était près de le saisir; la délivrance des villes de Samarie, de Jérusalem, de Béthulie, toutes réduites à la dernière extrémité, et sans espérance humaine.

2. Dieu se plaît pour-lors à faire éclater sa puissance, et à se montrer quand les hommes disparaissent entièrement, afin que la délivrance ne puisse être attribuée qu'à Dieu seul. C'est ce qu'il dit lui-même quand il ordonna à Gédéon de réduire son armée à trois cents
Judic. 7, 2. hommes : *De peur qu'Israël ne se glorifie contre moi, et ne dise : C'est par mes propres forces que j'ai été délivré de mes ennemis.*

3. Ce qui attire la protection de Dieu est une pleine confiance en son pouvoir infini et en sa bonté, qui ne
1 Reg. 14, 6. l'est pas moins. *Il est également facile au Seigneur*, dit Jonathas, *de donner la victoire avec un grand ou*

*avec un petit nombre.* C'est dans le même esprit que David dit à Goliath : *Vous venez à moi avec l'épée, la lance et le bouclier; mais moi je viens à vous au nom du Seigneur des armées.* L'Écriture croit faire un éloge parfait du saint roi Josaphat par ce seul mot : *Il a espéré dans le Seigneur.*

1 Reg. 17, 45.

4 Reg. 18, 5.

4. La protection de Dieu, quoiqu'elle ne soit pas visible, n'en est pas moins réelle. Élisée, près d'être assiégé dans Dothan par l'armée des Syriens, et voyant son serviteur tout effrayé, pria Dieu de lui ouvrir les yeux. Il vit la montagne couverte de chevaux et de chariots de feu qui étaient autour d'Élisée. La foi devrait produire en nous le même effet.

4 Reg. 6, 17

*Avantage des bonnes liaisons et compagnies; dangers des mauvaises.*

Lot connut peu d'abord de quel prix était la compagnie d'Abraham, puisqu'il s'en sépara.

Il s'exposa aux plus grands dangers en le quittant et en s'établissant à Sodome.

Abraham le tire des mains des quatre rois vainqueurs.

Le même Lot est sauvé de l'incendie de Sodome par la protection d'Abraham.

Un petit nombre de justes aurait sauvé Sodome.

La présence de Joseph attire la bénédiction de Dieu sur la maison de Putiphar.

Les Israélites entraînés dans le crime et dans l'idolâtrie par la compagnie des filles moabites et madianites.

Bonheur de Ruth de s'être attaché à Noémi : malheur d'Orpha sa belle-sœur de s'en être séparée.

Voyage de Bethsabée, funeste à David.

Liaison de David et de Jonathas, modèle d'une parfaite amitié.

Chute de Salomon causée par la mauvaise compagnie de ses femmes.

Roboam perdu par la mauvaise compagnie et les mauvais conseils des jeunes seigneurs de sa cour.

Jézabel pousse son mari Achab aux derniers crimes.

Connaissance d'Élie source de bonheur pour la veuve de Sarepta, aussi-bien que celle d'Élisée pour la Sunamite.

Une esclave qui était dans la maison de Naaman est cause que son maître va trouver le prophète Élisée.

Un domestique de ce grand seigneur l'engage, par ses sages remontrances, à exécuter l'ordre du prophète.

Mort ressuscité par la présence du corps d'Élisée.

Os du prophète de Béthel conservés parce qu'ils se trouvent unis à ceux d'un autre prophète de Juda.

Joas, roi de Juda, préservé d'abord par les sages conseils du grand-prêtre Joïada, puis corrompu par les flatteries des courtisans.

De quelle utilité ne furent point les conseils d'Isaïe pour le saint roi Ézéchias.

Heureuse éducation du jeune Tobie dans la vertueuse maison de ses parents. Secours infinis qu'il tire de son conducteur.

Cette sorte de dispute peut être fort utile aux jeunes personnes. Elle les réveille, elle les anime, elle leur fait faire des efforts; elle les rend plus attentives à leurs lectures, elle leur apprend à en faire usage. Je connais une famille où souvent les récréations du soir se passaient dans une pareille dispute entre la demoiselle du

logis et le gouverneur du frère, entre lesquels il y avait une émulation si vive de fournir chacun son mot à propos, et de ne pas demeurer à sec, que, toute la compagnie étant en haleine et prenant parti pour l'un ou pour l'autre, personne n'était tenté de s'endormir. Ne pourrait-on pas établir dans les couvents cette ingénieuse et agréable récréation parmi les jeunes pensionnaires? et ne serait-ce pas un moyen de les engager à l'étude de l'histoire, tant sainte que profane? car l'une et l'autre peuvent entrer également dans l'exercice dont je parle.

Cette étude de l'histoire sainte doit toujours être accompagnée de celle de la géographie et de la chronologie, qu'il faut réduire à très-peu de chose par rapport aux jeunes personnes, pour ne point trop charger leur mémoire.

A mesure qu'il se présente quelque nom de province, de ville, de rivière, de montagne, dans l'histoire qu'on explique, il faut aussitôt les montrer sur la carte. Ainsi Abraham part d'Ur en Chaldée, s'arrête quelque temps à Aran dans la Mésopotamie, arrive dans le pays de Chanaan, appelé autrement *la terre promise;* passe de là en Égypte, etc. Voilà bien des endroits différents dont il faut faire connaître la situation. Il ne faut pas se rebuter de ce que les cartes de la terre sainte sont en latin. Les noms n'en sont guère moins faciles à discerner que s'ils étaient en français. *Samaria*, Samarie; *Hierosolyma*, Jérusalem. Mais, pour aider les jeunes personnes à trouver sans peine les villes sur la carte, on dressera une table alphabétique de toutes celles qui sont énoncées dans l'*Abrégé de l'histoire de l'ancien Testa-*

*ment*, laquelle indiquera la tribu où chacune de ces villes est située.

J'en dis autant de la chronologie, qui est la connaissance du temps où les événements dont il est parlé dans l'histoire sont arrivés. On donnera de même une petite table où seront désignés les six âges qui partagent et renferment toute l'histoire sainte; et chaque âge sera divisé en un petit nombre d'époques, qu'il sera facile de retenir en les répétant exactement à mesure qu'on avancera dans l'histoire. D'ailleurs il suffit aux jeunes demoiselles de savoir, à quelques années près, le temps où ont vécu les personnes les plus connues, et où sont arrivés les faits les plus mémorables. Il faut bien se donner de garde de charger leur mémoire d'un grand nombre de dates, qui ne serviraient qu'à y jeter du trouble et de la confusion. Les six âges sont des points fixes, auxquels tous les autres se rapportent, et qu'il faut par cette raison apprendre très-exactement. Quand on sait que la sortie d'Égypte est arrivée l'an du monde 2513, et que le temple a été bâti par Salomon en 2992 (ce sont les dates du troisième et du quatrième âge), il est aisé de placer les événements qui sont entre deux. Si l'on demande dans quel temps a vécu Josué; comme on sait qu'il a succédé à Moïse, et que celui-ci a passé quarante ans dans le désert, on répondra que Josué vivait environ en l'an du monde 2550. Quand on ne dirait une date qu'à vingt ou trente ans près, cela doit suffire dans cet âge, parce que tout ce qu'on peut demander alors, c'est de ne pas tomber dans des fautes grossières d'anachronisme, comme de placer Abraham avant le déluge, David avant Moïse, et d'autres bévues pareilles.

## 2. *Histoire grecque.*

Quand une jeune fille possède parfaitement l'histoire sainte, il la faut faire passer à la profane, et commencer par la grecque. Je comprends sous ce nom toute l'histoire ancienne, distinguée de celle de Rome.

Je lui conseille pourtant de ne point abandonner entièrement l'histoire sainte, qui doit faire l'étude de toute la vie, mais d'en relire tous les jours quelque petite partie dans l'Abrégé, jusqu'à ce qu'elle soit en état et qu'on lui conseille de passer à la lecture de l'ancien Testament même. Lire un chapitre historique par jour n'est pas un grand travail, et n'emporte pas beaucoup de temps : mais c'est un hommage, ce me semble, et un respect que l'on doit à l'unique histoire du monde que l'esprit de Dieu ait dictée.

J'ai tâché de faciliter l'étude de l'histoire grecque par l'ouvrage que j'ai donné sur cette matière. Les jeunes personnes qui n'ont point de secours étranger peuvent facilement s'en passer, en observant exactement tout ce que font celles qui ont un maître. Il ne faut pas qu'elles se contentent d'une lecture rapide, qui ne laisse presque point de vestiges après soi, et qui n'est propre qu'à satisfaire la curiosité; défaut naturel au sexe, qu'on doit combattre de bonne heure, et non l'entretenir et l'augmenter en s'y livrant. Il faut revenir sur ses pas, et, après avoir vu un fait tout de suite, le reprendre de nouveau, le relire plusieurs fois, en s'arrêtant davantage sur les plus beaux endroits; s'en rendre compte ensuite à soi-même avec une sorte de sévérité, et, s'il se peut, en faire un extrait et un abrégé : je marquerai

bientôt comment il faut s'y prendre. La plupart des dames se plaignent qu'elles ne retiennent rien de ce qu'elles ont lu : c'est qu'elles ne se donnent pas la peine de lire comme il faudrait, et que dans leur jeunesse elles n'ont pas eu soin de cultiver leur mémoire, qui est naturellement paresseuse, et qui fuit le travail. Il serait à souhaiter que les mères, qui sont les premières maîtresses de leurs filles, leur en tinssent lieu dans cette étude, s'y appliquassent elles-mêmes, et se missent en état de leur en faire rendre compte.

Plusieurs, depuis quelque temps, ont pris des maîtres pour étudier l'histoire, et en ont tiré de grands secours. Les jeunes filles commencent par l'étudier en particulier; et quand le maître vient, elles lui font le récit de ce qu'elles ont lu et de ce qu'elles ont remarqué. Cette nécessité de rendre compte à un autre, et souvent en présence d'une mère, est un puissant aiguillon qui pique l'amour-propre, et qui oblige de faire des efforts. On a de la peine à être à soi-même son propre censeur; et si l'on fait tant que de le devenir, c'est toujours avec beaucoup d'indulgence : on est plus porté à satisfaire ceux qui exercent à notre égard cette fonction. Le maître ici observe si l'on a fait un fidèle récit, si l'on n'a point omis des circonstances essentielles, si l'on a insisté sur celles qui sont les plus importantes, et sur-tout si l'on a été attentif aux réflexions qui sont répandues dans l'ouvrage, et qui sont, à proprement parler, le principal fruit de l'histoire, sur-tout par rapport aux jeunes personnes dont il s'agit de former le jugement, et à qui l'on cherche à inspirer le goût du vrai et du solide. Le maître, dans cette vue, fait des questions, demande ce qu'on pense sur certaines ac-

tions, si l'on n'en connaît point de semblables dans une autre histoire, et quel jugement on porte des grands hommes et de leur caractère. Voilà ce qui forme l'esprit.

Une jeune demoiselle, âgée seulement de neuf ou dix ans, me racontait l'histoire de Cyrus, qui ne voulut pas voir une jeune princesse qui avait été faite prisonnière, et dont on lui vantait la rare beauté : il chargea seulement un officier d'en prendre tout le soin possible, et d'avoir pour elle tous les égards que son âge et sa naissance exigeaient. Je demandai à la jeune demoiselle si elle n'avait rien vu de pareil dans l'histoire. Elle ne manqua pas de me citer l'exemple de Scipion l'Africain, premier de ce nom, qui vit une princesse dans le même cas, et la traita comme sa sœur. Je voulus savoir ce qu'elle pensait de Cyrus et de Scipion, et auquel des deux elle donnait la préférence dans une action presque toute pareille. *D'un côté*, me dit-elle, *il y a plus de force, et de l'autre plus de prudence.*

Quand la leçon est finie, la jeune personne repasse ce qui a été expliqué, et en fait l'extrait, qu'elle montre ensuite au maître. Il corrige ce qu'il y a de défectueux, soit pour les pensées, soit pour l'expression; ajoute ce qui manque au récit, retranche ce qu'il a de superflu; fait remarquer les fautes de langage et d'orthographe. Je ne sache rien qui puisse être plus utile à de jeunes personnes que cette sorte d'exercice. J'en ai vu plusieurs composer leurs extraits avec beaucoup d'exactitude et de justesse. On n'arrive pas tout d'un coup à cette perfection, mais on y vient peu-à-peu. L'application et le travail sont toujours suivis ici d'un heureux succès.

Un des maîtres qui enseignaient l'histoire aux demoiselles, pour leur apprendre comme il fallait faire ces extraits, leur en donnait un modèle, que j'ai cru devoir insérer ici. Il y a trois manières de faire ces extraits : l'une, qui est plus longue, et qu'il appelle *abrégé;* l'autre, qui est plus succincte, et à qui il donne le nom d'*analyse;* enfin la troisième, qui n'est qu'un *sommaire*, et qui renferme en gros les principaux événements d'une histoire.

*Abrégé d'un morceau de l'histoire de Cyrus, qui se trouve au commencement du quatrième livre de l'Histoire ancienne*[1].

Cyrus, fils de Cambyse roi de Perse, et de Mandane fille d'Astyage roi des Mèdes, fut élevé selon les lois de sa nation, qui pour-lors étaient excellentes. Le bien public était le principe et le but de toutes ces lois. On regardait l'éducation de la jeunesse comme le point le plus essentiel du gouvernement. L'état s'en chargeait; et l'on envoyait les enfants aux écoles, moins pour y étudier les sciences que pour y apprendre la justice. Le crime qu'on y punissait le plus sévèrement, était l'ingratitude; mais on était plus attentif à prévenir les fautes par une bonne éducation qu'à les arrêter par le châtiment. Tout y était réglé par rapport aux jeunes gens : exercices, repas, punitions. Une vie toujours occupée, jointe à une nourriture frugale, leur procurait un fonds de santé capable de soutenir dans la suite les plus dures fatigues. On était

[1] Tom. II, p. 103 et suiv. de cette édition. — L.

dans la classe des enfants jusqu'à seize ou dix-sept ans. De là on passait dans celle des jeunes gens; ils y étaient tenus de plus court, et y demeuraient dix ans. La troisième était pour les hommes faits. Après y être resté vingt-cinq ans, on entrait dans la dernière, d'où l'on tirait les plus sages pour former le conseil public et les compagnies des juges, comme de la troisième on tirait les officiers d'armée.

Cyrus, âgé de douze ans, alla avec Mandane chez Astyage son grand-père, qui desirait ardemment de le voir. Les mœurs des Mèdes étaient toutes différentes de celles des Perses. Cyrus, sans être ébloui du vain éclat de la cour d'Astyage, et sans rien critiquer, sut se maintenir dans les principes qu'il avait reçus dès son enfance, et se concilier tous les cœurs.

Dans un repas somptueux que son grand-père donna en sa faveur, et où tout fut prodigué, il regardait cette magnificence d'un œil fort indifférent. Le roi en paraissant surpris, le jeune prince lui répondit qu'en son pays, pour apaiser la faim, on prenait un moyen plus aisé et plus court; qu'un peu de pain, d'eau et de cresson leur suffisait. Il distribua, avec la permission d'Astyage, tous les mets aux différents officiers; mais il oublia exprès Sacas, grand-échanson, parce qu'ayant de plus la charge d'introduire dans l'appartement du roi ceux à qui l'on donnait audience, il n'y laissait pas entrer Cyrus aussi souvent qu'il l'eût souhaité. Astyage eut de la peine de ce que son petit-fils avait fait cet affront à un officier qu'il considérait particulièrement pour son adresse à lui verser à boire. Ne faut-il que cela, mon papa, reprit Cyrus, pour gagner vos bonnes graces? elles sont à moi. Je me fais

fort de vous mieux servir que lui. On l'équipe aussitôt en échanson. Il s'avance gravement; et, tenant la coupe, il la présente avec une grace et une dextérité merveilleuse. Puis se jetant au cou de son grand-père: *O Sacas*, s'écria-t-il, *pauvre Sacas, te voilà perdu! j'aurai ta charge.* Vous avez oublié de faire l'essai, et de goûter le vin, lui dit le roi. Mon papa, répliqua-t-il, ce n'est point un oubli de ma part : j'ai craint d'être empoisonné; car, dans un autre repas, j'ai remarqué qu'après qu'on eut bu de cette liqueur, la tête tourna à tous les conviés. Eh quoi! dit Astyage, la même chose n'arrive-t-elle pas chez votre père? Jamais, répondit Cyrus. Tout ce qui arrive, c'est qu'après avoir bu l'on n'a plus soif.

On ne peut trop admirer l'habileté de l'historien Xénophon qui use de ce détour ingénieux pour donner aux princes une excellente leçon de sobriété.

Lorsque Mandane retourna en Perse, Cyrus demeura encore en Médie, sur les instances que lui en fit son grand-père, et profita de ce délai pour apprendre à bien monter à cheval, exercice inconnu en Perse jusqu'alors. Il se fit universellement estimer et aimer. Doux, affable, officieux, libéral, il sollicitait les graces, et se rendait volontiers médiateur pour les autres. Il était dans sa seizième année lorsqu'il fit son apprentissage de l'art militaire sous Astyage, à l'occasion d'une petite irruption du fils du roi des Babyloniens dans les terres des Mèdes. L'année d'après, Cambyse le rappela pour lui faire achever son temps dans les écoles des Perses. Il partit sur-le-champ, regretté de toute la cour. A son arrivée en Perse, il surprit beaucoup ses anciens compagnons, qui, après un séjour assez long

dans une cour voluptueuse, le virent plus sobre et plus retenu que pas un d'eux. De la classe des enfants il passa dans celle des jeunes gens, où il n'eut point d'égal en adresse, en patience, en obéissance; et dix années après il entra dans celle des hommes faits.

Astyage étant mort, Cyaxare, son fils, frère de Mandane, et par conséquent oncle de Cyrus, lui succéda. Une guerre considérable qu'il eut à soutenir contre les Babyloniens l'engagea à faire venir son neveu avec des troupes auxiliaires. Cambyse l'envoya en effet à la tête d'une armée de trente mille hommes d'infanterie, commandés par mille officiers choisis dans toute la noblesse. Le jeune Cyrus fit à ces officiers un discours propre à les remplir de l'espérance d'un heureux succès. Il n'oublia pas de leur représenter la justice de la cause qu'ils allaient défendre, et les assura qu'il avait consulté et invoqué les dieux avant que de s'y engager; ce qu'il fit encore au moment du départ. Il tenait cette religieuse maxime de son père, qui la lui avait souvent inculquée, et qui, voulant accompagner son fils jusqu'aux frontières de ses états, lui donna en chemin d'excellentes instructions sur les devoirs d'un général d'armée. Il lui fit remarquer que ses maîtres, de qui il croyait avoir tout appris, avaient omis les points les plus essentiels de l'art militaire, et entre autres le grand art de gagner les cœurs de ceux à qui l'on commande, et de se procurer de leur part une obéissance volontaire. Le secret de cet art, selon ce sage politique, consiste à convaincre ses inférieurs que l'on sait mieux qu'eux-mêmes ce qui leur est utile; et ils en sont aisément persuadés, lorsque réellement on

est plus habile qu'eux. Or, on le devient en s'appliquant beaucoup à sa profession, en étudiant, en consultant, en ne négligeant rien, et sur-tout en implorant le secours des dieux.

Cyrus, arrivé près de Cyaxare, s'informa du nombre et de la qualité des troupes de part et d'autre. Les Mèdes et les Perses joints ensemble n'en ayant pas moitié de ce qu'en avaient les Babyloniens, Cyrus remédia à cette fâcheuse inégalité en changeant les armes des Perses, avec lesquelles ils ne combattaient que de loin, genre de combat où le grand nombre a l'avantage, et leur en donnant de propres à combattre de près. Il établit un ordre admirable dans les troupes, et y jeta l'émulation par les récompenses qu'il proposa. Il ne faisait aucun cas de l'argent que pour le donner. Sa libéralité, ses manières honnêtes, la bonté qu'il marquait à tout le monde, lui attachaient également les officiers et les soldats.

Un jour qu'il faisait la revue de son armée, Cyaxare l'envoya avertir qu'il était arrivé des ambassadeurs du roi des Indes, et le fit prier de venir promptement, revêtu des habits magnifiques qu'il lui envoyait. Il partit dans l'instant, et se rendit auprès du roi, couvert de poussière et de sueur, comptant l'honorer plus par cette promptitude à exécuter ses ordres qu'il n'aurait fait par un habillement somptueux. Ces ambassadeurs venaient s'informer des motifs de la guerre, et ils étaient chargés d'aller faire la même demande chez les Babyloniens, afin qu'ensuite leur maître embrassât le parti où il verrait plus de raison et plus d'équité : noble et glorieux usage d'une grande puissance! Cyaxare et Cyrus

répondirent qu'ils n'avaient donné aucun sujet de plainte à leurs agresseurs, et qu'ils prendraient avec joie pour arbitre le roi des Indiens.

Le roi d'Arménie, vassal des Mèdes, prit cette occasion pour se soustraire à leur obéissance. Cyrus se chargea de le ramener à son devoir. Pour cela, il engagea une partie de chasse sur ses terres avec un nombreux cortége, ce qui lui était ordinaire; et il se fit suivre de loin par un gros de troupes. Étant à quelque distance du château où séjournait la cour d'Arménie, il s'empara d'une hauteur escarpée, fit avancer son monde, et envoya sommer le roi de payer le tribut accoutumé. Celui-ci, déconcerté par cette surprise, se sauva avec peu de suite sur une éminence, où il fut investi et fait prisonnier. Les princesses, en fuyant vers les montagnes, tombèrent dans une embuscade, et furent amenées au camp. Sur ces entrefaites arriva Tigrane, fils aîné du roi, qui revenait d'un voyage et qui était nouvellement marié. Cyrus, en sa présence, interrogea son père sur les articles du traité qu'il avait fait avec Astyage, et sur l'infraction de ces articles, sur chacun desquels il tirait de lui un aveu de son infidélité. Puis il lui demanda, à différentes reprises, comment il traiterait quelqu'un qui serait tombé à son égard dans une faute à-peu-près semblable. Le roi ayant répondu de manière à se condamner lui-même à perdre la vie, Tigrane, son fils, déchira ses vêtements de douleur, et les dames qui étaient aussi présentes poussèrent des cris et des hurlements. Cyrus ayant fait faire silence, Tigrane lui représenta avec esprit que ses propres intérêts l'engageaient à pardonner à son père : que cette journée rendrait son vassal d'autant plus fidèle à exécuter

les traités, qu'il savait par son expérience ce qu'il lui en coûtait pour les avoir violés; et d'autant plus propre à le bien servir, que la vue des maux près de fondre sur lui le ferait devenir sage : outre que la reconnaissance qu'il aurait pour le recouvrement de sa liberté et de sa vie, et de celles des siens, s'il les lui accordait, l'attacherait à sa personne et à ses intérêts sans réserve, et pour toujours. Cyrus s'adressant au roi lui-même : Si je me laisse fléchir, lui dit-il, aux prières de votre fils, que me donnerez-vous? Mes troupes et mes trésors ne sont plus à moi, répondit l'Arménien : vous en pouvez disposer. Alors ils convinrent de ce qu'il fournirait pour la guerre contre les Babyloniens. Puis Cyrus continuant à l'interroger sur ce qu'il donnerait pour la rançon de sa femme et pour celle de ses enfants, le roi s'avoua être son débiteur de moitié plus qu'il ne possédait. Tigrane, de son côté, marqua qu'il aurait donné mille vies, s'il les avait eues, pour le rachat de sa jeune épouse. Cyrus leur donna à souper à tous; et, après les avoir embrassés, il les renvoya aussi pénétrés de reconnaissance que d'admiration. Dans le retour, chacun relevant à l'envi la bonté, la majesté, la grande taille et la beauté de Cyrus, Tigrane demanda à son épouse ce qu'elle en pensait. Elle répondit qu'elle ne l'avait point regardé. Et qui regardiez-vous donc? *Celui*, répliqua-t-elle, *qui disait qu'il donnerait mille vies pour racheter la mienne.* Le lendemain le roi d'Arménie envoya des présents, des rafraîchissements et le double de l'argent qu'il devait fournir. Cyrus prit simplement ce qu'il avait demandé; et, trois jours après, Tigrane amena un corps de troupes qu'il voulut commander en personne. Il avait eu un excellent gou-

verneur, dont Cyrus faisait grand cas; et, sur les nouvelles qu'il lui en demanda, il lui raconta sa triste fin.

### *Analyse du même morceau d'histoire.*

L'auteur de cette histoire, après le portrait de Cyrus, rapporte en détail l'excellente éducation qui se donnait chez les Perses en ce temps-là. Il décrit les quatre classes par où l'on passait successivement, et le temps que l'on demeurait dans chacune. Il raconte le voyage que Cyrus fit en Médie à l'âge de douze ans, et la manière dont il se conduisit à la cour d'Astyage, son grand-père; le moyen que ce prince employa inutilement pour lui faire oublier la Perse; la leçon de sobriété qu'il reçut de son petit-fils; le séjour de Cyrus en Médie, prolongé après le départ de Mandane, sa mère; l'utilité qu'il en tira; l'apprentissage qu'il fit de l'art militaire dans une petite guerre contre les Babyloniens; son retour en Perse à l'âge de dix-sept ans; sa supériorité au-dessus de ses compagnons en toute sorte d'exercices.

Ensuite l'auteur vient à la première campagne de Cyrus, qui porta du secours à Cyaxare, son oncle, fils et successeur d'Astyage, dans une guerre dont les suites étaient à craindre. Il fait un précis des sages instructions que Cambyse donna à son fils en le conduisant jusqu'aux confins de son royaume, et du discours que le jeune prince tint aux principaux officiers de son armée. Cyrus, arrivé en Médie, fait preuve de son habileté par l'expédient qu'il trouve pour remédier à l'inégalité des forces de Cyaxare avec celles des Babyloniens. Il établit l'ordre et répand l'émulation dans

les troupes : il s'attache tous les cœurs. En cet endroit, il est fait mention d'ambassadeurs indiens, dont la commission montrait la sagesse du roi leur maître, et à l'occasion desquels Cyrus fit voir la force de son jugement. Vient après cela l'incident de la révolte du roi d'Arménie, vassal des Mèdes, qui donne lieu au même Cyrus de signaler toutes ses belles qualités : 1° en surprenant à l'improviste les Arméniens, qu'il met en fuite; 2° en faisant tomber en sa puissance le roi et toute sa cour; 3° en tirant de la bouche même de ce prince sa propre condamnation; 4° en lui faisant promettre sans aucune violence des secours considérables d'or et d'argent; 5° enfin, en le renvoyant lui et toute sa famille libres, comblés de joie, pénétrés de reconnaissance et d'admiration.

*Sommaire du même morceau d'histoire.*

Naissance et portrait de Cyrus. Éducation des Perses; classes successives, exercices, et durée de chacune. Voyage de Cyrus en Médie; sa conduite à la cour d'Astyage : repas somptueux employé vainement pour l'y attacher; gentillesse enfantine de la part de Cyrus. Il reste plus d'un an en Médie, après le départ de Mandane; apprend à monter à cheval; se fait aimer de tout le monde; porte les armes contre les Babyloniens. Il est rappelé en Perse, et y achève ses exercices. Nouveau voyage en Médie, après la mort d'Astyage, pour secourir son oncle Cyaxare; instructions qu'il reçoit de Cambyse, son père; discours qu'il fait aux officiers; remède qu'il apporte à l'inégalité des forces des deux armées; ordre qu'il établit, émulation qu'il

fait naître. Ambassade des Indiens : révolte des Arméniens ; prise de leur roi et de toute sa famille : beau procédé de Cyrus dans cette rencontre ; avantage qu'il en tire.

L'*abrégé* n'a d'étendue que la quatrième partie de ce que contient ce morceau d'histoire dans son entier ; l'*analyse*, la huitième partie ; le *sommaire*, la seizième.

De ces trois sortes d'extrait, le premier certainement est le plus propre à former l'esprit : mais, comme il emporterait beaucoup de temps si l'on voulait extraire ainsi toute l'histoire, on peut le réserver pour certains endroits choisis, et se contenter de l'un des deux autres pour le travail ordinaire.

Cet exercice peut être d'une grande utilité, encore plus pour les garçons que pour les filles, à quelque profession qu'ils soient destinés, et leur apprendra à tirer d'un livre ou d'un traité ce qui s'y trouve d'essentiel sur la matière qui y est traitée, et à le réduire à une juste mesure qui en mette sous les yeux toutes les parties et toutes les preuves. C'est ce que font tous les jours les rapporteurs, pour mettre les juges au fait d'une affaire chargée d'incidents et de productions sans nombre, dont il faut qu'ils débrouillent le chaos, sans rien omettre de nécessaire ou d'utile. Un commandant, obligé de rendre compte au ministre, ou au prince même, d'un siége ou d'une action, de dresser un mémoire, de donner un projet, n'est-il pas obligé d'en faire un récit, tantôt plus court, tantôt plus étendu, selon les différentes conjonctures ? Et les extraits dont nous parlons, s'il s'y est exercé de bonne heure, ne lui seront pas pour-lors d'un petit secours. Pour les demoiselles, ils leur donneront de la justesse, de l'exac-

titude, de la facilité à écrire; et cela ne doit pas leur paraître indifférent, quoiqu'il ne soit pas d'une absolue nécessité : elles se mettront par là en état de rendre compte d'un sermon, d'en exposer l'ordre et la suite, et d'en rapporter les différentes preuves : elles s'accoutumeront à réduire tout ce qu'elles liront à de certains chefs qui fixeront leur mémoire, et leur rendront leurs lectures plus présentes. Il sera bon aussi dans la suite de les faire travailler quelquefois à de pareils extraits sur des matières de raisonnement qui demandent une attention plus suivie, qui sont merveilleusement propres à donner de la justesse d'esprit, et qui accoutument les jeunes personnes à ne se point contenter de paroles, mais à chercher des raisons, et à en sentir le fort et le faible.

### 3. *Histoire romaine.*

A l'histoire grecque succédera celle de Rome, la plus riche de toutes les histoires en grands événements et en grands exemples. Celle de Laurent Echard, Anglais, traduite en notre langue, qui s'étend depuis la fondation de Rome jusqu'à la translation de l'empire par Constantin, sera d'un grand secours pour les jeunes personnes. Il serait à souhaiter qu'elle fût plus étendue : mais, dans ce qu'elle contient, elle est fort agréable, et n'a point le défaut ordinaire des abrégés, je veux dire une ennuyeuse sécheresse, qui n'intéresse point le lecteur, et qui le fatigue par un amas confus de faits entassés les uns sur les autres, sans être expliqués ni développés. Les Révolutions de la République Romaine par M. de Vertot, et l'Histoire du Triumvirat, doivent

être lues avec soin. Les jeunes filles qui auront plus de goût et de courage pourront entreprendre la lecture de Tite-Live et de Salluste dans les traductions que nous en avons.

Mais ce qui mérite particulièrement toute l'attention dont elles sont capables, ce sont les réflexions admirables de M. Bossuet, évêque de Meaux, dans son Histoire Universelle, ouvrage qui ne peut être trop lu ni trop estimé.

### 4. *Histoire de France.*

Après qu'elles auront appris toute cette suite d'histoire ancienne, l'ordre naturel les conduira à celle de leur pays, qui doit les intéresser davantage que les histoires des Grecs et des Romains, et qu'il est honteux à tout bon Français d'ignorer.

Cette étude de l'histoire ne demande point autant de temps ni de travail qu'on pourrait se l'imaginer. Je vois de jeunes demoiselles y faire en une année ou deux des progrès qui m'étonnent, et qui me causent une véritable joie. Quelle ressource ces connaissances ne peuvent-elles pas leur fournir dans la suite, quand elles seront dans le monde, pour s'occuper solidement et pour n'être pas obligées de se livrer à des visites souvent ennuyeuses, à des conversations froides ou peu intéressantes, à des amusements plus que frivoles, qui deviennent comme nécessaires, faute de meilleures occupations! Je suppose ici deux sortes de compagnies : dans l'une, on s'assemble régulièrement pour jouer pendant deux ou trois heures, et encore plus; et l'on donne toute son application au jeu sans que la conversation

puisse y avoir beaucoup de place : dans l'autre, des dames s'assemblent aussi pendant un pareil espace de temps; mais elles s'occupent du travail des mains pendant que l'une d'elles, chacune à son tour, fait une lecture amusante et agréable, qui donne lieu à des réflexions sur l'ouvrage qu'on lit, dont on porte son jugement avec la modestie et la retenue qui convient au sexe. Je sais qu'il y a de ces sortes de liaisons. Or, je demande de quel côté est le bon esprit, le solide jugement, la justesse du goût, l'emploi raisonnable du temps, la vraie et sincère joie sans mélange d'ennui, de chagrin et de repentir.

## § V. *Travail des mains.*

Il n'est pas nécessaire que j'insiste ici beaucoup sur les avantages du travail des mains par rapport aux personnes du sexe. Cette pratique est devenue assez commune parmi nous, et elle ne peut que leur faire beaucoup d'honneur. Dans ces siècles reculés, qui se ressentaient de l'heureuse simplicité du monde encore jeune, les dames les plus qualifiées s'occupaient à des travaux très-pénibles, et qui nous paraîtraient maintenant bas et méprisables. Sara, dans une maison riche et opulente, et avec un très-nombreux domestique, préparait de ses mains à manger aux hôtes. On voyait Rébecca et Rachel, dans un âge encore tendre, revenir de la fontaine les épaules chargées de vaisseaux pesants remplis d'eau. Chez Alcinoüs, roi des Phéaciens, qui exerçait l'hospitalité avec une magnificence vraiment royale, la jeune princesse Nausicaé, sa fille, ne rougissait point d'aller à la rivière laver elle-même le

linge. Le sexe a conservé cette louable coutume du travail des mains dans tous les temps et dans tous les pays. L'histoire remarque qu'Alexandre, le plus grand des conquérants, et l'empereur Auguste, maître de l'univers, portaient des habits travaillés par leurs mères, leurs femmes ou leurs sœurs. Le christianisme nous fournirait d'autres modèles non moins illustres. L'important est d'appliquer le travail des mains, non à des ouvrages frivoles, mais à des choses utiles et d'usage. On voit plusieurs dames se donner par là des ameublements en tout ou en partie; ce qui a son mérite, et doit être estimé. D'autres se font une gloire de préparer des ornements à de pauvres églises de campagne. Quelques-unes enchérissent encore sur la piété de ces dernières, et tiennent à honneur de revêtir et d'orner les temples vivants du Seigneur, en taillant et préparant des chemises pour les pauvres. Quelle récompense et quelle joie pour elles quand elles entendront un jour Jésus-Christ lui-même leur adresser ces consolantes paroles : « Venez, les bénies de mon père, prendre « possession du royaume qui vous a été préparé dès le « commencement du monde. J'étais nu, et vous m'avez « revêtu ! » Heureuses les filles à qui leurs mères inspirent de bonne heure, par leur exemple encore plus que par leurs discours, le desir de sanctifier leurs mains par de si pieux travaux !

### § VI. *Étude de ce qui regarde les soins domestiques et le gouvernement intérieur de la maison.*

J'entends par ces soins domestiques tout ce qui a rapport au gouvernement intérieur d'une maison, et

tout ce qui regarde les dépenses pour les habits, pour les équipages, pour les meubles, pour la table, pour l'éducation et l'entretien des enfants, pour les gages et la nourriture des domestiques. Voilà, à proprement parler, la science des femmes : voilà l'occupation que la Providence leur a assignée comme par préciput, et pour laquelle elle leur a donné plus de talents qu'aux hommes : voilà ce qui les rend véritablement dignes d'estime et de louange, quand elles sont assez heureuses pour remplir tous ces devoirs. Pendant que leurs maris sont occupés au-dehors dans les différents ministères qui leur sont confiés, il est bien juste et raisonnable qu'elles les déchargent de ces petits soins et de ce menu détail, qui leur emporteraient un temps qu'ils peuvent employer plus utilement pour le bien public et pour le service de l'état. Ce travail économique fait partie du secours que Dieu a prétendu procurer à l'homme en lui donnant une compagne :
Gen. 2, 18. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; faisons-lui « une aide, semblable à lui. »

Si donc j'ai réservé cet article pour la fin, ce n'est pas que je le croie inférieur aux autres. Je déclare, au contraire, qu'après la religion, c'est celui qui me paraît le plus important. Une femme peut n'être pas fort instruite de tout le reste, et être néanmoins excellente mère de famille ; mais elle ne peut ignorer ou négliger les devoirs dont je parle sans manquer à l'une de ses plus essentielles obligations. Le bel-esprit et la science ne couvrent point un tel défaut ; et loin de relever le sexe, ne servent qu'à le déshonorer.

Les mères doivent comprendre, par ce que je viens de dire, combien elles sont obligées de former de bonne

heure leurs filles à ces soins domestiques. Elles seules peuvent ici leur tenir lieu de maîtresses : elles seules peuvent leur donner sur cet article les instructions qui leur sont nécessaires.

Après qu'on leur aura enseigné de l'arithmétique ce qui convient à leur âge et à leur sexe, ce qui se borne à très-peu de chose, c'est-à-dire à leur bien apprendre les deux premières règles et à leur donner une légère teinture des deux dernières ; après ce travail, il faut les mettre tout d'un coup dans la pratique, leur faire composer à elles-mêmes des mémoires, et leur faire régler des comptes. Une mère intelligente les forme par degrés à ces différents exercices, et entre pour cela avec elles dans le dernier détail. Elle les accoutume à connaître le prix et la qualité des toiles, du linge, des étoffes, de la vaisselle et de tous les autres ustensiles. Quand elle fait des achats et des emplettes, elle les mène avec elle chez les marchands ; elle leur apprend les temps où il faut faire chaque provision : elle les instruit de la manière dont on doit ordonner un repas, et de ce qui se sert ordinairement dans chaque saison, du prix de tout ce qui convient pour meubler un château, une maison, un appartement. Elle entre avec elles en connaissance de ce qu'il faut faire par rapport aux fermes, qui font le plus solide bien des grandes maisons, pour tenir les terres en bon état, pour empêcher qu'on ne les dégrade, et, s'il se peut, pour les améliorer.

Elle a soin sur-tout d'inspirer à une jeune demoiselle destinée pour le monde les principes d'une sage et noble économie, qui s'éloigne également et d'une sordide avarice et d'une ruineuse prodigalité. C'est cette vertu

qui conserve le bien des grandes maisons, et qui les soutient avec honneur dans le monde; et c'est le défaut opposé qui en est la honte et la ruine, comme on le voit tous les jours par une expérience qui n'est que trop ordinaire, et qui cependant n'instruit point les gens de qualité.

On peut réduire l'instruction qu'une mère doit donner à sa fille sur cet article à cinq ou six principes qui renferment tous les autres.

1° Régler sa dépense sur ses revenus et sur son état, sans jamais se laisser emporter au-delà des bornes d'une honnête bienséance par la coutume et l'exemple dont le luxe ne manque pas de se prévaloir.

2° Ne prendre rien à crédit chez les marchands, mais payer argent comptant tout ce qu'on achète. C'est le moyen d'avoir tout ce qu'ils ont de meilleur, et de l'avoir à moindre prix.

3° S'accoutumer à regarder comme une grande injustice de faire attendre les ouvriers et les domestiques pour leur payer ce qui leur est dû. Tobie ne manque
Tob. 4, 15. pas de donner cet avis à son fils. « Lorsqu'un homme, « lui dit-il, aura travaillé pour vous, payez-lui aussitôt « ce qui lui est dû pour son travail; et que la récom- « pense du mercenaire ne demeure jamais chez vous. » L'Écriture, en plusieurs endroits, parle de ces délais comme d'une injustice très-criminelle, dont le cri monte jusqu'aux oreilles de Dieu, et en attire la vengeance et la malédiction.

4° Se faire représenter et arrêter les comptes régulièrement tous les mois, les clore sans manquer à la fin de chaque année, et se donner bien de garde d'abandonner la régie des biens et de la maison à des mains

subalternes, qui ne sont pas toujours zélées et fidèles. Ce soin n'est point pénible, et ne coûte presque rien quand on y est exact; au lieu que, si on le néglige, il devient un vrai travail qui rebute, et qui fait qu'on laisse accumuler années sur années; ce qui cause un désordre et un chaos affreux dans les affaires, qu'il n'est plus possible de débrouiller, et qui ruine enfin les maisons les plus opulentes.

5° Dans le réglement qu'on fera des dépenses, qui doit toujours être proportionné aux revenus, mettre à la tête de tout la portion destinée et due aux pauvres. Ce n'est pas une grace qu'on leur accorde, mais une dette dont on s'acquitte à leur égard, ou plutôt à l'égard de Jésus-Christ, qui leur a transporté ses droits. Le moyen le plus sûr et le plus aisé de s'acquitter fidèlement de ce devoir, c'est de faire cette séparation dans le moment même que l'on reçoit quelque somme de ses revenus, et de la mettre à part comme un dépôt. La libéralité coûte moins quand on a de l'argent devant soi; et par cette attention, on se ménage toujours un fonds pour les diverses charités qu'on est obligé de faire. Je connais une maison, respectable par bien des endroits, où le père de famille, de concert avec son épouse, payait régulièrement à Jésus-Christ, dans la personne des pauvres, les prémices et la dîme de tous ses revenus; et qui, outre cela, les mettait au lieu et place d'un de ses enfants, selon le conseil de saint Augustin. C'est là une magnificence chrétienne qu'il ne faut pas exiger de tout le monde, mais dont une mère de famille doit se tenir heureuse de pouvoir approcher, quoique de loin, persuadée qu'elle fait partie de cette sagesse dont parle le saint Esprit dans les Proverbes : « La Prov. 14, 1.

« femme sage bâtit sa maison; l'insensée détruit de ses « mains celle même qui était déja bâtie. »

## CONCLUSION.

En proposant, comme j'ai fait, une suite de lectures et d'exercices pour les jeunes personnes du sexe, je n'ai eu en vue que celles à qui leur état laisse le temps et fournit les moyens de s'y occuper. Ces sortes de lectures et d'exercices peuvent remplir utilement et agréablement les premières années de leur vie. Et pourquoi refuserait-on de leur orner l'esprit de ces connaissances, qui certainement ne sont point au-dessus de leur portée, ni contraires à leur état? L'affectation de science et de bel-esprit ne convient à personne, et encore moins aux dames : mais s'ensuit-il qu'elles doivent être condamnées à une grossière ignorance? L'étude que je conseille ici aux jeunes demoiselles ne les empêchera point, comme je l'ai déja observé, de s'acquitter exactement de tous leurs devoirs, d'apprendre à travailler utilement des mains, d'entrer déja dans tous les soins du ménage, de s'instruire de tout ce qui regarde une sage économie, et qui a rapport au gouvernement domestique, connaissances absolument essentielles à leur état, et dont le défaut cause ordinairement la ruine des plus grandes maisons. L'étude dont je parle, loin d'être un obstacle à ces devoirs, les y conduira naturellement, et leur en rendra la pratique plus facile, en leur donnant un esprit plus sérieux, plus exact, plus solide, plus capable d'ordre, d'attention, de travail, en leur faisant aimer davantage leurs maisons, et en leur apprenant à se passer de compagnies. Elles ne feront jamais parade de ce

qu'elles auront appris, et ne se feront distinguer des autres que par une plus grande modestie. L'avantage qu'elles tireront de leurs connaissances sera de n'être pas obligées, pour éviter l'ennui et le dégoût d'une vie désoccupée, d'en remplir le vide par le jeu, par les spectacles, par des visites inutiles, par des conversations frivoles; et d'être en état, après qu'elles auront satisfait aux bienséances de leur condition, de se réserver des moments précieux, où, libres et retirées, elles puissent s'occuper de lectures capables de nourrir agréablement leur esprit, et de remplir leur cœur d'une joie solide et durable, en lui montrant le seul bien qui peut le rendre heureux.

---

# LIVRE SECOND.

## DE L'INTELLIGENCE DES LANGUES.

L'INTELLIGENCE des langues sert comme d'introduction à toutes les sciences. Par elle[1] nous parvenons presque sans peine à la connaissance d'une infinité de belles choses qui ont coûté de longs travaux à ceux qui les ont inventées. Par elle tous les siècles et tous les pays nous sont ouverts. Elle nous rend en quelque sorte contemporains de tous les âges et citoyens de tous les royaumes; et elle nous met en état de nous entretenir encore aujourd'hui avec tout ce que l'antiquité a produit de plus savants hommes, qui semblent avoir vécu et travaillé pour nous. Nous trouvons en eux comme autant de maîtres qu'il nous est permis de consulter en

[1] « Ad res pulcherrimas ex tenebris ad lucem erutas alieno labore deducimur. Nullo nobis seculo interdictum est : in omnia admittimur.... disputare cum Socrate licet, etc. Illi nobis nati sunt, nobis vitam præparaverunt... Illos antistites bonarum artium, quisquis volet, potest habere familiarissimos..... Illi et nocte conveniri et interdiù ab omnibus mortalibus possunt.... Nemo horum quemquam ad se venientem vacuis a se manibus abire patitur. » (SENEC. *de Brevit. vitæ*, cap. 14.)

« Pernoctant nobiscum, peregrinantur, rusticantur. » (CICER. *pro Arch.* n. 16.)

« Tot nos præceptoribus, tot exemplis instruxit antiquitas, ut possit videri nullâ sorte nascendi ætas felicior, quàm nostra, cui docendæ priores elaboraverunt. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 11.)

tout temps, comme autant d'amis qui sont de toutes les heures, et qui peuvent être de toutes nos parties, dont la conversation, toujours utile et toujours agréable, nous enrichit l'esprit de mille connaissances curieuses, et nous apprend à profiter également des vertus et des vices du genre humain. Sans le secours des langues, tous ces oracles sont muets pour nous, tous ces trésors nous sont fermés; et faute d'avoir la clef, qui seule peut nous en ouvrir l'entrée, nous demeurons pauvres au milieu de tant de richesses, et ignorants au milieu de toutes les sciences.

Les langues qui se doivent enseigner dans les colléges de France se réduisent à trois : la grecque, la latine, la française. Je commencerai par la dernière, parce que je crois que c'est par elle que doivent commencer ces études.

## CHAPITRE PREMIER.

### DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Les Romains nous ont appris, par l'application qu'ils donnaient à l'étude de leur langue, ce que nous devrions faire pour nous instruire de la nôtre. Chez eux les enfants, dès le berceau, étaient formés à la pureté du langage. Ce soin était regardé comme le premier et le plus essentiel, après celui des mœurs. Il était [1] par-

[1] « Ante omnia, ne sit vitiosus sermo nutricibus.... Has primùm audiet puer, harum verba effingere imitando conabitur.... Non assuescat ergo, ne dum infans quidem est, sermoni qui dediscendus sit. » (QUINTIL. lib. I, cap. I.)

ticulièrement recommandé aux mères mêmes, aux nourrices, aux domestiques. On les avertissait de veiller, autant qu'il était possible, à ce qu'il ne leur échappât jamais d'expression ou de prononciation vicieuse en présence des enfants, de peur que ces premières impressions ne devinssent en eux une seconde nature, qu'il serait presque impossible de changer dans la suite [1].

On commençait, à la vérité, par apprendre le grec aux enfants [2] : mais l'étude du latin suivait de près; et bientôt on faisait marcher ces deux études d'un pas égal. Elles avaient chacune des maîtres distingués, soit pour la grammaire, soit pour la rhétorique ou pour la philosophie; et s'il y avait de la préférence pour l'une des deux langues, elle était toute pour celle du pays, qui seule était en usage dans le maniement des affaires publiques. En effet les Romains [3], sur-tout dans les temps de la république, auraient cru déshonorer et avilir la nation si, pour traiter avec les étrangers, soit à Rome, soit dans les provinces, ils avaient employé une autre langue que la latine. Plutarque nous fait remarquer, dans la vie de Caton le censeur, que ce Romain, ayant été député par la république vers les Athéniens, crut ne devoir les haranguer qu'en latin, quoiqu'il fût très-

[1] « Multa linguæ vitia, nisi primis eximuntur annis, inemendabili in posterum pravitate durantur. » (Quintil. lib. 1, cap. 2.)

[2] « A sermone græco puerum incipere malo.... Non longè latina subsequi debent, et citò pariter ire. » (Ibid.)

[3] « Illud magnâ cum perseverantiâ custodiebant, ne Græcis unquam, nisi latinè, responsa darent... Quo scilicet latinæ vocis honos per omnes gentes venerabilior diffunderetur. Nec illis deerant studia doctrinæ; sed nullâ non in re pallium togæ subjici debere arbitrabantur; indignum esse existimantes, illecebris et suavitate litterarum imperii pondus et auctoritatem domari. » (Val. Max. lib. 2, cap. 2.)

capable de le faire en grec [1] ; et l'on reprocha à Cicéron d'avoir parlé grec en public chez les Grecs mêmes. Paul Émile parla pourtant en cette langue au roi Persée qu'il venait de vaincre : ce qu'il accorda peut-être à sa qualité, et encore plus à l'état malheureux où il le voyait.

Verrin. 6, n. 147.

Liv. lib. 45, n. 8.

Il s'en faut bien que nous apportions le même soin pour nous perfectionner dans la langue française. Il y a peu de personnes qui la sachent par principes. On croit que l'usage seul suffit pour s'y rendre habile. Il est rare qu'on s'applique à en approfondir le génie et à en étudier toutes les délicatesses. Souvent on en ignore jusqu'aux règles les plus communes : ce qui paraît quelquefois dans les lettres même des plus habiles gens.

Un défaut si ordinaire vient sans doute de l'éducation. Pour le prévenir, il est nécessaire d'employer tous les jours pendant le cours des classes un certain temps à l'étude de notre langue.

Quatre choses peuvent, ce me semble, contribuer principalement au progrès qu'on en doit attendre : la connaissance des règles, la lecture des livres français, la traduction, la composition.

## ARTICLE PREMIER.

### *De la connaissance des règles.*

Comme les premiers éléments du discours sont communs, jusqu'à un certain point, à toutes les langues, il

[1] Cicéron, dans son traité *de la vieillesse*, fait dire à Caton qu'il était déja vieux quand il apprit le grec : *litteras græcas senex didici*. Cependant il n'avait pas cinquante ans quand il fit le voyage dont il s'agit ici.

est naturel de commencer l'instruction des enfants par les règles de la grammaire française, dont les principes leur serviront aussi pour l'intelligence du latin et du grec, et paraîtront beaucoup moins difficiles et moins rebutants, puisqu'il ne s'agira presque que de leur faire ranger dans un certain ordre des choses qu'ils savent déja, quoique confusément.

On leur apprendra d'abord les différentes parties qui forment un discours, comme le nom, le verbe, etc.; puis les déclinaisons et les conjugaisons; ensuite les règles les plus communes de la syntaxe. Quand ils seront un peu rompus par l'habitude dans ces premiers éléments, on leur en fera voir l'application dans quelques livres français, et l'on sera exact à leur demander raison de tous les mots qui s'y rencontreront.

Il faut les accoutumer de bonne heure à bien distinguer les points, les virgules, les accents, et les autres notes grammaticales qui rendent l'écriture correcte, et commencer par leur en expliquer la nature et l'usage. Il faut aussi leur faire articuler distinctement toutes les syllabes, sur-tout les finales. Il est même nécessaire que le maître étudie avec attention les différents défauts de langage ou de prononciation qui sont particuliers à chaque province, et quelquefois même aux villes qui se piquent le plus de politesse, pour les faire éviter aux enfants, ou pour les en corriger. On ne peut dire combien ces premiers soins leur épargneront de peine dans un âge plus avancé.

A mesure que les enfants croîtront en âge et en jugement, les réflexions sur la langue deviendront plus sérieuses et plus importantes. Un maître judicieux saura faire bon usage des savantes remarques que tant d'ha-

biles gens nous ont laissées sur ce sujet. Mais il en faudra faire un choix, et écarter tout ce qui serait ou peu usité, ou au-dessus de la portée des jeunes gens. Des leçons suivies et longues sur une matière si sèche pourraient leur devenir fort ennuyeuses. De courtes questions, proposées régulièrement chaque jour comme par forme de conversation, où l'on les consulterait eux-mêmes, et où l'on aurait l'art de leur faire dire ce qu'on veut leur apprendre, les instruiraient en les amusant, et, par un progrès insensible, continué pendant plusieurs années, leur donneraient une profonde connaissance de la langue.

L'orthographe est assez ordinairement ignorée ou négligée, et quelquefois même par les plus savants. Ce défaut, selon toutes les apparences, vient de ce qu'ils n'y ont pas été exercés de bonne heure, et avertit les maîtres d'y donner un soin particulier.

L'usage, qui est le maître souverain en matière de langage, et contre lequel la raison même perd ses droits, est la première règle qu'il faut consulter pour l'orthographe, parce qu'il n'a pas moins d'autorité et de juridiction sur la manière d'écrire et de prononcer les mots que sur les mots mêmes. Aussi a-t-on vu échouer dès le commencement l'entreprise de ceux qui ont voulu malgré l'usage réformer notre orthographe; et cette nouvelle manière d'écrire tous les mots généralement comme on les prononce n'a pas moins blessé les yeux du public que l'aurait fait une mode nouvelle de vêtements bizarres qu'on aurait prétendu introduire tout-à-coup.

Il y a d'autres changements moins marqués sur lesquels l'usage varie, et qui peuvent laisser quelque doute.

Faut-il toujours conserver dans les mots de notre langue certaines lettres, ou qui sont d'un usage très-ancien, ou qui montrent qu'ils tirent leur origine du grec ou du latin, tels que sont, *thrésor*, *throsne*, *baptesme*, *temps*, *saincteté*, *clef*, *genouil*, *debte*, *roy*, *loy*, *moyen*, *estre*, *escrire*, *rapport?* Tous les noms et les participes qui ont un *é* masculin à leur singulier pour lettre finale doivent-ils prendre un *z* à leur pluriel?

Je crois que dans ces sortes de mots chacun peut user de la liberté que l'usage même nous laisse, et suivre son goût, sur-tout quand il paraît fondé sur la raison et sur l'utilité. Or il me semble que l'une et l'autre demandent qu'en écrivant on se rapproche autant qu'il est possible de la manière de prononcer [1]. Car les caractères des lettres sont institués pour conserver les divers sons qu'on forme en parlant, et leur fonction est de les rendre fidèlement au lecteur comme un dépôt qui leur est confié. Il faut donc que la parole écrite soit l'image de la parole prononcée, et que les lettres expriment ce que nous devons dire.

Ainsi la première syllabe de ces deux mots *escrire* et *escrime*, et l'antépénultième de ceux-ci *respondants* et *correspondants*, devant être prononcées tout différemment, pourquoi ne les pas écrire aussi différemment : *écrire*, *escrime*; *répondants*, *correspondants?*

Il y a une grande différence dans la manière de prononcer la première syllabe dans les différents temps et les différentes personnes du verbe *faire;* il serait con-

[1] « Ego, nisi quod consuetudo obtinuerit, sic scribendum quidque judico, quomodò sonat. Hic enim est usus litterarum, ut custodiant voces, et velut depositum reddant legentibus. Itaque id exprimere debent quod dicturi sumus. » (Quint. lib. I, cap. 13.)

forme à la raison d'y en mettre aussi dans la manière d'écrire, et l'usage n'y est pas tout-à-fait opposé. *Je fais, tu fais, nous fesons, je fesais, je ferais, je ferai, tu feras.*

La règle générale pour former les noms pluriels est d'ajouter une *s* au singulier : *pomme, pommes; fleur, fleurs.* Pourquoi en excepter les noms et les participes terminés en *é?* On confond par là *aimez*, qui est la seconde personne du pluriel, avec le participe; au lieu qu'écrivant le participe par une *s*, *aimés*, on distingue ces deux mots, et l'on rentre dans la règle générale.

Pour ce qui regarde les mots dérivés du latin, il semble que notre langue, qui d'abord faisait gloire d'en conserver religieusement toutes les traces, tende peu-à-peu à dérober aux yeux du lecteur les vestiges de cette espèce de vol. On en peut remarquer une infinité d'exemples : *debvoir, debte, tiltre, poulmon, nostre*, etc.

Au reste, quoiqu'on ne puisse pas absolument prescrire laquelle de ces deux manières l'on doit suivre, il paraît nécessaire que les professeurs d'un même collége conviennent ensemble de l'une ou de l'autre, afin que les écoliers ne soient pas obligés de changer d'orthographe à mesure qu'ils changeront de classes. On ne peut les accoutumer de trop bonne heure à écrire nettement et correctement, à placer à propos les grandes et les petites lettres, à distinguer les *v* et les *j* consonnes des *u* et des *i* voyelles, et à savoir l'usage qu'il faut faire des points, des virgules, des accents, et des autres marques sagement inventées pour mettre de la clarté et de l'ordre dans l'écriture.

Qu'on me permette, puisqu'il s'agit ici d'écriture, de donner aux jeunes gens un avis qui pourra paraître

une minutie, mais qui n'est pas indifférent : c'est d'apprendre, au moins vers la fin de leurs études, à tailler leurs plumes, et à le faire avec art et selon les règles. Beaucoup de gens écrivent mal parce que cette petite adresse leur manque. Pourquoi nous rendre dependants d'une main étrangère dans une chose si facile et d'un usage si ordinaire?

## ARTICLE II.

### *De la lecture des livres français.*

Les maîtres trouveront beaucoup de livres qui les mettront en état de bien instruire leurs disciples des règles de la langue française.

La Grammaire que M. l'abbé Regnier, de l'académie française, nous a donnée, ne laisse rien à desirer dans ce genre. On peut aussi en parcourir quelques autres qui ont leur mérite. Mais on ne doit pas oublier la Grammaire générale et raisonnée de M. Arnauld, où l'on reconnaît le profond jugement et le génie sublime de ce grand homme. Un maître entendu saura profiter de ces ouvrages, et en tirera ce qu'il jugera utile pour les jeunes gens. J'en dis autant des observations faites sur la langue française par M. de Vangelas [1], Thomas Corneille, le P. Bouhours, M. Ménage, et par d'autres écrivains habiles que le maître lira en particulier, et dont il extraira les règles les plus importantes, et qui sont le plus d'usage, pour les expliquer aux jeunes gens dans l'occasion. Il serait à souhaiter que l'on composât

[1] Il faut joindre aux remarques de Vangelas les notes que Th. Corneille y a ajoutées.

exprès pour eux une grammaire abrégée qui ne renfermât que les règles et les réflexions les plus nécessaires.

Quand ils auront quelque teinture des langues grecque et latine, ce sera le temps pour-lors de leur bien faire sentir par la lecture des auteurs le génie et le caractère de la langue française, en la leur faisant comparer avec ces premières. Elle est destituée de beaucoup de secours et d'avantages qui font leur principale beauté. Sans parler de cette riche abondance de termes et de tours propres à ces deux langues, et sur-tout à la grecque, la nôtre ne sait presque ce que c'est que de composer un mot de plusieurs. Elle n'a point l'art de varier à l'infini la force et la signification des mots, soit dans les noms, soit dans les verbes, par la variété des prépositions qu'on y joint. Elle est extrêmement gênée et contrainte par la nécessité d'un certain arrangement qui lui laisse rarement la liberté de transposer les mots. Elle est asservie aux mêmes terminaisons dans tous les cas de ses noms et dans plusieurs temps de ses verbes, sur-tout pour le singulier. Elle a un genre de moins que les deux autres langues, savoir le neutre. A l'exception d'un très-petit nombre de mots qu'elle a empruntés du latin [1], elle ne connaît ni comparatif ni superlatif. Elle ne fait guère d'usage non plus des diminutifs, qui donnent au grec et au latin tant de grace et de délicatesse. La quantité, qui contribue tant au nombre et à la cadence du discours, n'a pu s'y faire admettre : j'entends de la manière dont elle est employée dans les langues grecque et latine, sur-tout par rapport aux pieds des vers. Cependant, malgré tant d'obstacles ap-

[1] Meilleur, pire, moindre.

parents, s'aperçoit-on dans les écrits des bons auteurs qu'il manque quelque chose à notre langue, soit pour l'abondance, soit pour la variété, soit pour l'harmonie et les autres agréments? et n'a-t-elle pas par-dessus les deux premières cet inestimable avantage, d'être tellement ennemie de tout embarras et de présenter une telle clarté à l'esprit, qu'on ne peut pas ne point l'entendre quand elle est maniée par une habile main? C'est ainsi que par d'heureuses compensations elle se dédommage de ce qui peut lui manquer, et qu'elle devient en état de le disputer aux plus riches langues de l'antiquité.

En apprenant aux jeunes gens les principes et les beautés de leur langue, on commencera aussi à leur former le goût et le discernement. Les réflexions que l'on peut faire sur ce sujet ne regardant point la grammaire, et d'ailleurs étant communes à toutes les langues, je me réserve à traiter cette matière avec l'étendue qu'elle mérite lorsque je parlerai de la rhétorique.

Il me suffit ici d'avertir que, dans la lecture que l'on fera des livres français, on ne se contentera pas d'examiner les règles du langage, que l'on ne perdra pourtant jamais de vue. On aura soin de remarquer la propriété, la justesse, la force, la délicatesse des expressions et des tours. On sera encore plus attentif à la solidité et à la vérité des pensées et des choses. On fera observer la suite et l'économie des différentes preuves et parties du discours. Mais l'on préférera à tout le reste ce qui est capable de former le cœur, ce qui peut inspirer des sentiments de générosité, de désintéressement, de mépris pour les richesses, d'amour pour le bien public, d'aversion pour l'injustice et pour la mau-

vaise foi ; en un mot, tout ce qui fait l'honnête homme, et plus encore ce qui fait le vrai chrétien.

Nous parlerons ailleurs de ce qui regarde le choix des auteurs par rapport aux mœurs. Pour le style, il faut s'en tenir à la règle de Quintilien, qui est de faire lire aux jeunes gens [1], et d'abord et toujours, les meilleurs écrivains. Quand ils commenceront à avoir le jugement formé, il sera bon de leur en proposer où l'on trouve des défauts capables de séduire les jeunes gens [2], comme sont certaines pensées brillantes qui frappent d'abord par leur éclat, mais dont on reconnaît le faux et le vide quand on les examine de près. Il faut les accoutumer de bonne heure à aimer par-tout le vrai, à sentir ce qui y est contraire, à ne se point laisser éblouir par l'apparence du beau, à juger sainement de ce qu'ils lisent, à rendre raison du jugement qu'ils en portent, de manière cependant qu'ils ne prennent point un air ni un ton décisif et critique, qui convient encore moins à cet âge qu'à tout autre.

Notre langue nous fournit un grand nombre d'excellents ouvrages propres à leur former le goût ; mais le peu de temps qu'on peut donner à cette étude, et le peu de dépense que peuvent faire la plupart des écoliers, obligent de se fixer à un petit nombre.

Il faut, s'il se peut, que l'utilité et l'agrément s'y trouvent ensemble, afin que cette lecture ait pour les jeunes gens un attrait qui la leur fasse desirer. Ainsi les

[1] « Ego optimos quidem et statim, et semper. » (QUINTIL. lib. 2, cap. 6.)

[2] « Ne id quidem inutile, etiam corruptas aliquandò et vitiosas orationes, quas plerique judiciorum pravitate mirantur, legi palàm pueris. » (QUINT. lib. 2, cap. 5.)

livres qui sont purement de piété doivent leur être plus rarement proposés que d'autres, de peur que le dégoût qu'ils en auront une fois conçu ne les suive dans un âge plus avancé. L'histoire est bien plus à leur portée, surtout dans les commencements.

Les figures de la Bible, les mœurs des Israélites et des chrétiens conviennent fort aux premières classes. On a plusieurs vies particulières écrites par M. Fléchier et par M. Marsolier, qui sont fort propres pour les classes suivantes. Je parlerai ailleurs de l'histoire abrégée que M. Bossuet a écrite. L'Histoire de l'Académie Française par M. Pélisson, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres par M. de Boze, et celle du renouvellement de l'Académie des Sciences par M. de Fontenelle, plairont infiniment aux jeunes gens par l'élégance du style et par la variété des matières, et leur feront connaître les savants de notre langue qui ont travaillé les premiers à la porter à ce point de perfection où nous la voyons, et qui ont fait tant d'honneur à la France par leur profonde érudition et par leurs curieuses découvertes en tout genre de science. Il me semble que l'université de Paris, la plus ancienne et comme la mère et la source de toutes les autres académies, doit s'intéresser d'une manière particulière à leur gloire, qui rejaillit sur elle, et met le comble à la sienne.

On a beaucoup de panégyriques et d'oraisons funèbres où les rhétoriciens trouveront des modèles parfaits pour ce genre d'éloquence. Les deux tragédies de M. Racine, intitulées *Esther* et *Athalie*, et différentes pièces de vers de M. Despréaux, pourront suffire pour leur donner quelque idée de notre poésie. La traduction que ce dernier a faite de Longin, et les remarques

qu'il y a ajoutées seront pour eux une bonne rhétorique.

Je réserve pour la philosophie les Essais de morale de M. Nicole, j'entends les quatre premiers tomes, auxquels on pourrait ajouter les Pensées de M. Pascal. Je ne parle point de la Logique de Port-Royal; elle fait partie de la philosophie, et l'on ne manquera pas de mettre un tel livre entre les mains de ceux qui l'étudient.

Il y a beaucoup d'autres livres dont la lecture peut être utile aux jeunes gens : chaque maître en fera le choix selon son goût. On pourrait faire pour leur usage un recueil des plus belles pièces, et quelquefois des plus beaux endroits de certains ouvrages qu'on ne peut pas leur donner en entier.

On me permettra de donner ici un essai de la manière dont je crois qu'on peut faire aux jeunes gens la lecture des livres français. Cela pourra être de quelque usage pour les jeunes maîtres qui commencent, et qui n'ont pas encore beaucoup d'expérience.

### *Essai sur la manière dont on peut expliquer les auteurs français.*

Le fait que je vais rapporter est tiré de l'Histoire de Théodose par M. Fléchier, livre premier, chapitre 35. Il renferme l'élection de saint Ambroise à l'archevêché de Milan, et marque la part qu'y eut l'empereur Valentinien.

« Auxence, arien, étant mort après avoir tenu « plusieurs années le siége de Milan, Valentinien pria « les évêques de s'assembler pour élire un nouveau

« pasteur. Il leur demanda un homme d'un profond sa-
« voir et d'une vie irréprochable, *afin*, disait-il, *que*
« *la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et*
« *par ses exemples, et que les empereurs, qui sont les*
« *maîtres du monde, et qui ne laissent pas d'être*
« *grands pécheurs, pussent recevoir ses avis avec con-*
« *fiance, et ses corrections avec respect.* Les évêques
« le supplièrent d'en nommer un lui-même tel qu'il le
« souhaitait; mais il leur répondit que c'était une affaire
« au-dessus de ses forces, et qu'il n'avait ni assez de
« sagesse ni assez de piété pour s'en mêler; que ce
« choix leur appartenait, parce qu'ils avaient une par-
« faite connaissance des lois de l'Église, et qu'ils étaient
« remplis des lumières de l'esprit de Dieu.

« Les évêques s'assemblèrent donc avec le reste du
« clergé; et le peuple, dont le consentement était re-
« quis, y fut appelé. Les ariens nommaient un homme
« de leur secte. Les catholiques en voulaient un de leur
« communion. Les deux partis s'échauffèrent, et cette
« dispute allait devenir une sédition et une guerre
« ouverte. Ambroise, gouverneur de la province et de
« la ville, homme d'esprit et de probité, fut averti de
« ce désordre, et vint à l'église pour l'empêcher. Sa
« présence fit cesser tous les différends; et l'assemblée,
« s'étant réunie tout d'un coup comme par une inspi-
« ration divine, demanda qu'on lui donnât Ambroise
« pour son pasteur. Cette pensée lui parut bizarre;
« mais comme on persistait à le demander, il remontra
« à l'assemblée qu'il avait toujours vécu dans des em-
« plois séculiers, et qu'il n'était pas même encore bap-
« tisé; que les lois de l'empire défendaient à ceux qui
« exerçaient des charges publiques d'entrer dans le

« clergé sans la permission des empereurs, et que le « choix d'un évêque devait se faire par un mouvement « du Saint-Esprit, et non pas par un caprice populaire. « Quelque raison qu'il allégnât, quelque remontrance « qu'il fît, le peuple voulut le porter sur le trône épi- « scopal auquel Dieu l'avait destiné. On lui donna des « gardes, de peur qu'il ne s'enfuît; et l'on présenta « une requête à l'empereur pour lui faire agréer cette « élection.

« L'empereur y consentit très-volontiers, et donna « ordre qu'on le fît baptiser promptement, et qu'on le « consacrât huit jours après. On rapporte que ce prince « voulut assister lui-même à son sacre; et qu'à la fin de « la cérémonie, levant les yeux et les mains au ciel, il « s'écria transporté de joie : *Je vous rends graces, mon « Dieu, de ce que vous avez confirmé mon choix par « le vôtre, en commettant la conduite de nos ames à « celui à qui j'avais commis le gouvernement de cette « province!* Le saint archevêque s'appliqua tout entier « à l'étude des saintes Écritures et au rétablissement de « la foi et de la discipline dans son diocèse. » Theodor. 4, cap. 7.

On fera lire cette histoire tout de suite par un ou deux écoliers, les autres ayant leurs livres devant leurs yeux, afin de leur donner une idée du fait dont il s'agit. On aura soin qu'ils observent dans cette lecture les règles dont il a été parlé; qu'ils s'arrêtent plus ou moins, selon la différente ponctuation; qu'ils prononcent comme il faut chaque mot et chaque syllabe; qu'ils prennent un ton naturel, et qu'ils le varient, mais sans affectation.

Après cette première lecture, s'il y a quelques remarques à faire pour l'orthographe ou pour la langue,

le maître le fera en peu de mots. On trouve dans l'imprimé *baptiser*, *promptement*, *empescher*, *vescu*, *throsne*, etc. Je n'ai pas cru devoir m'astreindre à cette manière d'écrire, à laquelle j'ai substitué la mienne. J'userai de la même liberté dans toutes les citations, pour éviter une bigarrure incommode où me jetterait la nécessité de citer chaque auteur selon l'orthographe qui lui serait particulière.

*Bizarre.* On expliquera la force de cet adjectif, qui marque qu'il y a dans la personne ou dans la chose à laquelle on l'applique quelque chose d'extraordinaire et de choquant. Il signifie fantasque, capricieux, fâcheux, désagréable : *esprit bizarre*, *conduite bizarre*, *voix bizarre.*

*Caprice.* Ce mot mérite aussi d'être expliqué. Il marque le caractère d'un homme qui se conduit par fantaisie et par humeur, non par raison et par principes. Il faudra en passant faire sentir le ridicule de ces deux défauts, d'agir bizarrement et par caprice.

*Procéder à l'élection.* Ce terme de *procéder* est propre à cette phrase. Il a d'autres significations qu'on pourra faire observer.

*Commettre la conduite des ames*, ou *le gouvernement d'une province à quelqu'un. Commettre* signifie ici confier, donner un emploi dont on doit rendre compte. Il vient du mot latin *committere*, qui a le même sens. *Quos adhuc mihi magistratus populus romanus mandavit, sic eos accepi, ut me omnium officiorum obstringi religione arbitrarer. Ita quæstor sum factus, ut mihi honorem illum non tam datum, quàm creditum ac* commissum *putarem.* En expliquant ainsi la force de ce mot par le passage de Cicéron, on

Cic. Verr. 7, n. 35.

donne une instruction importante, mais qui n'a point l'air de leçon, sur la nature et les engagements des emplois dont on est chargé, soit dans le monde, soit dans l'Église. *Commettre* a encore d'autres significations. Commettre quelqu'un pour veiller sur d'autres. Commettre une faute. Se commettre avec quelqu'un. Commettre l'autorité du prince. On les explique toutes.

*Afin que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples.* Ce sera ici une occasion de leur expliquer une règle qu'on trouve dans les remarques de M. de Vaugelas. « La répétition des pré« positions n'est nécessaire aux noms que quand les « deux substantifs ne sont pas synonymes ou équipol« lents. Exemple : *par les ruses et les artifices de mes « ennemis. Ruses* et *artifices* sont synonymes ; c'est « pourquoi il ne faut point répéter la préposition *par.* « Mais si au lieu d'*artifices* il y avait *armes*, alors il « faudrait dire *par les ruses et par les armes de mes « ennemis*, parce que *ruses* et *armes* ne sont ni syno« nymes, ni équipollents, ou approchants. Voici un « exemple des équipollents : *pour le bien et l'honneur « de son maître. Bien* et *honneur* ne sont pas syno« nymes, mais ils sont équipollents, à cause que *bien* « est le genre qui comprend sous soi *honneur*, comme « son espèce. Que si au lieu d'*honneur* il y avait *mal*, « alors il faudrait répéter la préposition *pour*, et dire, « *pour le bien et pour le mal de son maître.* Il en est « ainsi de plusieurs autres prépositions, comme *par*, « *contre*, *avec*, *sur*, *sous*, et leurs semblables. »

Après ces observations grammaticales, on fera une seconde lecture du même récit ; et à chaque période on demandera aux jeunes gens ce qu'ils trouvent de

remarquable, soit pour l'expression, soit pour les pensées, soit pour la conduite des mœurs. Cette sorte d'interrogation les rend plus attentifs [1], les oblige à faire usage de leur esprit, donne lieu de leur former le goût et le jugement, les intéresse plus vivement à l'intelligence de l'auteur par la secrète complaisance qu'ils ont d'en découvrir par eux-mêmes toutes les beautés, et les met peu-à-peu en état de se passer du secours du maître, qui est le but où doit tendre la peine qu'il se donne de les instruire. Le maître ensuite ajoute et supplée ce qui manque à leurs réponses, étend et développe ce qu'ils ont dit trop succinctement, réforme et corrige ce en quoi ils ont pu se tromper.

*Il leur demanda un homme d'un profond savoir et d'une vie irréprochable, afin que la ville impériale se sanctifiât par ses instructions et par ses exemples.* Grande leçon! La science ne suffit pas pour remplir les places de l'Église; les bonnes mœurs sont encore plus nécessaires. Cette dernière qualité doit marcher avant l'autre. Aussi l'historien Théodoret, dont cet endroit est tiré, a-t-il mis les mœurs avant le savoir, et l'exemple avant l'instruction, conformément à ce qui est dit de Jésus-Christ, qu'il était *puissant en œuvres et en paroles; qu'il a fait et enseigné.*

Luc. 24, 19. Act. 1, 1.

*Afin que les empereurs, qui sont les maîtres du monde, et qui ne laissent pas d'être grands pécheurs, pussent recevoir ses avis avec confiance et ses correc-*

[1] « Nec solùm hoc ipse debebit docere præceptor, sed frequenter interrogare, et judicium discipulorum experiri. Sic audientibus securitas aberit, nec quæ dicentur perfluent aures: simulque ad id perducentur, quod ex hoc quæritur, ut inveniant, et ipsi intelligant. Nam quid aliud agimus docendo eos, quàm ne semper docendi sint? » (QUINTIL. lib. 2, cap. 5.)

*tions avec respect.* On pouvait mettre simplement : *afin que les empereurs fussent plus en état de profiter de ses avis et de ses corrections.* Quelle beauté et quelle solidité n'ajoutent point à cette pensée les deux épithètes et les deux qualités qu'on donne ici aux empereurs, dont l'une semble les mettre au-dessus des remontrances, et l'autre marque l'extrême besoin qu'ils en ont? On remarquera aussi la justesse et le rapport des deux parties qui composent le dernier membre : *recevoir les avis avec confiance* et *les corrections avec respect.*

*Il répondit que cette affaire était au-dessus de ses forces, et que ce choix leur appartenait.* Admirer la piété éclairée de Valentinien qui ne veut point se charger du choix d'un évêque, sachant qu'il se rendrait responsable des terribles suites qu'un tel choix peut avoir. On rappellera à cette occasion la belle parole de Catherine, reine de Portugal : *Je souhaiterais*, disait-elle, *que durant ma régence les évêques de Portugal fussent immortels, afin de n'avoir aucun évêché à donner.*

*Les évêques s'assemblèrent.* On expliquera en peu de mots comment anciennement se faisaient les élections, et par quels degrés elles ont été conduites à l'état où nous les voyons. D. Barth. liv. I, ch. 6.

*Ambroise vint à l'église pour empêcher le désordre.* On fera remarquer comment la divine providence préside à toutes les délibérations, et sur-tout aux assemblées ecclésiastiques; de quelle manière elle se cache sous des événements qui paraissent n'être l'effet que du hasard, mais qu'elle a secrètement ordonnés; avec quel souverain empire elle dispose des volontés

des hommes, qu'elle amène toujours infailliblement à ses fins sans donner atteinte à leur liberté; combien elle est maîtresse de nos pensées, et avec quelle facilité elle calme et réunit des esprits qui, un moment auparavant, étaient si divisés et tout près d'en venir à une sédition ouverte.

*Qu'il n'était pas même encore baptisé.* On dira un mot de l'ancienne coutume de différer le baptême, et l'on en apportera des exemples. On remarquera que ce délai pouvait avoir deux motifs: l'un de se préparer à recevoir plus dignement le baptême et de se mettre en état d'en conserver plus sûrement l'effet et la vertu, l'autre de vivre impunément dans les plaisirs et dans le crime. L'église approuvait le premier et détestait le second.

*On lui donna des gardes de peur qu'il ne s'enfuît.* On développera les vains efforts de saint Ambroise pour éviter l'épiscopat; sa fuite précipitée pendant toute une nuit, et ses courses incertaines, qui le ramenèrent au même lieu d'où il était parti; l'affectation de cruauté qu'il fit paraître dans un jugement qu'il rendit, d'autres artifices encore plus étonnants qu'il employa contre la bienséance et contre les règles, mais dont le peuple connut bien la véritable cause.

Ce sera ici une occasion naturelle de faire bien remarquer aux jeunes gens que, dans les premiers siècles de l'Église, il fallait faire violence aux saints pour les engager dans la prêtrise ou dans l'épiscopat, et que l'histoire ecclésiastique en rapporte une infinité d'exemples très-beaux et très-agréables, mais que le temps ne permet pas de leur raconter. Par là on excite leur curiosité; et dans d'autres occasions on leur apprend

combien saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostôme, saint Augustin, saint Paulin, et tant d'autres, répandirent de larmes quand on les força d'accepter le sacerdoce ou l'épiscopat, et combien leur crainte était sérieuse et leur douleur profonde et sincère. On ajoute que la pesanteur de ce fardeau n'est pas diminuée depuis ce temps-là, et l'on tâche de graver dans leur esprit cette excellente règle de saint Grégoire-le-Grand [1] : « Que celui qui possède les vertus nécessaires pour le gouvernement des ames ne « doit s'y engager qu'y étant contraint; mais que celui qui « reconnaît qu'il ne les a point ne doit point s'y engager, quand bien même on l'y voudrait contraindre. »

*L'empereur donna ordre qu'on le fît baptiser promptement, et qu'on le consacrât huit jours après.* On avertira que cette ordination était contraire à la défense que fait saint Paul d'ordonner un néophyte, c'est-à-dire un nouveau baptisé, et contraire aussi aux règles ordinaires de l'Église; mais que c'était l'auteur même de ces règles qui en dispensa saint Ambroise par la violence ouverte qu'il permit que le peuple lui fît en cette occasion, qui alla jusqu'à ne vouloir en aucune sorte écouter ses remontrances. D'ailleurs l'équité d'Ambroise, sa probité et sa suffisance reconnue de tout le monde le mettaient bien au-dessus des chrétiens nouvellement instruits. I. Timoth. 3, 6.

En faisant tous les jours dans la classe une lecture de cette sorte, il est aisé de comprendre jusqu'où irait le progrès au bout de plusieurs années; quelle connaissance les jeunes gens acquerraient de leur langue; com-

[1] « Virtutibus pollens, coactus ad regimen veniat : virtutibus vacuus, nec coactus accedat. »

bien ils apprendraient de choses curieuses, soit pour l'histoire, soit pour les coutumes anciennes; quel fonds de morale s'amasserait imperceptiblement dans leur esprit; de combien d'excellents principes pour la conduite de la vie ils se rempliraient eux-mêmes par les différents traits d'histoire qu'on leur ferait lire ou qu'on leur citerait; enfin, quel goût ils remporteraient du collége pour la lecture, ce qui me paraît un des principaux fruits qu'on doive attendre de l'éducation, parce que ce goût, comme nous l'avons déja remarqué, les préserverait d'une infinité de dangers inséparables de l'oisiveté, leur ferait aimer et rechercher la compagnie des gens de lettres et d'esprit, et leur rendrait insupportables ces conversations fades et destituées de toute solidité, qui sont une suite de l'ignorance et la source de mille maux.

Je ne pense pas qu'il y ait personne qui puisse croire qu'une demi-heure employée chaque jour, ou au moins de deux jours l'un, à l'étude de la langue du pays, soit un temps trop considérable, pendant que presque tout le reste est destiné à celle des deux autres langues, dont un des principaux fruits doit être de nous perfectionner dans la nôtre. J'ai bien plus lieu de craindre qu'on ne nous reproche d'y en donner trop peu; mais la multiplicité des choses qu'on doit enseigner dans les classes nous oblige de nous renfermer dans des bornes étroites; et je dois avertir les professeurs d'être exacts à ne les point passer, et à ne point trop s'étendre sur les réflexions de morale et de piété, qui, pour faire toute l'impression qu'on a lieu d'en attendre, doivent être jetées comme des traits, sans dessein apparent, et toujours sans affectation.

## ARTICLE III.

### *De la traduction.*

Dès que les jeunes gens seront un peu avancés dans l'intelligence des auteurs latins, on doit leur en faire traduire par écrit des endroits choisis.

Il faut d'abord que la traduction soit simple, claire, correcte, et qu'elle rende exactement les pensées, et même les expressions, autant que cela se peut. On travaillera dans la suite à l'orner et à l'embellir en rendant la délicatesse et l'élégance des tours latins par ceux qui peuvent y répondre dans notre langue. Enfin on essaiera d'amener peu-à-peu les jeunes gens à ce point de perfection qui fait le succès dans ce genre d'écrire, je veux dire à ce juste milieu qui, s'écartant également et d'une contrainte servile et d'une liberté excessive, exprime fidèlement toutes les pensées, mais songe moins à rendre le nombre que la valeur des mots.

C'est la règle que Cicéron [1] nous apprend lui-même qu'il pratiqua en traduisant les harangues opposées des deux plus fameux orateurs de la Grèce. « Quel dom-« mage, dit M. de Tourreil, dans la belle préface qui « est à la tête de la traduction qu'il a faite de ces deux « harangues, qu'une copie qui existait encore du temps « de S. Jérôme, et qui, par l'excellence du copiste, de-

[1] « Converti ex Atticis.... nec converti ut interpres, sed ut orator, sententiis iisdem, et earum formis, tanquam figuris; verbis ad nostram consuetudinem aptis: in quibus non verbum pro verbo necesse habui reddere, sed genus omnium verborum vimque servavi. Non enim ea me annumerare lectori putavi oportere, sed tanquam appendere. » (Cic. *de opt. gen. orat.* n. 14.)

« vait si fort approcher de l'original, ne soit pas venue « jusqu'à nous ! Elle nous enseignerait à bien traduire ; « elle apprendrait l'art de secouer à propos le joug d'une « triste exactitude et d'une sujétion outrée ; enfin, elle « prescrirait à la fois les bornes de la timidité judicieuse « et de l'heureuse hardiesse. Cicéron véritablement in- « dique la méthode qu'il faut suivre ; mais l'exemple « instruit tout autrement que le précepte. »

M. de Tourreil, en parlant des difficultés de la traduction, donne sur ce genre d'écrire quelques règles générales, dont les maîtres et les écoliers pourront faire un bon usage. « A cette gêne perpétuelle, dit-il, se « joint la différence des langues. Elle vous embarrasse « toujours, et souvent vous désespère. Vous sentez que « le génie particulier de l'une est souvent contraire au « génie de l'autre, et qu'il périt presque toujours dans « une version. De sorte que l'on a justement comparé « le commun des traductions à un revers de tapisserie, « qui tout au plus retient les linéaments grossiers des « figures finies que le beau côté représente. »

Après avoir rapporté un bel endroit de Quintilien sur la difficulté de l'imitation, il ajoute : « Il est vrai « que, lorsque je traduis, je m'attache à la suite d'un « autre, que je choisis pour guide ; et ce que j'ai de « mieux à faire, c'est de prendre garde que mon attache- « ment à mon guide n'aille trop loin et ne dégénère en « esclavage ; puisque, autrement, à des originaux pleins « d'ame et de vie je substituerais des copies mortes et « inanimées..... J'ai plus d'un bon garant qui en pareille « occasion se soustrait à la tyrannie de la lettre [1], se

[1] « Quasi captivos sensus in suam linguam victoris jure transposuit. » (Hieron. *epist. ad Pammac.*)

« rend maître du sens, et, comme par droit de conquête,
« le soumet aux tours de sa langue.

« Mais d'ailleurs la traduction trop libre a ses incon-
« vénients, et, se sauvant d'une extrémité, elle tombe
« dans une autre. Toute paraphrase déguise le texte.
« Loin de présenter l'image qu'elle promet, elle peint
« moitié de fantaisie, moitié d'après un original; d'où
« se forme je ne sais quoi de monstrueux qui n'est ni
« original ni copie. Cependant un traducteur n'est pro-
« prement qu'un peintre qui s'assujettit à copier. Or
« tout copiste qui dérange seulement les traits, ou qui
« les façonne à sa mode, commet une infidélité. Il pèche
« dans le principe, et va contre son plan, faute de se
« souvenir qu'il a tout fait s'il attrape la ressemblance,
« et qu'il ne fait rien s'il la manque. Moi donc, comme
« simple traducteur, j'ai mon modèle, et je ne puis
« assez m'y conformer. Que j'étende ou que j'amplifie ce
« qu'il serre ou ce qu'il abrége, que je le charge d'or-
« nements lorsqu'il se néglige, que j'en ternisse les
« beautés ou que j'en couvre les défauts; qu'enfin le
« caractère de mon auteur, quel qu'il soit, ne se re-
« trouve point dans les paroles que je lui prête : ce n'est
« plus lui, c'est moi que je présente je trompe; sous le
« nom de truchement; je ne traduis point, je produis....

« La première obligation d'un traducteur, c'est donc
« de bien prendre le génie et le caractère de l'auteur
« qu'il veut traduire; de se transformer en lui le plus
« qu'il peut; de se revêtir des sentiments et des passions
« qu'il s'oblige à nous transmettre; de réprimer dans
« son cœur cette complaisance intérieure, qui ne cesse
« de nous ramener à nous, et qui, au lieu de nous faire
« à l'image des autres, les fait à la nôtre; en un mot, de

« retracer avec le même agrément et la même force les « tours et les figures de l'original : en sorte que, si notre « langue, trop gênée par l'assujettissement au parfait « rapport des figures et des tours, ne peut fournir le « nécessaire pour cela, on doit s'affranchir d'une pareille « servitude, et se permettre toutes les libertés qui nous « procurent de quoi payer en équivalents. »

Préface sur la traduction d'Homère.

J'ajouterai ici une réflexion de madame Dacier, qui pourra servir de correctif, ou plutôt d'éclaircissement à ce que dit M. de Tourreil, qu'un traducteur n'est proprement qu'un copiste. « Quand je parle d'une traduc- « tion en prose, je ne veux point parler d'une traduction « servile; je parle d'une traduction généreuse et noble, « qui, en s'attachant fortement aux idées de son original, « cherche les beautés de sa langue, et rend ses images « sans compter les mots. La première, par une fidélité « trop scrupuleuse, devient très-infidèle; car, pour « conserver la lettre, elle ruine l'esprit, ce qui est l'ou- « vrage d'un froid et stérile génie : au lieu que l'autre, « en ne s'attachant principalement qu'à conserver l'es- « prit, ne laisse pas, dans ses plus grandes libertés, de « conserver aussi la lettre; et par ses traits hardis, mais « toujours vrais, elle devient non-seulement la fidèle « copie de son original, mais un second original même, « ce qui ne peut être exécuté que par un génie solide, « noble et fécond.... Il n'en est pas de la traduction « comme de la copie d'un tableau, où le copiste s'assu- « jettit à suivre les traits, les couleurs, les proportions, « les contours, les attitudes de l'original qu'il imite. « Cela est tout différent. Un bon traducteur n'est point « si contraint... Dans cette imitation, comme dans « toutes les autres, il faut que l'ame, pleine des beautés

« qu'elle veut imiter, et enivrée des heureuses vapeurs « qui s'élèvent de ces sources fécondes, se laisse ravir « et transporter par cet enthousiasme étranger, qu'elle « se le rende propre, et qu'elle produise ainsi des expres- « sions et des images très-différentes, quoique sem- « blables. »

Les règles que je viens de rapporter peuvent suffire pour les écoliers. On doit seulement les avertir que la traduction des poëtes en a quelques-unes qui lui sont particulières, et que, quoiqu'elle soit en prose, elle doit se sentir du génie de la poésie, en conserver le feu, la vivacité et la noble hardiesse; et par conséquent employer sans scrupule des expressions, des tours, des figures qu'on ne souffrirait pas dans un orateur ou dans un historien.

J'ai déja remarqué qu'il est bon de faire choix des plus beaux endroits des auteurs pour les faire traduire aux jeunes gens. Outre qu'ils y trouvent plus d'agrément, et qu'ils les traduisent avec plus de soin, c'est le moyen le plus sûr de leur former le goût. Par là ils se familiarisent avec ces auteurs, et ils en prennent insensiblement les tours, les manières et les pensées.

Il ne sera pas inutile, quand on aura ces auteurs traduits par une main savante, de comparer cette traduction avec celles des écoliers pour leur donner du courage et leur proposer de bons modèles. Ils ne rougiront point d'être vaincus par de tels maîtres. Ils tiendront à honneur de les suivre, quoique de loin; ils feront effort pour en approcher le plus près qu'ils pourront. Quelquefois ils viendront jusqu'à les atteindre, et peut-être même jusqu'à les surpasser en quelques endroits.

Comme les exemples ont toujours plus de force que les préceptes, j'insérerai ici la traduction de quelques lettres de Pline le jeune, qui fera sans doute beaucoup de plaisir au lecteur, et sera fort utile aux jeunes gens.

## C. PLINIUS CORNEL. TACITO SUO S.

Lib. I, ep. 6. Ridebis, et licet rideas. Ego Plinius ille, quem nôsti, apros tres, et quidem pulcherrimos, cepi. Ipse? inquis. Ipse: non tamen ut omninò ab inertia mea et quiete discederem, ad retia sedebam; erant in proximo, non venabulum aut lancea, sed stylus et pugillares. Meditabar aliquid enotabamque, ut, si manus vacuas, plenas tamen ceras reportarem. Non est quòd contemnas hoc studendi genus. Mirum est ut animus agitatione motuque corporis excitetur. Jam undique silvæ et solitudo, ipsumque illud silentium quod venationi datur, magna cogitationis incitamenta sunt. Proindè, quum venabere, licebit, auctore me, ut panarium et lagunculam, sic etiam pugillares feras. Experieris non Dianam magis montibus quàm Minervam inerrare. Vale.

## A CORNEILLE TACITE.

« Vous allez rire, et je vous le permets : riez-en « tant qu'il vous plaira. Ce Pline que vous connaissez « a pris trois sangliers, mais très-grands. Quoi! lui-« même? dites-vous. Lui-même. N'allez pourtant pas « croire qu'il en ait coûté beaucoup à ma paresse. « J'étais assis près des toiles. Je n'avais à côté de moi « ni épieu ni dard, mais des tablettes et une plume. « Je rêvais, j'écrivais, et je me préparais la consolation « de remporter mes feuilles pleines, si je m'en retour-« nais les mains vides. Ne méprisez pas cette manière

« d'étudier. Vous ne sauriez croire combien le mouve-
« ment du corps donne de vivacité à l'esprit : sans
« compter que l'ombre des forêts, la solitude, et ce
« profond silence qu'exige la chasse sont très-propres
« à faire naître d'heureuses pensées. Ainsi, croyez-moi,
« quand vous irez chasser, portez votre panetière et
« votre bouteille; mais n'oubliez pas vos tablettes. Vous
« éprouverez que Minerve se plaît autant sur les mon-
« tagnes que Diane. Adieu. »

Tout est ici rendu à la lettre, et avec une grande fidélité : cependant il n'y a rien de contraint, rien qui sente la traduction ; tout y a un air original.

On fait remarquer aux jeunes gens que, *ego Plinius ille*, ne peut bien se rendre en français par la première personne; qu'il a fallu substituer à ce mot *ceras*, une autre expression plus conforme à notre usage; que ce tour, *l'ombre des forêts*, forme un son plus nombreux et plus agréable à l'oreille que si l'on avait mis comme dans le latin, *sans compter que les forêts, la solitude*, etc.

## C. PLINIUS MINUTIO FUND. SUO S.

Mirum est quàm singulis diebus in urbe ratio aut constet aut constare videatur pluribus, cunctisque (*ou* junctisque) non constet. Nam, si quem interroges : *Hodiè quid egisti?* respondeat : *Officio togæ virilis interfui, sponsalia aut nuptias frequentavi; ille me ad signandum testamentum, ille in advocationem, ille in consilium rogavit.* Hæc, quo die feceris, necessaria : eadem, si quotidiè fecisse te reputes, inania videntur, multò magis quum secesseris. Tunc enim subit recordatio, Quot dies quàm frigidis rebus absumpsi? Quod evenit mihi postquam in Lib. 1, ep. 9.

Laurentino meo aut lego aliquid, aut scribo, aut etiam corpori vaco, cujus fulturis animus sustinetur. Nihil audio quod audisse, nihil dico quod dixisse pœniteat. Nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit : neminem ipse reprehendo, nisi unum me, quum parùm commodè scribo. Nullâ spe, nullo timore sollicitor : nullis rumoribus inquietor. Mecum tantùm et cum libellis loquor. O rectam sinceramque vitam ! O dulce otium, honestumque, ac penè omni negotio pulchrius ! O mare, o littus, verum secretumque μουσεῖον ! Quàm multa invenitis ! quàm multa dictatis ! Proindè tu quoque strepitum istum, inanemque discursum, et multùm ineptos labores, ut primùm fuerit occasio, relinque, teque studiis vel otio trade. Satius est enim, ut Attilius noster eruditissimè simul et facetissimè dixit, otiosum esse, quàm nihil agere. Vale.

## A MINUTIUS FUNDANUS.

« C'est une chose étonnante de voir comment le « temps se passe à Rome. Prenez chaque journée à « part, il n'y en a point qui ne soit remplie : rassem- « blez-les toutes, vous êtes surpris de les trouver si « vides. Demandez à quelqu'un : Qu'avez-vous fait « aujourd'hui ? J'ai assisté, vous dira-t-il, à la céré- « monie de la robe virile qu'un tel a donnée à son fils. J'ai « été prié à des fiançailles ou à des noces. L'on m'a « demandé pour la signature d'un testament. Celui-ci « m'a chargé de sa cause ; celui-là m'a fait appeler à une « consultation. Chacune de ces choses, quand on l'a « faite, a paru nécessaire : toutes ensemble paraissent « inutiles, et bien davantage quand on les repasse dans « une agréable solitude. Alors vous ne pouvez vous

« empêcher de vous dire : A quelles bagatelles ai-je « perdu mon temps! C'est ce que je répète sans cesse « dans ma terre de Laurentin, soit que je lise, soit que « j'écrive, soit qu'à mes études je mêle les exercices du « corps, dont la bonne disposition influe tant sur les « opérations de l'esprit. Je n'entends, je ne dis rien que « je me repente d'avoir entendu et d'avoir dit. Personne « ne m'y fait d'ennemis par de mauvais discours. Je ne « trouve à redire à personne, sinon à moi-même, quand « ce que je compose n'est pas à mon gré. Sans desirs, « sans crainte, à couvert des bruits fâcheux, rien ne « m'inquiète. Je ne m'entretiens qu'avec moi et avec « mes livres. O l'agréable, ô l'innocente vie! Que cette « oisiveté est aimable! qu'elle est honnête! qu'elle est « préférable même aux plus illustres emplois! Mer, « rivage dont je fais mon vrai cabinet, que vous m'in- « spirez de nobles et d'heureuses pensées! Voulez-vous « m'en croire, mon cher Fundanus, fuyez les embarras « de la ville. Rompez au plus tôt cet enchaînement de « soins frivoles qui vous y attachent. Adonnez-vous à « l'étude ou au repos, et songez que ce qu'a dit si « spirituellement et si plaisamment notre ami Attilius « n'est que trop vrai : *Il vaut infiniment mieux ne « rien faire que de faire des riens.* Adieu. »

Le plaisir qu'on sent en lisant cette traduction en fait mieux l'éloge que tout ce que je pourrais en dire. Ce qui m'y plaît sur-tout est la fidélité du traducteur à rendre toutes les pensées et presque toutes les expressions, et en même temps le tour élégant qu'il leur donne; et c'est ce qu'il faut bien faire remarquer aux jeunes gens. Quelquefois une épithète ajoutée relève la pensée : *que vous m'inspirez de nobles, d'heureuses*

*pensées!* Le latin pouvait être rendu en mettant simplement, *que vous m'inspirez de pensées! Quàm multa invenitis! quàm multa dictatis!* D'autres fois c'est une métaphore substituée à l'expression simple et naturelle, qui orne une phrase. Ces mots latins, *et multùm ineptos labores, ut primùm fuerit occasio, relinque*, pouvaient être ainsi traduits : *quittez au plus tôt ces occupations frivoles.* Le tour métaphorique a plus de grace : *rompez au plus tôt cet enchaînement de soins frivoles qui vous y attachent.* On insiste sur la justesse des mots qui demeurent toujours dans la même métaphore : *rompez, enchaînement, attachent*, et l'on fait remarquer que le français ajoute deux belles pensées au latin. *Enchaînement de soins frivoles* au lieu de dire simplement, *soins frivoles, ineptos labores;* ce qui est bien plus énergique, et marque comment ces occupations se succèdent continuellement les unes aux autres. *Qui vous y attachent* n'est point dans le latin, et était nécessaire pour rendre la phrase plus nombreuse.

Je passe beaucoup d'autres observations pareilles pour venir à quelques remarques de critique. Il me semble que dans un ouvrage aussi beau que celui-ci elles doivent être permises, et que, quand il s'y serait glissé quelques fautes qui peuvent échapper aux plus habiles, elles ne diminuent rien ni du mérite de la traduction ni de la réputation de l'auteur. D'ailleurs je fais ici ce que je ferais dans une classe en lisant cette traduction aux écoliers, auxquels je me croirais obligé de proposer mes doutes, et de faire remarquer les endroits qui peuvent s'écarter du sens.

*Celui-ci m'a chargé de sa cause.* Je ne sais si c'est le

sens de ces mots : *ille me in advocationem rogavit.* Dans la bonne latinité, *advocatus* ne signifie point *avocat,* mais celui qui aide le plaideur de ses conseils ou de son crédit en assistant à la plaidoirie. Cependant, du temps de Pline, il avait aussi la première signification, et Quintilien l'emploie très-souvent dans ce sens. Ce qui me fait douter qu'*advocatio* signifie ici le ministère de l'avocat, c'est que les différentes occupations dont Pline parle dans cette lettre sont presque toutes de pure cérémonie, où la perte du temps se fait plus sentir : au lieu qu'il n'y a rien de plus sérieux, rien de plus important que le ministère de l'avocat, et qu'on ne peut pas certainement regarder comme un temps mal employé celui qu'il donne à défendre ses parties.

*Chacune de ces choses, quand on l'a faite, a paru nécessaire: toutes ensemble paraissent inutiles.* Le latin présente une autre pensée : *En examinant ces choses le jour même qu'on les fait, elles paraissent nécessaires: mais, quand on vient ensuite à réfléchir que c'est ainsi que se sont passées toutes les journées, on y trouve bien du vide et de l'inutilité.*

*Soit qu'à mes études je mêle les exercices du corps, dont la bonne disposition influe tant sur les opérations de l'esprit.* Il faut avertir les jeunes gens qu'il y a quelquefois en latin des pensées et des expressions qui ne peuvent pas se rendre en français, et auxquelles il en faut substituer d'autres qui en approchent le plus qu'il est possible. Cet endroit-ci en peut être un exemple, et nous en verrons encore d'autres dans la suite. Le latin présente ici une belle idée. Notre corps est comme un bâtiment, mais un bâtiment ruineux,

qui a continuellement besoin d'être soutenu et appuyé, sans quoi il tomberait et serait bientôt détruit. La nourriture, le repos, la promenade, les différents exercices, lui tiennent lieu d'appuis et de soutien. Et tout cela en même temps sert aussi à soutenir l'esprit : *aut etiam corpori vaco, cujus fulturis animus sustinetur.* Le français n'a point rendu cette beauté.

*Personne ne m'y fait d'ennemis par de mauvais discours.* Ce n'est point là du tout le sens du latin, et il faut que le traducteur ait lu autrement que nous n'avons dans le texte. *Nemo apud me quemquam sinistris sermonibus carpit.* Ce qui signifie *personne devant moi ne se donne la liberté de parler mal de qui que ce soit.*

*Que cette oisiveté est aimable...! qu'elle est préférable même aux plus illustres emplois!* Le latin n'est pas si décisif, et il met un correctif qui était nécessaire pour adoucir ce qu'il y a de trop fort et d'outré dans cette pensée. *O dulce otium, honestumque, ac penè omni negotio pulchrius!* En effet, est-il bien vrai que la douceur du repos soit toujours préférable aux emplois publics, qui sont extrêmement pénibles et laborieux? Si cette maxime avait lieu, que deviendrait l'état?

*Il vaut infiniment mieux ne rien faire que de faire des riens.* On peut douter d'abord si cette pensée, qui est jolie, est celle de l'auteur. Car *otiosum esse* ne signifie pas ordinairement *ne rien faire*, mais être de loisir, être sans affaires, sans occupations nécessaires et pressantes; ce qui n'empêche pas qu'on ne s'occupe, qu'on ne travaille; ce qui même donne lieu de le faire, mais d'une manière plus agréable, parce qu'elle est plus libre. Et c'est le sens du beau mot de Scipion

l'Africain, qui avait coutume de dire, *nunquàm se minùs otiosum esse quàm quum otiosus esset :* qu'il n'était jamais moins de loisir que quand il avait du loisir[1]; jamais plus occupé que quand il était sans occupation. Au contraire, *nihil agere* signifie ordinairement *ne rien faire;* et c'est l'un des trois défauts que Sénèque dit qu'on peut reprocher à la plupart des hommes[2], qui passent la plus grande partie de leur vie ou à ne rien faire, ou à mal faire, ou à faire tout autre chose que ce qu'ils devraient. Cic. lib. 3, Offic. n. 1.

Cependant, quand on examine attentivement l'endroit dont il s'agit, on reconnaît que le français exprime fidèlement la pensée du texte. Car Pline exhorte Fundanus à se retirer à la campagne pour s'adonner à l'étude ou au repos, *teque studiis vel otio trade :* et cette alternative marque que *otium* ne doit pas être ici confondu avec le temps que l'on donne à l'étude. *Otiosum esse* signifie donc *être de repos, ne rien faire.* Et *nihil agere* répond aux occupations frivoles de la ville, que Pline avait appelées *multùm ineptos labores.* Par conséquent *nihil agere* est heureusement rendu par ces mots *faire des riens;* et c'est le sens que lui donne le Trésor d'Étienne, *rebus inanibus implicari.* Et pourlors on conçoit que ce mot est dit très-spirituellement et très-plaisamment, *eruditissimè simul et facetissimè;* au lieu qu'il n'y aurait rien de fort spirituel, et encore moins de fort plaisant, s'il signifiait *qu'il vaut mieux être de loisir que de ne rien faire.*

[1] Je ne sais si la manière dont M. Dubois a traduit cet endroit est exacte. *Il avait coutume de dire qu'il n'avait jamais plus d'affaires que lorsqu'il était sans affaires.*

[2] « Si volueris attendere, magna vitæ pars elabitur malè agentibus, maxima nihil agentibus, tota aliud agentibus. » (Senec. *Epist.* 1.)

Il me semble que cette sorte de critique peut être utile aux jeunes gens, et que c'est un bon moyen pour leur former le jugement que de leur proposer des difficultés comme j'ai fait ici, et de tâcher de leur en faire trouver à eux-mêmes la solution, si cela est possible.

## C. PLINIUS BEBIO HISPANO SUO S.

Lib. I, epist. 24.

Tranquillus, contubernalis meus, vult emere agellum quem venditare amicus tuus dicitur. Rogo cures quanti æquum est emat : ita enim delectabit emisse. Nam mala emptio semper ingrata est, eo maximè quòd exprobrare stultitiam domino videtur. In hoc autem agello (si modò arriserit pretium) Tranquilli mei stomachum multa sollicitant : vicinitas urbis, opportunitas viæ, mediocritas villæ, modus ruris, qui avocet magis quàm distringat. Scholasticis (*aliter* dominis) porrò studiosis, ut hic est, sufficit abundè tantum soli, ut relevare caput, reficere oculos, reptare per limitem, unamque semitam terere, omnesque viticulas suas nosse, et numerare arbusculas possint. Hæc tibi exposui, quò magis scires quantùm ille esset mihi, quantùm ego tibi debiturus, si prædiolum istud, quod commendatur his dotibus, tam salubriter emerit, ut pœnitentiæ locum non relinquat. Vale.

## A BÉBIUS.

« Suétone, qui loge avec moi, a dessein d'acheter « une petite terre qu'un de vos amis veut vendre. « Faites en sorte, je vous prie, qu'elle ne soit vendue « que ce qu'elle vaut. C'est à ce prix qu'elle lui plaira. « Un mauvais marché ne peut être que désagréable, « mais principalement par le reproche continuel qu'il

« semble nous faire de notre imprudence. Cette acqui-
« sition (si d'ailleurs elle n'est pas trop chère) tente
« mon ami par plus d'un endroit : son peu de distance
« de Rome, la commodité des chemins, la médiocrité
« des bâtiments, les dépendances plus capables d'amu-
« ser que d'occuper. En un mot, il ne faut à ces mes-
« sieurs les savants, absorbés comme lui dans l'étude,
« que le terrain nécessaire pour délasser leur esprit et
« réjouir leurs yeux. Il ne leur faut qu'une allée pour
« se promener, qu'une vigne dont ils puissent con-
« naître tous les ceps, que des arbres dont ils puissent
« savoir le nombre. Je vous mande tout ce détail pour
« vous apprendre quelle obligation il m'aura, et toutes
« celles que lui et moi vous aurons, s'il achète, à des
« conditions dont il n'ait jamais lieu de se repentir,
« une petite maison telle que je viens de la dépeindre.
« Adieu. »

Cette lettre, quoique fort courte et fort simple, est d'une grande délicatesse. La traduction en rend heureusement toutes les beautés, excepté une seule dont notre langue n'est point susceptible; je veux dire les diminutifs, qui dans le latin, sur-tout quand il s'agit d'égayer un sujet, ont une grace merveilleuse : *agellum*, *viticulas*, *arbusculas*, *prædiolum*. Je mets dans le même genre ce verbe fréquentatif, *reptare per limitem*, dont on sent mieux la beauté qu'on ne peut l'expliquer.

## C. PLINIUS PROCULO SUO S.

Petis ut libellos tuos in secessu legam, examinemque an editione sint digni. Adhibes preces : allegas exemplum. Lib. 3, epist. 15.

Rogas etiam ut aliquid succisivi temporis studiis meis subtraham, impertiar tuis. Adjicis, M. Tullium mirâ benignitate poetarum ingenia fovisse. Sed ego nec rogandus sum, nec hortandus; nam et poeticen ipsam religiosissimè veneror, et te validissimè diligo. Faciam ergo quod desideras tam diligenter quàm libenter. Videor autem jam nunc posse rescribere, esse opus pulchrum, nec supprimendum, quantùm æstimare licuit ex iis, quæ me præsente recitasti : si modò mihi non imposuit recitatio tua. Legis enim suavissimè et peritissimè. Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei judicii mei illarum delinimentis refringantur. Hebetantur fortassè, et paululùm retunduntur; revelli quidem extorquerique non possunt. Igitur non temerè jam de universitate pronuntio : de partibus experiar legendo. Vale.

## A PROCULUS.

« Vous me priez de lire vos ouvrages dans ma re-
« traite, et de vous dire s'ils sont dignes d'être publiés.
« Vous m'en pressez : vous autorisez vos prières par des
« exemples. Vous me conjurez même de prendre sur
« mes études une partie du loisir que je leur destine,
« et de la donner aux vôtres. Enfin vous me citez Cicé-
« ron, qui se faisait un plaisir de favoriser et d'animer
« les poëtes. Vous me faites tort. Il ne faut ni me prier
« ni me presser. Je suis adorateur de la poésie, et j'ai
« pour vous une tendresse que rien n'égale. Ne doutez
« donc pas que je ne fasse avec autant d'exactitude
« que de joie ce que vous m'ordonnez. Je pourrais déja
« vous mander que rien n'est plus beau, et ne mérite
« mieux de paraître; du moins autant que j'en puis
« juger par les endroits que vous m'avez fait voir : si

« pourtant votre prononciation ne m'en a point imposé; « car vous lisez d'un ton fort imposteur. Mais j'ai assez « bonne opinion de moi pour croire que le charme de « l'harmonie ne va point jusqu'à m'ôter le jugement. « Elle peut bien le surprendre, mais non pas le cor- « rompre ni l'altérer. Je crois donc déja pouvoir ha- « sarder mon avis sur le corps de l'ouvrage. La lecture « m'apprendra ce que je dois penser de chaque partie. « Adieu. »

Je n'examinerai dans cette lettre qu'un seul endroit, qui n'est pas le moins difficile ni le moins beau. *Confido tamen me non sic auribus duci, ut omnes aculei judicii mei illarum delinimentis refringantur. Hebetantur fortassè, et paululùm retunduntur; revelli quidem extorquerique non possunt.*

Pour bien faire entendre aux jeunes gens cet endroit, il faut commencer par l'explication de la métaphore, qui en fait toute la beauté et toute la difficulté. Cette métaphore consiste dans le mot *aculeus*, qui signifie *une pointe*, comme une pointe de dard ou de javelot, dont l'effet est de percer, de pénétrer. Or trois choses peuvent ou affaiblir ou empêcher entièrement cet effet : si la pointe est émoussée, *hebetari*, *retundi;* si elle est rompue, *refringi;* enfin, si elle est arrachée entièrement du bois où le fer tient, *revelli*, *extorqueri*.

Pline exprime la pénétration du jugement par l'image d'une pointe, qui peut bien avoir été émoussée par l'impression que la grace de la prononciation avait faite sur ses oreilles, mais non pas rompue, encore moins totalement emportée.

On pourrait douter si ces deux idées, *delinimenta* et *refringunt*, cadrent bien ensemble, et si elles sont

bien assorties, l'une exprimant la douceur et l'agrément, l'autre la force et la violence. Mais je ne sais si ce ne serait point porter l'exactitude trop loin que d'exiger une telle précision, et s'il ne suffit pas que les charmes de la prononciation puissent produire sur le jugement l'effet dont il s'agit, sans qu'il soit nécessaire de trouver dans la nature quelque sorte de douceur qui émousse une pointe, qui la rompe ou qui l'arrache.

Le traducteur a rendu ainsi cet endroit : *J'ai assez bonne opinion de moi pour croire que le charme de l'harmonie ne va point jusqu'à m'ôter le jugement. Elle peut bien le surprendre, mais non pas le corrompre ni l'altérer.* Je ne doute point qu'étant d'aussi bon goût qu'il est, il n'ait fait tous ses efforts pour exprimer la métaphore latine. Mais, voyant que notre langue n'en était pas susceptible, et sentant bien que, s'il voulait s'assujettir servilement aux expressions, il défigurerait la pensée, il a suivi le conseil qu'Horace donne sur un autre sujet, qui est d'abandonner une matière qu'on désespère de pouvoir bien traiter :

Art. poet. Et quæ desperat tractata nitescere posse, relinquit.

Ainsi, en conservant le fond de la pensée, il lui a donné un autre tour qui paraît plus naturel et n'est pas moins beau que celui du latin.

Et c'est ici une des grandes règles de la traduction, qu'il faut bien inculquer aux jeunes gens, et qui est nécessaire sur-tout pour les métaphores, qui sont pour l'ordinaire le tourment et le désespoir des traducteurs, et qu'il est souvent impossible de faire passer dans une autre langue sans en altérer toutes les graces.

## C. PLINIUS MAXIMO SUO S.

Nuper me cujusdam amici languor admonuit, optimos esse nos dum infirmi sumus. Quem enim infirmum aut avaritia aut libido sollicitat? Non amoribus servit, non appetit honores, opes negligit, et quantulumcumque, ut relicturus, satis habet. Tunc deos, tunc hominem esse se meminit. Invidet nemini, neminem miratur, neminem despicit; ac ne sermonibus quidem malignis aut attendit, aut alitur. Balinea imaginatur et fontes. Hæc summa curarum, summa votorum : mollemque in posterum et pinguem, si contingat evadere, hoc est innoxiam beatamque destinat vitam. Possum ergo, quod pluribus verbis, pluribus etiam voluminibus philosophi docere conantur, ipse breviter tibi mihique præcipere, ut tales esse sani perseveremus, quales nos futuros esse profitemur infirmi. Vale.

## A MAXIME.

« Ces jours passés, la maladie d'un de mes amis me « fit faire cette réflexion, que nous sommes fort gens « de bien quand nous sommes malades. Car quel est le « malade que l'avarice ou l'ambition tourmente? Il n'est « plus enivré d'amour, entêté d'honneurs. Il néglige le « bien, et compte toujours avoir assez du peu qu'il se voit « sur le point de quitter. Il croit des dieux, et il se sou- « vient qu'il est homme. Il n'envie, il n'admire, il ne « méprise la fortune de personne. Les médisances ne « lui font ni impression ni plaisir. Toute son imagina- « tion n'est occupée que de bains et de fontaines. Tout « ce qu'il se propose, s'il en peut échapper, c'est de « mener à l'avenir une vie douce et tranquille, une vie

« innocente et heureuse. Je puis donc nous faire ici à « tous deux en peu de mots une leçon dont les philoso- « phes font des volumes entiers. Persévérons à être tels « pendant la santé que nous nous proposons de devenir « quand nous sommes malades. Adieu. »

Au lieu de réflexions sur cette lettre, j'en ajouterai une autre qui m'a paru fort belle et fort intéressante : elle terminera ce petit recueil.

## C. PLINIUS TACITO SUO S.

Lib. 7, epist. 4.

Nec ipse tibi plaudis, et ego nihil magis ex fide quàm de te scribo. Posteris an aliqua cura nostrî, nescio : nos certè meremur ut sit aliqua, non dico ingenio (id enim superbum), sed studio, sed labore, et reverentiâ posterorum. Pergamus modò itinere instituto : quod ut paucos in lucem famamque provexit, ita multos e tenebris et silentio protulit. Vale.

## A TACITE.

« Vous n'êtes pas homme à vous en faire accroire, et « moi je n'écris rien avec tant de sincérité que ce que « j'écris de vous. Je ne sais si la postérité aura pour « nous quelque considération : mais en vérité nous en « méritons un peu ; je ne dis pas par notre esprit, il y « aurait une sotte présomption à le prétendre, mais « par notre application, par notre travail, par notre « respect pour elle. Continuons notre route. Si par là « peu de gens sont arrivés au comble de la gloire et à « l'immortalité, par là au moins beaucoup sont parve- « nus à se tirer de l'obscurité et de l'oubli. Adieu. »

# TRADUCTION

## DE QUELQUES ENDROITS DE CICÉRON.

### *Lettre de Cicéron à Atticus.*

J'ajoute ici deux lettres, ou plutôt deux parties de lettres de Cicéron à son ami Atticus, qui ne sont pas d'un moindre prix que celles de Pline. On trouvera deux traductions de chacune de ces lettres, toutes deux de main de maître : l'une de M. l'abbé de saint Réal, l'autre de M. l'abbé Mongault. Le premier n'avait traduit que deux livres de ces lettres : M. Mongault, sans être effrayé de la difficulté de l'entreprise, les a toutes données au public, et par là a rendu un grand service à une infinité de personnes, qu'il a mises en état de lire avec sûreté et avec plaisir la partie des ouvrages de Cicéron la plus curieuse pour l'histoire de son temps, mais la plus difficile et la plus obscure.

### *Lettre XVII de Cicéron à Atticus, liv. I.*

*Argument de la lettre.* Quintus Cicéron, frère du célèbre orateur, avait épousé Pomponia, sœur d'Atticus. Le refus que fit celui-ci de servir de lieutenant en Asie sous son beau-frère contribua beaucoup à les brouiller, donna lieu à des plaintes fort amères du côté de Quintus Cicéron, et causa entre eux une espèce de rupture. C'est ce qui fait le sujet du commencement de cette lettre : car je me borne à cette seule partie.

## CICERO ATTICO S.

N. 1. Magna mihi varietas voluntatis, et dissimilitudo opinionis ac judicii Quinti fratris mei, demonstrata est ex litteris tuis, in quibus ad me epistolarum illius exempla misisti. Quâ ex re, et molestiâ sum tantâ affectus, quantam mihi meus amor summus erga utrumque vestrûm afferre debuit; et admiratione, quidnam accidisset, quod afferret Quinto fratri meo aut offensionem tam gravem,
N. 2. aut commutationem tantam voluntatis. Atque illud a me jam antè intelligebatur, quod te quoque ipsum discedentem a nobis suspicari videbam, subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum; et insedisse quasdam odiosas suspiciones. Quibus ego mederi quum cuperem anteà sæpè, et vehementiùs etiam post sortitionem provinciæ, nec tantum intelligebam ei esse offensionis, quantùm litteræ tuæ declarant; nec tantùm
N. 3. proficiebam, quantum volebam. Sed tamen hoc me ipse consolabar, quòd non dubitabam, quin te ille aut Dyrrachii, aut in istis locis uspiam visurus esset : quod quum accidisset, confidebam, ac mihi persuaseram, fore ut omnia placarentur inter vos non modò sermone ac disputatione, sed conspectu ipso congressuque vestro. Nam, quanta sit in Quinto fratre meo comitas, quanta jucunditas, quàm mollis animus et ad accipiendam et ad deponendam offensionem nihil attinet me ad te, qui ea nôsti, scribere. Sed accidit perincommodè, quòd eum nusquam vidisti. Valuit enim plus, quod erat illi nonnullorum artificiis inculcatum, quàm aut officium, aut necessitudo, aut amor vester ille pristinus, qui plurimùm valere debuit.

N. 4. Atque hujus incommodi culpa ubi resideat, faciliùs possum existimare quàm scribere. Vereor enim ne dum

defendam meos, non parcam tuis. Nam sic intelligo, ut nihil a domesticis vulneris factum sit, illud quidem, quod erat, eos certè sanare potuisse. Sed hujusce rei totius vitium, quod aliquantò etiam latius patet quàm videtur, præsenti tibi commodiùs exponam.

De iis litteris, quas ad te Thessalonicâ misit, et de sermonibus quos ab illo et Romæ apud amicos tuos, et in itinere habitos putas, ecquid tantum causæ sit ignoro : sed omnis in tuâ posita est humanitate mihi spes hujus levandæ molestiæ. Nam, si ita statueris, et irritabiles animos esse optimorum sæpè hominum, et eosdem placabiles; et esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiemque naturæ plerumquè bonitatis; et, id quod caput est, nobis inter nos nostra sive incommoda, sive vitia, sive injurias esse tolerandas : facilè hæc, quemadmodùm spero, mitigabuntur. Quod ego ut facias, te oro. Nam ad me, qui te unicè diligo, maximè pertinet, neminem esse meorum, qui aut non amet, aut abs te non ametur. N. 5.

Illa pars epistolæ tuæ minimè fuit necessaria, in qua exponis quas facultates aut provincialium, aut urbanorum commodorum, et aliis temporibus, et me ipso consule, prætermiseris. Mihi enim perspecta est ingenuitas, et magnitudo animi tui : neque ego inter me atque te quicquam interesse unquam duxi, præter voluntatem institutæ vitæ, quòd me ambitio quædam ad honorum studium, te autem alia minimè reprehendenda ratio ad honestum otium duxit. Verâ quidem laude probitatis, diligentiæ, religionis, neque me tibi, neque quemquam antepono. Amoris verò erga me, quum a fraterno amore domesticoque discessi, tibi primas defero. Vidi enim, vidi, penitùsque perspexi in meis variis temporibus et sollicitudines et lætitias tuas. Fuit mihi sæpè et laudis nostræ gratulatio tua jucunda, et timoris consolatio grata. N. 6.

Quin mihi nunc, te absente, non solùm consilium quo N. 7.

tu excellis, sed etiam sermonis communicatio quæ mihi suavissima tecum solet esse, maximè deest. Quid dicam in publica re? quo in genere mihi negligenti esse non licet. An in forensi labore? quem anteà propter ambitionem sustinebam, nunc, ut dignitatem tueri gratiâ possim. An in ipsis domesticis negotiis? in quibus ego quum anteà, tum verò post discessum fratris, te sermonesque nostros desidero. Postremò, non labor meus, non requies; non negotium, non otium; non forenses res, non domesticæ; non publicæ, non privatæ, carere diutiùs tuo suavissimo atque amantissimo consilio ac sermone possunt.

## TRADUCTION

DE LA LETTRE PRÉCÉDENTE

PAR M. DE SAINT-RÉAL.

*Num.* 1. Autant par votre lettre que par la copie que vous m'envoyez de celle de mon frère, je vois une grande altération dans son amitié pour vous, et même dans son estime. J'en suis aussi affligé que ma tendresse pour tous les deux m'y oblige, et aussi surpris qu'on le peut être, ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent; ou, s'il n'en a point de sujet, un si grand changement dans son affection.

*N.* 2. Je comprenais bien déja ce dont vous-même vous défiiez aussi quand vous partîtes d'ici, qu'il avait quelque ombrage contre vous, et que son esprit etait ulcéré et préoccupé de quelques soupçons odieux sur votre compte; mais il ne m'avait pas paru, dans les efforts que j'ai faits à diverses fois près de lui pour l'en guérir, non-seulement avant qu'il fût déclaré préteur d'Asie, mais encore beaucoup plus fortement de-

## TRADUCTION

DE LA MÊME LETTRE

PAR M. L'ABBÉ MONGAULT.

*Num.* 1. Je vois et par votre lettre et par la copie que vous m'avez envoyée de celle de mon frère, qu'il y a une grande altération dans les sentiments et dans les dispositions où il était à votre égard. J'en suis aussi affligé que ma tendresse pour vous deux le demande, et je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère, et causer en lui un si grand changement.

*N.* 2. J'avais bien remarqué, et vous vous étiez aussi aperçu avant que de partir qu'on l'avait prévenu contre vous, et qu'on avait rempli son esprit de soupçons fâcheux. Lorsque j'ai travaillé à l'en guérir, et avant qu'il fût nommé gouverneur d'Asie, et sur-tout depuis, il ne m'a pas paru aussi aigri que vous me le marquez dans votre lettre, quoiqu'à la vérité je n'aie pu obtenir de lui tout ce que j'aurais voulu.

puis ; il ne me paraissait pas, dis-je, qu'il fût aussi outré qu'il le paraît par sa lettre, quoique je ne gagnasse pas sur lui tout ce que je voulais.

*N.* 3. Je m'en consolais dans l'espérance certaine qu'il vous joindrait à Dyrrachium, ou quelque autre part dans vos quartiers; et cela étant, je me flattais, et je n'en doutais pas, que tout s'accommoderait entre vous quand vous ne feriez que vous voir, à plus forte raison quand vous vous parleriez et que vous seriez éclaircis : car il n'est pas nécessaire que je vous dise ce que vous savez comme moi, combien il est traitable et doux, et jusqu'où va sa facilité, également à se brouiller et à se raccommoder. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus. Ainsi ce qu'on lui a inspiré artificieusement contre vous a prévalu dans son esprit sur ce qu'il devait à votre liaison, à votre alliance et à votre ancienne amitié.

*N.* 4. De savoir à qui en est la faute, c'est ce qu'il m'est plus facile de penser que d'écrire, parce que je crains de ne pas épargner assez vos proches en voulant défendre les miens : car je suis persuadé que, si on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, du moins y aurait-on pu facilement l'adoucir. Mais je vous expliquerai plus commodément, quand nous nous reverrons, toute la malignité de cette affaire, qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

*N.* 5. J'ignore, encore une fois, ce qui peut l'avoir obligé à vous écrire comme il a fait de Thessalonique, et à parler ici à vos amis et sur la route de la manière que vous croyez. Toute l'espérance qui me reste d'être délivré de ce chagrin n'est fondée que sur votre seule hon-

*N.* 3. Ce qui me consolait, c'était que je comptais qu'il vous verrait à Dyrrachium, ou quelque autre part dans vos quartiers; et je me promettais, ou plutôt je ne doutais point que cette entrevue ne suffît pour raccommoder tout, même avant que vous entrassiez dans aucun éclaircissement : car vous savez aussi bien que moi que mon frère est dans le fond le meilleur homme du monde, et que, s'il se brouille aisément, il se raccommode de même. Le malheur est que vous ne vous êtes point vus; et c'est ce qui a été cause que les artifices de quelques mauvais esprits ont prévalu sur ce qu'il devait à la liaison, à l'alliance et à l'ancienne amitié qui est entre vous.

*N.* 4. Savoir à qui en est la faute, il m'est plus aisé de le deviner que de vous le dire. Je craindrais de ne pas épargner vos proches en défendant les miens. Je suis persuadé que, si l'on n'a pas contribué dans sa famille à l'aigrir, on n'a pas du moins travaillé à l'adoucir comme on aurait pu. Mais je vous expliquerai mieux, quand nous nous reverrons, d'où vient tout le mal, ce qui s'étend plus loin qu'il ne semble.

*N.* 5. Je ne conçois pas ce qui a pu porter mon frère à vous écrire de Thessalonique comme il a fait, et à parler ici à vos amis et sur la route de la manière qu'on vous l'a rapporté. Quoi qu'il en soit, je n'espère être délivré de ce chagrin que par la confiance que j'ai en votre

nêteté. Si vous considérez que les meilleures gens sont souvent les plus faciles à s'emporter comme à s'apaiser, et que cette légèreté, pour ne pas dire cette mollesse de sentiments, ne vient la plupart du temps que d'une trop grande bonté de naturel; et, ce qu'il faut dire avant tout, que nous avons à supporter mutuellement les faiblesses, les défauts, et même les outrages les uns des autres; tout cela se calmera facilement, à ce que j'espère, et je vous en prie: car, vous aimant uniquement comme je fais, je ne dois rien oublier pour faire en sorte que tous ceux qui m'appartiennent vous aiment et soient aimés de vous.

*N.* 6. Rien n'était moins nécessaire que cette partie de votre lettre où nous rapportez tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir, soit à Rome, soit dans les provinces, sous mon consulat et en d'autres temps. Je connais à fond la franchise et la grandeur de votre ame, et je n'ai jamais prétendu qu'il y eût d'autre différence entre vous et moi que celle du différent choix de vie; en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais, quant à la véritable gloire, qui est celle de la probité, de l'application et de la régularité, je ne vous préfère ni moi ni homme du monde; et pour ce qui me regarde en particulier, après mon frère et ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime tant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière à n'en pouvoir douter vos contentements et vos peines dans les diverses rencontres

honnêteté. Si vous considérez que les meilleures gens sont souvent ceux qui se fâchent le plus aisément, et qui reviennent de même; et que cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentiments est ordinairement une marque de bon naturel; et sur-tout si vous faites réflexion qu'entre amis on doit se pardonner non-seulement les faiblesses et les défauts, mais même les torts réciproques, j'espère que tout cela se calmera aisément, et je vous le demande en grace: car, vous aimant autant que je fais, il n'est pas indifférent pour moi que tous mes proches vous aiment et soient aimés de vous.

*N.* 6. Rien n'était moins nécessaire que l'endroit de votre lettre où vous faites un détail de tous les emplois qu'il n'a tenu qu'à vous d'avoir, soit dans les provinces, soit à Rome, pendant mon consulat et en d'autres temps. Je connais la noblesse et la droiture de votre cœur. J'ai toujours compté qu'il n'y avait point d'autre différence entre vous et moi que celle du différent choix de vie; en ce que quelque sorte d'ambition m'a porté à rechercher les honneurs, au lieu que d'autres motifs nullement blâmables vous ont fait prendre le parti d'une honnête oisiveté. Mais, quant à cette gloire véritable, qui vient de la probité, de l'exactitude, de la régularité dans le commerce, je ne mets au-dessus de vous ni moi ni personne du monde; et pour ce qui me regarde en particulier, après mon frère et ma famille, je suis persuadé que personne ne m'aime autant que vous m'aimez. J'ai vu d'une manière à n'en pouvoir douter et votre joie et votre

de ma vie, et j'ai ressenti avec une égale satisfaction la part que vous avez prise à mes avantages et à mes dangers.

*N.* 7. Dans le temps même que je vous parle, non-seulement vos conseils, en quoi vous êtes incomparable, mais votre entretien ordinaire, dont la douceur m'est si sensible, me fait un besoin extrême. Je ne vous regrette pas seulement pour les affaires publiques, qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres; c'est encore pour mes fonctions du barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire pour soutenir la dignité où elles m'ont aidé à parvenir. Je vous regrette aussi pour mes affaires domestiques, dans lesquelles je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans mon travail ni dans mon repos, ni dans mes occupations ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques ni dans celles de ma profession, ni dans les particulières ni dans les publiques, je ne saurais plus me passer de la douceur de votre aimable conversation et de vos conseils.

inquiétude dans les différentes situations où je me suis trouvé. Lorsque j'ai eu quelques succès, votre joie a augmenté la mienne; et lorsque j'ai été exposé à quelque danger, la part que vous y avez prise m'a rassuré et consolé.

*N.* 7. Maintenant même que vous êtes absent, je sens combien j'aurais besoin, non-seulement de vos conseils, en quoi personne ne peut vous remplacer, mais encore de la douceur et de l'agrément de votre conversation. Je vous souhaite, et pour les affaires publiques qu'il ne m'est pas permis de négliger comme les autres; et pour mes fonctions du barreau, que je continue afin de me conserver la considération qui m'est nécessaire pour soutenir la dignité à laquelle elles m'ont élevé; et pour mes affaires domestiques, où je vous trouve encore plus à dire depuis le départ de mon frère. Enfin, ni dans le travail ni dans le repos, ni dans mes occupations ni dans mon loisir, ni dans mes affaires domestiques ni dans celles du barreau, ni dans les particulières ni dans les publiques, je ne puis plus me passer de la ressource et de l'agrément que je trouve dans les conseils et dans l'entretien d'un ami tel que vous.

## *Lettre XVIII de Cicéron à Atticus, liv. I.*

### CICERO ATTICO S.

Nihil mihi nunc scito tam deesse, quàm hominem eum, quocum omnia, quæ me curâ aliquâ afficiunt, unà communicem: qui me amet, qui sapiat, quîcum ego colloquar, nihil fingam, nihil dissimulem, nihil obtegam. N. 1.

Abest enim frater ἀφελέσατος, et amantissimus. Metellus non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera. Tu autem, qui sæpissimè curam et angorem animi mei sermone et consilio levâsti tuo; qui mihi et in publica re socius, et in privatis omnibus conscius, et omnium meorum sermonum et consiliorum particeps esse soles, ubinam
N. 2. es? Ita sum ab omnibus destitutus, ut tantum requietis habeam, quantum cum uxore, et filiolâ, et mellito Cicerone consumitur. Nam illæ ambitiosæ nostræ fucosæque amicitiæ sunt in quodam splendore forensi; fructum domesticum non habent. Itaque, quum benè completa domus est tempore matutino, quum ad forum stipati gregibus amicorum descendimus, reperire ex magna turba neminem possumus, quocum aut jocari liberè, aut suspirare familiariter possimus.

N. 3. Quare te exspectamus, te desideramus, te jam etiam arcessimus. Multa enim sunt quæ me sollicitant anguntque, quæ mihi videor, aures nactus tuas, unius ambulationis sermone exhaurire posse. Ac domesticarum quidem sollicitudinum aculeos omnes et scrupulos occultabo : neque ego huic epistolæ atque ignoto tabellario committam. Atque hi (nolo enim te permoveri) non sunt permolesti, sed tamen insident, et urgent, et nullius amantis consilio aut sermone requiescunt.

## TRADUCTION

DE LA LETTRE XVIII

PAR M. DE SAINT-RÉAL.

*Num.* 1. Sachez que rien ne me manque tant à l'heure qu'il est que quelqu'un à qui je puisse communiquer tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour moi et de la sagesse, avec qui j'ose parler sans rien feindre, dissimuler ni cacher.

## TRADUCTION

DE LA MÊME LETTRE

PAR M. L'ABBÉ MONGAULT.

*Num.* 1. Comptez que rien ne me manque tant à-présent qu'une personne sûre à qui je puisse m'ouvrir sur tout ce qui me fait de la peine, qui ait de l'amitié pour moi et de la prudence, avec qui j'ose m'entretenir sans contrainte, sans dissimula-

Car mon frère, à qui je pouvais m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux bois et aux rochers, qui m'aime tendrement, et qui est la simplicité même, n'est plus ici, comme vous savez. Où êtes-vous, vous qui avez soulagé tant de fois mes soucis et mes peines par vos discours et par vos conseils, qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières; enfin, sans la participation de qui je ne saurais ni rien faire ni rien dire?

*N.* 2. Je suis si dépourvu de toute société, que je n'ai plus de bon que le temps que je passe avec ma femme, ma fille et mon petit Cicéron. Car ces amitiés importantes et fastueuses que vous savez ne sont bonnes que pour paraître en public: elles ne sont d'aucun usage familier. Cela est si vrai, que ma maison est pleine de gens tous les matins quand je vais à la place, et je suis escorté d'une foule de prétendus amis, sans trouver un seul homme dans tout ce nombre avec qui je puisse ou rire en liberté, ou soupirer sans contrainte.

*N.* 3. Jugez si je vous attends, si je vous souhaite, et si je vous presse de venir. J'ai mille choses qui m'inquiètent et qui me blessent, dont il me semble qu'une seule promenade avec vous me fera raison. Je ne saurais vous écrire plusieurs petits chagrins domestiques, que je n'oserais confier au papier ni à ce porteur que je ne connais point. N'en soyez pourtant pas en peine: ils ne sont pas fort considérables; mais ils touchent de près, ils ne

tion et sans réserve: car je n'ai plus mon frère, qui est du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement, et à qui je pouvais m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de sûreté qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes. Où êtes-vous à-présent, vous dont l'entretien et les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins; qui me secondez dans les affaires publiques, et à qui je ne cache pas les plus particulières; que je consulte également sur ce que je dois faire et sur ce que je dois dire?

*N.* 2. Je suis si dépourvu de toute société, que je ne me trouve en repos et à mon aise qu'avec ma femme, ma fille et mon petit Cicéron. Ces amitiés extérieures, que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paraître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier. Cela est si vrai, que, quoique ma maison soit remplie tous les matins d'une foule de prétendus amis qui m'accompagnent lorsque je vais à la place, dans un si grand nombre il ne s'en trouve pas un seul avec qui je puisse ou rire avec liberté, ou gémir sans contrainte.

*N.* 3. Jugez donc par là si je ne dois pas attendre, souhaiter et presser votre retour. J'ai mille choses qui m'inquiètent et me chagrinent, dont une seule promenade avec vous me soulagera. Je ne vous parlerai point ici de plusieurs petits chagrins domestiques: je n'ose les confier au papier ni au porteur de cette lettre, que je ne connais point. N'en soyez pourtant pas en peine: ils ne sont pas considérables; mais ils ne laissent pas de faire impression, parce qu'ils

donnent aucun relâche, et je n'ai personne qui m'aime de qui les conseils ou seulement l'entretien puisse les interrompre.

reviennent souvent, et que je n'ai personne qui m'aime véritablement dont les conseils ou l'entretien puissent les dissiper.

## RÉFLEXIONS.

Il n'est pas possible de ne point remarquer dans ces lettres de Cicéron un tour aisé, simple, naturel, qui est le caractère propre du style épistolaire, et en même temps une finesse et une délicatesse d'expression qui y répand des graces inimitables. Rien n'y est affecté : tout y coule de source : on s'aperçoit aisément que Cicéron écrivait comme il parlait, c'est-à-dire sans art, sans étude, et sans vouloir faire montre d'esprit. C'est par cette raison qu'on a toujours mis ses lettres beaucoup au-dessus de celles de Pline, qui, pour l'ordinaire, sont trop fleuries et trop travaillées, et qui paraissent moins belles aux bons connaisseurs, parce qu'elles le sont trop.

On voit aussi dans ces lettres de Cicéron de quelle adresse et de quels ménagements on a besoin pour concilier les esprits, et pour prévenir les suites fâcheuses des disputes et des brouilleries qui sont presque inévitables dans les familles ; et de quel prix est un ami véritable, dans le sein duquel on puisse répandre en sûreté toutes ses peines et toutes ses inquiétudes.

Mais ce n'est pas de quoi il s'agit maintenant. Je ne dois examiner ici que ce qui a rapport à la manière de traduire. Il me semble que c'est un exercice fort utile que de faire ainsi de temps en temps comparer aux jeunes gens deux traductions d'un même endroit, et de leur en faire remarquer à eux-mêmes les différences en

bien et en mal, sur-tout après qu'ils l'ont aussi traduit de leur côté. Par là ils en peuvent mieux sentir et les beautés et les défauts; et ils apprennent ce qu'il faut suivre et éviter pour réussir dans la traduction.

Je laisse au lecteur à décider laquelle des deux traductions que je lui présente ici doit être préférée; et je ne crois pas qu'il ait beaucoup de peine à se déterminer. Mon jugement dans cette cause me paraîtrait suspect à moi-même, et je craindrais quelque surprise du côté de l'amour-propre et de la prévention, M. Mongault ayant été autrefois mon disciple en rhétorique, où je me souviens encore que dès-lors il se distinguait par un goût particulier et une étude exacte de la langue française. Sans entrer dans un examen suivi de ces deux traductions, je me contenterai de proposer ici quelques réflexions et quelques doutes pour former le goût des jeunes gens.

Le début par où commence la traduction de M. de Saint-Réal n'est guère naturel, et n'a point du tout l'air d'une lettre. *Autant par votre lettre que par la copie* N. 1.
*que vous m'envoyez de celle de mon frère, je vois, etc.*

*Je vois qu'il y a une grande altération dans les sentiments et dans les dispositions où mon frère était à votre égard.* Cela me paraît exprimé d'une manière beaucoup moins dure et moins choquante que dans la traduction de M. de Saint-Réal : *Je vois une grande altération dans son amitié pour vous, et même dans son estime.* J'en dis autant de ce qui suit : *ne sachant d'où peut venir un ressentiment si violent.* M. Mongault a adouci cette pensée : *je ne conçois pas ce qui a pu si fort aigrir mon frère.*

N. 2. *J'avais bien remarqué..... qu'on l'avait prévenu contre vous, et qu'on avait rempli son esprit de soupçons fâcheux.* Cette traduction de M. Mongault est naturelle et élégante; mais elle ne rend pas, ce me semble, toutes les beautés du latin. *Illud a me jam antè intelligebatur.... subesse nescio quid opinionis incommodæ, sauciumque ejus animum, et insedisse quasdam odiosas suspiciones.*

Il y a une grande délicatesse dans ces mots, *subesse nescio quid opinionis incommodæ.* Toutes les expressions tendent à adoucir et à excuser l'indisposition de Quintus à l'égard de son beau-frère. Ce n'était point un jugement fixe, ni injurieux, mais une prévention peu avantageuse, qui n'était pas encore bien déclarée, et qui ne se montrait point au-dehors : c'est ce que signifie, *subesse nescio quid opinionis incommodæ.* Mais comment rendre cela en français?

*Sauciumque ejus animum.* Cela présente une belle idée : *Il avait l'esprit blessé.* Cette pensée est omise dans M. Mongault. Je ne sais si elle n'est pas trop fortement exprimée dans M. de Saint-Réal : *Son esprit était ulcéré.*

N. 5. *Cette légèreté, ou, pour parler ainsi, cette flexibilité de sentiments est ordinairement une marque de bon naturel.* M. de Saint-Réal avait mis *mollesse de sentiments,* qui en français ne fait pas un bon sens, quoiqu'il réponde davantage au latin : *esse hanc agilitatem, ut ita dicam, mollitiemque naturæ plerumquè bonitatis.*

*Entre amis on doit se pardonner non-seulement les faiblesses et les défauts, mais même les torts récipro-*

*ques.* Ce dernier mot est bien plus juste que celui de l'autre traducteur, *et même les outrages les uns des autres;* et rend mieux le latin, *sive injurias.*

*Je me promettais, ou plutôt je ne doutais point que* N. 3.
*cette entrevue ne suffit pour raccommoder tout.* Je ne sais si notre langue souffre qu'on joigne ainsi deux verbes avec un régime qui ne convient qu'à l'un d'eux; car on ne peut pas dire : *Je me promettais que cette* N. 5.
*entrevue ne suffit.* Je doute aussi que cette expression, *les meilleures gens sont ceux qui se fâchent le plus aisément*, puisse être d'usage, même dans le style épistolaire. Mais c'est de M. Mongault, devenu en cela mon maître comme en bien d'autres choses, que je dois recevoir des leçons sur ce qui regarde les délicatesses de la langue française.

## *Lettre XVIII.*

Il y a dans le commencement de cette lettre un en- N. 1.
droit fort obscur, et qui mériterait une longue dissertation; mais je ne puis pas m'y étendre beaucoup. *Abest frater* ἀφελέστατος, *et amantissimus. Metellus, non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera.* Les deux traducteurs ont suivi la conjecture de quelques habiles interprètes [1], qui corrigent ainsi cet endroit : *abest frater* ἀφελέστατος, *et amantissimus meî. Non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera.* Et l'un et l'autre lui donnent ce sens : *Je n'ai plus mon frère, qui est du meilleur caractère du monde, qui m'aime si tendrement, et à qui je pouvais m'ouvrir de mes plus secrètes pensées avec autant de*

[1] Malespines, Lambin, et Junius.

*sûreté qu'aux rochers et aux campagnes les plus désertes.*

Je doute que cette correction, quoiqu'elle ait de si bons garants, doive être admise.

1° Quand il s'agit de changer le texte d'un auteur, il faut y être comme forcé par une nécessité presque indispensable, et par une sorte d'évidence : ce qui ne me paraît pas se rencontrer ici.

2° Si par ces mots, *littus, atque aer, et solitudo mera*, on entend le profond secret dont le frère de Cicéron était capable, que fait ici *aer?* Peut-on dire qu'on confie son secret à un homme *comme à l'air?* Aussi les deux traducteurs ont omis ce mot.

3° Cicéron ne cherchait-il qu'un homme d'un profond secret, à qui il pût confier en sûreté ses plus secrètes pensées? N'avait-il pas besoin, comme il le dit lui-même, d'une personne dont l'entretien et les conseils pussent adoucir ses peines et ses chagrins?

4° Cette expression, *non homo*, porte-t-elle naturellement l'idée d'une louange et d'une qualité avantageuse? Les deux traducteurs l'ont bien senti, et l'ont supprimée.

5° Ce qui suit, *tu autem, qui*, etc., *ubinam es?* semble supposer qu'auparavant il a été parlé de plusieurs personnes : Mon frère est absent. Métellus ne m'est bon à rien. Mais vous, mon cher ami, où êtes-vous?

6° Enfin, il me semble que le texte, sans y rien changer, fait un fort beau sens. Cicéron avait dit auparavant qu'il n'avait personne avec qui il pût s'entretenir familièrement, ni s'ouvrir de ses peines pour en recevoir quelque consolation; car, ajoute-t-il, mon

frère, qui m'aime si tendrement, n'est point ici. Pour Métellus, ce n'est point un homme ordinaire, dont la conversation puisse m'être d'aucun secours : sa compagnie est pour moi comme la plus affreuse solitude, où l'on ne voit que le ciel et les rochers. Mais vous, mon cher ami, dont l'entretien et les conseils ont adouci tant de fois mes peines et mes chagrins.... où êtes-vous à-présent? *Metellus, non homo, sed littus, atque aer, et solitudo mera. Tu autem.... ubinam es?*

Cependant je suis bien éloigné de condamner absolument l'autre sens, qui peut être fondé sur de bonnes raisons. Je me contente de proposer le mien, pour lequel j'ai aussi de fort bons garants. J'ai cru devoir insérer de temps en temps dans mes réflexions de ces sortes de critiques, pour former l'esprit des jeunes gens.

*Ita sum ab omnibus destitutus, ut tantum requietis habeam, quantum cum uxore, et filiolâ, et mellito Cicerone consumitur.* Ces deux derniers mots, *filiolâ* et *mellito Cicerone*, font toute la beauté de cet endroit, parce qu'ils expriment le langage naturel d'un père plein de tendresse pour des enfants tout aimables. Il n'est pas possible, je crois, de rendre ces mots dans notre langue : et les deux traducteurs y ont également renoncé. N. 2.

*Nam illæ ambitiosæ nostræ fucosæque amicitiæ sunt in quodam splendore forensi, fructum domesticum non habent.* Cette pensée est fort belle, parce qu'elle est dans le vrai. M. Mongault l'a ainsi rendue : *Ces amitiés extérieures, que l'intérêt et l'ambition concilient, ne sont bonnes que pour paraître en public avec honneur, et ne sont d'aucun usage dans le particulier.* Les deux épithètes que Cicéron donne

aux amitiés du monde, *ambitiosæ* et *fucosæ*, ne paraissent pas rendues ici avec assez d'exactitude. *Ambitiosæ amicitiæ* ne sont pas des amitiés *que l'intérêt et l'ambition concilient*, mais des amitiés de pompe, d'éclat, d'appareil, et, comme le dit M. de Saint-Réal, des amitiés *importantes et fastueuses*. Le *fucosæ* signifie aussi quelque chose de plus qu'*extérieures*, et marque de *fausses* amitiés, qui n'ont qu'un vain extérieur.

## II. *Preuves de la Divinité, tirées du second livre de Cicéron sur la nature des dieux.*

*N.* 15. Quartam causam (affert Cleanthes), eamque vel maximam, æquabilitatem motûs, conversionem cœli, solis, lunæ siderumque omnium distinctionem, varietatem, pulchritudinem, ordinem: quarum rerum aspectus ipse satis indicaret, non esse ea fortuita. Ut si quis in domum aliquam, aut in gymnasium, aut in forum venerit; quum videat omnium rerum rationem, modum, disciplinam, non possit ea sine causa fieri judicare, sed esse aliquem intelligat, qui præsit, et cui pareatur: multò magis in tantis motionibus, tantisque vicissitudinibus, tam multarum rerum atque tantarum ordinibus, in quibus nihil unquam immensa et infinita vetustas mentita sit, statuat necesse est, ab aliqua mente tantos naturæ motus gubernari.

*N.* 15. La quatrième preuve [1] de Cléanthe, et la plus forte de beaucoup, c'est le mouvement réglé du ciel, et la distinction, la variété, la beauté, l'arrangement du soleil, de la lune et de tous les astres. Il n'y a qu'à les voir pour juger que ce ne sont pas des effets du hasard. Comme quand on entre dans une maison, dans un collége, dans un hôtel-de-ville, d'abord l'exacte discipline et la sage économie qui s'y remarquent font bien comprendre qu'il y a là quelqu'un pour commander et pour gouverner: de même, et à plus forte raison, quand on voit dans une si prodigieuse quantité d'astres une circulation régulière, qui depuis un temps infini ne s'est pas démentie un seul instant, c'est une nécessité de convenir qu'il y a quelque intelligence pour la régler.

[1] Pour montrer que les hommes ont une idée de l'existence des dieux.

*N.* 93. Hic ego non mirer esse quemquam, qui sibi persuadeat, corpora quædam solida atque individua vi et gravitate ferri, mundumque effici ornatissimum et pulcherrimum ex eorum corporum concursione fortuitâ? Hoc qui existimat fieri potuisse, non intelligo cur non idem putet, si innumerabiles unius et viginti formæ litterarum, vel aureæ, vel quales libet, aliquò conjiciatur, posse ex his in terram excussis annales Ennii, ut deinceps legi possint, effici? quod nescio an ne in uno quidem versu possit tantum valere fortuna.

*N.* 94. Isti autem quemadmodùm asseverant, ex corpusculis non colore, non qualitate aliquâ, quam ποιότητα Græci vocant, non sensu præditis, sed concurrentibus temerè atque casu, mundum esse perfectum? vel innumerabiles potiùs in omni puncto temporis alios nasci, alios interire? Quòd si mundum efficere potest concursus atomorum, cur porticum, cur templum, cur domum, cur urbem non potest, quæ sunt minùs operosa, et multò quidem faciliora? Certè ita temerè de mundo effutiunt, ut mihi quidem nunquam hunc admirabilem cœli ornatum, qui locus est proximus, suspexisse videantur.

*N.* 95. Præclarè ergo Aristoteles: « Si essent, inquit, qui sub terrâ semper habitavissent bonis et illustribus domicilliis, quæ essent ornata signis atque picturis, instructaque rebus iis omnibus, quibus abundant ii qui beati putantur, nec tamen

*N.* 93. Ici ne dois-je pas m'étonner qu'il y ait un homme qui se persuade que de certains corps solides et indivisibles se meuvent eux-mêmes par leur poids naturel, et que de leur concours fortuit s'est fait un monde d'une grande beauté? Quiconque croit cela possible, pourquoi ne croirait-il pas que, si l'on jetait à terre quantité de caractères d'or, ou de quelque matière que ce fût, qui représentassent les vingt et une lettres, ils pourraient tomber arrangés dans un tel ordre, qu'ils formeraient lisiblement les annales d'Ennius? Je doute si le hasard rencontrerait assez juste pour en faire un seul vers.

*N.* 94. Mais ces gens-là comment assurent-ils que des corpuscules, qui n'ont point de couleur, point de qualité, point de sens, qui ne font que voltiger témérairement et fortuitement, ont fait ce monde-ci, ou plutôt en font à tout moment d'innombrables qui en remplacent d'autres? Quoi! si le concours des atomes peut faire un monde, ne pourrait-il pas faire des choses bien plus aisées, un portique, un temple, une maison, une ville? Je crois, en vérité, que des gens qui parlent si peu sensément de ce monde n'ont jamais ouvert les yeux pour contempler les magnificences celestes, dont je traiterai dans un moment.

*N.* 95. Aristote dit très-bien: « Supposons des hommes qui eussent toujours habité sous terre, dans de belles et grandes maisons, ornées de sculptures et de tableaux, fournies de tout ce qui abonde chez ceux que l'on croit heureux. Supposons

exissent unquam supra terram : accepissent autem famâ et auditione, esse quoddam numen et vim deorum ; deìndè aliquo tempore, patefactis terræ faucibus, ex illis abditis sedibus evadere in hæc loca quæ nos incolimus, atque exire potuissent : quum repentè terram et maria, cœlumque vidissent ; nubiam magnitudinem, ventorumque vim cognovisseut ; aspexissentque solem, ejusque tum magnitudinem pulchritudinemque, tum etiam efficientiam cognovissent, quòd is diem efficeret, toto cœlo luce diffusâ : quum autem terras nox opacâsset, tùm cœlum totum cernerent astris distinctum et ornatum, lunæque luminum varietatem tum crescentis, tum senescentis, eorumque omnium ortus et occasus, atque in omni æternitate ratos immutabilesque cursus : hæc quum viderent, profectò et esse deos, et hæc tanta opera deorum esse arbitrarentur. »

*N.* 96. Atque hæc quidem ille. Nos autem tenebras cogitemus tantas, quantæ quondam eruptione ætneorum ignium finitimas regiones obscuravisse dicuntur, ut per biduum nemo hominem homo agnosceret : quum autem tertio die sol illuxisset, tùm ut revixisse sibi viderentur. Quòd si hoc idem ex æternis tenebris contingeret, ut subitò lucem aspicerèmus : quænam species cœli videretur ! Sed assiduitate quotidianâ, et consuetudine oculorum assuescunt animi ; neque admirantur, neque requirunt rationes earum rerum, quas semper vident, proindè

que, sans être jamais sortis de là, ils eussent pourtant entendu parler des dieux, et que, tout d'un coup la terre venant à s'ouvrir, ils quittassent leur séjour ténébreux pour venir demeurer avec nous, que penseraient-ils en découvrant la terre, les mers, le ciel ; en considérant l'étendue des nuées, la violence des vents ; en jetant les yeux sur le soleil ; en observant sa grandeur, sa beauté, l'effusion de sa lumière qui éclaire tout ? Et quand la nuit aurait obscurci la terre, que diraient-ils en contemplant le ciel tout parsemé d'astres différents ? en remarquant les variétés surprenantes de la lune, son croissant, son décours ? En observant enfin le lever et le coucher de tous ces astres, et la régularité inviolable de leurs mouvements, pourraient-ils douter qu'il n'y eût en effet des dieux, et que ce ne fût là leur ouvrage ? »

*N.* 96. Ainsi parle Aristote. Figurons-nous pareillement d'épaisses ténèbres, semblables à celles dont le mont Etna, par l'éruption de ses flammes, couvrit tellement ses environs, que l'on fut deux jours, dit-on, sans pouvoir se connaître, et que le troisième, voyant reparaître le soleil, on se croyait ressuscité. Si nous sortions d'une éternelle nuit, et qu'il nous arrivât de voir la lumière pour la première fois, que le ciel nous paraîtrait beau ! Mais, parce que nous sommes faits à le voir, nos esprits n'en sont plus frappés, et ne s'embarrassent point de rechercher les principes de ce que nous avons

quasi novitas nos magis, quàm magnitudo rerum debeat ad exquirendas causas excitare.

*N.* 97. Quis enim hunc hominem dixerit, qui, quum tam certos cœli motus, tam ratos astrorum ordines, tamque omnia inter se connexa et apta viderit, neget in his ullam inesse rationem, eaque casu fieri dicat, quæ quanto consilio gerantur, nullo consilio assequi possumus? An quum machinatione quâdam moveri aliquid videmus, ut sphæram, ut horas, ut alia permulta; non dubitamus quin illa opera sint rationis: quum autem impetum cœli admirabili cum celeritate moveri vertique videamus, constantissimè conficientem vicissitudines anniversarias cum summâ salute et conservatione rerum omnium; dubitamus quin ea non solùm ratione fiant, sed etiam excellenti divinâque ratione?

toujours devant les yeux : comme si c'était la nouveauté, plutôt que la grandeur des choses, qui dût exciter notre curiosité!

*N.* 97. Est-ce donc être homme que d'attribuer, non à une cause intelligente, mais au hasard, les mouvements du ciel si certains, le cours des astres si régulier, toutes choses si bien liées ensemble, si bien proportionnées, et conduites avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle-même? Quand nous voyons des machines qui se meuvent artificiellement, une sphère, une horloge, et autres semblables, nous ne doutons pas que l'esprit n'ait eu part à ce travail. Douterons-nous que le monde soit dirigé, je ne dis pas simplement par une intelligence, mais par une excellente, par une divine intelligence, quand nous voyons le ciel se mouvoir avec une prodigieuse vitesse, et faire succéder annuellement l'une à l'autre les diverses saisons qui vivifient, qui conservent tout?

## RÉFLEXIONS.

Quand on lit cette traduction, qui est de M. l'abbé d'Olivet, on croit lire un original. Tout y est coulant et naturel. L'énergie et la beauté du texte latin y sont rendues avec une fidélité qui n'a rien de forcé, rien de contraint. Du moins cela me paraît ainsi. La crainte d'être trop long ne me permet pas de m'étendre beaucoup sur ce qu'on pourrait y remarquer : je ne ferai que quelques légères observations.

*Collége.* Il me semble que ce mot, dans notre langue, offre une autre idée que celui de *gymnasium* N 15.

en latin, où il ne signifie ordinairement qu'un lieu d'exercice corporel.

N. 15. *Hôtel-de-ville.* Je sens bien qu'on a rendu ainsi *forum*, faute d'un autre mot qui eût rapport à nos usages. *Forum* ne peut-il pas signifier ici un lieu où l'on rendait la justice; un lieu où se tenaient les assemblées du peuple; et où par conséquent on remarquait un certain ordre et une certaine subordination?

Ibid. *Pour commander et pour gouverner.* Ces deux mots signifient à-peu-près la même chose. Le latin dit plus : *esse aliquem intelligat, qui præsit, et cui pareatur :* « qu'il y a quelqu'un qui gouverne, et qui se fait « obéir. » Car on peut commander, et n'être pas obéi.

Ibid. *Depuis un temps infini.* J'ai cru, pour conserver à la preuve que j'apporte ici toute sa beauté, pouvoir substituer cette expression à celle dont s'est servi le traducteur, *depuis une éternité;* d'autant plus que les termes latins paraissent m'en laisser la liberté : *immensa et infinita vetustas.*

N. 94. *Qui n'ont point de sens.* Cette expression est ambiguë. Elle peut signifier *les sens*, comme la vue, l'ouïe, etc., et *le jugement.* N'aurait-il pas été plus clair de mettre, *qui n'ont point de sentiment?*

Ibid. *Voltiger témérairement.* Je n'aurais pas cru que ce mot en français pût signifier *au hasard*, comme *temerè* en latin.

N. 97. *Si bien proportionnées.* Je ne blâme point cette traduction; mais je ne sais si elle rend bien ici la force du mot original. Car *aptus*, outre sa signification ordinaire, que le traducteur paraît avoir suivie, en a une autre plus fine et plus délicate, qui est *conjunctus, alligatus*, comme : *fulgentem gladium e lacunari, setâ*

*equinâ aptum, demitti jussit.* (Cic.) *Non sanè optabilis ista quidem est apta rudentibus fortuna.* (Cic.) Or, dans cet endroit, *aptus* a certainement cette dernière signification : *tamque omnia inter se connexa et apta.* Le traducteur a rapporté ces mots aux deux membres précédents, au lieu qu'ils regardent en général tous les autres mouvements du ciel.

*Conduites avec tant de raison, que notre raison s'y perd elle-même.* Cette traduction est fort heureuse. Elle rend toute la force du tour latin, et ne lui cède point en beauté : *quæ quanto consilio gerantur, nullo consilio assequi possumus.*

Rien ne peut être plus utile aux jeunes gens, pour leur apprendre les règles et les beautés de la langue française, que de leur faire traduire de pareils endroits d'auteurs, et de comparer ensuite leurs traductions avec celles des habiles maîtres qu'on a en main, en y joignant les réflexions nécessaires. Cet exercice est facile pour ceux qu'on enseigne en particulier, et il n'est pas tout-à-fait impraticable pour ceux même qui étudient au collége. Car ces sortes de matières de traductions n'étant proposées que rarement, et étant tirées de différents livres, il est difficile que les écoliers aient tous ces livres : et d'ailleurs il ne leur est pas toujours aisé de deviner de quel auteur elles sont tirées. On peut aussi dans les classes faire quelquefois traduire sur-le-champ aux écoliers de pareils endroits, soit de vive voix, soit par écrit, et substituer ces jours-là à la correction de leurs thèmes ce travail, qui ne demandera pas beaucoup plus de temps, et qui leur sera infiniment utile.

Il n'y aura pas moins de profit pour eux à leur lire

quelques endroits de traductions vicieuses, en les obligeant d'en porter leur jugement, d'en marquer les défauts, et, s'il se peut, de les corriger sur-le-champ.

Je me contenterai d'en apporter ici un exemple. C'est l'endroit du traité de Cicéron intitulé *Brutus*, où il est parlé des Commentaires de César.

In Bruto, seu de clar. Orat. p. 262.

Tùm Brutus : Orationes quidem ejus (Cæsaris) mihi vehementer probantur; complures autem legi. Atque etiam commentarios quosdam scripsit rerum suarum : valdè quidem, inquam, probandos : nudi enim sunt, recti, et venusti, omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto. Sed dum voluit alios habere parata, undè sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortassè fecit, qui volent illa calamistris inurere : sanos quidem homines a scribendo deterruit. Nihil enim est in historia purâ et illustri brevitate dulcius.

Voici comment M. d'Ablancourt a traduit ce passage dans sa préface sur les Commentaires de César :

« Il a laissé, dit Brutus, des commentaires qui ne se « peuvent assez estimer. Ils sont écrits sans fard et sans « artifice, et dépouillés de tout ornement, comme d'un « voile. Mais, quoiqu'il les ait faits plutôt pour servir de « mémoires que pour tenir lieu d'histoire, cela ne peut « surprendre que les petits esprits, qui les voudront « peigner et ajuster : car par là il a fait tomber la « plume des mains à tous les honnêtes gens qui vou- « draient l'entreprendre. »

Il y a dans cette traduction des endroits faibles, et même quelques fautes contre le sens, que des écoliers un peu forts, et déja versés dans le latin, apercevront facilement.

*Nudi sunt, recti, et venusti*, ne me paraît pas assez fidèlement rendu par ces mots, *ils sont écrits sans fard et sans artifice*, qui ne font pas sentir que cette simplicité, exprimée par les premiers mots, *nudi, recti*, a beaucoup de grace et d'élégance, *venusti*.

Mais le traducteur n'a point du tout entendu ces mots, *omni ornatu orationis, tanquam veste, detracto*, qui font pourtant une des grandes beautés de ce passage : *dépouillés de tout ornement, comme d'un voile*. L'ornement fut-il jamais comparé à un voile? Le propre de ce dernier est de cacher, de couvrir, de voiler : et l'ornement, qui est comme le vêtement du discours, sert, au contraire, à en relever et à en faire valoir la beauté. Le sens de cet endroit est donc que les Commentaires de César sont d'un style simple, naturel, et en même temps pleins de grace et d'élégance, quoique dénués de tout ornement et de toute parure.

*Cela ne peut surprendre que les petits esprits*, etc. Le latin n'est point encore ici rendu, *ineptis gratum fortassè fecit*. Le dessein de César, en écrivant ses Commentaires, n'avait été que de fournir des mémoires, des matériaux à ceux qui voudraient en composer une histoire en forme. En cela, dit Brutus, il peut avoir fait plaisir à de petits esprits, qui ne craindront point d'en défigurer les graces naturelles par le fard et l'ajustement qu'ils y ajouteront.

Je ne sais si cette expression, *à tous les honnêtes gens*, convient ici : *sanos quidem homines a scribendo deterruit*. Quand on parle de composition et d'ouvrage d'esprit, il ne s'agit point *d'honnêtes gens*, mais de *gens de bon sens, d'écrivains sensés*.

Une critique de cette sorte, faite avec modestie, et de manière qu'on commençât par faire dire aux jeunes gens ce qu'ils pensent, serait, ce me semble, fort propre non-seulement à leur apprendre la langue, mais encore plus à leur former le jugement.

## ARTICLE IV.

### *De la Composition.*

Quand les jeunes gens seront en état de produire quelque chose d'eux-mêmes, il faudra les exercer dans la composition française, en les faisant commencer par ce qu'il y a de plus facile et de plus à leur portée, comme sont des fables et des récits historiques. Ils doivent être aussi formés de bonne heure au style épistolaire, qui est d'un usage universel pour tous les âges et pour toutes les conditions, et où cependant l'on voit peu de personnes réussir, quoique un air simple et naturel, qui paraît une chose assez facile, en doive faire le principal ornement. Il ne faut pas leur laisser ignorer les bienséances qui doivent être gardées selon la qualité et le rang des personnes à qui l'on écrit; et l'on peut facilement s'en faire instruire, quand on n'en a pas l'expérience par soi-même.

A ces premières compositions l'on fera succéder des lieux communs, des descriptions, de petites dissertations, de courtes harangues et d'autres choses pareilles. L'important serait de les tirer toujours de quelque bon auteur, dont on leur ferait ensuite la lecture, et qui leur servirait de modèle. J'en apporterai quelques exemples.

Mais un des exercices les plus utiles pour les jeunes gens, et qui tient quelque chose des deux genres d'écrire dont j'ai parlé, savoir la traduction et la composition, c'est de leur proposer quelques endroits choisis des auteurs grecs ou latins, non pour en faire de simples traductions où l'on est assujetti aux pensées de son auteur, mais pour les tourner à leur manière, en leur laissant la liberté d'y ajouter ou d'en retrancher ce qu'ils jugeront à propos. Par exemple, la vie d'Agricola par Tacite, son gendre, est un des plus beaux morceaux de l'antiquité pour la vivacité de l'expression, pour la beauté des pensées, pour la noblesse des sentiments; et je ne sais s'il y a aucun autre ouvrage plus capable de former un sage magistrat, un intendant de province, un habile politique. J'y joindrais volontiers l'admirable lettre de Cicéron à son frère Quintus. J'avais coutume d'engager les bons écoliers, au sortir de la rhétorique, à composer en français, pendant les vacances, la vie d'Agricola; et je les exhortais à y faire entrer toutes les beautés de l'original, mais en se les rendant propres par le tour qu'ils y donneraient, et tâchant même, si cela était possible, d'enchérir quelquefois sur Tacite. J'en ai vu plusieurs y réussir d'une manière qui m'étonnait, et je crois que les plus habiles maîtres dans la langue n'en auraient pas été mal contents.

# CHAPITRE II.

## DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE GRECQUE.

Je réduis à deux articles ce que j'ai à dire sur l'étude de la langue grecque. Le premier en montrera l'utilité et la nécessité : le second traitera de la méthode qu'il faut observer pour enseigner ou pour apprendre cette langue. J'avais dessein d'y en ajouter un troisième, sur la lecture d'Homère. Mais, comme cet article aura quelque étendue, j'ai jugé plus à propos de le rejeter à la fin de ce que je dirai sur la poésie.

### ARTICLE PREMIER.

*Utilité et nécessité de l'étude de la langue grecque.*

L'université de Paris a eu tant de part au renouvellement des belles-lettres dans l'Occident, et en particulier à celui de la langue grecque, qu'elle ne peut en laisser languir ou tomber l'étude sans renoncer à ce qui a fait jusqu'ici l'un des plus solides fondements de sa réputation.

On sait que l'université servit d'asyle à plusieurs de ces savants que la ruine de l'empire d'Orient fit passer dans l'Italie et dans la France, et elle sut bien en faire usage. Ce fut sous de si habiles maîtres que se formèrent ces grands hommes dont le nom sera toujours respecté dans la république des lettres, et dont les ouvrages font encore tant d'honneur à la France ; je

veux dire les Érasme, les Gesner, les Budé, les Étienne, et tant d'autres. De quels trésors ces derniers n'ont-ils point enrichi l'Europe! Budé sur-tout communiqua à la nation française le goût de l'érudition grecque, l'ayant reçu lui-même de Lascaris, son maître, qui avait été employé par Laurent de Médicis à établir cette fameuse bibliothèque de Florence. Ce fut à la sollicitation du maître et du disciple que le roi François I^er^ forma le dessein de dresser une bibliothèque dans sa maison royale de Fontainebleau, et de fonder à Paris le collége royal. Ce sont ces deux établissements qui ont le plus contribué à faire fleurir parmi nous la langue grecque, aussi-bien que les autres langues savantes, et généralement toutes les sciences.

C'est une chose étonnante que la facilité et la promptitude avec laquelle ce goût d'érudition se répandit dans toute la France. Comme alors l'université de Paris était presque l'unique école du royaume, et que tous les magistrats étaient élevés dans son sein, ils y puisèrent bientôt l'amour et l'estime de la langue grecque. Chacun à l'envi se piqua d'y réussir et de s'y distinguer. Cette étude fut mise en honneur, et devint universelle. Les progrès en furent rapides et presque incroyables; et l'on est surpris de voir que des jeunes gens de qualité, dans un âge peu avancé, où l'on ne respire ordinairement que le plaisir, faisaient leurs délices de la lecture des auteurs grecs les plus difficiles, et y donnaient souvent tout le temps de leur récréation.

Je ne puis m'empêcher de rapporter ici ce que j'en ai lu dans des mémoires manuscrits que feu M. le premier président de Mesmes a eu la bonté de me communiquer. C'est Henri de Mesmes, l'un de ses plus illustres an-

cêtres, qui rend compte de ses études dans un écrit qu'il composa pour donner à sa postérité une idée de son éducation. J'espère qu'on me pardonnera cette digression, qui d'ailleurs n'est pas tout-à-fait étrangère à mon sujet.

« Mon père, dit-il, me donna pour précepteur Jean « Maludan, Limosin, disciple de Daurat, homme « savant, choisi pour sa vie innocente, et d'âge conve- « nable à conduire ma jeunesse, jusques à tant que je « me sceusse gouverner moi-même, comme il fit; car « il avança tellement ses études par veilles et travaux « incroyables, qu'il alla toujours aussi avant devant « moi, comme il étoit requis pour m'enseigner, et ne « sortit de sa charge, sinon lorsque j'entrai en office. « Avec lui et mon puisné Jean-Jacques de Mesmes, « je fus mis au collége de Bourgogne, dès l'an 1542, « en la troisième classe : puis je fis un an peu moins « de la première. Mon père disoit qu'en cette nourri- « ture du collége, il avoit eu deux regards : l'un à la « conversation de la jeunesse gaye et innocente; l'autre « à la discipline scholastique, pour nous faire oublier « les mignardises de la maison, et comme pour nous « dégorger en eau courante. Je trouve que ces dix-huit « mois de collége me firent assez bien. J'appris à ré- « péter, disputer et haranguer en public; pris connois- « sance d'honnêtes enfants, dont aucuns vivent au- « jourd'hui, appris la vie frugale de la scholarité, et à « régler mes heures : tellement que, sortant de là, je « récitai en public plusieurs vers latins, et deux mille « vers grecs, faits selon l'âge : récitai Homère par cœur « d'un bout à l'autre. Qui fut cause après cela que « j'étois bien veu par les premiers hommes du temps,

« et mon précepteur me menoit quelquefois chez Laza-
« rus Baïfius, Tusanus, Strazellius, Castellanus et
« Danésius, avec honneur et progrès aux lettres. L'an
« 1545, je fus envoyé à Toulouse pour étudier en loix
« avec mon précepteur et mon frère, sous la conduite
« d'un vieil gentilhomme tout blanc, qui avait long-
« temps voiagé par le monde. Nous fusmes trois ans au-
« diteurs en plus étroite vie et pénibles études, que
« ceux de maintenant ne voudroient supporter. Nous
« étions debout à quatre heures, et aiant prié Dieu,
« allions à cinq heures aux études, nos gros livres sous
« le bras, nos écritoires et nos chandeliers à la main.
« Nous oyons toutes les lectures jusques à dix heures
« sonnées sans intermission : puis venions disner, après
« avoir en haste conféré demie heure ce qu'avions écrit
« des lectures. Après disner, nous lisions, par forme
« de jeu, Sophocles, ou Aristophanes, ou Euripides, et
« quelquefois Démosthènes, Cicero, Virgilius, Hora-
« tius. A une heure, aux études; à cinq, au logis, à
« répéter et voir dans nos livres les lieux alléguez,
« jusques après six. Puis nous soupions, et lisions en
« grec ou en latin. Les festes, à la grande messe et
« vespres. Au reste du jour, un peu de musique et de
« pourmenoir. Quelquefois nous allions disner chez
« nos amis paternels, qui nous invitoient plus souvent
« qu'on ne nous y vouloit mener. Le reste du jour,
« aux livres; et avions ordinaires avec nous Hadrianus
« Turnébus et Dionisius Lambinus, et autres savants du
« temps. »

J'ai cru devoir insérer ici tout entier ce morceau précieux, non pour le proposer aux jeunes gens comme un modèle qu'ils doivent imiter, notre siècle énervé

par les délices et par le luxe n'étant plus capable d'une éducation si mâle et si vigoureuse, mais pour les exhorter à le suivre au moins de loin, à s'endurcir de bonne heure au travail, à mettre à profit ces premières années de la jeunesse, à faire cas de l'amitié des gens de lettres, à ne pas regarder comme perdu le temps que l'on donne à entendre les auteurs grecs, et à se bien persuader que c'est par de telles études qu'on se met en état de faire honneur à sa patrie, d'en remplir dignement les premières places, et de faire revivre ces nobles sentiments de générosité et de désintéressement, qui ne subsistent presque plus que dans les livres et dans l'histoire ancienne[1].

On sentait bien alors que tout ce qui va à la perfection des sciences contribue aussi à la splendeur et à la gloire d'un état, et qu'il ne peut y avoir de véritable érudition sans une profonde connaissance de la langue grecque.

En effet, par où les Romains vinrent-ils à bout de conduire tous les arts, et la langue latine même, à ce point de perfection où l'on sait qu'ils furent amenés du temps d'Auguste, et par là de procurer à leur empire une gloire non moins solide, ni moins durable que celle de leurs conquêtes? Ce fut par l'étude de la langue grecque.

Térence fut le premier qui essaya d'en faire passer toutes les graces et toute la délicatesse dans le langage romain, jusque-là grossier et barbare; et il y réussit si

[1] Le même manuscrit rapporte une belle action de ce Henri de Mesmes, qui refusa une place considérable que le roi lui offrait, et par ce généreux refus la conserva à celui qui l'avait occupée jusque-là, et dont le roi avait eu quelque mécontentement.

parfaitement par les pièces de théâtre qu'il donna, toutes copiées d'après le poëte grec Ménandre, qu'elles furent jugées dignes de Lélius et de Scipion, qui étaient alors les plus estimés à Rome pour l'esprit et pour la politesse, et à qui le public les attribua. Il me semble qu'on pourrait fixer à cette époque la naissance du bon goût parmi les Romains, qui commencèrent à rougir des applaudissements qu'ils avaient donnés à la grossièreté d'Ennius et de Pacuvius [1], et de la trop grande patience avec laquelle ils avaient écouté les mauvaises plaisanteries de Plaute.

Ce fut à-peu-près dans le même temps que trois hommes [2], députés d'Athènes à Rome pour des affaires publiques, y firent tellement admirer leur éloquence, et inspirèrent à la jeunesse romaine un si grand desir de savoir, que, tout autre plaisir et tout autre exercice étant comme suspendus, l'étude devint la passion dominante. Elle fut portée si loin, que Caton le censeur craignit que les jeunes gens ne tournassent toute leur vivacité de ce côté-là, *et ne quittassent la gloire des armes et de bien faire pour l'honneur de savoir et de bien dire.* Mais Plutarque ajoute aussitôt que l'expérience fit voir tout le contraire, et que jamais la ville de Rome ne fut si florissante, ni son empire si grand, que quand les lettres et les sciences grecques y furent en honneur et en crédit.

Lib. 2, de Orat. n. 155.

Amyot.

L'intervalle qui s'écoula jusqu'à Cicéron, et qui fut

[1] At nostri proavi Plautinos et numeros et
Laudavere sales, nimiùm patienter utrumque,
Ne dicam stultè, mirati.
HORAT. *de Art. poet.*

[2] Carnéade, Critolaüs, Diogène.

environ de quatre-vingts ans, servit à mûrir, pour ainsi dire, l'esprit des Romains, par l'application sérieuse qu'ils donnèrent à l'étude de la langue grecque, et le mit en état de produire cette fertile moisson d'écrits excellents en tout genre, qui depuis a enrichi tous les siècles. La Grèce alors devint l'école ordinaire des meilleurs esprits de Rome, qui songeaient à se perfectionner dans les arts, et elle conserva cette réputation assez avant sous les empereurs. Quoique Cicéron eût mérité un applaudissement universel par ses premiers plaidoyers, il sentit qu'il manquait encore quelque chose à son éloquence. Déja fameux orateur à Rome, il ne rougit point de redevenir le disciple des rhéteurs et des philosophes grecs sous qui il avait étudié dans sa jeunesse. Athènes, qui jusque-là avait été regardée comme le domicile de toutes les sciences, et comme la capitale du monde entier pour l'éloquence, vit avec douleur, quoique avec admiration, que ce jeune Romain, par un nouveau genre de conquête[1], allait lui ravir tout ce qui lui restait de son ancienne gloire, et enrichir l'Italie des dépouilles de la Grèce.

Plut. dans la vie de Cic.

Il en sera de même dans tous les siècles. Quiconque aspirera à la réputation de savant sera obligé de voyager, pour ainsi dire, long-temps chez les Grecs. La Grèce a toujours été et sera toujours la source du bon goût. C'est là qu'il faut puiser toutes les connaissances, si l'on veut remonter jusqu'à leur origine. Éloquence, poésie, histoire, philosophie, médecine, c'est dans la

[1] César disait de Cicéron, *non solùm principem atque inventorem copiæ fuisse, sed etiam benè meritum de populi romani nomine et dignitate. Quo enim uno vincebamur à victâ Græciâ*, ajoute Brutus, *id aut ereptum illis est, aut certè nobis cum illis communicatum.* (Brut. n. 254.)

Grèce que toutes ces sciences et tous ces arts se sont formés, et, pour la plupart, perfectionnés; et c'est là qu'il faut les aller chercher.

Il n'y aurait qu'une chose que l'on pourrait opposer à ce sentiment, qui serait de dire que le secours des traductions nous met en état de nous passer des originaux. Mais je ne crois pas que cette réponse puisse contenter aucun esprit raisonnable.

Car premièrement, pour ce qui regarde le goût, y a-t-il quelque version, sur-tout parmi celles qui sont latines, qui rende tout l'agrément et toute la délicatesse des auteurs grecs? Est-il même possible, principalement quand il s'agit d'un ouvrage de longue haleine, qu'un interprète y fasse passer toutes les beautés de son auteur? et n'y trouve-t-on pas toujours un grand nombre des plus belles pensées affaiblies, tronquées, défigurées? De telles copies, dénuées d'ame et de vie, ne ressemblent pas plus aux originaux qu'un squelette décharné à un corps vivant.

Homère, ce poëte si sensé, si harmonieux, si sublime, devient puéril, insipide, et d'une bassesse insupportable, quand on entreprend de le traduire en latin mot à mot [1], comme saint Jérôme l'a sagement remarqué. Il ne faut qu'ouvrir le livre pour s'en convaincre. J'en rapporterai seulement quelques exemples.

Longin, dans son traité du sublime, pour faire voir combien ce poëte, en peignant le caractère d'un héros, [C. VIII. § 10.]

[1] « Quod si cui non videtur linguæ gratiam interpretatione mutari, Homerum ad verbum exprimat in latinum. Plus aliquid dicam : eumdem in sua lingua prosæ verbis interpretetur. Videbit ordinem ridiculum, et poetam eloquentissimum vix loquentem. » (S. Hieron. *præf. Chronici.*)

[Iliad. XVII, 645.] est héroïque lui-même, cite l'endroit de l'Iliade où Ajax, au désespoir de ne pouvoir signaler son courage dans l'épaisse obscurité qui avait couvert tout d'un coup l'armée des Grecs, demande que le jour paraisse, pour faire au moins une fin digne de son grand cœur.

Ζεῦ πάτερ, ἀλλὰ σὺ ῥῦσαι ὑπ' ἠέρος ὖιας Ἀχαιῶν,
Ποίησον δ' αἴθρην, δὸς δ' ὀφθαλμοῖσιν ἰδέσθαι·
Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον, ἐπεὶ νύ τοι εὕαδεν οὕτως.

*Jupiter pater, sed tu libera a caligine filios Achivorum, facque serenitatem, daque oculis videre : inque luce etiam perde (nos), quandoquidem tibi placuit ita.* Se sent-on fort ému par cette version? Celle de M. Despréaux est tout autre :

Grand dieu! chasse la nuit qui nous couvre les yeux,
Et combats contre nous à la clarté des cieux.

Mais il s'en faut bien que le dernier vers ne rende toute la beauté et toute l'énergie du grec : Ἐν δὲ φάει καὶ ὄλεσσον. Il ne dit pas, *combats contre nous*, mais *fais-nous même périr, si tu le veux, pourvu que ce soit en plein jour*. Ajax ne craint pas même de périr, pourvu que ce soit d'une manière glorieuse, et en se signalant par quelque grande action.

[C. VIII, § 6.] Le même Longin, entre plusieurs exemples de pensées sublimes, qui est la partie où il remarque qu'Homère a principalement excellé, cite cet endroit de

Lib. XX, v. 61 l'Iliade où le poëte fait la peinture du combat des cieux.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce dieu dans cet affreux séjour
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour.

Et par le centre ouvert de la terre ébranlée
Ne fasse voir du Styx la rive désolée;
Ne découvre aux vivants cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

Je crois qu'Homère lui-même ne désavouerait pas des vers si harmonieux et si magnifiques. Mais que penserait-il de cette traduction latine, qui est cependant très-fidèle?

Timuit verò subtùs rex inferorum Pluto.
Territus autem ex throno desiluit, et clamavit, ne ei desuper
Terram rescinderet Neptunus, quassator terræ,
Domus autem [ipsius] mortalibus et immortalibus apparerent
Horrendæ, squalidæ, quasque horrent dii etiam.

Est-ce donc le même homme qui parle? et Homère peut-il être si différent de lui-même? Longin, en lisant cette version, se fût-il écrié comme il fait? « Voyez-« vous, mon cher Térentianus, la terre ouverte jusqu'en « son centre, l'enfer prêt à paraître, et toute la ma-« chine du monde sur le point d'être détruite et ren-« versée, pour montrer que dans ce combat le ciel, les « enfers, les choses mortelles et immortelles, tout enfin « combattait avec les dieux, et qu'il n'y avait rien dans « la nature qui ne fût en danger? »

Voyons dans la prose quelque endroit plus simple où le latin rende mal la force de quelques mots grec. S. Chrysostôme remarque, dans une de ses homélies au peuple d'Antioche, que c'est un effet particulier de la bonté de Dieu d'avoir voulu que certains plaisirs, que les riches souvent ne peuvent acheter au prix de l'or et de l'argent, fussent comme la suite naturelle du travail et du besoin. Après avoir parlé du boire et du

Homil. ad pop. antioch.

manger, dont la soif et la faim sont le plus sûr assaisonnement : « Un riche, dit-il, couché mollement sur « la plume, tâche en vain de reposer; le somme semble « le fuir, et ne lui permet pas de fermer les yeux pen- « dant toute la nuit. Au contraire, le pauvre qui a « travaillé tout le jour, avant presque qu'il ait laissé « tomber sur le lit ses membres accablés de fatigue, est « saisi tout d'un coup d'un doux et prompt sommeil, « sommeil véritable, sans interruption, et comme en- « tassé, qui est la juste récompense de ses longs tra- « vaux, ἀθρόον, καὶ ἡδύν, καὶ γνήσιον τὸν ὕπνον ἐδέξατο. » Ces mots sont ainsi traduits dans le latin : *integrum et suavem, et legitimum somnum suscipit.* Je ne sais si je me trompe, mais il me semble qu'il y a une grande beauté et une énergie particulière dans l'épithète ἀθρόος, qu'il est difficile à notre langue de bien rendre. Ce mot signifie *densus, stipatus, acervatim congestus, derepentè et uno velut ictu totus ingruens* : telle est la force de cet adjectif. Le sommeil du pauvre ne vient point lentement, par artifice, et comme par machine; c'est le terme qu'emploie S. Chrysostôme pour les riches, πολλὰ μηχανώμενοι : il est prompt, serré, *entassé*, et, comme on dit, tout d'une pièce. Il n'y a point de temps perdu : tout est mis à profit. Les inquiétudes, les agitations, les crudités n'en dérobent pas un moment. Le mot *integer*, que la version latine met au lieu de *densus, stipatus*, rend-il le sens du grec, et fait-il sentir la beauté de la pensée?

Mais, quand on se bornerait à ne chercher dans les Anciens que les choses mêmes, et les pensées rendues seulement avec fidélité et exactitude, est-on sûr de trouver cet avantage dans les traductions? A quelles

absurdités ne s'expose-t-on point quand on ne cite les auteurs grecs que sur la foi des imprimeurs ou des traducteurs, quelque habiles qu'ils soient!

Il y a une infinité de fautes d'impression que la plus légère teinture de la langue grecque ferait d'abord apercevoir. Une version fait dire à Élien, dans un endroit de ses histoires diverses, où il fait l'éloge des plus grands personnages de la Grèce, qu'ils ont été de très-grands menteurs : *Omnium Græcorum clarissimi præstantissimique viri per totam vitam in extrema* mendacitate *versati sunt.* Il faut lire *mendicitate*, πενέστατοι. Une autre fait dire à Aristote que les mœurs du père et de la mère sont un principe de physionomie pour juger de leurs enfants. *Quidam autem ex moribus a parentibus*, etc., pour, *ex moribus apparentibus.* Ἐκ τῶν ἐπιφαινομένων ἠθῶν. Quel sens peut-on donner à cet endroit de Platon dans le dialogue intitulé, *Io: Musa* minimè *afflatos ipsa facit. Per hos* minimè *afflatos alii afflantur. Boni poetæ non ex arte, sed* minimè *afflati pulchra poemata dicunt.* Le mot grec ἔνθεος, qui signifie *numine afflatus*, fait voir que le compositeur avait dans sa copie le mot *numine*, pour lequel il a mis trois fois *minimè.*

Édit. de Bâle an. 1555, p. 431.

Arist. de phys. edit. Paris 1629, pag. 1169.

Edit. lat. Basil. an. 1501.

La connaissance de la syntaxe grecque préviendrait d'autres fautes. Ces vers d'Homère,

Iliad. l. 1, v. 282.

Αὐτὰρ ἔγωγε
Λίσσομ' Ἀχιλλῆι μεθέμεν χόλον.....

sont ainsi traduits dans le latin : [1] *sed ego precabor Achil-*

[1] L'abbé Bellanger critique avec beaucoup d'aigreur, selon sa coutume, cette interprétation de Rollin (*Supplément aux Essais de critique*, p. 92-98); elle est cependant de toute justesse : Brunck (*ad Aristoph. Ranas*, v. 856 et seq.), et Heyne (*ad h. l. Iliadis*), ont fait sur le sens de la version latine des observations semblables à celles de Rollin. — L.

*lem deponere iram.* Cependant il est certain qu'Ἀχιλλῆι n'est point gouverné par λίσσομαι, dont le régime est toujours un accusatif, et qu'il se rapporte à μεθέμεν χόλον. *At ego supplex rogo te, ut in gratiam Achillis dimittas iram*, ou bien *ut iram contra Achillem tuam dimittas.*

Mais ces fautes sont trop subtiles : on en trouve de bien plus grossières. Celle que le père Vavasseur [1], jésuite, reproche au père Rapin, son confrère et son ami, paraît à peine croyable. Ce dernier, dans ses Réflexions sur la Poétique d'Aristote, raconte cette histoire au sujet d'Homère. « Ce fut autrefois sur cet « original (il parle d'un endroit du premier livre de « l'Iliade) qu'Euphranor forma son idée pour peindre « l'image de Jupiter. Car, pour y réussir mieux, il alla « à Athènes consulter un professeur qui lisait Homère « à ses écoliers; et, sur la description que fait ce poëte « d'un Jupiter avec ces sourcils noirs, avec ce front « couvert de nuages, et cette tête accompagnée de tout « ce que la majesté a de plus terrible, ce peintre fit un « portrait qui depuis fit l'admiration de son siècle, « *comme l'écrit Appion le grammairien.* » Eustathius, dont cette histoire est tirée, dit que le peintre, étant sorti de chez le professeur, plein de l'idée que l'explication de cet endroit d'Homère avait fait naître dans son esprit, traça sur-le-champ l'image de Jupiter, καὶ ἀπιὼν ἔγραψε, *et egressus pinxit.* Au lieu de cela, le P. Rapin transforme le participe ἀπιὼν en un nom propre, *Appion;* et il explique ἔγραψε, par *scripsit.* Cette faute a été corrigée dans une édition postérieure.

Eustath. in Hom. t. 1, fol. 145.

Je ne sais pourquoi les noms propres sont assez sou-

[1] Dans ses remarques sur les Réflexions du P. Rapin, art. 28.

vent maltraités par les interprètes. Ces deux vers d'Hésiode, cités par Plutarque au 9e livre des propos de table, question 15,

> Ἕλληνος δ' ἐγένοντο θεμιστόπολοι βασιλῆες
> Δῶρόστε, Ξοῦθόστε, καὶ Αἴολος ἱππιοχάρμης,

qui signifient que *d'Hellen naquirent trois fils, tous rois, rendant la justice aux peuples; savoir, Dorus, Xuthus, et Æolus, vaillant cavalier*, sont ainsi traduits par Amyot :

> Les rois des Grecs, Xuthus le Dorien,
> Hippiocharme, aussi Éolien,

où l'on voit que de trois frères il n'en fait que deux, et défigure leurs noms d'une étrange manière.

Cette faute m'en rappelle une autre à-peu-près de même genre, que je me souviens d'avoir vue dans une vieille traduction de Diodore de Sicile, où le mot grec ὄγδοος, qui signifie *huitième*, est traduit comme un nom propre de roi, qui, selon le traducteur, s'appelait *Ogdoüs*.

M. Despréaux, dans ses remarques contre le censeur d'Homère et des Anciens, relève un grand nombre de pareilles bévues que son adversaire, fort estimable d'ailleurs, a faites pour n'avoir lu les écrivains grecs que dans les traductions latines.

Un homme tant soit peu jaloux de sa réputation osera-t-il après cela faire usage d'aucun endroit des auteurs grecs sans connaître leur langue par lui-même? et ne s'exposera-t-il pas à adopter les fautes les plus grossières, s'il n'a pour garants que les interprètes?

Cette témérité devient bien plus dangereuse et bien

plus condamnable quand il s'agit de matières de religion et de dogmes, où souvent un mot, et quelquefois même une lettre est décisive.

Gentien Hervet.

Le savant interprète qui a traduit les homélies de saint Chrysostôme sur l'épître de saint Paul aux Éphésiens, en expliquant cet endroit : ἐν τοῖς ἄλλοις καιροῖς οὐδὲ καθαροὶ πόλλακις ὄντες προσέρχεσθε· ἐν δὲ τῷ Πάσχα, κἂν ᾖ τι τετολμημένον ὑμῖν πρόσιτε, lui donne, par le retranchement d'une virgule qui devrait être après οὐδὲ, un sens tout contraire à celui de saint Chrysostôme. *In aliis temporibus, quum* ne *mundi quidem sitis, acceditis : in Paschate autem, etiamsi aliquod scelus a vobis sit admissum, acceditis.* C'est-à-dire : « Dans les autres temps, lors même que vous n'êtes « point purs, vous vous approchez de l'Eucharistie; et, « à la fête de Pâques, quoique vous ayez commis un « crime considérable, vous osez en approcher. » Ce qui ne fait aucun sens raisonnable, et n'est point conforme au texte, qui est tel : *In aliis temporibus sæpè quum mundi sitis*, non *acceditis; in Paschate autem, quum scelus a vobis admissum est, acceditis.* C'est-à-dire : « Dans les autres temps, souvent vous ne communiez « pas, quoique vous soyez bien disposés : et le jour de « Pâques vous communiez, quoique vous ayez commis « des crimes. » C'est ainsi que l'a traduit M. Arnaud, docteur de Sorbonne, dans le livre qui a pour titre, *Traditions de l'Église sur la pénitence et sur la communion.* Et l'on voit par cet exemple combien il est important de consulter les originaux, et de ne les pas citer sur la foi des traducteurs.

Homil. 3, in cap. 1.

Pag. 180.

Il faut l'avouer, et cette seule réflexion suffit pour démontrer la nécessité de l'intelligence de la langue

grecque, il n'est pas possible d'entrer dans une étude sérieuse de la théologie sans le secours de cette langue. Sera-t-on en état de défendre la vérité contre les hérétiques, si l'on ne peut se servir des armes que nous fournissent contre eux les pères grecs? Ne pourra-t-on pas même se trouver tout d'un coup arrêté sur quelque passage du nouveau Testament, où le sens de la Vulgate, incertain quelquefois et suspendu, a besoin d'être déterminé par le texte original? En un mot, combien y a-t-il de difficultés qui ne peuvent se résoudre que par cette seule voie?

Le mot προσκυνεῖν, employé par les pères du second concile de Nicée pour marquer le culte qu'on peut rendre aux images, bien différent de λατρεύειν, déterminé, dans les auteurs sacrés et ecclésiastiques, au culte et à l'honneur souverain qui n'est dû qu'à Dieu; ce premier mot, dis-je, n'aurait pas tant révolté les évêques des Gaules et d'Allemagne, dans le concile de Francfort, si dans ces siècles d'ignorance la langue grecque eût été plus connue, et si l'on avait été en état de lire les actes de ce concile de Nicée dans la langue originale.

Act. 7, t. 7, conc. Lab. pag. 553.

Can 2, t. 7, pag. 1057.

Il y a une dispute entre les théologiens pour savoir si, pendant les sept premiers siècles, on donnait l'absolution immédiatement après la confession des péchés soumis à la pénitence canonique, ou si l'on ne la donnait qu'après que la satisfaction était achevée. Il ne s'agit point, dans cette question, des cas de nécessité pressante. Ceux qui soutiennent le premier sentiment apportent, entre autres, un passage de l'histoire ecclésiastique de Sozomène, où, selon la version de Christophorson, et même, selon celle de M. de Valois, on lit,

Lib. 7, cap. 16.

en parlant du pénitencier de l'église de Constantinople, qu'après avoir imposé la pénitence à ceux qui s'étaient confessés, il leur donnait l'absolution, en les chargeant d'accomplir dans la suite la satisfaction. *Absolvebat confidentes a se ipsis pœnas criminum exacturos.* Mais le participe grec, qui est à l'aoriste, décide la question, et fait voir qu'on ne donnait l'absolution qu'après que la pénitence était accomplie : ἀπέλυε, παρὰ σφῶν αὐτῶν τὴν δίκην εἰσπραξαμένους : *dimittebat, quum a se ipsis meritas pœnas exegissent.* C'est ainsi que le savant P. Pétau traduit cet endroit dans ses notes sur saint Épiphane[1], et M. de Valois est obligé, dans ses remarques, de substituer à l'aoriste le futur εἰσπραξομένους, sans rien apporter qui autorise ce changement. Quand on ignore le grec, comment se tirer de ces difficultés?

Ad hæres. 59, p. 241.

La différente interprétation de quelques mots grecs dans le décret du concile de Florence pour la réunion de l'église grecque avec l'église latine donne aussi lieu à une dispute assez célèbre. Après avoir rapporté les prérogatives du pape, et avoir dit qu'il a reçu de Jésus-Christ un plein pouvoir, le concile ajoute, καθ' ὃν τρόπον καὶ ἐν τοῖς πρακτικοῖς τῶν οἰκουμενικῶν συνόδων, καὶ ἐν τοῖς ἱεροῖς κανόσι διαλαμβάνεται. La difficulté est de savoir si ces premières paroles καθ' ὃν τρόπον restreignent le pouvoir du pape dans les bornes marquées par les conciles et par les saints canons, comme les Grecs l'entendaient, et comme l'entend encore l'église de France; ou si elles confirment seulement par l'autorité des conciles et des saints canons les prérogatives du

[1] Rollin ne paraît pas avoir remarqué que le P. Pétau écrit en marge : *Fortè* εἰσπραξομένους ; ce qui prouve qu'il avait la même opinion que Valois. — L.

pape; en un mot, s'il faut traduire QUEMADMODUM ETIAM *in gestis œcumenicorum conciliorum et in sacris canonibus continetur;* ou, comme le traduit M. de Launoy : JUXTA EUM MODUM, *qui et in gestis œcumenicorum conciliorum et in sacris canonibus continetur.* Il est fâcheux pour un théologien de demeurer court dans ces sortes de questions faute d'avoir donné quelque temps à l'étude de la langue grecque.

Epist. Laun. edit. anglic. pag. 295.

Je me suis un peu étendu sur cet article, parce qu'il me paraît d'une extrême importance et pour les maîtres et pour les écoliers. La plupart des pères regardent comme absolument perdu le temps qu'on oblige leurs enfants de donner à cette étude, et ils sont bien aises de leur épargner un travail qu'ils croient également pénible et infructueux. Ils avaient, disent-ils, appris aussi le grec dans leur jeunesse, et ils n'en ont rien retenu. C'est le langage ordinaire, qui marque assez qu'on n'en a pas beaucoup oublié. Il faut que les professeurs luttent contre ce mauvais goût, devenu fort commun, et qu'ils fassent de continuels efforts pour ne pas céder à ce torrent qui a déja presque tout entraîné. Et pour cela ils doivent se bien convaincre eux-mêmes que le soin qu'ils donnent à enseigner cette langue est une partie essentielle de leur devoir. En effet, l'université doit se regarder comme responsable au public de ce précieux dépôt qui lui a été confié, et comme chargée de conserver à la France une gloire que les nations voisines semblent vouloir nous enlever. Heureusement la libéralité du roi, qui a rendu l'université indépendante du caprice des parents, en lui assurant sur les messageries, qui est son ancien patrimoine, un

honnête revenu, l'a mise par là plus en état que jamais de faire fleurir l'étude des langues et des sciences.

En supposant ainsi l'utilité et la nécessité de l'étude de la langue grecque, il s'agit maintenant de voir comment il faut s'y prendre pour l'enseigner aux jeunes gens.

## ARTICLE II.

### *De la méthode qu'il faut suivre pour enseigner la langue grecque.*

Avant que de proposer aucune règle sur ce sujet, je crois devoir avertir ceux qui songent à apprendre la langue grecque, que, de toutes les études qui se font dans les colléges, celle-ci est la plus facile, la plus courte, celle dont le succès est le plus assuré, et où j'ai toujours vu réussir presque tous ceux qui s'y sont appliqués. Ce qui rebute ordinairement de cette étude et les maîtres et les disciples, c'est l'idée qu'on s'en forme d'abord comme d'une entreprise très-longue et très-pénible. L'expérience du contraire devrait bien avoir dissipé ce faux préjugé. Une heure seule, consacrée régulièrement chaque jour à ce travail, met les jeunes gens, qui ont quelque esprit, en état d'entendre très-raisonnablement cette langue au sortir des études. On en voit dans plusieurs colléges répondre publiquement en rhétorique, les uns sur un grand nombre de harangues de Démosthène, les autres sur cinq ou six vies de Plutarque, quelques-uns sur l'Iliade ou sur l'Odyssée d'Homère, et quelquefois sur l'une et l'autre ensemble. Quand à cet âge on est parvenu à ce point, il n'y a

plus d'auteurs grecs dont la lecture doive effrayer dans la suite.

La coutume qui s'était introduite dans les colléges de faire consister toute cette étude dans la composition des thêmes grecs, avait donné lieu sans doute au dégoût et à l'aversion presque générale pour le grec qui y régnait autrefois. L'université a bien senti que, l'usage de cette langue étant maintenant réduit à l'intelligence des auteurs, sans que nous ayons presque jamais besoin ni de la parler ni de l'écrire, elle devait principalement appliquer les jeunes gens à la traduction.

Le premier soin des maîtres est de leur enseigner à bien lire le grec, et de les accoutumer d'abord à la prononciation usitée de tout temps dans l'université, et recommandée si soigneusement par les savants. J'appelle ainsi celle qui apprend à prononcer comme on écrit, et qui fait que, pour entendre ce que d'autres lisent, on n'a pas besoin de joindre le secours des yeux à celui des oreilles.

Quand ils seront un peu plus avancés, il faudra aussi leur apprendre à écrire le grec correctement et nettement, à distinguer les différentes figures, soit des lettres, soit des syllabes, leurs liaisons, leurs abréviations; et pour cela leur mettre devant les yeux les plus belles éditions, et même, quand on en trouvera l'occasion, leur faire voir dans les bibliothèques les anciens manuscrits, dont la beauté surpasse quelquefois celle des impressions les plus achevées. Ce petit travail peut leur tenir lieu de récréation, et leur servira beaucoup dans la suite. J'ai vu des jeunes gens en faire leur plaisir, et y réussir parfaitement.

Quand ils sauront passablement lire, il faut leur faire

apprendre la grammaire. Elle doit être courte, nette, française, puisque c'est pour des enfants qui n'ont pas encore beaucoup de connaissance de la langue latine. Celle dont l'on se sert dans la plupart des colléges de l'université me paraît fort bonne. Je souhaiterais seulement qu'elle fût imprimée en caractères plus gros et plus éclatants. Une belle édition, qui frappe les yeux, gagne l'esprit, et par cet attrait innocent invite à l'étude. Les maîtres distingueront aisément dans la grammaire ce qu'il faut faire apprendre d'abord, et ce qu'il faut réserver pour un âge plus avancé.

Ils ne peuvent trop insister, dans les commencements, sur les principes, sur les déclinaisons et sur les conjugaisons. Il faut que les enfants soient rompus par l'usage sur la formation des temps; qu'ils les récitent tantôt de suite, tantôt en rétrogradant; que toujours ils rendent raison des différents changements qui y arrivent, et fassent l'application des règles.

Quand ils ont quelque âge et quelque intelligence du latin, cet exercice peut ne durer que trois mois, et encore moins : après quoi on peut leur faire expliquer l'évangile grec selon saint Luc, mais en allant d'abord très-lentement, et rebattant long-temps et souvent les principes. Si l'on commence dès la sixième à les mettre dans le grec, comme je crois que cela est à propos, on consacrera cette première année entière à leur faire apprendre les principes, sauf, vers la fin de l'année, à leur faire expliquer trois ou quatre fables d'Ésope, pour leur donner un peu de courage. On continuera la même méthode en cinquième, où on leur fera répéter plus d'une fois tout ce qu'ils auront vu dans la classe précédente, mais en y ajoutant quelque chose, et y semant

de la variété pour éviter le dégoût. Je crois qu'il suffira, pendant ces deux années, de donner chaque jour dans la classe une demi-heure à cette étude.

S'ils ont été ainsi instruits, ils n'auront pas de peine à expliquer en quatrième l'évangile selon saint Luc, ou les Actes des Apôtres, en tout ou en partie. Quelques dialogues de Lucien, quelques endroits choisis ou d'Hérodote, ou de la Cyropédie de Xénophon, et quelques traités d'Isocrate, trouveront leur place en troisième.

Comme la difficulté de la langue grecque consiste principalement dans la grande multitude de mots qu'elle renferme, et qu'il ne faut pour les retenir que de la mémoire, qui pour l'ordinaire ne manque pas aux jeunes gens, c'est une fort bonne méthode de leur faire apprendre les racines grecques mises en vers français, et de les leur faire citer à chaque mot qu'ils voient. On peut diviser ce livre en deux parties : leur en faire apprendre la première en quatrième, l'autre en troisième, et leur faire répéter le tout en seconde et en rhétorique. Cet exercice, qui ne les chargera pas beaucoup, leur donnera une facilité incroyable pour l'intelligence des auteurs, et leur tiendra lieu d'un long usage, qui ne s'acquiert qu'à force de travail et de temps. Il ne faut pas négliger de leur apprendre, chemin faisant, les étymologies des mots latins et des mots français dérivés du grec.

On pourra en seconde faire expliquer quelques livres d'Homère, ou quelques extraits des vies de Plutarque. J'inclinerais beaucoup plus pour le premier, non-seulement parce qu'il est plus facile et plus à la portée des jeunes gens, mais encore parce qu'il convient pour-lors

de leur donner quelque teinture de la poésie grecque et quelque idée d'un poëte si ancien et si excellent; et qu'il ne serait pas raisonnable qu'ayant à voir Virgile presque dans toutes leurs classes, la source où il a puisé tout ce qu'il a de plus beau leur demeurât inconnue. J'aurai lieu d'en parler ailleurs plus au long. Ce qu'il y aurait à craindre, c'est que les jeunes gens, que la nouveauté du langage et des dialectes embarrasse dans les commencements, étant plus sensibles aux difficultés qu'aux beautés du poëte, n'en prissent d'abord du dégoût et n'en conçussent du mépris, ce que je regarderais comme un très-grand malheur en matière d'étude. Mais l'habileté et la prudence du maître peuvent aisément prévenir ce mal.

Les vies de Plutarque peuvent occuper utilement et agréablement les rhétoriciens les plus studieux. Ils ont un droit particulier sur les harangues de Démosthène, le plus parfait des orateurs. On pourrait aussi s'appliquer dans cette classe à leur former le goût par la lecture d'endroits choisis de quelques autres écrivains grecs de l'antiquité, soit orateurs, soit historiens ou poëtes.

Ceux qui auront fait quelque progrès dans cette langue ne doivent pas en interrompre absolument l'étude pendant leur cours de philosophie, mais y donner quelque temps en particulier. En effet, quand prendront-ils quelque idée d'Aristote, et sur-tout de Platon, le plus estimé des philosophes anciens, s'ils ne le font dans cette classe? Et d'ailleurs une si longue interruption leur ferait oublier une partie de ce qu'ils auraient appris; et il en est ainsi de toutes les autres langues, quand on les néglige entièrement.

J'avoue, car il faut être de bonne foi en tout, qu'il y a dans les classes un grand obstacle au progrès que les jeunes gens pourraient faire dans l'intelligence de la langue grecque. S'il était permis à un maître de suivre son inclination et son attrait, il marcherait à grands pas avec quelques écoliers qui ont plus d'esprit et plus d'ardeur pour le travail que le commun de la classe : mais tous les autres resteraient en arrière, et ne pourraient suffire à cette marche, ou plutôt à cette course. Le maître, qui sait qu'il est redevable à tous, est donc obligé, par ménagement et par devoir, de prendre une espèce de milieu pour s'accommoder, autant qu'il le peut, et à la faiblesse et à la force de ses disciples. C'est une règle que doit garder inviolablement quiconque est préposé à la conduite des autres. Guide [1], berger, précepteur, pasteur spirituel, tous y sont assujettis. Le particulier peut en souffrir, mais le public y gagne; et ce serait tout gâter et renverser l'ordre que de vouloir en user autrement.

Mais n'y a-t-il donc point de remède à cet inconvénient? Je sais que dans quelques colléges de l'université des professeurs, pleins de zèle pour l'avancement de leurs écoliers, en retiennent après la classe plusieurs qui ont bonne volonté, et leur font doubler le pas sans retarder les autres. Mais je n'ose proposer un modèle si parfait, qui me paraît plus admirable qu'imitable, et qui pourrait être nuisible à la santé des professeurs,

[1] « Nôsti quòd parvulos habeam teneros, et oves, et boves fœtas mecum : quas si plus in ambulando fecero laborare, morientur unâ die cuncti greges.... Ego sequar paulatim, sicut videro parvulos meos posse. » (*Gen.* 33, 13, 14.)

qu'ils doivent ménager avec soin, sans pourtant s'en rendre esclaves.

J'ai vu pratiquer avec succès un autre moyen, qui n'est pas tout-à-fait sans inconvénients (car où n'y en a-t-il point?), mais qui a de grands avantages. On employait le premier quart d'heure de la classe à réciter les leçons : immédiatement après on expliquait le grec pendant une demi-heure pour le gros de la classe. Pendant ce temps-là les plus avancés demeuraient dans la chambre, où un maître particulier, qui n'était point gêné par la différence de l'âge et de la capacité, ne consultait que leurs forces dans les leçons qu'il leur faisait. Ce secours n'était que pour les pensionnaires qui demeuraient dans le collége; mais on pourrait y joindre aussi quelques externes. A l'aide de ce ménagement, on en a vu plusieurs faire beaucoup de chemin en peu de temps.

L'ordre des classes, que je n'ai pu interrompre, m'a un peu écarté de mon objet : je suis obligé de revenir sur mes pas.

Comme la langue grecque a beaucoup plus de conformité avec la nôtre pour le tour et la phrase qu'avec la latine, d'habiles gens ont cru qu'il était à propos que les enfants traduisissent de grec en français. La coutume de leur faire rendre le grec en latin mot pour mot peut avoir aussi son utilité, du moins dans les commencements. Mais on ne doit jamais leur permettre d'avoir des gloses interlinéaires, qui ne sont propres qu'à entretenir l'esprit dans une espèce d'engourdissement en leur présentant l'ouvrage tout fait, et ne laissant rien au travail ni à la réflexion. Je ne sais même s'il ne serait pas avantageux qu'ils se servissent toujours de textes

purement grecs. Car pour-lors, quand il se présente quelque difficulté, ils sont obligés de faire effort par eux-mêmes pour la surmonter : au lieu que, s'il y a une version à côté, l'esprit étant naturellement paresseux, les yeux, comme d'intelligence avec lui, se tournent d'abord de ce côté-là pour lui épargner toute la peine. C'est ce qui arrive ordinairement à ceux mêmes qui sont plus avancés en âge, et l'expérience ne fait que trop connaître qu'il est très-difficile de résister à cette tentation.

On peut demander s'il est à propos que les jeunes gens se préparent à l'explication par un travail particulier et domestique, en cherchant eux-mêmes les mots dont ils ignorent la signification ; ou si le maître, après leur avoir expliqué le texte de vive voix, peut se contenter de leur faire rendre compte de ce qu'il leur a dit. Pour moi, sans condamner ceux qui pensent autrement, je préférerais cette seconde manière pour les premières années, parce que l'autre entraîne, ce me semble, une grande perte de temps ; et l'on ne peut le ménager avec trop de soin, sur-tout à cet âge, où tous les moments sont précieux. Mais dans la suite il sera bon qu'ils viennent dans la classe préparés à ce qu'on y doit expliquer. Quand ils seront dans les classes supérieures, comme en rhétorique, c'est une excellente méthode, par rapport à ceux qui seraient assez forts pour cette sorte d'étude, et que l'on ferait travailler en particulier de la manière que je l'ai dit, de les accoutumer à faire seuls leurs lectures, et à proposer au maître, après un certain nombre de jours, les difficultés qu'ils y auront rencontrées. Par là on les rend plus attentifs, on les oblige de faire usage de leur esprit, et on les conduit

insensiblement à ce qui doit être le but des instructions qu'on leur donne, qui est de pouvoir étudier par eux-mêmes et sans secours.

J'ai dit qu'on avait eu raison dans l'université de substituer l'explication des auteurs grecs à la composition des thêmes : mais je n'ai pas prétendu que celle-ci dût être entièrement bannie. Elle a ses avantages, qui ne doivent pas être négligés. Elle rend les jeunes gens plus exacts, les oblige à faire l'application de leurs règles, les accoutume à écrire correctement, les familiarise davantage avec le grec, et leur donne plus de connaissance du génie de la langue. On doit donc, dans la troisième et dans les classes suivantes, les y exercer de temps en temps, et pour cela leur apprendre quelques règles de syntaxe particulières à cette langue; ce qui se borne à très-peu de chose.

Il faudra aussi leur donner quelque teinture des accents. Quoiqu'ils soient d'institution nouvelle, et que les anciens Grecs ne s'en servissent pas, comme le prouvent les inscriptions et les plus anciens manuscrits, ils sont pourtant d'une grande utilité pour l'explication, le seul accent distinguant souvent les différents temps des verbes et la différente signification des mots. Il faut prendre garde dans la prononciation de confondre l'accent avec la quantité, ce qui ruine toute l'harmonie, qui fait pourtant une des principales beautés de cette langue. L'accent nous avertit d'élever ou d'abaisser la voix; et la quantité, de s'arrêter plus ou moins sur les syllabes. Un peu d'attention et d'exactitude dès les commencements rendrait cette prononciation facile. La connaissance des accents n'est pas d'un grand travail, et elle est souvent trop négligée, même par les savants.

Je ne dois pas oublier d'avertir qu'il est utile de faire apprendre par cœur aux jeunes gens des endroits choisis des auteurs grecs, et sur-tout des poëtes. Ce que nous avons rapporté d'un jeune homme de qualité, qui, au sortir du collége, récita Homère tout entier, nous marque combien cet usage était autrefois commun dans l'université. Pour renfermer tout en peu de mots, je voudrais que les yeux, les oreilles, la langue, la main, la mémoire, l'esprit, que tout conduisît les jeunes gens à l'intelligence du grec.

Quand ils commenceront à y être un peu formés par la lecture des auteurs, il faudra leur faire remarquer avec soin la phrase, le tour, le génie, la cadence harmonieuse, et sur-tout l'admirable fécondité de cette langue, qui, par la dérivation et la composition des mots, se multiplie presque à l'infini, et donne au discours une variété prodigieuse. C'est un avantage qui lui est particulier, et qui, ce me semble, ne lui a été contesté que par Cicéron. Ce Romain, amoureux de sa langue jusqu'à la jalousie, s'efforce, en plusieurs endroits de ses ouvrages[1], de la relever au-dessus de la grecque, même pour l'abondance et la richesse des expressions; et il prétend, contre l'évidence et contre le sentiment commun de tous ceux de son temps, que non-seulement la langue latine ne cède pas en ce point à la grecque, mais qu'elle lui est de beaucoup supé-

[1] « Ita sentio, et sæpè disserui, latinam linguam non modò non inopem, ut vulgò putarent, sed locupletiorem etiam esse quàm græcam. » (Lib. 1, *de Fin. bon. et mal.* n. 10.)

« Sæpè diximus, et quidem cum aliquâ querelâ, non Græcorum modò, sed etiam eorum qui se Græcos magis quàm nostros haberi volunt, nos non modò non vinci a Græcis verborum copiâ, sed esse in eâ etiam superiores. » (Ibid. lib. 3, n. 5.)

rieure. La preuve qu'il en apporte est que les Grecs n'ont qu'un mot, savoir πόνος, pour signifier *labor* et *dolor*, qui sont deux choses bien différentes : comme s'ils n'avaient pas ὀδύνη, λύπη, ὠδὶς, ἄχος, et d'autres mots encore pour exprimer *dolor*. Il ne laisse pas néanmoins, après une telle preuve, d'insulter à la Grèce d'un ton railleur, comme si la chose était pleinement démontrée, tant il est aisé de s'aveugler quand on se passionne ! *O verborum inops interdùm*, dit-il, *quibus abundare te semper putas, Græcia !*

Tuscul. quæst. l. 2, num. 35.

Quintilien est de meilleure foi [1]. Dans un chapitre où sa matière l'engage à faire comme un parallèle des deux langues au sujet de l'atticisme, il ne craint point d'égaler la langue latine à la grecque pour toutes les autres parties de l'éloquence ; mais il n'ose pas même la lui comparer pour ce qui regarde l'élocution.

Il remarque d'abord que la première a un son bien plus dur, et il en rapporte plusieurs raisons, dont je me contenterai d'indiquer ici quelques-unes. Elle manque de certaines lettres, comme *upsilon* et *zéta* [2],

[1] « Latina mihi facundia, ut inventione, dispositione, consilio, cæterisque hujus generis artibus similis græcæ, ac prorsùs discipula ejus videtur : ita circa rationem eloquendi vix habere imitationis locum. » (QUINTIL. lib. 12, cap. 10.)

[2] Il paraît, par ce passage de Quintilien, que l'*upsilon* des Grecs avait un son moyen entre l'*u* et l'*i* des Latins, et qu'il répondait à notre *u* français, *usage*, *utile*, et tel que nous autres Français le prononçons en latin, *Dominus*, *lumen*. Mais l'*u* des Latins répondait autrefois à l'*ou* des Français et à l'ου des Grecs : *Dominous*, *loumen*. Les exemples le prouvent clairement. Quand les Romains avaient à écrire en caractères latins un nom grec qui avait un ου, ils ne se servaient jamais que du simple *u* : Ἐπίκουρος, *Epicurus*, Πηλούσιον, *Pelusium; Bucephalus, Arethusa, Plutarchus, etc.* Au contraire, toutes les fois que les Grecs voulaient écrire en lettres grecques un nom romain, ils rendaient l'*u* simple du latin par ου : Τούλλιος, Λούκουλλος. La règle est constante. On n'aurait pas pu même faire autrement ; car on ne trouve jamais dans le latin la diphthongue *ou*,

qui sont d'une extrême douceur, et qui, selon Quintilien [1], répandent dans le discours je ne sais quelle aménité, quand elle les emprunte pour exprimer des mots grecs, comme *zephyri*, *zopyri*, au lieu que les lettres latines formeraient un son pesant et grossier. La sixième lettre de l'alphabet latin, qui est une F, forme moins une voix humaine qu'un dur sifflement [2]. Il en faut dire autant de l'*u* consonne (*servus*), auquel on avait voulu substituer le *digamma* éolique. Les Latins finissent la plupart des mots par une *m* [3], qui est une lettre comme mugissante, ce qui n'arrive jamais chez les Grecs, qui, en sa place, emploient le *nu*, lettre d'un son très-clair et très-net, sur-tout à la fin, où elle est peu d'usage en latin.

Quintilien passe ensuite à un inconvénient plus considérable de la langue latine, qui manque de mots pour exprimer beaucoup de choses qu'elle ne peut faire entendre que par le secours de la métaphore ou

parce que le simple *u* en tenait lieu. Et lorsque les Latins voulaient exprimer le son de l'*u* français, ils employaient l'*upsilon* grec : *Zephyrus, Sylla*, *Papyrius*, *Tympanum*.

= Il paraît que la voyelle *u* chez les Latins se prononçait différemment, selon la place qu'elle occupait. Il est incontestable, par exemple, qu'à la fin des mots, elle avait un son qui tenait le milieu entre *o* et *eu ;* aussi les Latins avaient-ils rendu par *us* la terminaison *os* des noms grecs : d'où l'on voit qu'ils devaient prononcer *dominos, dominom,* et non pas *dominous*, *dominoum*, comme les Italiens : c'est pourquoi dans certaines inscriptions nous lisons *rivom*, *albom*, *verom*, *etc.* Il en était de même au commencement de quelques mots, tels que *Publius ;* ils prononçaient *Poblios*, puisque les Grecs ont toujours écrit ce mot Πόϑλιος ou Πόπλιος. — L.

[1] « Quod quum contingit, nescio quomodò velut hilarior protinùs renidet oratio, ut in *zephyris zopyrisque :* quæ si nostris litteris scribantur, surdum quiddam et barbarum efficient. » (Quintil. lib. 12, c. 10.)

[2] « Penè non humanâ voce, vel omninò non voce potiùs, inter discrimina dentium efflanda est. » (Ib.)

[3] « Pleraque nos illâ quasi mugiente litterâ cludimus, M, quâ nullum græcè verbum cadit. At illi

de la périphrase [1]; et Cicéron même [2], malgré sa prévention, est forcé de l'avouer. Dans les choses même qui ont leur dénomination particulière, la disette de cette langue l'oblige de revenir souvent aux mêmes termes et de tomber dans de fréquentes répétitions : au lieu que les Grecs ont abondance non-seulement de mots [3], mais d'idiomes tous différents les uns des autres.

Il n'en est pas de ces idiomes ou dialectes de la langue grecque comme de différents jargons qui règnent en différentes provinces de notre France, qui sont une manière de parler grossière et corrompue, et qui ne méritent pas d'être appelés un langage. Chaque dialecte était un langage parfait dans son genre, qui avait cours chez certains peuples, qui avait ses règles et ses beautés particulières, et dont nous voyons que d'excellents auteurs ont fait également usage, soit en prose, soit en vers, souvent même en mêlant tous les dialectes ensemble, de sorte pourtant qu'il y en a toujours quelqu'un qui domine dans chaque auteur. De là résultent cette variété et cette richesse de tours et d'expressions qu'on admire dans la langue grecque, et qui ne se trouvent point dans les autres.

Parmi ces différents idiomes, l'atticisme [4], qui était

N jucundam, et in fine præcipuè quasi tinnientem, illius loco ponunt, quæ est apud nos rarissima in clausulis. » (Quintil. lib. 12, cap. 10)

[1] « His illa potentiora, quòd res plurimæ carent appellationibus, ut eas necesse sit transferre, aut circumire. » (Ibid.)

[2] « Equidem soleo etiam quod uno Græci, si aliter non possum, idem pluribus verbis exponere. » (Cic. *de Fin. bon. et mal.* lib. 3, n. 15.)

[3] « Etiam in iis quæ denominata sunt, summa paupertas in eadem nos frequentissimè revolvit : at illis non verborum modò, sed linguarum etiam inter se differentium copia est. » (Quintil. lib. 12, cap. 10.)

[4] « Qualis apud Græcos atticismos ille redolens Athenarum proprium saporem. » (Id. lib. 6. cap. 3.)

« Quid est quòd in iis demùm atticum saporem putent? Ibi demùm thymum redolere dicant?... Æschi-

proprement le langage des Athéniens, l'emportait infiniment sur les autres. C'était un goût comme naturel au climat, qui ne se transportait point ailleurs. Athènes était la seule ville de la Grèce où l'on trouvât, même parmi la populace, ces oreilles fines et délicates dont Cicéron parle, *Atticorum aures teretes et religiosæ*, qui discernaient à une phrase, à une expression, au son même de la voix, si l'on était étranger ou non; témoin ce qui arriva à Théophraste [1], et qui rendaient les orateurs attentifs jusqu'au scrupule pour ne pas laisser échapper un seul mot qui pût blesser des auditeurs si difficiles à contenter. Orat. n. 27.

Il est important de faire remarquer aux jeunes gens, dans la lecture des auteurs grecs, autant que cela est possible, ce que c'était que cet atticisme dont parlent si souvent les Anciens, et qu'il est plus aisé de sentir que de définir. Cicéron a raison d'avertir de ne le pas borner à une seule espèce d'éloquence. Il est vrai qu'il paraît souvent dans le genre simple, où son caractère propre est de dire les choses les plus communes et les plus petites avec une naïveté, une grace, une beauté, une délicatesse, inimitables à toute autre langue. D'où

nes intulit eò studia Athenarum, quæ, velut sata quædam cœlo terràque degenerant, saporem illum atticum peregrino miscuerunt. » (Id. lib. 12, cap. 10.)

[1] « Tincam Granius obruebat nescio quo sapore vernaculo : ut ego jam non mirer illud Theophrasto accidisse, quod dicitur, quum percontaretur ex aniculâ quâdam, quanti aliquid venderet, et respondisset illa, atque addidisset, *Hospes*, non potè minoris : tulisse eum molestè, se non effugere hospitis speciem, quum ætatem ageret Athenis, optimèque loqueretur. Omninò (sicut opinor) in nostris est quidam urbanorum, sicut ille Atticorum, sonus. » (Cic. in *Brut.* n. 172.)

« Quomodò et illa attica anus Theophrastum, hominem alioqui disertissimum, annotatâ unius affectatione verbi, hospitem dixit : nec alio se id deprehendisse interrogata respondit, quàm quòd nimiùm atticè loqueretur. » (Quintil. lib. 8, cap. 1.)

vient, comme l'a observé Quintilien [1], que la comédie grecque l'emporte infiniment sur la latine, dont le langage n'est point susceptible de cette finesse que les Grecs eux-mêmes ne peuvent transporter dans un autre dialecte. Ainsi, quelque délicat que nous paraisse Térence, il est encore bien éloigné de la finesse et de la beauté d'Aristophane.

Cependant il faut se souvenir que l'atticisme convient au genre sublime comme au genre simple et au tempéré. Y eut-il jamais un style plus attique que celui de Démosthène [2], et de Platon son maître? et y en eut-il en même temps de plus vif et de plus élevé? Il en était de même de Périclès [3], dont l'éloquence néanmoins est toujours comparée au foudre et au tonnerre. Mais ils joignaient tous à ce caractère de force et de grandeur une douceur et un agrément qui était proprement l'effet de l'atticisme.

On peut donc accorder ce nom à un discours où tout est naturel et où tout coule de source; où rien n'est affecté, et cependant où tout plaît; où les grandes et les petites choses sont dites avec une grace égale, quoique différente; où règne [4] un certain sel et un as-

[1] « In comœdia maximè claudicamus.... Vix levem consequimur umbram, adeò ut mihi sermo ipse romanus non recipere videatur illam solis concessam Atticis venerem, quandò eam ne Græci quidem in alio genere linguæ obtinuerint. » (Quintil. lib. 10, cap. 1.)

[2] « Quo ne Athenas quidem ipsas, magis credo fuisse atticas. » (Cic. *Orat.* n. 27.)

[3] « Si solum illud est atticum (eleganter enucleatèque dicere), ne Pericles quidem dixit atticè. Qui si tenui genere uteretur, nunquam ab Aristophane poeta fulgurare, tonare, permiscere Græciam dictus esset. » (Id. ibid. n. 29.)

« Quid Pericles?... cujus in labris veteres comici... leporem habitâsse dixerunt, tantamque in eo vim fuisse, ut in eorum mentibus, qui audissent, quasi aculeos quosdam relinqueret. » (3. *de Orat.* n. 138.)

[4] « Velut simplex orationis condimentum, quod sentitur latente ju-

saisonnement secret qui en relève le goût, qui ne laisse rien d'insipide, qui se fait par-tout sentir au lecteur ou à l'auditeur, qui pique sa curiosité, et, pour ainsi dire, excite sa soif; enfin, pour conclure en un mot, où tout est bien dit, car c'est la définition abrégée qu'en donne Cicéron, *ut benè dicere, id sit atticè dicere.* De opt. gen. orat. n. 13.

C'est sur ce modèle que se forma ce qu'on appelait l'*urbanité romaine* [1], qui ne souffrait, ni dans les pensées, ni dans l'expression, ni même dans la manière de prononcer, rien de rude et de choquant, ou qui sentît l'étranger; en sorte qu'elle consistait moins dans chaque phrase séparée que dans un certain air du discours, et dans un caractère qui y régnait universellement, et qui était propre à la ville de Rome, comme l'atticisme à celle d'Athènes.

Cicéron y a excellé plus que tout autre, et je ne sais si l'on peut rien trouver de plus parfait en ce genre que ses traités de l'orateur, sur-tout dans les dialogues qui y sont insérés, où brille une grace inimitable d'élocution, et comme une fleur de politesse, en quoi consiste principalement l'urbanité.

Nous avons aussi dans notre langue des ouvrages en ce genre, qui ne le cèdent point aux anciens; où tout

dicio velut palato, excitatque et a tædio defendit orationem. Sanè tamen, ut sal in cibis paulò liberaliùs aspersus, si tamen non sit immodicus, affert aliquid propriæ voluptatis: ita hi quoque in dicendo sales habent quiddam quod nobis faciat audiendi sitim. » (Quintil. lib. 6, cap. 4.)

[1] « Nam meo quidem judicio illa est urbanitas, in qua nihil absonum, nihil agreste, nihil inconditum, nihil peregrinum, neque sensu, neque verbis, neque ore gestuve possit deprehendi; ut non tam sit in singulis dictis, quàm in toto colore dicendi: qualis apud Græcos atticismos ille redolens Athenarum proprium saporem. » (Id. ibid.)

est dit avec esprit, mais avec simplicité; où une raillerie fine et délicate semble avoir emprunté le langage de la nature même; où les questions les plus abstraites deviennent sensibles et palpables par l'air de naïveté qu'on leur donne; enfin, où l'on voit également les matières enjouées et sérieuses traitées avec tout l'agrément et toute la dignité qui leur conviennent.

Je prie le lecteur de me pardonner cette petite digression sur l'atticisme, qui paraît sortir un peu des bornes de la grammaire, et être plus du ressort de la rhétorique.

Il y aurait beaucoup d'autres réflexions à faire sur le génie, le tour, la beauté, la richesse de la langue grecque; mais je laisse ces réflexions à l'habileté des maîtres. Ils trouveront dans leur propre fonds de quoi suppléer à tout ce qui manque ici; et la méthode grecque, qui est depuis long-temps entre les mains de tout le monde, leur fournira à eux-mêmes tout ce qu'on peut desirer sur ce sujet.

## CHAPITRE III.

### DE L'ÉTUDE DE LA LANGUE LATINE.

C'est l'étude de cette langue qui fait proprement l'occupation des classes, et qui est comme le fonds des exercices du collége, où l'on apprend non-seulement à entendre le latin, mais encore à l'écrire et à le parler. Comme de ces trois parties la première est la plus essentielle, et qu'elle prépare et conduit aux deux sui-

vantes, ce sera aussi sur celle-là que j'insisterai davantage, sans pourtant négliger les autres. Je ne garderai point d'autre ordre dans les réflexions que j'ai à faire sur cette matière, que celui des études mêmes, en commençant par ce qui regarde les premiers éléments de cette langue, et parcourant ensuite toutes les classes jusqu'à la rhétorique exclusivement, qui aura un traité particulier.

### *Quelle méthode il faut suivre pour enseigner le latin.*

La première question qui se présente est de savoir quelle méthode il faut suivre pour enseigner cette langue. Il me semble qu'à-présent l'on convient assez généralement que les premières règles que l'on donne pour apprendre le latin doivent être en français, parce qu'en toute science, en toute connaissance, il est naturel de passer d'une chose connue et claire à une chose qui est inconnue et obscure. On a senti qu'il n'était pas moins absurde et moins contraire au bon sens de donner en latin les premiers préceptes de la langue latine, qu'il le serait d'en user ainsi pour le grec et pour toutes les langues étrangères.

Mais faut-il commencer par la composition des thêmes, ou par l'explication des auteurs? C'est ce qui fait plus de difficulté, et sur quoi les sentiments sont partagés. A ne consulter encore que le bon sens et la droite raison, il semble que la dernière méthode devrait être préférée. Car, pour bien composer en latin, il faut un peu connaître le tour, les locutions, les règles de cette langue, et avoir fait amas d'un nombre

assez considérable de mots dont on sente bien la force, et dont on soit en état de faire une juste application. Or tout cela ne se peut faire qu'en expliquant les auteurs, qui sont comme un dictionnaire vivant et une grammaire parlante, où l'on apprend par l'expérience même la force et le véritable usage des mots, des phrases et des règles de la syntaxe.

Il est vrai que la méthode contraire a prévalu, et qu'elle est assez ancienne; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'on doive s'y livrer aveuglément et sans examen. Souvent la coutume exerce sur les esprits une espèce de tyrannie qui les tient dans la servitude et les empêche de faire usage de la raison, qui, dans ces sortes de matières, est un guide plus sûr que l'exemple seul, quelque autorisé qu'il soit par le temps. Quintilien reconnaît que, pendant les vingt années qu'il enseigna la rhétorique, il avait été contraint de suivre en public la coutume qu'il avait trouvée établie dans les écoles, de n'y pas expliquer les auteurs; et il ne rougit point d'avouer qu'il avait eu tort de se laisser entraîner par le torrent.

Quintil. l. 2, cap. 5.

On ne se trouve point mal dans l'université de Paris d'avoir apporté en d'autres choses quelques changements à l'ancienne manière d'enseigner. Je voudrais qu'il fût possible d'y faire quelque essai de celle dont nous parlons, afin de s'assurer par l'expérience si elle aurait dans le public le même succès que je sais qu'elle a eu dans le particulier à l'égard de plusieurs enfants.

Mais, en attendant, on doit être fort content du sage milieu que suit l'université, en ne se livrant point totalement à une seule de ces méthodes, mais en les unissant toutes deux ensemble, et tempérant l'une par

l'autre; de sorte pourtant qu'elle donne plus de temps, même dans les commencements, à l'explication des auteurs qu'à la composition des thèmes.

### *Des premiers éléments de la langue latine.*

Je suppose qu'il s'agit d'instruire un enfant qui n'a encore aucune connaissance de la langue latine. Je crois qu'il faut s'y prendre de la même manière que pour le grec, c'est-à-dire lui faire apprendre les déclinaisons, les conjugaisons, et les règles les plus communes de la syntaxe. Et quand il est bien ferme sur ces principes, et qu'il se les est rendus familiers par de fréquentes répétitions, on le doit mettre pour-lors dans l'explication de quelque auteur facile, où l'on va d'abord très-lentement, rangeant exactement tous les mots dans leur ordre naturel, rendant raison de tout, genre, cas, nombre, personne, temps, etc., lui faisant appliquer toutes les règles qu'il a vues, et à mesure qu'il avance y en ajoutant de nouvelles et de plus difficiles.

C'est un avis nécessaire pour tout le cours des études, mais sur-tout pour celles dont je parle maintenant, de bien faire ce que l'on fait, d'enseigner à fond ce que l'on a à enseigner, de bien inculquer aux enfants les principes et les règles, et de ne point trop se hâter de les faire passer à d'autres choses plus relevées et plus agréables, mais moins proportionnées à leurs forces. Cette méthode d'enseigner, rapide et superficielle, qui flatte assez les parents [1], et quelquefois même les

[1] « Quod etiam admonere supervacuum fuerat, nisi ambitiosâ festinatione plerique a posterioribus inciperent : et dum ostentare disci-

maîtres, parce qu'elle fait paraître davantage les écoliers, bien loin de les avancer, les retarde considérablement, et empêche souvent tout le progrès des études. Il en est de ces principes des sciences comme des fondements d'un édifice [1] : s'ils ne sont solides et profonds, tout ce qu'on bâtit dessus est ruineux. Il vaut mieux que les enfants sachent peu de choses, pourvu qu'ils les sachent à fond et pour toujours. Ils apprendront assez vite, s'ils apprennent bien.

Pour ce qui est de ces commencements, je n'hésite point à décider qu'il en faut presque absolument écarter les thêmes, qui ne sont propres qu'à tourmenter les enfants par un travail pénible et peu utile, et à leur inspirer du dégoût pour une étude qui ne leur attire ordinairement de la part des maîtres que des réprimandes et des châtiments; car les fautes qu'ils font dans leurs thêmes étant très-fréquentes et presque inévitables, les corrections le deviennent aussi : au lieu que l'explication des auteurs et la traduction, où ils ne produisent rien d'eux-mêmes, et ne font que se prêter au maître, leur épargnent beaucoup de temps, de peine et de punitions.

J'ai toujours souhaité qu'il y eût des livres composés exprès en latin pour les enfants qui commencent. Ces compositions devraient être claires, faciles, agréables. D'abord les mots seraient presque tous dans leur ordre naturel, et les phrases fort courtes. Ensuite on augmenterait insensiblement les difficultés à proportion

pulos circa speciosiora malunt, compendio morarentur.» (Quintil. lib. 1, cap. 7.)

[1] « Quæ (grammatica) nisi oratori futuro fundamenta fideliter jecerit, quidquid superstruxeris, corruet.» (Id. ibid. cap. 5.)

du progrès que les jeunes gens peuvent faire. Sur-tout on aurait soin de faire entrer des exemples de toutes les règles qu'on doit leur apprendre. L'élégance n'est pas ce qu'il y faudrait principalement chercher, mais la netteté. Il s'agit de leur apprendre des mots latins, de les accoutumer aux différentes constructions propres à cette langue, et d'appliquer les règles de la syntaxe à ce qu'on leur fera lire. On pourrait leur donner quelques apophthegmes des Anciens, quelques histoires tirées de l'Écriture sainte, comme celles d'Abel, de Joseph, de Tobie, des frères Machabées, et d'autres pareilles. Les auteurs profanes en peuvent aussi fournir de fort belles. J'en proposerai ici quelques essais fort courts, et qui ne regarderont que les commencements. Je crois que, dans les histoires qu'on tire de l'Écriture sainte, on doit ordinairement changer les expressions et les tours qui ne se trouvent point dans les auteurs latins. C'est pour cela que dans l'histoire de Tobie, qui suit, au lieu de, *in diebus Salmanasar*, j'ai mis, *tempore Salmanasar;* et au lieu de, *in captivitate positus*, j'ai mis, *in captivitatem abductus*. Le mot *concaptivis* n'est pas latin, non plus que *consortium*, dans le sens où il est pris ici : j'ai substitué au premier, *exilii sui comitibus;* et au second *societatem*.

Un ancien professeur de l'université [1], à qui j'ai communiqué mes vues, a bien voulu composer de ces sortes d'histoires tirées de l'Écriture sainte pour l'usage des enfants qui commencent à étudier la langue latine, ou qui sont dans les premières classes. J'espère que le public aura lieu d'être content de ce petit ouvrage,

[1] M. Heuzet, autrefois professeur au collége de Beauvais.

et que l'approbation qu'il lui donnera portera l'auteur à en composer un second dans le même goût, mais d'un genre différent, où l'on ramassera des histoires et des maximes de morale tirées des anciens auteurs, et composées pour l'ordinaire de leurs propres termes, mais dégagées de toutes les difficultés, et proportionnées à la faiblesse des commençants.

Ce second ouvrage a paru depuis la première édition du mien, et l'approbation du public a ratifié mes conjectures. En effet, je ne sache point de livre qui puisse être plus utile et en même temps plus agréable aux jeunes gens. On y a ramassé avec beaucoup d'ordre et de choix des principes excellents de morale, et sur chaque matière des traits d'histoire très-intéressants. Je connais des personnes fort habiles qui avouent que la lecture de ce petit livre leur a causé un très-grand plaisir.

## TOBIAS.

Ex Tob. c. 1. Tobias ex tribu Nephtali captus fuit tempore Salmanasar regis Assyriorum. In captivitatem abductus, viam veritatis non deseruit. Omnia bona, quæ habere poterat, quotidiè sui exilii comitibus impertiebat. Quum esset junior omnibus, nihil tamen puerile gessit. Denique, quum irent omnes ad vitulos aureos quos Jeroboam, rex Israel, fecerat, hic solus fugiebat societatem omnium. Pergebat autem ad templum Domini, et ibi adorabat Deum. Hæc et his similia secundùm legem Dei puerulus observabat.

## EPAMINONDAS.

Ex Ælian. lib. 5, c. 5. Epaminondas, dux clarissimus Thebanorum, unam solùm habebat vestem. Itaque quoties eam mittebat ad

fullonem, ipse interim cogebatur continere se domi, quòd ei vestis altera deesset. In hoc statu rerum, quum ei Persarum rex magnam auri copiam misisset, noluit eam accipere. Si rectè judico, celsiore animo fuit is qui aurum recusavit, quàm qui obtulit.

## FILIÆ PIETAS IN MATREM.

Prætor mulierem sanguinis ingenui, damnatam capitali crimine apud tribunal suum, tradidit triumviro necandam in carcere. Is qui custodiæ præerat, misericordiâ motus, non eam protinùs strangulavit. Quin etiam permisit ejus filiæ ingredi ad matrem, sed postquam explorasset eam diligenter, ne fortè cibum aliquem inferret, existimans futurum ut inediâ consumeretur. Quum autem jam dies plures effluxissent, miratus quòd tam diù viveret, curiosiùs observatâ filiâ, animadvertit ejus lacte matrem nutriri. Quæ res tam admirabilis ad judices perlata remissionem pœnæ mulieri impetravit. Nec tantùm matris salus donata filiæ pietati est, sed ambæ perpetuis alimentis publico sumptu sustentatæ sunt, et carcer ille, exstructo ibi pietatis templo, consecratus. Quò non penetrat, aut quid non excogitat pietas, quæ in carcere servandæ genitricis novam rationem invenit! quid enim tam inusitatum, quid tam inauditum, quàm matrem natæ uberibus alitam fuisse? Putaret aliquis hoc contra rerum naturam factum, nisi diligere parentes prima naturæ lex esset.

Ex Valer. Max. lib. 5, cap. 4, n. 7.

Plin. Hist. nat. lib. 7, cap. 36.

J'ai laissé exprès un peu plus de difficulté dans la dernière histoire, parce qu'à mesure que les enfants avanceront dans l'intelligence du latin, il faut que ce qu'on leur fera expliquer soit plus difficile.

Je prie les maîtres qui sont chargés de l'éducation des enfants, avant qu'ils entrent au collége, de vouloir bien examiner sans prévention et s'assurer par l'épreuve

même si cette manière d'instruire n'est pas plus courte, plus facile, plus sûre que celle qu'on emploie ordinairement en leur faisant d'abord composer des thêmes. Les mêmes règles reviennent ici et leur sont souvent répétées, mais avec cette différence, qu'ils en trouvent l'application toute faite dans les auteurs qu'ils expliquent, au lieu qu'ils sont obligés de la faire eux-mêmes dans les thêmes ; ce qui les expose, comme je l'ai déja observé, à faire bien des fautes, et à souffrir beaucoup de réprimandes et de punitions. Je ne puis m'empêcher, en consultant le bon sens et la droite raison, de croire que des enfants accoutumés ainsi à expliquer pendant six ou neuf mois, et à rendre compte ensuite de leur explication, soit de vive voix, soit par écrit, ou plutôt de l'une et de l'autre manière, seront bien plus en état après cela de commencer à faire des thêmes, si l'on le juge à propos, et d'entrer en sixième.

Je dois encore avertir les maîtres chargés de donner aux enfants les premières instructions, d'être fort attentifs à leur faire prendre un ton naturel en lisant, en expliquant et en récitant leurs leçons. J'appelle un ton naturel celui dont on se sert ordinairement dans la conversation, en parlant à un ami, en faisant un récit; et il serait pour-lors ridicule de crier à pleine tête, comme il est assez ordinaire aux enfants de le faire. Je sais par expérience combien il en coûte dans la suite pour les corriger de ce défaut, dont ils conservent toujours quelque chose dans leur prononciation.

*De ce qu'il faut observer en sixième et en cinquième.*

Le travail des basses classes, par rapport à l'intelli-

gence de la langue latine, consiste dans l'explication des auteurs, dans la composition des thêmes et dans la traduction. J'ai traité ce dernier point ailleurs : je parlerai ici des deux autres.

### *De l'explication des auteurs.*

On se plaint avec raison que les auteurs latins manquent pour la sixième et pour la cinquième. Ceux qu'on y peut utilement expliquer se réduisent à deux ou trois : Phèdre, Cornélius Népos, Cicéron ; car je ne sais si l'on doit mettre de ce nombre Aurélius Victor et Eutrope, qui sont des abrégés assez informes de l'histoire romaine, remplis ordinairement d'un grand nombre de noms propres et de dates de chronologie, fort capables de rebuter les enfants qui commencent à étudier le latin. On pourrait même douter si les épîtres de Cicéron sont bien propres pour ces classes, parce qu'elles sont un peu sérieuses, et souvent obscures et difficiles. Quoi qu'il en soit, ces auteurs se réduisent à trois, et ne suffisent pas pour ces deux classes, sur-tout en supposant que les enfants entrent dans la première déja un peu formés à l'explication.

On y peut, ce me semble, facilement suppléer, en tirant de Cicéron, de Tite-Live, de César, et d'autres auteurs pareils, des endroits choisis, soit pour l'histoire, soit pour la morale, et en les accommodant à la portée des enfants. Sénèque, Pline, et Valère Maxime, quoique moins purs, pourront aussi fournir des histoires et des maximes, que l'habileté de ceux qui les prépareront réduira à un style plus clair et plus pur. J'en donnerai ici quelques essais.

## I. IMPIOS TORQUET CONSCIENTIA.

Cic. de Leg. lib. 1, n. 40. Tac. Annal. lib. 6, n. 6; ibid. lib. 14, n. 10.

Angor et sollicitudo conscientiæ diu noctuque vexat impios. Non immeritò aiebat sapiens, si recludantur tyrannorum mentes, posse aspici laniatus et ictus : ut enim corpora verberibus, ita sævitiâ et libidine animus dilaceratur... Dicitur Nero, postquam matrem Agrippinam interfecit, perfecto demùm scelere, magnitudinem ejus intellexisse. Per reliquum noctis modò in tenebris et cubili se occultans, modò præ pavore exsurgens, et mentis inops, lucem opperiebatur, tanquam exitium allaturam.

## II. DAMOCLES.

E Tuscul. quæst. lib. 5, n. 61, 62.

Dionysius, tyrannus Syracusanorum, quum omni opum et voluptatum genere abundaret, indicavit ipse quàm parùm esset beatus. Nam quum quidam ex ejus assentatoribus Damocles commemoraret in sermone copias ejus, opes, majestatem, rerum abundantiam, magnificentiam ædium regiarum, negaretque unquam beatiorem illo quemquam fuisse : Visne igitur, *inquit*, Damocle, quoniam hæc te vita delectat, ipse eamdem degustare, et fortunam experiri meam ? Quum se ille cupere dixisset, collocari jussit hominem in aureo lecto, strato pulcherrimis stragulis ; abacosque complures ornavit argento auroque cælato. Tùm ad mensam eximiâ formâ pueros delectos jussit consistere, eosque ad nutum illius intuentes diligenter ministrare. Aderant unguenta, coronæ : incendebantur odores : mensæ conquisitissimis epulis exstruebantur. Fortunatus sibi Damocles videbatur. In hoc medio apparatu fulgentem gladium, e lacunari setâ equinâ appensum, dimitti jussit, ut impenderet illius beati cervicibus. Itaque nec pulchros illos administratores aspiciebat, nec plenum artis argentum : nec manum por-

rigebat in mensam : jam ipsæ defluebant coronæ. Denique exoravit tyrannum ut abire liceret, quòd jam beatus esse nollet. Satisne videtur declarâsse Dyonisius, nihil esse ei beatum, cui semper aliquis terror impendeat?

## III. MAGISTRI FALISCORUM PERFIDIA.

Romani Camillo duce Falerios obsidebant. Mos erat tunc apud Faliscos, ut plures simul pueri unius magistri curæ demandarentur. Principum liberos, qui scientiâ videbatur præcellere, erudiebat. Is, quum in pace instituisset pueros ante urbem lusûs exercitationisque causâ producere, eo more per belli tempus non intermisso, die quâdam eos paulatim solito longiùs trahendo a portâ, in castra romana ad Camillum perduxit. Ibi scelesto facinori scelestiorem sermonem addidit : Falerios se in manus Romanorum tradidisse, quum eos pueros, quorum parentes in ea civitate principes erant, in eorum potestatem dedidisset. Quæ ubi Camillus audivit, hominis perfidiam exsecratus : Non ad similem tuî, inquit, nec populum, nec imperatorem, cum scelesto munere scelestus ipse venisti. Sunt belli etiam, sicut pacis, jura, justèque non minùs quàm fortiter bella gerere didicimus. Arma habemus non adversùm eam ætatem, cui etiam captis urbibus parcitur, sed adversùs hostes armatos, a quibus injustè lacessiti fuimus. Denudari deindè jussit ludi magistrum, eumque manibus post tergum alligatis reducendum Falerios pueris tradidit; virgasque eis, quibus proditorem agerent in urbem verberantes, dedit. Falisci, Romanorum fidem et justitiam admirantes, ultrò se iis dediderunt, rati sub eorum imperio meliùs se quàm legibus suis victuros. Camillo et ab hostibus et a civibus gratiæ actæ. Pace datâ, exercitus Romam reductus.

Tit. Liv. lib. 5, n. 27.

## IV. DAMONIS ET PYTHIÆ FIDELIS AMICITIA.

Val. Max. lib. 4, c. 7. Cic. de Offic. lib. 3, n. 45.

Damon et Pythias, pythagoricæ prudentiæ sacris initiati, tam fidelem inter se amicitiam junxerant, ut alter pro altero mori parati essent. Quum eorum alter a Dionysio tyranno nece damnatus impetrâsset tempus aliquod, quo profectus domum res sùas ordinaret, alter vadem se pro reditu ejus dare tyranno non dubitavit, ita ut, si ille non revertisset ad diem, moriendum esset sibi ipsi. Igitur omnes, et in primis Dionysius, novæ atque ancipitis rei exitum cupidè exspectabant. Appropinquante deindè definitâ die, nec illo redeunte, unusquisque stultitiæ damnabat tam temerarium sponsorem. At is nihil se de amici constantia metuere prædicabat. Et verò ille ad diem dictam supervenit. Admiratus eorum fidem, tyrannus petivit ut se in amicitiam tertium reciperent.

## V. STILPONIS PRÆCLARA VOX.

Sen. de Constant. sap. cap. 5.

Urbem Megara ceperat Demetrius, cui cognomen Poliorcetes fuit. Ab hoc Stilpon philosophus interrogatus, num quid perdidisset : Nihil, *inquit :* omnia namque mea mecum sunt. Atqui et patrimonium ejus in prædam cesserat, et filias rapuerat hostis, et patriam expugnaverat. Ille tamen, captâ urbe, nihil se damni passùm fuisse testatus est. Habebat enim secum vera bona, doctrinam scilicet et virtutem, in quæ hostis manum injicere non poterat : at ea, quæ a militibus diripiebantur, non judicabat sua. Omnium scilicet bonorum, quæ extrinsecùs adveniunt, incerta possessio est. Ita inter micantes ubique gladios, et ruentium tectorum fragorem, uni homini pax fuit.

## VI. BENEFICIA VOLUNTATE CONSTANT.

Beneficia non in rebus datis, sed in ipsa benefaciendi voluntate consistunt. Nonnunquam magis nos obligat, qui dedit parva magnificè; qui regum æquavit opes animo; qui exiguum tribuit, sed libenter. Quum Socrati multa multi pro suis quisque facultatibus offerrent, Eschines pauper auditor, Nihil, *inquit*, dignum te quod dare tibi possim, invenio, et hoc tantùm pauperem me esse sentio. Itaque dono tibi quod unum habeo, me ipsum. Hoc munus rogo, qualecumque est, non dedigneris, cogitesque alios, quum multùm tibi darent, plus sibi reliquisse. Cui Socrates : Istud quidem, *inquit*, magnum mihi munus videtur, nisi fortè parvo te æstimas. Habebo itaque curæ, ut te meliorem tibi reddam quàm accepi. Vicit Eschines hoc munere omnem juvenum opulentorum munificentiam.

Sen. de Benef. lib. I, cap. 7 et 8.

Je n'ai pas besoin de m'étendre ici beaucoup pour montrer combien de pareils endroits d'auteurs anciens, choisis et préparés avec soin et avec discernement, peuvent être en même temps utiles et agréables aux jeunes gens. Tout ce qu'on peut desirer s'y trouve, ce me semble, en même temps : le fond du latin, l'application des règles, les mots, les pensées, les réflexions, les maximes, les faits; et un maître habile saura bien faire valoir tout cela.

Il commencera toujours par la construction, et rangera chaque mot à sa place naturelle. Il fera expliquer d'abord simplement, en sorte qu'on rende la force de toutes les expressions. Je tirerai de l'histoire de Damoclès des exemples de ce que je crois qu'on doit pratiquer

dans l'explication des auteurs pour ceux qui commencent.

*Dionysius, tyrannus Syracusanorum*, « Denys, tyran « des Syracusains, *quum abundaret omni genere opum* « *et voluptatum*, comme il abondait en tout genre de « richesses et de plaisirs, *indicavit ipse quàm parùm* « *esset beatus*, montra lui-même combien peu il était « heureux. » Quand les écoliers sont un peu avancés, tels que je les suppose lorsqu'ils entrent en sixième, je crois qu'il vaut mieux couper ainsi une phrase en différents morceaux qui font un sens complet, et dont les termes sont liés ensemble naturellement, que de les séparer tous, et d'appliquer le français à chaque mot latin de cette sorte : *Dionysius*, Denys; *tyrannus*, tyran ; *Syracusanorum*, des Syracusains. Après qu'ils ont expliqué ainsi une phrase en rendant la force de tous les mots, s'il y a quelque expression ou quelque tour plus élégant à mettre, on les substitue : « Denys, « tyran de Syracuse, quoiqu'il fût dans l'abondance de « toute sorte de biens et de plaisirs, fit sentir lui-même « combien peu il était heureux. » On leur rend raison de ces changements.

Dans cette première phrase, quoique très-courte, il y a cinq ou six règles à expliquer. Pourquoi *Syracusanorum* et *opum* au génitif? pourquoi *genere* à l'ablatif? pourquoi *abundaret* au subjonctif? que signifie *quàm* joint à *beatus?* pourquoi *esset* au subjonctif, et pourquoi *beatus* au nominatif? Presque toutes ces règles se trouvent dans le rudiment, et il faut toujours les rapporter mot à mot comme elles sont dans leurs livres, afin de les leur inculquer davantage, et d'éviter toute confusion. Celle qui regarde le régime d'*abundare* n'y

est pas. Le maître la leur dit de vive voix, telle par exemple qu'elle est dans la grammaire de Port-Royal. *Les verbes d'abondance ou de privation gouvernent le plus souvent l'ablatif.* On cite les exemples qui y sont rapportés. On se contente d'abord de leur dire cette règle, qui est courte et simple; dans la suite, quand l'occasion s'en présente, on leur fait remarquer que *quelques-uns de ces verbes reçoivent assez indifféremment le génitif ou l'ablatif*, et l'on en apporte des exemples.

Il y a dans cette histoire beaucoup d'expressions peu ordinaires, qu'on tâche de leur bien faire entendre : *stragulum*, *abacus*, *unguentum*, *lacunar*, *seta*. L'usage du verbe *negare* demande une attention particulière. Il faut bien faire sentir la force du mot *exoravit*. *Orare* signifie prier, demander quelque chose : *exorare*, qui est un verbe composé de *ex* et de *orare*, signifie obtenir par des prières instantes ce qu'on demande. Il se construit différemment. Il gouverne l'accusatif de la personne, et est suivi d'un *ut* avec le subjonctif, comme ici : *exoravit tyrannum ut abire liceret*, « il obtint du « tyran, à force de prières, qu'il lui fût permis de se « retirer ; ou, il obtint du tyran la permission de se re- « tirer. » Quelquefois il gouverne la chose et la personne à l'accusatif, *Sine ut id te exorem :* « Souffrez que j'ob- « tienne cela de vous. » On met aussi la chose à l'accusatif, et la personne à l'ablatif : *Exorare aliquid ab aliquo*, « Obtenir quelque chose de quelqu'un. » Des enfants par là apprennent la force du latin ; et le maître ne manque pas de faire entrer ces mots et ces phrases dans les thêmes qu'il leur donne.

Il y a de certaines délicatesses qu'on peut leur faire

remarquer dès cet âge. *Gladium demitti jussit, ut impenderet illius beati cervicibus.* On pouvait mettre simplement *illius cervicibus.* Quelle beauté n'ajoute point ce mot, *beati !* La pensée qui est à la fin répond à ce mot, et il faut la faire observer : *exoravit tyrannum ut abire liceret, quòd jam beatus esse nollet.*

La sentence qui termine cette histoire renferme l'instruction morale qu'on en doit tirer ; et le maître n'oublie pas d'en faire usage. Il peut à cette occasion raconter la fable du savetier, qui reporta au financier la somme d'argent qu'il en avait reçue, parce qu'elle lui ôtait son repos et son bonheur.

Il y a bien d'autres remarques à faire sur cette histoire, et pour les manières de parler, et pour les règles de la syntaxe. Mon dessein n'a été que d'en montrer quelques-unes. Tout cela ne se fait pas en une seule leçon. Mais on a soin, après chaque explication, de demander compte aux écoliers de tout ce qui s'est dit. Quelquefois on diffère au lendemain à les interroger ; et l'ont sent mieux par ce délai s'ils ont été attentifs. La traduction qu'on leur donne à faire de ces endroits, ou le jour même, ou quelques jours après, produit le même effet.

J'ajouterai ici une fable de Phèdre, uniquement pour marquer comment il faut faire sentir même aux enfants les beaux endroits.

*Fable du Loup et la Grue.*

Os devoratum fauce quum hæreret lupi,
Magno dolore victus, cœpit singulos
Inlicere pretio, ut illud extraherent malum.
Tandem persuasa est jurejurando gruis,

Gulæque credens colli longitudinem,
Periculosam fecit medicinam lupo.
Pro quo quum facto flagitaret præmium :
Ingrata es, inquit, ore quæ nostro caput
Incolume abstuleris, et mercedem postulas.

Cette fable est courte et simple, mais d'une beauté inimitable dans sa simplicité, qui en fait la principale grace. Les enfants même sont capables d'en sentir toute la finesse, et j'en ai vu plusieurs dans des exercices publics n'y pas laisser échapper un mot qui fût digne de remarque, et en rendre un compte exact.

*Os devoratum.* Ce mot est fort propre pour marquer l'action d'un loup affamé, qui ne mange pas, mais qui avale, ou plutôt qui dévore avec avidité.

*Magno dolore victus, cœpit singulos inlicere pretio.* Le loup naturellement n'est pas un animal doux et suppliant. La violence est son partage. Il lui en coûta donc beaucoup pour descendre à de si humbles prières. Il y eut un long combat entre sa férocité naturelle et la douleur qu'il souffrait. Celle-ci l'emporta enfin; et c'est ce que marque bien le mot *victus. Dolore magno oppressus* ne présentait pas la même image.

*Inlicere* ou *illicere pretio.* Ce mot est élégant et délicat. On en fait sentir la finesse, aussi-bien que des autres composés : *allicere, pellicere;* et on en apporte des exemples tirés d'autres fables de Phèdre.

*Ut illud extraherent malum*, pour dire *illud os.* L'effet pour la cause. Quelle différence!

*Tandem.* Ce mot dit beaucoup, et fait entrevoir que grand nombre d'autres animaux avaient déja passé en revue, mais n'avaient pas été si bêtes que la grue.

*Persuasa est jurejurando.* Elle n'aurait pas ajouté

foi à la simple parole du loup : il lui fallut un serment, et sans doute des plus terribles. Et avec cela la sotte se crut en sûreté.

*Gulæque credens colli longitudinem.* Est-il possible de mieux peindre l'action de la grue? Pour sentir toute la beauté de ce vers, il n'y a qu'à le réduire à la proposition simple : *et collum inserens gulæ lupi. Collum* seul est plat. *Collum longum*, dit plus, mais ne présente point d'image; au lieu qu'en substituant le substantif à l'adjectif, *colli longitudinem*, il semble que le vers s'allonge aussi-bien que le cou de la grue. Mais peut-on mieux exprimer la stupide témérité de cette bête, qui ose mettre son cou dans la gueule du loup, que par ce mot, *credens?* On explique la force de ce mot, et on en apporte plusieurs exemples tirés de Phèdre.

*Periculosam fecit medicinam lupo.* On pouvait dire simplement *os extraxit e gula lupi.* Mais *fecit medicinam* a bien plus de grace; et l'épithète *periculosam* marque quel risque courut cet imprudent médecin. On a soin, en expliquant *medicinam*, qui signifie ici une opération de chirurgie, d'avertir que chez les Anciens les médecins n'étaient point distingués des chirurgiens, et qu'ils en faisaient les fonctions.

*Flagitaret.* Ce verbe signifie demander avec instance et importunité, presser, solliciter, revenir souvent à la charge. *Peteret*, *postularet*, n'auraient pas la même force.

*Ingrata es*, *inquit*, etc. Cette manière, fort ordinaire dans Phèdre et dans tous les récits, est bien plus vive que si l'on disait : *respondit lupus*, *Ingrata es*, etc. On fait remarquer aussi combien la réponse du loup a de vivacité et de force. *Ore nostro* est bien meilleur

que *meo*. Le loup se regarde comme un animal important.

Voici la fable entière, racontée d'une manière simple, et dénuée de tout ornement; ce qui en fait bien mieux sentir toute la beauté. On pourrait accoutumer les enfants à réduire ainsi les endroits qui seraient susceptibles d'un tel changement.

Quum os hæreret in fauce lupi, is, magno dolore oppressus, cœpit singulos animantes rogare ut sibi illud os extraherent. A cæteris repulsam passus est: at gruis persuasa est illius jurejurando, suumque collum lupi gulæ inserens, extraxit os. Pro quo facto quum illa peteret præmium, dixit lupus: Ingrata es, quæ ex ore meo caput abstuleris incolume, et mercedem postulas.

Je laisse au lecteur à conclure combien des histoires et des fables expliquées de cette sorte tous les jours, pendant le cours entier d'une année, sont capables de leur apprendre de latin; et, ce qui est bien plus important, combien elles sont propres à leur former en même temps le goût et l'esprit.

### *De la composition des thêmes.*

Quand les enfants ont déja quelque légère teinture du latin, et qu'ils ont été un peu formés à l'explication, je crois que la composition des thêmes peut leur être fort utile, pourvu qu'elle ne soit pas trop fréquente, sur-tout dans les commencements. Elle les oblige de mettre en pratique les règles qu'on leur a souvent expliquées de vive voix, et d'en faire eux-mêmes l'application, ce qui les grave bien plus profondément dans

leur esprit; elle leur donne occasion d'employer tous les mots et toutes les phrases qu'on leur a fait remarquer dans l'explication des auteurs. Car il serait à souhaiter que les thêmes qu'on leur donne fussent pour l'ordinaire composés sur l'auteur même qu'on leur aurait expliqué, qui leur fournirait des expressions et des locutions déja connues, dont ils feraient l'application selon les règles de leur syntaxe.

Il n'est pas nécessaire d'avertir que les thêmes doivent toujours, autant que cela se peut, renfermer quelque trait d'histoire, quelque maxime de morale, quelque vérité de religion. C'est une coutume anciennement établie dans l'université, et qui y est assez généralement pratiquée. Elle est d'une grande importance pour les jeunes gens, dont insensiblement elle remplit l'esprit de connaissances curieuses et de principes utiles pour la conduite de la vie. J'ai déja remarqué ce que dit Quintilien au sujet des exemples que les maîtres à écrire proposent pour modèles aux enfants. Il ne veut point que ces exemples soient composés de mots bizarres et de pensées frivoles [1], qui ne forment aucun sens, mais qu'ils renferment des maximes solides qui apprennent quelque vérité. La raison qu'il en apporte est très-sensée. Ces maximes, dit-il, qu'on a apprises dans l'enfance, nous suivent jusque dans la vieillesse; et l'impression qu'elles ont faite sur l'esprit encore tendre passe jusqu'aux mœurs, et influe sur la conduite. Car [2],

[1] « Ii versus, qui ad imitationem scribendi proponentur, non otiosas velim sententias habeant, sed honestum aliquid monentes. Prosequitur hæc memoria in senectutem, et impressa animo rudi usque ad mores proficiet. » (Quint. lib. 1, cap. 2.)

[2] « Naturâ tenacissimi sumus eorum quæ rudibus annis percipimus; ut sapor, quo nova imbuas, durat. » (Id. ibid. cap. 1.)

Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
Testa diù.

(Horat. lib. 1, *epist.* 2.)

ajoute-t-il ailleurs, il en est de l'esprit des enfants comme d'un vase neuf, qui conserve long-temps l'odeur de la première liqueur qu'on y a versée : ainsi les premières idées qu'on reçoit dans un âge peu avancé ne s'effacent ordinairement qu'avec peine.

Tout cela est encore plus vrai par rapport aux thêmes. On sent bien quel ridicule il y a de les remplir toujours de phrases triviales, ou qui ne signifient rien. *Pierre est plus riche que Paul, et doit être plus estimé que lui.... Lépidus est venu de Lyon à Paris, et il m'a apporté l'argent qu'il avait reçu de mon père.... Un écolier diligent doit se repentir de n'avoir pas étudié les leçons que son maître lui a enseignées.* Ne pourrait-on pas appliquer les mêmes règles à des exemples plus intéressants? *La science doit être plus estimée que les richesses, et la vertu est encore plus précieuse que la science.... Cyrus, roi des Perses, ayant enfin pris Babylone, permit aux Juifs de retourner à Jérusalem, et il renvoya dans cette ville les vases sacrés qui en avaient été autrefois transportés à Babylone, et que Baltazar avait souillés dans un festin public.... Des enfants chrétiens doivent avoir honte de ne point lire les livres sacrés, qui sont comme une lettre que le père céleste leur a écrite.*

Je ne crois pas pourtant qu'un maître doive se gêner au point de n'oser jamais donner que des phrases qui portent avec elles quelques instructions, et de vouloir toujours mettre dans ses thêmes un raisonnement suivi. Il se donnerait souvent une torture inutile pour y réussir, sur-tout dans les thêmes d'imitation ; et il doit réserver son travail pour des choses qui en soient

plus dignes. Des phrases séparées lui coûteront moins, et ne sont pas moins avantageuses pour les écoliers.

Il y a dans les thêmes d'imitation un juste milieu à garder entre une trop grande facilité, qui ne laisserait presque aux enfants d'autre travail que celui de copier les mots et les phrases de leur auteur, et une trop grande difficulté, qui leur ferait perdre beaucoup de temps, et qui souvent serait au-dessus de leur portée. L'endroit qu'on leur donne à imiter ne doit pas être long. D'abord il est bon qu'ils n'aient presque que les cas et les temps à changer. Quelquefois ils n'auront que les tours à imiter, et non les paroles. Il est nécessaire que le maître ait préparé le thême avant que d'expliquer l'endroit sur lequel il doit le donner, parce qu'en expliquant il insiste principalement sur les phrases et sur les règles qu'il a dessein d'y faire entrer.

Il y aurait une autre manière de faire composer les enfants, qui pourrait aussi convenir aux classes plus avancées, et qui me paraîtrait fort utile, quoiqu'elle ne soit pas usitée. Ce serait de leur faire faire quelquefois des thêmes en classe, comme on leur y fait expliquer les auteurs, c'est-à-dire de vive voix. Par là on leur apprend plus facilement et plus certainement à faire usage de leurs règles et de leurs lectures, et on les accoutume à se passer de dictionnaires; à quoi je voudrais que l'on tendît, parce que l'habitude de les feuilleter entraîne une perte de temps considérable. Je suis persuadé qu'on reconnaîtra par l'expérience que les jeunes gens, pourvu qu'ils veuillent faire quelque effort, trouveront par eux-mêmes presque toutes les expressions et toutes les phrases qui entreront dans un thême. Ce ne sera que pour un petit nombre de

mots qui leur seront nouveaux et inconnus qu'ils seront obligés d'avoir recours aux dictionnaires, dont par cette raison les plus courts et les plus simples seront les meilleurs pour eux.

Il est aussi d'une grande importance que les méthodes qu'on met entre les mains des jeunes gens soient faites avec soin. J'ai souvent entendu dire à quelques professeurs, par rapport à celles dont on se servait pourlors, et je crois que ce sont encore à-présent les mêmes dans plusieurs colléges, que, quoique le fond en soit très-bon, il y aurait quelques changements, quelques retranchements, quelques additions à y faire. Pour y réussir, il me semble qu'il y a une voie assez facile, et qui est très-naturelle; c'est de prier ceux qui enseignent dans ces classes depuis quelque temps de vouloir bien mettre par écrit les remarques qu'ils auront faites sans doute sur un livre dont ils font usage depuis plusieurs années; après quoi un maître habile qui aurait de l'expérience en ce genre, profitant des différentes vues qu'on lui aurait données, réformerait en beaucoup de choses ces sortes de méthodes, et y mettrait plus d'ordre et de clarté qu'il n'y en a. Ce travail, quoique sur de petites choses, n'est pas indigne d'un habile homme. *In tenui labor, at tenuis non gloria.*

### *De ce qu'il faut observer dans les classes plus avancées; savoir, quatrième, troisième et seconde.*

Les règles qu'on a données jusqu'ici pour les deux classes inférieures peuvent convenir aux autres en plusieurs points; mais ces dernières demandent quelques observations particulières : 1° sur le choix des auteurs

qu'on y doit expliquer; 2° sur ce qu'on doit principalement remarquer en les expliquant; 3° sur la nécessité d'accoutumer les jeunes gens à parler la langue latine.

### 1. *Du choix des livres qu'on explique.*

Les livres qu'on a coutume d'expliquer en quatrième se réduisent presque à ceux-ci : les Commentaires de César, les Comédies de Térence, quelques Traités et des Lettres de Cicéron, l'Histoire de Justin.

Il n'y a rien de plus parfait dans leur genre que les Commentaires de César, et je m'étonne que Quintilien [1], qui a parlé de quelques harangues qu'on avait de lui, dont la force et la vivacité font connaître, dit-il, que ce Romain avait le même feu en parlant qu'en combattant, n'ait pas dit un seul mot de ses Commentaires. On y voit régner par-tout une élégance et une pureté de langage admirable, qui était son caractère particulier; et l'on pourrait dire qu'ils se sentent de la naissance et de la noblesse de leur auteur, comme Quintilien le dit des ouvrages de Messala [2]. Peut-être que, regardant ces commentaires comme de simples mémoires, et non comme une histoire en forme, il a cru n'en devoir point faire mention.

Cicéron leur rend plus de justice. Il parle d'abord des harangues de César, et il dit qu'à la pureté du

[1] « C. Cæsar si foro tantùm vacâsset, non alius ex nostris contra Ciceronem nominaretur. Tanta in eo vis est, id acumen, ea concitatio, ut illum eodem animo dixisse, quo bellavit, appareat. » (Quintil. lib. 10, cap. 1.)

« Exornat hæc omnia mirâ sermonis, cujus propriè studiosus fuit, elegantiâ. » (Ibid.)

[2] « Quodammodò præ se ferens in dicendo nobilitatem suam. » (Ib.)

langage [1], dont non-seulement un orateur, mais tout citoyen romain doit se piquer, il a ajouté tous les ornements de l'éloquence. Ensuite il passe à ses Commentaires, et il en fait un magnifique éloge, que j'ai rapporté ci-devant.

Mais il faut avouer que les graces et les beautés de cet auteur se font mieux sentir à des personnes qui ont le goût et le jugement formés qu'à des enfants tels qu'on les suppose en quatrième. L'imagination vive et prompte des jeunes gens aime la variété et le changement d'objets, et s'accommode moins de cette espèce d'uniformité qui règne dans les Commentaires de César, où l'on ne voit presque autre chose que des campements d'armée, des marches, des siéges de ville, des batailles, des harangues faites aux soldats par le général. Cette raison empêche quelques professeurs de faire voir cet auteur en quatrième, et je n'ai garde de les blâmer.

Il y en a qui en excluent aussi Térence, mais par une raison tout opposée; car c'est la crainte du plaisir que les jeunes gens y trouvent et du goût qu'ils y prennent [2], qui le leur rend suspect. Je sais que messieurs de Port-Royal, qu'on ne soupçonnera pas de relâchement pour ce qui regarde les mœurs, n'en ont pas cru la lecture dangereuse aux jeunes gens, puisqu'ils ont exprès traduit pour eux quelques comédies, après en avoir retranché certains endroits qui blessent ouvertement la

[1] « Ad hanc elegantiam verborum latinorum (quæ, etiamsi orator non sis, et sis ingenuus civis romanus, tamen necessaria est), adjungit illa oratoria ornamenta dicendi.» (*Brut.* n. 261.)

[2] « Libenter hæc didici (*disait S. Augustin en parlant de Térence*), et delectabar miser; et ob hoc bonæ spei puer appellabar. » (*Confess.*, lib. 7, cap. 16.)

pudeur. Mais ce ne sont pas ces endroits seuls qui sont à craindre pour les jeunes gens, c'est le fond même des comédies, et l'intrigue, qu'il faut nécessairement leur expliquer, si l'on veut qu'ils en entendent la suite : intrigue capable d'allumer en eux une passion qui ne leur est que trop naturelle, qui en entraîne un si grand nombre quand ils sont dans un âge plus avancé, et qui fait tant de ravages dans les familles. Le poëte emploie tout son génie et tout son art, non-seulement à excuser, mais même à justifier cette passion, que le paganisme ne trouvait point criminelle, et à jeter un ridicule complet sur la conduite d'un père qui prend de sages précautions pour l'éducation de son fils, pendant qu'il donne pour modèle celle d'un autre père qui ferme les yeux sur les débauches du sien, et qui lui lâche entièrement la bride. Que peut-on raisonnablement opposer à la juste crainte d'un professeur qui sent toute la beauté et toute la délicatesse de Térence, mais qui sent encore davantage le danger et le poison caché sous ces fleurs? « Je n'en condamne pas les mots, « disait S. Augustin [1] en parlant de ce poëte : ce sont des « vases choisis et précieux ; mais je condamne le vin de « l'erreur que des maîtres enivrés nous présentaient « dans ces vases, et qu'on nous forçait de boire sous « peine d'être châtiés, sans qu'il nous fût permis d'en « appeler à quelque juge sobre et raisonnable. » Quintilien [2] veut qu'on diffère la lecture des comédies à un

Lib. 1, c. 5.

[1] « Non accuso verba, quasi vasa electa atque pretiosa ; sed vinum erroris, quod in eis nobis propinabatur ab ebriis doctoribus, et, nisi biberemus, cædebamur, nec appellare ad aliquem judicem sobrium licebat. » (*Confess.* lib. 1, cap. 17.)

[2] M. Gaullyer, professeur au collége du Plessis, dans l'avertissement qui est à la tête du livre qu'il vient de donner sur la poétique, parle ainsi de ce que je dis ici de Térence :

temps où les mœurs seront en sûreté : peut-on blâmer un maître chrétien qui aura la même délicatesse?

*M. Rollin, fondé sur un passage de Quintilien, en a interdit la lecture.* Et, après avoir rapporté plusieurs preuves du sentiment qu'il soutient, il termine sa réfutation par ces paroles : *Un passage de Quintilien, probablement mal entendu et mal cité, doit-il prévaloir sur tant de bonnes raisons et tant d'autorités si respectables?*

1° Si M. Gaullyer avait lu avec quelque attention l'endroit qu'il réfute, il aurait remarqué que je n'*interdis* point la lecture de Térence, et que je ne blâme en aucune sorte les maîtres qui l'expliquent dans leurs classes. J'ai avancé seulement que je ne croyais pas qu'on pût blâmer la conduite de ceux qui, par un motif de religion, en useraient autrement.

2° Je ne vois pas en quoi j'ai mal entendu et cité mal à propos l'endroit de Quintilien, l. 1, c. 5. Voici ses paroles : *Quum mores in tuto fuerint, inter præcipua legenda erit* (Comœdia). Ne signifient-elles pas clairement que *la Comédie* ne *doit être lue* que *lorsque les mœurs seront en sûreté?* et par là Quintilien n'insinue-t-il pas que la comédie peut être nuisible aux mœurs?

3° M. Gaullyer suppose que tout mon raisonnement dans ce que je dis sur la lecture de Térence n'est fondé que sur le passage de Quintilien. Quand cela serait ainsi, mon raisonnement n'en serait pas moins juste ni moins fort. Selon Quintilien, la lecture des comédies, faite dans un temps où les mœurs ne sont point encore en sûreté, peut être dangereuse. Selon le même Quintilien, les maîtres, dans le choix des livres qu'ils font lire aux jeunes gens, doivent être plus attentifs à la pureté des mœurs qu'à celle du langage, parce que les premières impressions durent long-temps et ont de grandes suites. *Cætera admonitione magnâ egent : imprimis, ut teneræ mentes, tracturæque altiùs quicquid rudibus et omnium ignaris insederit, non modò quæ diserta, sed vel magis quæ honesta sunt, discant.* (Quint. lib. 1, cap. 5.) Il s'ensuit naturellement de ce principe qu'on ne doit pas blâmer un maître chrétien qui croit ne devoir point encore mettre entre les mains des jeunes gens les comédies de Térence. Mais j'ai si peu insisté sur ce passage de Quintilien, que je n'en ai pas même cité les paroles.

4° Le fort de mon raisonnement consiste dans une réflexion qui est tirée du fond même de l'ouvrage dont il s'agit, c'est-à-dire de la nature et de la qualité des comédies de Térence, des matières qui y sont traitées, des principes qui y sont répandus, des intrigues qui y règnent depuis le commencement jusqu'à la fin; intrigues qui sont incontestablement très-dangereuses pour la jeunesse. Voilà sur quoi j'ai insisté pendant près de deux pages; et c'est sur quoi M. Gaullyer ne dit pas un mot. Quand on entreprend de réfuter un sentiment, sur-tout s'il intéresse les mœurs, il me semble qu'il conviendrait de le faire avec plus d'exactitude.

Avant la troisième édition de cet ouvrage, je n'avais pas encore lu un livre intitulé *Terentius christianus*, imprimé à Cologne l'an 1604, et composé par un principal du collége de la ville de Harlem, *Cornelius Schonæus Goudanus*[1]. Il est marqué dans la préface de ce livre que ce principal, homme d'un grand mérite et d'une grande réputation, était amèrement affligé, aussi-bien qu'un grand nombre d'autres personnes de sa profession, de ce qu'on laissait entre les mains de la jeunesse un auteur aussi dangereux pour les mœurs que l'était Térence; et ce danger, selon lui, venait sur-tout du fond même des pièces, qui, sous une diction la plus délicate et la plus élégante qu'il soit possible d'imaginer, cache un poison d'autant plus pernicieux qu'il est plus subtil, et qu'il n'alarme point les oreilles chastes par des saletés grossières, comme cela est ordinaire à Plaute. Pour remédier à cet inconvénient, ce principal, plein d'un zèle bien louable pour l'avancement de la jeunesse, aussi-bien dans la piété que dans les belles-lettres, composa plusieurs pièces à l'imitation des comédies de Térence, mais dont les sujets sont tirés de l'Écriture sainte. J'en ai lu les deux premières, qui m'ont paru d'une grande beauté. Les règles du théâtre n'y sont pas exactement gardées, mais la diction y est d'une pureté et d'une élégance qui approchent beaucoup de celles de Térence, dont on sent bien que l'auteur avait exprès étudié avec soin le génie et le style, et qu'il a fait passer heureusement dans les pièces chrétiennes qu'il nous a laissées. Je pourrai bien en faire imprimer une ou deux, pour

[1] De Goude, ville des Pays-B[illegible], dans la Hollande.

tirer de l'oubli un écrivain qui mérite certainement d'être plus connu des gens de lettres qu'il ne l'est, et sur-tout de ceux à qui l'éducation de la jeunesse est confiée. Ce livre serait fort propre pour les séminaires, où de pieux ecclésiastiques se font quelquefois un devoir de ne laisser entre les mains des jeunes clercs que des livres qui respirent la piété et le christianisme.

Les Lettres de Cicéron, ses Paradoxes, ses Traités de la vieillesse, de l'amitié, des devoirs de la vie civile, et d'autres pareils, sont d'un grand secours pour la quatrième et pour la troisième. La pureté et l'élégance du latin ne sont pas les plus grands avantages qu'y trouvent les jeunes gens : tout le monde sait combien ces livres philosophiques sont remplis d'excellentes maximes. Mais, comme souvent aussi ils sont remplis de raisonnements subtils, abstraits, et qui supposent une profonde connaissance de l'ancienne philosophie, la plupart des maîtres avouent que beaucoup d'endroits de ces livres sont au-dessus de la portée de leurs écoliers; et c'est ce qui me ferait souhaiter qu'on fît aussi, pour la quatrième et pour la troisième, ce que j'ai marqué pour les deux classes précédentes, c'est-à-dire qu'on tirât de plusieurs auteurs, et sur-tout des ouvrages philosophiques de Cicéron, des histoires et des maximes proportionnées à la force de ces classes; car il ne s'agit pas pour-lors de faire comprendre aux jeunes gens la suite d'un raisonnement long et obscur, ce qui est beaucoup au-dessus de leur âge, mais de les former à la pureté du latin et de leur donner de bons principes. Or, des extraits faits avec soin et avec discernement, qui pourraient avoir quelquefois une longueur raisonnable, seraient également propres pour

ces deux vues, et n'auraient point les inconvénients qui sont inévitables quand on explique tout de suite des livres qui certainement n'ont point été faits pour apprendre le latin à des jeunes gens.

J'insiste d'autant plus sur cet article, qu'il y a peu d'historiens qui conviennent à ces deux classes. La quatrième, outre César, n'a que Justin, dont la latinité n'est pas bien pure. La troisième est réduite à Quinte-Curce et à Salluste, qu'il y faut expliquer alternativement chaque année. Le premier, quoiqu'il ne soit pas du siècle d'Auguste, plaît fort aux jeunes gens à cause de son style fleuri et des faits intéressants qu'il renferme. Pour Salluste, il n'y a point d'auteur qu'on puisse lui préférer. Quintilien ne craint point de le mettre en parallèle avec Thucydide, si estimé parmi les historiens grecs; et il croit faire beaucoup d'honneur à Tite-Live, après avoir fort relevé son mérite, de dire que par tant d'excellentes qualités [1], mais d'un genre tout différent de celles de Salluste, il est venu à bout d'atteindre à l'immortelle réputation que ce dernier s'est acquise par sa merveilleuse brièveté. En effet Salluste [2], aussi-bien que Thucydide, a écrit d'un style extrêmement vif, serré, concis : il a presque autant de pensées que de mots, et laisse entendre beaucoup plus de choses qu'il n'en dit. Mais c'est ce caractère-là même qui donne lieu de craindre que cet auteur ne soit trop fort pour la troisième; et je suis d'autant plus porté à le croire, que, dans des conférences établies pour en exa-

[1] « Immortalem illam Sallustii velocitatem diversis virtutibus consecutus est. » (Quint. lib. 10, cap. 1.)

[2] « Densus, et brevis, et semper instans sibi. » (Ibid.)

« Ita creber est rerum frequentiâ, ut verborum propè numerum sententiarum numero consequatur. » (Lib. 2 *de Orat.* n. 56.)

miner et en éclaircir les difficultés, j'ai vu de fort habiles maîtres très-embarrassés à découvrir le sens d'un grand nombre d'endroits. Quoi qu'il en soit, il n'y a point d'auteur qui nous donne une plus juste idée de la république romaine que Salluste, et qui peigne avec de plus vives couleurs le génie et les mœurs de son siècle, qu'il nous est très-important de bien connaître.

Pour la seconde, elle est riche en ouvrages excellents qu'on y peut faire lire aux jeunes gens : l'Histoire de Tite-Live, les Traités de Cicéron sur l'orateur, ses livres philosophiques, et quelques-unes de ses Harangues. Mais tout cela demande encore du choix et du discernement, et je ne crois pas qu'on doive se faire une loi d'expliquer ces auteurs tout de suite. On ne peut, pendant le cours d'une année entière, en voir qu'une partie fort bornée, quatre ou cinq livres, par exemple, de Tite-Live ; encore est-ce beaucoup. En ce cas n'est-il pas plus prudent de passer les endroits qui sont moins intéressants, tels que sont, dans la première décade, la plupart de ceux où l'historien rapporte les disputes des tribuns, et plusieurs petites guerres, dont on se contente de leur donner de vive voix quelque idée, pour s'arrêter plus long-temps sur les grands événements, qui plaisent infiniment plus, et qui sont plus capables de former l'esprit? J'en dis autant des Traités de Cicéron sur l'éloquence et sur la philosophie, qui demandent encore plus qu'on y applique cette règle. Serait-il supportable, en expliquant l'admirable livre intitulé *Orator*, qu'on vît tout entier et de suite le traité des nombres, qui renferme près de cent chiffres, et où il y a tant de choses au-dessus de la portée des jeunes gens, et tout-à-fait inutiles par

rapport au but qu'on se propose, qui est de leur apprendre la langue latine et de leur former le goût? Il faut donc qu'un maître habile et prudent fasse le choix des endroits qu'il veut expliquer; et je lui appliquerais volontiers, à cet égard, ce que dit Quintilien en parlant de l'orateur : *nihil esse, non modò in orando, sed in omni vita, prius concilio.*

## II. *De ce qu'il faut principalement remarquer, en expliquant les auteurs dans les classes plus avancées.*

On peut réduire à cinq ou six articles les remarques qu'on doit faire en expliquant les auteurs : 1° la syntaxe, qui rend raison de la construction des différentes parties du discours; 2° la propriété des mots, c'est-à-dire leur signification propre et naturelle; 3° l'élégance du latin, par où l'on fait connaître ce que cette langue a de plus fin et de plus délicat; 4° l'usage des particules; 5° certaines difficultés particulières plus marquées; 6° la manière de prononcer et d'écrire le latin, qui n'est pas indifférente même pour l'intelligence des anciens auteurs. Je n'ajoute point ici ce qui regarde les pensées, les figures, la suite et l'économie du discours, parce que je me réserve à en parler avec quelque étendue dans un autre endroit.

### 1. *De la syntaxe.*

Comme cette partie n'a pu être enseignée que très-superficiellement dans les deux premières classes, il est absolument nécessaire que les jeunes gens en soient

instruits plus à fond à mesure qu'ils avancent en âge. Il ne faut pas croire que la grammaire, qui a plus de solidité que d'éclat [1], et qui par cette raison paraît à de certaines personnes méprisable, soit indigne de ceux qui se trouvent dans les classes supérieures. Elle a non-seulement de quoi aiguiser l'esprit des jeunes gens [2], mais aussi de quoi exercer l'érudition des maîtres, et elle ne peut nuire qu'à ceux qui s'y arrêtent et s'y bornent, et non à ceux qui s'en servent comme d'un degré et d'un chemin pour passer à d'autres connaissances plus élevées. C'est elle qui met les jeunes gens en état de rendre raison des différentes constructions qui se rencontrent dans le discours, et de résoudre beaucoup de difficultés qui, sans ce secours, sont très-embarrassantes. Pour cela, il faut qu'ils aient dans l'esprit certaines règles courtes, nettes, précises, qui leur servent comme de clefs pour entrer dans l'intelligence des auteurs.

On trouve dans ces auteurs le relatif *qui*, *quæ*, *quod*, construit en différentes manières. *Populo ut placerent quas fecisset fabulas* (TERENT.). *Urbem quam statuo, vestra est* (VIRG.). *Darius ad eum locum, quem Amanicas pylas vocant, pervenit* (CURT.). *Ad eum locum, quæ appellatur Pharsalia, applicuit* (CÆS.). Le maître doit savoir exactement toutes les règles qui regardent le relatif. Il ne donne d'abord aux enfants que

[1] « Plus habet in recessu, quàm in fronte promittit.... Sola omni studiorum genere plus habet operis quàm ostentationis. » (QUINT. lib. I.)

[2] « Interiora velut sacri hujus adeuntibus apparebit multa rerum subtilitas, quæ non modò acuere puerilia ingenia, sed exercere altissimam quoque eruditionem ac scientiam possit. » (Ibid.)

« Non obstant hæ disciplinæ per illas euntibus, sed circa illas hærentibus. » (Ibid.)

les plus simples et les plus faciles. Il leur explique les autres dans les classes plus avancées, à mesure que l'occasion s'en présente.

Il y a une infinité de manières de parler dans la langue latine dont on ne saurait rendre raison qu'en sous-entendant le mot *negotium* ou quelque autre pareil. *Triste lupus stabulis. Varium et mutabile semper femina* (VIRG.). *Parentes, liberos, fratres vilia habere* (TAC.). *Annus salubris et pestilens contraria* (CIC.). *Ultimum dimicationis* (LIV.), supp. *tempus. Amara curarum* (HORAT.). *Ad Castoris*, supp. *ædem. Est regis*, supp. *officium. Abesse bidui*, supp. *itinere.*

En combien d'occasions faut-il avoir recours, ou à quelque hellénisme, ou à d'autres règles pour rendre compte de certaines constructions extraordinaires! *Quum scribas, et aliquid agas quorum consuevisti* (Lucceius Ciceroni). *Sed istum, quem quæris, ego sum* (PLAUT.). *Illum, ut vivat, optant* (TER.). *Hæc me, ut confidam, faciunt* (CIC.). *Istud, quicquid est, fac me ut sciam* (TER.). *Abstine irarum. Desine lacrymarum. Regnavit populorum.*

Je me contente de ce petit nombre d'exemples. Ce qu'on en doit conclure, c'est qu'un maître, pour être en état de bien expliquer les auteurs aux jeunes gens, et de leur rendre compte de tout, doit posséder en perfection toutes les règles de la syntaxe, en avoir approfondi les raisons, les avoir comparées avec les passages des anciens auteurs, et les rappeler, autant qu'il se peut, à de certains principes généraux qui servent comme de base et de fondement à l'intelligence du latin. La méthode latine de Port-Royal fournit à un maître la plus grande partie des réflexions qui lui sont néces-

saires sur cette matière; et ce serait une négligence bien condamnable si l'on ne faisait point usage d'un tel secours.

### 3. *De la propriété des mots.*

On doit avoir une attention particulière à bien faire remarquer la propriété des mots, c'est-à-dire leur signification propre et naturelle, et pour cela marquer, selon le besoin, leur origine et leur étymologie, d'où ils sont dérivés, de quoi ils sont composés. Quelques exemples rendront la chose plus sensible.

*Reus* signifie également les deux parties qui plaident. *Reos appello, non eos modò qui arguuntur, sed omnes quorum de re disceptatur* (lib. 2. de Orat. n. 183). *Reos appello, quorum res est* (ibid. n. 321). On appelle aussi *reus* celui qui s'est engagé par promesse ou autrement, et qui est ensuite obligé d'accomplir ce qu'il a promis. *Reus dictus est a re quam promisit ac debet* (Paulus). D'où vient cette belle expression de Virgile, *voti reus*. Cependant *reus* est souvent opposé à *petitor*. *Quis erat petitor? Fannius. Quis reus? Flavius* (pro Q. Rosc. n. 42). Et il paraît que c'était là sa plus ordinaire signification.

*Crimen*, en bonne latinité, signifie accusation [1], et il vient peut-être du grec κρίμα, *judicium*. *Ingrati animi*

[1] « En vers, les bons auteurs l'emploient avec ce sens.

Virgile :

Et *crimine* ab uno
Disce omnes.
(*Æneid.* II. 65.)

Ovide :

Protinùs hoc vetiti *criminis* acta rea est.
(*Trist.* II. 306.)

Silius Italicus :

Pygmalioneis quondam per cærula terris
Pollutum fugiens fraterno *crimine* regnum
Fatali Dido Libyes appellitat oræ.
(I, 22; cf. II, 523.)

On peut ajouter deux passages de Valérius Flaccus (*Argonaut.* IV, 430; V, 659). — L.

*crimen horreo... Laudem imperatoriam criminibus avaritiæ obteri.... Falsum crimen, tanquam venenatum aliquod telum, in aliquem jacere* (Cic.). Des personnes habiles croient que ce mot, dans les bons auteurs, ne signifie jamais crime : je n'oserais pas l'assurer.

*Facinus* signifie un coup de main, une action hardie. Quand il est seul, il signifie ordinairement un crime, une action noire. *Nihil ibi facinoris, nihil flagitii prætermissum* (Liv.). Avec une épithète, il se prend également en bonne et en mauvaise part. *Qui aliquo negotio intenti, præclari facinoris, aut bonæ artis famam quærunt* (Sallust.). *Facinus præclarissimum, pulcherrimum, rectissimum* (Cic.). *Voluntario facinori veniam dari non oportere... Scelestum ac nefarium facinus* (Cic.). Mais *facinorosus* ne se prend qu'en mauvaise part.

*Socordia* et *desidia* se trouvent joints dans la préface que Salluste a mise à la tête de son histoire de Catilina : *socordiâ atque desidiâ bonum otium conterere.* Ces deux mots ont à-peu-près la même signification, mais cependant avec quelque différence. Valla croit que l'un regarde l'esprit, et l'autre le corps : *Socordia est inertia animi, desidia autem corporis.* Je ne sais si cette distinction est bien fondée.

*Socordia* a pour racine *cor*, dont les composés sont *concors*, *discors*, *excors*, *vecors*, et *secors* ou *socors*, id est, *sine corde.* Ce dernier signifie paresseux, lâche, négligent, nonchalant, indolent. *Nolim cæterarum rerum te socordem eodem modo* (Ter.). *M. Glabrionem benè institutum avi Scævolæ diligentiâ, socors ipsius natura negligensque tardaverat* (Cic.). *Socors futuri* (Tac.), qui se soucie peu de l'avenir. On voit par là

que *socordia* signifie *lâcheté, paresse, négligence, lenteur. Pœnus advena ab extremis orbis terrarum terminis nostrâ cunctatione et socordiâ jam huc progressus* (Liv.). Quintilien joint à ce substantif deux belles épithètes pour peindre cette nonchalance qui aveugle et endort la plupart des pères et des mères sur les défauts de leurs enfants : *si non cæca ac sopita parentum socordia est.* Tacite oppose *industria* à *socordia. Languescet alioqui industria, intendetur socordia.* On expliquera dans la suite ce que signifie *industria.*

*Desidia* vient de *sedeo*, dont les dérivés sont *obses, præses, reses, deses*, qui ont le génitif en *idis*. Ces deux derniers signifient *paresseux, endormi, nonchalant, fainéant, oisif, lent, qui ne fait rien. Desidem romanum regem inter sacella et aras acturum esse regnum rati... Sedemus desides domi, mulierum ritu inter nos altercantes... Timere Patres residem in urbe plebem* (Liv.). *Reses aqua* (Var.), eau croupie. On voit par là ce que signifie *desidia. Langori desidiæque se dedere* (Cic.). *Marcescere desidiâ et otio* (Liv.). Virgile se sert heureusement de ce mot pour caractériser le faux roi des abeilles, que sa fainéantise rendait pesant et malpropre. *Ille horridus alter Desidiâ, latamque trahens inglorius alvum;* au lieu que le véritable roi, actif et laborieux, éclatait de beauté. Je ne puis m'empêcher d'ajouter encore le vers d'Horace si plein de sens : *vitanda est, improba Siren, Desidia.*

*Industria* signifie proprement *activité de l'esprit, application, attention, travail, soin, diligence. Ingenium industriâ alitur... Mihi in labore perferendo industria non deerit... Enitar ne desideres aut industriam meam, aut diligentiam.... Perfectum ingenio, elabo-*

*ratum industriâ.... Demosthenes dolere se aiebat, si quandò opificum antelucanâ victus esset industriâ* (Cic.). *Industrius* signifie aussi proprement *un homme laborieux, actif, vigilant*, φιλόπονος. *Homo navus et industrius... Homo vigilans et industrius... In rebus gerendis vir acer et industrius* (Cic.). Comme c'est par le travail et l'application qu'on réussit dans les affaires, et qu'on se rend habile, je ne sais si *industria* ne pourrait pas aussi signifier *industrie, adresse, habileté.* Je n'oserais pas le nier, mais je doute qu'on en trouve des exemples, et je suis étonné que le petit dictionnaire imprimé chez Boudot ne lui ait donné que cette dernière signification, sans parler de l'autre, qui au moins est la plus ordinaire. Un maître n'oublie pas de faire remarquer aux jeunes gens que ce mot s'emploie encore dans un autre sens : *de*, ou *ex industria*, exprès, à dessein, de propos délibéré.

Il est bon de faire discerner aux jeunes gens la signification de certains mots, dont on n'aperçoit pas facilement la différence.

On confond assez souvent *tutus* et *securus*. *Tutus* signifie *sûr, assuré, qui est sans danger, qui n'a rien à craindre; securus*, qui est *sans crainte, sans soin, sans inquiétude : quasi sine cura.* De là vient ce beau mot de Sénèque : *Tuta scelera esse possunt, secura non possunt.* Epist. 97.

Il y a de la différence entre *gratus* et *jucundus*. Le premier signifie une chose *qui nous fait plaisir*, et dont on sait bon gré ; le second, une chose *agréable* et qui cause de la joie. Or une chose peut nous faire plaisir et ne nous être pas agréable : comme d'être promptement instruit d'une nouvelle triste et fâcheuse,

mais qu'il nous importe de savoir. Cicéron distingue ces deux significations. *Ista veritas, etiamsi jucunda non est, mihi tamen grata est* (*Att.* lib. 3, epist. 66). *Cujus officia jucundiora scilicet sæpè mihi fuerunt, nunquam tamen gratiora* (lib. 4, *epist. fam.* 6).

Dans l'usage ordinaire, *gaudere* et *lætari* se confondent, et sont indifféremment employés. Cependant, à parler exactement, ils ont une signification différente. *Gaudium* marque une joie plus modérée et plus intérieure, *lætitia* une joie qui éclate au-dehors d'une manière plus vive et moins mesurée. D'où vient que Cicéron dit qu'il y a des occasions où *gaudere decet, lætari non decet* (*Tusc.* lib. 4, n. 66).

Il distingue aussi *amare* et *diligere*. *Quis erat qui putaret ad eum amorem, quem erga te habebam, posse aliquid accedere? Tantum accessit, ut mihi nunc denique amare videar, anteà dilexisse* (*ad Att.* lib. 14, ep. 20). Il semble qu'*amare* marque un amour qui vient du cœur et de l'inclination; *diligere*, un amour fondé sur l'estime.

Il peut arriver aux plus habiles gens de se tromper dans l'intelligence de certains mots dont l'usage est rare, tels que sont par exemple la plupart de ceux qui regardent les arts. Cicéron, dans une lettre à son ami Atticus, ne rougit point d'avouer qu'un matelot lui avait appris la véritable signification d'un terme de marine qu'il avait long-temps ignorée, et sur laquelle il s'était trompé. *Arbitrabar sustineri remos, quum* inhibere *essent remiges jussi. Id non esse ejusmodi didici heri, quum ad villam nostram navis appelleretur: non enim sustinent, sed alio modo remigant. Id ab* ἐπωγῇ *remotissimum est...* Inhibitio *remigum motum* Epist. ad Attic. 21, lib. 13.

*habet, et vehementiorem quidem, remigationis navem convertentis ad puppim.* En effet, Cicéron, dans un ouvrage composé sept ou huit ans avant la lettre qui vient d'être citée, avait donné à ce mot *inhibere* le sens qu'il reconnut depuis être faux. *Ut concitato navigio, quum remiges* inhibuerunt, *retinet tamen ipsa navis motum et cursum suum intermisso impetu pulsuque remorum : sic in oratione perpetua, quum scripta deficiunt, parem tamen obtinet oratio reliqua cursum, scriptorum similitudine et vi concitata.*

Lib. I, de Orat. n. 153.

### 3. *De l'élégance et de la délicatesse du latin.*

Quoiqu'on puisse dire des auteurs de la bonne latinité que tout y est pur et élégant, il faut pourtant avouer qu'on y rencontre en plusieurs endroits une certaine finesse d'élocution plus marquée qui se fait bien sentir et discerner à quiconque a du goût : comme dans un parterre rempli de belles fleurs il y en a certaines d'un prix et d'une beauté exquise, que les connaisseurs ne confondent pas avec celles qui sont plus communes. On s'aperçoit bientôt, dans ceux qui composent en latin, s'ils ont pris dans les Anciens cette teinture d'une latinité fine et delicate. On voit souvent des discours où la diction est pure, correcte, intelligible, mais dénuée de cette grace dont nous parlons ; en sorte qu'on pourrait y appliquer ce mot de Tacite : *magis extra vitia quàm cum virtutibus.*

Cette finesse et cette délicatesse d'expression consiste quelquefois dans un seul mot, quelquefois dans une phrase entière. J'en rapporterai quelques exemples dans l'un et dans l'autre genre.

*Satietas.* Quand ce mot se dit de la nourriture, il est commun. *Cibi satietas et fastidium subamarâ aliquâ re relevatur, aut dulci mitigatur* (Cic.). Mais dans le sens figuré il a beaucoup d'élégance. *Quum naturam ipsam expleveris satietate vivendi... Ego meî satietatem magno labore meo superavi.... Necesse est ut orator aurium satietatem delectatione vincat.... Difficile dictu est quænam causa sit cur ea quæ maximè sensus nostros impellunt, et specie primâ acerrimè commovent, ab iis celerrimè fastidio quodam et satietate abalienemur.... Mirum me desiderium tenet urbis, satietas autem provinciæ* (Cic.). *Sicubi eum satietas hominum, aut negotii si quandò odium ceperat* (Ter.). On met quelquefois *satias* au lieu de *satietas*, et il n'est pas moins élégant.

> Ex meo propinquo rure hoc capio commodi;
> Neque agri, neque urbis, odium me unquam percipit :
> Ubi satias cœpit fieri, commuto locum.
>
> (Ter. *Eun.* 5, 6.)

*Insolens. Insolentia.* Ces mots, dans le figuré, sont communs. *Insolens hostis. Victoris insolentia.* Dans le propre ils ont beaucoup d'élégance. Ils sont composés de *in* pour *non*, et de *soleo. Is nullum verbum insolens, neque odiosum, ponere solebat* (Cic.). *Insolens vera accipiendi* (Sall.). *Animus contumeliæ insolens* (Tac.). *Ea requiruntur a me, quorum sum ignarus et insolens.... Moveor etiam loci ipsius insolentiâ.... Propter fori judiciorumque insolentiam, non modò subsellia, verùm etiam urbem ipsam reformidat* (Cic.). *Offenderunt aures insolentia sermonis* (Liv.). *Quos nulla mali vicerat vis, perdidêre nimia bona, ac vo-*

*luptates immodicæ, et eò impensiùs, quò avidiùs ex insolentia in eas se merserant* (Liv. l. 33, n. 18).

*Utor.* Ce verbe, dans le simple, n'a rien que de commun. *Ad liberalitatem vectigalibus uti* (Cic.). Mais il a quelques autres significations fort élégantes. *Statuit nihil sibi gravius faciendum, quàm ut illâ matre ne uteretur* (Cic.) : Tout ce qu'il crut devoir faire après un si mauvais traitement, fut de ne plus voir une telle mère. *Adversis ventis usi sumus* (Cic.) : Nous avons eu les vents contraires. *Quo nos medico amicoque usi sumus* (Cic.) : Il était notre médecin et notre ami. *Mihi si unquàm filius erit, uæ ille facili me utetur patre* (Ter.); pour dire, *ero facilis erga illum.*

Les noms diminutifs ont une grande grace dans le latin, et c'est un des endroits par où cette langue l'emporte beaucoup sur la nôtre. Il suffit de les indiquer pour en faire sentir la délicatesse. *Homines merceduläadducti.... In hortulis suis requiescit (Epicurus), ubi recubans molliter et delicatè nos avocat a rostris.... Ithacam illam, in asperrimis saxulis tanquam nidulum affixam, dicitur sapientissimus vir immortalitati anteposuisse.... Incurrit hæc nostra laurus non solùm in oculos, sed jam etiam in voculas malevolorum.... Rogo te... ut amori nostro plusculùm etiam, quàm concedit veritas, largiare... ut nosmetipsi vivi gloriolâ nostrâ perfruamur.... Non vereor ne assentatiunculâ quâdam aucupari gratiam tuam videar.... Narrationem mendaciunculis aspergere... Opus est limatulo et politulo judicio tuo... Tenuiculo apparatu significas Balbum fuisse contentum* (Cic.). *In unius mulierculæ animula si jactura facta fuerit... Quum oppida, quæ quodam tempore florentissima fuerunt, nunc prostrata*

*et diruta ante oculos jacerent, cœpi egomet mecum sic cogitare : Hem! nos homunculi indignamur, si quis nostrûm interiit, aut occisus est, quorum vita brevior esse debet; quum uno loco tot oppidorum cadavera projecta jaceant* (SULP. in *epist. ad Cic.*). De quel prix est ce diminutif *homunculi* pour faire sentir la petitesse de l'homme! et combien, pour marquer la force étonnante et la continuité de la voix dans un aussi petit corps que celui du rossignol, le diminutif est-il nécessaire! *Tanta vox tam parvo in corpusculo, tam pertinax spiritus* (PLIN.). Notre langue n'a point de mots pour rendre ces sortes de beautés.

Il y a une grande finesse dans plusieurs noms et verbes composés de la proposition *sub*, dont le propre est de diminuer la force et la signification de ces mots. *Subagrestis. Subrusticus. Subcontumeliosè. Quia tristem semper, quia taciturnum, quia subhorridum atque incultum videbant.... Subrauca vox. Subturpiculus. Subdubitare. Subirasci. Subinvidere. Suboffendere.* (CIC.)

Les verbes fréquentatifs, appelés ainsi parce qu'ils signifient que la chose dont il s'agit se fait fréquemment, ont aussi quelquefois une grace particulière. Il suffit d'en avertir. *Factito. Declamito. Lectito. Ad me scribas velim, vel potiùs scriptites* (CIC.). *Aiunt eum qui benè habitet, sæpiùs ventitare in agrum* (PLIN.).

La lecture de Cicéron est bien propre à faire sentir cette finesse et cette délicatesse d'élocution dont je parle. J'en rapporterai quelques exemples plus longs et plus suivis.

1° *Libandus est ex omni genere urbanitatis facetiarum quidam lepos, quo tanquam sale perspergatur*

*omnis oratio* (lib. 1, *de Orat.* n. 159). Voilà précisément quelle est la latinité de Cicéron. Quelle finesse dans ce mot *libaridus lepos!* Il l'emploie souvent ailleurs fort élégamment. *Nulla te vincula impediunt ullius certæ disciplinæ, libasque ex omnibus quodcumque te maximè specie veritatis movet* (lib. 5, *Tusc.* 82). *Omnibus unum in locum coactis scriptoribus, quod quisque commodissimè præcipere videbatur, excerpsimus, et ex variis ingeniis excellentissima quæque libavimus* (2 *de Inv.* 4). *Non sum tam ignarus causarum, non tam insolens in dicendo, ut omni ex genere orationem aucuper, ut omnes undique flosculos carpam atque delibem* (*pro Sext.* 119).

2° *Habeat tamen illa in dicendo admiratio ac summa laus umbram aliquam et recessum, quò magis id quod erit illuminatum exstare atque eminere videatur* (3 *de Orat.* n. 99). Tous les termes sont choisis et sont propres à la peinture, d'où la métaphore est tirée: *umbra, recessus, illuminatum, exstare, eminere.* Et ce passage nous avertit de ne pas nous attendre à trouver cette délicatesse dont nous parlons également répandue dans tout le discours.

3° *Dicebat Isocrates, doctor singularis, se calcaribus in Ephoro, contrà autem in Theopompo frenis uti solere: alterum enim exultantem verborum audaciâ reprimebat, alterum cunctantem et quasi verecundantem incitabat. Neque eos similes effecit inter se, sed tantùm alteri affinxit, de altero limavit, ut id conformaret in utroque, quod utriusque natura pateretur* (lib. *de Orat.* n. 36).

Il y aurait ici beaucoup de choses à observer: je ne m'arrête qu'à ces deux mots, *alteri affinxit, de altero*

*limavit*, qui me paraissent d'une grande justesse et d'une grande élégance. Qu'on y substitue *adjecit* et *detraxit*, qui leur sont synonymes, quelle différence!

*Alteri affinxit. Affingere*, en bonne latinité, signifie *adjungere. Ne illi vera laus detracta oratione nostrâ, nec falsa afficta esse videatur* (*pro leg. Man.* 10). *Faciam ut intelligatis in tota illa causa quid res ipsa tulerit, quid error affinxerit, quid invidia conflârit* (*pro Cluent.* 9).

*De altero limavit.* Ce mot dans le simple n'a rien qui frappe. *In arbores exacuunt limantque cornua elephanti* (Plin.). Mais dans le figuré sa signification a toujours quelque chose de beau et de remarquable. Il signifie quelquefois seulement retrancher, et d'autres fois orner, parce que c'est en ôtant le superflu que la lime polit et perfectionne les ouvrages. Il est pris ici dans le premier sens, *de altero limavit;* aussi-bien que dans cet autre passage de Cicéron : *de tua benefica prolixaque natura limavit aliquid posterior annus propter quamdam tristitiam temporum* (*ep.* 3, l. 8). *Limare* pour signifier *polir*, *orner*, *perfectionner*, est aussi fort élégant. *Neque hæc ita dico, ut ars aliquid limare non possit.... Hæc limantur a me politiùs* (Cic.). *Limandum expoliendumque se alicui permittere* (Plin. jun.).

La comparaison de plusieurs passages où les mêmes mots sont employés peut servir beaucoup aux jeunes gens, et même aux maîtres, pour enrichir leur mémoire d'un grand nombre de manières de parler élégantes, et pour leur donner le goût de la bonne et de la pure latinité. Le Trésor latin de Robert Étienne, et, à son défaut, le dictionnaire de Charles Étienne, qui est

l'abrégé du Trésor, et dont un habile maître ne peut se passer, lui fournira une foule d'exemples parmi lesquels il choisira ceux qui conviendront le mieux à son dessein. L'Apparat latin de Cicéron ne lui sera pas d'une moindre utilité. Le soin qu'il prendra de faire un extrait des plus beaux passages et de les transcrire ne sera pas une peine inutile ni pour lui ni pour ses disciples, sur-tout s'il est attentif à faire entrer dans ses thêmes une bonne partie de ces phrases choisies qu'il leur aura dites de vive voix.

### 4. *De l'usage des particules.*

J'avais oublié, dans la première édition de cet ouvrage, de traiter des *particules*, qui ne sont pourtant pas une chose indifférente, soit pour l'intelligence de la langue latine, soit pour la composition. On entend par ce mot les prépositions, les conjonctions, les adverbes, etc. Les particules contribuent beaucoup à la force, à la délicatesse, à l'agrément de cette langue, et elles en font sentir le tour et la propriété. Rien ne sert plus à en marquer le génie et le caractère particulier qui la distingue des autres. Rien ne fait mieux connaître si un homme qui parle ou qui écrit aujourd'hui en latin possède les beautés et les finesses de cette langue, et s'il est bien versé dans la lecture des anciens auteurs. Car il arrive quelquefois, sans qu'on s'en aperçoive (et qui peut se flatter d'être entièrement exempt de ce défaut?), qu'on parle français en latin, en suivant le même tour, le même arrangement, les mêmes façons de s'exprimer que nous suivons dans notre langue, et qui sont absolument différentes dans la latine. Il est donc im-

portant d'apprendre aux jeunes gens l'usage que font les bons auteurs de ces sortes de particules; et cette étude peut convenir à toutes les classes, en proportionnant les remarques à la portée des écoliers.

Tursellin a composé sur cette matière un petit livre qui est d'un très-bon goût. Avant lui Steuvéchius [1], allemand fort habile, avait traité le même sujet avec beaucoup d'ordre et de précision. Ces deux livres peuvent être de quelque secours pour les maîtres. On y voit combien les particules servent non-seulement à lier ensemble les périodes ou les parties différentes d'une même phrase, mais encore à orner et à varier le style. Quelques exemples rendront la chose plus claire.

### *Préposition* a *ou* ab.

Le premier mot qui se présente dans Tursellin est la préposition *a* ou *ab*. Il en apporte treize ou quatorze différentes significations, qu'il appuie de plusieurs autorités : je n'en citerai qu'un petit nombre.

*Si caput a sole doleat* (Plin.), à cause du soleil.

*Pecuniam numerâvit ab ærario* (Cic.), des deniers du trésor.

*Vide ne hoc totum faciat a me* (Cic.), ne fasse pour moi.

*Mediocriter a doctrina instructus, angustiùs etiam a natura* (Cic.), du côté de l'instruction.... du côté de la nature.

*Ab recenti memoria perfidiæ, aliquantò minore*

[1] Le titre de cet ouvrage est : *Godescalci Steuvechii Husdani de particulis linguæ latinæ liber.* Il a été imprimé à Cologne en 1580.

*Cum misericordia auditi sunt* (Liv.), à cause du souvenir encore récent de leur perfidie.

*Homo ab epistolis*, un secrétaire, un homme chargé d'écrire les lettres.

### *Enimverò.*

Ce mot a plusieurs significations différentes où il entre quelque élégance.

Pour affirmer ou nier avec plus de force, pour insister fortement sur quelque chose. *Tùm te abiisse hinc negas?... Nego enimverò* (Plaut.). *Tunc enimverò deorum ira admonuit* (Liv.).

Pour marquer la joie, la promptitude avec laquelle on fait quelque chose. *Illi enimverò se ostendunt, quod vellet, esse facturos* (Cic.).

On l'emploie aussi pour l'indignation. *Enimverò hoc ferendum non est* (Cic.).

### *Eò.*

Cet adverbe se construit en différentes manières.

*Quarum rerum eò gravior est dolor, quò culpa major* (Cic.).

*Eò tardiùs scripsi ad te, quòd quotidiè te expectabam* (Cic.).

*Id eò faciliùs credebatur, quia simile vero videbatur* (Cic.).

*Non eò dico, C. Aquili, quò mihi veniat in dubium tua fides* (Cic.).

Un maître attentif sait faire usage de ces sortes de remarques. Il n'en propose pas beaucoup à-la-fois, pour

ne point trop surcharger la mémoire des jeunes gens. Il les place à propos, selon les occasions qui se présentent. Il les appuie de plusieurs exemples pour les mieux inculquer; et il tâche de les faire entrer ensuite dans les thêmes qu'il donne à composer. Je crois que cette sorte d'exercice peut beaucoup servir et pour l'intelligence de la langue, et pour l'élégance de la composition.

### 5. *Des endroits difficiles et obscurs.*

La difficulté et l'obscurité dans les auteurs peuvent venir, ou de ce qui regarde l'histoire, la fable, les antiquités, ou d'une construction embarrassée et quelquefois irrégulière; ou d'expressions rares, métaphoriques, susceptibles de plusieurs sens; ou de ce que le texte est peu correct, et qu'un même endroit se lit de plusieurs manières, qui souvent augmentent l'obscurité au lieu de la dissiper.

1° La connaissance de la fable, de l'histoire, des coutumes anciennes, est absolument nécessaire à un maître pour être en état de bien entendre et de bien expliquer les auteurs. Il ne doit pas s'arrêter trop longtemps sur ces matières, mais il ne doit pas les ignorer ni les négliger. Ce point ne doit pas faire l'essentiel de l'explication, mais il en doit faire partie. Il y a une érudition obscure, mal digérée, chargée de faits inutiles et peu intéressants, en un mot, plus capable de gâter l'esprit que de le former. On peut appliquer ici ce que dit Quintilien à un autre sujet : *Inter virtutes grammatici habebitur aliqua nescire.* Mais aussi il y a sur ce point une ignorance qui ne pourrait venir que de paresse, et qui ne serait pas pardonnable à des per- Lib. I, c. 4.

sonnes qui font profession de belles-lettres, qui passent une partie de leur vie sur les livres anciens, et qui, par leur état, sont chargées d'en donner aux autres l'intelligence. Je me propose de parler ailleurs de cette matière, et de la traiter avec quelque étendue.

2° Quand c'est l'embarras de la construction qui forme l'obscurité, elle est tout d'un coup dissipée en rangeant les mots dans leur ordre naturel. Cette phrase, qui est au commencement de Tite-Live, *Utcumque erit, juvabit tamen rerum gestarum memoriæ principis terrarum populi pro virili parte et me ipsum consuluisse*, peut d'abord embarrasser les jeunes gens. Elle n'a plus rien d'obscur pour eux quand on en fait ainsi la construction : *juvabit et* (id est, *etiam*) *me ipsum consuluisse pro virili parte memoriæ rerum gestarum populi principis terrarum.* Cet endroit du 6e livre, *ita omnia constante tranquilla pace, ut eò vix fama belli perlata videri posset*, a certainement quelque obscurité, qui disparaît dès qu'on en fait l'ordre : *ita omnia tranquilla* (supp. *erant*) *pace constante, ut*, etc.

3° Quelquefois la difficulté vient de certaines constructions extraordinaires ou irrégulières qu'un mot peut éclaircir.

Liv. lib. 1, n. 19. *Eò melioribus usuras viris*, dit Romulus en parlant aux Sabines qui avaient été enlevées, *quòd annixurus pro se quisque sit, ut, quum suam vicem functus officio sit, parentum etiam patriæque expleat desiderium.* C'est la dernière partie de cette phrase qui a quelque obscurité. On la rend plus claire en lui donnant un peu plus d'étendue. Ut quum secundùm suam vicem, *seu, quod ad se propriè spectat, suo quisque* functus officio sit, *id est, quum suæ quisque conjugi amorem præstiterit*

*quem vir uxori debeat, cumulatiorem insuper impendat caritatis modum, quo* patriæ et parentum *amissorum illis jacturam* desideriumque expleat.

*Hinc patres, hinc viros orabant (Sabinæ mulieres) ne se sanguine nefando soceri generique respergerent : ne parricidio macularent partus suos, nepotum illi, liberûm hi progeniem.* Il n'y a d'obscurité que dans le second membre. Elle consiste dans ces derniers mots, *nepotum.... liberûm.... progeniem*, qui signifient *nepotes et liberos :* et encore plus dans ces premiers, *ne parricidio macularent partus suos.* Elles appellent parricide le crime par lequel les beaux-pères et les gendres s'entre-tueraient les uns les autres; et elles les conjurent d'épargner cette honte, cette tache à leurs fils et à leurs petits-fils, à qui l'on reprocherait que leurs pères ou leurs grands-pères avaient été des parricides. Un habile interprète croit qu'il faut nécessairement substituer *orbarent* à la place de *macularent;* mais il se trompe, et cet exemple nous apprend qu'il ne faut pas changer les textes.

Liv. lib. 1, n. 19.

Tanaq. Fab.

*Quia occisione propè occisos Volscos movere suâ sponte arma posse, id fides abierit.* La construction de ces derniers mots n'est pas ordinaire, et elle demande un mot d'éclaircissement. *Quia fides abierit, fides non sit*, id est, *credi non possit, occisione propè occisos Volscos movere suâ sponte arma posse, quia, inquam, credi non possit id ita esse....*

Liv. lib. 3, n. 10.

*Sunt et belli sicut pacis jura, justèque ea non minùs quàm fortiter didicimus gerere.* A quoi se rapporte *ea?* Le sens l'emporte ici sur la syntaxe. L'on sent bien que *bella* doit être sous-entendu.

Liv. lib. 5, n. 27.

*Filiam pater avertentem causam doloris.... elicuit,*

Liv. lib. 6, n. 34.

*comiter sciscitando, ut fateretur*, etc. Cette expression, *filiam pater elicuit ut*, etc., est rare, et demande d'être expliquée.

4° D'autres fois, une métaphore moins commune, ou une expression susceptible de plusieurs sens embarrasse le lecteur.

Liv. lib. 2, n. 1. *Dissipatæ res nondùm adultæ discordiâ forent: quas fovit tranquilla moderatio imperii, eòque nutriendo perduxit, ut bonam frugem libertatis maturis jam viribus ferre possent.* Cet endroit est admirable, et pour le fond de la réflexion même, et pour la manière dont elle est exprimée. Mais d'où est tirée la métaphore qui en fait la principale beauté? car c'est par où doit commencer l'explication de cet endroit, qui sans cela ne peut être bien entendu. Tite-Live a-t-il en vue les soins d'une nourrice et la nourriture douce et légère dont l'enfance a besoin avant que de pouvoir digérer un aliment plus solide? ou bien se propose-t-il pour objet de sa comparaison la chaleur modérée de la terre qui, après avoir enflé et attendri le grain, et en avoir fait sortir d'abord une petite pointe verdoyante, la fortifie insensiblement, et, la conduisant par divers degrés à sa maturité, la met enfin en état de porter le poids de l'épi? J'ai vu deux habiles professeurs, partagés sur l'intelligence de ce passage, appuyer chacun leur sentiment de raisons fort plausibles; et certainement la chose n'est pas sans difficulté.

Lib. 2, n. 5. Tite-Live termine la description du supplice des enfants de Brutus par cette excellente réflexion : *Nudatos virgis cædunt, securique feriunt; quum inter omne tempus pater, vultusque et os ejus, spectaculo esset, eminente animo patrio inter publicæ pœnæ ministerium.*

On donne à ces derniers mots, *animo patrio*, deux sens tout opposés. Les uns prétendent qu'ils signifient que dans cette occasion la qualité de consul l'emporta sur celle de père, et que l'amour de la patrie étouffa dans Brutus tout sentiment de tendresse pour son fils. Ce vers de Virgile, *Vincet amor patriæ*, et le caractère d'insensibilité et de dureté que Plutarque donne à Brutus, semblent appuyer ce premier sens. D'autres, au contraire, soutiennent, et leur sentiment paraît bien plus raisonnable et plus fondé dans la nature, que ces mots signifient qu'à travers ce triste ministère que la qualité de consul imposait à Brutus, quelque effort qu'il fît pour supprimer sa douleur, la tendresse de père éclatait malgré lui. Et le vers de Virgile emporte nécessairement ce sens, puisqu'il marque qu'il y aurait un combat entre les sentiments de la nature et l'amour de la patrie, et qu'enfin ce dernier l'emporterait, *vincet amor patriæ*.

[AEneid. VI, 819.]
Vita Public.

Ces sortes de difficultés peuvent servir à former le jugement des jeunes gens, à leur donner un goût de critique juste et exact, et à jeter dans leurs études une variété et une gaieté qui les leur rend plus agréables.

5° Il y a un autre genre de difficultés qui viennent de la corruption du texte. Il me semble qu'on doit cette justice aux bons auteurs de l'antiquité, quand on trouve dans leurs ouvrages des endroits d'une obscurité impénétrable et dépourvus de tout sens, de croire que le texte est vicieux et qu'il y manque quelque chose; et alors on a recours aux conjectures.

*Dignos esse, qui armis (Volas) cepissent, eorum urbem agrumque* volanum *esse*. M. le Febvre substitue *dignum esse*, id est, *æquum*.

Liv. lib. 4, p. 49

Lib. 6, n. 14. *Non jam orationes modò Manlii, sed facta popularia in speciem, tumultuosa eadem, quâ mente fierent,* intuenda *erant.* Gronovius éclaircit cet endroit en changeant deux lettres, et substitue *intuenti. Facta popularia in speciem, tumultuosa eadem, quâ mente fierent intuenti, erant*[1].

Lib. 5, n. 15. *Sic libris fatalibus editum esse,* ut *quandò aqua albana abundâsset, tùm, si eam Romanus ritè emisisset, Victoriam de Veientibus* dari. La faute est évidente, *ut... dari,* soit qu'elle vienne de l'inadvertance de l'auteur ou de l'ignorance du scribe.

Pline le naturaliste parle ainsi du vermisseau d'où se forme l'abeille : *id quod excelsum est, primùm vermiculus videtur candidus, jacens transversus, adhærensque ita, ut pascere videatur.* Ces derniers mots, *ita ut pascere videatur,* qui étaient dans toutes les éditions et dans tous les manuscrits, ne forment aucun sens raisonnable : aussi ont-ils fort embarrassé tous les interprètes qui se sont donné la torture pour les expliquer ou pour y substituer une autre leçon. Cet endroit a été parfaitement rétabli par le simple changement de quelques lettres : *ita ut pars ceræ videatur.* Comme ce vermisseau est blanc, et qu'il tient à la cire, il paraît en faire partie. On doit cette restitution, l'une des plus heureuses qu'on ait en ce genre, au savant P. Petau, et, après lui, au P. Hardouin, qui, avant que d'avoir vu la note de son confrère, avait corrigé cet endroit de la même manière; et il appuie cette cor-

Plin. Hist. nat. lib. 11, cap. 16.

[1] L'abbé Bellanger a fait une longue et pédantesque dissertation sur ce passage de Tite-Live (*Essais de critique*, *p.* 1--50). Il y combat l'interprétation de Rollin, adoptée par Crevier, et qui est sans contredit plus belle et plus juste que celle qu'il prétend établir. — L.

rection par un passage d'Aristote qui en démontre la nécessité.

### 6. *De la manière de prononcer et d'écrire le latin.*

Le don de la parole et l'invention de l'écriture sont deux avantages inestimables que la divine providence a bien voulu accorder à l'homme, et qu'il n'aurait jamais pu se procurer lui-même par ses seuls efforts.

« C'est, dit un grand homme en traitant cette ma-
« tière, une invention merveilleuse de composer de vingt- Gram. rais. pag. 27.
« cinq ou trente sons cette variété infinie de mots, qui,
« n'ayant rien de semblable en eux-mêmes à ce qui se
« passe dans notre esprit, ne laissent pas d'en découvrir
« aux autres tout le secret, et de faire entendre à ceux
« qui n'y peuvent pénétrer tout ce que nous concevons
« et tous les divers mouvements de notre ame. » C'est une seconde merveille, presque aussi admirable que la première [1], d'avoir trouvé le moyen, par des figures tracées sur le papier, de parler aux yeux aussi bien qu'aux oreilles, de fixer une chose aussi légère que la parole, de donner de la consistance aux sons et de la couleur aux pensées.

Il est bon de rendre de bonne heure les jeunes gens

[1] *Phœnices primi, si famæ creditur, ausi*
*Mansuram rudibus vocem signare figuris.*
LUCAN. l. 3.

C'est de lui que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.
BRÉBEUF.

attentifs à ce double bienfait dont on fait usage tous les jours, et presqu'à chaque moment, et dont il est fort rare qu'on marque jamais à Dieu sa reconnaissance.

La manière ancienne d'écrire et de prononcer faisant une partie essentielle de la grammaire, elle doit être enseignée aux enfants dès qu'ils commencent à étudier. Mais on peut réserver pour un âge plus avancé certaines observations qui supposent un jugement plus formé.

Il est absolument nécessaire aux jeunes gens de bien connaître la nature des lettres et le rapport qu'elles ont entre elles. Cette connaissance leur servira à mieux distinguer la cadence et l'harmonie des périodes, à découvrir l'étymologie de certains mots, à savoir comment on prononçait autrefois, et quelquefois même à entendre dans les auteurs des endroits fort obscurs, ou à restituer des passages corrompus.

Les Anciens, en parlant, faisaient toujours sentir la quantité des voyelles, et distinguaient toujours dans la prononciation les longues des brèves. Nous observons cette distinction dans la pénultième des mots de plus de deux syllabes, *amabam*, *circumdabam* : mais il n'en paraît ordinairement aucune trace dans ceux de deux syllabes, *dabam*, *stabam*; ce qui est un défaut très-considérable. Par là les vers latins perdent dans notre bouche une grande partie de leur grace. C'est comme si en français nous prononcions *pate*, qui se dit des animaux, comme *pâte*, qui signifie de la farine détrempée avec de l'eau. M. Perrault, faute de connaître la nature des lettres, avait avancé que l'*a* de *cano*, dans ce vers de Virgile, *arma virumque cano*, devait se prononcer comme l'*a* pénultième de *cantabo*, dans ce

vers critiqué par Horace, *fortunam Priami cantabo et nobile bellum.* C'est, dit M. Despréaux en réfutant son adversaire, une erreur qu'il a sucée dans le collége, où l'on a cette mauvaise méthode de prononcer les brèves, dans les dissyllabes latins, comme si c'étaient des longues.

Les Anciens confondaient quelquefois l'*e* et l'*i* dans l'écriture, et apparemment aussi dans la prononciation. Quintilien remarque que de son temps on écrivait *here* au lieu de *heri;* qu'on trouvait dans plusieurs livres *sibe* et *quase* au lieu de *sibi* et *quasi*, et que Tite-Live avait ainsi écrit. De là vient sans doute que ces lettres se mettent indifféremment dans de certains cas: *pelvem* ou *pelvim*, *nave* ou *navi.* De là vient aussi que, comme dans la diphthongue *ei* l'*e* était fort faible, et que l'on n'y entendait presque que l'*i*, cette dernière lettre est demeurée seule dans de certains mots : *omnis* pour *omneis;* ce qui est si commun dans Salluste. Lib. 1, c. 7.

Crassus, dans Cicéron, reproche à Cotta [1] qu'en retranchant l'*i*, et pesant trop sur l'*e* dans la diphthongue *ei*, il ne prononçait pas comme les anciens orateurs, mais comme les moissonneurs, qui, au rapport de Varron, disaient *vellam* pour *veillam* ou *villam.* Un défaut assez approchant de celui-là est encore aujourd'hui fort ordinaire à beaucoup de personnes, qui prononcent l'*i* à-peu-près comme l'*e* dans les mots ou l'*i* se trouve devant un *n*, comme *princeps*, *ingens*, *ingenium*, *induo*, au lieu qu'il le faut prononcer dans ces mots comme

[1] « Quare Cotta noster, cujus tu illa lata, Sulpici, nonnunquam imitaris, ut *iota* litteram tollas, et *e* plenissimum dicas, non mihi oratores antiquos, sed messores videris imitari. » (Lib. 3, *de Orat.* n. 46.)

on le fait dans la préposition *in*, et lorsque l'*i* est suivi d'autres lettres : *immitis*, *primus*.

La voyelle *u* était prononcée *ou* par les Latins, et elle l'est encore ainsi par les Italiens et par les Espagnols. *Cuculus* se prononçait comme nous dirions *coucoulous*, d'où vient le mot français *coucou;* et ces mots, dans l'une et l'autre langue, n'ont été formés que par onomatopée, c'est-à-dire imitation du son, pour marquer le chant de cet oiseau. Or cette prononciation donne aux mots latins une grace et une douceur particulières. Nous en conservons quelque chose dans les mots où l'*u* est suivi d'un *m* ou d'un *n* : *dominum*, *dederunt*, qu'il ne faut pas prononcer comme si c'était un *o* plein *dominom*, ce qui est pourtant assez ordinaire.

[Voy. plus haut, p. 145.]

Parmi les quatre liquides *l*, *r*, *m*, *n*, les deux premières méritent parfaitement ce nom : car elles sont effectivement coulantes, et se prononcent avec facilité et vitesse. L'*m* a un son fort sourd : c'est pourquoi Quintilien l'appelle *mugientem litteram*. Il remarque que, comme elle a quelque chose de pesant, autrefois on la retranchait à la fin, *die' hanc;* et que, quand même on l'écrivait [1], elle ne se prononçait presque point : *multùm ille et terris jactatus, et alto*. Ainsi voilà encore dans ce vers une douceur et une grace de prononciation qui nous est inconnue.

L'*s* est appelée *sifflante* à cause du son qu'elle fait : c'est pourquoi anciennement on la retranchait à la fin : *serenu' fuit, dignu' loco*. Il y a des mots français où l'on supprime cette même lettre dans la prononciation,

[1] « Etiamsi scribitur, tamen parùm exprimitur : adeò ut penè cujusdam novæ litteræ sonum reddat. » (QUINTIL. lib. 9, cap. 4.)

quoiqu'elle demeure dans l'écriture : *Vous nous faites...* Les Romains faisaient toujours sonner l'*s*, et la prononçaient pleinement au milieu du mot, comme au commencement : *miseria*, comme *seria*. Ils doublaient même cette lettre au milieu, quand elle était précédée de voyelles longues : *caussa*, *cassus*, *divissiones* [1]; et c'est ainsi que Cicéron et Virgile écrivaient. Notre langue adoucit cette lettre au milieu, et elle a fait passer cette prononciation dans le latin.

Le *z* se prononçait chez les Latins d'une manière fort douce, et qui, selon Quintilien, répandait beaucoup d'agrément dans le discours. Il répondait à-peu-près à notre *s* entre deux voyelles, *muse*, mais en y joignant quelque chose du son du *delta* après l'*s*. C'est ainsi qu'en grec les Doriens le prononçaient et l'écrivaient : συρίσδω pour συρίζω; ce qui certainement a beaucoup de douceur. Quelques-uns croient que le *d* se prononçait avant l'*s* : *Mezentius*, *Medsentius*. Quint. l. 12, cap. 10.

On voit, par le rapport de certaines lettres entre elles, comme du *b* et du *p*, du *d* et du *t*, pourquoi certains mots s'écrivent d'une manière et se prononcent de l'autre. Quintilien remarque que dans *obtinuit* la raison demande un *b*, mais que les oreilles n'entendent qu'un *p*. Il en est ainsi dans toutes les langues. Nous prononçons *grant esprit*, *grant homme*, quoique nous écrivions *grand esprit*, *grand homme*. Lib. 1, c. 13.

Les Anciens faisaient sonner fortement l'aspiration, sur-tout avant les voyelles, ce qui donnait beaucoup de grace et de force à la prononciation. *Mene Iliacis*

[1] « Quomodò et ipsum (Ciceronem) et Virgilium scripsisse, manus eorum docent. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 13.)

*occumbere campis Non potuisse, tuâque animam* hanc *effundere dextrâ!* (Æn. I, 101.) *Si Pergama dextrâ Defendi possent, etiam* hâc *defensa fuissent.* (Æn. II, 291.) Ces admirables vers perdent une partie de leur beauté, si l'aspiration n'est pas fortement marquée. C'est un défaut très-ordinaire aux jeunes gens, et sur-tout aux Parisiens, dont l'attention des maîtres peut aisément les corriger.

On a fait plusieurs remarques utiles et importantes sur l'*v* et l'*j* consonnes, que les Anciens sans doute ne prononçaient pas tout-à-fait comme nous. Il n'est pas inutile que les jeunes gens en soient instruits, et qu'ils sachent ce que c'était que le *digamma æolicum*, c'est-à-dire un double *gamma*, caractère destiné pour marquer l'*v* consonne : *terminafit*, pour *terminavit*. L'empereur Claude, tout maître du monde qu'il était, n'eut pas le crédit de le faire recevoir au nombre des lettres latines.

On doit conclure de ces observations, et de beaucoup d'autres pareilles, que la manière dont les Romains prononçaient le latin était en plusieurs choses très-différente de celle dont nous le prononçons aujourd'hui; qu'ainsi leur prose et leurs vers perdent une grande partie de leur grace dans notre bouche, comme nous voyons que les nôtres sont extrêmement défigurés par les étrangers qui ignorent notre manière de prononcer. Ils avaient mille délicatesses en prononçant qui nous sont absolument inconnues. Ils distinguaient l'accent de la quantité, et ils savaient fort bien relever une syllabe sans la faire longue, ce que nous ne sommes point accoutumés à observer. Ils avaient même plusieurs sortes de longues et de brèves, dont ils faisaient sentir la différence. Le peuple était très-délicat sur ce point,

et Cicéron [1] témoigne qu'on ne pouvait faire une syllabe plus longue ou plus brève qu'il ne fallait dans les vers d'une comédie, que tout le théâtre ne s'élevât contre cette mauvaise prononciation, sans qu'ils eussent d'autre règle que le discernement de l'oreille, qui était accoutumée à sentir la différence des longues et des brèves, comme aussi de l'élévation ou de l'abaissement de la voix, en quoi consiste la science des accents.

De telles observations sur la manière de prononcer et d'écrire des Anciens peuvent être fort utiles, et même agréables aux jeunes gens, pourvu que les maîtres en sachent faire un choix judicieux, qu'ils les placent à propos, et qu'ils n'en proposent pas en même temps un grand nombre, ce qui pourrait devenir ennuyeux et rebutant. Ils peuvent, en attendant qu'ils consultent les originaux mêmes, s'instruire en peu de temps et sans beaucoup de travail sur cette matière dans la Méthode latine de Port-Royal, d'où j'ai tiré la plus grande partie des réflexions que j'ai faites sur ce sujet. Ce livre, quoiqu'il ne soit pas sans défaut, les peut mettre en état d'apprendre à leurs écoliers bien des choses également utiles et curieuses.

Ils y verront qu'il est mieux d'écrire *sumpsi*, *deliciæ*, *vindico*, *autor* ou *auctor*, *convicium*, *fecundus*, *felix*, *femina*, *fenus*, *fetus*, *lacryma*, *pœna*, *patricius*, *tribunicius*, *ficticius*, *novicius*, *quatuor*, *quicquid*, *Sallustius*, *Appuleius*, *sidus*, *solemnis*, *sollistimum*,

[1] « In versu quidem theatra tota reclamant, si fuit una syllaba aut brevior aut longior. Nec verò multitudo pedes novit, nec ullos numeros tenet; nec illud, quod offendit, aut cur aut in quo offendat, intelligit: et tamen omnium longitudinum et brevitatum in sonis, sicut acutarum graviumque vocum, judicium ipsa natura in auribus nostris collocavit. » (*Orat.* n. 173.)

*sulfur*, *subsiciva* ou *subseciva* et beaucoup d'autres semblables observations appuyées de preuves et d'autorités.

### III. *De la coutume de faire parler latin dans les classes.*

Il y a, ce me semble, sur cette matière, deux extrémités également vicieuses. L'une est de ne pas souffrir que les jeunes gens parlent dans les classes une autre langue que la latine; l'autre serait de négliger entièrement le soin de leur faire parler cette langue.

1° Pour ce qui regarde le premier inconvénient, je ne comprends pas comment on peut exiger des enfants qu'ils parlent une langue qu'ils n'entendent point encore, et qui leur est absolument étrangère. L'usage seul peut suffire pour les langues vivantes; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont mortes, qu'on ne peut bien apprendre que par le secours des règles et par la lecture des auteurs qui ont écrit dans ces langues. Or, il faut un temps assez considérable pour parvenir à l'intelligence de ces auteurs.

D'ailleurs, en supposant même qu'on ne les obligerait à parler latin qu'après qu'on leur aurait expliqué quelques auteurs, y a-t-il lieu d'espérer qu'alors même, en parlant entre eux et dans les classes, ils puissent s'exprimer d'une manière pure, exacte, élégante? Combien leur échappera-t-il d'impropriétés, de barbarismes, de solécismes! Est-ce là un bon moyen de leur apprendre la pureté et l'élégance du latin, et ce langage bas et rampant du discours familier ne passera-t-il pas nécessairement dans leurs compositions?

Si on les oblige dans ces premières années à parler

toujours latin, que deviendra la langue du pays? Est-il juste de l'abandonner ou de la négliger pour en apprendre une étrangère? J'ai remarqué ailleurs que les Romains n'en usaient pas ainsi pour leurs enfants; et bien des raisons nous portent à les imiter en ce point. La langue française s'étant emparée, non par la violence des armes ni par autorité, comme celle des Romains, mais par sa politesse et par ses charmes, de presque toutes les cours de l'Europe; les négociations publiques ou secrètes, et les traités entre les princes, ne se faisant presque qu'en cette langue, qui est devenue la langue ordinaire de tous les honnêtes gens dans les pays étrangers, et celle qu'on y emploie communément dans le commerce de la vie civile, ne serait-il pas honteux à des Français de renoncer en quelque sorte leur patrie, en quittant leur langue maternelle, pour en parler une dont l'usage ne peut jamais être, à leur égard, ni si étendu ni si nécessaire? P. 167 et 168.

Mais le grand inconvénient de cette coutume, et qui me frappe le plus, c'est qu'elle étrécit en quelque sorte l'esprit des jeunes gens, en les tenant dans une gêne et une contrainte qui les empêche de s'exprimer librement. Une des principales applications d'un bon maître est d'accoutumer les jeunes gens à penser, à raisonner, à faire des questions, à proposer des difficultés, à parler avec justesse et avec quelque étendue. Cela est-il praticable dans une langue étrangère? et y a-t-il même beaucoup de maîtres capables de le bien faire?

2° Il ne s'ensuit pas de tout ce que je viens de dire qu'on doive entièrement négliger cette coutume. Sans parler de mille occasions imprévues qui peuvent arriver dans la vie, sur-tout quand on voyage dans les pays étran-

gers, où la facilité d'entendre et de parler latin devient d'un grand secours, et quelquefois même d'une absolue nécessité, la plupart de ceux qui étudient dans les colléges devant un jour s'appliquer, quelques-uns à la médecine, d'autres au droit, un grand nombre à la théologie, tous à la philosophie, ils sont indispensablement obligés, pour réussir dans ces études, de s'accoutumer de bonne heure à parler la langue de ces écoles, qui est la latine.

Outre ces raisons, l'habitude de parler latin, quand elle est accompagnée d'une étude solide, peut servir à faciliter l'intelligence de cette langue, en la rendant plus familière et comme naturelle; et elle peut aussi aider pour la composition, en fournissant des expressions avec une plus grande et plus riche abondance.

Les Romains, qui ne devaient jamais parler en public la langue grecque, par où ils auraient cru avilir la dignité de leur empire, s'exerçaient pourtant dans leur jeunesse à composer dans cette langue, et sans doute à la parler aussi; et Suétone [1] remarque que Cicéron, jusqu'à sa préture, fit toujours ses déclamations en grec.

Il est donc à propos de faire quelquefois parler latin les jeunes gens dans les classes; de les obliger à s'y préparer au logis en lisant quelques histoires dans les auteurs qu'on leur explique, dont on leur fera rendre compte d'abord en français, puis en latin; de les interroger quelquefois en cette langue sur les observations qu'on aura faites en expliquant les auteurs. Pour cela, il faut que le maître lui-même, dans ses explications, mêle la langue latine à la française : elles ne seraient

[1] « Cicero, ad præturam usque, græcè declamavit. » (Suet. *de clar. Rhet.* n. 1.)

pas d'une grande utilité pour les jeunes gens, si elles se faisaient purement en latin. Comme une langue étrangère laisse toujours beaucoup d'obscurité, ils écouteraient avec moins de plaisir, moins d'attention, et par conséquent avec moins de fruit. Mais si l'on a quelque histoire à raconter, quelque trait d'antiquité à rapporter, quelque principe de rhétorique à établir, rien n'empêche qu'on ne fasse tout cela d'abord en latin; après quoi on répète les mêmes choses en français, en leur donnant plus d'étendue, et en les montrant sous plusieurs faces, afin de les faire mieux comprendre.

Cette méthode ne serait pas seulement utile aux écoliers, elle servirait aussi beaucoup aux maîtres, à qui elle procurerait une grande facilité de parler latin, qui leur devient nécessaire en bien des occasions, et qui ne peut s'acquérir que par un long usage et un fréquent exercice.

## IV. *De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire.*

La mémoire est une puissance, une faculté par laquelle l'ame conserve les idées et les images des objets qui ont été présentés à l'esprit, ou qui ont frappé les sens.

De toutes les facultés de l'ame, il n'y en a guère dont on puisse moins rendre raison que de la mémoire. En effet, est-il aisé de concevoir comment les objets qui s'offrent à l'œil, et les sons qui frappent l'oreille (et il en faut dire autant de tous les autres sens, et encore plus des pensées et des notions les plus spirituelles), peuvent imprimer sur le cerveau des traces qui y gravent

une image subsistante de ces objets, et qui au premier commandement de l'ame lui en rappellent le souvenir? Quel[1] est donc cette espèce de magasin et de spacieux garde-meuble où l'homme met comme en dépôt tant de choses, et si différentes? Quelle étendue doivent avoir les vastes champs de la mémoire pour contenir un nombre infini de connaissances et de sensations de toute espèce qui s'y amassent pendant une longue suite d'années! Que de petites loges, que de niches différentes (qu'on me pardonne ces expressions), pour cette multitude incroyable d'objets qui sont tous rangés à leur place sans mélange et sans confusion, sans que l'un trouble l'autre, ou le déplace et le dérange!

Mais, au milieu d'un ordre si admirable et d'une économie si merveilleuse, quelle inégalité quelquefois, et, si j'ose m'exprimer ainsi, quelle bizarrerie! Dans de certains temps, les objets se présentent d'eux-mêmes au premier signal, et dès qu'ils sont appelés : dans

[1] « Magna vis est memoriæ, magna nimis; penetrale amplum et infinitum. Venio in campos et lata prætoria memoriæ meæ, ubi sunt thesauri innumerabilium imaginum sensis invectarum. Ibi reconditum est quicquid cogitamus.... Nec omnia recipit recolenda quum opus est et retractanda grandis memoriæ recessus, et nescio qui secreti atque ineffabiles sinus ejus. Quæ omnia suis quæque foribus intrant ad eam, et reponuntur in ea. Nec ipsa tamen intrant, sed rerum sensarum imagines illic præstò sunt cogitationi reminiscenti eas... Ibi quando sum, posco ut proferatur quicquid volo. Et quædam statim prodeunt, quædam requiruntur diutiùs, et tanquam de abstrusioribus quibusdam receptaculis eruuntur : quædam catervatim se prorumpunt, et dum aliud petitur et quæritur, prosiliunt in medium, quasi dicentia : Ne fortè nos sumus? Et abigo ea manu cordis a facie recordationis meæ, donec enubiletur illud quod volo, atque in conspectum prodeat ex abditis. » (S. August. *Confess.* lib. 10, c. 7.)

« Quid? non hæc varietas mira est, excidere proxima, vetera inhærere? hesternorum immemores, acta pueritiæ recordari? Quid? quòd quædam requisita se occultant, et eadem fortè succurrunt : nec manet semper memoria, sed aliquandò etiam redit. » (Quintil. lib. 11, cap. 2.)

d'autres ils se font long-temps chercher, et il faut les tirer comme par force des recoins où ils se cachent, et des enfoncements secrets où ils se tiennent renfermés. Ils viennent quelquefois tous ensemble par troupes, et il faut que l'esprit, comme par un signe de la main, les écarte pour discerner dans la foule ceux dont il a besoin. Pendant que des choses arrivées trente ou quarante ans auparavant sont présentes à l'esprit, d'autres qui sont toutes récentes lui échappent et se dérobent à sa vue.

Un accident, une maladie, effacent tout d'un coup toutes les traces qui étaient imprimées dans le cerveau : quelques années après, le rétablissement de la santé les fait toutes revivre.

Si la mémoire est une faculté si pleine de merveilles dans sa cause et dans ses effets, on peut dire aussi qu'elle est d'une utilité infinie pour tous les usages de la vie, et sur-tout pour l'acquisition des sciences. C'est elle qui est la gardienne et la dépositaire de ce que nous voyons, de ce que nous lisons, et de tout ce que les maîtres ou nos propres réflexions nous apprennent. C'est un trésor domestique et naturel, où l'homme met en sûreté des richesses sans nombre et d'un prix infini. Sans elle, l'étude de plusieurs années deviendrait inutile, ne laisserait après soi aucunes traces, et s'écoulerait continuellement de l'esprit, comme la Fable le dit de l'eau des Danaïdes. C'est elle qui, après avoir suggéré à l'orateur dans le feu de la composition la matière de son discours, lui en conserve toutes les pensées et toutes les expressions, et l'ordre des unes et des autres, pendant des semaines et des mois entiers, et, dans le temps

de l'action, les lui représente avec une fidélité et une exactitude qui ne laisse rien échapper.

Son secours n'est pas moins admirable ni moins nécessaire dans les discours qui se font sur-le-champ[1], où l'esprit, par une agilité étonnante, occupé en même temps des preuves, des pensées, des expressions, de l'arrangement, du geste, de la prononciation, et allant toujours en avant au-delà de ce qui se dit actuellement, prépare de quoi fournir sans cesse et sans interruption à l'orateur, et remet le tout comme en dépôt à la mémoire, qui d'une main fidèle, l'ayant reçu de l'invention et livré à l'élocution, le rend à l'orateur à point nommé, sans prévenir ni retarder ses ordres d'un moment.

Un talent si merveilleux et si nécessaire est en même temps un présent de la nature, et le fruit du travail. Il tient quelque chose de l'une et de l'autre. Il doit son origine et sa naissance à la nature, sa perfection à l'art[2], qui ne met pas en nous les qualités qui nous manquent absolument, mais qui fait croître et fortifie par la culture celles dont nous avons déja d'heureux commencements.

Il est donc très-important de s'appliquer de bonne heure à cultiver la mémoire dans les enfants, qui pour l'ordinaire l'ont très-bonne, et qui d'ailleurs, dans ce

[1] « Quid? extemporalis oratio non alio mihi videtur mentis vigore constare. Nam dum alia dicimus, quæ dicturi sumus intuenda sunt. Ita, quum semper cogitatio ultra id quod est longiùs quærit, quicquid interim reperit, quodammodò apud memoriam deponit : quod illa quasi media quædam manus acceptum ab inventione tradit elocutioni. » (Quintil. lib. 11, cap. 2.)

[2] « Ars habet hanc vim, non ut totum aliquid, cujus in ingeniis nostris pars nulla sit, pariat et procreet; verùm ut ea, quæ sunt orta jam in nobis et procreata, educet atque confirmet. » (Cic. lib. 2, *de Orat.* n. 356.)

bas âge, ne sont presque encore susceptibles d'aucun autre travail; et cet exercice doit être continué régulièrement dans les années suivantes.

Quand je dis que l'art peut beaucoup servir à fortifier la mémoire, je ne parle point de cette mémoire artificielle dont l'invention vient des Grecs, et dont Cicéron et Quintilien exposent la méthode. Elle consistait à attacher à certains lieux et à certaines images les choses et les mots que l'on voulait retenir. On choisissait, par exemple, pour lieux les différentes parties d'une maison, comme le vestibule, le salon, la galerie, les chambres, etc. Dans le premier, on mettait l'exorde, dans le second la narration, et ainsi du reste. Dans le premier lieu, où l'on avait placé l'exorde, on mettait par ordre plusieurs images, dont les unes signifiaient les différentes parties et périodes de l'exorde, et les autres en marquaient les expressions. Il ne paraît pas que dans l'antiquité aucun orateur ait fait usage de cette méthode, moins propre, ce semble, à aider la mémoire qu'à la troubler et à l'accabler par un nouveau travail; et c'est le jugement qu'en porte Quintilien. On parle d'un curé en Languedoc qui faisait de cette méthode un usage tout-à-fait admirable. On lui donnait trois ou quatre cents mots qui n'avaient aucune liaison ensemble. Il les répétait de suite, en commençant, soit par la tête, soit par la queue. C'était l'ordre des rues et des maisons de Montpellier, dont il se servait pour se fixer.

Cic. lib. 3, Rhet. n. 28-40, et l. 2, de Orat. n. 351-360. Quint. l. 11, cap. 2.

Une mémoire heureuse doit avoir deux qualités [1], deux vertus : la première, de recevoir promptement et

[1] « Memoriæ duplex virtus : facilè percipere, et fideliter continere. » (QUINTIL. lib. 1, cap. 3.)

sans peine ce qu'on lui confie; la seconde, de le garder fidèlement. On est heureux quand ces deux qualités se trouvent jointes ensemble naturellement; mais le soin et le travail contribuent beaucoup à les perfectionner.

Il y a des enfants en qui la mémoire paresseuse et rétive refuse d'abord tout service, et paraît condamnée à une entière stérilité. Il ne faut pas se rebuter aisément, ni céder à cette première résistance, que l'on a vue souvent être vaincue et domptée par la patience et la persévérance. D'abord on donne peu de lignes à apprendre à un enfant de ce caractère, mais l'on exige qu'il les apprenne exactement. On tâche d'adoucir l'amertume de ce travail par l'attrait du plaisir, en ne lui proposant que des choses agréables, telles que sont, par exemple, les fables de La Fontaine et des histoires frappantes. Un maître industrieux et bien intentionné se joint à son disciple, apprend avec lui, se laisse quelquefois vaincre et devancer, et lui fait sentir par sa propre expérience qu'il peut beaucoup plus qu'il ne
Virg. pensait : *possunt, quia posse videntur.* Les louanges et la douceur ont ici bien plus de force que les réprimandes et la sévérité. A mesure qu'on voit croître le progrès, on augmente par degrés et insensiblement la tâche journalière. Par cette sage économie, on vient à bout de surmonter la stérilité ou plutôt la difficulté naturelle de la mémoire; et l'on est étonné de voir des jeunes gens, de qui d'abord l'on aurait été tenté de désespérer, devenir presque égaux en ce point à tous leurs compagnons.

Une règle générale, dans la matière dont il s'agit ici, est de bien entendre et de concevoir nettement ce qu'on veut apprendre par cœur. L'intelligence con-

tribue beaucoup certainement à aider et à faciliter la mémoire.

Plusieurs personnes ont éprouvé aussi qu'une lecture de ce qu'on veut apprendre par cœur, réitérée deux ou trois fois le soir avant que de se coucher, est d'une grande utilité, sans qu'on puisse trop en rendre la raison, si ce n'est peut-être que les traces qui s'impriment alors dans le cerveau, n'étant point interrompues ni entrecoupées par la multiplicité des objets comme pendant le jour, s'y gravent plus profondément, et font une plus forte impression à la faveur du silence et de la tranquillité de la nuit.

Les vers sont plus aisés à retenir que la prose, surtout quand les jeunes gens sont en état d'en discerner le nombre et la mesure; mais la prose est plus propre à exercer et à fortifier la mémoire, parce qu'elle se laisse apprendre moins aisément, ayant plus de liberté, et n'étant point astreinte à des mesures réglées et uniformes.

On trouve encore cet avantage d'une manière plus sûre dans des sentences détachées, et qui n'ont entre elles aucune liaison, telles que sont celles des Proverbes de Salomon et de l'Ecclésiastique. Il est bon de rompre la mémoire et de la dompter par ce qu'il y a de plus difficile, afin que dans l'occasion on la trouve préparée à tout.

On néglige trop, ce me semble, de faire apprendre dans les classes des endroits choisis des auteurs grecs, et sur-tout des poëtes. L'exemple que j'ai cité d'un Pag. 236. jeune homme de qualité qui, avant que de sortir du collége, avait récité par cœur Homère tout entier, nous marque d'un côté combien l'étude de la langue grecque

était pour-lors en honneur dans l'université, et de l'autre autorise d'une manière bien éclatante la pratique que je conseille ici.

Il faut bien se donner de garde de compter pour perdu le temps que l'on consacre à cultiver ainsi la mémoire : il n'en est peut-être point de mieux employé dans la jeunesse. C'est à la prudence des maîtres à régler la tâche qu'on doit imposer tous les jours aux écoliers, et à la proportionner, autant que cela se peut, à leur portée.

Dans les classes qui ne sont pas trop nombreuses, il me semble qu'un quart d'heure peut suffire pour faire réciter les leçons, d'autant plus que tous les samedis on y destine un temps plus considérable pour faire répéter toutes les leçons de la semaine.

Il vaut mieux les donner moins longues, et en moindre nombre, mais exiger qu'on les récite avec la dernière exactitude. La mémoire, qui penche toujours vers la liberté, et qui a peine à souffrir le joug, a besoin d'être contrainte et assujettie, sur-tout dans les commencements ; et par là elle contracte une heureuse habitude de docilité et de soumission à ce qu'on demande d'elle.

On ne peut trop mettre cet exercice en honneur, et je suis fâché qu'on ne continue pas, même dans les classes supérieures, l'ancienne coutume de faire provoquer pour les places, qui servait infiniment à y entretenir l'émulation et à cultiver la mémoire. Il est une simplicité et une enfance qui sied bien à tout âge, et qui, sans rien diminuer du mérite de l'esprit, annonce une innocence de mœurs plus estimable que les qualités les plus brillantes.

Il y a une mémoire des mots, et une mémoire des choses. La première est celle dont nous avons parlé jusqu'ici, et qui consiste à réciter fidèlement et à rendre mot pour mot ce qu'on a appris par cœur : l'autre consiste à retenir, non les mots, mais le fond, le sens, la suite des choses qu'on a lues ou entendues, comme d'une histoire, d'un plaidoyer, d'un sermon; et cette sorte de mémoire n'est pas d'une moindre utilité que la première, qui y prépare et y contribue beaucoup, et elle est d'un usage bien plus général.

Il est important d'exercer aussi les jeunes gens dans cette sorte de mémoire, en leur faisant rendre compte de ce qu'ils ont lu ou entendu. Il faut commencer par ce qu'il y a de plus facile, comme des fables et de courtes histoires; et s'ils omettent quelque circonstance essentielle, on le leur fait remarquer. Quand on leur a expliqué quelque harangue d'un historien, quelque livre d'un poëte, quelque plaidoyer d'un orateur, rien ne peut leur être plus utile que de les faire revenir sur leurs pas, et de leur en faire dire le contenu, d'abord en général, puis dans un plus grand détail, en rapportant avec exactitude l'ordre et la division du discours, les différentes parties et les preuves de chaque partie. J'en dis autant d'une instruction ou d'un sermon où ils auront assisté.

Je reviens à la mémoire des faits. Rien n'est plus ordinaire dans le monde que d'entendre des personnes qui ont de l'esprit et du goût pour la lecture se plaindre qu'elles ne peuvent rien retenir de ce qu'elles lisent, et que, quelque bonne envie qu'elles aient, et quelque effort qu'elles fassent, presque tout ce qu'elles ont lu leur

échappe, sans qu'il leur en reste rien qu'une idée confuse et générale.

Il faut avouer qu'il y a des mémoires infidèles, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, entr'ouvertes de tous côtés [1], qui laissent écouler tout ce qu'on leur confie : mais souvent ce défaut vient de la négligence. On ne cherche dans ses lectures qu'à satisfaire sa curiosité pour le présent, sans se mettre en peine de l'avenir. On songe plus à lire beaucoup qu'à lire utilement. On court avec rapidité, et l'on veut toujours voir de nouveaux objets. Il n'est pas étonnant que ces objets multipliés à l'infini, et qu'on se donne à peine le temps d'effleurer, ne fassent qu'une légère impression qui s'efface dans le moment, et dont il ne demeure aucune trace. Le remède serait de lire plus lentement, de répéter plusieurs fois la même chose, de s'en rendre compte à soi-même; et par cet exercice, d'abord un peu pénible et assujettissant, on parviendrait, sinon à se ressouvenir parfaitement de tout ce qu'on a lu, du moins à en retenir la plus grande partie et ce qu'on y a trouvé de plus essentiel. Si l'on pouvait prendre sur soi de se gêner de la sorte pendant quelque temps, on reconnaîtrait que, si l'on retient peu de choses de ses lectures, ce n'est pas tant à l'infidélité de la mémoire qu'il faut s'en prendre qu'à sa propre paresse.

Je finirai ce petit traité par une réflexion qui aurait peut-être dû être placée dès le commencement. Elle regarde le choix et le discernement dont on doit user en cultivant la mémoire. Tout n'est pas également beau dans les auteurs; et quoique dans Virgile, par exemple,

[1] Plenus rimarum sum : hàc atque illàc perfluo.

tout mérite d'être appris, il y a néanmoins des endroits plus éclatants, plus utiles que les autres; et comme on ne peut pas charger la mémoire du commun des jeunes gens d'un auteur entier, le bon sens et la raison demandent qu'on fasse choix des endroits les plus propres à former l'esprit et le cœur par la beauté des pensées et par la noblesse des sentiments. Ce discernement est encore plus nécessaire dans les autres écrivains, tels que sont les historiens et les orateurs, qui ne doivent pas être proposés de suite, mais par endroits et par morceaux.

L'université a sagement ordonné de sanctifier pendant tout le cours des études l'exercice de la mémoire, en faisant apprendre tous les jours aux jeunes gens quelques versets de l'Écriture sainte.

---

# LIVRE TROISIÈME.

## DE LA POÉSIE.

La matière dont il s'agit ici demanderait seule un ouvrage entier, si l'on voulait lui donner une juste étendue. Mais le dessein que je me propose d'instruire des jeunes gens, ou peut-être tout au plus de jeunes maîtres, m'oblige de me renfermer dans des bornes plus étroites. Je ferai d'abord quelques réflexions générales sur la poésie considérée en elle-même; ensuite je descendrai dans le détail, et je donnerai quelques règles sur la versification et sur la manière de lire les poëtes.

## CHAPITRE PREMIER.

### DE LA POÉSIE EN GÉNÉRAL.

Les réflexions que j'ai à faire sur la poésie en général se réduiront à examiner quelle est la nature et l'origine de la poésie; par quels degrés elle a dégénéré de sa première pureté; si la lecture des poëtes profanes peut être permise dans des écoles chrétiennes;

enfin si l'usage des noms et du ministère des divinités païennes peut être toléré dansle christianisme.

## ARTICLE PREMIER.

### *De la nature et de l'origine de la Poésie.*

Si l'on veut remonter jusqu'à la première origine de la poésie, on ne peut douter, ce me semble, qu'elle ne prenne sa source dans le fond même de la nature humaine, et qu'elle n'ait été d'abord comme le cri et l'expression du cœur de l'homme, ravi, extasié, transporté hors de lui-même à la vue de l'objet seul digne d'être aimé, et seul capable de le rendre heureux. Fortement occupé de cet objet, qui faisait en même temps sa joie et sa gloire, il était naturel qu'il s'empressât d'en publier la grandeur bienfaisante, et que, ne pouvant renfermer en lui-même ses sentiments, il empruntât le secours de la voix : que la voix, n'expliquant pas assez fortement tout ce qu'il sentait, il en soutînt et relevât la faiblesse par le son des instruments, tels que furent d'abord les tambours, les cymbales et les harpes, que les mains touchaient et faisaient retentir avec bruit : qu'il leur assosiât même les pieds, afin qu'à leur manière ils exprimassent par leur mouvement et par une cadence nombreuse les transports qui l'agitaient.

Quand ces sons confus et inarticulés deviennent clairs et distincts, et forment des paroles qui portent des idées nettes des sentiments dont l'ame est pénétrée, alors elle dédaigne le langage commun et vulgaire. Un style ordinaire et familier lui paraît trop rampant et

trop bas. Elle s'élève au grand et au sublime pour atteindre à la grandeur et à la beauté de l'objet qui la charme. Elle cherche les pensées et les expressions les plus nobles; elle accumule les figures les plus hardies; elle multiplie les comparaisons et les images les plus vives; elle parcourt la nature et en épuise les richesses pour peindre ce qu'elle sent et pour en donner une haute idée; et elle se plaît à imprimer à ses paroles le nombre, la mesure et la cadence qu'elle avait marquée par les gestes de ses mains en jouant des instruments, et par le tressaillement de ses pieds en dansant.

C'est là proprement l'origine de la poésie; c'est ce qui en forme le fond et l'essence; c'est de là que partent l'enthousiasme des poëtes, la fécondité de l'invention, la noblesse des idées et des sentiments, les saillies de l'imagination, la magnificence et la hardiesse des termes, l'amour du grand, du sublime, du merveilleux: c'est de là que, par une suite nécessaire, naît l'harmonie des vers, la chute des rimes, la recherche des ornements, le penchant à répandre par-tout des graces, de l'agrément et des charmes; car le souverain bien étant aussi la souveraine beauté, il est naturel à l'amour de chercher à embellir et à parer tout ce qu'il aime, et de se représenter sous une figure agréable tous les objets qui lui plaisent.

Il est aisé de reconnaître tous ces caractères de la poésie, si l'on remonte aux premiers temps où elle était pure et sans mélange; si l'on examine les plus anciennes pièces que nous ayons dans ce genre, tel qu'est le célèbre cantique de Moïse sur le passage de la mer Rouge. Ce prophète, aussi-bien qu'Aaron [1], Marie, et

[1] Cantantes canticum Moysi servi Dei.... (*Apocal.* 15, 3.)

les autres Israélites spirituels, découvrant dans ce grand événement l'affranchissement de la tyrannie du démon que Jésus-Christ devait procurer au peuple de Dieu, et portant leur vue jusqu'à la parfaite liberté qui sera accordée à l'Église à la fin du monde, lorsqu'elle sera transportée des misères de cet exil dans le bonheur de la patrie céleste, se livraient aux transports d'une joie que l'espérance d'une félicité éternelle devait leur inspirer. Pour les Israélites charnels, qui se bornaient à la terre, ils voyaient dans leur délivrance miraculeuse, que la ruine des Égyptiens rendait certaine, un bonheur aussi complet que les sens pouvaient se le figurer. Il était naturel aux uns et aux autres de faire éclater l'excès de leur joie par le chant et par la poésie [1], comme ils firent, et d'y associer leurs mains par le bruit des tambours, et leurs pieds par la danse.

On remarque les mêmes caractères dans le cantique de Débora, dans ceux d'Isaïe et dans les psaumes de David, qui, dans les cantiques de joie et d'actions de graces, joint presque toujours aux cris d'allégresse le son de la harpe et de la guitare, et les tressaillements. Il y invite tous les auditeurs; et il en donna l'exemple le jour de la translation de l'arche, où, s'abandonnant sans réserve aux mouvements de sa joie, il jouait de sa harpe, et dansait de toute sa force [2].

On doit conclure de tout ce qui vient d'être dit que le véritable usage de la poésie appartient à la religion, qui seule propose à l'homme son véritable bien, et qui

[1] « Sumsit Maria prophetissa, soror Aaron, tympanum in manu sua: egressæque sunt omnes mulieres post eam cum tympanis et choris, quibus præcinebat, dicens : Cantemus Domino, etc. » (*Exod.* 15, 20, 21.)

[2] « David saltabat totis viribus ante Dominum. » (2 *Reg.* 6, 14.)

ne le lui montre que dans Dieu : aussi n'était-elle chez le peuple saint consacrée qu'à la religion : elle ne s'occupait qu'à chanter les louanges du Créateur, qu'à relever ses divins attributs, qu'à célébrer ses bienfaits; et l'éloge même des grands hommes, qu'elle faisait quelquefois entrer dans ses cantiques, avait toujours rapport à Dieu.

C'est ce qui a fait, même chez les anciens peuples idolâtres, la première matière de leurs vers; tels que sont les hymnes qu'on chantait pendant les sacrifices et dans les festins qui en étaient la suite; telles que sont les odes de Pindare et des autres poëtes lyriques; telle qu'est la théogonie d'Hésiode.

Des dieux la poésie descendit peu-à-peu aux demi-dieux, aux héros, aux fondateurs des villes, aux libérateurs de la patrie; et elle s'étendit à tous ceux qu'on regardait comme les auteurs de la félicité publique, et comme des génies tutélaires. Le paganisme, prodiguant la divinité à tout ce qui portait le caractère d'une bonté assez puissante pour procurer des avantages qui passaient la portée ordinaire des hommes et qui tenaient du merveilleux, crut qu'il était juste de faire entrer en partage des louanges des dieux ceux qui partageaient avec eux la gloire de procurer au genre humain les plus grands biens qu'il connût, et le seul bonheur qu'il desirât.

Les poëtes ne pouvaient traiter ces grands sujets sans faire l'éloge de la vertu, comme étant le plus bel apanage de la Divinité, et comme ayant servi de principal instrument aux grands hommes pour les élever à la gloire qu'on admirait en eux. Par l'inclination naturelle qu'on a d'orner tout ce que l'on aime et que

l'on veut rendre aimable aux autres, ils s'appliquèrent à relever par les plus vives couleurs la beauté de la vertu, et à répandre tous les charmes et tous les agréments possibles dans leurs maximes et dans leurs instructions, afin de les faire mieux goûter aux hommes. Mais ce n'était point par le motif d'un amour sincère qu'ils eussent pour la vertu en elle-même, puisqu'ils ensevelissaient dans un profond silence toutes les vertus obscures, quoique souvent plus solides, et toujours plus nécessaires à la vie ordinaire du commun des hommes, et qu'ils réservaient toutes leurs louanges pour celles qui attiraient les applaudissements populaires, et qui brillaient avec plus d'éclat aux yeux de l'orgueil et de l'ambition.

## ARTICLE II.

### *Par quels degrés la Poésie a dégénéré de son ancienne pureté.*

Comme les hommes, entièrement plongés dans les sens, y faisaient consister tout leur bonheur, et se livraient sans mesure au plaisir de la bonne chère et aux attraits de l'amour charnel, c'était une conséquence naturelle que, regardant les dieux comme souverainement heureux [1], et par état, ils leur attribuassent la félicité la plus complète dont ils eussent eux-mêmes l'expérience et l'idée; qu'ils se les représentassent comme passant leur vie dans les festins et dans la volupté, et qu'ils y attachassent les suites ordinaires et les vices qu'ils en jugeaient inséparables [2].

[1] Μάκαρας εὐδαίμονας.

[2] L'ivresse de Bacchus et de Silène, les plaisanteries de Momus, les fonctions de l'échansonne Hébé,

Ce principe de leur théologie les conduisit bientôt à se faire un devoir de religion de consacrer par des sacrifices solennels et par des fêtes publiques toutes ces passions et tous ces désordres qu'ils supposaient dans leurs dieux; et ils s'y portèrent par le plaisir secret de voir retracée dans de si respectables modèles l'image de leurs propres passions, et d'avoir pour fauteurs et pour complices de leurs débauches les dieux mêmes qu'ils adoraient : de là était venu l'usage si ancien des bois sacrés qui accompagnaient presque toujours les temples, afin de couvrir par leur ombre et par leurs retraites les plus grandes infamies; de là le culte de Béelphegor dont il est parlé au chapitre 25 des nombres, et qui se réduisait, selon l'Apocalypse, à manger
Apoc. 2, 24. et à commettre la fornication, *edere et fornicari;* de là ce qu'Hérodote rapporte des cérémonies de Babylone, et ce que le prophète Baruch en avait dit long-temps avant lui; de là ces différentes sortes de mystères qui cachaient tant d'ordures, et dont le secret était si sévèrement commandé.

Dans l'école d'une théologie si profane que pouvait dire la poésie, elle qui était particulièrement consacrée à la religion, et qui était l'interprète naturelle des sentiments du cœur? Son ministère exigeait qu'elle chantât les dieux tels que la religion publique les lui montrait, et qu'elle les représentât avec les caractères, les passions et les aventures que leur donnait la renommée. C'était la religion qui lui inspirait ces invitations :
Virg. *Adsis, lætitiæ Bacchus dator;* c'était la religion qui lui
Ferent. dictait cette maxime : *Sine Cerere et Baccho friget Venus.*

le nectar et l'ambroisie, etc.; les mariages, les jalousies, les querelles, les divorces, les adultères, les inceses, etc.

Comment la poésie se serait-elle dispensée de suivre les égarements du paganisme, pendant que le paganisme lui-même suivait les égarements du cœur? Elle devait nécessairement dégénérer à proportion de ce que ces deux sources, dont elle dépendait, dégénéraient, et elle ne pouvait se défendre de contracter les vices de l'une et de l'autre. A juger donc sainement des choses, ce n'est pas la poésie qui est la première cause de l'impiété païenne ni de la corruption des mœurs; mais c'est la corruption du cœur qui, après avoir infecté la religion, a infecté la poésie, puisque celle-ci ne parle que la langue que le cœur lui dicte.

On doit néanmoins avouer que la poésie à son tour a beaucoup contribué à entretenir cette double dépravation. Il est certain que cette théologie profane et sensuelle aurait eu infiniment moins d'autorité sur les esprits, moins d'éclat et de cours parmi le peuple même, si les poëtes n'avaient épuisé en sa faveur tout ce qu'ils avaient d'esprit, de délicatesse et de graces, et s'ils ne s'étaient étudiés à employer les couleurs les plus vives pour farder des vices et des crimes, qui seraient tombés dans le décri sans la parure qu'ils leur prêtaient pour en couvrir la difformité, l'absurdité et l'infamie.

C'est le fondement des justes reproches que les sages du paganisme ont fait aux poëtes. C'est le sujet de la plainte que Cicéron forme en particulier contre Homère, d'avoir communiqué aux dieux les défauts des hommes, au lieu de donner à ceux-ci les vertus des dieux. *Fingebat hæc Homerus, et humana ad deos transferebat : divina mallem ad nos.* C'est le motif qui porta Platon à bannir de sa République les poëtes,

Lib. I, Tusc. n. 65.

sans même en excepter Homère, qui n'a pourtant jamais eu de plus grand admirateur que lui, ni peut-être de plus fidèle imitateur. Est-ce, dit-il, une belle leçon de tempérance pour les jeunes gens, d'entendre dire à Ulysse chez Alcinoüs que le plus grand bonheur et le plus grand plaisir de la vie est de se trouver à une bonne table et d'y faire bonne chère? Ce que dit Phénix des présents, qui seuls sont capables d'apaiser les dieux et les hommes, et ce que fait Achille en ne rendant le corps d'Hector qu'à prix d'argent, est-il bien capable de leur inspirer des sentiments de générosité? Apprendront-ils à mépriser les douleurs et la mort, et à faire peu de cas de la vie, quand ils verront les dieux et les héros se désoler pour la mort de quelque personne qui leur était chère, et qu'ils entendront dire à Achille même qu'il aimerait mieux être sur la terre le valet du plus pauvre laboureur que le roi de tous les morts dans les enfers? Ce qui révolte davantage Platon contre Homère, c'est ce que ce poëte rapporte des dieux : leurs querelles, leurs divisions, leurs combats, leurs blessures, leurs vols, leurs adultères, et leurs excès pour les débauches les plus infames; tous faits, selon lui, supposés, et qui n'auraient pas dû être mis au grand jour, quand même ils auraient été vrais. Cicéron impute aussi aux poëtes ces absurdes fictions qui rendent les dieux du paganisme si ridicules, et il en fait un long dénombrement [1].

Lib. 3, de Republ.

[1] « Nec multò absurdiora sunt ea quæ, poetarum vocibus fusa, ipsâ suavitate nocuerunt : quia et irâ inflammatos, et libidine furentes induxerunt deos, fecerunteque ut eorum bella, pugnas, prælia, vulnera videremus : odia prætereà, dissidia, discordias, ortus, interitus, querelas, lamentationes, effusas in omni intemperantia libidines, adulteria, vin-

L'un et l'autre se trompaient en ce point, qu'ils ne remontaient pas jusqu'à la première source du désordre. Homère n'était point l'inventeur de ces fables. Elles étaient bien plus anciennes que lui, et faisaient partie de la théologie païenne. Il peignait les dieux tels qu'il les avait reçus de ses pères, et tels qu'ils étaient crus et connus de son temps. C'était donc à la religion même qui supposait de tels dieux, et non à la poésie qui les représentait sous l'idée qu'on en avait, que Platon devait s'en prendre. Et c'était là en effet le secret motif de la loi par laquelle il chassait de sa république les poëtes : car toute la théologie du paganisme était partagée entre deux écoles, celle des poëtes [1], et celle des philosophes. Les premiers conservaient le précis de la religion populaire, qui était établie par des coutumes et des traditions immémoriales, autorisée par les lois de l'état, liée aux fêtes et aux cérémonies publiques. Les philosophes, rougissant en secret des erreurs grossières du peuple, enseignaient à l'écart une religion plus pure, et dégagée de cette multitude de dieux pleins de vices et de passions honteuses. Ainsi Platon, en excluant de sa république les poëtes, bannissait, par une conséquence nécessaire, toute la religion populaire pour y substituer la sienne; et par ce détour adroit il se mettait à couvert de la ciguë de Socrate, qui avait blessé la délicatesse du peuple en s'expliquant trop ouvertement contre les superstitions de la religion ancienne et dominante.

cula, cum humano genere concubitus, mortalesque ex immortali procreatos. » (Lib. 1, *de Natur. Deor.* n. 42.)

[1] « Per idem temporis intervallum extiterunt poetæ, qui etiam theologi dicerentur, quoniam de diis carmina faciebant. » (S. Aug. lib. 18, *de Civ. Dei*, cap. 14.)

Cette réflexion sert à lever la contradiction qui paraît dans la conduite que les Athéniens tinrent à l'égard d'Aristophane et de Socrate. On ne sait pourquoi ils sont si impies au théâtre et si religieux dans l'Aréopage, et pourquoi les mêmes spectateurs couronnent dans le poëte les bouffonneries si injurieuses aux dieux, pendant qu'ils punissent de mort le philosophe qui en avait parlé avec beaucoup plus de retenue.

Aristophane, en représentant sur le théâtre les dieux avec des caractères et des défauts qui excitaient la risée, ne faisait qu'en copier les traits d'après la théologie publique. Il ne leur imputait rien de nouveau et de son invention, rien qui ne fût conforme aux opinions populaires et communes. Il en parlait comme tout le monde en pensait, et le spectateur le plus scrupuleux n'y apercevait rien d'irréligieux qui le scandalisât, et ne soupçonnait point le poëte du dessein sacrilége de vouloir jouer les dieux.

Au contraire, Socrate combattant la religion même de l'état, renversant le culte héréditaire et paternel avec toutes ses solennités, ses cérémonies, ses mystères, choquant tous les préjugés établis et reçus, paraissait un impie déclaré; et le peuple, irrité d'une témérité si sacrilége qui attaquait tout ce qu'il respectait comme plus sacré, croyait devoir allumer tout le feu de son zèle pour venger sa religion : car il faut nécessairement une religion à l'homme; il ne peut s'en passer. Les principes en sont trop profondément gravés dans le cœur pour l'étouffer. Mais il veut qu'elle soit indulgente, commode, complaisante, et que, loin de gêner ses penchants naturels ou de les condamner, elle les autorise. C'était une religion de ce caractère que les

Athéniens aimaient; et c'était en la leur représentant avec ces couleurs qu'Aristophane attirait leurs applaudissements et leurs louanges.

Le même motif inspira aux Romains beaucoup d'indulgence pour le théâtre, et les engagea même à consacrer en quelque sorte la licence qu'il se donnait contre les dieux, en la faisant entrer dans les cérémonies de la religion, dont les jeux scéniques faisaient partie, quoique d'un autre côté la sévérité des magistrats fût fort attentive à mettre l'honneur des citoyens à l'abri des traits de la satire. En effet, ces jeux ne décriaient point les dieux dans l'esprit du peuple, qui était accoutumé dès son enfance à les respecter avec les mêmes passions que la scène leur donnait, et qui, par ces sortes de plaisanteries, ne perdait rien pour eux de sa vénération ordinaire : au lieu que les satires déshonoraient véritablement les grands hommes de la république dans l'esprit du peuple romain; et en les faisant regarder par le public avec moins d'estime et de respect, elles les rendaient moins utiles au service de l'état et au commandement.

Saint Augustin reproche aux Romains, avec autant de force que d'esprit, une conduite si bizarre. Quoi! dit-il en s'adressant à Scipion dont il avait cité quelques paroles sur ce sujet, vous trouvez qu'il est beau d'avoir interdit sous peine de mort aux poëtes d'attaquer aucun des Romains, pendant qu'on leur laisse toute liberté de déchirer les dieux! Votre sénat vous est donc plus cher que le Capitole? Vous préférez donc Rome au ciel, et votre réputation à celle des dieux? Vous liez la langue des poëtes quand il s'agit de décrier vos citoyens, et vous leur permettez de se déchaîner,

S. Aug. l. 2, de Civ. Dei, cap. 12.

sous vos yeux mêmes et en votre présence, contre les dieux sans que, ni sénateur, ni censeur, ni pontife s'oppose à une telle licence! Vous trouvez qu'il aurait été indigne qu'un Plaute ou un Nævius eût osé mal parler des Scipions ou de Caton, et vous souffrez que votre Térence décrie impunément et déshonore Jupiter en le donnant aux jeunes gens pour maître et précepteur dans le crime!

S. Aug. l. 2, de Civ. Dei, cap. 13.

Saint Augustin, dans le même endroit, reproche aux mêmes Romains une autre contradiction non moins ridicule ni moins insensée. Ceux qui représentaient dans les jeux scéniques des pièces de théâtre étaient déclarés infames, et, comme tels, jugés indignes d'exercer aucune charge dans la république, et chassés honteusement de leur tribu [1]; ce qui était la peine la plus infamante dont les censeurs punîssent les citoyens.

Il faut remarquer que ces jeux scéniques avaient été établis chez les Romains par l'ordre même et par l'autorité des dieux, et qu'ils faisaient une partie du culte religieux qu'on leur rendait. *Nec tantùm hæc agi voluerunt, sed sibi dicari, sibi sacrari, sibi solemniter exhiberi.* Comment donc, leur dit saint Augustin, peut-on punir un acteur qui est le ministre de ce culte divin? de quel front déclare-t-on infames ceux qui représentent ces pièces de théâtre, pendant qu'on adore comme dieux ceux qui les exigent? *Quomodò ergo abjicitur scenicus, per quem colitur deus? et theatricæ illius turpitudinis quâ fronte notatur actor, si adoratur exactor?*

[1] « Quum artem ludicram scenamque totam probro ducerent, genus id hominum non modò honore civium reliquorum carere, sed etiam tribu moveri notatione censoriâ voluerunt. » (Cic. lib. 4 *de rep.* apud S. Aug. lib. 2, *de Civit. Dei*, cap. 9 et 13.)

Mais par quelle autre bizarrerie aussi extravagante note-t-on d'infamie les acteurs de ces pièces, pendant qu'on comble d'honneurs et de louanges les poëtes qui en sont les auteurs? *Quâ ratione rectum est, ut poeticorum figmentorum et ignominiosorum deorum infamentur actores, honorentur auctores?* Macrobe nous a conservé une petite pièce de vers qui est d'un goût exquis, où le poëte Labérius, auteur des *Mimes*, qui était devenu chevalier romain, et que Jules César avait obligé, malgré sa répugnance, de paraître sur le théâtre, exhale sa juste douleur de s'être ainsi déshonoré lui-même à jamais par une lâche complaisance pour le prince. C'était le prologue de la comédie qu'il représentait. J'ai cru le devoir insérer ici tout entier. cap. 14.

PROLOGUS LABERII MIMI.

Necessitas, cujus cursus transversi impetum
Voluerunt multi effugere, pauci potuerunt,
Quò me detrusit penè extremis sensibus?
Quem nulla ambitio, nulla unquam largitio,
Nullus timor, vis nulla, nulla auctoritas
Movere potuit in juventa de statu;
Ecce in senecta ut facilè labefecit loco
Viri excellentis mente clemente edita,
Submissa placidè blandiloquens oratio!
Etenim ipsi dî negare cui nihil potuerunt,
Hominem me denegare quis posset pati?
Ergo bis tricenis annis actis sine nota,
Eques romanus e lare egressus meo,
Domum revertar mimus. Nimirùm hoc die
Uno plus vixi mihi quàm vivendum fuit.
Fortuna immoderata in bono æquè atque in malo!
Si tibi erat libitum litterarum laudibus
Floris cacumen nostræ famæ frangere,

Cur, quum vigebam membris præviridantibus,
Satisfacere populo et tali quum poteram viro,
Non flexibilem me concurvâsti ut carperes?
Nunc me quò dejicis? Quid ad scenam affero?
Decorem formæ, an dignitatem corporis;
Animi virtutem, an vocis jocundæ sonum?
Ut hedera serpens vires arboreas necat;
Ita me vetustas amplexu annorum enecat.
Sepulcri similis, nihil nisi nomen retineo.

MACROB. *Saturn.* l. 2, c. 7.

L'extrême délicatesse de cette pièce latine, qu'il est impossible de faire passer dans une langue étrangère, m'avait d'abord détourné de la traduire en français. Je me suis enhardi dans les derniers temps, et je me suis cru obligé d'en hasarder la traduction en faveur des personnes qui n'entendent point le latin. Mais, pour la rendre moins défectueuse, je l'ai communiquée à plusieurs amis, également habiles dans l'une et l'autre langue, qui m'ont aidé de leurs avis; et cependant je sens combien elle est encore éloignée de la beauté du texte original.

### *Traduction du Prologue de Labérius, poëte comique.*

Où m'a réduit, presque sur la fin de mes jours, la dure nécessité qui traverse nos desseins; dont tant de mortels ont voulu, et si peu ont pu éviter les coups violents et imprévus? Moi qui, dans la fleur de l'âge, avais tenu contre toute sollicitation, toute largesse, toute crainte, toute force, tout crédit; me voilà, dans ma vieillesse, renversé en un moment par les douces insinuations de ce grand homme, si plein de bonté pour moi, et qui a bien voulu s'abaisser à mon égard jusqu'à

d'instantes prières. Après tout, si les dieux mêmes ne lui ont pu rien refuser, souffrirait-on, moi qui ne suis qu'un homme, que j'eusse osé lui refuser quelque chose? Il faudra donc qu'après avoir vécu sans reproche jusqu'à soixante ans, sorti chevalier romain de ma maison, j'y rentre comédien. Ah! j'ai vécu trop d'un jour. O fortune, excessive dans les biens comme dans les maux! si tu avais résolu de flétrir ma réputation et de m'enlever cruellement la gloire que je m'étais acquise par les lettres, pourquoi ne m'as-tu pas produit sur le théâtre lorsque je pouvais céder avec moins de confusion, et que la vigueur de l'âge me mettait en état de plaire au peuple et à César? Mais maintenant qu'apporté-je sur la scène? la bonne grace du corps? l'avantage de la taille? la vivacité de l'action? l'agrément de la voix? Rien de tout cela. De même que le lierre, embrassant un arbre, l'épuise insensiblement et le tue, ainsi la vieillesse, par les années dont elle me charge, me laisse sans force et presque sans vie. Semblable à un sépulcre, je ne conserve de moi que le nom.

## ARTICLE III.

### *La lecture des poëtes profanes peut-elle être permise dans des écoles chrétiennes?*

Il naît de tout ce que je viens de dire une objection très-forte contre la lecture des poëtes païens, et qui demande quelque éclaircissement.

Platon, ce philosophe si sage et si sensé, bannit de sa république les poëtes, et ne croit pas qu'on doive les mettre entre les mains des jeunes gens, si ce n'est

après avoir pris de sages précautions pour en écarter tous les dangers. Cicéron approuve nettement sa conduite[1], et supposant, comme lui, que la poésie n'est propre qu'à corrompre les mœurs, à amollir les esprits, à fortifier les faux préjugés, qui sont une suite de la mauvaise éducation et des mauvais exemples, il s'étonne que ce soit par là qu'on commence l'instruction des enfants, et qu'on donne à cette étude le nom de belles-lettres et d'honnête éducation.

Mais nous devons être bien plus effrayés de ce que dit saint Augustin contre les fables des poëtes. Il regarde la coutume où l'on était de les expliquer dans les écoles chrétiennes comme un funeste torrent auquel personne ne résistait, et qui entraînait les jeunes gens dans l'abyme de la perdition éternelle. *Væ tibi flumen moris humani! Quis resistit tibi? Quamdiù non siccaberis? Quousquè volves Evæ filios in mare magnum et formidolosum?* Après avoir rapporté l'endroit de Térence où un jeune homme s'anime lui-même au crime et à l'impureté par l'exemple de Jupiter, il se plaint que, sous prétexte de lui exercer l'esprit et de lui apprendre la langue latine, on l'appliquait à de si indignes fables, ou plutôt à de si folles rêveries, *in quibus a me deliramentis atterebatur ingenium!* et il conclut que de telles ordures n'étaient pas plus propres que toute autre chose à lui apprendre des mots latins,

Lib. 1. Conf. c. 16.

[1] « Videsne poetæ quid mali afferant?... Ita sunt dulces, ut non legantur modò, sed etiam ediscantur. Sic ad malam domesticam disciplinam, vitamque umbratilem et delicatam, quum accesserunt etiam poetæ, nervos virtutis elidunt. Rectè igitur a Platone educuntur ex ea civitate quam finxit ille, quum mores optimos et optimum reip. statum quæreret. At verò nos, docti scilicet a Græcia, hæc et a pueritia legimus, et didicimus. Hanc eruditionem liberalem et doctrinam putamus! » (Lib. 2. *Tuscul. Quæst.* n. 37.)

mais que ces mots étaient fort propres à lui faire aimer de telles ordures. *Non omninò per hanc turpitudinem verba ista commodiùs discuntur, sed per hæc verba turpitudo ista confidentiùs perpetratur.*

Saint Grégoire, pape, ne s'explique pas moins fortement dans une lettre qu'il écrit à un évêque pour lui faire des reproches de ce qu'il enseignait à la jeunesse les poëtes profanes. « Une même bouche (lui dit-il) ne « peut prononcer les louanges de Jupiter et de Jésus-« Christ ; et il est horrible qu'un évêque chante ce qui « ne convient pas même à un laïque pieux. »

A l'év. Didier, 11 ep. 48.

La lecture des poëtes, condamnée si unanimement par les Pères, et même par les païens, peut-elle donc être permise dans les écoles chrétiennes?

Il faut avouer que ces témoignages sont bien forts et bien capables d'intimider un maître à qui son salut, et celui de la jeunesse qui lui est confiée, sont aussi chers qu'ils le doivent être. Mais, pour ne rien outrer dans une matière si importante, il est nécessaire, comme le remarque le père Thomassin, dans l'ouvrage où il traite cette question à fond, de distinguer la poésie, aussi-bien que la lecture des poëtes, de l'abus qu'on peut faire de l'une et de l'autre : car c'est cet abus seul qui est condamnable, et qui en effet a été condamné par ceux dont j'ai parlé.

Méthode d'enseigner et d'étudier chrétiennement les poëtes.

Pour ne m'arrêter qu'aux derniers, c'est-à-dire aux saints pères, dont l'autorité doit faire plus d'impression sur nous, l'usage constant d'enseigner les poëtes païens dans les écoles chrétiennes, auquel eux-mêmes rendent témoignage, est une preuve évidente que cette coutume n'était point regardée comme mauvaise en elle-même.

Peut-on croire que tant de pères si instruits de la religion, et même tant de mères si pieuses et si pénétrées de la crainte de Dieu, sous les yeux et sans doute par le conseil des saints évêques qui gouvernaient alors l'Église, eussent consenti qu'on appliquât leurs enfants à des études condamnées par la religion chrétienne? L'histoire ecclésiastique nous apprend que la mère de saint Fulgence, respectable par sa grande piété, *religiosa mater*, voulut que son fils apprît par cœur tout Homère, et une partie de Ménandre, avant que d'apprendre les premiers éléments de la langue latine.

In vita Fulgent. cap. 1.

Tout le monde sait l'application singulière que saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, long-temps avant saint Fulgence, avaient donnée à la lecture des auteurs païens, et en particulier à celle des poëtes. Ces deux grands saints peuvent être proposés aux jeunes gens comme un modèle parfait et de la manière dont ils doivent s'appliquer à la lecture des auteurs païens, et de la conduite qu'ils doivent garder dans leurs études. L'histoire rapporte d'eux qu'ils ne connaissaient que deux chemins, dont l'un conduisait à l'église, et l'autre aux écoles. Dans une ville aussi corrompue qu'était alors Athènes, et au milieu d'une jeunesse livrée à toute sorte de désordres, ils surent conserver l'innocence et la pureté de leurs mœurs, semblables à ces fleuves à qui le mélange des eaux de la mer ne fait point perdre leur douceur. Pour peu qu'on ait lu leurs ouvrages, on sait combien ils ont sanctifié la lecture des poëtes par le pieux usage qu'ils en ont fait.

La religion chrétienne, si fortement et si savamment défendue par S. Augustin dans son admirable ouvrage de la Cité de Dieu, eut-elle lieu de se plaindre

des études profanes que ce grand homme avait faites pendant sa jeunesse, qui lui fournirent contre les païens et contre tous les ennemis du christianisme des armes invincibles dont l'Église s'est servie contre eux si avantageusement dans tous les siècles?

Peut-être aurait-il été à souhaiter que les mêmes ruines qui ont enseveli l'idolâtrie eussent aussi englouti et fait disparaître pour toujours ces funestes monuments et ces restes impurs du paganisme, si capables d'infecter et de corrompre les esprits. Mais la divine providence les a sans doute laissé survivre à l'idolâtrie pour déposer dans la suite de tous les siècles contre les impuretés et les excès horribles que non-seulement la religion païenne souffrait, mais qu'elle consacrait même par l'exemple des dieux.

Julien l'apostat avait parfaitement compris quelle plaie mortelle l'étude des auteurs profanes portait à ses superstitions, quand il défendit aux chrétiens d'enseigner les lettres humaines. L'horreur que tous les saints évêques, et S. Augustin comme les autres, témoignèrent pour cette loi impie, doit tenir lieu d'une éloquente apologie en faveur de la lecture des poëtes païens. On fut alors obligé de substituer à leurs ouvrages des poésies chrétiennes. Les plus beaux esprits, et en particulier S. Grégoire de Nazianze, signalèrent leur zèle et leur érudition en composant différentes pièces dans chaque genre de poésie, à l'imitation d'Homère, de Pindare, d'Euripide, de Ménandre, et des autres. Mais, quand la paix et la liberté furent rendues à l'Église, un des premiers fruits qu'on en tira, fut d'enseigner comme auparavant dans les écoles chré-

tiennes les poëtes païens ; et on le fit sans doute, encore plus que jamais, d'une manière chrétienne.

Quelle est cette manière chrétienne? On peut l'apprendre dans un traité fort court, mais excellent, que saint Basile composa sur ce sujet en faveur de quelques jeunes gens qui étaient de ses parents, et qui étudiaient les auteurs païens comme on le fait encore dans les colléges.

Ce savant évêque, l'une des plus grandes lumières de l'Église grecque, commence par établir ce principe : qu'ayant le bonheur d'être chrétiens, et en cette qualité destinés à la vie éternelle, nous ne devons estimer et rechercher que ce qui nous peut être utile pour l'autre vie. Il avoue qu'à proprement parler il n'y a que les livres saints qui puissent nous y conduire. Mais il ajoute qu'en attendant que la maturité de l'âge nous mette en état d'étudier à fond et de bien entendre les divines Écritures, nous pouvons nous occuper à d'autres lectures qui n'en soient pas tout-à-fait éloignées : comme on a coutume de se préparer aux combats véritables par des exercices qui y ont du rapport.

Les maximes répandues dans les écrivains profanes, soit par leur conformité, soit même par leur différence, peuvent nous disposer à celles de l'Écriture. Il en est de l'ame comme d'un arbre, qui n'a pas seulement des fruits, mais qui a aussi des feuilles, lesquelles lui servent d'ornement. Le fruit de l'ame est la vérité : la science profane tient lieu de feuilles, qui servent à couvrir ce fruit et à l'orner. Daniel étudia tout ce que les Chaldéens avaient d'arts et de sciences, montrant par là que cette étude n'était pas indigne des enfants de Dieu

et des prophètes; autrement, il s'en fût aussi bien abstenu que des viandes qu'on lui apportait de la table du roi. Long-temps avant lui, Moïse avait appris les lettres et les sciences de l'Égypte.

Saint Basile montre en particulier combien la lecture des poëtes peut être utile pour le réglement des mœurs. Il fait observer que ces beaux vers d'Hésiode, si connus et si estimés, où il représente le chemin du vice semé de fleurs, plein d'agréments, ouvert à tout le monde, et au contraire celui de la vertu, âpre, difficile, escarpé, sont une belle leçon pour les jeunes gens, qui leur apprend à ne se laisser point effrayer ni rebuter par les peines et par les difficultés qui environnent ordinairement la vertu. Il parle ensuite d'Homère, et il dit qu'un homme habile et fort versé dans l'intelligence de ce poëte lui avait fait remarquer qu'il était plein d'excellentes maximes, et que ses poëmes devaient être regardés comme une louange continuelle de la vertu. Il en cite plusieurs beaux endroits.

[Oper. et dies v. 289. sq.].

Comme donc les abeilles savent tirer leur miel des fleurs qui ne semblent propres qu'à flatter la vue et l'odorat, ainsi nous trouverons de quoi nourrir nos ames dans ces livres profanes, où les autres ne cherchent que le plaisir et l'agrément. Mais, ajoute ce père en continuant la même comparaison, les abeilles ne s'arrêtent pas à toutes sortes de fleurs; et dans celles mêmes où elles s'attachent, elles n'en tirent que ce qui leur convient pour la composition de leur précieuse liqueur. Nous tâcherons de les imiter; et comme en cueillant les roses on évite les épines, nous prendrons dans les auteurs profanes ce qu'il y a d'utile, sans toucher à ce qu'ils peuvent avoir de pernicieux.

Voilà notre règle et notre modèle. Voilà le moyen de sanctifier la lecture des poëtes. Et comment pourrions-nous nous en écarter, puisque les païens mêmes nous en donnent l'exemple? Serait-il raisonnable que sur ce point nous eussions moins de délicatesse qu'eux? Quintilien [1], comme je l'ai déja remarqué ailleurs, veut qu'on fasse choix non-seulement des auteurs, mais encore des endroits qu'on peut lire dans ceux qu'on aura choisis; et il déclare qu'il y a des pièces dans Horace qu'il serait bien fâché d'expliquer aux jeunes gens. Platon, dont nous avons tant parlé, prescrit la même loi. Il veut qu'on conserve les poésies qui n'ont rien de contraire aux bonnes mœurs, qu'on rejette celles qui sont absolument mauvaises, qu'on corrige celles qui sont susceptibles de ce changement; et il charge de ce soin les personnes d'un âge mûr, d'une expérience consommée, et d'une probité reconnue. Le public doit savoir gré à ceux qui de notre temps ont mis presque tous les poëtes en état d'être lus et expliqués dans les colléges.

Plato, de legibus, lib. 7,

## ARTICLE IV.

### *Est-il permis aux poëtes chrétiens d'employer dans leurs poésies le nom des divinités païennes?*

Je commence par avouer que dans la question dont il s'agit j'ai lieu de craindre qu'il ne paraisse une espèce de témérité de vouloir troubler les poëtes chrétiens dans la possession où ils sont d'employer dans leurs poésies

[1] « Alunt et lyrici : si tamen in his non auctores modò, sed etiam partes operis elegeris. Nam et Græci licenter multa, et Horatium in quibusdam nolim interpretari.» (QUINTIL. lib. 1, cap. 14.)

le nom des divinités païennes, d'autant plus que cette coutume est très-ancienne, et qu'on ne peut pas dissimuler qu'elle a été suivie par des personnes fort estimables pour leur mérite, et souvent même fort respectables pour leur piété. Je prie néanmoins le lecteur de souffrir que je ne la regarde pas comme un usage qui fasse loi, et de me permettre d'en rechercher l'origine, d'en peser les raisons, et d'en examiner les conséquences, parce qu'il peut y avoir des erreurs fort anciennes, qui pour cela n'en sont pas plus recevables, et qu'on ne prescrit point contre la vérité, dont les droits sont éternels. D'ailleurs je ne suis pas le premier qui réclame contre cet abus, et dans tous les temps on s'est opposé à cette prétendue possession, comme étant sans fondement et sans titre légitime; ce qui suffit pour empêcher la prescription.

La poésie, telle que je la suppose ici, n'a passé aux chrétiens que par le canal et le ministère du paganisme. Lui seul en a prescrit les règles et fourni les modèles. C'est par la lecture des poëtes grecs et latins qu'on s'en est formé quelque idée. On s'est uniquement appliqué à les étudier et à les copier. Toutes leurs inventions et presque toutes leurs expressions roulaient nécessairement sur les fausses divinités. Leur ôter Jupiter, Mars, Bacchus, Vénus, Apollon, les Muses, c'est leur ôter ce qui faisait en même temps le fond de leur poésie et de leur théologie. N'a-t-il pas pu arriver que des personnes, peut-être peu délicates sur la religion, éprises et comme enivrées des beautés de la poésie profane, et nourries de cette agréable lecture dès leur enfance, en aient insensiblement adopté jusqu'au langage sans y faire trop

d'attention, et que cette coutume, comme tant d'autres, suivie avec aussi peu d'attention, et autorisée de plus en plus par le temps et par l'usage, soit devenue aussi commune que nous la voyons? Il doit donc être permis d'examiner si en elle-même elle est fondée sur la raison.

Les plus simples lumières du bon sens nous apprennent que celui qui parle doit avoir une idée nette de ce qu'il veut dire, et qu'il doit se servir de termes qui portent dans l'esprit des auditeurs une notion distincte de ce qui se passe dans son ame. C'est le premier but du langage et la fin de son institution. C'est le plus nécessaire lien de la société et du commerce de la vie. Le consentement de tous les hommes et la nature elle-même nous enseignent que c'est l'unique usage légitime que l'on puisse faire de la parole. L'auditeur est en droit de l'exiger; et si l'on trompe son attente en ne lui donnant que de vains sons et des mots vides de sens, on se rend indigne d'être écouté.

On prie un poëte qui, par exemple, dans la description d'une tempête invoque Neptune et Éole, de nous faire part de ce qui se passe dans son esprit lorsqu'il prononce les noms de ces divinités païennes. Qu'en pense-t-il? et que veut-il que les autres en pensent? Quelle est la signification propre qu'il y attache, et qu'il attend qu'on y attachera après lui? Voit-il sous ces termes quelque chose de réel et d'effectif?

Les païens, en s'adressant à Neptune et à Éole dans une tempête, entendaient par ces noms des êtres véritables, dignes d'adoration et de confiance, attentifs aux cris des malheureux et sensibles à leurs peines, exauçant leurs prières et acceptant leurs vœux, exerçant une

autorité connue sur les éléments qui leur étaient soumis, et assez puissants pour dissiper l'orage et pour les tirer du péril.

Mais le poëte chrétien qui, dans une tempête, invoque ces prétendus dieux de la mer et des vents, croit-il parler à quelqu'un? Espère-t-il d'en être écouté? et veut-il le persuader aux autres? Neptune et Éole signifient-ils chez lui quelque chose de réel? s'imagine-t-il qu'ils existent, ou qu'ils aient jamais existé? Qui ne s'aperçoit qu'il n'y a rien de plus absurde, de plus badin et de plus insipide que d'apostropher d'un ton pathétique des noms sans vertu et même sans réalité, et d'entasser dans des vers pompeux les figures les plus vives pour conjurer un pur néant de nous secourir? Quand on aime à parler ainsi en l'air, mérite-t-on l'attention d'un homme sérieux?

Que pense de même et que veut dire un poëte qui de sang-froid s'adresse à Apollon et aux Muses pour les prier de l'inspirer? qui rend graces à Cérès, à Bacchus, à Pomone, d'avoir donné aux hommes une abondante moisson, une pleine vendange, une année riche en fruits? Je n'ai garde de soupçonner ce poëte d'entendre par ces noms ce que les païens entendaient. Ce serait impiété et irréligion. Car, selon saint Paul après David, tous les dieux des païens étaient des démons : *Omnes dii gentium dæmonia.* Ce serait conduire les hommes à l'infidélité, qui porte ailleurs ses vœux, ses desirs, ses espérances et sa reconnaissance. Ce serait les rendre véritablement idolâtres, et leur apprendre à substituer à Dieu d'autres objets qui remplissent sa place en donnant ce qu'on ne peut recevoir que de lui, et qui

lui ravissent la gloire de tous ses ouvrages et de tous ses bienfaits.

Ce qu'il semble qu'un poëte puisse répondre de plus raisonnable, c'est que par ces noms de dieux qu'il invoque ou qu'il remercie, il entend les différents attributs du Dieu suprême, du Dieu véritable. Mais est-ce donc l'honorer que de lui donner le nom de ses plus déclarés ennemis, qui lui ont disputé si long-temps la divinité, et qui se font encore attribuer les titres et rendre les honneurs qui ne sont dus qu'à lui? Ne craint-on point d'irriter par une telle profanation celui qui s'appelle si souvent dans les Écritures un Dieu jaloux et vengeur? N'est-ce pas anéantir, du moins dans le langage, le fruit de la victoire de Jésus-Christ, qui a chassé le démon de tout ce qu'il avait usurpé? n'est-ce pas lui restituer en quelque sorte toutes les parties de son empire en le replaçant dans les astres, dans les éléments, dans toute la nature; en le rendant l'arbitre de la paix et de la guerre, de l'événement des batailles, du sort des états et des particuliers, et le donnant pour l'auteur de tous les dons naturels, qu'il se faisait autrefois demander par les idolâtres, et dont il se faisait rendre grace?

L'Écriture [1] nous apprend qu'un mot peu respectueux pour la souveraine majesté du vrai Dieu, échappé à des païens qui ne le connaissaient pas, fut puni par une sanglante défaite de tout un peuple. Croit-on que

[1] « Alors un homme de Dieu vint trouver le roi d'Israël, et lui dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que les Syriens ont dit : le Seigneur est le Dieu des montagnes, mais il n'est pas le Dieu des vallées; je vous livrerai toute cette grande multitude, et vous saurez que c'est moi qui suis le Seigneur. » (3. *Reg.* 20-28.)

cette oreille si délicate et si jalouse, qui écoute tout[1], soit moins blessée maintenant de ces noms impurs et sacriléges de divinités profanes que des chrétiens osent lui donner? Le saint roi David eût-il approuvé un abus si injurieux à la Divinité, lui qui avait tellement en abomination tout ce qui avait usurpé la gloire du vrai Dieu, qu'il aurait cru souiller ses lèvres s'il avait nommé seulement ce qui était l'objet du culte idolâtre : *nec memor ero nominum eorum per labia mea.* Ps. 15, 4.

Entre ces deux extrémités, d'entendre par ces noms les faux dieux ou le véritable Dieu, il y a un milieu qui à la vérité n'est pas si irréligieux, mais (qu'on me permette de le dire) qui est absolument insensé et extravagant : c'est de ne rien entendre. La raison et le bon sens peuvent-ils pardonner un tel langage, ou plutôt un si indigne abus de la parole? Et d'ailleurs toutes les professions, tous les arts, et toutes les sciences, se soumettant à la règle générale de n'employer, pour s'énoncer, que des termes significatifs, pourquoi la poésie serait-elle la seule qui s'en dispenserait, et qui se glorifierait aujourd'hui du privilége singulier et nouveau de parler sans savoir ce qu'elle dit?

Il faut l'avouer de bonne foi, plusieurs ne tombent dans cet inconvénient que pour n'y avoir jamais fait une sérieuse réflexion. Ils suivent le torrent d'une coutume qu'ils trouvent établie, et ils ne s'avisent pas d'en examiner l'origine ni d'y soupçonner aucun mal. Je reconnais que ç'a été là autrefois ma disposition; et s'il m'est arrivé quelquefois d'employer dans des vers le nom de quelques divinités profanes, dont je me repens bien maintenant, je l'ai fait à l'imitation des autres.

[1] « Auris zeli audit omnia. » (*Sap.* 1, 10.)

dont l'exemple était pour moi une loi, mais non une justification.

Cet usage que font les poëtes chrétiens des divinités païennes paraît encore plus absurde, et devient plus insupportable, quand on les emploie dans des matières saintes, où l'on parle du vrai Dieu, où l'on prétend le remercier des biens qu'il accorde aux hommes, où même l'on traite quelquefois de ce que la religion a de plus grave et de plus respectable.

Quelque plaisir que fasse la lecture des poésies de Sannazar, peut-on lui pardonner d'avoir mêlé comme il a fait le sacré et le profane dans un poëme où il s'agit du plus auguste de nos mystères, je veux dire de l'Incarnation du fils de Dieu? Convient-il, en parlant des enfers dans une telle occasion, d'en laisser encore l'empire à Pluton, et de lui associer les Furies, les Harpies, le Cerbère, les Centaures, les Gorgones, et d'autres pareils monstres? Est-il raisonnable de mettre en parallèle les îles de Crète et de Délos, célèbres, l'une par la naissance de Jupiter, et l'autre par celle des enfants de Latone, avec la petite ville de Bethléem, qui servit de berceau à Jésus-Christ? Mais sur-tout, peut-on souffrir qu'après avoir invoqué le vrai Dieu, ou du moins les esprits célestes et les bienheureux, ce poëte, pour parler dignement de la naissance que Jésus-Christ a tirée d'une vierge, implore le secours des Muses, ces prétendues vierges du paganisme, comme devant s'intéresser à l'honneur de Marie, vierge aussi bien qu'elles?

De partu Virginis.

Lib. 1.

Virginei partus magnoque æquæva Parenti
Progenies, superas cœli quæ missa per auras
Antiquam generis labem mortalibus ægris
Abluit, obstructique viam patefecit Olympi,

Sit mihi, cœlicolæ, primus labor : hoc mihi primum
Surgat opus. Vos auditas ab origine causas,
Et tanti seriem, si fas, evolvite facti.
Nec minùs, o Musæ, vatum decus, hîc ego vestros
Optârim fontes, vestras, nemora ardua, rupes :
Quandoquidem genus e cœlo deducitis, et vos
Virginitas sanctæque juvat reverentia famæ;
Vos igitur, seu cura poli, seu Virginis hujus
Tangit honos: monstrate viam quâ nubila vincam,
Et mecum immensi portas recludite cœli.

Il reconnaît dans la suite que de tels mystères sont absolument inconnus aux Muses et à Phœbus.

Nunc age, Castaliis quæ nunquam audita sub antris, Lib. 2.
Musarumve choris celebrata, aut cognita Phœbo.
Expediam.

Mais revenant bientôt à sa folie poétique, il leur restitue tout leur pouvoir, reconnaît leur autorité, et leur rend de nouveaux hommages, comme aux seules divinités des poëtes.

Non, si Parnassia Musæ Lib. 3.
Antra mihi, sacrosque aditus, atque aurea pandant
Limina, sufficiam.

Quoique tous les hommes n'aient pas le cœur assez pénétré de religion pour être touché de l'injure qu'un tel abus fait au vrai Dieu, seul auteur de tous les biens et de tous les talents, et à qui seul, par conséquent, la raison, aussi-bien que la piété, nous apprend qu'il faut les demander, ils ont néanmoins assez de bons sens pour sentir intérieurement le ridicule d'un si bizarre assortiment et d'un si monstrueux mélange du sacré et du profane, du christianisme et du paganisme.

Il paraît ici depuis peu un poëme anglais, intitulé

*le Paradis perdu*, et qui a été traduit en français par une main habile, où l'on a été généralement blessé d'un pareil mélange du sacré et du profane qui s'y rencontre, d'autant plus que le sujet qui y est traité renferme ce qu'il y a de plus auguste et de plus saint dans la religion. Il est fâcheux qu'un poëme, si excellent d'ailleurs, et qui fait tant d'honneur à la nation anglaise, se trouve ainsi défiguré en quelques endroits par un défaut qui se pouvait aisément corriger sans toucher au fond de l'ouvrage, et par le simple retranchement de quelques comparaisons entièrement étrangères au sujet. On sent bien que l'auteur les y a insérées entraîné par le torrent de la coutume, et par le mauvais goût qui a saisi presque tous les poëtes, d'employer dans leurs pièces les fictions ridicules de la fable, et de faire revivre les divinités païennes au milieu du christianisme, malgré le ridicule qui se trouve dans un assortiment si bizarre, et qui ne blesse pas moins le sens commun que la religion. Au reste, quoiqu'il se rencontre encore quelques défauts dans ce poëme, comme l'a sagement observé le judicieux auteur qui en a fait l'analyse et la critique, il me semble que ce n'est point sans raison qu'on le regarde comme un chef-d'œuvre de l'art, digne d'entrer en parallèle avec les poëmes de l'antiquité les plus parfaits et les plus estimés, sur le modèle desquels il a été formé.

Le fameux Santeuil, de Saint-Victor, avait fait dans sa jeunesse l'apologie des fables. M. son frère, ecclésiastique plein de piété et de mérite, y répondit par une pièce de vers fort belle et fort élégante. Le premier sentit bien dans la suite que la raison était du côté de son frère : *In novos fabularum accusatores ju-*

*venile scripsi carmen*, dit-il lui-même; *sed meus frater consultior hoc christiano nec minùs latino carmine me desipuisse hactenus monet.* Il se crut donc obligé de faire une réparation publique, mais à la manière des poëtes, et il a voulu qu'elle fût jointe à la pièce de vers qui y avait donné lieu : *Ne impietati mihi adscribas quòd quædam ex antiquorum superstitione homo christianus versibus meis insperserim, hæc styli exercendi causâ lusi, quo aptior fierem ad ea scribenda, quæ spectant ad religionem. Hoc autem, candide lector, nolim te nescisse.*

Je ne dois pas omettre ici les reproches que M. Bossuet, évêque de Meaux, fit au même Santeuil, sur ce qu'il avait employé le nom de *Pomone* dans une pièce à M. de La Quintinie, où il parlait des jardins de Versailles. L'autorité de ce grand homme, qui joignait à un profond respect pour la religion un goût exquis de la belle littérature, doit être, ce me semble, d'un grand poids dans la matière que je traite. Ce poëte fit une pièce de vers pour se justifier, ou plutôt pour s'excuser; et il la termine par cette inscription : *Me pœniteat errâsse in uno vocabulo latino, si displicuisse videar in me insurgenti tanto episcopo, etiam absolventibus Musis.*

Mais, dit-on, si l'on proscrit entièrement les noms des divinités païennes et les fictions fabuleuses, que deviendra la poésie? et sur-tout à quoi se réduira le poëme épique, le plus beau de tous les poëmes? La narration ne pourra y être que très-languissante par une triste et ennuyeuse uniformité; et, ou il faudra y renoncer, ou ce poëme ne différera plus de l'histoire

que par l'harmonie du langage, et l'on ne distinguera plus un habile poëte d'avec un bon versificateur.

En retranchant cet attirail de divinités, je n'ai garde de vouloir qu'on interdise aux poëtes ce qu'ils appellent la *fable*, ou l'ordonnance du poëme. Ce sera toujours par là que le poëte se distinguera de l'historien. Le sujet qu'il traite ne lui appartient pas plus qu'à l'historien : c'est un bien, c'est un fonds qui leur est commun : mais le poëte se l'approprie; et il n'est lui-même poëte que par la manière adroite et spirituelle dont il dispose et assemble les parties de ce sujet.

Il choisit d'abord un événement, une action célèbre dans l'histoire; il en conserve les circonstances les plus marquées. S'il les altérait ou les déplaçait, il choquerait les lecteurs intelligents, qu'il doit toujours respecter ou redouter. Jusque-là il est à la gêne et maîtrisé par sa matière comme l'historien ; mais il est maître après cela d'ajouter des circonstances nouvelles, en se tenant toujours dans la plus exacte vraisemblance, qui tient lieu à la poésie de ce qu'on appelle dans la peinture « *un second vrai* [1], dont l'usage consiste à suppléer « dans chaque sujet ce qu'il n'avait pas, mais qu'il pou- « vait avoir, et que la nature avait répandu dans quel- « ques autres; et à réunir ainsi ce qu'elle divise presque « toujours. » Le poëte a donc la liberté de ménager des rencontres et des situations qui relèvent le caractère de son héros et de ceux dont il parle. A l'exception des personnages fabuleux, il ne perd rien de ce qu'on admire dans les Anciens; tout lui reste : récits curieux, descriptions vives, comparaisons nobles, dis-

[1] Lettre insérée dans le cours de peinture par M. de Piles, p. 45.

cours touchants, incidents nouveaux, rencontres inopinées, passions bien peintes. Joignez à cela une ingénieuse distribution de toutes ces parties. Voilà les beautés de tous les temps et de toutes les religions, et qui ne paraîtront jamais avec une versification harmonieuse, pure et variée, sans former un poëme parfait. Mais ramenons le tout à un principe simple.

La poésie épique, comme toutes les autres espèces de poésie, se propose d'instruire et de plaire [1]. Toutes les règles de la poésie et tous les efforts du poëte tendent à cette fin. Or, ce n'est point par des imaginations creuses ou par des fictions frivoles qu'il peut parvenir à ce but. C'est sans doute en formant d'abord un plan ingénieux de toute la suite de son action, en transportant dès l'entrée son lecteur au milieu ou presqu'à la fin du sujet; en lui laissant croire qu'il n'a plus qu'un pas à faire pour voir la conclusion de l'action; en faisant naître ensuite mille obstacles qui la reculent et qui irritent les désirs du lecteur; en lui rappelant les événements qui ont précédé par des récits placés avec bienséance; en amenant enfin les événements avec des liaisons et des préparations qui réveillent la curiosité du lecteur, qui l'intéressent de plus en plus pour le héros, qui l'entretiennent dans une douce inquiétude, et le mènent de surprise en surprise jusqu'au dénouement. Un poëme épique fait dans ce goût plairait certainement, et l'on n'y regretterait ni les intrigues de Vénus, ni les serpents ou le venin d'Alecto.

Au reste, en me déclarant contre les fictions poétiques et fabuleuses comme je fais ici, je suis bien éloigné

[1] Et prodesse volunt et delectare poetæ.
HORAT. [*Ars poet.* v. 333.]

de condamner certaines figures par lesquelles on attribue du sentiment, de la voix, de l'action même aux choses inanimées. Il sera toujours permis d'adresser la parole aux cieux et à la terre, d'inviter la nature à louer son auteur, de donner des ailes aux vents pour en faire les messagers de Dieu, de prêter une voix au tonnerre et aux cieux pour publier sa gloire, de personnifier les vertus et les vices. On ne peut s'offenser d'entendre dire d'un conquérant que la victoire accompagne par-tout ses pas, que l'épouvante marche devant lui, qu'il traîne après lui la désolation et l'horreur. Ces figures, toutes hardies qu'elles sont, ne sont pas plus contraires à la vérité que la métaphore et l'hyperbole; et je puis bien appliquer ici ce que Quintilien dit de
Lib. 8, c. 6. la dernière : *Monere satis est, mentiri hyperbolem, nec ita ut mendacio fallere velit.* En effet, loin que toutes ces figures, quand elles sont employées sagement, fassent aucune illusion à l'esprit, ce sont toutes manières de parler vives et majestueuses, qui expriment sensiblement et en peu de mots ce qu'on ne pourrait dire que froidement par un plus long circuit de paroles.

## CHAPITRE II.

### DE LA POÉSIE EN PARTICULIER.

Les instructions que l'on doit donner aux jeunes gens sur la poésie regardent ou la versification, ou la manière de lire et d'entendre les poëtes, ou l'intelligence des règles et de la nature des différentes sortes de poëmes.

## ARTICLE PREMIER.

### *De la Versification.*

I. Combien le goût des nations est différent par rapport à la versification.

On appelle versification l'art de faire des vers. C'est une chose étonnante dans la versification que le goût différent des différentes nations. Ce qui est d'un agrément infini dans une langue est insipide et de mauvais goût dans une autre. Les belles rimes, par exemple, qui font un si bon effet dans la poésie moderne, et qui flattent si agréablement l'oreille dans les langues française, italienne, espagnole, allemande, sont choquantes dans des vers grecs et dans les latins et de même la mesure les vers grecs et des vers latins; qui dépend de la quantité des syllabes [1], n'aurait aucune grace dans notre poésie moderne.

Mais, en se renfermant même dans une seule langue, quelle infinie variété de pieds, de mesures, de cadences,

[1] La *quantité* est proprement la mesure de chaque syllabe, et le temps que l'on doit être à la prononcer, selon lequel les unes sont appelées brèves, les autres longues, et les autres communes. A la vérité la langue française observe la longueur et la brièveté des voyelles dans la prononciation, et cette différence va quelquefois jusqu'à donner au même mot une différente signification : *aveuglement*, substantif, *aveuglément*, adverbe ; *matin*, *mâtin*. La voyelle *e* dans les mots suivants, *sévère*, *évêque*, *repêché* de l'eau, *revêtez-vous*, a trois sons et trois quantités différentes, dont je ne sais si les langues grecque et latine pourraient fournir un exemple. D'où il est clair que le français a sa quantité, quoiqu'elle ne soit pas toujours aussi distinctement marquée pour chaque syllabe que dans le grec et le latin : mais cette quantité n'est point employée dans la poésie française à former différents pieds et différentes mesures.

de vers, ne trouve-t-on point dans la poésie latine (et il en faut dire autant de la grecque)! En combien de différentes espèces de poëmes ne se divise-t-elle point, dont chacun fait un tout à part, qui a ses règles et ses beautés particulières, qui souvent tire son plus grand agrément du mélange de différentes sortes de vers, et qui ne convient qu'à de certains sujets et à de certaines matières! en sorte que, si l'on voulait le transporter ailleurs, il y paraîtrait comme étranger, aurait un air contraint, et ne parlerait plus son langage naturel. Le vers hexamètre a quelque chose de grave et de majestueux; mais il devient plus simple et plus familier si on lui associe le vers pentamètre. L'alcaïque, sur-tout quand il est soutenu par les deux espèces différentes de vers qu'on y joint, est plein de force et de grandeur : au contraire, le vers saphique n'a rien que de doux et de coulant, et il tire beaucoup de grace du vers adonique qui termine la strophe. A examiner la cadence du vers phaleuque, on dirait qu'il est fait exprès pour le badinage et pour l'amusement. D'où peut venir une si étonnante variété?

Je ne puis croire que ce soit le hasard qui ait établi les différentes espèces de versification. Cette variété sans doute est fondée dans la nature, qui, ayant mis dans l'oreille un vif sentiment des sons, porte aussi à choisir différentes sortes de mesures, de cadences et d'ornements, selon les matières que l'on traite, et selon les passions que l'on veut exprimer.

Le poëme épique, qui représente les grandes actions des héros, demande une versification grave et majestueuse. Il veut des vers qui marchent à plus grands pas, qui aient une mesure plus longue, qui soient sans mou-

vements trop brusques ni trop précipités, et qui finissent par une chute noble, soutenue de la gravité du spondée.

Au contraire, les odes et les cantiques, qui forment une poésie toute de sentiments, et qui étaient ordinairement accompagnés de la danse et du son des instruments, semblent demander des vers plus courts, qui s'élancent par bonds, qui se dardent comme des traits, et qui secondent par leur marche prompte et rapide la vivacité des saillies auxquelles l'ame s'abandonne.

Comme le poëme dramatique n'a ni la majesté du poëme épique, ni l'impétuosité des hymnes et des odes, il s'accommode mieux de l'iambe, qui, donnant aux vers assez d'harmonie pour les élever au-dessus du langage vulgaire, leur laisse néanmoins une simplicité assez naturelle pour convenir aux entretiens familiers des acteurs que l'on introduit sur la scène.

Nos langues modernes, par où j'entends les langues française, italienne et espagnole, viennent certainement du débris de la langue latine, par le mélange de la langue tudesque ou germanique. La plupart des mots viennent de la langue latine; mais la construction et les verbes auxiliaires, qui sont d'un très-grand usage, nous viennent de la langue germanique : et c'est peut-être de cette langue-là que nous sont venues les rimes et l'usage de mesurer les vers [1], non par des pieds composés de

[1] La mesure des vers italiens, anglais, allemands, dépend non-seulement, comme en français, du nombre des syllabes, mais encore essentiellement de la position de l'accent dans les mots qui les composent.

1 2 3
Ond' io dagl' incarcati mi partì
Ond' io mi partì dagl' incarcati.

Voilà deux lignes composées du même nombre de syllabes : la première seule est un vers. Il en est de même de ce vers de Milton :

1 2 3
At once with joy and fear his heart rebounds.

La mesure a disparu si vous dites

At once his heart with joy and fear rebounds.

—L.

syllabes longues et brèves, comme faisaient les Grecs et les Romains, mais par le nombre des syllabes.

Dans les bas siècles, où l'on prit le goût des rimes, on voulut les introduire dans la poésie latine; mais ce fut sans succès. La rime ne s'est conservée que dans certaines hymnes ou proses qu'on trouve dans les Offices de l'Église, et qui, semblables aux vers des langues modernes, ont une mesure qui dépend simplement du nombre des syllabes, sans avoir égard aux longues ni aux brèves.

Une chose m'embarrasse dans cette diversité de goûts: c'est de savoir pourquoi la rime, qui plaît si fort dans une langue, est si choquante dans une autre. Cette différence ne vient-elle que de l'habitude et de l'usage? ou est-elle fondée dans la nature même des langues?

La poésie française (et il faut dire la même chose de toutes celles qui sont modernes) manque absolument de la délicate et harmonieuse variété des pieds, qui donne à la versification grecque et latine son nombre, sa douceur et son agrément, et elle est forcée de se contenter de l'assortiment uniforme d'un certain nombre de syllabes d'une mesure égale pour composer ses vers. Il a donc fallu, pour arriver à son but, qui est de flatter l'oreille, chercher d'autres graces et d'autres charmes, et suppléer à ce qui lui manquait d'ailleurs par la justesse, la cadence et la richesse des rimes; ce qui fait la principale beauté de la versification française.

Autant qu'on exige que ce qui doit plaire ne paraisse point sous des dehors négligés, mais soit embelli par des ornements convenables, autant est-on blessé de l'affectation trop marquée d'accumuler des parures superflues. C'est peut-être par ce goût naturel du beau que la rime,

qui est très-agréable dans la poésie française, parce qu'elle y est nécessaire, paraît insupportable dans la latine, parce qu'elle y est superflue et marquerait quelque chose de trop affecté.

II. S'il est utile de savoir faire des vers, et comment on doit former les jeunes gens à cet art.

On demande quelquefois de quelle utilité peut être la versification pour la plupart des emplois où les jeunes gens qu'on élève dans les colléges sont destinés, et si le temps qu'on y donne à la composition des vers ne pourrait pas être employé à des études plus sérieuses et plus utiles.

Quand la versification ne serait pas d'un aussi grand usage qu'elle l'est dans de certaines occasions pour donner à l'Église des hymnes, pour chanter les louanges divines, pour célébrer les grandes actions et les vertus des princes, quelquefois même pour se délasser l'esprit par un honnête et ingénieux amusement, on conviendra qu'elle est d'une absolue nécessité pour bien entendre les poëtes, dont on ne sentira jamais la beauté comme on le doit si, par la composition des vers, on n'a accoutumé son oreille au nombre et à la cadence qui résultent des différentes sortes de pieds et de mesures qu'on emploie dans les différentes espèces de poésie, dont chacune a des règles séparées et des graces particulières. D'ailleurs cette étude peut servir beaucoup [1] aux jeunes

[1] « Plurimùm dicit oratori conferre Theophrastus lectionem poetarum. Namque ab his et in rebus spiritus, et in verbis sublimitas, et in affectionibus motus omnis, et in personis decor petitur. » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

gens, même pour l'éloquence, en leur élevant l'esprit, en les accoutumant à penser d'une manière noble et sublime, en leur apprenant à peindre les objets par des couleurs plus vives, en donnant à leur style plus d'abondance, plus de force, plus de variété, plus d'harmonie, plus d'agrément.

C'est en quatrième qu'on commence ordinairement à former les jeunes gens à la poésie. Pour cela on leur fait d'abord apprendre les règles de la quantité. Cette étude est d'une extrême importance pour eux; et pour l'avoir négligée dans cet âge encore tendre, on voit des personnes, d'ailleurs fort habiles, prononcer le latin d'une manière qui ne leur fait pas d'honneur.

On peut étudier ces règles ou en français ou en latin. Des professeurs, qui avaient d'abord employé la première manière, ont cru reconnaître par l'expérience que la seconde était plus convenable; et je n'ai pas de peine à le croire : car, comme cette étude dépend presque uniquement de la mémoire, et d'une sorte de mémoire artificielle, les vers latins de Despautère s'apprennent et se retiennent plus aisément. Peut-être y a-t-il quelque choix à en faire, pour écarter ce qui est inutile et superflu. Il faut que les jeunes gens possèdent ces règles de telle sorte qu'ils puissent rendre raison de la quantité de chaque syllabe, et citer aussitôt la règle, soit en latin, soit en français.

Les matières de vers que l'on donne aux enfants doivent être proportionnées à leur faiblesse, et croître avec eux. D'abord ils n'auront qu'à déranger les mots; puis, à ajouter quelques épithètes et à changer quelques expressions; ensuite, on leur fera étendre un peu plus les pensées et les descriptions : enfin, quand ils

seront plus forts, ils composeront d'eux-mêmes de petites pièces, où le tout sera de leur invention. En seconde et en rhétorique, on nous donnait souvent des endroits choisis des poëtes français pour les traduire en vers latins; et je me souviens bien que les écoliers avaient beaucoup de goût pour ces sortes de matières, et y réussissaient beaucoup mieux que dans toutes les autres. La raison en est claire. Une telle matière fournit par elle-même de belles pensées, donne le style et l'esprit poétique, inspire une noble élévation : il ne s'agit plus que de choisir de belles expressions et de les bien arranger; et c'est ce que la lecture des poëtes apprend aisément.

Il est nécessaire que les professeurs dictent à leurs écoliers, de temps en temps, des vers corrigés, qui puissent leur servir de modèles. Quand l'étude se fait à la maison, le maître doit prendre ordinairement ses matières dans Virgile même, ou dans quelque autre poëte excellent.

## ARTICLE II.

### *De la lecture des poëtes.*

C'est cette lecture seule qui peut apprendre aux jeunes gens à bien versifier. Pour cela il faut que les maîtres s'appliquent particulièrement à leur y faire remarquer la cadence des vers et le style poétique.

#### § I. *De la cadence des vers.*

Il y a une cadence simple, commune, ordinaire, qui se soutient également par-tout, qui rend les vers doux

et coulants, qui écarte avec soin tout ce qui pourrait blesser l'oreille par un son rude et choquant, et qui, par le mélange de différents nombres et de différentes mesures, forme cette harmonie si agréable qui règne universellement dans tout le corps du poëme.

Outre cela il y a de certaines cadences particulières, plus marquées, plus frappantes, et qui se font plus sentir. Ces sortes de cadences forment une grande beauté dans la versification, et y répandent beaucoup d'agrément, pourvu qu'elles soient employées avec ménagement et avec prudence, et qu'elles ne se rencontrent pas trop souvent. Elles sauvent l'ennui que des cadences uniformes et des chutes réglées sur une même mesure ne manqueraient pas de causer. En ce point, la versification latine a un avantage incomparable sur la française, qui, étant assujettie à la nécessité de couper toujours le vers alexandrin par deux hémistiches exactement égaux, de faire une espèce d'entrepôt après trois pieds parfaits, de fournir régulièrement une rime au bout des trois autres pieds, de subir la même servitude dans tous les vers suivants, courrait risque de fatiguer bientôt l'attention du lecteur, si elle n'était soutenue et relevée par d'autres beautés qui font oublier cette espèce de monotonie perpétuelle. Pour la poésie latine, elle a une liberté entière de couper ses vers où elle veut, de varier ses césures et ses cadences à son choix, et de dérober aux oreilles délicates les chutes uniformes produites par le dactyle et le spondée, qui terminent le vers héroïque.

Virgile nous fera connaître tout le prix de cette liberté, nous en fournira des exemples en tous genres, et nous apprendra l'usage qu'il en faut faire.

### 1. *Cadences graves et nombreuses.*

1. Les grands mots placés à propos forment une cadence pleine et nombreuse, sur-tout quand il entre beaucoup de spondées dans le vers.

Obscœnique canes, importunæque volucres. Geor. 1, 470.
Luctantes ventos tempestatesque sonoras AEn. 1, 57.
Imperio premit.
Ecce trahebatur passis priamcia virgo Ibid. 2, 403.
Crinibus.
Ipsa videbatur ventis regina vocatis Ibid. 8, 707.
Vela dare.
Dona recognoscit populorum, aptatque superbis Ibid. 721.
Postibus.
Visceribus miserorum et sanguine vescitur atro. Ibid. 3, 622.

2. Le vers spondaïque a quelquefois beaucoup de gravité.

Cara deûm soboles, magnum Jovis incrementum. Ecl. 4, 49.

Virgile s'en est servi fort à propos pour peindre la surprise et l'étonnement de Sinon.

Namque ut conspectu in medio turbatus inermis AEn. 2, 67.
Constitit, atque oculis phrygia agmina circumspexit.

Il convient aussi pour marquer quelque chose de triste et de lugubre.

Quæ quondam in bustis aut culminibus desertis Ib. 12, 863.
Nocte sedens, serùm canit importuna per umbras.

Le poëte Vida l'a employé heureusement pour exprimer le dernier soupir de Jésus-Christ.

Supremamque auram, ponens caput, expiravit.

3. Les vers terminés par un monosyllabe ont souvent beaucoup de force.

AEn. 1, 109. Insequitur cumulo præruptus aquæ mons.
Ib. 10, 361. Hæret pede pes, densusque viro vir.
Ibid. 770. Manet imperterritus ille
Hostem magnanimum opperiens, et mole suâ stat.
Ibid. 5, 481. Sternitur, exanimisque tremens procumbit humi bos.
Geor. 1, 1. Sæpè exiguus mus
Sub terris posuitque domos atque horrea fecit.

## 2. *Cadences suspendues.*

Il y en a de bien des sortes, qui toutes ont beaucoup de grace. Le lecteur en remarquera assez de lui-même la différence.

AEn. 9, 596. Tumidusque novo præcordia regno
Ibat, et ingenti, etc.
Geor. 4, 333. At mater sonitum thalamo sub fluminis alti
Sensit : eam circum, etc.
Ibid. 360. Quà juvenis gressus inferret : at illum
Curvata in montis speciem circumstetit unda.
AEn. 8, 665. Castæ ducebant sacra per urbem
Pilentis matres in mollibus.
Geor. 3, 103. Nonne vides, quum præcipiti certamine campum
Corripuère, ruuntque effusi carcere currus?
AEn. 5, 680. Sed non idcircò flammæ atque incendia vires
Indomitas posuère.
Ibid. 12, 619 Arrectas appulit aures
Confusæ sonus urbis, et illætabile murmur.
Ibid. 7, 466. Nec jam se capit unda : volat vapor ater ad auras.
Geor. 1, 513. Et frustrà retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.
AEn. 12, 908 Ac velut in somnis oculos ubi languida pressit
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus.

Ces deux derniers exemples suffiraient seuls pour faire sentir aux jeunes gens la beauté des vers. Cette cadence suspendue, *Fertur equis auriga*, ne marque-t-elle pas d'une manière merveilleuse le cocher courbé et suspendu sur ses chevaux? Et cette autre cadence, *Velle videmur*, qui arrête le vers dès le commencement, et le tient comme suspendu, n'est-elle pas bien propre à peindre les vains efforts que fait un homme endormi pour marcher?

### 3. *Cadences coupées.*

Olli somnum ingens rupit pavor. — AEn. 7, 458.
Est in secessu longo locus. — Ibid. 1, 163.
Hæc ubi dicta, cavum conversâ cuspide montem — Ibid. 85.
Impulit in latus.
Ipsius ante oculos ingens a vertice pontus — Ibid. 118.
In puppim ferit; excutitur, pronusque magister
Volvitur in caput.
Illa Noto citiùs volucrique sagittâ — Ibid. 5, 242.
Ad terram fugit, et portu se condidit alto.
Simul hæc dicens attollit in ægrum — Ibid. 10, 856.
Se femur.
Tali remigio navis se tarda movebat : — Ibid. 5, 280
Vela facit tamen.

### 4. *Élisions.*

L'élision est une des choses qui contribuent le plus à la beauté des vers. Elle sert également pour rendre le nombre doux, coulant, rude, majestueux, selon la différence des objets qu'on veut exprimer.

Phyllida amo ante alias. — Ecl. 3, 78.
Flumina amem silvasque inglorius. — Geor. 2, 486.

Geor. 1, 84. Sæpè etiam steriles incendere profuit agros.
AEn. 2, 237. Scandit fatalis machina muros
Fœta armis.
Ibid. 314. Arma amens capio.
Ibid. 4, 688. Illa graves oculos conata attollere, rursùs
Deficit.
Ibid. 6, 237. Spelunca alta fuit.
Ibid. 576. Quinquaginta atris immanis hiatibus hydra.
Geor. 1, 468. Impiaque æternam timuerunt secula noctem.
Ibid. 497. Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.
AEn. 2, 561. Ut regem æquævum crudeli vulnere vidi
Vitam exhalantem.
Ibid. 556. Tot quondam populis terrisque superbum
Regnatorem Asiæ.
Ibid. 12, 142. Nympha, decus fluviorum; animo gratissima nostro.
Ibid. 6, 264. Di, quibus imperium est animarum, umbræque silentes.
Ibid. 1, 101. Mene iliacis occumbere campis
Non potuisse, tuâque animam hanc effundere dextrâ?
Ibid. 3, 579. Urgeri mole hâc.

Il s'en faut bien que nous sentions toute la douceur du nombre et de la cadence dans les vers latins, parce que nous ne les prononçons pas comme faisaient les Anciens : et peut-être les défigurons-nous autant par notre mauvaise prononciation que les étrangers défigurent nos vers par la manière dont ils les prononcent.

### 5. *Cadences propres à peindre différents objets.*

1. *Tristesse.* La tristesse, étant à l'ame ce que les maladies sont au corps, y répand de la langueur et de l'abattement, et demande à être exprimée par des spondées et par de grands mots, qui donnent aux vers beaucoup de lenteur et de pesanteur.

Ecl. 5, 20. Extinctum nymphæ crudeli funere Daphnim
Flebant.

Afflictus vitam in tenebris luctuque trahebam, AEn. 2, 92.
Et casum insontis mecum indignabar amici.
Cunctæque profundum Ibid. 5, 614.
Pontum aspectabant flentes.
Et caligantem nigrâ formidine lucum. Geor. 4, 468.

2. *Joie.* La joie au contraire, étant la vie, la santé, le bonheur de l'ame, doit lui inspirer des sentiments vifs, précipités, rapides, qui exigent la rapidité des dactyles.

Saltantes satyros imitabitur Alphesibœus. Ecl. 5, 73.
Juvenum manus emicat ardens AEn. 6, 5.
Littus in hesperium.

3. *Douceur.* Pour exprimer la douceur, on choisira les mots où il n'entre presque que des voyelles, qui forment beaucoup de syllabes avec très-peu de lettres, et dont les consonnes soient douces et coulantes. On évitera les syllabes composées de plusieurs consonnes, les élisions dures, les lettres rudes et aspirées.

Mollia luteolâ pingit vaccinia calthâ. Ecl. 2, 50.
Lanea dum niveâ circumdatur infula vittâ. Geor. 3, 487.
Vel mista rubent ubi lilia multâ AEn. 12, 68.
Alba rosâ.
Ille latus niveum molli fultus hyacintho. Ecl. 6, 53.
Devenêre locos lætos, et amœna vireta AEn. 6, 638.
Fortunatorum nemorum, sedesque beatas.
Qualem virgineo demessum pollice florem Ibid. 11, 68.
Seu mollis violæ, seu languentis hyacinthi.

4. *Dureté.* Pour faire sentir la dureté, 1° on préférera, les mots qui commencent et finissent par des *r*, comme *rigor*, *rimantur;* qui redoublent les *rr*, *ferri*, *serræ*. 2° On emploiera les consonnes rudes, comme l'*x*, *axis* : comme l'aspirée *h*, *trahat*. 3° On se servira

de mots formés par l'assemblage de plusieurs consonnes : *junctos, fractos, rostris.* 4° On fera des élisions par la rencontre de mots et de voyelles donc le choc est fort rude : *Ergo ægrè.*

Geor. 1, 143. Tùm ferri rigor atque argutæ lamina serræ.
Ibid. 3, 172. Post valido nitens sub pondere faginus axis
Instrepat, et junctos temo trahat æreus orbes.
Ibid. 534. Ergo ægrè rastris terram rimantur.
Ibid. 4, 70. Namque morantes
Martius ille æris rauci canor increpat, et vox
Auditur fractos sonitus imitata tubarum.
AEn. 1, 108. Frauguntur remi.
Ibid. 6, 557. Hinc exaudiri gemitus, et sæva sonare
Verbera : tùm stridor ferri, tractæque catenæ.
Ibid. 8, 689. Unà omnes ruere, ac totum spumare reductis
Convulsum remis rostrisque tridentibus æquor.

5. *Légèreté.* Les dactyles sont propres à exprimer la légèreté.

Geor. 3, 193. Tùm cursibus auras
Provocet, ac per aperta volans ceu liber habenis
Æquora, vix summâ vestigia ponat arenâ.
AEn. 5, 139. Indè ubi clara dedit sonitum tuba, finibus omnes,
Haud mora, prosiluère suis : ferit æthera clamor.
Ibid. 216. Mox aere lapsa quieto
Radit iter liquidum, celeres neque commovet alas.
Ibid. 8, 595. Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

6. *Pesanteur.* Elle demande des spondées.

Geor. 4, 174. Illi inter sese magnâ vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum.
Ibid. 1, 494. Agricola incurvo terram molitus aratro
Exesa inveniet scabrâ rubigine tela.

### 6. *Cadences, où les mots placés à la fin ont une force ou une grace particulière.*

Les mots ainsi placés produisent cet effet, parce qu'ils achèvent de donner au tableau le dernier coup de pinceau, ou parce qu'ils ajoutent même un nouveau trait à une pensée qu'on croirait déja parfaite, qu'ils servent à la mieux caractériser, et à rendre l'esprit de l'auditeur attentif à ce qu'elle a de plus important et de plus intéressant.

Vox quoque per lucos vulgò exaudita silentes — Geor. 1, 476.
Ingens.
Hi summo in fluctu pendent. — AEn. 1, 110.
Quarto terra die primùm se attollere tandem — Ibid. 3, 205.
Visa, aperire procul montes.
Vidi egomet duo de numero quum corpora nostro — Ibid. 623.
Prensa manu magnâ, etc.
Jacuitque per antrum — Ibid. 631.
Immensus.
Corripit extemplò Æneas, avidusque refringit — Ibid. 6, 210.
Cunctantem.
Nunc omnes terrent auræ, sonus excitat omnis — Ibid. 2, 728.
Suspensum.
Namque humeris de more habilem suspenderat arcum — Ibid. 1, 322.
Venatrix.
Et mediis properas aquilonibus ire per altum, — Ibid. 4, 310.
Crudelis.
Sed tùm forte cavâ dum personat æquora conchâ — Ibid. 6, 171.
Demens, et cantu vocat in certamina divos.

## § II. *Du style poétique.*

La poésie a un langage qui lui est particulier, et qui est très-différent de celui de la prose. Comme les poëtes

dans leurs ouvrages se proposent principalement de plaire, de toucher, d'élever l'ame, de lui inspirer de grands sentiments, et de remuer les passions, on leur permet des expressions plus hardies, des manières de parler plus éloignées de l'usage commun, des répétitions plus fréquentes, des épithètes plus libres, des descriptions plus ornées et plus étendues. Ce sont là comme les couleurs dont la poésie, qui est une peinture parlante, se sert pour peindre au vif et au naturel les images des choses dont elle parle. C'est ce qu'il faut bien faire observer aux jeunes gens dans la lecture des poëtes. J'en apporterai quelques exemples qui pourront leur servir à démêler d'eux-mêmes et à sentir les beautés de la poésie.

### 1. *Expressions poétiques.*

J'en choisirai une seule, et je tâcherai de faire voir l'usage qu'en a fait Virgile pour peindre différents tableaux. C'est le mot *pendere.*

Ecl. 1, 75.

Ite, meæ, quondam felix pecus, ite, capellæ.
Non ego vos posthac viridi projectus in antro
Dumosâ pendere procul de rupe videbo.

Le poëte pouvait mettre, *non ego vos alta pascentes rupe videbo.* Ce mot *pendere* représente merveilleusement les chèvres qui paraissent de loin comme suspendues sur une colline escarpée où elles paissent.

Æn. 1, 110.

Hi summo in fluctu pendent, his unda dehiscens
Terram inter fluctus aperit.

Qu'on substitue, *hi summo in fluctu apparent*, l'image et la beauté disparaissent. Elles consistent dans

ce mot *pendent*, et dans le lieu où il est placé : car, *hi pendent summo in fluctu*, ne produit plus le même effet.

Pendent opera interrupta, minæque — AEn. 4, 88
Murorum ingentes, æquataque machina cœlo.

Il faut avouer que toutes les expressions ici sont fort poétiques. *Minæ ingentes murorum*, pour dire de hautes murailles qui semblent menacer le ciel. Mais le mot *pendent* relève bien cette description. Quelle grace y aurait-il si l'on mettait, *manent opera interrupta?*

Fronte sub adversâ scopulis pendentibus antrum. — Ibid. 1, 170.

Ne croit-on pas voir ces rochers suspendus s'avancer en l'air, et former une voûte naturelle?

Ut pronus pendens in verbera telo — Ibid. 10, 586.
Admonuit bijugos.
Nec sic immissis aurigæ undantia lora — Ibid. 5, 146.
Concussêre jugis, pronique in verbera pendent.

Y a-t-il tableau qui puisse mieux peindre l'action et l'attitude d'un cocher courbé sur ses chevaux pour les faire avancer à grands coups de fouet?

Simul arripit ipsum — Ibid. 9, 561.
Pendentem, et magnâ muri cum parte revellit.

L'esprit et l'oreille sentent bien ici la force et la grace de ce mot *pendentem*.

Iliacos iterùm demens audire labores — Ibid. 4, 78.
Exposcit, pendetque iterùm narrantis ab ore.

Il n'est pas possible de mieux exprimer la vive attention d'une personne qui en écoute une autre avec

plaisir, et qui demeure immobile, attachée et comme suspendue à sa bouche.

AEn. 8, 630. Fecerat et viridi fœtam Mavortis in antro
Procubuisse lupam : geminos huic ubera circum
Ludere pendentes pueros, et lambere matrem
Impavidos.

Quelle peinture ! quelle vivacité ! Mais l'exemple qui suit fournit une image encore infiniment plus gracieuse, et qui est puisée dans la nature même. Un père qui veut baiser son enfant se courbe vers lui, et quand l'enfant a mis ses tendres bras autour de son cou, le père se relève, et le tient ainsi suspendu. Le mot *pendere* suffit seul pour peindre cette image.

Geor. 2, 523. Intercà dulces pendent circum oscula nati.
AEn. 1, 719. Ille ubi complexu Æneæ colloque pependit.

Il en est ainsi de mille autres expressions poétiques, dont on doit faire remarquer aux jeunes gens ou l'agrément ou l'énergie.

### 2. *Tours poétiques.*

C'est dans certains tours et dans certaines manières de parler que consiste proprement le langage qui est particulier à la poésie, et qui la distingue de la prose ; car presque tous les mots sont communs à l'une et à l'autre. Ce sont ces sortes de tours et de locutions qui font l'agrément et la richesse de la poésie. C'est par là qu'elle trouve le moyen de varier infiniment le discours, de montrer le même objet sous mille différentes faces toujours nouvelles, de présenter par-tout des images riantes, de parler aux sens et à l'imagination un lan-

gage qui leur convienne, de dire les plus petites choses avec agrément, et les plus grandes avec une noblesse et une majesté qui en soutienne toute la grandeur et tout le poids. Quelques exemples éclairciront ce que je viens de dire.

1. Labourer, cultiver la terre, *arare, colere terram*, est une manière de parler qui, en prose, n'est pas susceptible de beaucoup de tours différents, mais qui peut être beaucoup diversifiée en vers, et que Virgile en effet a exprimée en bien des manières. J'en rapporterai une partie, afin que les jeunes gens apprennent comment une même chose, considérée sous différents points de vue, du côté des instruments, de la manière, des circonstances, des effets, peut être variée à l'infini.

| | |
|---|---|
| Depresso incipiat jam tùm mihi taurus aratro | Geor. 1, 45. |
| Ingemere, et sulco attritus splendescere vomer. | |
| Exercetque frequens tellurem, atque imperat arvis. | Ibid. 99. |
| Ante Jovem nulli subigebant arva coloni. | Ibid. 125. |
| Quod nisi et assiduis terram insectabere rastris. | Ibid. 155. |
| Prima Ceres ferro mortales vertere terram | Ibid. 147. |
| Instituit..... Incumbere aratris. | Ibid. 213. |
| Agricola incurvo terram dimovit aratro. | Ibid 2, 512. |
| Scindere terram, | Ibid. 3, 160. |
| Et campum horrentem fractis invertere glebis. | |
| Ergo ægrè rastris terram rimantur. | Ibid. 534. |

2° On peut remarquer en combien de manières différentes Virgile décrit la navigation.

| | |
|---|---|
| Non aliter quàm qui adverso vix flumine lembum | Ibid. 1, 201. |
| Remigiis subigit. | |
| Et quando infidum remis impellere marmor | Ibid. 254. |
| Conveniat. | |
| Sollicitant alii remis freta cæca. | Ibid. 2, 503. |

AEn. 1, 39. Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant.
Ibid. 3, 191. Vela damus, vastumque cavâ trabe currimus æquor.
Ibid. 207. Vela cadunt, remis insurgimus : haud mora, nautæ
Adnixi torquent spumas, et cærula verrunt.
Tentamusque viam, et velorum pandimus alas.
Ibid. 290. Certatim socii feriunt mare, et æquora verrunt.
Ibid. 668. Verrimus et proni certantibus æquora remis.
Ibid. 5, 2. Fluctus atros aquilone secabat.
Ibid. 140. Ferit æthera clamor
Nauticus : adductis spumant freta versa lacertis.
Infindunt pariter sulcos, totumque dehiscit
Convulsum remis rostrisque tridentibus æquor.
Ibid. 197. Olli certamine summo
Procumbunt : vastis tremit ictibus ærea puppis,
Subtrahiturque solum.
Ibid. 7, 27. Quum venti posuêre, omnisque repentè resedit
Flatus, et in lento luctantur marmore tonsæ.
Ibid. 10, 196. Instat aquæ.....et longâ sulcat maria alta carinâ.

3. Une des manières les plus ordinaires aux poëtes, c'est de décrire les choses par leurs effets ou par leurs circonstances.

Au lieu de dire, *Une terre qui se sera reposée un année rapportera beaucoup de froment l'année suivante*, le poëte dit, *Une terre qui a senti deux étés et deux hivers répond pleinement aux vœux de l'avide laboureur, et produit une si abondante moisson, que les greniers ne peuvent en supporter le poids :*

Geor. 1, 47. Illa seges demùm votis respondet avari
Agricolæ, bis quæ solem, bis frigora sensit:
Illius immensæ ruperunt horrea messes.

Pour dire, *Il n'y avait point encore eu de guerre : On n'avait point encore entendu le son effrayant des trompettes, ni le bruit pétillant des épées qu'on forge sur les enclumes :*

Necdum etiam audierant inflari classica, necdum — Geor. 2, 539.
Impositos duris crepitare incudibus enses.

*On était en hiver :* L'hiver, par la rigueur du froid, faisait fendre les pierres, et arrêtait par ses glaces comme par un frein le cours rapide des eaux :

Et quum tristis hiems etiam nunc frigore saxa — Ibid. 4, 135.
Rumperet, et glacie cursus frenaret aquarum.

## III. *Répétitions.*

Les répétitions ont beaucoup de grace dans la poésie. On les emploie, ou pour la simple élégance et pour rendre la versification plus agréable, ou pour insister plus fortement sur ce que l'on dit, ou pour exprimer les sentiments et pour peindre les passions.

### 1. *Répétitions qui ne servent qu'à l'élégance.*

Ambo florentes ætatibus, Arcades ambo. — Ecl. 7, 4
Sequitur pulcherrimus Astur, — AEn. 10, 180.
Astur equo fidens.
Falle dolo, et notos pueri puer indue vultus. — Ibid. 1, 688.

### 2. *Répétitions qui servent à appuyer fortement sur un objet.*

Pan etiam Arcadiâ mecum si judice certet, — Ecl. 4, 58.
Pan etiam Arcadiâ dicat se judice victum.
Nam neque Parnassi vobis juga, nam neque Pindi — Ecl. 10, 11.
Ulla moram fecêre.
Bella, horrida bella, — AEn. 6, 86.
Et multo Tybrim spumantem sanguine cerno.

Il y a une sorte de répétition fort ordinaire aux poëtes, qui a en même temps beaucoup de grace et beaucoup de

force. Au lieu de dire qu'un homme a tenté plusieurs fois quelque chose, mais inutilement, ils disent : Trois fois il voulut faire telle chose, trois fois il fut obligé d'y renoncer.

Geor. 1, 281 Ter sunt conati imponere Pelio Ossam
Scilicet, atque Ossæ frondosum involvere Olympum :
Ter pater exstructos disjecit fulmine montes.
Ter conatus ibi collo dare brachia circum,
AEn. 2, 792. Ter frustrà comprensa manus effugit imago,
Par levibus ventis, volucrique simillima somno.
Ibid. 8, 230. Ter totum fervidus irâ
Lustrat Aventini montem, ter saxea tentat
Limina nequicquam, ter fessus valle resedit.

Virgile, dans le sixième livre de l'Énéide, pour marquer que la douleur empêcha Dédale de peindre la chute funeste de son fils Icare, emploie bien à propos la figure dont nous parlons ici. L'endroit est un des plus beaux de ce poëte.

Ibid. 6, 30. Tu quoque magnam
Partem opere in tanto, sineret dolor, Icare, haberes.
Bis conatus erat casus effingere in auro,
Bis patriæ cecidêre manus.

Combien cette apostrophe à Icare est-elle tendre ! Quelle délicatesse dans ce tour, *sineret dolor*, au lieu de dire, *si dolor sivisset !* Mais y a-t-il rien de plus achevé que les deux vers qui suivent ? Deux fois ce père infortuné s'efforça de représenter sur l'or la triste aventure de son fils, et deux fois ses mains paternelles tombèrent. Cette épithète, *patriæ manus*, est d'un goût exquis.

### 3. *Répétitions qui servent à exprimer les sentiments, les passions.*

*Dans l'étonnement et la surprise.*

Miratur molem Æneas, magalia quondam : AEn. 1, 425.
Miratur portas, strepitumque, et strata viarum.
Mirantur dona Æneæ, mirantur Iulum. Ibid. 713.
Labitur uncta vadis abies : mirantur et undæ, Ibid. 8, 91.
Miratur nemus insuetum, etc.

*Pour les passions tendres et vives.*

Ut vidi, ut perii ! ut me malus abstulit error ! Ecl. 8, 41.
O mihi sola mei super Astyanactis imago ! AEn. 3, 489.
Sic oculos, sic ille manus, sic ora ferebat.
Ad cœlum tendens ardentia lumina frustrà : Ibid. 2, 405.
Lumina, nam teneras arcebant vincula palmas.

*Pour la tristesse.*

Tityrus hinc aberat. Ipsæ te, Tityre, pinus, Ecl. 1, 39.
Ipsi te fontes, ipsa hæc arbusta vocabant.
Te nemus Angitiæ, vitreâ te Fucinus undâ, AEn. 7, 759.
Te liquidi flevère lacus.

*Pour la joie.*

Quum procul obscuros colles, humilemque videmus Ibid. 3. 522.
Italiam. Italiam primus conclamat Achates,
Italiam læto socii clamore salutant.

## IV. *Épithètes.*

Les épithètes contribuent beaucoup à la beauté des vers. Quintilien remarque que les poëtes s'en servent et plus souvent et plus librement que les orateurs. Quintil. l. 8 cap. 6.

Plus souvent, car en prose un discours trop chargé d'épithètes est un grand défaut; au lieu que dans la poésie elles produisent toujours un bel effet, quoique fort multipliées. Plus librement, car chez les poëtes il suffit qu'une épithète convienne au mot auquel elle se rapporte; ainsi on leur passe *dentes albi*, *humida vina:* mais en prose toute épithète qui ne produit aucun effet, et qui n'ajoute rien à la chose dont on parle, est vicieuse. Il faut avouer qu'on trouve quelquefois chez les poëtes grecs et latins de ces sortes d'épithètes que la justesse et la délicatesse de la langue française ne pardonneraient point à nos poëtes; mais cela est rare, et ils nous en dédommagent avantageusement par cette foule de belles épithètes dont leurs vers sont remplis. J'en rapporterai ici quelques-unes, sans garder d'autre ordre que celui des livres de Virgile dont elles sont tirées.

Æn. 7, 667. Geor. 3, 364.

Ibid. 3, 498 — Labitur infelix studiorum, atque immemor herbæ
Victor equus.

Ibid. 4, 91 — Alter erit maculis auro squalentibus ardens,
Et rutilis clarus squamis : ille horridus alter
Desidiâ, latamque trahens inglorius alvum.

Æn. 1, 60. — Sed pater omnipotens speluncis abdidit atris,
Hoc metuens.

Ibid. 89. — Ponto nox incubat atra.

Ces deux derniers exemples montrent quelle force a l'épithète placée après le substantif.

Ibid. 738. — Ille impiger hausit
Spumantem pateram, et pleno se proluit auro.

Ibid. 2, 210. — Ardentesque oculos suffecti sanguine et igni,
Sibila lambebant linguis vibrantibus ora.

Ibid. 509. — Arma diù senior desueta trementibus ævo

Circumdat nequiequam humeris, et inutile ferrum
Cingitur.
Intenti expectant signum, exultantiaque haurit — AEn. 5, 137.
Corda pavor pulsans, laudumque arrecta cupido.
Pars ingenti subière feretro, — Ibid. 6, 222.
Tríste ministerium, et subjectam more parentûm
Aversi tenuère facem.
Rostroque immanis vultur obunco — Ibid. 597.
Immortale jecur tundens, fecundaque pœnis
Viscera, rimaturque epulis, habitatque sub alto
Pectore : nec fibris requies datur ulla renatis.
Ille ( *Il s'agit d'un cerf qu'on avait rendu familier.* ) — Ibid. 7, 490.
Ille manum patiens, mensæque assuetus herili,
Errabat silvis : rursùsque ad limina nota
Ipse domum serâ quamvis se nocte ferebat.
Sed mihi tarda gelu, seclisque effœta senectus — Ibid. 8, 508.
Invidet imperium, seræque ad fortia vires.
Et pontem indignatus Araxes. — Ibid. 728.
Tela manu jam tùm tenerâ puerilia torsit. — Ibid. 11, 578.

## V. *Descriptions et narrations.*

C'est principalement dans les descriptions et dans les narrations que paraît l'élégance et la vivacité du style poétique. Il y en a de plus courtes, d'autres plus longues. J'apporterai quelques exemples de l'un et de l'autre genre.

### 1 *Descriptions courtes.*

Virgile peint merveilleusement en peu de vers la tristesse d'un laboureur qui venait de perdre par la peste l'un de ses bœufs.

It tristis arator, — Geor. 3, 517.
Mœrentem abjungens fraternâ morte juvencum,
Atque opere in medio defixa relinquit aratra.

On croit voir dans les vers suivants ces pauvres malheureux qui demandaient avec instances à passer l'Achéron.

Æn. 6, 313. Stabant orantes primi transmittere cursum,
Tendebantque manus ripæ ulterioris amore.

Énée, dans les enfers, avait tâché par un discours humble et touchant d'apaiser Didon. Cette princesse, après avoir lancé contre lui des regards pleins de dépit et de fureur, détourna le visage, tint ses yeux fixement attachés à terre, et enfin le quitta brusquement sans lui avoir répondu un seul mot. Tout cela est décrit en très-peu de mots. Mais le silence que le poëte fait ici garder à Didon efface toutes les autres beautés.

Ibid. 467. Talibus Æneas ardentem et torva tuentem
Lenibat dictis animum, lacrymasque ciebat.
Illa solo fixos oculos aversa tenebat....
Tandem proripuit sese, atque inimica refugit
In nemus umbriferum.

## 2. *Narrations plus étendues.*

J'en choisirai une seule, tirée du quatrième livre des Géorgiques, où Virgile décrit l'histoire d'Eurydice et d'Orphée; et je n'en rapporterai que quelques morceaux les plus remarquables, dont je tâcherai de faire sentir la beauté.

Geor. 4, 464. Ipse cavâ solans ægrum testudine amorem,
Te, dulcis conjux, te solo in littore secum,
Te veniente die, te decedente canebat.

Cela signifie simplement : *Orpheus citharâ dolorem leniens, die ac nocte conjugem canebat;* et c'est ainsi

qu'on donnerait aux jeunes gens une matière de vers à composer. L'habileté consiste à donner à ces pensées et à ces expressions très-simples un tour poétique. *Cavâ testudine* est bien plus élégant que *citharâ*. *Ægrum amorem* marque bien mieux la vive douleur d'Orphée que toute autre expression. Mais la principale beauté paraît dans les deux vers suivants. L'apostrophe a quelque chose de tendre et de touchant, et semble en quelque sorte rendre Eurydice présente : *Te dulcis conjux*. Et que ne dit point cette épithète *dulcis!* Le même mot répété quatre fois en deux vers, *te, dulcis conjux, te*, etc. marque bien qu'Eurydice était le seul objet dont Orphée s'occupât. *Solo in littore secum* n'est pas indifférent. On sait que la solitude et les lieux déserts sont fort propres à entretenir la douleur.

Tænarias etiam fauces, alta ostia Ditis, Geor. 4. 467.
Et caligantem nigrâ formidine lucum
Ingressus, Manesque adiit, regemque tremendum,
Nesciaque humanis precibus mansuescere corda....

Ces quatre vers se réduisent à cette seule pensée : *Quin etiam Orpheus inferas sedes penetravit*. Le poëte, pour étendre cette pensée, fait un petit dénombrement de ce qui se trouve dans les enfers, et choisit ce qu'il y avait de plus capable d'intimider Orphée. Le dernier vers marque parfaitement le caractère des divinités de l'enfer, inflexibles et inexorables. Ce vers, *Et caligantem nigrâ formidine lucum*, est admirable, et pour le choix des mots, et pour la cadence, toute composée de spondées. *Nigrâ formidine* est fort élégant pour marquer l'ombre épaisse des arbres qui inspire de l'horreur.

Georg. 481.

Quin ipsæ stupuêre domus, atque intima lethi
Tartara, cæruleosque implexæ crinibus angues
Eumenides; tenuitque inhians tria Cerberus ora;
Atque ixionei vento rota constitit orbis.

Rien n'est plus poétique que ce petit dénombrement.

Ibid. 485.

Jamque pedem referens casus evaserat omnes,
Redditaque Eurydice superas veniebat ad auras,
Ponè sequens (namque hanc dederat Proserpina legem);
Quum subita incautum dementia cepit amantem,
Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes:
Restitit, Eurydicenque suam, jam luce sub ipsa,
Immemor heu! victusque animi, respexit. Ibi omnis
Effusus labor, atque immitis rupta tyranni
Fœdera, terque fragor stagnis auditus Averni.
Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu?
Quis tantus furor? En iterùm crudelia retrò
Fata vocant, conditque natantia lumina somnus.
Jamque vale: feror ingenti circumdata nocte,
Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas.

On ne peut rien imaginer de plus beau ni de plus achevé que ce récit. Le commencement peut se réduire à cette proposition simple : *Jamque Eurydice ponè sequens conjugem, superas ad oras veniebat, quum illam Orpheus respexit.* On sent bien que des deux parties qui composent cette proposition la plus intéressante est le regard que jette Orphée sur Eurydice. Aussi c'est à quoi Virgile s'est le plus arrêté. Tous les mots portent dans ce vers : *Quum subita incautum dementia cepit amantem;* et la pensée est infiniment relevée par le vers suivant : *Ignoscenda quidem, scirent si ignoscere Manes.* Mais ce qui est peint avec les couleurs les plus vives, est ce mot, *Eurydicen... respexit.* L'épithète qu'il donne à Eurydice dit tout : *Eurydicen suam*, sa chère

Eurydice. Outre ce sens, qui se présente d'abord à l'esprit, et qui paraît le plus naturel, il y en a peut-être un autre plus secret et plus délicat : Eurydice, qu'il croyait lui être rendue, être à lui, lui appartenir pour toujours. *Jam luce sub ipsa.* Il touchait au moment heureux où effectivement il en allait être le maître. *Immemor, heu! victusque animi.* Il avait long-temps combattu contre lui-même, long-temps résisté au desir de jeter un regard sur Eurydice : mais, enfin vaincu par la passion, il oublia les conditions qu'on lui avait prescrites ; le mot *victus* laisse entendre tout cela.

*Respexit.* Afin que l'esprit du lecteur demeurât toujours suspendu jusque-là, ce mot, qui est décisif, et qui seul détermine le sens, devait être réservé jusqu'à la fin ; et l'on peut dire que c'est comme le dernier trait et le dernier coup de pinceau qui achève cette peinture inimitable.

Le petit discours d'Eurydice est d'une beauté et d'une délicatesse qu'on ne peut assez admirer.

Rien n'aurait été plus froid que cette transition ordinaire : *Illa sic loquitur* : *Quis*, etc. Ce tour est bien plus vif : *Illa, Quis et me, inquit, miseram, et te perdidit, Orpheu?*

Y a-t-il rien de plus poétique que cette phrase : *En iterùm crudelia retrò Fata vocant, conditque natantia lumina somnus?* pour dire : Voilà que je meurs une seconde fois.

La fin de ce petit discours efface, ce me semble, tout le reste. Tout ce que peut faire Eurydice dans ce dernier moment de vie qui lui reste, est de tendre vers son cher Orphée des mains faibles et mourantes, maintenant seules interprètes des sentiments de son cœur :

*Invalidasque tibi tendens, heu! non tua, palmas.* Je n'entreprends point de faire valoir la délicatesse de ce mot *heu! non tua :* il est plus facile de la sentir que de l'expliquer. Ce mot semble dit par opposition à cette autre expression qui a précédé, *Eurydicen suam.* Il me fait souvenir de deux beaux vers qu'un écolier fit en rhétorique au collége du Plessis. Il s'agissait de décrire le retour empressé de saint Antoine vers saint Paul, qui était mort depuis que le premier l'avait quitté. Le jeune poëte, après avoir marqué l'empressement de saint Antoine pour aller retrouver son saint et respectable ami, l'apostrophait ainsi :

Quid facis, Antoni? Jam friget Paulus, et altas,
Immistus Superis, nec jam tuus, attigit arces.

J'ai rapporté cet endroit pour faire voir aux jeunes gens l'usage qu'ils doivent faire de la lecture de Virgile, et des beautés qu'on leur y fait remarquer.

Je n'ose achever cette narration, de peur de fatiguer le lecteur par des réflexions qui pourraient sembler ennuyeuses; mais je ne puis m'empêcher de transcrire ici les beaux vers qui la terminent. Il s'agit de la tête d'Orphée que les femmes de Thrace avaient jetée dans l'Hèbre.

Ibid. 523. Tùm quoque, marmoreâ caput a cervice revulsum
Gurgite quum medio portans Œagrius Hebrus
Volveret, Eurydicen vox ipsa et frigida lingua,
Ah! miseram Eurydicen, animâ fugiente, vocabat.
Eurydicen toto referebant flumine ripæ.

Le poëte pouvait dire simplement que, la tête d'Orphée ayant été jetée dans l'Hèbre, sa langue prononçait encore le nom d'Eurydice. Que de beautés en trois vers!

*vox ipsa :* la voix d'Orphée, d'elle-même, et par l'habitude qu'elle avait contractée de prononcer ce doux nom ; *et frigida lingua*, et sa langue déja froide et mourante, appelait encore Eurydice. Cette épithète *frigida* est d'une grande élégance. Il est ordinaire aux poëtes de marquer la mort par le froid qui en est la suite. *Ah! miseram Eurydicen.* Quelle tendresse dans cette répétition du nom d'Eurydice, dans l'épithète *miseram* et dans l'exclamation qui la précède ! Enfin cette triple répétition du nom d'Eurydice n'exprime-t-elle pas parfaitement la nature de l'écho, qui répète plusieurs fois le même mot ?

Ovide, en traitant la même matière, a rendu cette dernière beauté d'une manière différente, mais qui a aussi beaucoup de grace et de délicatesse. Metamor. lib. II.

Membra jacent diversa locis : caput, Hebre, lyramque
Excipis, et (mirum) medio dum labitur amne,
Flebile nescio quid queritur lyra; flebile lingua
Murmurat exanimis : respondent flebile ripæ.

Il y a sur Virgile un commentaire de *La Cerda*, jésuite, qui est fort propre à faire entrer les jeunes gens dans le goût dont nous parlons ici. Il descend dans un grand détail. Il pèse toutes les pensées, quelquefois toutes les expressions de ce poëte. Il en fait sentir toutes les beautés et toutes les délicatesses. M. Hersan, qui a enseigné la rhétorique au collége du Plessis, et qui était bon connaisseur, en faisait grand cas, et en inspirait beaucoup d'estime à ses écoliers. Scaliger, dans sa poétique, fait bien remarquer aussi tout l'art de Virgile.

## VI. *Harangues.*

Je pourrais, sur cet article, renvoyer aux règles que

je donne dans le livre suivant sur la rhétorique, puisqu'elles conviennent aussi pour la plupart à la poésie : mais j'ai cru ne devoir pas omettre entièrement ce qui regarde les harangues poétiques.

J'en choisirai une seule, et fort courte, qui suffira pour apprendre aux jeunes gens comment ils doivent s'y prendre pour découvrir la force et l'énergie des discours qui se rencontrent dans les poëtes.

Le discours que j'entreprends ici d'expliquer est celui de Junon, lorsque, voyant les Troyens près d'arriver en Italie, malgré tous les efforts qu'elle avait faits pour traverser leurs desseins, elle se reproche à elle-même sa faiblesse et son impuissance.

Æn. I, 34.

Vix e conspectu siculæ telluris in altum
Vela dabant læti, et spumas salis ære ruebant :
Quum Juno, æternum servans sub pectore vulnus,
Hæc secum : Mene incœpto desistere victam !
Nec posse Italiâ Teucrorum avertere regem !
Quippe vetor fatis. Pallasne exurere classem
Argivûm, atque ipsos potuit submergere ponto ;
Unius ob noxâm et furias Ajacis Oilei ?
Ipsa Jovis rapidum jaculata e nubibus ignem,
Disjecitque rates, evertitque æquora ventis :
Illum expirantem transfixo pectore flammas
Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto.
Ast ego, quæ divûm incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux, unâ cum gente tot annos
Bella gero : et quisquam numen Junonis adoret
Prætereà, aut supplex aris imponat honorem !

On peut distinguer dans ce discours de Junon l'exorde, la confirmation, la péroraison.

Le récit qui le précède, tout simple qu'il est, nous annonce un discours extrêmement emporté et violent,

et nous marque jusqu'où allait l'aigreur de cette déesse : *Quum Juno, æternum servans sub pectore vulnus, Hæc secum.* Le poëte appelle son ressentiment une plaie, *vulnus;* et une plaie profonde, *sub pectore;* ancienne et sans remède, *æternum;* et que cette déesse conserve et nourrit avec soin dans son cœur, *servans.*

*Hæc secum :* ajoutez *loquitur,* qui est sous-entendu, vous éteignez tout le feu et toute la vivacité de ce récit.

Exorde. *Mene incœpto desistere victam !* Ce commencement brusque convient parfaitement à une déesse pleine d'orgueil et de colère, qui, s'entretenant en elle-même du sujet de son mécontentement, exhale tout d'un coup par ce discours sa douleur et son indignation. Toutes les expressions doivent être pesées. *Mene :* cet unique mot dit tout, et Junon elle-même nous développera dans la suite ce qui y est renfermé. *Incœpto desistere:* qu'une femme, qu'une déesse, (et quelle déesse!) soit obligée de renoncer à son entreprise. *Victam:* qu'elle soit forcée de se reconnaître vaincue, malgré tous ses efforts et tous ses combats, et qu'elle voie sa rivale l'emporter sur elle et triompher de sa faiblesse. Tous les mêmes mots pourraient demeurer et n'avoir pas la même force : *Incœpto cogor desistere victa.* C'est ce monosyllabe, et cette interrogation *mene;* c'est cet infinitif *desistere,* qui ne paraît gouverné de rien, qui anime cette pensée : et tel est le langage de la colère.

*Nec posse Italiâ Teucrorum avertere regem!* La voilà donc convaincue d'impuissance, cette reine des dieux et des hommes : *nec posse.* Et cela dans quelle occasion? Entreprend-elle de perdre un roi puissant, de l'arracher de son trône, de le chasser de ses états? Rien moins que cela. Il ne s'agit que d'éloigner, de

détourner de l'Italie le chef malheureux d'un peuple vaincu : *Teucrorum regem.*

Junon marque ailleurs avec quel acharnement elle s'était appliquée à poursuivre les malheureux restes de la nation troyenne, et Énée leur chef. Cet endroit peut servir à entendre celui que nous expliquons.

Æn. 7, 293.

Heu! stirpem invisam, et fatis contraria nostris
Fata Phrygum! Nùm Sigeis occumbere campis?
Nùm capti potuêre capi? Nùm incensa cremavit
Troja viros? Medias acies mediosque per ignes
Invenêre viam.....
Quin etiam patriâ excussos infesta per undas
Ausa sequi, et profugis toto me opponere ponto.
Absumptæ in Teucros vires cœlique marisque.
Quid Syrtes, aut Scylla mihi, quid vasta Charybdis
Profuit? optato conduntur Tybridis alveo,
Securi pelagi atque meî. Mars perdere gentem
Immanem Lapithûm valuit : concessit in iras
Ipse deûm antiquam genitor Calydona Dianæ :
Quod scelus aut Lapithis tantum, aut Calydone merente?
Ast ego, magna Jovis conjux, nil linquere inausum
Quæ potui infelix, quæ memet in omnia verti,
Vincor ab Ænea!

Confirmation. *Quippe vetor fatis.* Les deux vers précédents tiennent lieu d'exorde et de proposition. Junon réfute maintenant l'unique objection qu'on pouvait lui faire, tirée de la force insurmontable des destins qui s'opposent à son entreprise. Quelques interprètes croient que cette objection est ironique; et ce mot *quippe* semble l'insinuer. Quoi qu'il en soit, Junon la réfute par un seul exemple qui fait toute la matière de son discours : *Pallas a bien pu se venger d'Ajax : et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.*

Cette comparaison a deux parties, dont chacune est traitée avec un art merveilleux. Il serait difficile de trouver un plus beau modèle d'amplification que celui-ci.

Première partie. *Pallas a bien pu se venger d'Ajax.* C'est Ajax, fils d'Oïlée, chef des Locriens, qui avait déshonoré Cassandre, fille de Priam et prêtresse de Pallas, dans son temple même. Le poëte emploie sept vers pour mettre cette vengeance dans tout son jour.

Junon commence par nommer Pallas, sans ajouter à son nom aucune épithète, aucune marque de dignité, et de distinction : *Pallasne.* Cependant elle était fille de Jupiter; elle présidait en même temps à la guerre et aux sciences. Elle semble laisser à entendre que c'est la flotte entière des Grecs qu'elle a fait périr : *classem Argivûm;* ce n'était que celle des Locriens. Elle emploie un mot composé, *exurere*, qui marque que la flotte a été entièrement brûlée et consumée. Et de peur qu'on ne croie qu'il n'y a eu que les vaisseaux de brûlés, elle ajoute : *Atque ipsos potuit submergere ponto, Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei?* Autant que Junon s'est appliquée à exagérer la grandeur de la vengeance, autant s'applique-t-elle à en diminuer la cause. C'est une simple faute, *noxam :* c'est encore quelque chose de moindre, une faute involontaire, *furias*, commise dans l'emportement de la passion, où un homme n'est point maître de lui : enfin, c'est la faute d'un seul homme : *Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei.*

*Ipsa Jovis rapidum jaculata e nubibus ignem, Disjecitque rates, evertitque æquora ventis.* La vengeance aurait paru imparfaite, si Pallas elle-même ne l'avait exercée de ses propres mains : *Ipsa.* Ce mot marque qu'elle en avait goûté et savouré toute la douceur. *Ra-*

*pidum Jovis ignem jaculata*, belle périphrase de la foudre! *E nubibus:* Cette circonstance n'est pas indifférente. C'est du milieu des nues, qui est l'empire de Junon, que Pallas a lancé ce feu vengeur et meurtrier, qui a fait un tel ravage dans la flotte des Locriens.

*Illum expirantem transfixo pectore flammas Turbine corripuit, scopuloque infixit acuto.* Une flotte entière dissipée et brûlée n'aurait pas satisfait Pallas, si elle n'avait de sa propre main percé l'infortuné Ajax, objet de sa colère, et si elle ne l'avait laissé attaché à un rocher aigu.

Seconde partie. *Et moi je ne puis venir à bout de perdre les Troyens.* Nous avons remarqué, en parlant de Pallas, que Junon s'était contentée de dire, *Pallas-ne*, sans relever le nom de cette déesse par aucune épithète. Elle ne s'exprime pas ainsi quand elle parle d'elle-même. *Et moi*, dit-elle, *qui suis la reine des dieux, moi qui suis et la sœur et la femme de Jupiter.* Voilà ce qui est renfermé dans ce mot *ego*. Le contraste est sensible. Le poëte nous montre d'un côté Pallas comme seule, sans crédit, sans distinction : *Pallasne.* De l'autre il nous représente Junon comme environnée de gloire, de puissance et de majesté : *Ast ego, quæ divúm incedo regina, Jovisque Et soror et conjux.* On ne manque pas de faire remarquer aux écoliers la justesse de ce mot *incedo*, qui convient parfaitement à la démarche majestueuse d'une reine et d'une déesse:
Æn. 1, 409. *Et vera incessu patuit dea;* et la répétition affectée de la conjonction, pour insister davantage sur sa double
Od. 3, lib. 3. qualité de sœur et de femme : *Et soror et conjux.* Horace fait parler Junon à-peu-près de la même sorte lorsqu'elle déclare que, si l'on songe à rétablir Troie,

elle se mettra elle-même à la tête d'une armée pour détruire cette ville, objet éternel de sa haine.

Trojæ renascens alite lugubri
Fortuna tristi clade iterabitur,
Ducente victrices catervas
Conjuge me Jovis et sorore.

*Unâ cum gente tot annos Bella gero.* Junon, malgré toute sa grandeur et toute sa puissance, malgré ses qualités de reine des dieux, de sœur et de femme de Jupiter, a la douleur de se voir aux prises avec une seule nation, et cela depuis tant d'années, *unâ cum gente tot annos,* belle opposition; et d'épuiser contre elle inutilement toutes ses forces, *bella gero.*

Péroraison. *Et quisquam numen Junonis adoret Prætereà, aut supplex aris imponat honorem!* La douleur, le dépit, la vengeance, éclatent également dans ces paroles pleines de feu et d'indignation. Après un tel affront, Junon se regarde comme entièrement déshonorée, comme dégradée de sa qualité de déesse, comme devenue désormais l'objet du mépris des dieux et des hommes. On sent bien quelle force ont ici l'interrogation et l'exclamation. Si l'on retranchait ces figures, la même pensée, sans changer aucun mot, deviendrait froide et languissante.

Le poëte a raison de dire que la déesse, en prononçant ce discours, avait le cœur enflammé et embrasé de colère. *Talia flammato secum dea corde volutans...* Tout y est animé; tout y est plein de feu; tout y respire le desir et l'ardeur de la vengeance.

## ARTICLE III.

### *Des différentes sortes de poëmes.*

Il n'est pas possible d'enseigner à fond aux jeunes gens toutes les règles de la poésie; cette matière est trop étendue, et demanderait trop de temps : mais aussi il n'est pas raisonnable qu'ils les ignorent absolument, et qu'ils sortent du collége sans avoir quelque connaissance des différentes sortes de poëmes, et des règles qui leur sont particulières.

M. Gaullyer, professeur au collége du Plessis-Sorbonne, fort habile et fort laborieux, vient de donner au public un livre sur la poétique. Je ne l'ai point encore lu, mais le dessein m'en paraît fort bon. Il y propose *les règles de poétique tirées d'Aristote, d'Horace, de Despréaux, et d'autres célèbres auteurs.* Il est utile d'avoir un livre où l'on puisse trouver ce qui s'est dit de plus solide sur une matière que les maîtres ne peuvent pas expliquer à fond dans les classes, et dont il est pourtant à souhaiter que les jeunes gens soient instruits jusqu'à un certain point.

Le poëme se divise ordinairement en poëme épique et en poëme dramatique. Le premier consiste en un récit, et c'est le poëte qui y parle. Le second renferme une action qui est représentée sur le théâtre; et c'est dans la bouche des personnes mêmes qui y paraissent que le poëte met le discours.

En suivant cette division, fondée sur les mots grecs ἔπος et δρᾶμα, qui sont opposés, le grand poëme épique, comme la plus noble espèce, s'approprie dans l'usage

le nom de son genre, ainsi qu'il arrive dans beaucoup d'autres matières.

On rapporte au genre du poëme épique plusieurs différentes espèces de poëmes [1] : les idylles, les satires, les odes, les épigrammes, les élégies, etc. Le poëme dramatique comprend la tragédie et la comédie.

Il faut que les jeunes gens aient quelque idée de toutes ces différentes sortes de poésie. La seconde et la rhétorique sont les classes où on doit leur donner ces instructions. L'Art poétique d'Horace, qu'on explique ordinairement en rhétorique toutes les années, donnera lieu d'enseigner aux jeunes gens tout ce qu'ils doivent savoir sur cette matière.

Mais la lecture des poëtes mêmes leur sera bien plus utile que tous les préceptes qu'on pourrait leur donner.

On a coutume de commencer par Ovide, et l'on a raison. Ce poëte est fort propre à inspirer du goût pour la poésie; à donner de la facilité, de l'invention, de l'abondance. Ses Métamorphoses sur-tout peuvent être fort agréables par la grande variété qui y règne. Il n'y faut pas chercher cette exactitude, cette justesse, cette pureté de goût, qu'on trouve dans Virgile. Il est souvent trop diffus dans ses narrations, et il s'abandonne trop à son génie; mais il y a de très-beaux endroits, et il peut être fort utile pour ceux qui commencent. *Nimiùm amator ingenii sui, laudandus tamen in partibus.* Ses défauts mêmes, qu'un maître attentif ne man- Quint. l. 10, cap. 1.

[1] Le P. Jouvenci, qu'on ne soupçonnera point d'ignorance dans ces matières, dans son livre *de Ratione discendi et docendi*, rapporte aussi au poëme épique plusieurs différentes espèces de petits poëmes. *Ad epicum poema revocantur varia poemata.... ut idyllia, satiræ, odæ, eclogæ, epigrammata, elegiæ*, etc. (Page 184.)

quera pas de faire remarquer aux jeunes gens, leur serviront presque autant que les beautés qu'on leur fera admirer, sur-tout quand ils seront en état de faire la comparaison d'Ovide et de Virgile.

Ce dernier fait la plus grande occupation des classes : aussi est-ce un modèle parfait et qui peut suffire seul pour former le goût.

On y explique aussi Horace et Juvénal; et ces auteurs, tous deux excellents, quoique dans un genre différent, méritent bien d'y trouver leur place.

Je voudrais qu'on y joignît quelques tragédies de Sénèque, ou du moins quelques endroits choisis de ses tragédies; je dis de celles qui sont véritablement de lui. On y reconnaîtra facilement le style de l'auteur; c'est-à-dire qu'on y trouvera des endroits admirables, pleins de feu et de vivacité, mais qui n'ont pas toujours toute la justesse et toute l'exactitude qu'on pourrait souhaiter.

Ne serait-il pas bon aussi, sur-tout en rhétorique, de lire aux écoliers quelques endroits de Lucain, de Claudien, de Silius Italicus, de Stace, et de les comparer avec Virgile, pour les accoutumer à connaître la différence des styles? Le cinquième livre de la Poétique de Scaliger peut être pour cela de quelque secours. On y trouve plusieurs morceaux des poëtes latins sur les mêmes matières, par exemple, sur la tempête, sur la peste, etc.

Je ne sais pas pourquoi l'on ne fait point d'usage, dans les classes, d'un livre qui est pourtant fort propre pour les jeunes gens, c'est celui qui a pour titre, *Epigrammatum delectus*. Un tel recueil ne pourrait pas manquer de plaire par la beauté et la variété des épigrammes qu'on y trouve; et il me semble que c'est

principalement de ces sortes de pièces courtes et détachées qu'il faudrait meubler la mémoire des jeunes gens. Une nouvelle édition de ce livre ne serait pas inutile pour les colléges ; mais il y aurait quelques changements à y faire, et l'on pourrait profiter de quelques-unes des réflexions du P. Vavasseur, jésuite, dans l'élégante critique qu'il a faite de ce petit ouvrage.

Je ne dis rien ici des règles de la poésie française, parce que les différents exercices des classes ne laissent pas assez de temps pour en instruire les jeunes gens, et que d'ailleurs la lecture de nos poëtes pourrait leur être dangereuse par plus d'un endroit, mais sur-tout parce que, ne demandant aucun travail de leur part, et ne présentant que des roses sans épines, il serait à craindre qu'elle ne les dégoûtât d'autres études plus difficiles et moins agréables, mais infiniment plus utiles et plus importantes. Il viendra un temps où ils pourront étudier les poëtes français, non-seulement sans danger, mais avec beaucoup de fruit; car il ne serait pas raisonnable qu'uniquement occupés de l'étude des auteurs grecs et latins, et peu curieux de faire connaissance avec les écrivains de leur pays, ils demeurassent toujours étrangers dans leur propre patrie. Cette lecture, pour être utile, demande un choix judicieux et de sages précautions, sur-tout pour ce qui regarde la pureté des mœurs.

---

# DE LA LECTURE D'HOMÈRE.

Il y a peu d'auteurs dans l'antiquité profane dont l'étude puisse être plus utile aux jeunes gens que celle d'Homère; et ce serait manquer à l'attention qu'on leur doit, que de ne leur donner aucune connaissance d'un ouvrage qu'Alexandre-le-Grand regardait comme la production la plus rare et la plus précieuse de l'esprit humain : *pretiosissimum humani animi opus.* L'utilité qu'on en peut tirer regarde ou l'excellence de la poésie d'Homère, fort propre à former le goût des jeunes gens, ou les différentes sortes d'instructions qui y sont répandues par rapport aux coutumes anciennes, aux mœurs et à la religion. Je traiterai ces deux parties séparément.

Plin. in Hist. nat. lib. 7, cap. 29.

## CHAPITRE PREMIER.

### EXCELLENCE DES POEMES D'HOMÈRE.

L'éloge magnifique que fait Horace des deux poëmes d'Homère, en les préférant pour l'instruction aux livres des plus habiles philosophes, n'a point paru outré. Il n'en est pas de même des louanges que les savants de tous les siècles lui ont données comme à l'envi pour relever l'excellence de sa poésie. Bien des personnes, très-estimables d'ailleurs par leur esprit et

par leur savoir, en ont pensé tout autrement, et ont fait des efforts incroyables pour décréditer dans l'esprit des hommes, et pour faire tomber dans le mépris ce poëte si anciennement et si généralement estimé.

Il serait à craindre que de tels préjugés n'entraînassent les jeunes gens, d'autant plus qu'ils commencent à lire Homère dans un âge plus capable de sentir les difficultés et les défauts de ce poëte que d'en goûter les beautés. C'est pour prévenir cet inconvénient que j'ai cru devoir faire en particulier quelques réflexions sur la manière dont on doit l'expliquer aux jeunes gens. Je commencerai par établir quelques règles qui leur puissent servir de principes pour former sur Homère un jugement équitable. Je rapporterai ensuite quelques endroits de ce poëte, dont j'essaierai de leur faire sentir la beauté et l'éloquence.

## ARTICLE PREMIER.

### *Règles qui peuvent servir de principes aux jeunes gens pour juger sainement d'Homère.*

Avant toutes choses, les jeunes gens doivent éviter un défaut assez ordinaire à ceux de leur âge, qui croient avoir plus d'esprit que les autres parce qu'ils ont plus d'étude et de lecture. Ce défaut est de juger, de décider, de prononcer d'un ton de maître, quelquefois même en présence d'habiles gens, dont il leur conviendrait d'attendre la décision au lieu de la prévenir. Ils croient par cet air de suffisance s'attirer l'estime, et ils se font mépriser. La modestie, la retenue, la défiance de ses propres lumières, doivent être le caractère de

cet âge, et en font tout l'honneur. Ils peuvent exposer leurs doutes, proposer leurs difficultés, et interroger modestement ceux que leur âge et leur habileté mettent en état de leur en donner l'éclaircissement. C'est une leçon que leur donne le jeune Télémaque dans l'Odyssée. Il était près d'arriver chez Nestor, et il demande à Mentor, son gouverneur, comment il doit s'y conduire. « Je n'ai pas encore, lui dit-il, acquis l'usage de bien « parler; et d'ailleurs, il ne convient pas à un jeune « homme comme moi d'interroger trop familièrement « un vieillard vénérable comme Nestor. »

Liv. 3, v. 23, 24.

Οὐδέ τι πω μύθοισι πεπείρημαι πυκινοῖσιν·
Αἰδὼς δ' αὖ νέον ἄνδρα γεραίτερον ἐξερέεσθαι.

## II.

Cette retenue est encore plus nécessaire quand il s'agit de blâmer les écrivains du premier ordre. On pardonne aisément à un homme épris des beautés de ses auteurs les louanges excessives et outrées qu'il leur donne quelquefois, dans une espèce d'enivrement causé par l'admiration qui le transporte. C'est un défaut commun à tous ceux qui se passionnent; défaut que l'expérience et la raison corrigent, qui, après tout, naît d'un bon fonds et ne fait de tort à personne. Mais tout homme sensé, et bien plus encore s'il est dans un âge que le peu d'expérience et la crainte de se tromper doivent rendre plus timide, gardera rigoureusement cette règle si sage que donne Quintilien quand il s'agit de condamner les grands hommes : « Il ne faut [1] pro-

[1] « Modestè tamen et circumspecto judicio de tantis viris judicandum est, ne, quod plerisque accidit, damnent quæ non intelligunt. » (QUINT. lib. 10, cap. 1.)

« noncer qu'avec beaucoup de retenue et de circonspec-
« tion sur ces auteurs dont le mérite est si bien établi,
« de crainte qu'il ne nous arrive, comme à plusieurs,
« de blâmer ce que nous n'entendons pas. »

## III.

La réflexion que fait M. Despréaux sur le jugement qu'on doit porter des grands hommes de l'antiquité est puisée dans le bon sens, et doit frapper toute personne raisonnable et qui est sans prévention. « Lors, dit-il, « que des écrivains ont été admirés durant un fort grand « nombre de siècles, et n'ont été méprisés que par quel- « ques gens de goût bizarre ( car il se trouve toujours « des goûts dépravés ), alors non-seulement il y a de la « témérité, mais il y a de la folie, à vouloir douter du « mérite de ces écrivains. Que si vous ne voyez point « les beautés de leurs écrits, il ne faut pas conclure « qu'elles n'y sont point, mais que vous êtes aveugle et « que vous n'avez point de goût. Le gros des hommes « à la longue ne se trompe point sur les ouvrages d'es- « prit. Il n'est plus question à l'heure qu'il est de savoir « si Homère, Platon, Cicéron, Virgile, sont des hommes « merveilleux. C'est une chose sans contestation, puis- « que vingt siècles en sont convenus. Il s'agit de savoir « en quoi consiste ce merveilleux qui les a fait admirer « de tant de siècles, et il faut trouver le moyen de le « voir, ou renoncer aux belles-lettres, auxquelles vous « devez croire que vous n'avez ni goût, ni génie, puis- « que vous ne sentez point ce qu'ont senti tous les « hommes. »

Réflex. 7 sur Longin.

## IV.

Il ne s'ensuit pas de là qu'on doive regarder ces écrivains excellents comme souverainement parfaits, et absolument exempts de tout défaut. Ce sont de grands hommes, mais enfin ils sont hommes, et par conséquent sujets à se tromper quelquefois et à s'égarer. Il faut donc convenir de bonne foi, et les plus zélés défenseurs d'Homère l'ont souvent déclaré, qu'il se rencontre dans ce poëte quelques endroits faibles, défectueux, traînants, quelques harangues trop longues, des descriptions quelquefois trop détaillées, des répétitions qui rebutent, des épithètes trop communes, des comparaisons qui reviennent trop souvent et ne paraissent pas toujours assez nobles. Mais tous ces défauts sont couverts et comme étouffés par une foule infinie de graces et de beautés inimitables, qui frappent, qui enlèvent, qui ravissent; et dès-lors ces défauts n'autorisent point à refuser à l'ouvrage et à l'auteur l'estime qui leur est due, selon cette règle si judicieuse d'Horace :

Horat. de Art. poet.

Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parùm cavit natura.

## V.

Mais il faut bien prendre garde d'imputer à Homère des défauts qui ne subsistent que dans l'imagination des critiques prévenus ou ignorants. C'est ainsi que plusieurs sont blessés de certains mots qui leur paraissent bas et rampants, comme *chaudron*, *marmite*, *graisse*,

*intestins*, et autres pareils, qui se rencontrent assez souvent dans Homère, et que nous ne souffririons point dans nos poëtes, ni même dans nos orateurs.

On doit, comme le remarque M. Despréaux, dont je ne ferai ici que copier les paroles : « on doit se souvenir « que les mots des langues ne répondent pas toujours « juste les uns aux autres, et qu'un terme grec très- « noble ne peut souvent être exprimé en français que « par un terme très-bas. Cela se voit par les mots « d'*asinus* en latin, et d'*âne* en français, qui sont de la « dernière bassesse dans l'une et dans l'autre de ces « langues, quoique le mot qui signifie cet animal n'ait « rien de bas en grec ni en hébreu, où on le voit em- « ployé dans les endroits les plus magnifiques. Il en est « de même du mot de *mulet*, et de plusieurs autres. Réflex. 9.

« En effet, les langues ont chacune leur bizarrerie; « mais la française est principalement capricieuse sur « les mots : bien qu'elle soit riche en beaux termes sur « de certains sujets, il y en a beaucoup où elle est fort « pauvre, et il y a un très-grand nombre de petites « choses qu'elle ne saurait dire noblement. Ainsi, par « exemple, bien que, dans les endroits les plus sublimes, « elle nomme, sans s'avilir, *un mouton*, *une chèvre*, « *une brebis*, elle ne saurait, sans se diffamer, dans un « style un peu élevé, nommer *un veau*, *une truie*, *un* « *cochon*. Le mot de *génisse* en français est fort beau, « sur-tout dans une églogue; *vache* ne s'y peut pas « souffrir. *Pasteur* et *berger* y sont du plus bel usage; « *gardeur de pourceaux*, ou *gardeur de bœufs*, y « seraient horribles : cependant il n'y a peut-être pas « dans le grec deux plus beaux mots que συβώτης et « βουκόλος, qui répondent à ces deux mots français; et

« c'est pourquoi Virgile a intitulé ses églogues de ce « doux nom de *bucoliques*, qui veut pourtant dire en « notre langue, à la lettre, *les entretiens des bouviers* « ou *des gardeurs de bœufs*. »

On voit par là l'injustice de ceux « qui imputent à « Homère les bassesses de ses traducteurs, et qui l'ac- « cusent de ce que, parlant grec, il n'a pas assez noble- « ment parlé latin ou français. » C'est une chose fort remarquable que, dans l'antiquité « on n'ait jamais fait « sur cela (c'est-à-dire sur la bassesse des mots) aucun « reproche à Homère, bien qu'il ait composé deux « poëmes, chacun plus gros que l'Énéide, et qu'il n'y « ait point d'écrivain qui descende quelquefois dans un « plus grand détail que lui, ni qui dise si volontiers les « petites choses, ne se servant jamais que de termes « nobles, ou employant les termes les moins relevés « avec tant d'art et d'industrie, comme remarque Denys « d'Halicarnasse, qu'il les rend nobles et harmonieux. »

## VI.

Une autre source des jugements injustes que l'on porte sur Homère, est la prévention où nous sommes assez ordinairement pour les coutumes, les usages, les manières de notre siècle et de notre pays; ce qui fait que nous nous laissons facilement blesser par celles d'une antiquité si reculée, qui étaient plus simples et plus approchantes de la nature. On est choqué dans Homère de voir les princes préparer eux-mêmes leur repas, Achille faire chez lui les fonctions les plus serviles, les fils des plus grands rois garder les troupeaux, les princesses aller elles-mêmes laver le linge à la rivière et puiser de l'eau à la fontaine.

Mais ne voit-on pas aussi, dans l'Écriture, Abraham, maître d'un nombreux domestique, courant lui-même à l'étable; Sara, qui avait tant de servantes, pétrissant elle-même le pain; Rébecca et Rachel, malgré la délicatesse de leur sexe, portant sur leurs épaules une pesante urne remplie d'eau; Saül et David, même après avoir reçu l'onction royale, encore occupés à paître les troupeaux?

La raison, le bon sens, l'équité, demandent qu'en lisant les auteurs anciens on se transporte dans les temps et dans les pays dont ils parlent; et que, par une bizarrerie d'esprit tout-à-fait injuste, on ne se laisse point prévenir contre des coutumes anciennes, parce qu'elles sont contraires aux nôtres : ce qui n'est pas moins déraisonnable que si, par un aveugle attachement pour les modes de notre nation, nous regardions comme ridicules les habillements des autres peuples. Et d'ailleurs croit-on donc que cette délicatesse, cette mollesse, ce luxe qui ont infecté les siècles postérieurs, méritent si fort d'être préférés à l'heureuse simplicité des premiers temps, qui était un reste précieux de l'ancienne innocence?

## VII.

Pour ce qui est des fautes réelles qui se trouvent dans Homère, l'équité et la droite raison demandent qu'on les lui pardonne en faveur des beautés sans nombre qui s'y rencontrent. Longin, en examinant si l'on doit préférer le médiocre parfait au sublime qui a quelques défauts, établit la règle dont je parle, et en tire la preuve de la nature même de ces sortes d'ouvrages. « Pour moi, dit-il, je tiens qu'une grandeur au-dessus

Longin. Traité du Subl. ch. 27.

« de l'ordinaire n'a point naturellement la pureté du « médiocre.... Il en est du sublime comme d'une richesse « immense, où l'on ne peut pas prendre garde à tout « de si près, et où il faut, malgré qu'on en ait, négliger « quelque chose.... Ainsi, continue-t-il, bien que j'aie « remarqué dans Homère, et dans tous les plus célèbres « auteurs, des endroits qui ne me plaisent point, j'estime « que ce sont des fautes dont ils ne se sont pas souciés, « et qu'on ne peut appeler proprement fautes, mais « qu'on doit simplement regarder comme des méprises « et de petites négligences qui leur sont échappées, « parce que leur esprit, qui ne s'étudiait qu'au grand,
Chap. 30. « ne pouvait pas s'arrêter aux petites choses.... Tout ce « qu'on gagne à ne point faire de fautes, c'est qu'on ne « peut être repris; mais le grand se fait admirer. Que « vous dirai-je enfin? un seul de ces beaux traits et de « ces pensées sublimes qui sont dans les ouvrages de « ces excellents auteurs peut payer tous leurs défauts. »

## VIII.

Cette règle peut beaucoup servir pour porter un jugement équitable sur Homère et sur Virgile. Je ne sais si, en expliquant ces poëtes aux jeunes gens, il est à propos de donner la préférence à l'un sur l'autre, et s'il ne serait pas plus sage de laisser cette grande question indécise, en gardant une espèce de neutralité. On peut se contenter de bien faire sentir la différence de leur caractère en mettant dans tout leur jour les beautés de l'un et de l'autre. Quintilien semble nous donner cette ouverture par la manière si sensée dont il parle de ces deux grands poëtes. Il avait fait un éloge magnifique

d'Homère, dans lequel il donne en peu de mots une juste idée de la variété merveilleuse du style de ce poëte : *hunc nemo in magnis sublimitate, in parvis proprietate superaverit. Idem lætus ac pressus, jucundus et gravis, tum copiâ, tum brevitate mirabilis.* « Dans « les grandes choses, rien de plus sublime que son ex- « pression; dans les petites, rien de plus propre. Étendu, « serré, grave et doux, également admirable par son « abondance et par sa brièveté. » Il vient ensuite à Virgile; et, après avoir rapporté [1] une parole célèbre de Domitius Afer, le plus fameux orateur de son temps, qui ne plaçait ce poëte qu'après Homère, mais bien près de lui, il trace en peu de lignes le caractère de l'un et de l'autre d'une manière qui ne laisse rien, ce semble, à desirer. Il reconnaît dans Homère plus de génie et de naturel, dans Virgile plus d'art et d'étude. L'un est plus vif et plus sublime, l'autre plus correct et plus exact. Celui-là s'élève avec plus de force, mais ne se soutient pas toujours : celui-ci marche toujours d'un même pas et ne s'égare jamais. C'est ainsi que Quintilien, pesant dans la balance de la raison et de l'équité les diverses qualités de ces deux grands hommes, semble par de justes compensations vouloir établir entre eux une sorte d'égalité. *Et herclè, ut illi naturæ cœlesti atque immortali cesserimus, ita curæ et diligentiæ vel ideò in hoc plus est, quòd ei fuit magis laborandum; et quantùm eminentioribus vincimur, fortassè æqualitate pensamus.*

Quint. l. 10, cap. 1.

[1] « Utar verbis iisdem, quæ ex Afro Domitio juvenis accepi : qui mihi interroganti, quem Homero crederet maximè accedere, Secundus, inquit, est Virgilius, propior tamen primo quàm tertio. (Ibid.)

## IX.

En usant de ce sage tempérament, il sera très-utile de faire comparer aux jeunes gens certains beaux endroits de Virgile avec ceux d'Homère, d'après lesquels ils sont copiés. C'est déja un grand avantage pour celui-ci d'avoir servi de modèle à l'autre; et l'on peut lui appliquer avec justice ce qui a été dit de Démosthène par rapport à Cicéron : *Cedendum in hoc quidem, quòd et ille prior fuit, et ex magnâ parte Ciceronem, quantus est, fecit.* Des deux héros d'Homère Virgile n'en a fait qu'un, dans lequel il a su réunir avec art toutes les belles qualités répandues et partagées dans ceux du poëte grec. Il en a tiré aussi la plupart de ses épisodes. Il en a emprunté un grand nombre de comparaisons. Il y a un secret plaisir à démêler dans le poëte latin les traces du poëte grec, et à découvrir ces précieux vols qui font également honneur à l'un et à l'autre. La copie ne peut quelquefois atteindre aux beautés de l'original; quelquefois elle le passe, et par d'heureux coups de pinceau elle y ajoute des traits qui la rendent elle-même original. Pour ce qui est de l'expression, du nombre, de la cadence, Homère l'emporte infiniment; et il est bon d'accoutumer de bonne heure l'oreille des jeunes gens à sentir cette douce et harmonieuse mélodie qui règne dans tous ses vers, qui y répand des graces inimitables à toute autre langue qu'à la grecque.

Quint. l. 10, cap. 1.

On voit bien que l'étude d'Homère faite de la sorte peut contribuer beaucoup à former le goût; et c'est ce qui me fait croire que dans les classes, où l'on n'a pas le temps de voir un poëme entier et de suite, il serait assez à propos de n'en expliquer que des endroits choisis

et capables de donner de ce poëte l'idée qu'on en doit prendre. Je vais essayer d'en développer quelques-uns de ce genre.

## ARTICLE II.

### *Endroits d'Homère remarquables pour le style et pour l'éloquence.*

Je ne dois pas m'étendre beaucoup ici, de peur d'allonger trop mon ouvrage; et cependant il est difficile d'être court en parlant des beautés d'Homère. J'en rapporterai de différentes sortes, mais sans m'astreindre à y suivre un ordre exact et régulier.

#### I. *Nombre et cadence.*

Homère est admirable pour marquer par le son et par l'arrangement des mots, quelquefois même par le choix des lettres, la nature des choses qu'il décrit.

##### 1. *Son dur.*

ἰστία δέ σφιν Odyss. 9, 70.
Ῥιχθά τε καὶ τετραχθὰ διέσχισεν ἰς ἀνέμοιο.

Il n'y a point d'oreille, dit M. Boivin en relevant la beauté de ce vers, qui ne croie entendre le bruit, et pour ainsi dire le cri de la voile et du vent qui la déchire.

##### 2. *Son doux et coulant.*

Au contraire, rien n'est plus coulant ni plus har-

monieux que l'endroit où le poëte décrit la douce et insinuante éloquence de Nestor.

Iliad. I, 247.

Τοῖσι δὲ Νέστωρ
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής,
Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

« Nestor, cette bouche éloquente d'où coule une voix « plus douce que le miel, cette langue enchanteresse, « cet agréable orateur des Pyliens, se lève promptement « et se met entre les deux princes furieux.

## 3. *Pesanteur.*

Les vers suivants expriment merveilleusement de grands efforts, et un travail pénible.

Odyss. 9, v. 592.

Καὶ μὴν Σίσυφον εἰσεῖδον, κρατέρ' ἄλγε' ἔχοντα,
Λᾶαν βαστάζοντα πελώριον ἀμφοτέρῃσιν.
Ἦ τοι ὁ μὲν σκηριπτόμενος χερσίν τε ποσίν τε
Λᾶαν ἄνω ὤθεσκε ποτὶ λόφον· ἀλλ' ὅτε μέλλοι
Ἄκρον ὑπερβαλέειν, τότ' ἀποστρέψασκε κραταιὶς
Αὖτις, ἔπειτα πέδονδε κυλίνδετο λᾶας ἀναιδής.
Αὐτὰρ ὅγ' ἄψ ὤσασκε τιταινόμενος· κατὰ δ' ἱδρὼς
Ἔῤῥεεν ἐκ μελέων, κονίη δ' ἐκ κρατὸς ὀρώρει.

« De plus je vis Sisyphe tourmenté de cruelles peines. « Il portait avec ses deux mains une pierre énorme et « épouvantable. S'appuyant de toutes ses forces, roidis- « sant ses pieds et ses bras nerveux, il poussait la pierre « en avant vers le sommet de l'âpre rocher. Et lorsqu'il « était près d'en surmonter le plus haut faîte, une force « contraire le repoussant aussitôt, la pierre effrontée « retournait en arrière, et allait sautant et roulant par « bonds jusque dans la plaine. Sisyphe la poussait en-

« core avec de semblables efforts. Tous ses nerfs étaient « tendus. La sueur dégouttait de tout son corps, et la « poussière s'élevait en l'air autour de sa tête. »

## 4. *Légèreté.*

Dans l'endroit suivant, la rapidité du second vers ne le dispute-t-elle pas à celle des chevaux dont Homère décrit la course?

Οἷοι Τρώϊοι ἵπποι, ἐπιστάμενοι πεδίοιο — Iliad. 5, 222.
Κραιπνὰ μάλ' ἔνθα καὶ ἔνθα διωκέμεν ἠδὲ φέεσθαι.

Peut-être Virgile a-t-il voulu rendre cette beauté par ce vers :

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum. — AEn. 8, 596.

Avec quelle élégance décrit-il ailleurs la légèreté et la vitesse des cavales d'Énée!

Αἴ δ' ὅτε μὲν σκιρτῷεν ἐπὶ ζείδωρον ἄρουραν, — Il. xx, 226.
Ἄκρον ἐπ' ἀνθερίκων καρπὸν θέον, οὐδὲ κατέκλων.
Ἀλλ' ὅτε δὴ σκιρτῷεν ἐπ' εὐρέα νῶτα θαλάσσης,
Ἄκρον ἐπὶ ῥηγμῖνος ἁλὸς πολιοῖο θέεσκον.

Virgile a bien su profiter de cet endroit en décrivant la légèreté de Camille; et je ne sais si la copie est au-dessous de l'original.

Illa vel intactæ segetis per summa volaret — AEn. 7, 808.
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas :
Vel mare per medium fluctu suspensa tumenti
Ferret iter, celeres nec tingeret æquore plantas.

Mais rien n'égale la beauté de la description qu'Homère fait de la marche de Neptune. Je ne ferai pres- — Il. xiii, 27, etc.

que ici que copier les remarques de M. Boivin. Ce dieu était dans l'île de Samothrace. Ses armes, aussi-bien que son char et ses chevaux, étaient à Égès, ville d'Eubée ou d'Achaïe. Il ne fait que quatre pas, et y arrive. Le dieu s'arme, attelle ses chevaux, et part. Rien n'est plus léger que sa course. Il vole sur les flots. Les vers d'Homère en cet endroit courent plus vite que le dieu même. Je m'en rapporte aux lecteurs du texte grec, pour peu qu'ils sachent faire la différence de la légèreté du dactyle et de la pesanteur du spondée.

Il. 13, 27. Βῆ δ' ἐλάαν ἐπὶ κύματ'· ἄταλλε δὲ κήτε' ὑπ' αὐτῷ
Πάντοθεν ἐκ κευθμῶν, οὐδ' ἠγνοίησεν ἄνακτα.
Γηθοσύνῃ δὲ θάλασσα διΐστατο· τοὶ δ' ἐπέτοντο
Ῥίμφα μάλ', οὐδ' ὑπένερθε διαίνετο χάλκεος ἄξων.

Il suffit d'avoir des oreilles pour sentir la rapidité du char de Neptune dans le son même du premier et des deux derniers vers qui ne sont composés que de dactyles, à la réserve du spondée par où chaque vers finit nécessairement. M. Despréaux a traduit cet endroit dans sa version de Longin.

Il attelle son char, et, montant fièrement,
Lui fait fendre les flots de l'humide élément.
Dès qu'on le voit marcher sur ces liquides plaines,
D'aise on entend sauter les pesantes baleines.
L'eau frémit sous le dieu qui lui donne la loi,
Et semble avec plaisir reconnaître son roi.
Cependant le char vole, etc.

Ces vers certainement sont admirables : cependant il faut avouer qu'ils sont beaucoup au-dessous du grec pour le nombre et l'harmonie, dont notre langue n'est pas aussi susceptible que la grecque et la latine, parce

qu'elle n'a point, comme ces deux langues, la distinction des brèves et des longues, qui forment des pieds et varient agréablement la cadence. Malgré ce défaut de la langue, le poëte français a bien su dans ce vers,

*D'aise on entend sauter les pesantes baleines,*

faire sentir l'agilité du saut et la pesanteur du poisson monstrueux : deux choses tout-à-fait contraires, heureusement exprimées par le son des mots et par la cadence du vers qui s'élève avec légèreté, et s'abaisse pesamment.

## II. *Descriptions.*

On a dit qu'Homère [1] était aveugle : cependant sa poésie est plutôt une peinture qu'une poésie, tant il sait peindre au naturel et mettre comme sous les yeux du lecteur les images de tout ce qu'il entreprend de décrire.

1. Il n'est pas étonnant que ce poëte, qui anime les choses même insensibles, nous représente les chevaux d'Achille si affligés de la mort de Patrocle. Il les peint, après ce funeste accident, tristement immobiles, la tête penchée vers la terre, laissant traîner leurs crins sur la poussière et versant des larmes en abondance.

Οὔδει ἐνισκήψαντε καρήατα· δάκρυα δέ σφιν — Il. XVII, 437.
Θερμὰ κατὰ βλεφάρων χαμάδις ῥέε μυρομένοισιν,
Ἡνιόχοιο πόθῳ· θαλερὴ δὲ μιαίνετο χαίτη,
Ζεύγλης ἐξεριποῦσα παρὰ ζυγὸν ἀμφοτέροισι.

[1] « Traditum est Homerum cæcum fuisse. At ejus picturam, non poesim videmus. Quæ regio, quæ ora, quæ species formæ, quæ pugna, qui motus hominum, qui ferarum, non ita expictus est, ut, quæ ipse non viderit, nos ut videremus, effecerit? » (CIC. *Tusc. Quæst.* lib. 5, n. 114.)

La description que fait Virgile de la douleur d'un cheval est plus courte, et n'en est pas moins vive.

AEn. 11, 89. Post bellator equus positis insignibus Æthon
It lacrymans, guttisque humectat grandibus ora.

Peut-on mieux peindre les larmes d'un cheval que par ces derniers mots? Mettez *lacrymis* à la place de *guttis grandibus*, l'image disparaît.

2. Le feu de la colère étincelle dans les vers d'Homère aussi-bien que dans les yeux d'Agamemnon, dont il décrit l'emportement.

Il. 1, 103. μένεος δὲ μέγα φρένες ἀμφιμέλαιναι
Πίμπλαντ', ὄσσε δὲ οἱ πυρὶ λαμπετόωντι ἐίκτην.

« Une bile noire excitait en lui une violente colère : « ses yeux ressemblaient à une flamme étincelante. »

Od. 13, l. 1. Horace a imité le premier vers : *Fervens difficili bile tumet jecur;* et Virgile le second :

AEn. 12, 101. Totoque ardentis ab ore
Scintillæ absistunt : oculis micat acribus ignis.

3. Le mouvement de tête majestueux par lequel Jupiter ébranle les cieux est connu de tout le monde.

Il. 1, 528. Ἦ, καὶ κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων.
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπεῤῥώσαντο ἄνακτος,
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο· μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον.

« A ces mots, le fils de Saturne fait un signe de ses « noirs sourcils. Les cheveux sacrés du roi des dieux se « dressent et se relèvent sur sa tête immortelle; et tout « l'Olympe est ébranlé par ce signe redoutable. »

Cet endroit a été imité par les plus grands poëtes.

Virg. Annuit, et totum nutu tremefecit Olympum.

Terrificam capitis concussit terque quaterque — Ovid.
Cæsariem, cum qua terras, mare, sidera movit.

Regum verendorum in proprios greges, — Horat.
Reges in ipsos imperium est Jovis,
Clari giganteo triumpho,
Cuncta supercilio moventis.

Ces trois poëtes semblent avoir partagé entre eux les trois vers d'Homère, et les trois circonstances qui y sont employées. Virgile s'en est tenu au signe de tête, Ovide à l'agitation des cheveux, et Horace au mouvement des sourcils.

4. La description du combat des dieux est une des plus magnifiques de celles qui se trouvent dans Homère. Les Grecs et les Troyens étant prêts à donner la bataille, Jupiter avait permis aux dieux du ciel de se mêler dans le combat, et de prendre chacun le parti qu'ils voudraient. Ils se partagent donc, et se préparent à combattre. « Alors le souverain maître des dieux et des « hommes tonne du haut du ciel : d'autre part Neptune, « élevant ses flots, ébranle la terre et les sommets des « montagnes. Les cimes du mont Ida tremblent jusque « dans leurs fondements. Troie, le champ de bataille et « les vaisseaux, sont agités par des secousses violentes. « Le roi des enfers, épouvanté sous la terre même, « s'élance de son trône et s'écrie, dans la frayeur où il « est que Neptune d'un coup de son trident n'entr'ouvre « la terre qui couvre les ombres, et que cet affreux « séjour, demeure éternelle des ténèbres et de la mort, « abhorré des hommes et craint même des dieux, ne « reçoive pour la première fois la lumière, et ne pa- « raisse à découvert : tel est le bruit que font ces dieux

« qui marchent les uns contre les autres. » Cette traduction, qui est de madame Dacier, quelque exacte et quelque noble qu'elle soit, ne peut pas rendre l'harmonie et la beauté des vers grecs.

M. Despréaux, comme on l'a déja observé, a traduit une partie de cet endroit.

Pag. 242.

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie.
Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie :
Il a peur que ce dieu dans cet affreux séjour
D'un coup de son trident ne fasse entrer le jour.
Et par le centre ouvert de la terre ébranlée
Ne fasse voir du Styx la rive désolée;
Ne découvre aux vivants cet empire odieux,
Abhorré des mortels, et craint même des dieux.

Ces vers sont très-beaux, mais beaucoup au-dessous du grec. Je n'en examinerai qu'un seul. *Pluton sort de son trône, il pâlit, il s'écrie.* Le mot de *sortir*, qui conviendrait à Pluton s'il descendait tranquillement de son trône, est ici froid et languissant. Ce dieu ne *pâlit* qu'après être sorti de son trône. La pâleur vient-elle si lentement, et n'est-elle pas le premier et le plus prompt effet de la crainte? Le grec a bien une autre vivacité : Δείσας δ' ἐκ θρόνου ἆλτο, καὶ ἴαχε. *Épouvanté, il s'élance de son trône, et s'écrie.* Comment rendre dans une autre langue cette cadence suspendue, Δείσας δ' ἐκ θρόνου ἆλτο, qui seule marque le mouvement brusque et précipité de ce dieu? Virgile a essayé d'imiter une partie de ce bel endroit d'Homère; mais il s'en faut bien qu'il ait pu atteindre à la beauté de l'original.

Æn. 8, 243.

Non secus ac si quà penitùs vi terra dehiscens
Infernas reseret sedes, et regna recludat
Pallida, dis invisa; superque immane barathrum
Cernatur, trepidentque immisso lumine Manes.

Outre beaucoup d'autres différences, chez Virgile ce n'est qu'une comparaison, ce qui rend la description froide et languissante : au lieu que chez Homère c'est une action; ce qui est tout autrement vif et animé.

5. L'endroit où Hector, près d'aller au combat, fait ses adieux à Andromaque, et embrasse Astyanax, est un des plus beaux et des plus touchants de ce poëte. J'en rapporterai une partie, qui sera mêlée de descriptions et de discours. Il. VI, 390, 494.

« Hector étant arrivé aux portes Scées, par où il « devait sortir, Andromaque accourt au-devant de lui, « accompagnée de la nourrice qui tient sur son sein le « petit prince [1], tendre et délicat enfant, beau comme « un astre, les délices d'Hector.... Pendant que le père, « sans rien dire, souriait à la vue de cet aimable enfant, « Andromaque, fondant en larmes, approche d'Hector, « et lui serrant la main : *Prince trop magnanime*, lui « dit-elle, *votre valeur va vous perdre. Quoi ! vous « n'avez donc pitié ni de cet enfant qui ne peut vous « parler, ni d'une épouse infortunée qui va devenir « veuve en vous perdant; car les Grecs, se jetant en « foule sur vous, vengeront bientôt par votre mort « toutes leurs pertes. Hélas ! si je dois être séparée de « vous, que ne puis-je la première descendre dans le « tombeau ? Car, après cet affreux malheur, il n'est « plus de joie, plus de consolation pour la malheureuse « Andromaque, et l'avenir ne présente à mon esprit ac- « cablé que douleurs. Je n'ai plus ni mon père, ni ma « mère....* » (Après s'être étendue, peut-être un peu trop long-temps, sur la grandeur de ses pertes, elle continue) :

[1] Παῖδ' ἐπὶ κόλπον ἔχουσ' ἀταλάφρονα, νήπιον αὖτως,
Ἑκτορίδην ἀγαπητὸν, ἀλίγκιον ἀστέρι καλῷ.

« *Mon cher Hector, je retrouve en vous tout ce que j'ai* « *perdu; un père, une mère, un frère : ajoutez à tous* « *ces noms celui de mon époux. Ayez donc compassion* « *de nous : demeurez ici, et renfermez-vous dans cette* « *tour pour ne pas laisser votre épouse veuve, et ce* « *faible enfant orphelin.* »

Hector, après avoir répondu à Andromaque d'une manière également noble et tendre, « s'approche de son « fils, et lui tend les bras. L'enfant, effrayé par l'éclat « de l'airain et par l'agitation du terrible panache qui « ombrageait le casque de son père, et flottait au gré « du vent, détourne la tête, et jetant un grand cri, se « penche sur le sein de la nourrice qui le tient dans ses « bras. Le père et la mère sourient en voyant sa frayeur. « En même temps Hector ôte son casque, le pose à « terre, et prenant son fils entre ses bras, il le baise « avec tendresse, et l'élevant vers le ciel, il adresse à « Jupiter et aux autres dieux cette prière : *Puissant* « *Jupiter, et vous tous, dieux immortels, faites que cet* « *enfant, marchant sur mes pas, se rende célèbre parmi* « *les Troyens par son courage et sa force : qu'il règne* « *dans Troie avec un pouvoir absolu : qu'en le voyant* « *retourner du combat vainqueur et chargé des san-* « *glantes dépouilles d'un ennemi qu'il aura terrassé, on* « *s'écrie sur son passage : Ce prince est encore plus* « *vaillant que son père; et qu'à un tel spectacle sa* « *mère ressente dans son ame une vive et secrète joie.* « En achevant ces mots, il remet son fils entre les mains « de sa chère Andromaque, qui le reçoit dans son sein « avec un sourire mêlé de larmes. » Δακρυόεν γελάσασα.

Rien n'est plus achevé que tout ce tableau. Manque-t-il quelque chose à la douleur et à la consternation

d'Andromaque? Quelle image plus naïve et plus gracieuse que celle d'un enfant qui, effrayé par la vue des armes brillantes de son père, se jette dans le sein de sa nourrice? Le sentiment d'Hector, qui desire voir sa gloire effacée par celle de son fils, n'est-il pas puisé dans la nature même? Mais quelle délicatesse dans ces derniers mots, δακρυόεν γελάσασα! Il suffit de savoir lire le grec et d'avoir un peu d'oreille pour en sentir toute la douceur, et pour reconnaître qu'aucune traduction ne peut rendre cette beauté.

M. de La Motte a ainsi imité le petit discours d'Hector.

Je vous offre mon fils, dieux, faites-en le vôtre :
Digne de votre appui, qu'il n'en cherche point d'autre.
Rendez-le, s'il se peut, le secours des Troyens;
Qu'un jour par ses exploits il efface les miens;
Récompensez en lui la piété du père,
Et qu'il soit les plaisirs et l'honneur de sa mère.

Je ne sais si c'est prévention pour l'antiquité, mais les vers grecs me touchent infiniment plus que les français, quoique ceux-ci soient fort beaux. Il n'y a point d'opposition ni d'antithèse dans le poëte grec; mais la noble simplicité qu'on y trouve est bien au-dessus de ces petites figures. Les vers français ne représentent point cette belle et vive image d'un jeune vainqueur qui revient du combat chargé de dépouilles, ces douces et flatteuses paroles qu'Hector, par une figure pleine de force et d'énergie, met dans la bouche des spectateurs, ce sentiment vif et tendre de joie qu'un tel spectacle cause dans le cœur d'une mère. χαρείη δὲ φρένα μήτηρ. Cette dernière pensée paraît toute simple, et elle l'est en effet; mais c'est ce qui en fait la beauté. Qu'on

examine avec quelque attention ce que doit penser et sentir une mère qui voit revenir du combat son fils chargé de glorieuses dépouilles, et qui entend les louanges que les peuples lui donnent à l'envi, on reconnaîtra que ce qui domine dans son cœur est ce sentiment secret et intérieur de joie qu'Homère exprime merveilleusement par ce peu de mots, γαρείη δὲ φρένα μήτηρ. Voilà ce qu'on appelle peindre d'après nature.

Odys. VI, 102-109.

Il dit la même chose de Latone, qui était ravie de joie en voyant Diane, sa fille, se distinguer dans la danse, et l'emporter de beaucoup sur toutes les nymphes : γέγηθε δέ τε φρένα Λητὼ. Virgile, en faisant la même comparaison, n'a pas manqué ce trait :

AEn. I, 506.

Latonæ tacitum pertentant gaudia pectus.

M. de La Motte n'a point rendu toutes ces beautés : aussi son dessein n'a pas été de traduire, mais d'imiter Homère en l'abrégeant.

Odys. XVII, 1, etc.

6. L'accueil que fait le pasteur Eumée au jeune Télémaque, qu'il revoit contre toute espérance après un long temps, est d'une simplicité, et en même temps d'une beauté inimitable. Le chien de la maison, par un sentiment subit de joie et par le mouvement flatteur de sa queue, annonce le premier l'arrivée de son maître. Dès qu'il paraît, les vases que tenait Eumée lui tombent des mains : il court à sa rencontre, il se jette à son cou, et il le tient tendrement embrassé et le baigne de ses larmes. Tel, dit le poëte, qu'un père affligé de la longue absence de son fils, unique objet de sa tendresse, quand il le voit enfin de retour, ne se lasse point de l'embrasser : tel Eumée se livre aux transports de sa joie à la vue de Télémaque, comme s'il sortait du tombeau, et qu'il

l'eût recouvré d'entre les morts. Denys d'Halicarnasse, dans le traité que j'ai déja cité, remarque que cet endroit, l'un des plus beaux d'Homère, tire ses principales graces de l'arrangement et du son harmonieux des mots, qui d'ailleurs sont assez simples et ne présentent que des idées fort communes. Comment est-il possible de faire passer ces graces dans une langue étrangère !

### III. *Comparaisons.*

C'est ici sur-tout que paraît la richesse et la fécondité d'Homère, et l'on dirait que la nature entière semble s'épuiser en sa faveur pour embellir ses poëmes par une variété infinie d'images et de similitudes. Quelquefois elles ne consistent que dans un trait, et ce ne sont pas les moins vives. Souvent elles ont une juste étendue, qui donne lieu au poëte d'étaler toute la magnificence de l'expression; et je prie le lecteur d'en examiner lui-même dans l'original toute la grace et toute l'élégance. Il y en a de douces et de tendres : il y en a de grandes et de sublimes. Je n'en puis rapporter qu'un petit nombre, et je choisirai principalement celles dont Virgile a fait usage.

1. Homère emploie souvent la comparaison du vent, de la grêle, de l'orage, d'un torrent, pour exprimer la vitesse et la promptitude de ses combattants. Mais toutes ces idées sont trop faibles pour peindre la rapidité des chevaux immortels. Il. v, 770.

> Autant qu'un homme assis au rivage des mers
> Voit d'un roc élevé d'espace dans les airs :
> Autant des immortels les coursiers intrépides
> En franchissent d'un saut. Despréaux.

Il mesure, dit Longin, l'étendue de leur saut à celle de l'univers.

Il. xv, 80. Il va encore plus loin pour représenter la vitesse de Junon, en la comparant à la pensée d'un homme qui parcourt rapidement tous les lieux où il a été, et plus vite que l'éclair passe du couchant à l'aurore.

2. Homère emploie au commencement du troisième livre deux belles comparaisons, dont l'usage qu'en a fait Virgile nous doit faire connaître le prix.

Il. III, 21. « Ménélas ayant aperçu Pâris [1] qui s'avançait à grands « pas à la tête des Troyens, est transporté de joie comme « un lion affamé qui est tombé par hasard sur un cerf « d'une extraordinaire grandeur, ou sur une chèvre « sauvage : il se jette sur sa proie et la dévore avide- « ment, malgré la vive poursuite des meilleurs chiens, « et des chasseurs les plus ardents et les plus vigoureux. « Telle fut la joie de Ménélas à la vue du beau Pâris. »

AEn. 10, 723.

Impastus stabula alta leo ceu sæpè peragrans
(Suadet enim vesana fames), si fortè fugacem
Conspexit capream, aut surgentem in cornua cervum;
Gaudet hians immanè, comasque arrexit, et hæret
Visceribus super accumbens : lavit improba teter
Ora cruor.

Il. III, 30. « Mais Pâris, le voyant à la tête des Grecs, fut saisi « de frayeur, et se retira vers ses troupes pour éviter « la mort. Tel qu'un voyageur qui aperçoit un horrible « serpent dans le fond d'une vallée, recule en arrière « tout tremblant et le visage couvert d'une pâleur mor- « telle; tel Pâris, effrayé à la vue du fils d'Atrée, se re- « tire, et va se cacher au milieu des bataillons troyens. »

[1] Ἐρχόμενον προπάροιθεν ὁμίλου μακρὰ βιβῶντα.

Virgile a merveilleusement rendu cette comparaison, et il paraît avoir enchéri sur l'original par d'heureux traits qu'il y a ajoutés :

Improvisum aspris veluti qui sentibus anguem — AEn. 2, 379.
Pressit humi nitens, trepidusque repentè refugit
Attollentem iras, et cærula colla tumentem:
Haud secùs Androgeos visu tremefactus abibat.

3. La comparaison de Pâris avec un cheval de bataille est fort célèbre dans Homère. Les vers grecs sont trop beaux pour n'être pas ici rapportés.

Ὡς δ' ὅτε τὶς στατὸς ἵππος ἀκοστήσας ἐπὶ φάτνῃ, — Il. VI, 506.
Δεσμὸν ἀποῤῥήξας θείει πεδίοιο κροαίνων,
Εἰωθὼς λούεσθαι εὐῤῥεῖος ποταμοῖο,
Κωδιόων, ὑψοῦ δὲ κάρη ἔχει, ἀμφὶ δὲ χαῖται
Ὤμοις ἀΐσσονται· ὁ δ' ἀγλαΐῃφι πεποιθὼς,
Ῥίμφα ἑ φοῦνα φέρει μετά τ' ἤθεα καὶ νομὸν ἵππων.
Ὡς υἱὸς Πριάμοιο Πάρις κατὰ Περγάμου ἄκρης
Τεύχεσι παμφαίνων· ὥστ' ἠλέκτωρ ἐβεβήκει
Καγχαλόων, ταχέες δ' ἑ πόδες φέρον.

« Tel qu'un généreux coursier, après avoir été long-
« temps retenu à l'écurie, rompt ses liens, et faisant
« trembler la terre sous ses pieds, court à travers la
« plaine du côté de l'agréable courant d'un fleuve ra-
« pide où il a coutume de se baigner. Fier et content
« de lui-même, il va la tête levée. Ses crins, voltigeant
« à droite et à gauche au gré du vent, lui battent sur
« les épaules. Sa beauté semble lui donner de la con-
« fiance. Ses genoux souples et agiles le portent légère-
« ment au milieu de la troupe des cavales qui paissent
« le long du fleuve. Tel le fils de Priam, le beau Pâris,
« tout couvert de l'éclat de ses armes lumineuses, mar-

« chait à grands pas, semblable au soleil. Il bondissait, « et ses pieds agiles ne portaient pas à terre. »

Virgile semble ici avoir voulu entrer en lice avec Homère, et comme lui disputer le prix de la course des chevaux.

AEn. II, 486.

Cingitur ipse furens certatim in prælia Turnus....
Fulgebatque altâ decurrens aureus arce....
Qualis, ubi abruptis fugit præsepia vinclis
Tandem liber equus, campoque potitus aperto :
Aut ille in pastus armentaque tendit equarum;
Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto
Emicat, arrectisque fremit cervicibus altè
Luxurians : luduntque jubæ per colla, per armos.

On voit bien que le poëte latin a fait effort pour rendre toutes les beautés de son original. Il en a peu ajouté de son fonds, et je ne vois de ce genre que ce mot, *tandem liber equus*, qui présente une belle idée, et peint merveilleusement l'impatiente ardeur où était le cheval de se voir en liberté. Encore peut-on dire que Virgile par ces mots, *tandem liber equus*, a voulu rendre ceux-ci, στατὸς ἵππος, etc. *un cheval reposé*, qu'on a tenu long-temps en repos dans l'écurie. Ce vers, *Aut assuetus aquæ perfundi flumine noto*, rend assez exactement le sens du grec, mais n'en a point l'harmonie. Cet autre où l'on décrit la course du cheval, *Aut ille in pastus armentaque tendit equarum*, est lourd et pesant en comparaison du vers grec, tout composé de dactyles, et aussi rapide que le cheval même, Ῥίμφα ἑ γοῦνα φέρει μετά τ' ἤθεα καὶ νομὸν ἵππων. Ce mot du grec, ὁ δ' ἀγλαΐῃφι πεποιθὼς, qui exprime heureusement la noble fierté du cheval, et la complaisance qu'il a dans sa beauté et dans sa force, manque au latin.

4. Je finirai cet article par deux ou trois comparaisons, plus courtes que les précédentes, et d'un genre différent.

« 1. Comme quelquefois pendant le sommeil on songe « qu'on est poursuivi de son ennemi, ou qu'on le pour- « suit : à tous moments on croit ou l'atteindre, ou en « être atteint; et on ne peut ni lui échapper, ni le « prendre. De même, etc. » Il. XXII, 199.

Ac velut in somnis, oculos ubi languida pressit AEn. 12, 908.
Nocte quies, nequicquam avidos extendere cursus
Velle videmur, et in mediis conatibus ægri
Succidimus : non lingua valet, non corpore notæ
Sufficiunt vires, nec vox aut verba sequuntur.

Le poëte latin n'a pris du grec que l'idée, et il l'a extrêmement enrichie.

« 2. Comme dans un jardin un pavot chargé de son « fruit, et courbé par les pluies, penche sa tête languis- « sante : ainsi la tête du jeune combattant, appesantie « par son casque, tombe sur son épaule. » Il. VIII, 306.

Purpureus veluti cum flos succisus aratro AEn. 9, 435.
Languescit moriens, lassove papavera collo
Demisêre caput, pluviâ quum fortè gravantur :
It cruor, inque humeros cervix collapsa recumbit.

« 3. Comme un oiseau, dont les petits ne peuvent « encore voler, n'a pas plus tôt saisi sa proie, qu'il la « leur apporte, et s'incommode pour eux : que n'ai-je « point souffert ! que d'inquiètes nuits ! que de jours « sanglants ! » C'est Achille qui parle ainsi. Je m'étonne qu'un homme de goût et d'esprit ait critiqué cette comparaison, comme trop étendue et trop fleurie. Elle n'est que de deux vers, sans qu'il y ait un mot de superflu; et son caractère est la simplicité. Il. IX, 323.

## IV. *Harangues.*

Il n'y a nul genre d'éloquence dont les poëmes d'Homère ne fournissent des modèles parfaits.

1. Les harangues d'Ulysse, de Phœnix et d'Ajax, qui furent députés par l'armée vers Achille pour l'engager à reprendre les armes, et à repousser Hector qui était près de brûler la flotte grecque, pourraient suffire seules pour montrer combien Homère réussit à peindre les différents caractères de ceux qu'il fait parler.

Il. III, v. 216-224. Ulysse parla le premier. On sait le caractère qu'en fait Homère ailleurs. Dans le conseil et dans les délibérations publiques, il paraissait d'abord embarrassé et timide, les yeux fixes et baissés, sans geste et sans mouvement, et il ne donnait pas l'idée d'un grand orateur. Mais, quand il s'était animé, ce n'était plus le même homme ; et semblable à un torrent qui tombe avec impétuosité du haut d'un rocher, il entraînait tous les esprits par la force de son éloquence.

Ici, ayant affaire à un homme difficile et intraitable, il emploie des manières plus douces, plus insinuantes, plus touchantes. Il commence par décrire l'extrémité funeste où sont réduits les Grecs. Il pique la jalousie d'Achille en rapportant les heureux succès et les fières menaces d'Hector son rival. Il lui représente le regret mortel qu'il aura, lorsque le mal sera sans remède, d'avoir laissé périr ainsi les Grecs sous ses yeux. N'osant pas lui reprocher lui-même les excès furieux de sa colère, il emprunte, par un art merveilleux, la voix du père d'Achille, et le fait ressouvenir de ce que Pélée lui avait dit en l'envoyant à l'armée : que les dieux donnent la victoire, mais que la modération dépend de l'homme

(c'était le sentiment des païens); que sans cette vertu la valeur n'est qu'une férocité; qu'on ne peut être ni aimé des dieux, ni agréable aux hommes sans un fonds de douceur et d'humanité qui fait compatir au malheur des autres. Il étale ensuite avec pompe tous les présents et toutes les satisfactions par lesquelles Agamemnon consent de réparer l'injure qu'il lui a faite. Que si sa personne et ses présents lui sont odieux, qu'il jette au moins un regard de pitié sur tous les autres Grecs près de périr. Enfin, il finit son discours par où il l'avait commencé, et piquant de nouveau la jalousie d'Achille contre Hector : Le voilà, dit-il, tout près de vous comme un furieux, et il a l'insolence de croire que les vaisseaux de la Grèce n'ont amené sur ces bords aucun homme qui mérite de lui être comparé.

Il est aisé de comprendre combien de telles raisons, revêtues de tout l'éclat des expressions poétiques, doivent avoir de grace et de force.

Phœnix harangue d'une manière toute différente. C'était un bon vieillard qui avait pris soin d'Achille pendant son enfance, et que Pélée avait chargé de sa conduite. Il lui parle avec la tendresse d'un père et l'autorité d'un maître. Il le fait ressouvenir de toutes les peines qu'il a essuyées en le nourrissant et en l'élevant. Il lui donne d'admirables avis sur la nécessité de réprimer sa colère et de se laisser fléchir à l'exemple des dieux, qu'on apaise par des sacrifices et par des présents. Je rapporterai dans la suite ce qu'il dit des prières et de la déesse Até, l'une des plus belles et des plus ingénieuses fictions qui se trouvent dans l'antiquité. Il mêle dans tout cela beaucoup d'histoires assez longues, qui pourraient paraître ennuyeuses et traînantes, si

l'on ne se souvenait que le caractère [1] des vieillards est d'aimer à parler du temps passé, et de raconter les aventures et les exploits de leur jeunesse.

Les réponses d'Achille à ces deux premiers discours sont pleines des traits les plus sublimes. Mais je les laisse pour passer à la harangue du troisième député, que je rapporterai ici tout entière.

Ajax était d'un caractère prompt, impétueux, plein de feu. Aussi sa harangue est courte, mais vive, et pleine de cette noble fierté qui lui était naturelle. Il n'adresse pas d'abord son discours à Achille, comme ne songeant point à persuader un homme si inflexible et si intraitable; en quoi il y a un art qu'on ne peut trop admirer.

« Retirons-nous, dit-il à Ulysse; car je vois bien que « nos discours seront sans effet, et qu'il n'y a rien à es- « pérer de ce côté-là. Quelque dure que soit la réponse « d'Achille, il faut la rapporter promptement aux « Grecs, qui nous attendent en se flattant peut-être « d'une vaine espérance. Mais Achille est inexorable; il « renferme dans son sein un cœur farouche, une ame « altière et superbe. L'ingrat! il n'est touché ni des « larmes ni de la tendresse de ses amis, qui l'ont tou- « jours plus honoré que tous les autres Grecs ensemble. « Cruel! On voit tous les jours le frère, apaisé par des « présents, pardonner la mort d'un frère; le père faire « grace au meurtrier de son fils. Le coupable se rachète « en payant une rançon considérable; et le parent du « mort s'adoucit après qu'il a reçu le prix du sang versé. « Toi seul, barbare, toi seul ne peux être fléchi. Les

[1] Laudator temporis acti
Se puero, censor castigatorque minorum.
(Horat. *de Art. poet.*)

« dieux t'ont donné un mauvais cœur, une colère im-
« placable. Et de quoi s'agit-il? d'une seule captive. En
« voilà sept du premier ordre que nous t'offrons, et
« mille autres présents avec elles. Prends donc enfin,
« prends en notre faveur un cœur propice. Respecte
« en nous ta propre maison, et les droits sacrés de
« l'hospitalité qui nous lient à toi. Nous osons nous
« vanter que parmi tout ce qu'il y a de Grecs tu n'as
« point de plus intimes ni de plus fidèles amis que nous. »

Achille reçut fort bien le discours d'Ajax : mais demeurant toujours inflexible, il déclara qu'il ne prendrait les armes que lorsque Hector, après avoir couvert de morts tout le rivage, et mis la flotte en feu, approcherait de sa tente et de son navire. C'est là, dit-il, que je l'attends, et quelque furieux qu'il soit, je saurai bien arrêter sa fougue.

2. Je ne sais s'il faudrait mettre parmi les harangues le petit discours d'Antiloque à Achille, par lequel il lui apprend la mort de Patrocle : mais rien n'est plus éloquent que cet endroit. L'état où il paraît, les yeux baignés de larmes, est comme un premier exorde qui parle avant lui. Il. XVIII, 18, etc.

« Ah ! lui dit-il, fils du sage Pélée, quelle nouvelle
« allez-vous apprendre? Plût aux dieux que nous n'eus-
« sions pas à vous l'annoncer ! Patrocle est mort. On
« combat autour de son corps qu'on a dépouillé, et le
« terrible Hector est maître de ses armes. »

C'est avec raison [1] qu'on propose ce petit discours comme un modèle parfait de la brièveté oratoire. Il n'est composé que de quatre vers. Par les deux premiers

[1] « Narrare quis breviùs potest, quàm qui mortem nuntiat Patrocli? » (QUINTIL. lib. 10, cap. 1.)

Antiloque prépare Achille à la triste nouvelle qu'il va lui apprendre, qui ne devait pas lui être annoncée brusquement. « Et il renferme dans les deux derniers, selon « la remarque d'Eustathe, tout ce qui est arrivé : la « mort de Patrocle, celui qui l'a tué, le combat qu'on « livre autour de son corps, et ses armes au pouvoir de « son ennemi. Encore faut-il remarquer que la douleur « a tellement resserré ses paroles, que dans ces deux « vers il laisse le verbe ἀμφιμάχονται sans nominatif. » Mais ce que j'y trouve de plus admirable, c'est le choix du mot dont il se sert pour annoncer cette nouvelle. Il ne dit point, *Patrocle est mort*, comme on l'a traduit, et il n'est peut-être pas possible de le faire autrement. Il évite toutes les expressions qui porteraient avec elles une idée funeste et sanglante, comme seraient τέθνηκε, πέφαται, ἀνήρηται, et il substitue la plus douce qu'il était possible d'employer en cette occasion : Κεῖται Πάτροκλος, *jacet Patroclus : Patrocle gît.* Mais notre langue ne peut rendre cette beauté et cette délicatesse. On pourrait peut-être dire, *Patrocle n'est plus.*

Il. XXIV, 485, etc.

3. Je finirai par le discours de Priam à Achille, par lequel il lui demande le corps de son fils Hector. Pour en sentir toute la beauté, il faut se rappeler dans l'esprit le caractère d'Achille, brusque, violent, intraitable. Mais il était fils, et avait un père. Son cœur, fermé et insensible à tout autre motif, ne pouvait être touché et attendri que par celui-ci. Aussi Mercure, le dieu de l'éloquence, avait bien recommandé à Priam d'en faire usage. C'est par où il commence et finit son discours. Étant donc entré dans la tente d'Achille, il se jette à ses genoux, baise sa main, cette main meurtrière, qui lui a tué un si grand nombre d'enfants.

Χερσὶν Ἀχιλλῆος λάβε γούνατα, καὶ κύσε χεῖρας
Δεινὰς, ἀνδροφόνους, αἵ οἱ πολέας κτάνον υἷας.

Achille est fort surpris d'un spectacle si imprévu. Tous ceux qui l'environnent sont dans le même étonnement, et gardent le silence. Alors Priam, prenant la parole :

« Divin Achille, dit-il, souvenez-vous que vous avez « un père avancé en âge comme moi, et peut-être ac- « cablé de maux comme moi, sans secours et sans appui. « Mais il sait que vous vivez, et la douce espérance de « revoir bientôt un fils tendrement aimé le soutient et « le console. Et moi, le plus infortuné des pères, de « cette troupe nombreuse d'enfants dont j'étais en- « viromné, je n'en ai conservé aucun. J'en avais cin- « quante quand les Grecs abordèrent sur ce rivage. Le « cruel Mars [1] me les a presque tous ravis. L'unique « qui me restait [2], seule ressource de ma famille et de « Troie, mon cher Hector, vient d'expirer sous votre « bras vainqueur, en défendant généreusement sa patrie. « Je viens ici chargé de présents pour racheter son corps. « Achille, laissez-vous fléchir par le souvenir de votre « père, par le respect que vous devez aux dieux, par la « vue de mes cruels malheurs. Fut-il jamais un père « plus à plaindre que moi, qui suis obligé de baiser

[1] J'ai retranché ici quelques mots : *dix-neuf d'une même, et les autres de diverses femmes.*

= M. R. P. Knight, dans son édition d'Homère, a retranché ce vers, et les deux précédents, comme étant une interpolation de quelque rhapsode. — L.

[2] Ce n'est pas le sens. Priam ne peut dire qu'*Hector est l'unique fils qui lui reste*, puisqu'il a encore d'autres fils : mais *c'était le* SEUL *qui pût défendre sa patrie :* voilà ce que le poëte a voulu exprimer dans ce vers :

Ὅς δέ μοι οἶος ἔην, εἴρυτο δὲ ἄστυ καὶ αὐτούς.

(*Iliad.* XXIV, 499). — L.

« une main homicide, encore fumante du sang de mes « enfants? »

Quelque impitoyable que fût Achille, il ne put résister à un discours si tendre. Le doux nom de père arracha des larmes de ses yeux. Il releva Priam avec bonté, et parut prendre part à sa douleur. Tous deux se mirent à pleurer, l'un par le souvenir d'Hector, l'autre par celui de Pélée et de Patrocle.

Il y a dans Homère une infinité d'endroits pareils à ceux que j'ai rapportés, et peut-être encore plus beaux. Il me semble que la lecture de ce poëte, quand elle est accompagnée de quelques réflexions pour en faire sentir les beautés, et qu'on y joint les endroits de Virgile qui en sont imités, ou qui y ont quelque rapport, est bien capables de donner aux jeunes gens une vraie idée de la belle poésie et de la solide éloquence.

## CHAPITRE II.

### INSTRUCTIONS QU'ON PEUT TIRER D'HOMÈRE.

Je réduis à trois articles les instructions auxquelles on doit principalement rendre attentifs les jeunes gens dans la lecture d'Homère. Les unes regardent les usages et les coutumes; d'autres les mœurs et la conduite de la vie; et les dernières ont pour objet la religion et les dieux. Madame Dacier, dans les savantes remarques qui accompagnent la traduction qu'elle nous a donnée de ce poëte, est fort exacte à faire observer au lecteur ces traces précieuses de l'antiquité. Ses réflexions m'ont

été d'un grand secours pour la matière que je traite, et elles peuvent suffire à un maître pour instruire utilement ses disciples. Comme le principal dessein de mon ouvrage, ainsi que je l'ai déja observé plusieurs fois, est de former le goût de la jeunesse en tout genre, si je le puis, et de la mettre en état de tirer des Anciens tout le fruit qu'on en doit attendre, j'ai cru que ce que je donnerais ici sur Homère pourrait servir de modèle aux jeunes maîtres et aux écoliers pour faire des observations semblables dans la lecture de tous les autres auteurs.

## ARTICLE PREMIER.

### *Des usages et des coutumes.*

Homère remarque qu'Ulysse, dans les voyages qu'il fit chez différents peuples, eut grand soin de s'instruire de leurs coutumes et de leurs mœurs :

Qui mores hominum multorum vidit, et urbes. Hor. de Art. poet.

Il en doit être de même des différentes lectures que l'on fait, et il est bon d'accoutumer de bonne heure les jeunes gens à faire ces sortes d'observations, qui leur apprennent, chemin faisant, mille choses curieuses et agréables. Comme Homère est le plus ancien de tous les écrivains profanes qui soient parvenus jusqu'à nous, il peut beaucoup contribuer à satisfaire cette louable curiosité, qui doit se trouver dans un lecteur intelligent aussi-bien que dans un voyageur attentif.

#### I. *Des mœurs anciennes.*

Les princes et les rois, chez Homère, n'ont rien de

ce luxe et de ce faste qui depuis ont infecté la cour des grands. La simplicité et la modestie étaient l'heureux caractère de ces premiers siècles. Leurs palais n'étaient point remplis d'une troupe inutile de domestiques, de valets et d'officiers, capables d'y introduire toutes sortes de vices par leur orgueil et leur fainéantise. Quand les députés des princes de la Grèce vont trouver Achille, ce prince, tout puissant qu'il est, n'a ni huissiers, ni introducteurs, ni courtisans autour de lui. Ils entrent chez lui, et l'abordent sans façon. Bientôt après, on prépare le repas. Achille coupe lui-même les viandes, les met en morceaux, et en garnit plusieurs broches.

Les dames et les princesses n'étaient pas plus délicates. Une éducation mâle et noble les avait endurcies au travail, et accoutumées aux ministères, selon nous les plus vils et les plus bas, mais conformes à leur première destination, à leur état, à leurs talents, et plus propres à conserver leur vertu que les vains amusements et le jeu qu'elles y ont substitués. Elles allaient elles-mêmes puiser de l'eau à la fontaine. Nausicaé, fille du roi des Phéaciens, va laver ses robes à la rivière avec ses femmes. On voit la reine sa mère occupée dès le point du jour à filer auprès de son feu.

Madame Dacier, dans sa préface sur Homère.

« Telles étaient les mœurs de ces temps héroïques, « de ces heureux temps, où l'on ne connaissait ni le « luxe, ni la mollesse, et où l'on ne faisait consister la « gloire que dans le travail et dans la vertu, et la honte « que dans la paresse et dans le vice. L'histoire sainte « et l'histoire profane nous enseignent également que « c'était alors la coutume de se servir soi-même : et « cette coutume était un reste précieux de l'âge d'or. « Les patriarches travaillaient eux-mêmes de leurs

« propres mains. Les filles les plus considérables allaient « elles-mêmes à la fontaine. Rébecca, Rachel, et les « filles de Jéthro, y mènent leurs troupeaux. Dans « Fabius Pictor, Rhée elle-même va puiser de l'eau. La « fille de Tarpeïus fait la même chose dans Tite-Live. »

## 2. *Sacrifices.*

Homère décrit assez au long les cérémonies des sacrifices dans le premier livre de l'Iliade, et dans le troisième de l'Odyssée. Dans ce dernier endroit c'est Nestor qui fait la fonction de sacrificateur, parce que les rois avaient l'intendance de la religion, et que le sacerdoce était joint à la royauté. Je rapporterai cette dernière description à-peu-près telle qu'elle est dans Homère, en y joignant quelques notes de madame Dacier qui en faciliteront l'intelligence.

Nestor avait ordonné aux princes ses fils de préparer tout ce qui était nécessaire pour le sacrifice qu'il voulait offrir aux dieux à l'occasion de l'arrivée de Télémaque chez lui.

On amène la génisse. Un ouvrier lui dore les cornes. Stratius et Échéphron la présentent.

Arétus portait d'une main un bassin magnifique avec une aiguière d'or, et de l'autre une corbeille où était l'orge sacré nécessaire pour l'oblation.

Thrasymède se tint près de la victime la hache à la main, tout prêt à la frapper; et son frère Persée tenait le vaisseau pour recevoir le sang.

Aussitôt Nestor lave ses mains, coupe du poil du front de la victime qu'il jette dans le feu, lui répand sur la tête l'orge sacré, et accompagne cette action de prières qu'il adresse à Minerve.

Alors Thrasymède, levant sa hache, frappe la génisse, lui coupe les nerfs du cou, et l'abat à ses pieds. Les princesses qui assistaient au sacrifice font des prières accompagnées de grands cris.

Les princes relèvent la génisse, et pendant qu'ils la tiennent, Pisistrate tire son poignard et l'égorge. Le sang sort à gros bouillons, et elle demeure sans force et sans vie.

En même temps ils la dépouillent et la mettent en pièces.

Ils séparent les cuisses entières[1] selon la coutume, les couvrent d'une double enveloppe de graisse, et par-dessus mettent des tranches de toutes les autres parties. Nestor lui-même les fait brûler sur l'autel, et fait des aspersions de vin.

Quand les cuisses de la victime furent toutes consumées par le feu, on fit rôtir les entrailles, et on les partagea entre tous les assistants. Cette cérémonie est remarquable. Elle terminait le sacrifice offert aux dieux, et était comme une marque de communion entre tous ceux qui étaient présents. Le repas suivait le sacrifice et en faisait partie.

On coupa donc par morceaux les autres pièces de la victime qui restaient : on les mit en broche, et on les fit rôtir.

Cependant on fait prendre le bain à Télémaque, et, après l'avoir parfumé d'essences, on lui donne une belle tunique et un manteau magnifique.

[1] On brûlait en l'honneur des dieux les cuisses entières, et une tranche de chaque membre, en commençant par les épaules, d'où vient le mot ὠμοθετεῖν· ὦμος, *humerus*, et τίθημι, *pono*. Ces morceaux étaient une espèce de prémices dont les dieux se contentaient, abandonnant le reste à l'usage de ceux qui offraient le sacrifice.

Quand les viandes furent ròties, on se mit à table.

Telles étaient les principales cérémonies des sacrifices. Quand on en rencontre de nouvelles en d'autres endroits, on les fait remarquer aux jeunes gens, et l'on ne passe pas sous silence la conformité qui se trouve entre plusieurs de ces cérémonies et celles que Dieu lui-même a prescrites dans les livres saints. Mais surtout on leur fait observer que tous les peuples s'accordent à faire consister le fond du culte public et l'essence de la religion dans le sacrifice, sans en bien comprendre la raison, ni la fin, ni l'institution, qui n'est pas naturelle, et qui n'a pu venir de l'esprit humain seul; et que cette uniformité si constante dans une chose si singulière ne peut avoir pris son origine que dans la famille de Noé, dont les descendants, en se séparant, emportèrent chacun avec eux cette manière dont ils avaient appris que la Divinité voulait être adorée.

Comme il y avait peu de grands repas sans sacrifices, et qu'anciennement les rois en étaient les ministres, on était accoutumé à leur voir faire avec honneur ce que font aujourd'hui nos bouchers et nos cuisiniers. Cela étant, il ne faut pas s'étonner, ajoute M. Boivin, de qui j'ai tiré cette note, de voir Achille couper lui-même les viandes destinées au repas qu'il veut donner aux trois députés de l'armée grecque. Ce soin qu'il prend est un soin officieux, un acte de civilité, d'hospitalité, et de religion tout-à-la-fois, que le poëte aurait eu tort de supprimer.

### 3. *Repas.*

Le dîner et le souper sont marqués bien nettement

dans Homère. On y trouve quelquefois d'autres repas[1], mais ils n'étaient pas ordinaires.

Avant que de se mettre à table, sur-tout dans les repas de cérémonie, on prenait le bain, au sortir duquel on se parfumait d'essences : et pour-lors le maître du logis faisait donner à ses hôtes des robes, des habits, destinés uniquement pour cet usage. Ce soin, cette magnificence, faisait partie de l'hospitalité.

Le repas commençait et finissait par les libations qui étaient offertes à la Divinité, et servaient de témoignages publics pour attester qu'on la regardait comme le principe et la fin de tous les biens dont on jouissait.

On était assis sur des siéges, et non couché sur des lits, comme la coutume s'en introduisit dans la suite.

L'usage des nappes n'était point encore connu. On avait grand soin de laver les tables et de les nettoyer avec des éponges avant et après le repas.

[Platon. Republ. III, tom. II, p. 404. B.]

Il n'est point parlé de viandes bouillies dans Homère. On ne mangeait anciennement que de grosses viandes. La chasse et la pêche n'étaient pourtant pas inconnues. Les poissons et les oiseaux étaient apparemment regardés comme une viande trop délicate, ou trop légère.

Les viandes n'étaient pas servies dans un plat qui fût commun à tous les convives : chacun avait sa portion devant lui, et quelquefois même chacun avait sa table. C'était le maître de la maison ou un officier destiné à cette fonction qui faisait les parts, et l'on gardait toute

[1] Trois repas sont marqués dans Homère : ἄριστον, *le repas du matin*, par lequel les hommes se préparaient aux travaux ou aux combats (Athen. I, pag. 11 ; E. Perizon. ad Ælian. *Hist. var.* IX, 19) ; δεῖπνον, *le repas du milieu du jour*, τὸ μεσημβρινὸν δόρπον, *le souper, le repas du soir* ; (Æschyl. ap. Athen. *Coc. laud.*). — L.

l'égalité possible dans cette distribution ; si ce n'est lorsqu'il y avait quelque personne distinguée que l'on voulût honorer d'une manière particulière ; et pour-lors on lui donnait une plus grande portion qu'aux autres, ou on lui servait le morceau le plus honorable. On voit des traces de cet usage dans le repas que donna Joseph à ses frères, et dans celui que Saül prit avec Samuel.

### 4. *Guerre, siéges, combats.*

On sait l'estime qu'Alexandre faisait des poésies d'Homère, puisqu'il les copia lui-même de sa main, et qu'il les mettait toutes les nuits avec son épée sous son chevet. Ce n'était pas le simple plaisir qu'il y cherchait ; il y trouvait aussi d'excellentes leçons pour la guerre, et il ne feignait pas de dire [1] qu'il y apprenait son métier. Au moins, il est utile pour tous d'y observer les anciennes coutumes qui regardent cette matière.

On doit y remarquer avec soin les armes dont on se servait pour-lors, la méthode de mettre les troupes en bataille, la manière dont on les menait au combat, l'art d'attaquer les places et de se défendre, l'art de se retrancher.

Homère, dans le III^e livre de l'Iliade, décrit d'une manière assez détaillée l'armure de Pâris. On y voit des cuissarts qui s'attachaient avec des agrafes d'argent, une cuirasse, un baudrier d'or d'où pendait une large épée, un grand et pesant bouclier, un casque relevé par une aigrette. Ménélas, qui devait combattre contre

[1] Τὴν Ἰλίαδα τῆς πολεμικῆς ἀρετῆς ἐφόδιον, καὶ νομίζων, καὶ ὀνομάζων. (Plut. in *vit. Alex.*)

lui, était armé de la même manière. L'un et l'autre avaient un javelot à la main.

On a soin, dans la suite de la lecture, de faire remarquer aux jeunes gens les autres sortes d'armes qui s'y rencontrent.

Les Anciens, selon madame Dacier[1], n'avaient ni trompettes, ni tambours, ni aucun instrument pour faire entendre leurs ordres. Ils y suppléaient par d'autres moyens, par quelque signe sensible, et par le ministère des officiers, qui portaient de vive voix les ordres de rang en rang.

La coutume de haranguer avant le combat, et même dans le plus fort de la mêlée, était autorisée dans ces premiers temps par un usage universel. En faire un crime à un poëte ne serait pas moins ridicule que de blâmer un peintre d'avoir donné aux personnages d'un tableau l'habillement de leur siècle.

On voit dans le IV^e livre de l'Iliade la manière dont Nestor rangeait ses troupes en bataille. Il place à la tête ses chars attelés, et montés par ceux qui doivent les conduire : derrière eux il range sa nombreuse infanterie pour les soutenir, et au milieu il met ce qu'il

[1] Cela est vrai pour les tambours, qui ont été ignorés par toute l'antiquité, et dont l'usage s'est introduit assez tard, quoiqu'il soit maintenant établi dans toutes les nations. Mais ce qu'on dit ici des trompettes est ouvertement contredit par la belle description que Dieu fait lui-même du cheval dans le livre de Job : *Ubi audierit buccinam*, etc. Ce qui prouve évidemment que, dans une antiquité aussi reculée que celle où vivait Job, la coutume de se servir de trompettes pour animer les troupes, et pour leur donner différents signaux, était constamment reçue et fort répandue, au moins parmi les Orientaux et les peuples voisins de la Syrie et de l'Arabie. Je ne parle point des trompettes que Moïse établit par l'ordre de Dieu. Il est vrai que, dans les combats que décrit Homère, on ne fait aucun usage des trompettes, mais il en fait mention dans une comparaison où il est parlé du siége d'une ville (*Iliad.* liv. 18, v. 219).

avait de moins bons soldats, afin que, malgré eux, ils fussent forcés de combattre. Dans le onzième livre cet ordre est changé, et c'est la cavalerie qui soutient l'infanterie.

On se servait anciennement de chars [1] au lieu de cavalerie; et l'on ne voit point du temps de la guerre de Troie de cavaliers montés simplement sur des chevaux. Chacun des chefs avait un char d'où il combattait, attelé ordinairement de deux chevaux; et celui qui le conduisait était un homme aussi fort considérable, et très-capable de combattre. Il y a peu d'apparence néanmoins que l'art de monter à cheval et de dresser les chevaux fût alors inconnu : au moins du temps d'Homère, il était déja porté à une si grande perfection, qu'un homme seul menait plusieurs chevaux, et sautait de l'un sur l'autre en courant à toute bride. Il. xv, 680.

[1] On voit également dans l'histoire sacrée et profane que les chariots ont long-temps fait la principale force des armées. Il y en avait de différentes sortes, et l'on y trouvait pour-lors beaucoup d'avantages. Mais quand le bon vieux temps fut passé, où les nations qui étaient en guerre choisissaient de bonne foi une vaste et large plaine pour y vider leur querelle en un seul jour, et que, devenues plus rusées, elles surent prendre l'avantage du terrain, elles reconnurent aisément que tout cet appareil et cette dépense de chariots pouvaient être rendus absolument inutiles par une haie, par l'inégalité du terrain, par un petit fossé. Lorsqu'on sut attirer la guerre dans un pays couvert et fourré, dans les défilés, dans des endroits coupés de ruisseaux, les chariots, bien loin de servir, devinrent infiniment incommodes. Aussi dans la suite les peuples et les capitaines qui convertirent la guerre en art et en science, et qui la firent avec méthode et par règles, n'eurent garde de se servir de chariots pour combattre leurs ennemis. Ils ne craignirent pas davantage ces chariots employés contre eux-mêmes, comme nous l'apprenons de l'armée commandée par Luculle. Les soldats légionaires, étant bien disciplinés, ne voyaient pas plus tôt approcher les chariots de Tigrane, qu'ils s'ouvraient pour les laisser passer; et, se refermant aussitôt, ils reprenaient leur rang, et rendaient ainsi l'impétuosité de ces chariots non-seulement inutile, mais même ridicule, jusqu'à crier, comme au Cirque, qu'on en lâchât un autre.

comme on le voit dans une comparaison que ce poëte emploie.

Le VII^e livre de l'Iliade nous représente un retranchement formé d'une bonne muraille flanquée de tours, et environné d'un fossé revêtu de bonnes palissades. « Les Grecs élèvent ensuite la muraille et les tours qui « doivent défendre leur camp et leur flotte. Ils y font « d'espace en espace des portes assez larges pour faire « passer des chars, et ils creusent tout autour un fossé « large et profond qu'ils garnissent de palissades. »

Il n'est point parlé dans Homère des machines dont on se servit dans la suite pour attaquer et défendre les places. Si du temps de la guerre de Troie elles n'étaient point encore en usage, ce pourrait être là une des raisons qui faisaient que les siéges duraient si longtemps. Mais le silence d'Homère sur ce sujet n'est pas une preuve certaine qu'alors les machines de guerre fussent inconnues, parce que dans l'Iliade il ne s'agit point d'attaquer la place, et que tous les combats dont il y est parlé se donnent hors de la ville [1].

Il y aurait encore beaucoup d'observations à faire sur cette matière, et sur d'autres pareilles, comme sur les cérémonies funéraires, sur la navigation, sur le commerce, etc. Il me suffit d'avertir en général qu'il est bon d'y rendre les jeunes gens attentifs, et de leur faire remarquer en passant tout ce qui regarde ces sortes d'usages et de coutumes anciennes, dont quelques-unes même servent à appuyer la religion, comme les céré-

[1] Les seules machines dont il soit fait mention dans Homère sont les Κρόσσαι, que les Troyens emploient à l'attaque du retranchement des Grecs (*Iliad.* XII, 258). Il paraît que c'était une espèce de marchepied à plusieurs gradins (Dureau de la Malle, *Poliorcétique*, p. 182). — L.

monies mortuaires. Car elles tendaient toutes à attester et à transmettre la créance publique uniforme et constante de l'immortalité de l'ame, puisqu'elles supposaient que les morts y étaient sensibles, et que par conséquent leurs ames subsistaient encore. Et par le respect que ces cérémonies inspiraient pour les corps morts, comme pour un dépôt sacré, et par les honneurs qu'elles leur rendaient, elles jetaient les fondements de la créance de la résurrection des corps, et y préparaient les esprits.

## ARTICLE II.

### *Des Mœurs et des Devoirs de la vie civile.*

Horace ne craint point d'assurer qu'on trouve dans les poëmes d'Homère une morale plus épurée et plus exacte que dans les livres des plus excellents philosophes : Lib. 1, ep. 2.

> Qui quid sit pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non,
> Plenius ac meliùs Chrysippo et Crantore dicit.

Ce serait donc se priver d'un des plus grands fruits que l'on doive tirer de la lecture de ce poëte que de n'y pas remarquer avec soin les excellentes maximes qui y sont par-tout répandues, et qui peuvent servir de principes pour former les mœurs et pour régler la conduite de la vie. On n'y doit pas moins observer les exemples et les actions sous lesquels ce poëte a eu l'art admirable de cacher ces instructions, afin de les rendre plus insinuantes, plus persuasives, plus parlantes, plus efficaces.

#### 1. *Respect pour les dieux.*

Dioné parlant de Diomède, qui avait osé s'attaquer

Il. v, 408. à Vénus dans le combat, s'exprime ainsi : « L'insensé « ne sait pas que ceux qui ont l'audace de combattre « contre les dieux ne demeurent pas long-temps sur la « terre, et que leurs tendres enfants ne s'asseyent point « sur leurs genoux, et ne leur donnent pas le doux nom « de père au retour de leurs expéditions et de leurs « sanglantés guerres. »

Οὐδέ τί μιν παῖδες ποτὶ γούνασι παππάζουσιν
Ἐλθόντ' ἐκ πολέμοιο καὶ αἰνῆς δηϊοτῆτος.

Voilà une maxime placée bien à propos, et qui a bien plus de force et de vivacité que si elle était exprimée en forme de sentence : *Ceux qui s'attaquent aux dieux ne vivent pas long-temps.*

## 2. *Respect pour les rois.*

Ibid. II, 197. Homère, en parlant d'Agamemnon, pose en deux mots le fondement inébranlable du respect qui est dû aux rois : Τιμὴ δ' ἐκ Διός ἐςι : *Sa dignité lui vient de Jupiter.* Et il ajoute peu après que *c'est Jupiter même qui donne aux rois le sceptre, et qui les fait dépositaires des lois pour gouverner les peuples.* Ces idées sont grandes et nobles, et font voir combien la majesté et la personne des rois doit être sacrée et inviolable; que, comme ils ne tiennent leur pouvoir que de Dieu, il n'y a que Dieu qui puisse le leur ôter, et que résister à leur autorité, c'est résister à celle de Dieu même. Il est beau de voir un auteur païen parler comme saint Rom. 13, 1-2. Paul. *Que toute personne soit soumise aux puissances supérieures : car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu, et c'est lui qui a ordonné celles qui sont sur la terre. C'est pourquoi celui qui s'oppose aux*

*puissances, résiste à l'ordre de Dieu; et ceux qui y résistent, attirent la condamnation sur eux-mêmes.*

### 3. *Respect dû aux pères et aux mères.*

On voit en plusieurs endroits d'Homère les horribles imprécations des pères et des mères contre les enfants qui ont manqué de respect à leur égard, exaucées d'une manière bien capable d'effrayer, et les furies vengeresses envoyées par les dieux pour punir un crime si détestable. L'écriture nous avertit aussi que *la bénédiction du père affermit la maison des enfants, et que la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements.* Il sera bon à cette occasion de raconter aux jeunes gens l'histoire que rapporte saint Augustin, qui est un exemple bien terrible de l'effet funeste de la malédiction d'une mère sur ses enfants.

Il. IX, 453 457, et 561-568.
Ibid. XXI, 412-414.
Eccles. 3, 11.
S. August. serm. 322; et lib. 22 de Civit. Dei, c. 8, n. 22.

### 4. *Hospitalité.*

Il n'y a rien de plus admirable que les maximes répandues dans l'Iliade, et sur-tout dans l'Odyssée, au sujet des hôtes, des étrangers, des pauvres; et elles doivent faire rougir les chrétiens, parmi lesquels il ne reste presque plus aucune trace de cette vertu pratiquée anciennement parmi les païens d'une manière si noble et si généreuse, et également recommandée aux fidèles par les écritures de l'ancien et du nouveau Testament.

Télémaque aperçoit un étranger qui se tenait près de la porte et n'osait entrer. Il court aussitôt, le prend par la main, et l'introduit dans la maison, *ne pouvant souffrir*, ajoute le poëte, *et étant indigné qu'un étranger fût si long-temps à sa porte.*

Odys. I, 103-121.

Odys. XVI, 41-45. Dans une autre occasion, le même Télémaque étant entré chez Eumée, l'un de ses pasteurs, Ulysse, qui y était, mais inconnu et déguisé sous l'extérieur d'un pauvre vêtu de vieux haillons, se leva aussitôt du siége qu'il occupait pour le céder au maître de la maison. Télémaque, respectant en lui la qualité d'hôte, lui fit honneur, et prit un autre siége.

Ibid. VI, 206. Nausicaé, fille du roi des Phéaciens, en parlant d'Ulysse qui, échappé du naufrage, s'était présenté à elle dans un état digne de compassion, dit qu'il en faut prendre grand soin. *Car*, ajoute-t-elle, *tous les pauvres et tous les étrangers viennent de la part de Jupiter.*

Πρὸς γὰρ Διὸς εἰσὶν ἅπαντες
Ξεῖνοί τε πτωχοί τε.

Ibid. VIII, 546. Ailleurs il est dit que *quiconque a un peu de sens et de prudence regarde un hôte et un suppliant comme son propre frère.*

Ibid. XIV, 51-61. Ulysse, caché sous l'habit d'un pauvre mendiant, ayant été fort bien reçu par Eumée, qui avait soin d'une partie de ses troupeaux, et faisant paraître quelque surprise d'un si bon traitement : *Comment pourrais-je*, lui répondit Eumée, *ne pas bien traiter un étranger, quand même il serait encore dans un plus pitoyable état que n'est le vôtre? Tous les étrangers, tous les pauvres nous sont envoyés de la part de Jupiter. On leur donne peu*, ajoute-t-il, *et ce peu leur est précieux. C'est tout ce que peuvent faire des domestiques en l'absence de leur maître.*

Il suffit d'être pauvre pour être bien reçu par Eumée : cette seule qualité lui rend de telles personnes sacrées et respectables ἅπαντες, tous sans aucune distinction.

Les Anciens exerçaient l'hospitalité non-seulement avec générosité et magnificence, mais avec prudence et sagesse. Télémaque témoignait beaucoup d'empressement pour retourner chez lui. Je n'ai garde, lui dit Ménélas, de vous retenir ici plus long-temps que vous ne le voudrez. Je ne prétends pas me rendre incommode et importun. L'hospitalité a ses lois et ses règles. *Il faut traiter ses hôtes du mieux qu'on peut tant qu'on les possède, et les laisser partir quand ils le souhaitent.* Odys. xv, 68-74.

Χρὴ ξεῖνον παρέοντα φιλεῖν, ἐθέλοντα δὲ πέμπειν.

Un des principaux officiers de ce prince étant venu lui demander s'il recevrait des hôtes qui se présentaient, Ménélas, offensé de ce discours : « Qu'est devenue votre « sagesse, lui dit-il, de me venir faire une telle de- « mande? J'ai eu grand besoin moi-même de trouver de « l'hospitalité dans tous les pays que j'ai traversés pour « revenir dans mes états. Veuille le grand Jupiter que « je ne sois plus réduit à l'éprouver, et que mes peines « soient finies ! Allez donc promptement recevoir ces « étrangers, et les amenez à ma table. » Dieu emploie le même motif pour porter les Israélites à exercer l'hospitalité : *Aimez les étrangers*, leur dit-il, *parce que vous l'avez été vous-mêmes dans l'Égypte.* On secourt plus volontiers les malheureux quand on l'a été soi-même. Ibid. iv, 26-36. Deut. 10, 19.

Non ignara mali miseris succurrere disco. AEn. i, 630.

Les gens de plaisir et de bonne chère considèrent peu les pauvres. Homère l'avait déja marqué en parlant des Phéaciens, peuple plongé dans les délices, et qui ne connaissait point d'autre gloire et d'autre bonheur Odys. xvii, 374, etc.

que de passer la vie dans les repas, les jeux, la danse, la musique. *Les Phéaciens*, dit-il, *ne reçoivent pas volontiers les étrangers, et ne les voient pas de bon œil.* La raison d'une telle conduite est toute naturelle : ces personnes étant plus vivement occupées de leur bonheur que les autres, regardent comme perdu tout ce qu'elles ne consument pas elles-mêmes. D'ailleurs tout ce qui a l'air d'indigence et de misère imprime des idées tristes; et ces sortes de personnes les évitent comme le poison de la vie, et comme n'étant capables que de troubler la pureté de la joie et la sérénité du bonheur dont elles veulent jouir. Il paraît qu'Homère n'a fait une si affreuse peinture des Cyclopes, et sur-tout de Polyphème, qui maltraitait si inhumainement les étrangers qui abordaient dans son antre, qu'afin de faire regarder comme des monstres et comme des ennemis du genre humain ceux qui manquaient à l'hospitalité.

Odys. VII, 32.

Antinoüs, l'un de ces jeunes seigneurs qui étaient toujours en festin dans la maison de Pénélope, fit des reproches à Eumée d'y avoir amené Ulysse. N'avons-nous pas ici assez de gueux et de vagabonds, lui dit-il d'un air méprisant, pour affamer nos tables? pourquoi nous as-tu encore amené celui-ci? Il alla plus loin, et lui jeta à la tête le marchepied qui lui servait lorsqu'il était assis à table. Un des assistants, indigné d'une si brutale insolence, lui dit : Vous avez grand tort, Antinoüs, de maltraiter ainsi ce pauvre homme. « Qui « sait si ce n'est point quelque dieu caché sous l'habit « d'un pauvre? Car souvent les immortels, sous la figure « de voyageurs, parcourent les villes pour être témoins « des violences qu'on y commet et de la justice qu'on y « observe. »

Καί τε θεοὶ ξείνοισιν ἐοικότες ἀλλοδαποῖσι, Odys. XVII, 485.
Παντοῖοι τελέθοντες, ἐπιστρωφῶσι πόλήας,
Ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντες.

On reconnaît ici visiblement ce qui est rapporté dans la Genèse, qu'Abraham, modèle parfait de ceux qui ont exercé l'hospitalité, eut l'honneur de recevoir chez lui Dieu même caché sous l'extérieur de trois voyageurs, ou plutôt de trois anges. C'est à quoi saint Paul fait allusion, en disant : *Ne négligez pas d'exercer l'hospitalité*[1]*; car c'est en la pratiquant que quelques-uns ont reçu pour hôtes des anges sans le savoir.* On voit bien qu'Abraham et Loth sont ici désignés clairement. Et ce qui est fort digne de remarque, c'est que Dieu venait pour-lors, caché sous la figure de voyageurs, pour examiner et reconnaître par lui-même jusqu'où allait l'insolence et le dérèglement des habitants de Sodôme. *Descendam, et videbo utrùm clamorem, qui venit ad me, opere compleverint;* comme Homère le dit des dieux :

Ἀνθρώπων ὕβριν τε καὶ εὐνομίην ἐφορῶντες.

## 5. *Qualités d'un bon prince.*

Je ne puis qu'en indiquer quelques-unes, et les toucher très-légèrement. Elles sont toutes renfermées dans cet avis qu'un prince donnait à son fils :

Αἰὲν ἀριστεύειν, καὶ ὑπείροχον ἔμμεναι ἄλλων. Il. VI, 208.

« exceller en tout, et surpasser tous les autres. »

[1] « Hospitalitatem nolite oblivisci : per hanc enim latuerunt quidam angelis hospitio receptis. (*Heb.* 13, 12.)

Διὰ ταύτης γὰρ ἔλαθον τινες ξεινίσαντες ἀγγέλους.

Odys. XIX, 106-114. *Amour de la piété et de la justice.* C'est cette qualité qui fait les grands princes et rend les peuples heureux. « Un roi qui règne sur plusieurs peuples avec piété, fait « fleurir la justice; et sous son gouvernement les cam- « pagnes sont couvertes de riches moissons, les arbres « chargés de fruits, les troupeaux féconds, la mer fertile « en poissons, et les peuples toujours heureux : car « voilà les effets d'un gouvernement juste et pieux. »

Il. IX, 46-49. *Intrépidité fondée sur la confiance en Dieu.* « Quand « tous les autres prendraient le parti de se retirer, « Sthénélus et moi nous combattrons jusqu'à ce que « nous ayons trouvé le jour fatal d'Ilion : car nous ne « sommes venus ici que par l'ordre des dieux mêmes. » C'est Diomède qui parle ainsi. Quelle grandeur d'ame, et quelle fermeté! Toute l'armée est effrayée : le général même ordonne de partir. Il demeure intrépide, et veut rester seul avec Sthénélus. Je m'imagine entendre le célèbre Mathatias qui assure que, quand toute la terre obéirait aux ordres impies du roi Antiochus, lui et sa famille n'abandonneront point la loi du Seigneur. *Etsi omnes gentes regi Antiocho obediunt..... ego, et filii mei, et fratres mei, obediemus legi patrum nostrorum.* 1. Machab. 2, 19-20.

*Prudence. Sagesse.* Le principal but de l'Odyssée est de montrer combien cette vertu est nécessaire à un prince.

C'est par elle qu'Ulysse mit fin à la guerre de Troie : et Cicéron remarque que c'est pour cette raison qu'Homère donne l'épithète πτολίπορθος [1], c'est-à-dire, *destructeur de villes*, non à Ajax, ni à Achille, mais au prudent Ulysse. La remarque de Cicéron n'est pas

[1] « Itaque Homerus non Ajacem, nec Achillem, sed Ulyssem appellavit πτολίπορθον. (*Epist. famil.* lib. 10, 13.)

exacte : car Homère donne plusieurs fois cette épithète à Achille.

*Sincérité. Bonne foi.* Quelqu'un a dit que, si la vérité était exilée du reste de la terre, elle devrait se retrouver sur les lèvres d'un prince. Il doit donc avoir en horreur non-seulement le parjure, mais tout mensonge et toute dissimulation. *Je hais*, dit Achille, *comme les portes de l'enfer celui qui pense d'une manière et parle de l'autre.* Il. IX, 312.

Ἐχθρὸς γάρ μοι κεῖνος ὁμῶς ἀΐδαο πύλῃσιν,
Ὅς χ' ἕτερον μὲν κεύθει ἐνὶ φρεσὶν, ἄλλο δὲ βάζει.

C'est ce que l'Écriture appelle avoir deux langues, *bilingues;* avoir deux cœurs, *in corde et corde locuti sunt.* Heureuse expression ! Les gens du monde ont deux cœurs : ils montrent l'un, et cachent l'autre. Ils se croient en cela bien prudents : mais de quelle confusion seraient-ils couverts, si cette lâche duplicité était connue ! *Os bilingue detestor.* « Je déteste la langue double. » C'est ainsi que parle le Sage dans l'endroit même où il apprend aux rois la manière de régner sagement. Prov. 8, 13.

*Douceur. Docilité.* Je joins ensemble ces deux qualités, quoique différentes, parce que l'une conduit à l'autre. La *douceur* arrête dans un prince les saillies de la colère, et lui fait éviter bien des fautes. La *docilité* le porte à prendre conseil, à le suivre, à renoncer à ses propres vues quand on lui en montre de meilleures, à revenir sur ses pas quand on lui montre qu'il s'est engagé trop avant, et à réparer les fautes que l'emportement lui a fait commettre.

L'Iliade entière, qui n'a pour objet que la colère

d'Achille qui causa tant de malheurs aux Grecs, est une leçon bien salutaire pour les princes. Achille profita peu de celle qu'il avait reçue de son père en partant pour la guerre de Troie. « Mon fils (lui dit Pélée en « l'embrassant), Minerve et Junon vous accorderont la « victoire sur vos ennemis, quand elles le jugeront à « propos : mais souvenez-vous de modérer votre fierté « et de réprimer votre colère. La douceur vaut toujours « mieux que la force. Évitez les querelles, source fé- « conde de toutes sortes de malheurs; et croyez que la « bonté et l'humanité vous feront plus honorer des « Grecs que la dureté et que la violence. »

Il. IX, 254-258.

Ibid. XVIII, 97, 113.

Achille, qui, pour satisfaire son ressentiment, avait laissé périr presque sous ses yeux les meilleurs de ses amis, reconnut et déplora, mais trop tard, les funestes effets d'une passion qui, d'abord plus douce que le miel, cause ensuite de si amères douleurs, et qui va toujours en croissant, quand elle n'est pas réprimée dans sa naissance. « Périssent à jamais les animosités et « les querelles ! Périsse la colère, qui renverse de son « assiette l'homme le plus sage et le plus modéré, et « qui, plus douce que le miel, s'enfle et s'augmente « dans le cœur comme une fumée ! Je viens d'en faire « une cruelle expérience par ce funeste emportement où « m'a précipité l'injustice d'Agamemnon. » On pourrait bien appliquer ici ce que dit Quinte-Curce au sujet de la mort de Clitus, qu'Alexandre se repentit si vivement d'avoir tué dans l'emportement de sa colère : *Malè humanis ingeniis natura consuluit, quòd plerumquè non futura, sed transacta perpendimus. Quippè rex, posteaquam ira mente decesserat, etiam ebrietate discussâ, magnitudinem facinoris serâ æstimatione pensavit.*

Q. Curt. l. 8, cap. 2.

Le premier degré de la vertu est de ne point commettre de fautes; le second est de souffrir au moins qu'on nous les fasse connaître et de n'avoir point de honte de les réparer. C'est l'utile leçon qu'Ulysse osa faire à Agamemnon, le roi des rois, et que ce dernier reçut avec beaucoup de docilité. « Illustre fils d'Atrée, « souvenez-vous d'être à l'avenir plus juste et plus mo- « déré envers les autres, et ne pensez pas qu'il soit in- « digne d'un roi de faire satisfaction à ceux qu'il a « offensés. Sage fils de Laërte, lui répondit Agamem- « non, j'ai entendu avec un très-grand plaisir tout ce « que vous venez de dire; car vous avez parlé avec « beaucoup de raison et de justice. Je suis prêt à faire « tout ce que vous souhaitez. » Il. XIX, 181-188.

*Vigilance.* Je terminerai les qualités du prince par celle-ci. Les rois sont appelés dans Homère, *les pasteurs des peuples*, ποιμένες λαῶν; et l'on sait que le principal devoir d'un pasteur est de veiller sur son troupeau. De là vient cette belle sentence dans Homère :

Οὐ χρὴ παννύχιον εὕδειν βουληφόρον ἄνδρα,
Ὧι λαοί τ' ἐπιτετράφαται, καὶ τόσσα μέμηλε. Ibid. II, 24, 25.

« Un général qui préside à tant de conseils, qui a sous « sa conduite tant de peuples, et qui est chargé de tant « de soins, ne doit pas dormir les nuits entières. »

Homère, dans l'Odyssée, prouve encore mieux cette vérité par deux fictions ingénieuses. Éole, roi et gardien des vents, les avait livrés tous à Ulysse enfermés et liés dans une outre, excepté le Zéphyre, qui lui était favorable. Pendant son sommeil, ses compagnons ouvrent cette outre, pensant que ce fût de l'or. Les vents déchaînés excitèrent une horrible tempête. Dans une Odys. l. x.

Odys. l. XII. autre occasion, Ulysse s'étant encore endormi, ceux de sa suite tuèrent les bœufs du Soleil; ce qui fut la cause de leur perte.

Mais je ne dois pas borner la qualité de *pasteurs des peuples*, qu'Homère donne aux rois, à la simple vigilance. Cette belle image porte plus loin, et nous donne une bien plus haute idée des devoirs de la royauté. Homère, par cet unique mot, a voulu apprendre au prince comment il doit chérir ses sujets, leur procurer avec sollicitude tous les avantages convenables, préférer leur bonheur au sien propre, se rapporter tout entier à eux et non les rapporter à soi, les protéger avec force et courage, et les couvrir, s'il est nécessaire, de sa propre personne. Cicéron, dans la belle lettre à son frère Quintus, établit le même principe, et semble le fonder sur la même comparaison. « Le but de qui-« conque commande aux autres [1], dit-il, est de rendre « heureux ceux qui sont sous son empire. » Et il ne borne pas cette règle à ceux qui ont autorité sur les alliés et sur les citoyens, il déclare que celui qui est chargé de la conduite des esclaves, ou même de celle des bêtes, doit se consacrer tout entier à leur utilité et à leur avantage.

## 6. *Fictions ingénieuses.*

Les poëmes d'Homère sont remplis de fictions qui sous l'enveloppe d'une fable ingénieusement inventée

[1] « Ac mihi quidem videntur huc omnia esse referenda ab iis qui præsunt aliis, ut ii qui eorum in imperio erunt, sint quàm beatissimi.... Est autem non modò ejus qui sociis et civibus, sed etiam ejus qui servis, qui mutis pecudibus præsit, eorum quibus præsit commodis utilitatique servire. » (Cic. lib. I, *epist.* I, *ad Quint. frat.*)

cachent d'importantes vérités, et des instructions très-utiles pour la conduite de la vie. J'en rapporterai seulement deux.

*Circé.*

Les compagnons d'Ulysse ont l'imprudence d'entrer chez cette dangereuse déesse sans avoir pris aucune précaution. Elle leur fait d'abord un fort bon accueil. On leur sert à manger. Elle leur présente d'un vin délicieux : mais elle mêle dans tout ce qu'on leur sert un poison secret, propre à leur faire perdre absolument le souvenir de leur patrie. Ensuite elle les frappe de sa baguette : ils sont changés en pourceaux, relégués dans une étable, et réduits à la vie et à la condition des bêtes. Voilà une image bien sensible du triste état où la volupté réduit un homme qui a le malheur de s'y livrer. Il est vrai qu'Ulysse échappe aux dangereux attraits de Circé. C'est qu'il ne s'y était exposé que par la nécessité de délivrer ses compagnons ; et Mercure était venu exprès lui montrer une racine, seule capable de le garantir du funeste poison de cette déesse. Horace semble supposer qu'il ne but point, comme avaient fait ses compagnons, la liqueur que Circé lui présenta : en quoi il est contraire à Homère. Ses vers sont trop beaux pour n'être pas ici rapportés. Odys. l. x

Sirenum voces et Circes pocula nôsti :
Quæ si cum sociis stultus cupidusque bibisset,
Sub domina meretrice fuisset turpis et excors ;
Vixisset canis immundus, vel amica luto sus. Hor. ep. 2, lib. 1.

*Sirènes.*

Homère, par cette ingénieuse fable, l'une des plus belles de l'antiquité, nous a voulu faire connaître qu'il Odys. l. XII.

y a des plaisirs qui paraissent fort innocents, et qui sont pourtant très-dangereux. Les Sirènes étaient des espèces de nymphes marines, qui, par la douceur de leur voix et l'harmonie de leurs chants, attiraient dans le précipice ceux qui avaient la curiosité de les entendre. C'est pourquoi un poëte les appelle fort spirituellement *la douce peine*, *la joie cruelle*, *l'agréable mort des passants :*

Martial.

> Sirenas, hilarem navigantium pœnam,
> Blandasque mortes, gaudiumque crudele,
> Quas nemo quondam deserebat auditas,
> Fallax Ulysses dicitur reliquisse.

Ulysse, averti du danger où il allait être exposé, avait pris la précaution de boucher les oreilles de tous ses compagnons avec de la cire, et, pour lui, il s'était fait lier à un mât, pour être en état d'entendre les Sirènes sans péril. Quand il fut près de leur demeure : *Approchez*, lui dirent-elles d'une voix harmonieuse, *approchez de nous, généreux prince, qui méritez tant d'éloges, et qui êtes l'ornement et la gloire des Grecs.* Voilà le premier appât auquel il est rare d'échapper, la louange, la flatterie. *Écoutez notre voix. Jamais personne n'a passé ici sans prêter l'oreille à nos doux concerts.* Il est assez naturel à des personnes fatiguées par une longue navigation de s'accorder cet innocent plaisir. L'exemple de tous les autres qui se le sont permis en est une nouvelle raison. *Quiconque nous a entendues s'en retourne également instruit et charmé par nos chansons.* Elles piquent en même temps et l'esprit par la curiosité, et les sens par l'attrait du plaisir. Qu'y avait-il de criminel en tout cela? qu'y paraissait-il même de dangereux? Cependant c'en était fait d'Ulysse, si ses compagnons

l'eussent cru et l'eussent délié. Vaincu par le charme de leur voix, il ne se souvenait plus de toutes ses belles résolutions, et des ordres qu'il avait lui-même donnés de ne le point délier. Il avait sauvé ses compagnons par sa prudence, en leur bouchant les oreilles avec de la cire : ils le sauvèrent à leur tour par la salutaire résistance qu'ils lui firent. Il n'est point d'autre moyen d'échapper aux attraits du plaisir et de la mollesse, dangereuses sirènes, sur-tout pour la jeunesse, que de fermer les oreilles et de fuir comme les compagnons d'Ulysse, ou d'être bien lié comme le fut Ulysse lui-même.

## ARTICLE III.

### *Des Dieux et de la Religion.*

Rien n'est plus propre à nous convaincre de quels égarements l'esprit humain est capable, lorsqu'il s'est une fois éloigné de la véritable religion, que la description qu'Homère nous fait des dieux du paganisme. Il faut avouer qu'il nous en donne une étrange idée. Ils se querellent, ils se font des reproches, ils se disent des injures. Ils font des ligues, et prennent parti les uns contre les autres. Quelques-uns sont blessés dans des combats contre les hommes, et tout près de périr. Le mensonge, la fourberie, le vol même, sont des gentillesses parmi eux. L'adultère, l'inceste, les crimes les plus détestables, perdent toute leur noirceur dans le ciel, et y sont même en honneur. En un mot, Homère a attribué à ses dieux non-seulement toutes les faiblesses de la nature humaine, mais encore toutes les

passions et tous les vices des hommes; au lieu qu'il aurait dû plutôt, comme le dit si bien Cicéron, donner aux hommes les perfections des dieux. *Humana ad deos transtulit: divina mallem ad nos.* C'est pour cette raison, comme on l'a déja remarqué, que Platon a chassé Homère de sa république, comme coupable de lèse-majesté divine, et que Pythagore a dit qu'il était cruellement tourmenté dans les enfers pour avoir semé dans ses poëmes des fictions si impies. Mais, selon la remarque d'Aristote, il n'a fait en cela que suivre ce que la renommée avait publié avant lui. De tels excès nous montrent ce que nous devons à notre Libérateur.

1. Tusc. n. 67.

D'un fond si noir et si ténébreux sortent pourtant de vives étincelles de lumière, bien capables d'éclairer l'esprit : restes précieux de ces vérités primitives que l'auteur de la nature avait gravées dans le cœur de l'homme, et qu'une tradition constante et universelle y a conservées malgré la corruption générale. C'est à ces maximes fondamentales de la religion qu'il faut sur-tout avoir soin de rendre attentifs les jeunes gens. Je me contenterai d'en rapporter ici quelques-unes, qui sont les plus importantes.

### 1. *Un dieu suprême, unique, tout-puissant, dont les décrets forment la destinée.*

Malgré cette multiplicité monstrueuse de dieux qui paraît dans Homère, on voit clairement que ce poëte reconnaît un premier être, un dieu supérieur, de qui tous les autres dieux étaient dépendants. Jupiter parle et agit par-tout en maître, comme étant infiniment supérieur en pouvoir et en autorité à tous les autres

dieux; comme pouvant par une seule parole les chasser tous du ciel, et les précipiter dans le fond du Tartare; comme l'ayant fait à l'égard de quelques-uns d'eux : et tous généralement reconnaissent sa supériorité et son indépendance. Un endroit seul suffira pour nous faire connaître quelle idée les Anciens avaient de Jupiter.

« Ce maître du tonnerre avait appelé tous les dieux « à une assemblée. Ils se placent tous autour de son « trône avec un silence respectueux; il leur parle en ces « termes : Dieux et déesses, écoutez-moi, et qu'aucun « de vous ne s'avise d'enfreindre ce que j'aurai dit, ni « de s'opposer à mes ordres, mais qu'on s'y soumette, « afin que j'exécute mes décrets éternels. Celui de vous « qui descendra pour secourir les Troyens ou les Grecs « encourra mon indignation, et ne regagnera l'Olympe « qu'après avoir été traité d'une manière peu conve- « nable à un dieu; ou plutôt je le précipiterai dans les « profonds abymes du Tartare ténébreux [1], dans ces « cavernes affreuses de fer et d'airain qui sont sous « la terre, et autant au-dessous de l'empire des morts « que le ciel est au-dessus de la terre. Vous connaîtrez « alors combien je suis plus puissant que tous les dieux. « Et pour vous convaincre de ma puissance, suspendez « du haut des cieux une chaîne d'or, et tâchez de la « tirer en bas tous tant que vous êtes de dieux et de « déesses. Tous vos efforts ensemble ne pourront jamais « m'ébranler ni me faire descendre en terre. Et moi, « quand il me plaira, je vous enlèverai tous sans peine,

Il. VIII, 1-32.

[1] Porta adversa, ingens, solidoque adamante columnæ;
Bis patet in præceps tantùm, tenditque sub umbras,
Quantus ad æthereum cœli suspectus Olympum.

AEn. 6, 577.

« vous, la terre et la mer. Et si je lie ensuite cette « chaîne au sommet de l'Olympe, toute la nature sus- « pendue demeurera là sans action : tant mon pouvoir « surpasse celui de tous les dieux et de tous les hommes, « quand même ils uniraient leurs forces. A ces terribles « menaces tous les dieux demeurent étonnés et interdits. « Ils reconnaissent que la force de Jupiter est invin- « cible, et que rien ne peut lui résister. »

Après cela on ne doit pas être surpris que le poëte représente Jupiter comme auteur de la *destinée*, qui n'est autre chose que la loi émanée de lui, et à laquelle tout est soumis et dans le ciel et sur la terre. Le destin, selon lui, c'est le décret de Jupiter : Διὸς βουλή. Ce décret est ce qui fixe les événements. C'est là proprement cette nécessité, cette loi irrévocable, à laquelle Jupiter lui-même est soumis..... Et une preuve que cette doctrine est la doctrine d'Homère, c'est qu'il n'a jamais parlé de la *fortune*, τύχη; et que par conséquent on ne connaissait point de son temps cette divinité aveugle que les siècles suivants ont adorée.

M. Boivin Apol. d'Hom.

2. *Providence qui préside à tout, qui règle tout.*

L'idée qu'avaient les païens d'une Providence qui règle tout, qui préside à tout, même aux plus petits événements, et qui pour cela doit descendre dans un détail infini, ne pouvait être que l'effet d'une tradition aussi ancienne que le monde, et qui avait pris sa source dans la révélation.

Le bon pasteur Eumée attribue l'heureux succès de ses soins à la protection de Dieu, *qui a béni son labeur dans tout ce qui lui a été confié*. On croit entendre

Odys. XIV, 65.

Laban qui parle de même à Jacob : *J'ai reconnu par expérience que Dieu m'a béni à cause de vous.* Gen. 30-27.

Ulysse reconnaît que *c'était Dieu qui lui avait envoyé une chasse abondante.* C'est selon les principes de la même théologie que Jacob répondit à son père qui s'étonnait de ce qu'il était si tôt revenu de la chasse : *Dieu a voulu que ce que je desirais se présentât tout d'un coup à moi.* Odys. IX, 158. Gen. 27, 20.

C'est une suite du principe où l'on était du temps d'Homère, que le destin, c'est-à-dire la Providence, étend ses soins jusque sur les animaux. En parlant d'*une colombe*, il dit que *le destin ne voulait pas qu'elle fût prise.* Tout le monde sait ce que dit Jésus-Christ sur le même sujet : *Il ne tombe aucun passereau sans l'ordre de votre père.* Il. XXI, 495. Matt. 10, 29.

Après cela il ne faut pas s'étonner qu'Homère fasse dépendre de la Providence tout ce qui arrive aux hommes, et jusqu'au moment précis où chaque chose arrive, comme le séjour d'Ulysse dans l'île d'Ogygie, *d'où il ne devait sortir que dans le temps que les dieux avaient marqué pour son retour à Ithaque.* Odys. I, 17.

Il n'y a rien où le hasard semble dominer davantage que dans le sort. Cependant on en attribuait l'effet à Jupiter, puisqu'on lui adressait des prières pour le faire réussir; comme on le voit lorsqu'il s'agit de tirer au sort qui combattra contre Hector. Cette même vérité est marquée bien nettement dans l'Écriture : *Les billets du sort se jettent dans un pan de la robe : mais c'est le Seigneur qui en dispose.* Il. VII, 179. Prov. 16, 33.

Homère peint d'une manière admirable cette attention de la Providence sur les hommes par l'ingénieuse fiction des deux tonneaux, qui marque que c'est elle Il. XXIV, 525-533

seule qui règle et dispense les biens et les maux. « Les « dieux, dit Achille, ont voulu que les chagrins et les « larmes composassent le tissu de la vie des misérables « mortels : et seuls ils vivent exempts de toutes sortes « de peines; car aux deux côtés du formidable trône de « Jupiter il y a deux tonneaux inépuisables, remplis « des présents que ce dieu fait aux hommes. L'un est « plein de maux, et l'autre de biens. Celui pour qui le « maître du tonnerre puise également dans ses tonneaux « mène une vie mêlée, où le bonheur et le malheur se « suivent réciproquement : et celui pour lequel il ne « puise que dans le tonneau funeste est accablé de toutes « sortes de maux. L'affreuse malédiction le poursuit « toute la vie : il est l'objet de la haine des dieux et du « mépris des hommes. »

Le poëte, par une seconde fiction, non moins noble que la première, montre que cette dispensation de biens et de maux se fait avec une souveraine équité, en mettant dans la main de Jupiter des balances d'or dans lesquelles il pèse la destinée des mortels : ce qui signifie que c'est la Providence qui préside à tous les événements, qui règle les châtiments et les récompenses, qui en détermine le temps et la mesure, et que ses décrets sont toujours fondés sur la justice. C'est ce que l'Écriture dit en un mot d'une manière fort vive, *pondus et statera judicia Domini*; et dont on voit un exemple terrible dans Balthasar, qui, ayant été pesé dans la balance, ne fut pas trouvé de poids : *Appensus es in statera, et inventus es minùs habens.*

Il. VIII, 69, et XXII, 209.

Prov. 16, 11.

Dan. 5, 27.

Au reste, quelque beaux et solides que soient tous ces sentiments d'Homère sur la Providence, il ne faut pas croire que ce poëte se soutienne également par-

tout, et qu'il pense toujours bien sur ce sujet. Son Jupiter n'est pas capable d'une attention continuelle : soit distraction, soit lassitude et besoin de se reposer, il ne peut pas voir tout ce qui se passe. Neptune, qui épiait l'occasion d'aider les Grecs, profite d'un moment favorable où Jupiter avait détourné les yeux de dessus les Troyens. Junon avait trouvé le moyen de l'endormir, afin de pouvoir, pendant son sommeil, exciter une tempête contre Hercule : et long-temps auparavant elle avait bien su le tromper en avançant la naissance d'Eurysthée, qui par là devint maître d'Hercule, contre l'intention de Jupiter. Chez les auteurs païens la lumière est toujours mêlée de ténèbres.

Il. XIII. 1, etc.

XIV, 250.

XIX, 95, etc.

### 3. *C'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talents, tous les succès.*

Cette vérité, si fondamentale dans la religion, brille de toutes parts dans Homère; et ce serait une négligence bien condamnable de ne l'y pas remarquer avec soin. Je ne ferai qu'indiquer les endroits.

Selon lui, tout généralement vient des dieux. L'homme ne peut être heureux, s'ils ne bénissent sa naissance et son mariage : deux époques de la vie les plus considérables. Ce sont eux qui donnent une femme prudente et habile, capable de gouverner sagement la maison; c'est d'eux qu'on doit attendre le plus doux fruit du mariage, c'est-à-dire des enfants sages et réglés.

Odys. IV, 208-211, et I. XV, 26.

Le choix que les hommes font des différentes professions qu'ils embrassent en suivant le penchant naturel qui les y porte, vient de Dieu. C'est dans cette vue qu'il leur distribue différents talents : aux uns le don de la

Ibid. XIV, 227.

parole, aux autres celui de la musique, qui renferme la poésie; à celui-ci le courage, à l'autre la sagesse.

Odys. VIII, 167-177. On voit bien, dit quelque part Ulysse, que les dieux n'accordent pas à un même homme tous les avantages. Il y en a qui sont peu favorisés du côté de la beauté et de la taille : mais, en récompense, les dieux leur donnent le rare talent de la parole, qui les élève infiniment au-dessus du reste des hommes, et les fait considérer comme des espèces de divinités. D'autres, au contraire, semblent le disputer aux immortels pour la beauté; mais cette beauté en eux est muette et stupide, et l'on pourrait dire qu'ils sont un corps sans ame.

C'est Dieu qui anime les paroles des sages, et qui leur donne la force de persuader. Achille était demeuré inflexible aux remontrances des trois députés. Nestor ne perd point toute espérance, et il exhorte Patrocle à
Il. XI, 771. faire encore de nouveaux efforts. « Tâchez par vos con-
« seils de vaincre le ressentiment trop obstiné du grand
« Achille. Qui sait si quelque dieu favorable ne vous
« donnera pas la force de le toucher et de le persuader? »

Il. I, 279, et XVII, 251. XX, 242. C'est Dieu qui donne la réputation, la renommée, la gloire. Ἐκ δὲ Διὸς τιμὴ καὶ κῦδος ὀπηδεῖ. *Jupiter donne et ôte le courage aux hommes comme il lui plaît : il est*
VII, 101. *le maître, et tout dépend de lui. Les dieux tiennent entre leurs mains la victoire, et la donnent comme il leur plaît.* Ces maximes sont répandues par-tout dans Homère, et tous ses héros en paraissent bien con-
XVI, 656, etc. vaincus. Hector, qui avait toujours jusque-là paru intrépide, prend la fuite, parce que Jupiter lui a ôté la force et le courage, et il en apporte lui-même cette
XVII, 175-178. raison : « Ce n'est, dit-il, ni le combat ni le nombre
« des ennemis qui m'épouvante; c'est Jupiter lui-même,

« Jupiter dont les conseils sont toujours plus forts que « les conseils des hommes, qui remplit de frayeur les « plus intrépides, et qui ôte la victoire comme il lui « plaît. » La même maxime se trouve encore mot à mot dans le livre précédent. Il. XVI, 688.

Il en est de même de la sagesse. Elle ne peut venir que de Dieu. Lui seul peut ouvrir les yeux aux hommes, et dissiper leurs ténèbres. C'est ce que le prophète-roi lui demande si souvent : *Illumina oculos meos... Revela oculos meos.* Et c'est la vérité que le poëte a voulu nous insinuer quand il dit que Minerve fit tomber des yeux de Diomède le nuage qui les couvrait. La même déesse ailleurs produit un effet tout contraire. On avait proposé deux avis dans l'assemblée des Troyens : celui d'Hector, qui était très-mauvais et très-pernicieux, fut généralement applaudi et suivi, sans que personne fît la moindre attention à celui de Polydamas, qui était très-salutaire. La raison qu'en apporte le poëte, c'est que Minerve leur avait ôté le bon sens et toute sagesse. C'est ce que David demandait à Dieu par ces belles paroles : *Infatua, quæso, Domine, consilium Achitophel.* Pénélope parle en ce sens à Euryclée : « Jusqu'ici, « lui dit-elle, vous étiez un modèle de bon sens et de « prudence. Il faut que les dieux vous aient tout-à-coup « renversé l'esprit. Il dépend d'eux de rendre folle la « personne la plus sensée, et de la plus insensée d'en « faire une personne très-sage. »

V. 127.

XVIII, 310-313.

2. Reg. 15, 31

Odys. XXIII 10-14.

## 4. *Conséquences de la vérité précédente.*

Tout vient des dieux : il ne faut donc point tirer vanité des talents qu'ils nous ont donnés. C'est ce

qu'Agamemnon représente à Achille, que son courage rendait fier et intraitable. *Vous ne respirez*, lui dit-il, *que querelles, que guerres, et que combats. Si vous êtes si vaillant, d'où vous vient votre valeur? ne sont-ce pas les dieux qui vous l'ont donnée?* par où il lui fait assez entendre qu'il n'y a rien de plus ridicule ni de plus injuste que de s'enorgueillir d'un bien qui ne vient pas de nous. Saint Paul le dit plus clairement : *Qu'avez-vous que vous n'ayez pas reçu? et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous comme si vous ne l'aviez point reçu?*

Il. I, 177-178.

I. Cor. 4, 7.

Tout vient des dieux : il faut donc tout attendre d'eux, et mettre en eux sa confiance. Diomède n'attend rien de son courage, et reconnaît que tous les efforts des Grecs seront inutiles, parce que Jupiter favorise les Troyens, et qu'il a résolu de leur donner la victoire : mais aussi il espère vaincre Hector, si quelque dieu l'assiste. Hector lui-même ose tout espérer du secours des dieux. « Je sais, dit-il en parlant à Achille, que « vous êtes vaillant, et que je le suis beaucoup moins « que vous : mais c'est de la seule volonté des dieux que « dépend le succès des combats. Qui sait, si, quoique « j'aie moins de valeur, je ne vous arracherai pas la vie « avec ce fer? il sait aussi bien percer que le vôtre. » Ulysse, voyant son fils effrayé du dessein qu'il avait d'aller attaquer seul avec lui les princes qui étaient en très-grand nombre : « Croyez-vous, lui dit-il, que la « déesse Minerve, et son père Jupiter, soient un assez « bon secours, ou si nous en chercherons quelque « autre? » Et dans un autre endroit il parle encore avec plus d'assurance. « Si vous daignez m'assister, grande « Minerve, fussent-ils trois cents, je les attaquerai seul,

Il. XI, 317.

Ibid. 365.

Il. XX, 434-437.

Odys. XVI, 160.

Ibid. XIII, 389-391.

« et je suis sûr de les vaincre. » On reconnaît ici le langage de David : *Si consistant adversùm me castra, non timebit cor meum; si exsurgat adversùm me prœlium, in hoc ego sperabo.* Ps. 26.

Tout vient des dieux : il faut donc s'adresser à eux par la prière, pour en obtenir les biens dont on a besoin. Il n'y a presque point de page dans Homère qui n'inculque cette vérité. Si un dard lancé à propos porte et frappe, si un voyage réussit, si un discours fait impression sur les esprits, si quelqu'un terrasse son ennemi, en un mot, si l'on réussit en quelque chose que ce puisse être, tout succès heureux est attribué à la prière : et, au contraire, on voit que plusieurs manquent la victoire parce qu'ils ont manqué de prier les dieux.

Qu'il me soit permis de copier ici tout au long ce que dit Homère du pouvoir et de l'efficace des prières sur l'esprit des dieux, et de rapporter l'admirable caractère qu'il leur donne. C'est dans le neuvième livre de l'Iliade, où Phœnix tâche d'apaiser la colère inflexible d'Achille.

« Mon cher Achille, domptez cette impérieuse colère Il. IX, 492-510.
« qui vous domine. Il ne vous sied pas d'avoir un cœur
« impitoyable. Les dieux, plus puissants que vous et
« d'une nature plus excellente, les dieux mêmes se laissent
« fléchir. L'encens, les humbles vœux, les libations, la
« douce odeur des sacrifices, les prières des hommes,
« tout cela détourne leur colère quand on les a offen-
« sés, quand on a violé leurs commandements. Les
« Prières sont des déesses. Toutes difformes qu'elles pa-
« raissent, boiteuses, louches, ridées, elles sont filles du
« grand Jupiter. Elles marchent sur les pas de l'inju-
« rieuse Até, et prennent soin de remédier aux maux

« qu'elle fait. La déesse malfaisante est forte et robuste.
« Elle a le pied ferme. Elle les devance toutes de bien
« loin. Elle court légèrement par toute la terre. Elle im-
« prime ses pas sur les têtes des orgueilleux mortels.
« Elle prend plaisir à affliger les hommes. Les Prières
« viennent après, et réparent ses outrages. Quiconque
« a reçu avec respect les saintes filles de Jupiter dès le
« moment qu'il les a vues approcher, elles l'ont toujours
« récompensé libéralement, elles l'ont exaucé à leur
« tour dès qu'il les a invoquées. Mais, lorsqu'on les a
« rebutées par un dur refus, alors ces déesses s'en vont
« trouver le fils de Saturne; alors elles prient Jupiter
« leur père de punir celui qui les a méprisées, et de lui
« donner pour compagne l'outrageuse Até. O mon cher
« Achille, ne refusez pas aux filles de Jupiter un hon-
« neur qui leur appartient! »

On sera bien aise de trouver ici les réflexions de madame Dacier sur cet endroit d'Homère, l'un des plus beaux qui se trouvent dans les auteurs anciens.

Dans tout ce que nous avons de plus belle poésie, dit-elle, je ne crois pas qu'il y ait rien de plus noble, de plus poétique et de plus heureusement imaginé que cette fiction qui personnifie les prières et l'injure, en leur donnant toutes les qualités, tous les sentiments, et tous les traits de ceux qui font l'injure, et qui ont recours aux prières.

*Les Prières sont filles de Jupiter.* Car c'est Dieu qui inspire les prières et qui enseigne aux hommes à prier. *Elles sont boiteuses, ridées,* etc. Ceux qui prient ont un genou en terre, le visage ridé et baigné de pleurs, n'osent lever les yeux, sont tremblants et humiliés.

*L'Injure altière,* etc. Cette déesse est appelée *Até*

dans le grec, et l'on en voit une belle description dans le dix-neuvième livre de l'Iliade, que l'on pourra consulter. L'Injure au pied léger marche la première : car les violents et les emportés sont prompts à commettre le mal. L'humble Prière la suit, et il n'y a que la Prière qui puisse réparer les maux que l'Injure a faits.

*Elles l'écoutent à leur tour dans ses besoins*, etc. Voilà une grande vérité marquée bien clairement, que, pour être exaucé des dieux et en obtenir le pardon, il faut écouter les prières des hommes qui nous ont offensés, et leur pardonner leurs fautes.

*Elles prient leur père de donner pour compagne à celui qui les a méprisées l'outrageuse Até.* Que ce retour me paraît beau! Naturellement les Prières suivent l'Injure, pour guérir les maux qu'elle a faits. Mais quand on a méprisé et rejeté les Prières, l'Injure les suit à son tour pour les venger, et elle les suit par l'ordre même de Jupiter, qui s'en sert pour faire exécuter les ordres de sa justice.

Je dois encore, en finissant cet article, avertir que c'est principalement sur la matière qui y est traitée qu'on peut voir à quelles ténèbres l'homme a été livré depuis le péché. Les païens attribuaient à Dieu seul généralement tous les biens, excepté celui qui en dépend davantage, qui est le plus estimable de tous, et qui seul, à proprement parler, mérite ce nom, je veux dire la vertu. C'est pour cela qu'ils s'adressaient à leurs dieux pour en obtenir tous les autres avantages, comme le remarque Cicéron; mais ils n'avaient recours qu'à eux-mêmes pour se procurer la vertu et la sagesse : *Judicium hoc omnium mortalium est, fortunam a Deo petendam, a se ipso sumendam esse sapientiam.* Ils étaient fort fidèles

Lib. 3, de Nat. Deor. 86-88.

à leur rendre graces des autres biens : mais, persuadés qu'ils ne devaient leur vertu qu'à eux-mêmes et à leur propre volonté, il ne leur venait pas même dans l'esprit d'en remercier les dieux. *Num quis, quòd bonus vir esset, gratias diis egit unquam?* On peut consulter l'endroit de Cicéron que j'ai cité, où ce principe est étendu fort au long. Horace l'a abrégé en un seul vers, où il parle de Jupiter :

Det vitam, det opes : animum æquum mî ipse parabo.

Par où il marque clairement, que les biens qui ne dépendent pas de notre liberté sont au pouvoir des dieux, mais que l'homme n'a besoin que de soi-même pour devenir sage et tranquille. Et c'est dans le même sens qu'Homère fait ainsi parler Pélée à Achille : *Mon fils*, lui dit-il, *Minerve et Junon vous accorderont la victoire, si elles le jugent à propos; mais c'est à vous de modérer votre fierté et de réprimer votre colère.*

Il. IX, 254-257.

Τέκνον ἐμὸν, κάρτος μὲν Ἀθηναίη τε καὶ Ἥρη
Δώσουσ', αἴκ' ἐθέλωσι· σὺ δὲ μεγαλήτορα θυμὸν
Ἴσχειν ἐν στήθεσσι.

## 5. *Immortalité de l'ame. Peines et récompenses après la mort.*

Il faudrait étrangement s'aveugler pour ne pas reconnaître par-tout dans Homère que l'opinion de l'immortalité de l'ame était de son temps une opinion dominante, ancienne, universelle. Sans parler de beaucoup d'autres preuves, il ne faut que lire ce que dit ce poëte de la descente d'Ulysse dans les enfers.

Cette autre vérité, qui est une suite de la première,

que les vertus sont récompensées et les crimes punis dans l'autre vie, n'y est pas marquée moins clairement. Homère nous représente Minos dans les enfers qui, le sceptre à la main, rend justice aux morts assemblés en foule autour de son tribunal, et prononce des jugements irrévocables qui décident pour toujours de leur sort. Odys. XI, 567, etc.

Ce que dit Homère des profonds abymes du Tartare ténébreux, de ces cavernes affreuses de fer et d'airain qui sont sous la terre, où les parjures sont éternellement punis, et où Jupiter menace de précipiter quiconque des dieux mêmes osera désobéir à ses ordres, nous fait assez connaître ce que pensaient les païens des peines qu'on souffre dans l'autre vie. Il. VIII, 13-16, et III, 279.

Ce que dit le même poëte de la déesse Até, fille de Jupiter, ce démon de discorde et de malédiction, dont l'emploi est de tendre des piéges et de faire du mal à tous les hommes, que le maître des dieux, dans sa juste colère, avait précipitée du ciel avec serment qu'elle n'y rentrerait jamais; tout cela, dis-je, donne lieu de croire que l'histoire des anges apostats, ennemis des hommes, appliqués à leur nuire, opposés à leur bonheur, et relégués pour toujours dans les enfers, n'était pas inconnue aux Anciens. XIX, 90, etc.

FIN DU VINGT-CINQUIÈME VOLUME

ET DU TOME PREMIER DU TRAITÉ DES ÉTUDES.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

## DANS LE TOME VINGT-CINQUIÈME.

## TRAITÉ DES ÉTUDES,

### OU DE LA MANIÈRE D'ENSEIGNER ET D'ÉTUDIER LES BELLES-LETTRES.

*Amplissimo rectori et almæ universitati parisiensi.* Page 5

A monseigneur le recteur et à l'université, mère des sciences. P. 13

### DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

PREMIÈRE PARTIE.

Réflexions générales sur les avantages de la bonne éducation. Page 23

*Premier objet de l'instruction.* Avantages de l'étude des beaux-arts et des sciences pour former l'esprit. Page 24

*Second objet de l'instruction.* Soin de former les mœurs. 32

*Troisième objet de l'instruction.* Étude de la religion. 47

SECONDE PARTIE.

I. Plan et division de cet ouvrage. 65

II. Réflexions générales sur ce qu'on appelle *le bon goût.* 66

III. Observations particulières sur cet ouvrage. 79

## LIVRE PREMIER.

Avant-propos. Page 87

CHAPITRE PREMIER.

Des exercices qui conviennent aux enfants dans l'âge le plus tendre. Page 88

§ I. A quel âge on peut commencer à faire étudier les enfants. *Ibid.*

§ II. De la lecture et de l'écriture. Page 92
§ III. Étude du Catéchisme historique. 101
§ IV. Les Fables de La Fontaine. 106
§ V. La géographie. 107
§ VI. La grammaire française. 111

CHAPITRE II.

De l'éducation des filles. 114
Article I. Nécessité et manière de former les mœurs des filles dès la plus tendre enfance. 115
Art. II. Des études qui peuvent convenir aux jeunes filles. 122
§ I. L'étude de la langue latine convient-elle aux filles. *Ibid.*
§ II. Lecture, écriture, arithmétique. 127
§ III. Lecture des poëtes, musique, danse. 128
§ IV. Étude de l'histoire. Page 132
1. Histoire sainte. *Ibid.*
Confiance en Dieu dans les plus extrêmes dangers. 137
Réflexions sur le même sujet. 138
Avantages des bonnes liaisons et compagnies; dangers des mauvaises. 139
2. Histoire grecque. 143
Abrégé d'un morceau de l'histoire de Cyrus, qui se trouve au commencement du IV^e livre de l'histoire ancienne. 146
Analyse du même morceau. 153
Sommaire du même morceau. 154
3. Histoire romaine. 156
4. Histoire de France. 157
§ V. Travail des mains. 158
§ VI. Étude de ce qui regarde les soins domestiques et le gouvernement intérieur de la maison. 159
Conclusion de ce premier livre. 164

# LIVRE SECOND.

## DE L'INTELLIGENCE DES LANGUES.

CHAPITRE PREMIER.

De l'étude de la langue française. Page 167
Article I. De la connaissance des règles. 169
Art. II. De la lecture des livres français. 174
Essai de la manière dont on peut expliquer les auteurs français. 179
Art. III. De la traduction. 189
Art. IV. De la composition. 232

CHAPITRE II.

De l'étude de la langue grecque. 234
Article I. Utilité et nécessité de l'étude de la langue grecque. *Ibid.*
Art. II. De la méthode qu'il faut suivre pour enseigner la langue grecque. Page 252

CHAPITRE III.

De l'étude de la langue latine. 268
Quelle méthode il faut suivre pour enseigner le latin. 269
Des premiers éléments de la langue latine. 271
De ce qu'il faut observer en sixième et en cinquième. 276
De l'explication des auteurs. 277
De la composition des thèmes. 287
De ce qu'il faut observer dans les classes plus avancées, quatrième, troisième et seconde. 291

I. Du choix des livres qu'on explique. Page 292
II. De ce qu'il faut principalement remarquer en expliquant les auteurs dans les classes plus avancées. 300
1. De la syntaxe. *Ibid.*
2. De la propriété des mots. 303
3. De l'élégance et de la délicatesse du latin. 308
4. De l'usage des particules. 314
5. Des endroits difficiles et obscurs. 317
6. De la manière ancienne de prononcer et d'écrire le latin. 323
III. De la coutume de faire parler latin dans les classes. 330
IV. De la nécessité et de la manière de cultiver la mémoire. 333

# LIVRE TROISIÈME.

## DE LA POÉSIE.

### CHAPITRE PREMIER.

De la poésie en général. 344
Art. I. De la nature et de l'origine de la poésie. 345
Art. II. Par quels degrés la poésie a dégénéré de son ancienne pureté. 349
Art. III. La lecture des poëtes profanes peut-elle être permise dans les écoles chrétiennes. 359
Art. IV. Est-il permis aux poëtes chrétiens d'employer dans leurs poésies le nom des divinités païennes. 366

### CHAPITRE II.

De la poésie en particulier. 378
Art. I. De la versification. 379
1. Combien le goût des nations est différent par rapport à la versification. *Ibid.*
2. S'il est utile de savoir faire des vers, et comment on doit former les jeunes gens à cet art. 383
Art. II. De la lecture des poëtes. 385
§ I. De la cadence des vers. *Ibid.*
1. Cadences graves et nombreuses. 387
2. Cadences suspendues. 388
3. Cadences coupées. 389
4. Élisions. *Ibid.*
5. Cadences propres à peindre différents objets. 390
6. Cadences où les mots placés à la fin ont une force ou une grace particulière. 393
§ II. Du style poétique. *Ibid.*
1. Expressions poétiques. 394
2. Tours poétiques. 396
3. Répétitions. 399
4. Épithètes. 401
5. Descriptions et narrations. 403
6. Harangues. 409
Art. III. Des différentes sortes de poëmes. 416

## DE LA LECTURE D'HOMÈRE.

### CHAPITRE PREMIER.

Excellence des poëmes d'Homere. 420
Art. I. Règles qui peuvent servir de principes aux jeunes gens pour juger sainement d'Homère. 421
Art. II. Endroits d'Homère remar-

quables pour le style et pour l'éloquence. Page 431
1. Nombre et cadence. *Ibid.*
2. Descriptions. 435
3. Comparaisons. 443
4. Harangues. 448

CHAPITRE II.

Instructions qu'on peut tirer d'Homère. 454
Art. I. Des usages et des coutumes. 455
1. Des mœurs anciennes. *Ibid.*
2. Sacrifices. 457
3. Repas. 459
4. Guerre, siéges, combats. 461
Art. II. Des mœurs et des devoirs de la vie civile. 465
1. Respect pour les dieux. *Ibid.*
2. Respect pour les rois. 466
3. Respect dû aux pères et aux mères. 467
4. Hospitalité. *Ibid.*
5. Qualités d'un bon prince. 471
6. Fictions ingénieuses. 476
Art. III. Des dieux et de la religion. 479
1. Un dieu suprême, unique, tout-puissant, dont les décrets forment la destinée. 480
2. Providence qui préside à tout, qui règle tout. 482
3. C'est de Dieu que viennent tous les biens, tous les talents, tous les succès. 485
4. Conséquences de la vérité précédente. 487
5. Immortalité de l'ame. Peines et récompenses après la mort. 492

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER

DU TRAITÉ DES ÉTUDES.

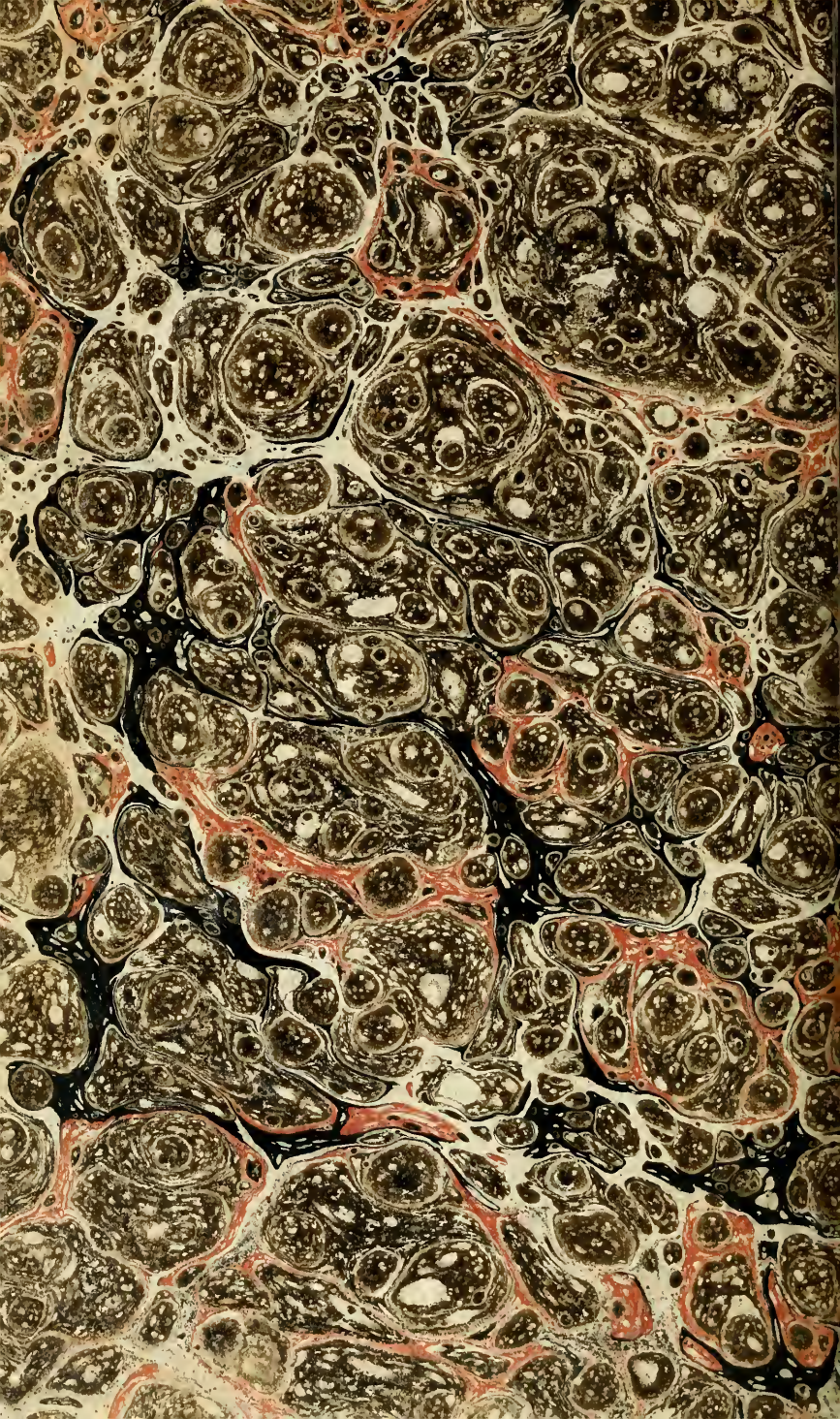

D
57
R77
1821
v.25

Rollin, Charles
OEuvres complètes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY